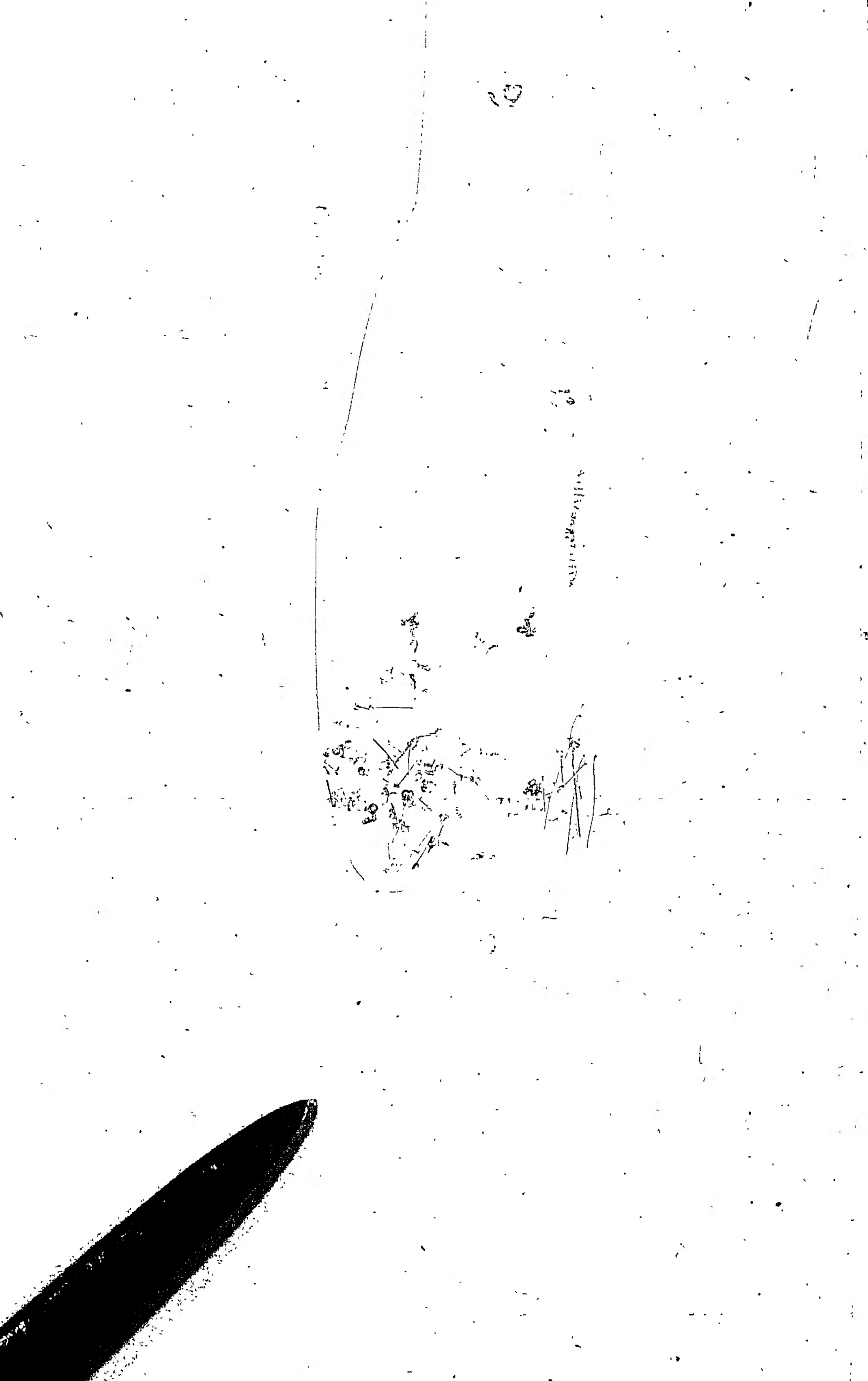
Mgr GRANDIN



Mgr Grandin, O.M.I.



MGR GRANDIN

OBLAT DE MARIE IMMACULÉE

PREMIER ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT

PAR LE

R. P. E. JONQUET

DE LA MÊME CONGRÉGATION



Se vend au profit des missions de l'Alberta

MONTREAL
20 RUE SAINT-VINCENT

1903

IMPRIMATUR,

Montréal, le 25 décembre 1903.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

A

L'EPISCOPAT CANADIEN

pour sa généreuse et incessante sympathie

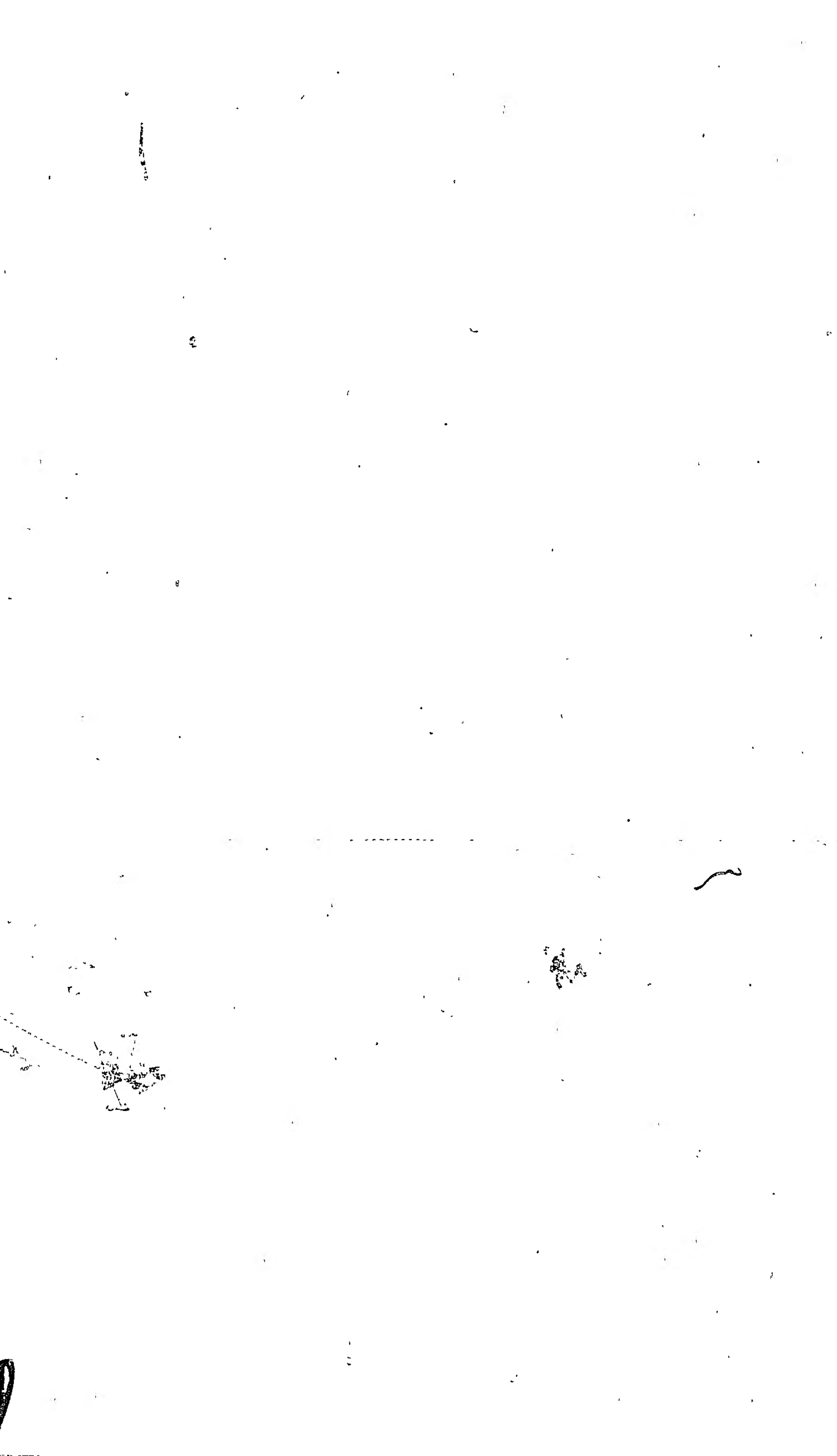
aux

Missions du Nord-Ouest

Hommage

de

Respectueuse reconnaissance.



ERRATA

Pages	Lignes.	
29	8	à la gloire, lisez : à la joie.
53	23	piété, lisez : pitié.
129	19	irissées, lisez : irisées,
144	10	dénoué, lisez : dénué.
154	9	compagnos, lisez : compagnons.
154	12	compagnos, lisez : compagnons.
162	9	il n'avait terminé, lisez : il ne termina.
170	11	un soir, lisez : le soir.
189	28	qu'il est, lisez : qu'elle est.
222	15	est révocable, lisez : était révocable.
226	19	la ternir, lisez : le ternir.
272	4	canalisées, lisez : canalisés.
273	20	altérés à sang, lisez : altérés de sang.
273	30	plaisentaient, lisez : plaisantaient.
292	20	pas de chasse, lisez : que de chasse.
320	6	sollicitation, lisez : sollicitations.
341	22	dépourvue, lisez : dépourvues.
364	7	n'avaient, lisez : n'avait.
433	2	S'il aimait, lisez : Il aimât.

etc., etc.

LETTRE DE MGR LEGAL, O.M.I.

Evêque de Saint-Albert.

SAINT-ALBERT, 22 novembre 1903.

Mon révérend et bien cher Père,

J'ai lu, à mesure que vous les écriviez, les chapitres qui composeront la vie de mon vénéré prédécesseur, le bon et saint Mgr V.-J. Grandin, premier évêque de Saint-Albert, et cette lecture m'a non seulement vivement intéressé, mais aussi grandement édifié.

Je me rappelais, tout naturellement, en parcourant ces pages si attachantes, la sentence de notre divin Maître : *"Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur."* Heureux ceux qui gémissent, car ils seront consolés ! (Matt. v. 5.) Oui, grandes doivent être aujourd'hui ses consolations, car ç'a été dans les souffrances, dans les angoisses de toutes sortes et dans des gémissements continuels que cet intrépide missionnaire, que ce grand évêque a accompli sa tâche ! Souffrances physiques, souffrances morales, oppositions et contradictions de tous genres, voilà le cortège qui l'a accompagné, pendant tout le cours de sa longue carrière.

Il y a pourtant un côté moins sombre dans cette vie : c'est la tendresse que le pieux évêque trouva toujours parmi les membres de sa famille selon la chair; c'est l'affection qui lui fut témoignée, en toutes circonstances, par les chefs de sa famille religieuse, et par tous les frères Oblats de Marie

Immaculée; c'est la profonde vénération qu'il a toujours rencontrée dans tous les membres de son clergé. Telle a été, sur la terre, sa grande consolation. Comment son cœur si tendre, si sensible et si délicat eût-il supporté l'épreuve, s'il en eût été autrement ?

Cette vie montrera, une fois de plus, que la croix est et sera toujours le cachet des œuvres de Dieu, et le signe distinctif de ceux qui veulent marcher à la suite du divin Maître. Elle ne pourra donc manquer d'édifier tous ceux qui la liront, et de les encourager dans les luttes pour le bien et pour la vertu, car les sublimes consolations du ciel sont promises à ceux qui auront gémi sur la terre.

C'est donc de grand cœur, mon révérend et bien cher Père, que je vous remercie de nous avoir donné cette belle et si édifiante vie. Je recommande et je bénis votre travail, assuré que cette vie d'un grand évêque, toute embaumée du parfum de ses vertus, contribuera grandement à la gloire de l'Eglise, à l'honneur de notre chère Congrégation et au bien des âmes.

Et maintenant à qui allez-vous dédier votre intéressant ouvrage ? Je me permettrai, mon révérend Père, de vous faire une suggestion : ce serait d'en faire la dédicace à tout l'Episcopat canadien, dont les membres, en maintes circonstances, se sont montrés si sympathiques au bon Mgr Grandin.

Croyez, mon révérend et bien cher Père, à mes sentiments de fraternelle affection en N. S. et M. I.

† EMILE J., évêque de Saint-Albert, O.M.I.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Nous tenons à déclarer que, si nous donnons quelquefois à Mgr Grandin ou à d'autres personnages le titre de SAINT *ou de* MARTYR, *nous n'avons, en cela, nullement dessein de prévenir le jugement du Souverain-Pontife, à qui nous soumettons, avec la plus entière obéissance, tout ce que nous avons écrit.*

EMILE JONQUET, O.M.I.

INTRODUCTION

J'ai écrit ce livre avec joie et avec courage : avec joie, parce-que j'écrivais la vie d'un saint; avec courage, car j'avais la conscience d'être sincère.

Il est bien rare aujourd'hui de voir une longue vie s'achever glorieusement dans l'unité de principe et d'action.

Le principe de Mgr Grandin fut l'amour passionné de Notre Seigneur Jésus-Christ. Son action, pour prouver cet amour, fut de sauver des âmes à travers toutes les difficultés, tous les obstacles, malgré l'horreur des plus grands sacrifices.

Partout où Jésus-Christ n'est pas, il est mal à l'aise; et quand il ne peut s'occuper activement du salut des âmes, il est malade.

Il y a dans cette vie du François Xavier, du Vincent de Paul, du Pierre Claver, du François de Sales.

C'est bien un François Xavier que ce voyageur géant. On a calculé que si on mettait, bout à bout, toutes ses expéditions sur terre et sur mer, en canot d'écorce, en raquettes, ou en traîneaux à chiens, on ferait huit ou neuf fois le tour du globe. Partout il a laissé des traces profondes de ses pas d'apôtre.

Sa vaste compatissance pour les membres souffrants du Christ, pour les malades, les pauvres et les orphelins, rappelle saint Vincent de Paul. Il leur donna surabondamment le sourire de ses yeux, les paroles de ses lèvres, le travail de ses bras, l'amour de son cœur. Il ne donna pas seulement, il se donna. Jamais son cœur ne fut émoussé pour les douleurs d'autrui.

Comme François de Sales, son charme vainqueur fut la bonté. C'est par le cœur qu'il a vécu, c'est par le cœur qu'il a souffert, c'est par le cœur qu'il a triomphé. "O grand

prêtre, lui disait un sauvage Montagnais, que le Grand Esprit doit être bon, puisque, pour venir à nous, il a pris ta bonne figure ! ”

De Claver il eut la prédilection marquée pour les sauvages les plus déshérités. Comme lui, il fut un fruit que Dieu pressura dans la souffrance; comme lui, il eut voulu user ses forces dans un labeur sans gloire et sans douceur, auprès des pauvres Indiens, enterrer toutes les énergies de son âme dans leurs misérables loges, choisir ses bien-aimés parmi ces malheureux, et ployer son cœur à ne battre que pour eux.

Louis Veuillot l'a comparé à Benoît Labre et l'a merveilleusement chanté sous le titre suggestif d'*Evêque Pouilleux.* Disons, toutefois, que la vertu plus classique de Mgr Grandin n'acceptait que par devoir et pour les âmes la volontaire, prodigieuse et humiliante abjection du grand mendiant de Lorette et du Colysée.

De la vie entière de Mgr Grandin, déborde, comme d'un vase trop plein, l'esprit sacerdotal et religieux, l'héroïsme apostolique. Il a connu l'héroïsme de la foi, l'héroïsme de la charité, l'héroïsme du zèle, l'héroïsme du sacrifice.

Mgr Grandin fut religieux, missionnaire, évêque.

Religieux, il voulut l'holocauste complet, s'immola dans son corps, dans son âme, dans son cœur, et garda, toute sa vie, une fidélité de novice à ses vœux, à ses règles, à ses exercices de piété.

Le missionnaire porta, dans un corps maladif, la passion de toutes les choses généreuses. Difficilement, on se représente une existence plus agissante, plus entreprenante, plus dévouée que la sienne. Joseph de Maistre disait de ses livres : “ J'y ai versé toute ma tête.” Dans son œuvre d'apostolat, Mgr Grandin versa tout son cœur.

Louis Veuillot a dit du vaillant prélat cette phrase qui sent

son homme : "Cet évêque des neiges fait bien comprendre que le froid brûle." L'évêque fut l'homme du ministère sacré, "plus doux que le miel, plus intrépide que le lion," sachant faire entendre le langage respectueux, digne, désintéressé de la charité, de la vérité, de la justice, un de ces hommes *robustes* en Israël, dont saint Augustin disait : *Isti ergo principes nostri, in amore Dei perfectissimi, et in proximorum dilectione impleti; hinc potuerunt mundi impetum vincere, et cruentum sæculum domare, quia nihil amaverunt in omni re nisi Dei voluntatem.* Son courage grandissait avec les périls et ses lumières avec son ardeur.

Et dans quel cadre merveilleux se déroule son apostolat ! C'est l'évangélisation de tout le Nord-Ouest qui devrait passer sous les yeux du lecteur. Fatigues inouïes, découvertes, notable insuffisance des moyens, héros fameux : c'est une immense épopée. Il faudrait un chantre puissant.

En relisant notre manuscrit, nous avons éprouvé une crainte. Le lecteur ne verra-t-il pas dans cet ouvrage un éloge à outrance ? Nous savons bien que plusieurs vies de personnages illustres sont de vrais panégyriques de Trajan. Les héros dont on retrace l'histoire n'ont pas de défauts, ont toutes les vertus. C'est un tort. Nous ne voudrions pas ressembler à ces Parisiens dont parle Montaigne, qui, jaloux, éblouis des magnificences de leur ville, "en aimaient jusqu'aux taches et aux verrues." Un portrait flatté n'est jamais ressemblant.

Cependant pour éviter ce travers nous ne pouvons pas attribuer à Mgr Grandin des défauts qu'il n'avait pas. Quand nous aurons relevé quelques mouvements de vivacité, d'ailleurs immédiatement réprimés, nous aurons dit de lui tout le mal que nous connaissons. Nous prétendons bien ne pas jouer à l'enthousiasme. Ce que nous écrivons est l'expression de la simple vérité, et si nous avons mis notre cœur dans cet ouvrage,

nous croyons y avoir mis notre conscience. Nous exposons sa vie, ses actes, nous relatons ses paroles, ses écrits, bonnement, simplement. Le lecteur appréciera. L'impartialité n'est pas l'indifférence. Mgr Grandin nous a séduit, après tant d'autres, par l'ardeur de sa foi, la noblesse, l'aménité de son caractère, son intrépide courage dans les âpres labeurs de son apostolat.

Où avons-nous puisé nos documents? Nous avons, pour nous guider, les témoignages et souvent les témoignages écrits de ses parents, les souvenirs de ses compagnons d'apostolat qui l'ont aimé, qui ont lutté et souffert avec lui, les Annales de la Propagation de la Foi, les Missions Catholiques, les Annales de la Congrégation des Oblats, surtout des monceaux de lettres envoyées ou reçues. Nous dirons avec Louis Veuillot : "Ce que ce livre a de plus important, je ne l'ai pas tiré de mon encrier."

Mgr Grandin écrivait beaucoup. Dans l'effusion, il laissait courir sa plume, ou laissait parler son cœur. "Tel sur le papier qu'à la bouche, et tel à la bouche qu'au cœur." Il laisse courir sa plume, mais son cœur l'inspire. Ce n'est pas un ciseleur de phrases. Pas de clinquant! pas de breloques! pas de compas ! La raison et surtout le cœur font tous les frais de ses divers écrits, l'art n'y entre pour rien. La plume vole, pressée par le cœur. Il peint les choses comme il les voit et comme il les sent, simplement, naturellement, sans circonlocutions, avec une franchise populaire qui va parfois jusqu'à l'incorrection. Mais ces lettres ont souvent un heureux abandon, une simplicité profonde qui rappellent saint François de Sales.

Nous avons aussi les notes intimes que l'évêque prenait au jour le jour. Malheureusement l'incendie de l'Ile à la Crosse, en 1867, a dévoré à peu près tout ce qu'il avait écrit avant cette époque.

L'histoire de Mgr Grandin sera donc, pour ainsi dire, sa vie écrite par lui-même. Comme Montaigne, "j'ai regret de ce que je laisse," car tout n'est pas raconté. S'il fallait décrire les fondations de chaque mission avec les privations, les difficultés du début, l'assistance manifeste de Dieu, etc., sans doute ce travail serait intéressant, mais plusieurs volumes ne suffiraient pas. Tous ces berceaux ont leur histoire. Nous croyons que, dans la suite, un autre pourra, non pas glaner, mais moissonner dans ces nombreux documents et livrer à l'édification du public de belles et nombreuses gerbes.

Il s'agit ici, avant tout, de l'histoire d'un cœur, d'une âme. Ceux qui ont connu le regretté prélat savent la sympathie qui rayonnait autour de sa personne. Le lecteur, lui, constatera que cette figure se détache en un puissant relief sur le fond incolore et monotone d'une société égoïste et sensuelle, il devinera la noblesse, la bonté, la délicatesse de cette âme.

Les prêtres, les missionnaires qui se sont jetés dans l'arène, pourront se mettre à son école.

Puissions-nous l'avoir fait revivre dans la plénitude de ses mérites, de ses vertus et de son cœur !

Puisse ce volume faire aimer l'Eglise, réveiller les endormis, susciter de jeunes et ardents apôtres !

Rien au monde ne peut récompenser de telles âmes; mais il reste le Ciel et Dieu !

CHAPITRE PREMIER

1829-1851

Naissance—La famille—Initiation à l'épreuve—La première communion —Le petit berger—Premières études—M. l'abbé Sébaux—Mort de madame Grandin—Petit séminaire—Etudes interrompues—Maladies—Le malade infirmier—Etrange examen—Désir des missions étrangères—Grand Séminaire du Mans—Premières allusions à sa vocation—Conseil peu apostolique d'un curé—Sacrifice généreux de monsieur Grandin.

Vital-Justin Grandin naquit à Saint-Pierre-la-Cour, aujourd'hui Saint-Pierre-sur-Orthe, diocèse de Laval, le 8 février, 1829. Il était le neuvième fils d'une famille où les bénédictions du ciel devaient bientôt faire compter quatorze enfants.

Son père, Jean Grandin, et sa mère, Marie Veillard, étaient des chrétiens d'une piété très rare, riches de cœur, réalisant cet idéal des époux chrétiens que Tertullien nous représente "priant ensemble, jeûnant ensemble, ensemble à l'église et à la Table sainte."

La fortune n'était pas assise au foyer domestique; seul le travail y tenait son sceptre austère.

La jeune famille cultiva d'abord une ferme considérable, dite La Chassé, située à peu près à mi-chemin entre Sillé-le-Guillaume et Saint-Pierre-la-Cour. Un jour d'automne, un effrayant cyclone s'abattit sur la propriété et détruisit bâtisses et récoltes. Ce fut un épouvantable désastre. Monsieur Grandin était absent; la famille fut merveilleusement protégée. La mère, cinq enfants, deux servantes se blottirent sous une longue table massive, adossée au mur. Les murs croulèrent et quand le curé du village, les voisins vinrent pour constater les dégâts, déblayer les ruines, porter du secours, ils furent tout surpris de trouver huit personnes bien vivantes, sans une égratignure, sous cet abri providentiel.



Madame Grandin portait alors dans son sein l'enfant qui devait, plus tard, être une des gloires de l'Eglise. Elle voulut le consacrer avant sa naissance à la Très-Sainte Vierge, et se rendit au sanctuaire voisin de Notre-Dame-du-Chêne. Il dut s'opérer, à ce moment, quelque tressaillement insolite dans les membres du futur Jean-Baptiste, car sa vie entière ne fut qu'une perpétuelle passion pour la gloire de Jésus-Christ et de sa Très-Sainte Mère, passion qui ne s'explique bien que par cette primordiale et ineffaçable empreinte de l'attouchement divin qu'on appelle la grâce sanctifiante.

Après la catastrophe mentionnée plus haut, monsieur Grandin fit construire une hôtellerie spacieuse sur le bord de la route du Mans, et, c'est là, que vint au monde le jeune Vital. Il fut baptisé le jour même de sa naissance.

Les espérances qu'avait placées monsieur Grandin dans le service de son auberge ne furent pas réalisées. Son esprit chrétien se montrant intraitable sur l'abus des boissons, les propos trop libres, les situations équivoques, la clientèle déserta.

Le jeune Vital avait à peine deux ans quand ses parents allèrent définitivement se fixer à Arou, dans le Bas-Maine. Monsieur Grandin dut se livrer à un travail opiniâtre pour subvenir aux besoins des siens. Ce n'était pas la pauvreté désemparée, besogneuse qui confine à la misère, mais cette pauvreté honnête, intéressante, vaillante qui commande le rude travail. Si la pauvreté est une couronne d'épines, tout dépend du front qui la porte.

La première institutrice de la famille fut madame Grandin. Chrétienne d'un autre âge, elle craignait moins, pour ses enfants, la visite de la mort que celle du péché. La foi n'enlevait rien à la plus affectueuse tendresse. " Cette chère maman, dira plus tard l'évêque missionnaire, comme elle nous aimait, et comme elle savait nous inspirer l'horreur du mensonge, du vol, l'amour de la simplicité ! "



Elle était bien secondée par son mari. Monsieur Grandin, qui était aussi mère qu'un homme peut l'être, entourait ses enfants de l'affection la plus vive. Après les rudes labeurs de la journée, il se prêtait à leurs jeux, puis présidait la prière du soir, la récitation du chapelet, une lecture de piété. Lui-même, les conduisait aux offices du dimanche et se plaisait, au retour, à leur expliquer minutieusement les instructions entendues, un peu longuement peut-être, ce qui faisait dire à l'un de ses fils : " Papa nous fait des sermons plus longs que ceux de monsieur le curé."

Dans sa pauvreté, monsieur Grandin se montrait généreux envers ceux qui étaient plus pauvres que lui. Souvent, la nuit, accompagné de ses enfants, il allait distribuer du pain, du bois, des remèdes, du linge aux malades abandonnés. Oubliant que lui-même était flagellé par le besoin, il porta parfois les témoignages de sa charité à un degré que pouvait condamner la prudence humaine.

Le jeune Vital n'oubliera pas ces leçons d'héroïsme; elles auront un long écho dans sa vie. Il avait, pour ses bons parents, une tendresse, un amour tels que, d'après le témoignage de ses frères et de ses sœurs, jamais il ne lui arriva de leur causer la moindre peine, la plus légère inquiétude. Son exquise sensibilité lui arrachait des larmes au récit de l'histoire de Joseph vendu par ses frères, du dénuement du Sauveur dans la crèche. " Nous ne sommes pas riches, disait-il un soir à son père, mais Notre Seigneur l'était beaucoup moins que nous. J'ai une maison et la Sainte Vierge ne trouva qu'une étable; j'ai un bon lit où reposer et Jésus n'avait qu'une crèche. Nous serions moins riches, je ne m'en affligerais pas."

Le surnaturel envahissait cette âme qui devait lui appartenir tout entière.

Par une sorte de pressentiment de sa vocation future, il

aimait à imiter le prêtre. Monté sur une chaise, il faisait gravement le signe de la croix et prêchait à sa manière, répétant sans cesse, avec ce petit zézaiement qui ne le quitta jamais: " Quiconque s'abaisse sera élevé, quiconque s'élève sera abaissé." C'était une consolation pour le complaisant auditoire.

Servir à l'autel était sa joie. Son âme s'ouvrait aux magnificences du culte et prenait ce goût de la sainte liturgie qui fut une des passions de sa vie.

Un jour, il rentre à la maison, les yeux pleins de larmes. Sa mère lui en ayant demandé la cause, il répondit qu'un voisin venait de pousser un horrible blasphème.

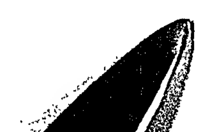
La première communion mit le sceau à ces grâces prévenantes. Il n'avait que 9 ans et 6 mois quand il y fut admis. Il n'oublia jamais ce jour de la visite divine, et jusqu'à la fin de sa vie, il en célèbrera, chaque année, le pieux anniversaire. En ce beau jour, Vital sentit en lui le désir du sacerdoce. Voyant les anxiétés et la pauvreté de ses parents, il n'osa pas manifester son désir. Les ressources n'augmentaient pas, les charges devenaient plus lourdes avec les années. Ce beau lys devait croître au milieu des épines.

D'ailleurs, son frère Jean, le sixième enfant de la famille, était déjà parti pour le petit séminaire.

A la première ouverture que Jean avait fait à son père de son désir d'être prêtre, monsieur Grandin n'avait manifesté aucun enthousiasme.

" Jean, dit-il, tu n'es pas assez sage pour penser à une telle vocation. Un prêtre doit être un saint ! Et j'aime mieux te voir mourir simple cultivateur que de te voir un prêtre nuisible ou même inutile."

Quelques jours après, l'enfant était revenu à la charge, disant son vif désir de devenir prêtre pour se dévouer au bien des âmes.



Tout ému, le père avait cédé. “Mon enfant, si tu envisageais la position du prêtre comme devant te conduire à l'aisance, à la richesse, à l'honneur, je te dirais : non, mille fois non ! mais si tu désires simplement te sacrifier pour les pauvres, les malades, les pécheurs, je ne puis m'opposer à ta vocation. Va, nous t'aiderons de notre mieux.” Et, après avoir reçu, du



MAISON PATERNELLE DE MGR GRANDIN

vicaire de la paroisse, les premières leçons de latin, Jean était parti pour le petit séminaire.

Ce fut une source de nouvelles privations pour la famille. Le père et la mère s'écrasaient de travail.

Mais les enfants étaient à bonne école. L'aîné, Frédéric, pour secourir ses parents, part pour Paris, réussit à se placer et envoie fidèlement ses honoraires à sa famille. “Il n'est pas

étonnant, écrira plus tard Mgr Grandin, que mon cher Frédéric soit bon époux et bon père de famille, il a commencé par être bon fils, bon frère et toujours bon chrétien." Deux autres enfants rejoignirent bientôt leur frère aîné à Paris, vécurent sous sa tutelle et contribuèrent au soulagement de la famille.

Vital lui-même fut confié à un de ses oncles, propriétaire aisé. Celui-ci l'occupa à garder les moutons. Il fut donc, berger comme saint Vincent de Paul, comme sainte Geneviève, comme la vénérable Jeanne D'Arc, comme sainte Germaine de Pibrac. Il pouvait déjà dire, tant il était fidèle à son modeste emploi : Je suis le bon Pasteur. Durant les longues heures qu'il paissait son troupeau, il récitait son rosaire, lisait la vie des saints, laissait son âme s'élever vers Dieu, par la contemplation de la nature.

Vers l'âge de treize ans, ses parents le rappelèrent. Le désir du sacerdoce était toujours au fond de son cœur, mais il fallait vivre; des frères, des sœurs le suivaient de près; les dépenses allaient croissantes... que faire ?

Il raconte lui-même, dans ses notes intimes, ces premiers souvenirs de son enfance.

" Je n'osais pas parler de mon désir d'être prêtre, je voyais mes parents trop gênés pour cela. Estimant que les frères étaient un peu le diminutif du prêtre, ma résolution fut bientôt prise. Sur ma prière, mon frère Jean me conduisit au Mans, à ce qu'on pourrait appeler le juniorat des frères de Saint-Joseph, dits Frères de la Sainte-Croix. Mais après deux mois de séjour, ma santé n'étant pas excellente, on me renvoya dans ma famille."

Sa constitution, en effet, était frêle, débile, délicate. Essayant de refouler au fond du cœur ses ardentes aspirations, il donna tout son concours au travail de ses parents, prodiguant sans compter sa bonne volonté, ses forces. Son



avenir n'était pas là. Ce jeune adolescent à la taille élevée, au front large, aux yeux mélancoliques, est l'élu de Dieu pour de grandes choses; et à ceux qu'il a choisis, qu'il les prenne dans un palais ou dans une chaumière, quels que soient les obstacles, Dieu fait des dons en rapport avec leur mission, et les conduit à ses fins par une trame mystérieuse dont on ne voit que plus tard les délicatesses infinies. Au milieu de ses occupations journalières, Vital sentait son âme vivement tourmentée par l'appel de Dieu. Il souffrait.

Le cœur clairvoyant de la mère ne s'y trompait pas. La piété, les vertus dont son fils était doué, éclataient chaque jour; manifestement, ce n'était pas là un enfant ordinaire. Elle provoqua et n'eut pas de peine à recevoir ses communications intimes.

Ce sont ces souvenirs d'enfance que, cinquante-huit ans plus tard, l'évêque de Saint-Albert se plaisait à raviver en inaugurant les cours d'histoire ecclésiastique de son petit séminaire.

"Ma mère me dit : "Que veux-tu faire ? — Je voudrais devenir prêtre ! Mais je vous vois si gênés que je n'osais le dire ! —Allons, dit ma mère, ne sais-tu pas que le bon Dieu nous aidera ? Quand ton grand frère a commencé, nous ne savions pas si nous pourrions continuer, et voici qu'il achève. Va trouver monsieur l'abbé, et demandé-lui de t'enseigner le latin."

Surmontant son extrême timidité, Vital ouvrit son cœur à monsieur l'abbé Garnier, vicaire. "Viens demain, répondit celui-ci; nous allons essayer." Et le presbytère d'Arou ouvrit ses portes au jeune étudiant.

Mais quelques semaines après le vicaire recevait son changement, et Vital retombait dans ses perplexités et dans sa désolation.

Jean, son frère, qui était déjà au grand séminaire, fit un coup d'audace. Avec l'aide d'une parente, Anne-Marie, sœur tourière au Carmel du Mans, il trouva aux abords du séminaire

une digne dame, veuve, qui consentit à prendre Vital en pension chez elle pour la modique somme de 40 francs par an. Grâce à l'autorisation obtenue, il emploiera son temps libre à l'instruction de son jeune frère.

Vital se rendait donc au séminaire à l'heure des récréations, et accompagnait les séminaristes en promenade. "C'était un bien touchant tableau, nous racontait un vieux chanoine de Laval, de voir les deux frères se promener isolément, l'aîné servant de professeur au plus jeune." L'abbé Saint-Père, aujourd'hui aumônier du Carmel au Mans, aidait souvent l'abbé Grandin dans son rôle d'instituteur.

La bonne sœur Anne-Marie usait de mille petites industries pour venir en aide à son cousin, confectionnait des scapulaires, cueillait des fleurs, etc., et lui consacrait le produit de ses ventes. Elle s'improvisa professeur de français et apprit à Vital le peu qu'elle pouvait. Elle sut aussi intéresser à son œuvre une digne religieuse, sœur Françoise, de l'Adoration perpétuelle, qui devait être un instrument de la Providence en faveur du futur apôtre. "Tout en appelant la première ma tante, disait-il, j'appelais la seconde ma grand'mère; et elle remplit bien envers moi l'office d'une bonne maman."

Ces deux saintes filles s'ingénièrent pour lui procurer un trousseau convenable.

Cependant les études, les privations peut-être, altéraient sa constitution déjà si délicate. Il tomba malade, et on put croire un moment sa jeunesse désorientée, brisée dès le matin, ses beaux rêves évanouis. C'était une nature sensible et délicate, impressionnable et réservée, une constitution plus faite pour la souffrance que pour la santé.

La Providence veillait. Sœur Françoise, qui avait ses entrées libres à l'évêché, avait parlé souvent à M. l'abbé Sébaux, secrétaire particulier de Mgr Bouvier, du jeune Vital, de sa

piété, de ses bonnes dispositions, de sa santé précaire. M. l'abbé Sébaux qui devait, plus tard, illustrer le siège d'Angoulême, voulut voir le protégé de la religieuse. L'extérieur humble, simple, les réponses franches du jeune homme lui plurent. Il lui donna des livres, l'invita à vénir lui servir la messe chaque matin et lui fixa quelques heures de classe par semaine.

Vital venait de rencontrer sa providence. M. l'abbé Sébaux était un de ces hommes en qui Dieu semble avoir mis ses sourires et ses tendresses, tant ils sont bons. Il n'abandonnera jamais son élève; il va le suivre avec un affectueux intérêt, le soutiendra de sa sympathie, de ses conseils, de son appui financier, et plus tard avec quelle joie il s'intéressera à ses luttes, à ses souffrances, à sa gloire.

Sous la direction d'un tel maître, les progrès s'accentuèrent. L'élève travaillait avec un opiniâtre courage. Ces deux âmes se comprenaient; ce fut désormais entre elles à la vie, à la mort.

L'abbé Sébaux voulut un jour présenter son élève à Mgr Bouvier et lui parla de son défaut de prononciation dont il était préoccupé. Le prélat interrogea l'enfant :

— "Aimez-vous bien le bon Dieu ? Pensez-vous quelquefois à lui ?

— "Quelquefois je n'y pense pas, répondit Vital, avec une délicieuse ingénuité.

— "Vous voulez devenir prêtre, mon enfant; voulez-vous être un bon prêtre ?

— "C'est tout mon désir.

— "Oui, c'est cela, un bon prêtre, et votre défaut de langue ne vous nuira pas."

L'enfant s'éloigna bien ému et bien encouragé. C'est la première fois qu'il avait l'honneur de parler à un évêque.

A cette époque, un grand chagrin brisa son cœur. Il eut la douleur de perdre sa mère. Sa mémoire, après plus de quarante

ans, avait encore présents tous les détails de ces douloureux souvenirs.

“ Ma bonne maman était depuis quelque temps atteinte d’hydropisie. J’avais bien entendu dire vaguement que la maladie était mortelle, mais je ne pouvais le croire; je ne pouvais me figurer que ma pauvre mère dût mourir. J’avais tant prié pour sa guérison que j’espérais contre toute espérance. Il n’y avait pas eu encore de grand deuil dans ma famille. J’avais vu mourir trois petites sœurs; je pleurais beaucoup, parce que je voyais ma mère pleurer. Comme tout le monde les disait heureuses, j’étais vite consolé. Il n’en fut pas ainsi pour ma pauvre mère. Mon frère, l’abbé, recevait plusieurs lettres par semaine et m’en communiquait seulement ce qu’il croyait nécessaire, se contentant bien souvent de me dire que la pauvre maman était bien malade. Je le croyais, mais je ne pouvais supposer qu’elle en mourrait. Le 6 décembre, je frappe à la porte de mon frère. Sans se tourner, il me dit : “ Je suis très occupé, ne reviens pas de la journée, j’irai te voir.” Sans doute, il pleurait; je ne me doutai de rien. Dans la soirée, la cousine arriva et m’apprit la triste nouvelle. Dieu seul sait ce que je souffris. Me voilà presque vieux, je suis évêque, ma mère depuis bien des années est au ciel, je l’espère, et les larmes m’aveuglent au point que je vois à peine suffisamment pour écrire ces lignes. Pauvre mère ! En me l’enlevant, le Seigneur faisait disparaître la plus grande difficulté pour ma vocation. Si ma mère avait vécu, peut-être n’aurais-je pas eu le courage de l’abandonner pour Dieu.

“ Quand mon dévoué frère arriva, il me trouva dans un état pitoyable. Mon confesseur lui-même crut devoir me consoler. “ Mon enfant, me dit-il, vous voulez être prêtre. Le bon Dieu “ se charge de vous donner l’éducation nécessaire au prêtre. Or, “ le prêtre doit connaître, par lui-même, la souffrance, parce “ qu’il doit avoir pour mission de consoler ceux qui souffrent.”

Le vénérable prélat ajoutait : " Mes études furent bien incomplètes, mais je crois que, sous le rapport des épreuves et du malheur, elles n'ont pas été tronquées. Je suis né et j'ai grandi dans la pauvreté. Toutes mes épreuves étaient des coups de grâce de la Providence. Je serais un grand saint si j'en avais profité."

Ce fut, en effet, souvent le privilège de la pauvreté de faire des hommes :

..... *Fecunda virorum mater Paupertas !*

On a dit que, parmi toutes les viandes de boucherie, celle qui profite le plus à la culture de l'énergie morale, c'est la *vache enragée*. Pas trop n'en faut ; mais ceux qui n'en ont pas mangé une certaine dose n'ont pas assez de fer dans les muscles. Cette histoire dira que Vital Grandin en mangea sa bonne part.

La bonté est une fille de la souffrance. " Celui qui n'a pas souffert, n'a pas réellement vécu, disait madame de Staël ; que sait-il ? " " Ce n'est pas sans raison, a dit Donoso Cortès, que nous sommes jetés dans la fournaise des douleurs. Il y a dans la douleur quelque chose de fortifiant, de viril, de profond, qui est la source de tout héroïsme. Dès qu'elle nous touche, la mystérieuse grandeur qui est en elle, nous grandit. L'enfant acquiert, par elle, la virilité de l'adolescence, l'adolescent la gravité de l'homme fait, l'homme fait la vertu du héros, le héros la vertu des saints."

" Rien, dit un autre maître moderne, ne condense autant la vie que la douleur. Rien ne précipite autant le grand travail de l'expérience ; rien ne dote notre nature d'accroissements plus magnifiques... Une vie de joie ne peut être que superficielle... Il n'y a pas d'héroïsme dans la joie. C'est la douleur qui fait les saints." (1)

Celui qui n'a pas souffert ne sait pas répondre aux douleurs

(1) P. Faber.

d'autrui. Notre Seigneur a voulu posséder la science de l'infirmité, s'enfoncer le premier dans les épines et les ténèbres. " Nous avons quelqu'un qui peut compatir à nos misères."

Ainsi, sous l'action de l'épreuve, Vital se formait un cœur qui plus tard s'ouvrira à toutes les souffrances, à tous les cris de douleur.

Presque en même temps que madame Grandin, mourait la mère de l'abbé Sébaux. Ce commun malheur sembla unir davantage le maître et l'élève. " Je serais porté à croire, écrivait plus tard Mgr Grandin, que nos chères mères se rencontrèrent au ciel, et furent pour quelque chose dans l'union qui s'établit alors entre les deux fils." L'abbé plaça son pupille au petit séminaire de Précigné et se chargea de la pension.

Ce petit séminaire était une maison d'éducation de premier ordre. Ancien couvent des Cordeliers, précédemment historique château de la Salle, c'était un établissement modèle, riche de discipline joyeuse, de piété, de docilité confiante, d'obéissance affectueuse.

Le supérieur, M. Bouttier, qui, durant 52 ans, de 1827 à 1879, fut professeur ou supérieur dans l'établissement, était un excellent conducteur d'hommes, pieux, prudent, imposant le respect bien plus par sa propre conduite et l'autorité de son caractère, que par la rigueur et la sévérité.

Il eut bien vite distingué le mérite de Vital. L'intérêt de la compassion l'attachait à cet élève d'une constitution si frêle. Il le nomma réglementaire et lui donna l'ordre aimable de passer souvent le temps de ses études dans le jardin.

Aimé de ses maîtres, Vital fut aussi, par excellence, le camarade sympathique. En lui, rien d'extraordinaire ; mais sa simplicité, son aménité, son bon sourire lui gagnaient les cœurs.

Quelques jours après son arrivée, il rendait ainsi compte de ses impressions à ses parents : " J'ai trouvé au petit séminaire

une vraie famille. C'est vous dire que tout en étant bien privé de votre absence, je suis heureux ici. Nos maîtres sont de vrais pères pour nous. Père est, au reste, le nom que nous aimons à leur donner. Je vis au milieu de jeunes gens de mon âge, pleins de bonté pour moi. Comme je vais travailler pour prouver ma reconnaissance à Notre Seigneur, et pour vous être agréable à tous ! " Il ajoute ces réflexions qui étonnent, sous la plume d'un élève de quatrième : " Demandez pour moi au bon Dieu, non pas le succès dans mes études, mais ce qui mérite et obtient le vrai succès, je veux dire l'amour et la pratique de la vertu. Vous pourrez demander ensuite que je sois un élève brillant, et même, si vous le voulez, couvert de lauriers à la fin de l'année, mais cette dernière demande n'est pas nécessaire."

Il écrit aussi à une de ses jeunes sœurs établie au Mans : " J'ai appris que tu étais dans la peine au sujet des nôtres; tu pleures, tu te désoles. Te rappelles-tu les beaux châteaux en Espagne que nous faisions, il y a quelques années ? Nous espérions être heureux. Pauvre enfant ! Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Le malheur nous laissera fidèles; les consolations et le bonheur nous rendraient peut-être ingrats. Disons bien, du fond du cœur : Mon Dieu, que votre volonté soit faite; n'ajoutons pas *la mienne aussi.*"

D'impitoyables maladies ralentissaient l'ardeur de Vital, le retenaient parfois assez longtemps sur un lit de souffrances.

M. l'abbé Sébaux se rendait souvent au petit séminaire pour consoler et encourager son jeune protégé. Un jour, même, que celui-ci était malade à l'infirmerie, il lui amena Mgr Bouvier qui bénit l'enfant et l'embrassa. " J'étais bien heureux et bien ému," disait Vital.

C'est durant son cours de troisième que son frère Jean fut ordonné prêtre. Le petit séminariste reçut l'autorisation d'assister à la première messe et eut même la consolation de la

servir. L'abbé Sébaux voulut être de la fête et assista lui-même le nouveau prêtre.

Vital Grandin eut-il des succès au petit séminaire ? Sa classe comptait 80 élèves. La moyenne des compositions de toute l'année lui donna la place de dix-neuvième en quatrième, dix-septième en troisième, seizième en seconde. Cela, grâce à un travail acharné, malgré de longues stations à l'infirmerie et de longs mois de convalescence passés tantôt chez ses parents, tantôt à Saint-Loup, où son frère était vicaire. Ce presbytère lui fut hospitalier. Affligé d'une gastrite, de névralgie, de crachements de sang, condamné à mort par les docteurs, les professeurs et les condisciples, il y séjourna presque toute son année de rhétorique et une bonne partie de son année de seconde. Le vénérable curé de Saint-Loup, monsieur Blanchard, l'avait pris en affection. Atteint, lui-même, d'une maladie sérieuse, il ne voulait recevoir de soins que de Vital. Celui-ci écrivait à sa sœur du Mans : " L'eusses-tu cru ? Me voilà passé à l'état de garde-malade, moi que l'on disait mourant ! "

Malgré sa maladie, il poursuivait ses études sous la direction de l'abbé Jean. Dans ses promenades, on le voyait toujours un livre à la main. Se raidissant contre le mal, il voulut subir l'examen qui devait lui ouvrir les portes du grand séminaire après sa rhétorique.

Laissons-le nous raconter l'histoire de ces heures difficiles. " Croyant ma santé moins mauvaise, je revins au petit séminaire. Rentré au mois de mai, je dus repartir au mois de juin. Monsieur le supérieur vint me trouver dans le jardin où je me promenais pendant une étude :—" Mon pauvre enfant, " il faut reprendre vos vacances ou vous vous mettrez dans " l'impossibilité d'entrer au grand séminaire. — Monsieur le " supérieur, répondis-je, je me prépare, à la fois, à deux " examens. Si je pouvais me débarrasser du premier, ce serait

“ un vrai soulagement pour moi de n’avoir que le second à
“ préparer.

— “ Et quels sont ces deux examens ?

— “ C’est d’abord l’examen d’admission au séminaire. Si je
“ ne le subis pas maintenant, quelle ne sera pas ma préoccupa-
“ tion durant toutes les vacances !

— “ Mon enfant, répondit le bon supérieur, l’examen n’est
“ pas nécessaire pour vous. Vous êtes connu.”

“ J’avais eu la chance de réussir quelques compositions durant
“ les quelques semaines de ma rhétorique..

— “ Et quel est donc votre second examen ?

— “ C’est, monsieur le supérieur, le plus sérieux. Condamné
“ par les docteurs je me prépare à mourir. Pour être admis au
“ ciel, c’est plus sérieux que pour être admis au séminaire.”

“ Le supérieur, tout ému, pria un des professeurs de me faire subir l’examen dans sa chambre, puis me rassura avec beaucoup d’affection. Ce fut peut-être le meilleur examen de toute ma vie scolaire.”

Voici le témoignage que le supérieur rendait de son élève : “ Vital Grandin s’est montré au petit séminaire un de ces bons élèves qui, toujours fidèles au devoir, suivent leur chemin sans bruit, sans ostentation, toujours en règle, semant partout le bon exemple sans s’en apercevoir, et ramassant ainsi, pour les garder toujours, l’estime et l’affection de leurs condisciples et de leurs maîtres.”

On voyait encore, il y a quelques années, dans une des salles de l’infirmerie du petit séminaire, la photographie de Mgr Grandin avec cette inscription : “ Un ancien abonné de l’infirmerie ”.

Quelques-uns pourraient s’étonner des études tronquées du futur évêque. Ces lacunes furent heureusement comblées par un travail personnel et persévérant. Ce savoir rudimentaire,

il sut le mettre en pratique, le perfectionner et l'étendre. Mgr Grandin, comme plusieurs grands hommes du siècle dernier,—Louis Veuillot, par exemple,—fut un *autodidacte;* il se forma lui-même. Plus tard, au milieu de ses courses apostoliques, il ne cessera jamais de lire, d'étudier. Dans le silence de l'immense Prairie, dans les longs voyages en canot d'écorce, quand, monté sur des raquettes, il n'aura pour compagnon qu'un pauvre sauvage, la méditation élèvera son âme, lui donnera cette science délicate des yeux que Cicéron appelle *eruditos oculos,* cette sûreté de jugement, cette intuition des événements, cette sagesse exquise qui caractérisait tous ses actes.

Dieu fera jaillir de cette faiblesse et de cette ignorance des merveilles de puissance et de lumière.

"Il est une loi divine, écrivait Joseph de Maistre, aussi certaine, aussi palpable que les lois du mouvement.

"Toutes les fois qu'un homme se met, suivant ses forces, en rapport avec le Créateur, et qu'il produit une institution quelconque au nom de la Divinité, quelle que soit d'ailleurs sa faiblesse individuelle, son ignorance, sa pauvreté, l'obscurité de sa naissance, en un mot, son dénuement absolu de tous les moyens humains, il participe en quelque manière à la Toute-Puissance dont il est l'instrument; il produit des œuvres dont la force et la durée étonnent la raison."

Très facilement, le lecteur pourra faire au grand évêque l'application de ces vérités empruntées à l'histoire.

Depuis quelques années, Vital éprouvait un attrait vague, mystérieux pour les missions étrangères, mais il repoussait ce désir presque à l'égal d'une tentation. Sa vocation ne fut pas le coup de foudre de l'apôtre saint Paul. Longtemps il tâtonna dans l'ombre noire des incertitudes avant d'arriver au chemin que Dieu lui avait tracé. Ce désir des missions lointaines, il le refoulait dans son cœur par crainte de céder à

l'enthousiasme, et, il faut bien le dire aussi, il frémissait à la seule pensée de la séparation et d'un départ sans retour. Malgré tout, l'étoile brillait toujours et impérieusement l'appelait. Nature délicate, tourmentée d'aspirations élevées, esprit avide de connaître, cœur encore plus avide de se donner, Vital avait comme le pressentiment de sa vocation apostolique.

Durant les vacances qui suivirent l'examen de rhétorique, M. l'abbé Sébaux reçut la confidence de cet attrait mystérieux. Vital lui dit ses hésitations, sa mauvaise santé, son ignorance, son indignité. "Je croyais, disait-il, que pour une vocation de ce genre, il fallait pouvoir opérer des miracles." L'abbé Sébaux ouvrit son nouveau testament, lui lut la fin de la première épître de saint Paul aux Corinthiens avec quelques commentaires, et ajouta : "Oui, mon cher enfant, j'espère que vous serez missionnaire et qui sait, peut-être religieux missionnaire. Ne savez-vous pas que Dieu choisit les plus faibles instruments pour exécuter les plus grandes choses ? *Infirma mundi elegit Deus.* Vous pourrez mûrir votre vocation durant votre année de philosophie. En ce moment, ne vous préoccupez de rien tant que de vous guérir."

"Ces paroles me frappèrent vivement, racontait plus tard l'Evêque. En fait de religieux, je ne connaissais que les Pères Jésuites et je ne me sentais point d'attrait pour cet ordre, à cause de l'obligation où sont la plupart de se livrer à l'enseignement, ce pour quoi j'avais une vraie répugnance. Si j'avais connu les Oblats, peut-être le nom seul d'Oblat de Marie Immaculée m'aurait gagné. Je ne croyais guère pouvoir me réfugier que dans la société des Missions étrangères dont bon nombre de mes compatriotes faisaient partie."

Au mois d'octobre 1890, il entra au grand séminaire du Mans. (1) L'abbé Sébaux s'était chargé de la pension; sœur

(1) Le diocèse du Mans comprenait alors les départements de la Sarthe et de la Mayenne. Le diocèse de Laval ne fut érigé qu'en 1855.

3



Anne-Marie et sœur Françoise avaient préparé le trousseau. Sœur Françoise avait obtenu de Mgr Bouvier, pour son protégé, une soutane violette plus ou moins usée qu'elle avait fait teindre. La sollicitude paternelle de l'abbé Sébaux avait tout prévu. Vital était traité en convalescent, servi à une table à part, logé au premier étage, dans une chambre bien chauffée, etc.

Dès son installation, il écrit à ses parents une lettre pour les préparer au redoutable sacrifice par une demi-révélation : "Je suis heureux et je voudrais vous faire partager mon bonheur. La pensée seule de cette joie, qui déborde de mon âme, vous rendra vous-mêmes heureux, j'en suis convaincu. Depuis longtemps, je désire faire partie de cette armée chargée par Notre Seigneur lui-même de voler à la conquête du monde entier. Ma part d'action sera petite sans doute, dans ces luttes et ces combats de chaque jour; mais si Dieu jette les yeux sur ma faiblesse, j'irai où sa voix m'appèllera, où me conduira sa main. S'il me commandait d'aller annoncer son nom au fond du dernier des déserts, je partirais heureux et fier après avoir reçu votre dernière bénédiction."

Vivement intrigué par cette lettre, son père vint le voir. L'abbé Vital ne crut pas devoir dissimuler ses projets. Monsieur Grandin fit bien quelques objections, parla des privations à redouter, des frais à prévoir, de supplices à endurer peut-être, etc. L'abbé Vital résolut facilement toutes les objections et rassura la tendresse paternelle. Monsieur Grandin partit, méditant les paroles de son fils : "Puisque Dieu est partout, ne faut-il pas qu'il soit partout connu et adoré ?" Son sacrifice n'était pourtant pas encore fait, et quelques semaines après, il revint à la charge. Mgr Grandin racontait ainsi les derniers assauts de l'amour paternel : "Mon père habitait alors à cinq lieues du Mans, avec deux de mes sœurs. Quelques semaines après la confidence que je lui avais faite, il revint

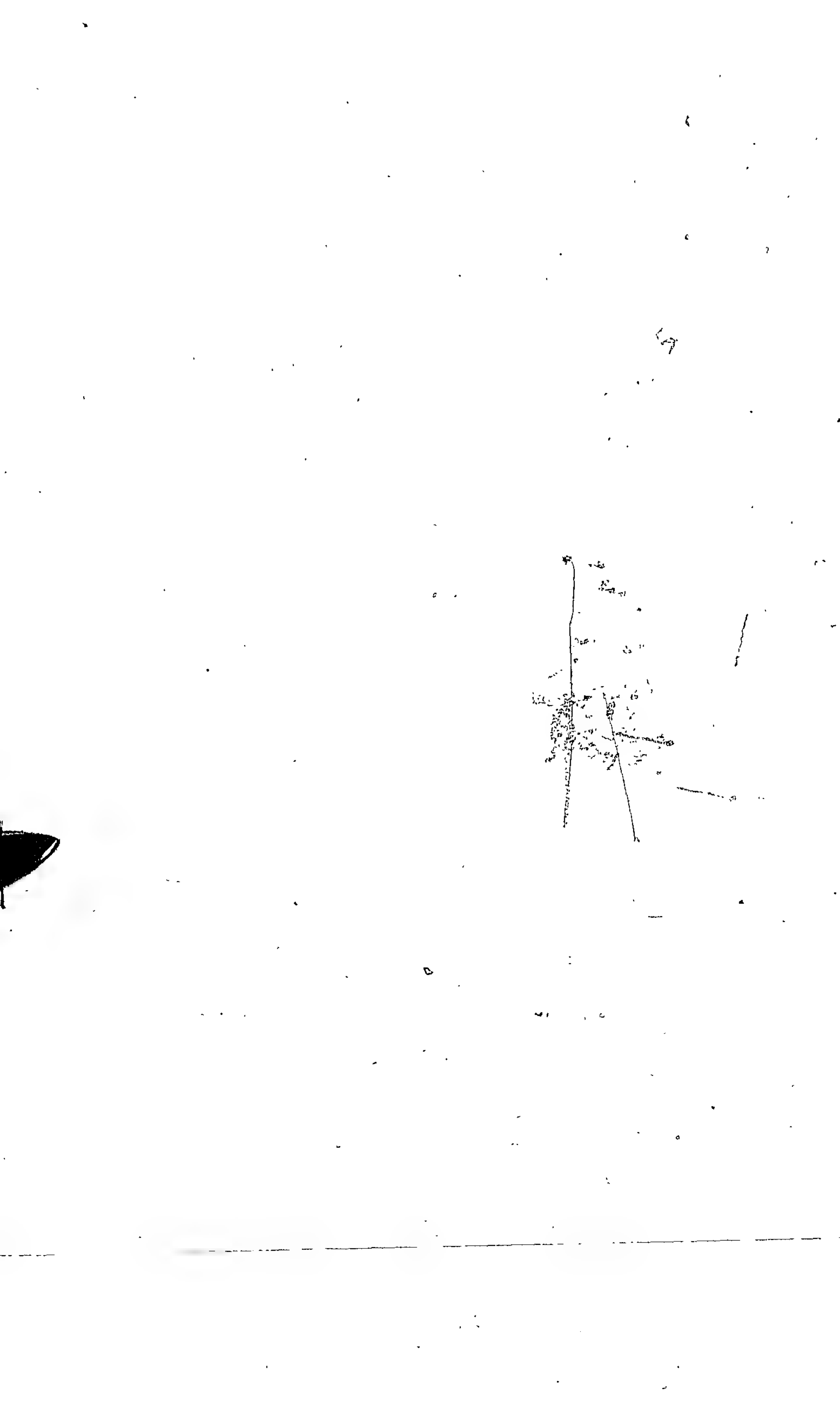
avec de nouveaux arguments. Lui aussi avait consulté, et il m'apportait les réflexions d'un curé qu'il me nommait. Ce curé donc lui avait dit : " Votre fils va faire une bêtise. Malgré " sa jeunesse, il est déjà bien connu à l'évêché et serait plus tard " avantageusement placé. Il aurait une belle boule à jouer, s'il " savait s'y prendre." Et mon pauvre père venait donc, au nom de ce curé, qui se disait notre ami, me demander s'il n'était pas sage de penser à mon avenir et de bien jouer ma boule. Pitié ! Un prêtre parler ainsi à mon père dans les circonstances où, lui et moi, nous nous trouvions ! *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.*"

Monsieur Grandin courba généreusement son front chrétien devant l'appel de Dieu; mais son pauvre vieux cœur était en sang.

Toujours semblable à lui-même, l'abbé Vital termina son année de philosophie, dans l'humilité amie du silence, se préparant avec simplicité aux suprêmes sacrifices.







CHAPITRE II

1851-1854

Séminaire des Missions étrangères—Congrégation des Oblats de Marie Immaculée—Notre-Dame-de-l'Osier—Noviciat—Mgr Taché—Oblation perpétuelle—Scolasticat à Marseille—Ordination—Obédience pour l'Amérique du Nord—Adieux à sa famille—Départ—Lettre touchante—Consultation du médecin.

Le 21 septembre, il va frapper à la porte du séminaire des Missions étrangères, à Paris.

Pour se donner au Christ, on ne dépouille pas son cœur et l'âme délicate et tendre de l'abbé Grandin saigna douloureusement de la plaie du sacrifice.

" Voilà bien des années que je suis missionnaire, écrivait l'Evêque près de cinquante ans plus tard, j'ai eu en partage une vie bien agitée et bien dure. En toute vérité, de toutes mes peines et difficultés, aucune ne peut être, selon moi, comparée au départ et à la séparation. On ne s'habitue pas à ces choses-là. Quand je suis parti pour la première fois, j'étais convaincu que je ne reverrais les miens qu'au ciel. La divine Providence a permis qu'il en fût autrement. J'ai revu trois fois mon vieux père, cinq ou six fois ceux de mes frères et sœurs qui restent. Toujours j'ai dû déserter pour échapper aux adieux. Vraiment le bon Dieu m'a pris en pitié en m'enlevant ma bonne mère."

Dès son arrivée, il écrit à son père : " Monsieur Sébaux m'a fait bien plaisir. Il m'a dit que vous aviez courageusement fait votre sacrifice. Oh ! que vous avez raison de ne pas compter avec le bon Dieu ! Priez souvent pour votre pauvre Vital afin que je devienne un saint prêtre. Dans le diocèse du Mans, missionnaire aux Indes ou en Chine, je dois être un saint, et je suis si éloigné de l'être ! "

A sa sœur Mélanie, qui se plaignait de la séparation, il offre des consolations spirituelles : “Pourquoi, dis-tu, m'avoir si bien caché ce départ ? Pour épargner ta sensibilité et la mienne, ma bien chère sœur. Notre séparation eut été trop déchirante. Tout en regrettant notre éloignement, offrons ce sacrifice à Dieu avec résignation et demandons-lui la grâce de nous réunir près de lui pour ne plus jamais nous séparer.”

Celui qui fut le plus, non pas contrarié, mais désagréablement surpris, fut le vicaire de Saint-Loup.

L'abbé Jean nourrissait lui aussi, depuis longtemps, en secret, le désir des missions étrangères. Il comptait sur Vital pour le remplacer, prendre les charges de la famille, et c'est beaucoup dans cette espérance qu'il avait eu tant à cœur son éducation. C'était un projet entretenu, caressé depuis longtemps ; et voilà que le jeune frère prenait la réalité et lui laissait le rêve !

“ Mon bon frère, lui écrivait le séminariste, les angoisses de la séparation ont fait une plaie profonde à ton cœur comme au mien. Que Dieu te récompense de ton dévouement ! Comment oublier jamais tout ce que tu as fait pour moi ? ”

L'abbé Vital se trouvait à l'aise dans cette maison, où tout lui rappelait la vie du missionnaire. La salle des martyrs, les cérémonies du départ le touchaient profondément, et il racontait avec émotion, à son frère et à monsieur l'abbé Sébaux, les fêtes qui allaient si bien à son cœur.

Il rencontrait là une pléiade d'apôtres et de futurs martyrs : le vénérable Théophane Vénard, le bienheureux Chapdelaine, à qui il eut le bonheur de servir plusieurs fois la sainte messe, monsieur l'abbé Theurel, devenu évêque d'Acanthe et vicaire apostolique du Tonkin occidental, etc., etc.

Cependant, ce n'était pas dans cette sainte société que Dieu le voulait.

Dans les premiers jours de décembre, on lui remit une lettre de monsieur l'abbé Sébaux. Les lettres de son protecteur et ami lui apportaient toujours une grande joie. Par esprit de sacrifice l'abbé Vital voulut en remettre la lecture au lendemain. Hélas ! le lendemain, il fit bien une autre pénitence ! Monsieur l'abbé Sébaux l'informait qu'il fallait quitter cette maison où il était si heureux. "Messieurs les directeurs seraient très heureux de vous admettre, lui écrivait-il, ils vous estiment, mais ils voient, dans votre défaut de langue, une immense difficulté pour apprendre les langues orientales et une impossibilité pour vous déguiser. Courage ! cher ami. Votre place est toujours au séminaire du Mans, à moins que vous ne préfériez frapper à d'autres portes. Il y a, même à Paris, des congrégations de missionnaires."

Son cœur fut brisé. Fallait-il donc renoncer à ses ardentes aspirations ? Quelle impitoyable douleur !

C'est cependant par cette nouvelle épreuve que la Providence allait aplanir les voies au futur missionnaire.

"J'allai trouver, racontait-il plus tard, monsieur le supérieur, qui était aussi mon directeur, pour lui dire ma peine. Il me parut aussi désolé que moi et sa peine ne fit qu'augmenter la mienne. Lui ayant parlé, incidemment, d'un de mes condisciples qui venait d'entrer chez les Oblats, — c'était le Père Fouquet, — il m'engagea à formuler une demande.

"Vous n'êtes pas à la porte, ajouta-t-il ; restez ici jusqu'à ce que vous ayez reçu une réponse ou pris une décision."

L'abbé Vital ne connaissait pas les Oblats ; il n'en formula pas moins sa demande d'admission.

Son chagrin, mais aussi sa résignation éclatent dans les lettres qu'il adressa à sa famille.

L'abbé Jean le pressait de rentrer au séminaire du Mans. Il voyait dans l'insuccès de son jeune frère un signe de la Pro-

vidence. « C'est moi, disait-il, qui dois me consacrer aux missions étrangères. Reviens, je prendrai ta place. »

Enfin une réponse favorable arriva le 15 décembre, et l'abbé Vital quitta le séminaire de la rue du Bac. L'impression qu'il laissa chez ses condisciples, dans ce rapide séjour de deux mois, n'a pas été oubliée. L'un d'eux, M. Delpech, supérieur actuel du séminaire, nous disait naguère : « Nous ne pouvions comprendre la décision de messieurs les directeurs. Manifestement Dieu avait ses vues. » Monsieur Delpech nous écrivait encore dernièrement : « Tous ceux qui l'ont connu ici ont gardé, pour ce digne prélat, la plus cordiale affection, et, de son côté, il nous est resté attaché jusqu'à son dernier jour. »

La congrégation des Oblats de Marie Immaculée, fondée en 1815, par Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, avait pour but d'évangéliser les pauvres et les âmes les plus abandonnées, surtout par les missions et les retraites. Déjà, elle avait traversé les mers. Dans l'Amérique du Nord, dans l'île de Ceylan, dans l'Afrique du Sud, les Oblats avaient dressé leurs tentes. Si Mgr de Mazenod avait confié sa barque apostolique à l'Etoile des mers, ce n'était pas pour rester sur le rivage.

L'unique noviciat de la congrégation était alors à Notre-Dame-de-l'Osier, charmant pèlerinage du Dauphiné, plein de poésie, vrai foyer de vie chrétienne et religieuse.

C'est là qu'arrivait, le 21 décembre, monsieur l'abbé Grandin, après un voyage pénible. On aurait dit que l'enfer le poursuivait : accidents de voiture, difficultés sur le bateau à vapeur, presque un naufrage, etc.

Le Père Maître des novices le reçut avec beaucoup d'affection et lui plut beaucoup. C'était le Père Richard qui fut d'ailleurs, quelques semaines après, remplacé par le R. P. Vandenberghe, religieux dont la rectitude du jugement et la tendresse du cœur étaient réhaussées par une haute vertu. L'abbé

Grandin prit l'habit le 28 décembre 1851, veille de la fête des saints Innocents, et commença immédiatement son noviciat.

Pour la plupart, le noviciat est le plus beau temps de la vie religieuse. Il n'en fut pas ainsi pour le frère Grandin. Son insuccès imprévu aux Missions étrangères l'avait tellement épouvanté qu'il se regardait comme l'oiseau sur la branche. " C'est que les départs n'étaient pas rares, écrivait-il plus tard. Exerçant la charge de linger, il arrivait plusieurs fois qu'au moment de partir pour une promenade, le Père Maître me disait : " Vous n'irez pas en promenade, vous ferez la malle d'un tel et " vous le conduirez à Vinay." C'était la petite ville voisine. Je me disais tristement : A quand mon tour ? "

Un autre grand sujet de tristesse furent les anxiétés de ses parents, et, dès le début, le silence de ses frères. Il les voyait vivement affectés, presque irrités de son départ et son cœur en souffrait. Il leur écrit les lettres les plus touchantes, leur parle de résignation, de son affection profonde, les supplie d'oublier la peine qu'il a pu leur causer.

Les lettres vinrent pleines de larmes, mais de larmes résignées. " Oh ! mes chers parents, leur répondait-il, que vous avez raison de ne pas calculer avec le bon Dieu ! Vos lettres m'ont fait beaucoup de plaisir et beaucoup de peine : beaucoup de plaisir, parce que j'ai reconnu votre bon cœur dans ces lignes baignées de larmes, et je ne saurais vous exprimer tout le bonheur que m'a apporté la nouvelle de votre générosité pour le bon Dieu. Beaucoup de peine, parce que vous n'osiez pas me dire vos anxiétés et vos embarras. Pourquoi ne pas m'écrire alors que vous avez de tristes nouvelles à m'annoncer ? Je suis heureux de les connaître pour les ressentir moi aussi. Oui, le bon Dieu aime bien notre famille puisqu'il nous permet de prendre part à ses souffrances.

" De grâce, ne prenez pas votre Vital pour un ingrat. Je ne

sais vraiment si je passe une heure entière sans penser à vous, sans prier pour vous."

Son année de noviciat sera bien une prière incessante pour ses parents. Il le leur écrit souvent. Son cœur est inépuisable quand il dit sa reconnaissance à son père, à ses frères Jean et Frédéric, quand il prêche la résignation à ses sœurs, quand il recommande la prière et la fréquentation des sacrements à ses autres frères, Florent, Modeste, etc. Florent avait montré un moment de mauvaise humeur au départ de Vital; il se dédommagera, plus tard, en donnant à l'Eglise trois de ses fils, dont un missionnaire pour l'Amérique du Nord.

L'année du noviciat s'écoula, partagée entre la prière, la méditation, les examens de conscience, le travail manuel. Comme les autres, le frère Grandin balaya les corridors, lava la vaisselle, bêcha le jardin, nettoya la batterie de cuisine, éplucha les légumes.

Habitué qu'il était par sa première éducation à une existence dure, les austérités de la vie religieuse ne pouvaient l'effrayer.

Il donna son premier sermon au réfectoire, avec une grande appréhension. Le sujet qui lui avait été assigné, la Propagation de la Foi, allait cependant bien à son cœur. Quand il eut fini, le R. P. Burfin, supérieur, lui fit, de sa place, quelques remarques sur la composition du discours, et ajouta: "Mon cher frère, ne craignez pas, votre prononciation ne vous nuira ni en France, ni même au fond de l'Amérique." "Voilà ce que j'attendais, écrit le novice. Si le Père supérieur m'eût dit que ma voix n'était propre qu'à se faire entendre en France, je n'aurais pas été flatté, je vous l'assure."

Une visite vint jeter une note de vif intérêt dans l'année du noviciat. Mgr Taché, coadjuteur de Saint-Boniface, jeune missionnaire de 28 ans, sacré récemment par Mgr de Mazenod, fit une visite à Notre-Dame-de-l'Osier. Il était accom-

pagné de deux Pères oblats, originaires du Mans, les RR. PP. Rémas et Végreville, qui devaient s'embarquer avec lui pour l'Amérique du Nord. Dans le cours d'une récréation, Mgr Taché, apprenant que le frère Grandin était du même pays que ses deux compagnons, l'invita à aller les rejoindre. Le jeune évêque pouvait-il penser, alors, que ce novice deviendrait son coadjuteur, son frère dans l'épiscopat, son meilleur ami et son meilleur conseiller ?

Les conversations de Mgr Taché enflammèrent le cœur du frère Grandin. Il rendait compte de son enthousiasme à ses parents et ajoutait : "Je vous assure que, si j'allais dans cette mission, je ne regretterais ni la Chine, ni le Tonkin." Sa santé semblait s'améliorer et le rendre apte aux labeurs qu'il ambitionnait.

Le noviciat touchait à sa fin. Le 15 décembre, il écrit à son frère, l'abbé Jean : "Je n'ai plus que quinze jours pour me préparer à mon oblation. Ce sera, je l'espère, le premier janvier que j'aurai le bonheur de me consacrer entièrement à Dieu. Je recevrai le nom d'Oblat de Marie Immaculée, le jour où Notre Seigneur a reçu le nom de Jésus, le jour où il a versé les premières gouttes de son sang pour mon salut. Pour le salut des âmes, moi aussi, je devrai me sacrifier tout entier.

"Tu ne peux te faire une idée de mon bonheur : moi, en quelques jours, être l'Oblat de Marie !

"Pourtant je me sens effrayé; j'assume de terribles obligations. Le nom d'Oblat que je dois porter dit assez ce à quoi je m'engage. Je dois être une victime, et une victime non pas d'un moment, mais de tous les jours. C'est bien ce que signifie aussi la croix que l'on me suspendra au cou et qui, à chaque instant, me rappellera que la vie de l'Oblat est une vie de sacrifice et d'immolation continuelle... Jusqu'à présent les martyrs manquent à notre congrégation. Si je pouvais avoir

le bonheur d'être le premier Oblat martyr ! qüelle joie pour moi ! quel honneur pour toi, mon bien cher frère ! ”

Le 1er janvier 1853, il émet ses vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté, d'obéissance entre les mains du R. P. Burfin.

Peu de jours après, il était envoyé au grand séminaire de Marseille pour y continuer ses études théologiques.

Les frères scolastiques oblats suivaient alors, dans cette ville, les cours du grand séminaire, mais avaient une direction spéciale, conforme à leur vocation.

Le frère Grandin se mit avec ardeur à l'étude. Sans être métaphysicien et sans se passionner pour les subtilités, il aimait la théologie.

Ce qui le distinguait, c'était le bon sens, “ ce grand maître de la vie humaine,” comme l'appelle Bossuet.

Les âmes ! les âmes ! c'était pour elles qu'il étudiait, pour leur donner plus de lumière. Toute sa théologie tournait vers elles. Etudier pour la stérile jouissance de connaître, était loin de sa vertu.

Le religieux se développait, en lui, plus encore que le théologien. Tous les témoignages redisent son esprit de foi, de recueillement, son observation rigoureuse du règlement, son austérité.

Il reçut successivement, des mains de Mgr de Mazenod, la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat.

Il ne manquait plus, au futur missionnaire, que la couronne du sacerdoce. Prêtre ! il l'était même avant que l'évêque lui eût imposé les mains, tant il en avait l'esprit et le zèle ! “ Cher à ses condisciples, cher à ses maîtres, il était prêtre longtemps avant d'avoir reçu l'honneur du sacerdoce.” Ces paroles de saint Grégoire de Nazianze, célébrant saint Basile, dépeignent aussi le frère Grandin dans la fleur de ses 24 ans.

Ses supérieurs ne jugèrent pas à propos de prolonger plus

longtemps le stage d'un religieux si profondément animé de l'esprit apostolique. Il fut prévenu officiellement de se préparer au sacerdoce pour partir bientôt pour les missions de l'Amérique du Nord.



LE PÈRE GRANDIN (1854)

“ Dans deux jours, chers parents, je vais entrer en retraite, et savez-vous pourquoi ? Pour recevoir, moi, pauvre Vital, les honneurs les plus grands que Dieu puisse faire à l'homme. Je suis tout à la crainte et tout à la gloire : à la crainte, parce que quand je m'examine, je me trouve bien misérable; à la joie, parce que je sais que Dieu aime et chérit surtout les petits et les humbles, et parce que, depuis longtemps, je me suis bien décidé à me sacrifier tout entier pour lui ! ”

Ce fut encore Mgr de Mazenod qui lui imposa les mains, et le 24 avril 1854, dimanche de la Quasimodo, il montait au saint autel, assisté du R. P. Fabre, supérieur du grand séminaire, et qui devait être le second supérieur général de la congrégation des Oblats.

Son rêve d'enfant était réalisé. Il était prêtre !

Le Père Grandin eut un moment la pensée de quitter l'Europe sans voir sa famille. Sa sensibilité redoutait tant les adieux définitifs !

L'abbé Jean en écrivit à Mgr de Mazenod. Celui-ci, supposant que le Père Grandin agissait ainsi par esprit de mortification, fit appeler le R. P. Modérateur : " Je n'aime pas, dit-il, les mortifications qui mortifient les autres. Que ce jeune Père aille voir sa famille."

Frères et sœurs lui firent fête. Monsieur Grandin, père, ne cessait de pleurer de joie. Faisant allusion aux désirs de son fils Jean, pour les missions étrangères, il disait dans une réunion de prêtres : " Messieurs, j'aime bien mes deux abbés, mais j'aime mieux les voir prêtres et partir pour les missions lointaines que de les voir tous les deux préfets de la Sarthe et de la Mayenne."

M. l'abbé Sébaux revit son protégé avec une joie indicible.

Le Père Grandin chanta sa première grand'messe dans l'église de Saint-Loup-du-Gast, où son frère était vicaire. Ce fut une vraie fête pour la paroisse et pour le vieux curé, M. Blanchard, que le séminariste d'autrefois avait si bien soigné. La famille du nouveau prêtre était présente avec les prêtres du voisinage. Monsieur le curé doyen d'Ambières prononça le discours de circonstance qui fit couler bien des larmes. C'est à la suite de cette cérémonie, que M. de Lozé, député de la Mayenne, disait aux prêtres présents, en l'absence du jeune missionnaire : " Ce jeune prêtre me semble taillé pour devenir

quelqu'un. Je ne serais pas étonné si, dans six ou sept ans, nous avions le plaisir de le revoir évêque." Quelques années plus tard, les parents et amis se rappelaient avec plaisir la prophétie du bon monsieur de Lozé.

Plusieurs jours se passèrent dans les appréhensions du départ. Un nuage de tristesse planait sur la maison, et toutes les pieuses industries du jeune missionnaire ne pouvaient le dissiper. " Oh ! écrivait le Père Grandin, que ces adieux sont durs ! Je me croyais plus fort ! "

Il demanda, à son vieux père, de le bénir, il embrassa les siens et il partit. L'abbé Jean voulut accompagner son frère jusqu'au Havre, et l'installa dans sa cabine.

La sirène hurla son signal lugubre. Les deux frères tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Il fallut se séparer. Les déchirements de la séparation, l'affection des deux frères, les incidents de voyage, tout est fidèlement décrit dans cette lettre que le Père Grandin écrit à l'abbé Jean, dès son arrivée en Amérique, le 28 juin 1854. " En arrivant dans ce nouveau monde où j'espère me dépenser et mourir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, je te dois ma première lettre, sachant d'ailleurs que tu en feras part à toute la famille. J'ai trouvé ici des pères et des frères qui m'ont reçu à bras ouvert et qui s'efforcent de cicatriser les plaies de mon pauvre cœur. Que j'ai souffert en vous quittant ! Combien j'ai été heureux de t'avoir auprès de moi pour m'aider à consommer mon sacrifice !

" Déjà, à mon premier départ de la famille, voilà près de quatre ans, toi, si opposé d'abord à ma résolution qui devait retarder ou détruire tes pieux projets, tu voulus bien, quoiqu'il t'en coûtât beaucoup, me céder ton droit d'aînesse. Je me rappelle encore tes paroles et tes larmes. Enfin dans la chambre de M. Sébaux tu voulus bien me dire *fiat !*

" Toi, mon guide, mon professeur, le plus tendre des frères,

après avoir fait le sacrifice de tes projets, le sacrifice de ma pauvre personne, tu fus le consolateur de la famille, fis les préparatifs du départ. Que dis-je ? tu dus être mon pauvre consolateur, car je ne pouvais m'arracher des bras de ceux que j'aimais tant !

“ Dans cette dernière séparation, tu t'es surpassé. C'est toi qui as consolé et raisonné la famille. Tu m'encourageais, tu me félicitais, tu me chantais le beau cantique du départ, tu m'accompagnais partout comme un père, tu simulais la gaieté. Ensemble, nous nous rendîmes aux pieds de Notre-Dame de la Délivrance pour demander à cette bonne Mère la force et le courage dont nous avions besoin. Après ce pèlerinage, toujours sous ton égide, je fis le premier essai sur mer, en nous rendant au Havre. Puis-je oublier tes préoccupations, tes soins, tes larmes pendant cette petite traversée où le mal de mer me tortura tout le temps ?

“ Enfin au Havre, c'est toi qui dois me consoler, m'égayer en visitant le bateau, et en m'installant dans ma cabine. Avant le départ, tu as la bonne pensée de m'arracher au tumulte des voyageurs et des matelots, pour me conduire dans une église voisine. Là, dans une petite chapelle de la Sainte Vierge, tu te mets à genoux pour me demander ma bénédiction, tu me bénis à ton tour; nous nous embrassons.

“ La cloche du navire nous appelle en toute hâte. Tu eus de la peine à t'arracher de mes bras quand il te fallut quitter le bord. Sur le pont, je te suivis des yeux sur la jetée, jusqu'en pleine mer. C'est alors que, ne pouvant plus y tenir, j'entrai dans ma cabine pour pleurer et sangloter tout à mon aise.

“ Me voici dans ma nouvelle patrie après une heureuse traversée. Sois maintenant sans inquiétude à mon sujet, bien cher frère; prie seulement pour moi, et de grâce, reste au pays pour être le conseil et l'appui de la famille; console surtout notre bon et vieux père; enfin sois l'ange gardien de tous les nôtres.

" Puis-je oublier notre bon et cher Frédéric ? Te souviens-tu quand j'allai lui faire mes adieux, en ta compagnie ? Il semblait croire que, toi aussi, tu devais me suivre aux missions. Il nous dit à tous les deux : " Mes chers amis, puisque le bon " Dieu vous appelle, partez, car vous n'êtes pas prêtres pour la " famille, mais pour procurer la gloire de Dieu et le salut des " âmes. Puisqu'il y a plus de bien à faire à l'étranger et plus " d'âmes à sauver, il ne faut pas hésiter à nous quitter. Quant " à notre cher père, soyez sans inquiétude, j'en prendrai soin; " suivez donc sans crainte la voix du bon Dieu. Je vous " demande seulement de bien prier pour moi et ma petite famille; " je ne pense pas assez à Lui, accablé que je suis de préoccupa- " tions." Tous ces souvenirs intimes sont pour moi une immense consolation. Ma lettre est bien longue, trop longue; mais quand je parle de ceux que j'aime, je ne puis en finir..."

Quand il fut question d'envoyer le Père Grandin dans les rudes missions de l'Amérique du Nord, Mgr de Mazenod fut vivement préoccupé de la faible santé du candidat. Le docteur, consulté, déclara que la constitution du jeune missionnaire était dans un tel délabrement qu'il lui serait à peine possible de supporter l'épreuve de la traversée.

Les hésitations de l'évêque tombèrent devant les ardentes aspirations et les dispositions exceptionnelles de l'élu.

Avant de voir le Père Grandin à l'œuvre de l'apostolat, il est absolument nécessaire de bien connaître le pays qui va devenir le théâtre de son zèle.



CHAPITRE III

Le Canada—Politique de la France—Acte de Confédération de 1867—Le grand Nord-Ouest—De la Vérandrye—Compagnie de la baie d'Hudson—Compagnie du Nord-Ouest—Les Métis—Les Sauvages—Mgr Provencher—Les Pères Oblats—Mgr Taché.

Le 16 juillet 1534, Jacques Cartier, parti de Saint-Malo avec deux vaisseaux, débarquait sur les côtes de la Gaspésie, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, et prenait possession, au nom du roi François Ier, du pays qu'il désignait sous le nom de Nouvelle-France, ou Canada, nom que lui donnaient les Sauvages. (1)

Nous ne pouvons reconter ici la grande épopée de la colonisation du Canada, les guerres incessantes que la jeune colonie dut soutenir contre les Iroquois et contre les Anglais.

Le 10 février 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre les immenses territoires que Voltaire appelait dédaigneusement "quelques arpents de neige." A la suite de ce traité, les Français possédant quelques ressources, les fonctionnaires, les négociants, retournèrent dans la mère-patrie; et il ne resta au Canada que 63,000 habitants de notre sang, la plupart cultivateurs ou petits commerçants, qui, groupés autour de leurs prêtres, résistèrent, dès le premier jour, à toute tentative d'assimilation avec les vainqueurs, et surent, non seulement garder pour la France et léguer à leurs descendants le plus vif amour pour l'ancienne métropole, mais conquérir peu à peu, et sans aucun secours, la place qui leur est due sur ce sol arrosé du sang de leurs ancêtres.

Deux mois avant la signature du fatal traité de Paris

---

(1) Le mot *Canada* est un mot iroquois qui signifie *amas*, ou *groupe de cabanes*.

(novembre 1762), le roi de France avait cédé la Louisiane à son cousin d'Espagne "purement, simplement et sans aucune exception... et par le pur effet de la générosité de son cœur." (1) D'un coup de plume, la France était dépouillée d'un domaine s'étendant du golfe du Mexique aux grands lacs du Saint-Laurent, des bords du Mississipi aux Montagnes Rocheuses et aux rives de l'Océan Pacifique !

Le traité de Paris fut, pour les 63,000 Français restés au Canada, le signal d'une véritable lutte pour l'existence.

En dépit de la nombreuse émigration qui se précipitait de la Grande-Bretagne vers le nouveau pays, deux choses maintinrent chez les colons français le souvenir de leur nationalité et de leur race : la conservation de leur langue et de leur religion.

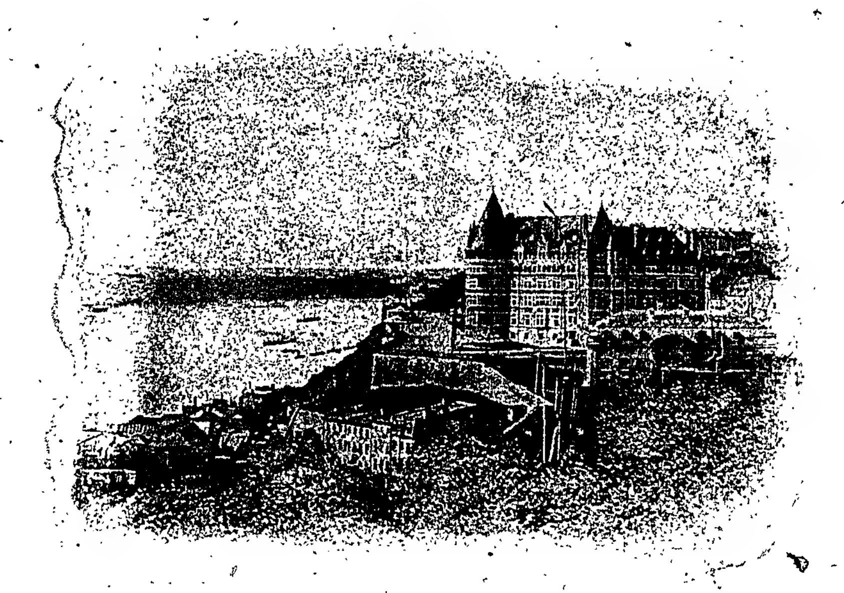
La France, en 150 ans de domination effective, n'avait envoyé au Canada que dix mille colons à peine, dont descendent en droite ligne les 2,000,000 de Canadiens-français de l'Amérique anglaise, et le 1,228,000 des Etats-Unis. (2)

Oui, il faut le dire, les entreprises françaises en Amérique furent conduites avec une légèreté et une mesquinerie déplorables. Cent mille colons français implantés sur le continent de l'Amérique du Nord, au dix-septième et dix-huitième siècles, eussent assuré la domination de ce continent. Terres fertiles, population indigène insignifiante en nombre, facilités de pénétrer, par de magnifiques voies fluviales, au cœur même de cet

(1) Acte d'acceptation du traité secret de Fontainebleau du 3 novembre 1762. Gayarré. Histoire de la Louisiane, t. II. p. 98.

(2) C'est ce qui a permis à un laborieux chercheur, M. l'abbé Tanguay, de réaliser un curieux travail. En compulsant les régistres des anciennes paroisses il a pu reconstituer la généalogie de toutes les familles canadiennes-françaises jusqu'aux premiers colons du pays. Grâce à ce volumineux dictionnaire, fruit de patientes recherches, le peuple canadien présente cette particularité unique de posséder le livre d'or complet de sa nationalité remontant au premier jour de son histoire.

immense domaine; tous les éléments du succès semblaient se réunir en faveur de la colonisation française. L'imbécillité du souverain, le sot dédain des quelques philosophes qui dirigeaient alors l'opinion publique, en décidèrent autrement. Dans les "quelques arpents de neige" que la France abandonna, la race anglo-saxonne a su se tailler un empire autrement durable et plus important que l'empire un moment réalisé de la République



CHATEAU FRONTENAC, QUÉBEC

et du premier Napoléon. La Confédération du Canada, à elle seule, mesure 3,676,946 milles carrés de superficie (1) ; l'Europe entière n'a que 3,800,000 milles !

Mais si, en Amérique, le gouvernement de la France est resté infiniment au-dessous de sa mission, le colon laissé là-bas a

(1) Et Le district de Franklin dont la superficie est inconnue, n'est pas compris dans ce total.

été, lui, bien supérieur à tout ce qu'on en pouvait attendre. Abandonné de sa mère-patrie, il ne s'est pas abandonné lui-même; il s'est raidi contre la langue anglaise, et la religion de l'Angleterre. Grâce à sa tenacité, grâce, surtout, à l'étonnante fécondité des familles franco-canadiennes, fécondité très supérieure à celles des immigrants britanniques, il a pu conserver, étendre même son influence, en dépit du flot montant de l'immigration étrangère.(1)

Depuis l'*Acte de la Confédération de l'Amérique du Nord* (1867); la population du Canada jouit de la liberté politique et religieuse. L'Angleterre a eu ordinairement pour principe de laisser la plus grande liberté d'administration à ses colonies. Mais, au Canada, cette liberté a pris de telles proportions qu'elle est devenue une véritable autonomie, presque une indépendance absolue; le mot fait à peu près seul défaut. En effet, depuis l'Acte de Confédération de 1867, le Canada a la haute main sur tous les services. Il possède un pouvoir exécutif, un parlement, un budget, une milice, un tarif douanier, auquel sont soumis les produits anglais comme ceux des autres nations; il peut même conclure des traités de commerce, sous réserve de sauvegarder les apparences diplomatiques. S'il n'a pas des ambassadeurs officiels à l'étranger, il a toutefois trouvé le moyen d'avoir un commissaire général non seulement à Paris, mais même à Londres, auprès du gouvernement de la métropole. Le roi d'Angleterre est représenté par un gouverneur-général qui reçoit les hommages, donne des fêtes, jouit de certaines prérogatives, (2) mais doit se tenir à l'écart et au-dessus des

---

(1) Il a été calculé que les Canadiens-Français doublent en nombre tous les 28 ans. Les familles ont une moyenne de 6 à 8 enfants. Parfois le nombre d'enfants, de même père et mère, atteint 25, et quand ce chiffre est dépassé, le 26e enfant est élevé, aux frais de la paroisse. —Lamothe, cinq mois chez les Français d'Amérique. Demanche, au Canada.

(2) Les ministres, peuvent être révoqués par le gouverneur-général.

partis politiques. Le nouvel Etat a pris le nom de Dominion ou Puissance du Canada. Il s'est octroyé un drapeau spécial en appliquant sur les couleurs anglaises les armes des provinces canadiennes.

Grâce à cette organisation fort ingénieuse, le Canada retire de cette situation tous les avantages que comporte la protection du pavillon britannique, sans en avoir les inconvénients. Non seulement la souveraineté morale de l'Angleterre est pour lui une source de force et de prestige, mais encore la flotte britannique, qui rayonne sur toutes les mers, est pour lui un appui précieux, et le fait que les représentants diplomatiques et consulaires de l'Angleterre sont également les siens, épargne au budget du Canada de lourdes charges. (1)

Notre intention n'est pas de faire ici un cours de droit administratif canadien. Contentons-nous de désigner la commune, dans cette organisation si vivace, comme en étant la base inébranlable, et l'ossature puissante, grâce aux libertés qui lui sont données et au sein desquelles elle s'épanouit et prospère dans une prodigieuse rapidité.

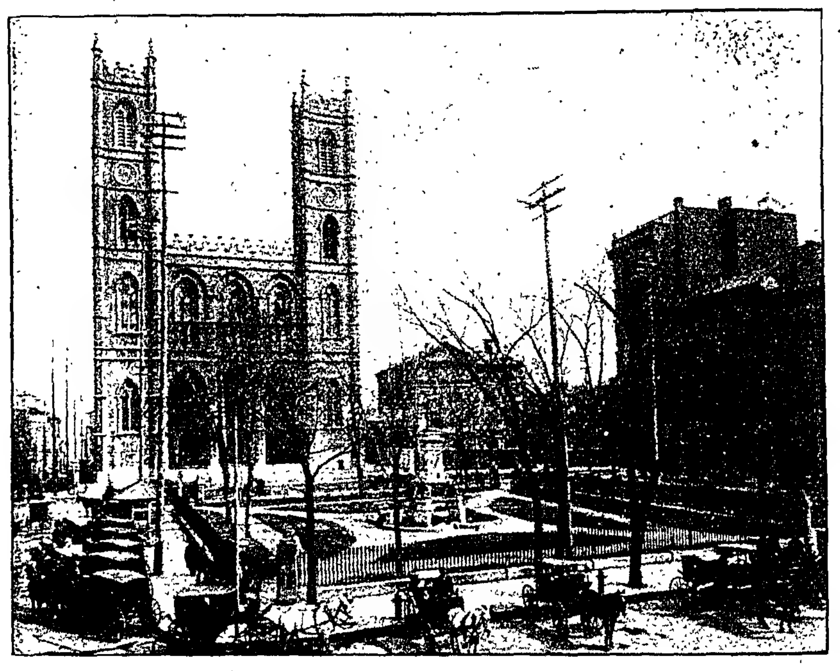
Là, point de langes dans lesquels étouffe l'enfant, point de tutelle préfectorale tracassière, étroite, mesquine, ayant pour phare la politique, la candidature officielle.

Là, les franchises communales sont souveraines !

« Le Canada, dit M. de Humbolt, a l'été de Paris et l'hiver de Saint-Pétersbourg. » Il ne faut pas s'en étonner puisque le pays s'étend depuis la même latitude que celle de Rome, en Italie, à la latitude de Cape North, en Norvège, et couvre à peu près la même superficie. Une partie du pays est sous l'atmosphère froide de la mer Glaciale, une autre partie ressent l'air humide de l'Atlantique, une autre jouit de la brise vivifiante du Pacifique.

(1) Au Canada, Demanche.

Les "quelques arpents de neige" ont beaucoup changé. Ce sont, aujourd'hui, de grandes plaines fertiles où les blonds épis, en août, couvrent la campagne; une terre prodigieuse de fécondité, des forêts aux richesses incalculables; des lacs immenses aux pêches bibliques, comme n'en connurent peut-être point les premiers âges de l'humanité; des fleuves monstrueux, nappés comme des mers, dont les rapides ne connaissent point d'obsta-



ÉGLISE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

cles; un peuple, enfin, puissant comme la nature qui l'a vu naître, âpre et chaud à la fois, pratique, fortement doué pour la vie, fier, actif, joyeux, en qui la race ne ment pas.

Qu'on nous pardonne ces détails préliminaires; ils ne seront pas inutiles à plusieurs pour l'intelligence du récit.

A l'époque dont nous écrivons l'histoire, la région un peu

connue du Canada ne s'étendait pas au-delà du bassin du Saint-Laurent.

Mais à l'ouest et au nord de la région des grands lacs se trouvaient d'immenses solitudes inexplorées. C'était un vaste continent mystérieux, de 2,903,000 milles carrés, se prolongeant à l'ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses ou plutôt jusqu'à l'Océan Pacifique, et au nord jusqu'à l'Océan Arctique, l'*America portentosa,* auraient dit les Anciens.

Les animaux à sang froid, les hibernants pouvaient-ils seuls vivre dans ces vastes contrées ? Quel en est le climat ? Quels furent les premiers explorateurs ? Quels en étaient les habitants ? C'est ce qu'il importe de bien connaître.

Un pays qui mesure plus de 1,500 milles du sud au nord doit avoir de grandes divergences de températures. L'hiver sera incomparablement plus long, plus rigoureux près du pôle, sur tout le parcours du fleuve Mackenzie, qu'à la rivière Rouge ou sur les bords de la Saskatchewan. La Crimée et la Finlande appartiennent au même empire et sont loin de bénéficier de la même température.

Le climat, il faut bien le remarquer, n'est pas seulement une question de latitude ou de longitude, mais dépend de la conformation du pays, de l'élévation au-dessus du niveau de la mer, de la position et de l'élévation des contrées environnantes, de la nature et de la température des courants voisins, etc. On sait que les deux petites îles de Jersey et de Guernesey, bien que rapprochées, n'ont pas le même climat.

Les rivages occidentaux de l'Europe ont, à latitude égale, une température certainement plus élevée que nos contrées du Nord-Ouest, et même que les rivages orientaux de l'Amérique.

Le midi de la France et le midi de la Province de Québec, Winnipeg et Paris n'ont pas la même température, et cependant le 45e degré, que l'on peut considérer comme la ligne médiane

du territoire laurentien et qui est celui de la frontière méridionale de la province, passe, en Europe, à travers le midi de la France, le 50e degré ne passe pas loin de Winnipeg et de Paris. La cause en est sans doute au mouvement général des eaux et des vents, et peut-être aussi, aux eaux échauffées du golfe mexicain, qui se dirigent vers les mers de France et des Iles Britanniques.

Nous insisterons souvent sur l'immense étendue du pays pour prévenir chez le lecteur une confusion que les récits des missionnaires pourraient produire dans son esprit. On doit se rendre compte que deux apôtres exerçant leur zèle dans le même pays, mais, à 900 milles de distance, peuvent se trouver dans des conditions très différentes de climat, de paysage, de confort.

Donc, dans l'extrême Nord, le climat est vraiment rigoureux. Au fort Anderson, latitude 68° 45, le thermomètre, en hiver, descendra facilement à 50° centigrades. Cette portion du pays ne sera jamais, sans doute, qu'une terre de chasse et de pêche. Les pâturages y sont insignifiants, le bois de qualité inférieure et de maigre venue. Cependant de vastes richesses minérales gisent au milieu de cette nature aride. Plus tard, grâce aux communications plus faciles, la désolation qui pèse sur cette terre semblera perdre de sa rigueur.

Dans la partie méridionale, la température est moins âpre quoique encore sévère. Durant les mois entiers d'hiver, le thermomètre donnera une moyenne de 30 degrés centigrades; mais le climat est sain, fortifiant.

A l'ouest des lacs Winnipeg et Manitoba, c'est l'immense Prairie, d'une étendue de plus de 100,000 milles carrés, jadis patrie du bison, véritable océan de fleurs et de verdure au printemps, de neige en hiver.

Au nord de la Prairie, s'étend une contrée fortement boisée.

A plusieurs centaines de milles, c'est la vraie forêt vierge, profonde, impénétrable, où le cyprès, l'épinette, le tremble, le bouleau, etc., s'entremêlent dans une grandiose lutte pour la lumière et pour la vie. Sur le versant des Montagnes Rocheuses on trouve des arbres géants.

Il faut tenir pour suspects les explorateurs en wagons-lits. Un publiciste osait écrire récemment que les Territoires du Nord-Ouest étaient dépourvus de forêts. Ce courageux touriste avait traversé la Prairie en *sleeping car,* après avoir probablement dormi jusqu'à Winnipeg, et de l'intérieur de son wagon, avait apprécié tout le Nord-Ouest !

Nous verrons, plus tard, que par le défrichement, le dessèchement des marais, le déboisement, le travail de l'homme fera de cette portion du pays qu'on appelle aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Assiniboia, l'Alberta, une partie même de l'Athabaska, un merveilleux pays de culture et d'élevage. Le climat lui-même semblera transformé.

Le voile qui couvrait ces régions ténébreuses venait d'être levé par de courageux explorateurs.

Depuis deux siècles, les peuples étaient poussés vers l'Ouest, cherchant, à travers l'Amérique, un passage vers les Indes et la Chine.

Les Anglais avaient tenté de s'ouvrir une issue par le Nord; et les Hudson, les Davis, les Baffin, les James faisaient d'importantes découvertes dans l'Océan Glacial.

Les Français s'avançaient à travers les terres. Mais le grand Ouest avait des dimensions plus étendues qu'on ne le soupçonnait, et l'on avait beau élargir le champ des découvertes, l'on n'arrivait pas à la Chine, pas même à l'Océan Pacifique.

En 1670, le roi Charles II, l'avant-dernier des Stuarts, avait octroyé à son cousin, le prince Rupert, et aux "aventuriers

d'Angleterre," ses associés,—ce sont les termes de la charte de concession,—le privilège de la traite des fourrures sur les côtes de la grande baie. (1) Cette association prétendait avoir surtout pour but, au début, de trouver un passage au Nord-Ouest vers les mers occidentales. Ce n'en fut pas moins l'origine de la

(1) Chouart des Groseillers avait eu l'honneur de bâtir le premier fort dans ce coin reculé de l'Amérique du Nord.

Cet explorateur, français d'origine, était arrivé tout jeune au Canada. Pendant plusieurs années, il demeura chez les Ursulines à Québec. La vénérable Marie de l'Incarnation parle de lui comme d'un jeune homme fort intelligent, doué d'un caractère énergique et entreprenant. S'étant familiarisé avec les langues sauvages qu'il parlait très facilement, il s'aventura de bonne heure dans de longues courses chez les Indiens.

Il s'associa, dans ses voyages, Pierre Radisson dont il épousa la sœur. Ce Radisson, né à Paris, était venu au Canada pour donner libre cours à ses goûts aventuriers.

Tous les deux hardis jusqu'à la témérité se rendirent en 1658 jusqu'au lac Supérieur dont ils parcoururent les alentours. En 1660, ils descendaient à Quebec suivis d'une prodigieuse cargaison de pelleteries. Cinq cents Indiens les accompagnaient dans leurs canots.

Après d'autres voyages jusqu'à la baie James, Des Groseillers partit pour Paris afin de soumettre ses plans à la Cour de France. Son séjour y fut de très courte durée. Quoique reçu avec politesse, il comprit bientôt qu'il n'obtiendrait que de belles paroles. Il revint à Quebec, fit encore plusieurs expéditions, et en 1665, nous le trouvons exposant ses plans à la Cour de Londres. Le prince Rupert le reçut avec bienveillance et fut tellement intéressé par le récit de l'explorateur qu'il voulut lui équiper deux navires pour le printemps de 1668. Les noms de ces navires étaient l'*Aigle* et l'*Incomparable*. Tel fut le succès de ce nouveau voyage à la baie d'Hudson, la cargaison des fourrures fut si magnifique que ce fut une révélation pour les marchands d'Angleterre. Il n'y avait plus de doute, la baie d'Hudson était une riche mine à exploiter; seulement il fallait, pour cela, une société bien organisée.

Plusieurs personnages importants de la Cour firent au roi Charles II la demande d'une charte leur concedant le privilège exclusif de la traite des pelleteries sur toutes les eaux coulant vers la baie d'Hudson. Cette charte fut octroyée au prince Rupert, le 2 mai 1670.

Telle fut l'origine de la fameuse Compagnie de la baie d'Hudson.

Quarante ans auparavant la charte octroyée par Louis XIII, en 1626, avait donné le territoire de la baie d'Hudson à la Compagnie de la Nouvelle-France; le Traité de Ryswick, en 1696 reconnut toute la baie d'Hudson comme appartenant à la France. Aucune tentative serieuse ne fut faite pour priver de ses privilèges la Compagnie de la Baie d'Hudson.

puissante compagnie de la Baie d'Hudson, qui établit son pouvoir d'abord sur toutes les terres arrosées par les eaux qui se jettent dans la fameuse baie, mais peu à peu chercha à pénétrer plus avant dans les terres, prétendant bien accaparer le monopole des pelleteries de l'Ouest.

D'autre part, le chevalier de Varennes de la Vérandrye, dans un voyage d'exploration, entrepris au nom de la France, voyage qui ne dura pas moins de quatorze ans, de 1731 à 1745, avait le premier parcouru les territoires compris entre les grands lacs et les Montagnes Rocheuses d'un côté, la Saskatchewan du Nord et le Missouri de l'autre. En quittant Montréal, de la Vérandrye était accompagné de trois de ses fils, de son neveu, M. de la Jemmeraie, du père Messaiger, jésuite, et d'une escorte de cinquante hommes. (1)

Quelle expédition de nos jours, même parmi les plus fameuses, pourrait entrer en comparaison avec cette odyssée de quatorze ans, couronnée par la découverte du grand massif central de l'Amérique du Nord ? Et cependant quel est l'écolier français qui ait jamais trouvé dans ses livres, ou entendu citer par ses professeurs, ce nom de la Vérandrye, bien digne cependant de prendre place à côté de ceux de la Pérouse, des Bougainville, des Hudson, des Franklin, des Stanley, des Livingstone, des de Brazza, des Marchand, etc. De la Véran-

(1) M. de la Jemmeraie était le frère de la vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.

Le P. Messaiger n'alla pas plus loin que le fort Saint-Charles. Incommodé par la rigueur du climat, il retourna à Montréal en 1733. Le P. Auneau qui le remplaça ne vit pas la rivière Rouge. Il fut massacré par les Sioux en 1786 dans une île du lac Lacroix.

Un troisième Jésuite, le P. Coquart, ne dépassa pas le fort de la Reine, aujourd'hui Portage des Prairies. " Des intrigues ourdies par la jalousie, dit de la Vérandrye, empêchèrent le missionnaire de continuer sa route avec moi." (Mémoires de la Vérandrye). Les Pères Jésuites, et c'est beaucoup, ont eu la gloire de sceller de leur sang les fondations de l'Eglise du Canada. Là comme partout ils ont uni à la blanche pureté de la doctrine la pourpre du sacrifice.

drye avait jeté les fondements de nombreux forts, échelonnés aux bords des lacs et des rivières, depuis les grands lacs Manitoba et Winnipeg, jusqu'aux prairies baignées par l'Assiniboine, la Saskatchewan. Des traiteurs français avaient établi, sur la Rivière Rouge et sur la Saskatchewan, plusieurs établissements appelés fort Bourbon, fort Dauphin, fort la Reine, en l'honneur d'une dynastie qui, en ce moment même, consommait l'abandon du pays découvert par ses sujets. Les deux puissances marchaient donc à la conquête des territoires du Nord-Ouest, les Français par la voie des grands lacs, et les Anglais par la mer du Nord, quand la cession du Canada à l'Angleterre (1763) vint porter un coup mortel aux agrandissements des fondations françaises dans l'Ouest.

Cependant la traite des pelleteries était un champ trop avantageux pour être abandonné, et bientôt un Anglais, Mr. Henry, s'aventura sur les traces qu'avaient laissées les voyageurs français. Il fonda la *Compagnie du Nord-Ouest*, composée d'actionnaires canadiens et surtout écossais. Cette compagnie étendit son commerce jusqu'aux postes les plus éloignés que les Français avaient fondés sous l'ancien régime, et atteignit la fameuse région d'Athabaska. Elle déniait énergiquement à la Compagnie de la Baie d'Hudson le droit d'étendre le monopole concédé par le roi Charles II au-delà des limites, assez vagues, du reste, que le traité d'Utrecht assignait aux possessions anglaises.

La Compagnie du Nord-Ouest comptait parmi ses membres des hommes remarquables, pleins de courage, doués pour les luttes et les aventures (1); mais celle de la Baie d'Hudson était

(1) Un des plus célèbres Bourgeois du Nord-Ouest fut Alexandre Mackenzie. Jeune encore, mais plein de courage et d'un caractère indépendant, il avait la passion des voyages et des découvertes. Dès son arrivée dans les *Pays d'en Haut*, il avait fait le rêve de découvrir ce fameux passage du Nord que l'on cherchait depuis longtemps, et d'atteindre l'Océan Glacial.

fortement organisée, et elle avait rencontré un puissant appui dans un seigneur écossais, lord Selkirk, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler.

La compétition entre les deux compagnies qui se disputaient le monopole de la traite dans l'extrême Ouest, engendra une véritable guerre. Les hostilités commencèrent par des dénonciations, des poursuites, des arrestations et des saisies, et elles finirent par des expéditions armées et des batailles. De déplorables excès furent commis de part et d'autre. Quoique la Compagnie du Nord-Ouest se donnât comme représentant exclusivement l'intérêt canadien, quoiqu'elle imposât à ses membres l'obligation de parler la langue française, la rivalité était simplement commerciale et non pas nationale (2). L'histoire des

C'était un projet des plus audacieux et dont il était impossible de prévoir toutes les difficultés et les dangers. Les Sauvages qui prétendaient connaître le pays assuraient que plusieurs hivers passeraient avant qu'il pût atteindre l'Océan, et qu'à son retour, ses cheveux auraient blanchi. Ils ajoutaient qu'aux bords d'une grande rivière qui coulait vers le Nord, il rencontrerait une race d'anthropophages pour lesquels il serait un mets succulent. Le froid, la faim, des navigations pleines de périls, des solitudes immenses, des forêts presque impénétrables et mille autres dangers étaient à redouter.

Mais rien ne put arrêter le hardi voyageur et ses intrépides compagnons dont quatre étaient Canadiens-français et un Allemand. Leur expédition ne dura guère plus de trois mois et fut couronnée d'un plein succès. Alexandre Mackenzie découvrit le grand fleuve qui porte aujourd'hui son nom et le parcourut jusqu'à l'Océan Glacial. C'était en 1789.

Quatre ans après, c'est l'Océan Pacifique que veut atteindre l'ambitieux Bourgeois. Le 9 mai 1793, il s'embarque sur la rivière la Paix, en route pour la mer d'Ivoire. Après des périls et des fatigues sans nombre, dans les Montagnes Rocheuses, il dut abandonner son canot, et s'aventurer à pied au milieu des rochers et des bois dans la direction du soleil couchant. Enfin le 22 juillet 1793, la grande mer de l'Ouest apparaissait à ses regards et Alexandre Mackenzie écrivait son nom sur les rochers du rivage.

(2) La Compagnie du Nord-Ouest ne fut dès le début composée que d'Anglais, et en 1804, sur quarante Bourgeois, il y avait trente-huit Anglais et seulement deux Français. Il en était de même des commis. Il est vrai que tous ses serviteurs etaient canadiens, mais ces employés subalternes ne faisaient pas plus partie de la Compagnie que les chasseurs sauvages qui venaient vendre leurs fourrures dans les postes de traite.

Si on a t sonner si haut ce titre de Français pour une compagnie marchande composée d'Anglais, c'était simplement pour obtenir les sympathi des Suvages. (L'abbé Dugas).

deux compagnies n'est guère connue qu'au point de vue mercantile. Aucune pensée de civilisation n'entrait dans leurs entreprises. Leur unique but était de faire la fortune de quelques individus. Les explorateurs, comme Mackenzie, recevaient des blâmes officiels. La Compagnie du Nord-Ouest aurait fini peut-être par triompher de sa rivale, mais pendant qu'elle poursuivait la lutte avec activité, ses agents en Angleterre signaient un traité d'union entre les deux compagnies sous le titre unique de " Compagnie de la Baie d'Hudson ". Ainsi renforcée et reconstituée, l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson put exercer sa souveraineté plus ou moins directement, pendant près d'un demi-siècle, sur une portion du continent américain presque égale à l'Europe entière.

Au point de vue de ses opérations commerciales, la Compagnie divisa le pays où elle se trouvait en quatre départements, comprenant le Canada Est, l'Ouest des Montagnes Rocheuses, la terre de Rupert, et enfin le Département du Nord qui nous occupe. Ce département renfermait dix districts : les districts de Mackenzie, d'Athabaska, de la rivière aux Anglais, de la rivière Saskatchewan, de Cumberland, de la rivière du Cygne, de la Rivière Rouge, du lac la Pluie, de la rivière aux Brochets, et enfin du district d'York. Chaque district comprenait un certain nombre de postes ou forts.

L'administration générale fut confiée à un gouverneur qui avait sous lui des Bourgeois (chief factors) chargés chacun d'un district, des commis, des traiteurs, etc., etc.; c'était une vraie féodalité et tous les services étaient subordonnés les uns aux autres. Le Bourgeois était revêtu d'une autorité absolue, (il en abusa quelquefois) ; le commis avait la garde du fort, et les marchandises étaient confiées à sa vigilance. Les traiteurs couraient la prairie à la rencontre des sauvages, montaient la garde autour des forts, et souvent avaient à se battre pour défendre

la propriété de la Compagnie. Il fallait compter en outre tout un monde d'employés : guides, interprètes, maîtres de poste, pilotes, rameurs, etc.

Grâce à une habile organisation, à une vigilante comptabilité, et à une stricte parcimonie, la Compagnie réalisait des dividendes énormes. Dans la seule année 1865, elle put exporter plus de 470,000 fourrures, dont 3,230 d'ours noirs, blancs, gris; 68,374 de castors; 17,495 de buffalos, etc.

La plupart de ces employés étaient choisis parmi les Canadiens-français. D'humeur toujours joviale, joliment aventurière, beaucoup consentirent à vivre dans ces vastes solitudes. Après quelques années passées au service de la Compagnie, ils épousèrent des femmes du pays, et de cette union naquit le métis. Le mot métis, en anglais, *half breed*, veut dire "l'homme moitié blanc, moitié sauvage," c'est-à-dire, ayant pour père un blanc et pour mère une femme sauvage.

Déjà les hardis trappeurs, dans les forêts vierges, ces infatigables coureurs des prairies, qu'on appelait *les voyageurs des pays d'en haut*, les Canadiens qui avaient suivi les premiers traiteurs après l'expédition de la Vérandrye, les employés de l'ancienne Compagnie du Nord-Ouest avaient contracté, eux aussi, de nombreuses unions parmi les tribus indiennes du nouveau territoire. Au commencement du dix-neuvième siècle, nous trouvons l'expression de " bois-brûlés," employée pour désigner les métis issus de ces alliances, race de vigoureux chasseurs qui, dès lors, forment une population à part. Un certain nombre d'employés écossais s'allièrent aussi avec des Indiennes et donnèrent naissance aux "métis écossais ou anglais", trois fois moins nombreux dans tout le Nord-Ouest que les métis français. (1)

Donc les employés des compagnies, après avoir accompli le temps convenu de leurs engagements, restaient, pour la plupart,

(1) Dans le Nord-Ouest, on prononçait autrefois métif et au féminin *métive*.

aux pays sauvages et s'unissaient à des femmes sauvages. Ils se faisaient facilement à cette vie, et sympathisaient avec leurs nouveaux compatriotes, dont ils avaient les filles pour épouses. Ils apprenaient vite les dialectes indiens, surtout la langue des Cris, avec lesquels ils avaient plus de rapport.

Grands, bien faits, forts, courageux, d'une constitution de fer, capables d'affronter tous les dangers, d'endurer toutes les fatigues, polis, dévoués et charitables, ces trappeurs canadiens formaient, à part, dans le Nord-Ouest, une race estimée et parfois redoutée. C'est dans ces existences mouvementées que les Finnimore Cooper, les Gustave Aymard ont trouvé ces types légendaires qu'ils ont immortalisés.

Les uns erraient à la poursuite des troupeaux de buffles qui peuplaient la Prairie. D'autres chargeaient les légendaires charrettes de la Rivière Rouge aux moyeux de bois, et transportaient les richesses de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les divers postes échelonnés jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses. D'autres enfin dirigeaient les berges de la même Compagnie et sillonnaient les rivières et les lacs jusqu'à l'Océan Glacial.

Sans autre patrie que les déserts et les forêts, le coureur des bois trouvait pleine de charmes son existence nomade et aventureuse.

A ma famille, à mon village,
J'ai dit adieu depuis trente ans;
Jamais, durant ce long voyage,
Je n'ai vu la face des blancs.

Ma carabine est ma compagne;
Je règne avec elle en tout lieu.
Dans la plaine et sur la montagne
Je n'ai d'autre maître que Dieu.

De l'Indien j'ai l'insouciance,
L'ouïe et l'intrépidité;
Pareil mépris de l'existence,
Pareil amour de liberté.

Que sont les brillantes parures
Dont s'enorgueillissent les rois
A côté des riches fourrures
Qui parent le Coureur des bois ?

J'ai pour sceptre ma carabine,
Le dôme des cieux pour palais,
Pour tapis, j'ai la mousse fine,
Pour trône les monts des forêts.

Là-bas, au fond de la prairie,
Les buffles paissent par troupeaux;
Pour mon vêtement, pour ma vie,
Je n'ai qu'à choisir les plus beaux.

Quand la neige des bois s'amasse,
Qu'on enfonce jusqu'au genou,
Je prends mes raquettes, je chasse
L'orignal et le caribou.

Lorsque l'ombre du soir arrive,
Je me fais un lit de sapin;
Couché près de la flamme vive,
Je rêve et dors jusqu'au matin.

Si je vois monter la boucane (1)
D'un camp sauvage à l'horizon,
Je vais m'asseoir dans leur cabane
Et partager leur venaison. (2)

(1) La fumée.
(2) L'abbé H.-R. Casgrain.

Les Métis furent le trait d'union entre la civilisation et la barbarie, le moyen terme entre l'homme blanc et l'homme bronzé. Ils devinrent pour les Sauvages des amis fidèles et constants, et de puissants auxiliaires pour le commerce des fourrures. A l'arrivée des missionnaires, de suite ils reconnurent la robe noire dont leur avaient parlé leurs pères qui étaient chrétiens, et qui, malgré leur vie de dissipation et de sauvagerie, n'avaient pas oublié leur religion. Les Canadiens avaient dit à leurs enfants et à leurs femmes : " Un jour, des hommes habillés en noir, la croix à la main, viendront vous dire ce qu'il faut faire pour servir Dieu comme il veut être servi." C'est ainsi que les courses des voyageurs canadiens avaient aplani le chemin à la connaissance de l'Evangile. " Mélange de la sève des filles de la forêt et du sang des fils des villes, la race métisse du Nord-Ouest se présente aux regards de l'histoire comme la race des Francs, adoucie par la civilisation romaine." (1)

Sous le nom de *sauvages*, on désignait, en Canada, toutes les tribus aborigènes du nord de l'Amérique. Les Anglais les appelaient *Indians;* ailleurs on les désignait sous l'appellation générale de Peaux-Rouges. On les divisait en six grandes familles, du moins au point de vue social : les Cris, les Assiniboines ou Sioux, les Sauteux, les Pieds-Noirs, les Montagnais, les Esquimaux.

Les Cris se divisent en Cris des Bois et Cris des Prairies. La famille des Pieds-Noirs comprend les Pieds-Noirs proprement dits, les Piéganes et les Gens-du-Sang. Enfin à la famille des Montagnais se rattachent les Loucheux, les Peaux-de-lièvre, les Castors, les Esclaves, les Couteaux-jaunes, les Mangeurs-de-caribou, les Plats-côtés-de-chiens...

Les Sauteux et les Cris habitaient les bords de la Rivière Rouge et les environs. En allant vers l'Ouest, les tribus Crises,

(1) De Montigny.

Assiniboines, Pieds-Noirs s'échelonnaient jusqu'au versant des Montagnes Rocheuses. Au nord de la Saskatchewan, on rencontrait encore des Cris, puis les tribus Montagnaises.

Plusieurs de ces tribus vivaient en guerres continuelles. Des haines héréditaires les séparaient, et l'immensité des forêts et de la prairie était le théâtre de leurs incursions et de leurs batailles sanglantes. La plupart étaient nomades. La chasse et la pêche, à de très rares exceptions, constituaient leur unique ressource, comme leur occupation exclusive.

Point de maison, en général, pas même de demeure fixe; des tentes de peaux (loges), des cabanes d'écorces ou de branches d'arbres, voire même de neige et de glace, souvent la grande cabane du bon Dieu, qui n'a de dôme que la voûte étoilée ou nébuleuse.

Quelques familles vivaient isolées, d'autres se réunissaient par camps plus ou moins considérables, suivant les chances de la pêche ou de la chasse. En général, les sauvages n'avaient aucune espèce de gouvernement, aucun code de lois; cependant chez les tribus adonnées à la guerre, un certain ascendant était exercé par les chefs.

Tous ces sauvages avaient des caractères communs: mépris de la femme, abandon des malades et des vieillards, ignorance complète des belles vertus de chasteté, de douceur, de piété, de reconnaissance.

Quelques-uns adoraient le soleil et lui offraient des sacrifices sanglants.

Tous ces infortunés vivaient en pleine nuit religieuse. L'heure des missionnaires était venue.

Mais qui allait les appeler ? Qui leur donnerait les moyens de franchir les immenses distances ? Qui les protégera et les soutiendra ?

Dieu se servit d'un protestant, du comte de Selkirk.

Nous avons parlé des luttes des deux grandes compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson. En devenant le principal actionnaire de cette dernière compagnie, Thomas Douglas, comte de Selkirk, avait compris que la prépondérance au Nord-Ouest passait à la compagnie rivale, et il avait résolu d'enrayer ce mouvement.

Pour cela, il ne fallait pas rester isolé sur la rive lointaine de la baie d'Hudson. Il fonda une colonie sur les bords de la Rivière Rouge.

Au commencement de l'année 1813, cette colonie se trouvait composée d'environ cent personnes, et au mois de septembre 1814, elle en comptait à peu près deux cents.

Les Bourgeois du Nord-Ouest virent dans cet établissement une menace formidable. Ils contestèrent les titres de concession de lord Selkirk, et lui déclarèrent une guerre de corsaires.

A deux reprises, la colonie fut en grande partie détruite. Mais lord Selkirk avait une énergie indomptable, et il comprit que ses essais de colonisation trouveraient une aide puissante dans la religion. Pour attirer à lui les voyageurs canadiens et les sauvages, il lui fallait des missionnaires.

Il écrivit donc à Mgr Plessis, évêque de Québec, en avril 1816, pour lui offrir sa coopération et ses secours, si Sa Grandeur réalisait le dessein qu'elle avait déjà formé d'appeler des missionnaires à la Rivière Rouge.

Mgr Plessis était alors le seul évêque du Canada. Tout ce qui forme aujourd'hui les provinces ecclésiastiques de Montréal, d'Halifax, de Kingston, d'Ottawa, de Saint-Boniface, de Toronto était sous sa juridiction. (1) L'Ouest était encore un livre fermé, un continent mystérieux.

L'évêque de Québec vit un signe de la Providence dans la

(1) 80 ans après, l'Eglise catholique comptait dans le Dominion du Canada un délégué apostolique, 7 archevêques, 23 évêques, et plus de 3000 prêtres. Le recensement de 1901 portait 2,228, 997 catholiques.

proposition qui lui était faite. Il envoya à la Rivière Rouge deux prêtres dont l'un, M. l'abbé Provencher, avec le titre de vicaire-général.

Ils devaient s'établir au fort Garry, aujourd'hui Winnipeg, et de là, rayonner et répandre l'Evangile. Les gens du pays



MGR PROVENCHER, 1er évêque de Saint-Boniface

désignaient alors cet endroit sous le nom de : la *Fourche*, à cause du confluent de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge.

Deux ans après, l'abbé Provencher était nommé vicaire apostolique de la Rivière Rouge, et en 1844, évêque titulaire

de Saint-Boniface. Durant 25 ans, ce saint évêque se dévoua au bien des âmes avec le zèle le plus ardent et le plus désintéressé. Plusieurs prêtres lui donnèrent un concours précieux. Citons : l'abbé Laflèche qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières; l'abbé Thibault, dont le rude apostolat au milieu des prairies, et jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses dura 39 ans; l'abbé Belcourt, etc. Mais plusieurs de ceux qui suivirent Mgr Provencher s'en retournèrent après quelques années, découragés par la solitude, les privations, la maladie.

En 1840, Mgr Provencher n'avait avec lui que trois prêtres ! quatre en 1842 ! Et le champ était si vaste ! Désolé, il se plaignait douloureusement à Dieu, frappait en vain à toutes les portes. Une expérience de plus de vingt années lui montrait qu'il ne pouvait compter sur un nombre suffisant de prêtres séculiers. Une congrégation religieuse, pensait-il, pourrait assurer l'œuvre d'une façon plus stable et plus étendue.

Les Pères Oblats venus en Canada depuis peu, sur la demande de Mgr Bourget, évêque de Montréal, donnaient à cette époque (1843-1844) des missions et des retraites avec un certain succès. Le premier apôtre de la Rivière Rouge tourna ses regards et ses espérances vers ces modestes missionnaires et pria Mgr Bourget de vouloir bien se charger de toutes les négociations. La demande fut favorablement accueillie par Mgr de Mazenod, fondateur et supérieur général, et les Pères Oblats entrèrent dans cette immense carrière. L'évêque de Marseille avait eu un moment d'hésitation et d'effroi. " C'est, disait-il, envoyer mes enfants à la mort." Mieux inspiré par la prière et par son zèle, il prononça son *Fiat !*

Le 25 août 1845, le R. P. Aubert, et le frère Taché, simple sous-diacre, arrivaient les premiers à Saint-Boniface.

A la vue du jeune sous-diacre, portant encore les traits d'un adolescent, Mgr Provencher sembla éprouver une sorte de désap-

pointement; il attendait des prêtres, des ouvriers prêts à l'ouvrage. Cependant, il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il possédait dans le frère Taché, un sujet doué de rares talents et de qualités admirables.

Plusieurs Oblats, les Pères Bermond, Faraud, Maisonneuve, Tissot, etc., vinrent successivement augmenter le nombre des missionnaires. L'œuvre de Dieu s'étendait à la grande consolation de Mgr Provencher.

Cependant le prélat sentait ses forces décliner et songeait à s'assurer un successeur. Il comptait sur M. l'abbé Laflèche qui tomba malade. Dieu le réservait pour être l'ange de l'Eglise des Trois-Rivières.

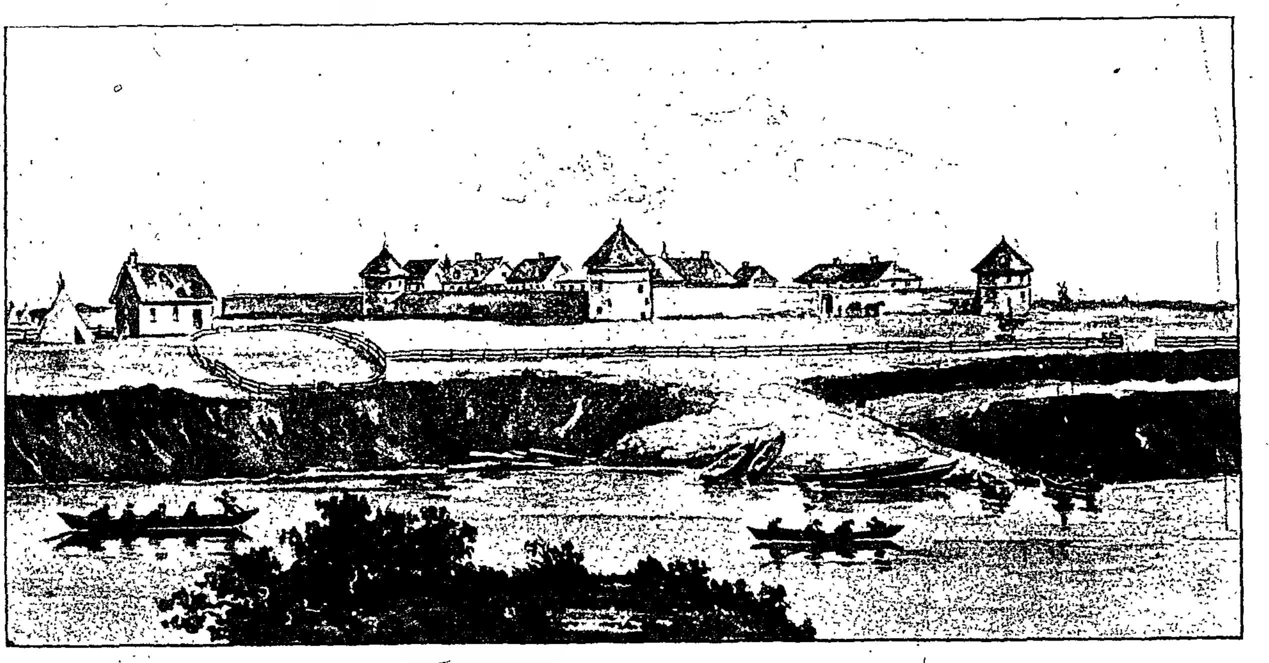
" Décidément, écrivait Mgr Provencher à l'évêque de Montréal, il ne faut plus songer à monsieur Laflèche. Mon opinion est que cette charge doit retomber sur le R. P. Taché. Il connaît le pays, les missions, les langues; il est fort et robuste. Je le propose à l'évêque de Québec et à ses suffragants. J'en fais aussi la demande à Mgr l'évêque de Marseille, comme à son supérieur général."

Le 14 juin 1850, le R. P. Taché était, en effet, nommé évêque d'Arath, et coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession. Il fut sacré en France, dans la cathédrale de Viviers, par Mgr de Mazenod, le 23 novembre 1851.

Mgr Taché revint à Saint-Boniface accompagné de deux nouveaux apôtres, le Père Grollier et M. l'abbé Lacombe. Ce dernier, vicaire dans le diocèse de Montréal, désirait devenir Oblat et consacrer sa vie aux missions sauvages. Les noms de ces deux vaillants missionnaires reviendront souvent dans ce récit.

L'évêque de Saint-Boniface mourait en 1853, laissant sa houlette entre les mains de son jeune coadjuteur.

Mgr Taché héritait d'un diocèse presque aussi grand que



Le fort Garry (1854) ; aujourd'hui Winnipeg

l'Europe entière, et, comme Notre Seigneur, il n'avait que douze apôtres !

Cet immense diocèse avait pour bornes : au sud, les Etats-Unis ; à l'ouest, la chaîne des Montagnes Rocheuses ; au nord, la mer Glaciale ; à l'est le 90e degré de longitude occidentale, méridien de Greenwich. Une superficie de 1,800,000 milles carrés, (1) sans compter les îles arctiques anciennement et nouvellement découvertes !

---

(1) Pour la clarté du récit, nous consignons ici les mesures anglaises et françaises avec leurs equivalents :

Acre	40·467 ares
Bushel impérial ou minot	36·348 litres
Centimètre	0·394 pouce ou inch
Cent, $\frac{1}{100}$ dollar	0·052 franc
Corde (mesure de bois)	3·624 stères
Dollar	5·18 francs
Gallon	4·543 litres
Gramme	15·433 grains
Grain	6·477 centigrammes
Hectare	2·477 acres
Hectolitre	22·009 gallons
Kilogramme	2·205 livres
Kilomètre	0·621 milles
Litre	0·220 gallon
Livre, avoirdupoids (pound)	453·592 grammes
Mètre	1·094 verge
Mille (mile)	1609·315 mètres
Mille carré	2·59 kilom. carrés
* Once, avoirdupoids (ounce)	28·349 grammes
* Once, troy	31·104 grammes
Pied (foot)	30·48 centimètres
Pennyweight ou dwt	1·555 grammes
Pouce (inch)	2·540 centimètres
Tonne, grosse	1016·048 kilogrammes
Tonne, petite	907·200 kilogrammes
Verge (yard)	0·914 mètre
Verge carrée	0·836 mètre carré
$ abréviation pour dollar	5f. 18.

N. B.—Le système de poids employé au Canada et aux Etats-Unis est le même que le système anglais. Les mesures de capacité, quoique portant les

mêmes noms, diffèrent en grandeur. Le gallon impérial ou anglais équivaut 4·543 litres, tandis que le gallon des Etats-Unis ne contient que 3,785 litres.

Le système *avoirdupoids* est employé pour les poids usuels ; on ne se sert du système troy que pour les métaux précieux. Donc les poids de l'or, de l'argent, du platine, etc., sont toujours donnés en onces " troy ".

LES THERMOMÈTRES FRANÇAIS ET ANGLAIS.

On se sert presque toujours en Canada, dans les brochures officielles, pour marquer les températures, du thermomètre Fahrenheit, ce qui occasionne souvent des erreurs ou des confusions, lorsqu'elles sont lues en France, en Belgique ou en Suisse, où le thermomètre centigrade est en usage. Les renseignements suivants sont donc utiles.

Dans le thermomètre Fahrenheit, la température de l'eau bouillante est indiquée par 212 degrés, ce qui correspond à cent degrés dans le thermomètre centigrade. Le zéro du thermomètre centigrade, température de la glace fondante, est marqué 32 degrés dans le T. Fahrenheit. Dans ce thermomètre, le zéro est égal à 17½ degrés centigrades de froid. Voici d'ailleurs un tableau de comparaison entre les deux thermomètres :

COMPARAISON DES THERMOMÈTRES CENTIGRADE ET FAHRENHEIT.

Chaleur		*Froid*	
Fahrenheit	Centigrade	Fahrenheit	Centigrade
122 deg.	50 deg.	32	0 deg.
113 deg.	45 deg.	23	5 deg.
104 deg.	40 deg.	14	10 deg.
95 deg.	35 deg.	5	15 deg.
86 deg.	30 deg.	0	17½ deg.
77 deg.	25 deg.	4	20 deg.
68 deg.	20 deg.	13	25 deg.
59 deg.	15 deg.	22	30 deg.
50 deg.	10 deg.	31	35 deg.
41 deg.	5 deg.	40	40 deg.
32 deg.	0 deg.	49	45 deg.



CHAPITRE IV

1854-1857

Saint-Boniface et Winnipeg en 1854—Départ pour l'Athabaska—Les portages—Y a-t-il un enfer ?—Les Montagnais—Mépris de la femme—Polygamie—Pauvres petites filles—Effets de la grâce—La tonsure—Un baptême où l'eau ne manque pas—Bonne réponse—Sa nourriture—Ses voyages—Le patriarche Beaulieu—Projets de Mgr Taché—Le Père Grandin désigné pour l'épiscopat—Son voyage à l'Ile à la Crosse.

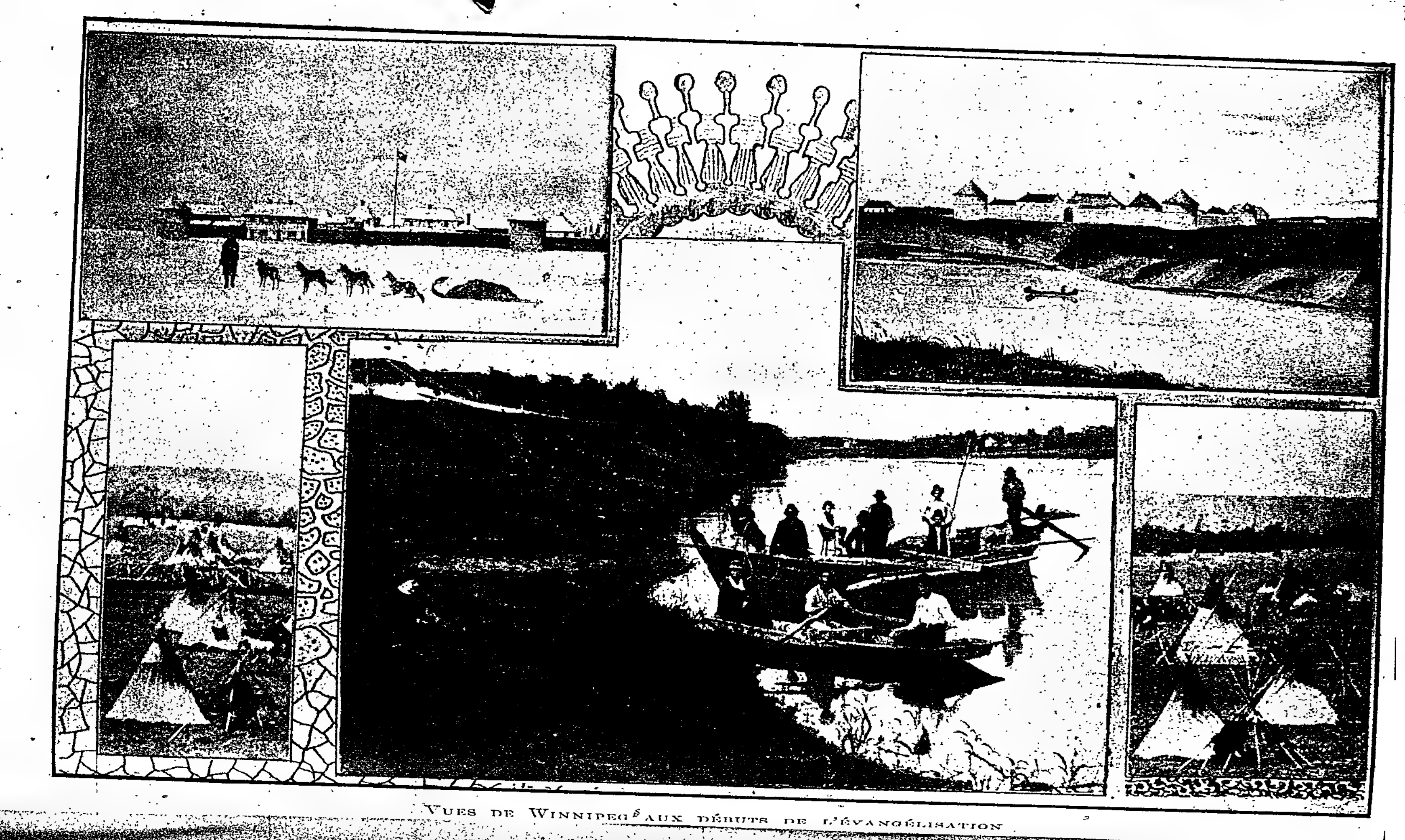
Le Père Grandin arrivait le 2 novembre à Saint-Boniface. La station n'était pas même alors ce qu'on peut appeler un village. Les seules constructions étaient la cathédrale, l'évêché et la maison des sœurs. Les habitations étaient largement échelonnées sur les deux rives de la Rivière Rouge, ainsi nommée, non pas à cause de la couleur de ses eaux qui seraient plutôt d'un blanc sale, mais à cause des combats sanglants que Sioux et Sauteux se livraient jadis sur ses bords.

En face de Saint-Boniface, sur la rive gauche, se trouvait le fort Garry, établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson, entouré de deux ou trois maisons au plus. Presque tous les soirs, les Pères entendaient chanter la guerre et les trophées de chevelures à la place où se trouve aujourd'hui Winnipeg. (1)

Durant près d'un an, le Père Grandin fourbit ses armes, étudie les langues, prend les leçons des anciens missionnaires, prêche, visite les malades. Il va souvent faire le catéchisme dans les lieux où s'élèvent aujourd'hui les paroisses de Saint-Norbert et de Saint-Vital.

---

(1) Winnipeg est aujourd'hui une ville de 70,000 âmes. Avant dix ans ce chiffre aura plus que doublé si le mouvement d'immigration continue.



Vues de Winnipeg aux débuts de l'évangélisation

Son apprentissage est sérieux. En présidant un enterrement, il ne prend pas les précautions ordinaires; ses deux oreilles sont gelées. Dans une visite aux malades, il est longtemps poursuivi par deux sauvages Sioux et ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval.

Saint-Boniface n'était qu'une halte pour le Père Grandin. En juin 1855, il dut se rendre à la mission de la Nativité, sur les bords du lac Athabaska. C'était un voyage de 700 lieues. Mgr Taché l'accompagna jusqu'à l'Ile à la Crosse. Tous les deux profitèrent des berges de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Il était en effet impossible de pénétrer dans ce pays autrement que par eau, les forêts opposant une barrière infranchissable.

Ces berges étaient de grandes barques conduites à force de rames, par sept à huit hommes. Elles étaient encombrées de ballots, de barils destinés au district de Mackenzie. Quand la chose était possible, on utilisait la voile. Il fallait traverser le grand lac Winnipeg, remonter une multitude de rivières, de petits lacs, jusqu'au grand Portage-la-Loche, point culminant de cette partie du plateau nord-américain, hauteur des terres qui séparent les eaux qui vont à l'Océan Glacial, de celles qui se jettent dans la baie d'Hudson ou dans les grands lacs.

Disons, une fois pour toutes, ce qu'on entend par *portages*. Ce sont des lieux où la navigation est arrêtée, soit par des rapides ou des chutes d'eau, soit par la hauteur des terres; c'ést encore tout chemin qui relie deux lacs entre eux. Il fallait alors décharger les barques, et transporter sur les épaules ce qu'elles contenaient.

Dès que la barque arrivait au pied d'un rapide, on l'arrêtait à vingt ou trente pas de la grève, de peur de la heurter sur les cailloux qui l'auraient percée et coulée à fond. Quelques

rameurs, sans hésiter, se mettaient à l'eau et saisissaient les extrémités de la barque pour la tenir immobile.

Chaque colis pesait ordinairement quatre-vingt-dix livres. Un homme de moyenne force et un peu accoutumé à soulever ces fardeaux en portait deux à la fois. Ceux dont les muscles étaient solides en portaient jusqu'à six, quand ils voulaient faire parade de leurs forces. Au moyen d'une lanière de cuir rejetée en arrière, ils supportaient cette charge sur le dos et, au pas accéléré, la transportaient à une distance de plusieurs milles. Le nom d'un certain José Paul a été longtemps célèbre dans les pays du Nord par les exploits de ce genre. (1)

De Montréal au lac Huron, il y avait à passer quarante-quatre portages. Plus loin, du fort William au fort Garry, on en comptait presque autant; du lac Winnipeg à l'Ile à la Crosse, on en rencontrait trente-six.

Les sentiers que suivaient les voyageurs étaient quelquefois à peine praticables pour des hommes libres de tous leurs mouvements. Tantôt ils cotoyaient le bord escarpé d'un rocher, au pied duquel était un abîme; tantôt ils traversaient des marécages où ils s'enfonçaient jusqu'aux genoux dans la vase; ailleurs, c'était une côte abrupte qu'ils devaient gravir, la charge au dos. Souvent il fallait transporter la barque elle-même.

---

(1) José Paul était un Canadien né à Sorel; province de Québec. Sa force musculaire était prodigieuse: le fait suivant en est une preuve. Un jour, dans un magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un commis voulut essayer les forces de José. Dans un coin du magasin, il avait entassé des barils de sucre, parmi lesquels il en avait glissé un rempli de plomb. Comme José était à converser avec quelques amis, le commis, ayant l'air de lui demander un service, le pria de lui mettre sur le comptoir les barils qu'il lui désigna. Un baril de cent livres ne pesait pas aux bras de José; il se mit à les passer lestement. Tout à coup il s'aperçut du tour qu'on a voulu lui jouer; il vient de saisir le baril de plomb. Alors comme Samson, arrachant les portes de la ville de Gaza, il fait un effort suprême et levant cet énorme poids dans ses bras, il le rabat de toutes ses forces sur le comptoir. Le commis ne riait plus; les planches furent brisées en morceaux, le plancher enfoncé et le baril roula au fond de la cave. "Tiens! dit José, va ramasser ton plomb; mon petit." (L'abbé Dugas.)

Quand les rapides n'étaient pas trop violents, les hommes s'attelaient, et, dans l'eau jusqu'à la ceinture, remorquaient les barques avec de grands efforts. C'était le halage.



MGR TACHÉ.

Ordinairement les barques ne naviguaient pas la nuit. Dès que le signal était donné, chacun sautait à terre et s'élançait dans

la forêt pour abattre du bois, et préparer le modeste repas. On campait à la belle étoile. Avant l'heure du sommeil, Mgr Taché assemblait les chrétiens, et là, agenouillés sur le sable, n'ayant d'autre temple que la voûte des cieux, d'autre tapis que la savane, tous ensemble adressaient au Seigneur, en louant la Sainte Vierge, cette prière que l'on répète jusqu'au bout du monde : le chapelet.

Au grand portage la Loche, la brigade de la Rivière Rouge devait rencontrer la brigade du Mackenzie. Les hommes de la première brigade transportaient à dos, à moitié du portage, c'est-à-dire à la distance de quatre milles à peu près, les pièces, les ballots destinés au Mackenzie, et s'en retournaient chargés des ballots de fourrures que les hommes du Mackenzie avaient emmenés. La brigade du Mackenzie portait les fourrures à la même place et remportait les provisions.

Cette opération demandant plusieurs jours de travail, Mgr Taché proposa au Père Grandin de prendre un peu de repos à la mission de l'Ile à la Crosse. " Je fus bien ému, écrivait le jeune apôtre, en visitant pour la première fois cette mission. Bon nombre de sauvages nous attendaient réunis dans l'église, pauvre baraque en bois, couverte en écorce, éclairée par de grossiers parchemins peinturés en rouge et en vert. Le Père Végreville entonna un cantique en langue sauvage que les chrétiens continuèrent avec entrain. De mon côté, je pleurais avec non moins d'entrain."

Enfin, le 6 août, après un voyage de deux mois, le Père Grandin arrivait au lac Athabaska. C'est une belle nappe d'eau profonde, claire, mesurant 200 milles de longueur et se déversant dans le fleuve géant du Nord, le Mackenzie.

Cette mission d'Athabaska a son histoire digne d'être racontée.

Un soir d'hiver (1844), deux jeunes Canadiens, Antoine Morin

et Baptiste Saint-Cyr, employés de la Compagnie au fort Chippeweyan, bâti sur les hauteurs qui bordent, au nord, le lac d'Athabaska, s'entretenaient ensemble de leur situation critique. Ils regrettaient la privation de tout secours religieux. Ce qui les inquiétait surtout, c'était l'enfer.

Une jeune femme sauvage, mariée à un métis, Baptiste Tourangeau, écoutait cette conversation.

— Qu'est-ce que c'est que l'enfer ? demanda-t-elle, intriguée.

Les jeunes gens lui disent ce qu'ils en connaissaient.

— Je ne puis vous croire. Vous voulez vous moquer de moi. Quand mon mari sera de retour, je le lui demanderai.

Trois jours après, Tourangeau arrivait sur le lac Athabaska avec une charge traînée par des chiens.

Dès que sa femme peut le reconnaître, elle court à sa rencontre, et, dès qu'elle peut se faire entendre :

— Est-il vrai, lui dit-elle, qu'il y a un enfer ? — Oui, répondit-il.

Le mari surpris de la demande et de l'émotion de sa femme ne peut dissimuler la sienne. Il arrête ses chiens, et les deux époux s'asseyent en silence sur le traîneau. Puis, la femme reprend :

— Comment ne m'as-tu pas dit cette chose-là ? Mes enfants et moi, nous ne voulons pas aller en enfer. Je croyais que tu m'aimais; je vois bien que tu ne m'aimes pas.

— Ah ! si nous avions des prêtres comme en Canada ! murmure Tourangeau.

— Que fais-tu, matin et soir ? Tu te mets à genoux, et tu sembles parler à quelqu'un.

— Je prie le bon Dieu.

— Tu pries le bon Dieu ! Voilà qui est bien ! Toi, tu sais ce qu'il faut faire pour ne pas aller en enfer. Tu dis que tu m'aimes et tu ne me l'as pas appris. Si tu m'aimes réellement,

tu me le montreras et tu me conduiras avec mes enfants là où il y a des prêtres afin que nous n'allions pas en enfer.

Ce n'était pas chose facile. Les prêtres étaient à la Rivière Rouge, c'est-à-dire à 700 lieues. Il fallait renoncer à ses gages, entreprendre un long voyage avec trois ou quatre enfants, trouver le moyen de vivre dans un pays inconnu, etc.

Cependant, les Tourangeau eurent ce courage. Après un hiver passé à Saint-Boniface, après avoir reçu le baptême et l'instruction chrétienne, ils retournèrent gagner leur vie et donner le bon exemple à Athabaska. (1)

Ce bel exemple prouvait que le moment de la grâce était venu pour ces lointaines régions. L'envoi de missionnaires fut décidé. Le Père Taché vint le premier et récolta de belles gerbes. Dans l'espace de trois semaines, il eut la consolation de baptiser cent quatre-vingt-quatorze infidèles.

En 1855, à l'arrivée du Père Grandin, la petite mission était administrée par le Père Faraud et le frère Alexis, qui reçurent avec joie le nouveau venu dans leur demeure. Ce n'était pas un palais. Une baraque de quinze pieds carrés sur huit se trouvait debout, couverte en écorce d'arbres, mais sans porte ni chevrons. Formé de troncs de sapin bruts encochés par les extrémités, l'édifice était percé de quelques trous en forme de trapèzes plus ou moins réguliers, sur lesquels étaient tendus des parchemins fort peu transparents. Une humble chapelle tout aussi rustique y était attenante.

Bientôt le Père Faraud étendit plus loin la sphère de ses travaux et le Père Grandin demeura seul avec le vaillant frère Alexis, qui devait périr dans des conditions si tragiques.

L'évangélisation des Montagnais était une œuvre de patience et de douceur, de tendresse et d'amour, de prudence et de per-

(1) Plusieurs des enfants de Baptiste Tourangeau vivent encore. L'un d'eux habite Saint-Albert.

sévérance. Cette tâche laborieuse et magnifique, le Père Grandin était de taille à l'accomplir.

Il n'était pas un de ces hommes sans énergie, qui voudraient arriver au sommet des montagnes sans se fatiguer à gravir les sentiers pas à pas. Pour lui, amener à la lumière et à la vie ces peuples entiers ensevelis dans la mort, était une œuvre plus grande que celle qui perce les continents pour rapprocher les distances. Il se donna tout entier, instruisant les sauvages, leur rendant mille services, et cela avec un si délicieux sourire, avec une si délicate tendresse que ces sauvages, qui comprenaient à peine sa langue, mais qui devinaient son cœur, stupéfaits de trouver tant d'amour dans un de ces hommes pâles, dont jusqu'à l'arrivée des missionnaires, ils ne connaissaient que la rapacité, se donnèrent à lui. "Il faut que le Dieu que tu prêches soit bien bon, lui disait un sauvage, puisque toi, tu es si bon !"

Le sauvage n'est pas naturellement aimable. Son teint, les traits de sa figure sont quelque peu en désaccord avec nos idées esthétiques.

Sa physionomie, ses grosses lèvres charnues, ses pommettes saillantes, cette pudeur si amoindrie qu'elle semble une impudence éhontée, des habitudes grossières, des passions d'instinct brut, tout cela n'attire pas. Non, ils n'étaient pas naturellement aimables ces indigènes avec leur épaisse chevelure qui leur couvre la face, à peine recouverts par leur blouse et leurs mitasses de peau qui ne montent qu'à mi-cuisses, dévorant les innombrables insectes qui hantent leur personnage, etc.

Un des supplices des missionnaires était, en effet, de voir ces pauvres sauvages couverts de vermine. Un Indien disait : "Les blancs nous reprochent nos poux, ils ont aussi les leurs; et le pou sauvage a des qualités que n'a pas le pou des blancs. Quand le premier me pique, je vais le chercher de ma main, et je le tue; quand le second me pique, je vais le chercher et je ne le trouve pas; il a sauté ailleurs."

Mais le Père Grandin allait jusqu'aux âmes. Pour lui, ces sauvages étaient des diamants encore bruts à la vérité, mais dont la beauté dédommage de la peine qu'il en coûte pour les polir.

D'ailleurs, il faut bien le dire aussi, les sauvages qui fréquentaient la mission de la Nativité, étaient surtout des Montagnais, c'est-à-dire de tous les sauvages du Nord, les plus doux et les plus accessibles. Le souvenir de leurs guerres sanglantes contre la nation des Cris les rendait presque timides. Il y avait cependant loin de cette disposition à la sensibilité du caractère. Avant d'être chrétiens, ils étaient d'une insensibilité telle, qu'ils abandonnaient leurs parents sans ressources au milieu des forêts, lorsque l'âge ou les infirmités ne permettaient pas à ces derniers de suivre la famille. D'autres tribus tuaient leurs vieillards, eux les laissaient mourir. Même les orphelins adoptés étaient traités avec une rigueur que l'on serait facilement tenté de qualifier de cruauté. Mais la femme ! Oh ! comme elle était malheureuse la Montagnaise infidèle !... Ces hommes si doux, si bons avec les étrangers, si lâches avec des ennemis imaginaires, devenaient les bourreaux de la compagne de leur vie. Aucune nation, peut-être, n'avait un pareil mépris pour la femme, ce mépris égoïste, qui disposait tout de façon que l'homme recueillît toutes les satisfactions possibles, laissant à sa mère, à son épouse, à sa fille tout ce qu'il leur était physiquement possible d'endurer de souffrances, de privations, de travail. La femme du Montagnais n'était pas sa compagne, mais sa chose. Faire les souliers et les habits des chasseurs, préparer les peaux des animaux, transporter les provisions, recevoir des coups, tel était le rôle de la femme. Dans la famille, elle était un peu plus considérée que le chien, mais pas de beaucoup. Les Montagnais se servaient d'ailleurs du même mot dans leur langue, pour dire *ma fille* et *mon chien*, et devaient

parfois prendre une périphrase pour bien faire comprendre de qui ils voulaient parler.

Dans le principe, le Père Grandin ne pouvait en croire ses oreilles et demanda à un métis montagnais, intelligent (Etienne Beaulieu), l'explication de cette anomalie. "Je n'en vois pas d'autre raison, répondit-il, que notre mépris pour la femme. Avant de connaître la prière, nous estimions l'une et l'autre au même prix." Aussi les petites filles n'avaient pas de chance quand il y en avait plusieurs dans une famille. Les mères elles-mêmes —était-ce cruauté ? était-ce pitié ?—leur donnaient la mort.

Il n'était pas rare de voir un mari tuer sa femme lorsqu'il éprouvait le besoin de s'en débarrasser. Et toutes ces horreurs semblaient si naturelles que les pauvres sauvagesses se regardaient comme destinées à les subir. Elles se considéraient comme si abaissées au-dessous des hommes, que lorsque le missionnaire arrivait au milieu d'une tribu, les hommes seuls l'environnaient et l'écoutaient. Les femmes se tenaient timidement en arrière, ne pouvant pas supposer que la bonne parole fût pour elles.

Mais, grâce à l'Evangile, tout changea de face; la mère, l'épouse eurent bientôt reconquis leurs droits. Un sauvage, après une instruction qui l'avait frappé, alla trouver le Père Grandin, et lui dit : " Père, je comprends maintenant que les femmes ont une âme comme nous.—Mais, répondit l'apôtre, je n'en ai pas parlé.—Oh ! Père, lorsque tu nous as dit que le Fils de Dieu avait pris une mère parmi les femmes, j'ai bien compris que les femmes ont une âme et un ciel comme les hommes."

Les Montagnais n'étaient pas anthropophages; cépendant, pressés par la faim, plusieurs mangeaient leurs enfants et d'abord, bien entendu, les petites filles.

Quand le souffle de l'Evangile a passé sur une terre, ces horreurs-là ne sont plus possibles !

La polygamie était un grand obstacle à la conversion des sauvages. Tous se seraient faits chrétiens s'il n'eût fallu que prier, se confesser et même jeûner. Le sauvage, nous venons de le dire, méprisait la femme. Celle-ci n'était pas sa compagne, mais sa propriété. Il l'achetait du père, qu'elle donnât ou non son consentement, la gardait plus ou moins longtemps, la renvoyait, la prêtait, la changeait, la vendait, etc. Plus on avait de femmes, plus on était riche.

La grande difficulté pour le missionnaire était de séparer les épouses de surcroît. Ces pauvres femmes, surtout si elles étaient un peu âgées, ne pouvaient vivre seules que difficilement, et la séparation exigeait de leur part une grande énergie.

L'homme, de son côté, craignait d'abdiquer sa liberté. " Pourquoi, disait l'un d'eux au Père Grandin, pourquoi me défends-tu de faire ce que tu fais toi-même ? Tu congédies un serviteur dont tu n'es pas satisfait et tu en prends un autre; pourquoi ne me permets-tu pas d'en faire autant de ma femme ? "

Quelquefois cette question de polygamie donnait lieu à de grandes scènes. Un jour, un sauvage absolument décidé à devenir chrétien vint, entouré de ses deux femmes, trouver le missionnaire. Ces pauvres femmes plaidaient, chacune de son côté, les droits qui militaient en leur faveur.

Le sauvage ne répondait pas, et s'adressant au Père Grandin :
— " De grâce, dit-il, je t'en supplie, dis-moi celle que je dois garder."

Le père Grandin se refusait absolument à déterminer ce choix. Et les deux femmes de réclamer leurs droits avec éloquence.

— " Mais pour vous, répondait le sauvage, je ne veux pas aller en enfer."

Puis s'adressant au missionnaire, et lui indiquant une de ses femmes : " Celle-là a un garçon de 14 ans, qui pourra

bientôt chasser et faire vivre sa mère; c'est elle que je vais laisser. Je vais charger un de mes parents de la faire vivre jusqu'à ce que mon fils aîné soit capable de lui venir en aide. L'autre n'a que des petits enfants, je la garderai."

Le Père Grandin ne marchanda ni sa santé, ni son cœur, et peu à peu la grâce divine imbibait ces âmes de sauvages. La communion surtout les transformait. Ils l'appelaient la *médecine du bon Dieu qui rend le cœur fort.*

Au début, les femmes ne se croyaient pas capables de recevoir l'Eucharistie.

Le Père Grandin ayant un jour annoncé à une Montagnaise particulièrement intelligente, la grande faveur de la première communion, celle-ci de répondre qu'elle ne comprenait pas. Le Père multiplie ses explications, mais, après tous ses efforts, la femme répondait toujours : "Je ne comprends pas." Etonné, le Père Grandin appelle un interprète métis. "Je comprends bien ce que tu dis, répondit alors la Montagnaise, mais je ne pouvais supposer que la sainte communion fût pour une sauvagesse comme moi. Je croyais que les blancs seuls pouvaient recevoir cette médecine et que tu rendais mal ta pensée." Un vieillard lui disait : "Le bon Dieu a eu pitié de notre misère. Il nous a envoyé celui qui possède sa parole. Nous ne serons plus comme les animaux qui nous servent de nourriture; nos cœurs seront bons.

Je suis faible, parce que je n'ai pas communié; mais, si tu m'accordes cette grâce, mon cœur sera fort, et je ne pleurerai plus."

Il allait quelquefois porter le saint viatique à de grandes distances, car les Montagnais, peuple nomade, mènent une vie errante, à cause des exigences de la chasse ou de la pêche, et alors ses larmes roulaient, bonnes, douces, fortifiantes, car il sentait que pour la première fois le Christ qu'il portait, pre-

nait possession de son royaume et de ce peuple qui l'avait appelé là-bas !

Le zèle des néophytes prenait quelquefois des formes étranges. Le Père Grandin avait remarqué qu'un vieillard s'était gratifié d'une belle tonsure. Sachant que les sauvages se coupaient souvent les cheveux quand ils souffraient des maux de tête, il n'y prêta pas d'abord plus d'attention; mais, ayant constaté que la tonsure était toujours rafraîchie les jours de communion :— " Pourquoi, lui demanda-t-il, portes-tu la tonsure ? As-tu mal à la tête ?

— Et toi, répondit le sauvage, est-ce parce que tu as mal à la tête que tu la portes ?

— Non, je la porte parce que je suis prêtre.

— Eh ! bien, moi, répondit-il, je ne suis pas prêtre, mais je la porte, parce que je sais qu'en t'imitant, je ne puis pas commettre de péché, et je fais bien."

La réputation du Père Grandin se répandait au loin dans la tribu, et un grand nombre de Montagnais désiraient vivement le baptême.

Un sauvage des environs de Churchill, qui avait entendu plusieurs sauvages d'Athabaska lui parler du Père Grandin, se voyant près de mourir, dit à sa femme : " Que je voudrais être baptisé ! Ceux qui ont reçu le baptême vont voir le Grand Esprit. Baptise-moi donc.

— Mais comment faire ? répondit la femme. Je n'ai jamais vu baptiser.

— Il paraît qu'on verse de l'eau sur la tête."

Et voilà la bonne femme qui prend sa chaudière, va la remplir au lac, et la verse en entier sur la tête de son mari.

— " Va encore en chercher, reprend le malade; baptise-moi bien."

Et l'opération fut répétée plusieurs fois.

Si le baptême ne fut pas valide, ce ne fut certainement pas l'eau qui manqua. Dieu, sans doute, eut égard au bon désir de cet enfant des bois.

Cette histoire fera peut-être sourire le lecteur; elle fit pleurer le Père Grandin. Il ne pouvait être insensible à la pensée de ces âmes rachetées par le sang d'un Dieu et n'ayant personne pour leur appliquer les mérites de Jésus-Christ. Plusieurs venaient le trouver : " Père, lui disaient-ils, il fait bien noir dans notre cœur; donne-nous l'eau qui rendra notre âme blanche."



UN GROUPE DE PETITS MONTAGNAIS

Le Montagnais est curieux de sa nature; il veut tout savoir, tout comprendre, se rendre compte de tout. Un jour, le Père Grandin avait raconté la genèse de nos premiers parents, la création de la première femme : " Mais ce n'est pas possible ce que tu nous racontes-là, dit un des sauvages. Si c'était vrai, il me manquerait une côte." Et se tâtant fortement : " Tiens, regarde, je les ai toutes." — " Allons donc, répondit le Père Grandin, tu fais couper parfois la queue et les oreilles à tes chiens. Quand ils se reproduisent, vois donc si les petits n'ont

pas tous la queue et leurs deux oreilles." Le Montagnais avoua que le Père avait raison.

C'est dans ce consolant ministère que s'écoula la première année de son apostolat.

L'hiver fut terrible comme il peut l'être dans le Nord et comme il peut être ressenti dans une bicoque ouverte à tous les vents. Le thermomètre descendit à 45° centigrades ! Il écrivait à ses parents : " Ma santé est égale à ma joie. Sans pain, sans vin, sans cidre, sans café et sans bière, par un froid dont je ne saurais vous donner une idée, en travaillant beaucoup de l'esprit et souvent du corps, je suis heureux. Priez bien pour mes sauvages, car vous ne leur êtes pas étrangers. Un vieillard me disait dernièrement : " Oh ! que je voudrais voir ton vieux " père ! — Pourquoi voudrais-tu le voir ? lui dis-je. — Pour " lui dire merci, car il ne s'est point opposé à ton départ. — " Tu le verras au ciel. — C'est vrai, mais je voudrais bien le " voir pendant sa vie. Si je le voyais, je lui donnerais mon " bonnet." Mon cher père, ce sauvage, en vous faisant un pareil cadeau, se croirait très généreux, et il le serait en effet, si l'on considère sa pauvreté. Le bonnet, en lui-même, aurait un certain prix : une dame, en France, en ferait un magnifique manchon... J'ai reçu, cet hiver, toutes vos lettres, de deux ans de date : elles étaient vieilles, comme vous le voyez ; mais, pour moi, le temps ne peut en diminuer le prix." La tendresse de son cœur lui donnait une puissance merveilleuse de s'emparer de ce qu'il aimait, de le garder, de le dérober à l'espace, au temps, à la mort même.

Le Père Grandin vient de faire allusion à sa nourriture. Elle n'était pas recherchée. Qu'on en juge : du poisson, presque toujours du poisson, sans autre assaisonnement que l'appétit, c'est-à-dire sans pain, sans huile, sans épices. S'il est vrai que la sauce vaut le poisson, il est encore vrai que le poisson

sans sauce ne vaut pas grand'chose. De temps en temps, quand la chasse était favorable, ce mets uniforme était remplacé par de la viande. Les sauvages tuaient quelquefois quelques belles pièces : l'orignal, sorte d'élan, le buffalo, le caribou (1), le castor, l'ours, etc. Les sauvages apportaient alors les plus beaux morceaux au Père Grandin, non sans leur donner devant lui quelques bons coups de dents, pour lui prouver que c'était cuit à point. Quand la graisse manquait, quand le poisson manquait, le missionnaire ne pouvait pas dire qu'il mangeait son pain sec. Du pain ! il n'y en avait pas dans le pays. On ne le nommait même pas. Une ressource, était le *pémikân.* Ce mets se compose de viande de bison séchée au soleil, battue au fléau et réduite en poudre, puis jetée dans de la graisse fondue et enfermée dans des sacs faits avec la peau de l'animal. Cette viande, dont la vue et l'odeur rebuttent les nouveaux arrivés, atteint une dureté telle qu'on ne peut l'émietter qu'à coups de hache.

Il fallait la grâce de Dieu et l'énergie de l'apôtre pour supporter ce genre de vie. Le printemps, ailleurs si plein de poésie, était pour lui la saison la plus pénible. A cette époque, le soleil est trop pâle pour raffermir un sol effondré par les neiges, trop chaud pour qu'on puisse voyager sur la glace. Condamné pendant plusieurs mois à une inaction relative, le Père Grandin avait besoin de toute l'énergie de sa foi pour supporter ce complet isolement, bien plus pénible que les labeurs de l'apostolat.

Quand les brumes enveloppaient les terres boréales, quand le vent pleurait sous son toit d'écorces d'arbre, quand les flocons de neige volaient et tombaient pressés, le missionnaire se livrait à l'étude, à la prière et trouvait consolation auprès du divin Sauveur, toujours là, dans l'humble maison couverte de neige.

Plusieurs fois, il dut chausser les raquettes et faire plusieurs journées de marche pénible sur la neige pour voir, instruire,

(1) Chevreuil de la taille d'un cheval.

baptiser les sauvages, administrer les malades. La raquette se compose d'un cadre de bois léger, durci au feu, d'une forme à peu près ovale et relevée par devant. Sa longueur ordinaire est d'un mètre, et sa plus grande largeur de 50 centimètres. Le cadre est percé de petits trous destinés à recevoir les lanières de cuir formant le tissu de la raquette; deux traverses affermissent ce cadre, et divisent le corps de la raquette en trois compartiments. Celui du milieu, qui est le plus considérable, a une ouverture en forme d'arc, ayant pour corde la traverse qui sépare ce compartiment de la partie antérieure : c'est là que doit porter la pointe du pied, et des deux extrémités de l'arc, partent les courroies qui fixent le pied lui-même sur le milieu de la raquette. Ces souliers d'un nouveau genre permettent de marcher sur la neige sans y enfoncer. Dans les grands voyages, quand il avait besoin de sa chapelle, de ses couvertures et de quelques provisions, il prenait son traîneau à chiens.

Ces chiens sont, pour les sauvages du Nord, ce que sont les chevaux dans les contrées plus favorisées de la nature, et si Buffon a pu dire que le cheval était " la plus belle conquête que l'homme ait faite ", les sauvages peuvent revendiquer, pour leurs humbles quadrupèdes, une partie de cet éloge, d'autant plus que dans leur langue, le cheval n'est qu'un chien agrandi, (*li tcho*—gros chien). Ces chiens sont d'une résistance extraordinaire; ils peuvent traîner tous les jours, pendant douze heures, un poids moyen de 100 livres, et ils se contentent, en arrivant le soir à l'étape, d'un poisson sec ou d'un peu de *pemikan*. Dans les tourmentes de neige les plus violentes, lorsqu'ils connaissent la route, ils peuvent la retrouver. Avec un traîneau attelé de trois ou quatre chiens, on peut facilement parcourir en une journée, la distance de 25 à 30 milles, franchir avec rapidité les rivières, les lacs, sur lesquels le froid Aquilon a jeté

de solides ponts de glace, et ses blancs tapis de neige. On les guide à la voix, et, chose curieuse, tous ceux qui s'en servaient, autrefois, Anglais, Métis, Indiens même, ne leur parlaient que français; bien souvent ce français était le seul que connaissaient ceux qui l'employaient. Depuis les confins de l'Océan Glacial jusqu'aux bords du lac Supérieur, on se servait des termes " Marche ! Hue ! Dia ! " — Ordinairement ces chiens sont attelés quatre ensemble à la file l'un de l'autre.

Il ne faut pas trop poétiser ces voyages, même en traîneau. Quelquefois la carriole verse et vous dépose à moitié enseveli dans un banc de neige. (1) C'est une branche malencontreuse qui vient traîtreusement vous déchirer la figure. Puis, le vent vous fouette en plein visage et la neige vous aveugle.

Quand le chemin est semé de troncs d'arbres dissimulés sous la neige, quand la surface du lac ou de la rivière est couverte

---

(1) Mgr Grouard décrit ainsi le traineau à chiens: "Prenez trois planchettes de bouleau larges de 3 pouces et demi et longues de 10 pieds ; joignez-les ensemble par des barres transversales attachées solidement avec de minces cordes de peau appelées *babiches ;* relevez-les à la tête en forme de volute, que vous maintenez en place à l'aide de bons liens (on donne à cette volute le nom de chaperon).

A fleur du sol, de chaque côté, sont les *tires*, deux anneaux de cuir où l'on attache les traits des chiens. Ces derniers ont des harnais proportionnés à leur taille, un collier rond, juste assez grand pour y passer leur tête et qui vient s'appuyer sur les épaules. Deux longues et fortes bandes de cuir partent de ce collier et vont se joindre au harnais suivant ; ce sont les traits qui s'appliquent sur les flancs des chiens ; de courtes dossières, en peau souple, les maintiennent à cette hauteur. C'est cette partie du harnais qui se prête le plus à l'ornementation ; aussi presque toujours y voit des tapis brodés, chargés quelquefois de grelots ; les colliers peuvent recevoir de petites sonnettes et des pompons enrubannés ; bref, on porte autant de soin à orner nos pauvres chiens qu'on le fai ailleurs pour les chevaux.

Voilà donc comment se compose un at elage dans ce pays. Vous placez vos chiens dans leurs harnais, à la queue l'un de l'autre, et vous attachez les derniers traits aux *tires* du traineau. Celui-ci repose à plat sur la neige, et glisse sur toute sa surface. On y met des charges plus ou moins pesantes, retenues dans des enveloppes de peau ou de toile, que de fortes lanières de cuir enlacent de nombreux replis."



de *bourdillons,* glaces brisées, entassées en désordre, ne présentant qu'arêtes aiguës et menaçantes, il faut quitter le traîneau.

La raquette n'a guère plus d'agréments. Se figure-t-on un voyage à pied, même sur les belles routes des vieux pays, s'il fallait marcher quinze ou seize heures par jour, ne dormir que quatre ou cinq heures, n'avoir pour nourriture qu'un peu de viande ou de poisson gelés, et continuer ce train de Marseille à Paris ? Qu'on juge des souffrances d'un voyage entrepris par 40 degrés de froid centigrades, dans un pays couvert de neiges épaisses. Il faut marcher ou plutôt courir toute la journée en se balançant de droite à gauche et de gauche à droite ; il faut parcourir des plaines immenses et mornes, où se croisent les vents déchaînés qui soulèvent les flots d'une neige fine appelée *poudrerie.* L'horizon est une même zône de terre qui, bien souvent, semble fuir devant vous.

Le soir, il faut préparer son gîte pour la nuit. Tous les endroits ne sont pas également avantageux pour camper, ce qui fait qu'on ne s'arrête pas toujours à la même heure.

Quand un emplacement réunit les conditions voulues, on s'y installe ; les chiens reçoivent leur liberté et en jouissent immédiatement pour dormir sur la neige. Leurs maîtres, plus délicats et plus exigeants, ne peuvent pas se contenter à si peu de frais : il leur faut une bonne heure de travail pour improviser leur lit. Pendant que le missionnaire, comme le plus digne de la bande, creuse une fosse dans la neige épaisse, les autres abattent de gros sapins, dont les branches vertes sont déposées en forme de plancher au fond de la fosse. D'un autre côté, sont amoncelés avec profusion les arbres morts de la forêt. Le briquet fait jaillir l'étincelle longtemps désirée, et chacun se range à côté du feu pour réchauffer ses membres engourdis.

On débarrasse alors le traîneau. Les couvertures, peaux

d'ours, robes de caribou sont exhibées. Après le repas traditionnel : thé, *pémikan*, ou poisson, on s'enveloppe dans les couvertures, on se presse les uns contre les autres, on appelle les chiens, et on s'endort, à la belle étoile, sans penser aux 40 ou 45 degrés de froid.

Je dis *on*, car le missionnaire, surtout dès le début, éprouve quelques difficultés. Quelquefois une épaisse couche de neige vient au secours de la couverture et la seconde merveilleusement dans son action protectrice.

Un des voyages du Père Grandin mérite une mention spéciale.

Il y avait alors, à 120 milles du lac Athabaska, sur le bord de la rivière au Sel, une famille intéressante.

Là vivait un patriarche nommé Beaulieu, fils d'un Canadien et d'une Montagnaise. Elevé comme les sauvages et parmi les sauvages, il exerçait sur eux l'autorité d'un chef, parce qu'il était fils d'un blanc. Il était le fils du fameux François Beaulieu qui avait accompagné, en 1793, Alexandre Mackenzie à travers les Montagnes Rocheuses, dans l'héroïque exploration vers l'Océan Pacifique. Son intelligence et son courage lui avaient valu d'abord la charge d'interprète dans la Compagnie, mais bientôt il se retira et devint chef de tribu. Tout pliait sous sa volonté. Dans l'âge des passions, ne connaissant ni Dieu, ni loi, il avait joui de la vie présente comme un véritable épicurien du désert. Le bord de la rivière au Sel était son domaine. Dès qu'il apprit la présence d'un missionnaire au Portage la Loche, il s'y rendit avec ses nombreux enfants, " afin de voir, disait-il, cet homme du pays de son père, qui apprenait à bien vivre." C'était en 1845. L'Evangile, prêché par monsieur Thibault, le saisit et il ne recula devant aucun sacrifice pour être admis dans le sein de l'Eglise. Il ne garda qu'une épouse légitime, mais pourvut à la subsistance des femmes qu'il abandonnait. Baptisé, François Beaulieu devint un apôtre. Il

ne rêvait que la présence du prêtre pour évangéliser ses enfants, ses petits-enfants et les sauvages du voisinage qu'il considérait un peu comme ses vassaux.

Trois ans après cette conversion, en 1848, le Père Taché avait fait annoncer par les métis employés à la Compagnie, sa prochaine arrivée à la mission d'Athabaska. Beaulieu prit donc la route du lac avec ses nombreux enfants et petits-enfants. Rencontrant plusieurs familles qui revenaient, il demande si le Père est arrivé. " Oui, répondent les sauvages, mais ce n'est qu'un enfant." Monsieur Thibault avait produit une grande impression sur les sauvages. Il était de haute taille, d'une force herculéenne, et dans la force de l'âge. Les sauvages, Beaulieu comme eux, ne pouvaient se figurer des connaissances acquises autrement que par l'expérience. Or, le Père Taché avait au plus 25 ou 26 ans, était petit de taille, et avait une figure d'enfant. " Je fus, disait Beaulieu, sur le point de revirer, (1) moi aussi; cependant ayant fait tant de chemin, je me décidai à aller le voir."

Autour du fort, il rencontra bon nombre de Montagnais découragés qui lui dirent de même : " Ce n'est qu'un petit blond."

Le Père Taché célébrait, en ce moment, la messe dans la maison de ce Tourangeau que le lecteur connaît déjà. Quelques métis étaient à genoux, en silence. Beaulieu n'avait jamais vu monsieur Thibault célébrer le saint sacrifice. Il fut si frappé de ce qu'il aperçut qu'il se trouva comme anéanti jusqu'à la fin de la messe. Puis, il alla vers les Montagnais : " Vous dites que c'est un enfant, leur dit-il; pour moi, c'est le bon Dieu en personne." Et le petit blond fut regardé comme l'envoyé du ciel.

Quand le Père Grandin vint visiter les sauvages de la rivière

(1) *Revirer*, expression métisse.

au-Sel, il trouva donc là toute une petite colonie bien disposée à recevoir la parole de Dieu. Le vieux Beaulieu alla à sa rencontre. " C'est lui qui me servit de guide, raconte le missionnaire. Le pauvre homme aurait emmené un ange avec lui, qu'il n'aurait pas été plus fier. Lorsque, après six jours de marche, j'arrivai dans ses foyers, son bonheur fut partagé par tous les siens. Je restai deux mois avec eux, tout occupé de l'instruction de ma petite colonie, si avide de m'entendre.

" Bien que la reconnaissance soit une vertu peu connue des sauvages, le vieux Beaulieu et toute sa famille doivent être exceptés de cette règle. Ils semblent comprendre les sacrifices que s'impose le missionnaire pour arriver jusqu'à eux; aussi s'efforcent-ils de lui rendre la vie aussi agréable que possible. Dès le lendemain de mon arrivée, le vieillard me céda sa maison, qui était la plus convenable, et il se logea dans une autre, qui était une véritable glacière. Celle qu'il me laissait était loin d'être un palais. Comme elle ne recevait le jour qu'à travers des parchemins et que le soleil, à cette latitude, reste peu de temps sur l'horizon, je ne pouvais guère travailler qu'à la lueur d'une lampe ou d'un grand feu qui brûlait jour et nuit. Néanmoins, je gelais quelquefois près du foyer, car l'hiver a été cette année très rigoureux. Il y a eu, à Athabaska, jusqu'à 47 degrés de froid, et l'on devait en compter davantage à la rivière au Sel, qui se trouve plus au Nord."

Le vieux Beaulieu était moraliste à sa manière. Le Père Grandin avait reconcilié avec le bon Dieu un concubinaire endurci, et, à son départ, craignant pour la persévérance du converti, il l'avait recommandé aux soins du patriarche de la rivière au Sel. Beaulieu prit le jeune homme dans sa maison et tint toujours éloignée la femme illégitime. Grâce à cette vigilance, les bonnes résolutions purent tenir. Mais il y avait à craindre que l'épreuve ne fût trop longue. Le vieillard entre-

prit lui-même un pénible et lointain voyage pour aller chercher la femme légitime de son hôte. Celui-ci eut scrupule de reprendre sa femme après en avoir été longtemps séparé : il lui semblait qu'il fallait pour cela une nouvelle bénédiction nuptiale. Il consulta Beaulieu, qui fut un moment embarrassé. " Après tout, dit-il, si je perds un objet, je n'en perds pas la propriété, et si je le retrouve, je puis me remettre en sa possession; je crois qu'il en est de même pour ta femme. En tout cas, de crainte de mal faire, récitons le chapelet, puis tu reprendras ton épouse, et s'il y a péché, j'en serai responsable."

Un joyeux événement vint rompre la solitude du Père Grandin. Il reçut presque en même temps la visite de Mgr Taché et du Père Grollier. Le Père Faraud, lui aussi, rejoignit le petit groupe. Ce fut, pour les Montagnais, l'occasion d'une mission féconde qui dura quinze jours, et qui fut suivie avec un grand enthousiasme. Tous les jours, il y avait régulièrement deux et trois instructions. La mission fut clôturée par une magnifique plantation de croix sur une colline voisine.

Quelques temps après, Mgr Taché s'éloignait du lac Athabaska, promettant au Père Grandin de lui envoyer bientôt une nouvelle obédience. Il emmenait le Père Grollier qu'il laissait à l'Ile à la Crosse, recevait à Saint-Boniface l'oblation du Père Lacombe, puis s'embarquait pour l'Europe.

L'évêque de Saint-Boniface croyait la nomination d'un coadjuteur avantageuse à son immense diocèse. De la Rivière Rouge, à 1,000 lieues et plus de distance, pouvait-il sagement diriger les missions du Nord ? Les évêques du Canada, consultés, goûtèrent son projet, et dans leur supplique à Rome, demandèrent que l'évêque de Marseille, fondateur et supérieur général des Oblats, choisît lui-même et proposât au Saint-Siège celui qu'il croirait le plus propre à remplir la charge de coadjuteur. C'était une sage tactique des évêques canadiens, désireux de

voir la congrégation des Oblats se charger de l'évangélisation du Nord-Ouest. Mgr de Mazenod, inspiré de Dieu, désigna le Père Grandin comme *dignissimus inter dignos.* Ce choix rencontra les vues de l'évêque de Saint-Boniface, qui, plein d'estime et d'affection pour chacun de ses missionnaires, ne put néanmoins se dispenser de croire à l'inspiration de la grâce dans le choix de ce jeune Père qu'il savait, lui aussi, être doué de qualités bien précieuses. Il y avait bien l'objection relative à la jeunesse de l'élu, mais on ne s'y arrêta point, la jeunesse étant, de tous les défauts, celui dont on réussit le plus efficacement à se corriger chaque jour. Puis, il faut bien s'en souvenir, avec la nécessité des marches et contre-marches, à des distances prodigieuses, le poids des années était un bagage un peu lourd pour les raquettes. Le nom du Père Grandin fut envoyé à Rome. Ce nom, par la raison dite plus haut, ne se trouvait pas consigné sur la supplique des évêques de la province de Québec. Cette dérogation aux règles ordinaires retarda un peu la conclusion de cette importante affaire. Ce ne fut que le 11 décembre 1857, que le Saint-Père signa les bulles érigeant la coadjutorerie de Saint-Boniface, et préconisant le Père Vital Grandin comme coadjuteur, avec le titre d'évêque de Satala *in partibus infidelium.*

Pendant que le Père Grandin était l'objet de l'attention de ses supérieurs, lui-même, sans se douter le moins du monde de ce dont il était question, continuait son ministère de zèle, se rendait à 200 milles, à la maison de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, dite du fond du lac, et prouvait, là encore, qu'il n'est pas nécessaire d'être au milieu des Indiens, pendant un grand nombre d'années, pour gagner leur confiance, et acquérir sur eux l'ascendant affectueux qui assure le succès.

De retour à la mission de la Nativité, il retrouvait le Père Faraud. Tous les deux s'étonnaient de ne pas recevoir de

lettres de Mgr Taché. Depuis le départ du Père Grollier pour l'Ile à la Crosse, la mission du grand lac des Esclaves n'avait pas de prêtre. Il était légitime de supposer que le Père Grandin en serait chargé. Les berges de la Compagnie passèrent, mais sans courrier. Supposant que les lettres avaient été égarées, le départ du Père Grandin pour le grand lac des Esclaves fut décidé.

Le Père se mit en route. Quelle ne fut pas sa surprise, après quelques jours de marche, de trouver dans un portage, pendues à un arbre, et soigneusement enveloppées dans de l'écorce de bouleau, avec quelques mots d'excuse, les lettres de Mgr Taché, que M. Anderson, bourgeois de la Compagnie, avait oublié de laisser à la mission de la Nativité. Les ordres donnés au Père Grandin étaient formels. Mgr Taché, sans rien dévoiler des négociations en cours, mais pour faciliter l'arrangement des graves mesures arrêtées au sujet du coadjuteur, ordonnait au Père Grandin de se rendre à l'Ile à la Crosse. Le Père Grollier, de son côté devait quitter cette dernière mission pour le grand lac des Esclaves.

Il fallut donc rebrousser chemin, venir surprendre le Père Faraud, qui ne s'attendait ni à revoir son confrère sitôt, ni à recevoir des lettres de cette direction. Le Père Grandin équipa un vieux canot d'écorce, et partit pour l'Ile à la Crosse, accompagné de deux sauvages, dont l'un était presque aveugle, l'autre un jeune homme de quinze ans. Pour toute provision, il ne pouvait emporter que quelques patates et un peu de poisson pilé dont le frère Alexis lui fit une sorte de *pémikan* encore moins appétissant que le *pémikan* de viande.

Ce voyage, semé, du commencement à la fin, de péripéties de toutes sortes, dura vingt-deux jours et fut un vrai chemin de croix. Tout semblait conspirer contre le jeune missionnaire, comme si une puissance mauvaise avait juré d'étouffer tant

d'œuvres futures dans leur germe. Les guides s'égarèrent plusieurs fois. Le canot, vieux et usé, avait de nombreuses voies d'eau, devenait une vraie baignoire, et les jambes du missionnaire étaient comme paralysées par suite de l'humidité; il tremblait la fièvre. Une pluie battante les accompagna presque tout le temps. Plusieurs fois, les rochers, à fleur d'eau, déchirèrent le canot, et il fallait s'arrêter longtemps pour le gommer à nouveau. (1) La nuit, il devait camper sur l'herbe mouillée. A chaque portage, tandis que les sauvages portaient le canot sur leurs épaules, lui, se traînait péniblement appuyé sur l'aviron. Au grand portage la Loche, ce fut bien autre chose. Ses jambes lui refusaient tout service. Il dut attendre, seul, durant trois jours, le retour des sauvages qui s'étaient rendus à l'autre extrémité, pour lui chercher un cheval. Ce fut un vrai martyre que ce voyage à l'Ile à la Crosse. Dieu, qui lui laissait ignorer les desseins qu'il avait sur lui, voulait le préparer de suite aux peines et aux angoisses qui sont le privilège de ses élus. Il arriva souffrant, boiteux, menacé de perdre la vie.

---

(1) Ces canots sont faits d'écorce de bouleau. Il est nécessaire souvent de coudre plusieurs pièces ensemble. On se servait pour cela de racines d'arbre, et on recouvrait ces coutures d'une couche assez épaisse de gomme d'épinette. Il était nécessaire aussi de recourir à la même opération pour réparer les déchirures, ou pour ralentir l'action lente de l'eau. C'est ce qu'on appelait gommer un canot.



CHAPITRE V

1857-1861

L'Ile à la Crosse—Lettre de Mgr de Mazenod — " Le Fils de Dieu "—Son sacre—Glorieuse humiliation de M. l'abbé Sébaux —Visite de Mgr Grandin à sa famille—Il tombe malade—Arrivée à Saint-Boniface—Nouvelle maladie —Départ pour l'Ile à la Crosse—Ses occupations, son ministère.

La santé du Père Grandin fut bientôt assez complètement rétablie pour lui permettre de se livrer encore aux joies de l'apostolat.

Il passa l'hiver à l'Ile à la Crosse, (1) instruisant, réconfortant les sauvages, étendant le royaume de Jésus-Christ.

C'est sur les bords du lac (2), et en face de l'île que se trouve la mission de Saint-Jean-Baptiste. Fondée par M. l'abbé Laflèche et par le Père Taché, elle avait quatorze ans d'existence, à l'arrivée du Père Grandin, et avait déjà donné bien des consolations. Presque tous les sauvages étaient baptisés et fervents chrétiens. On n'en comptait guère qu'un millier en résidence habituelle, mais chaque année, ils arrivaient en grand nombre, de toutes les directions, pour vendre leurs fourrures au poste de la Compagnie.

Au mois de juillet 1858, le Père Grandin distribuait la bonne nouvelle à ses chers enfants des bois, quand il reçut un courrier qui fut pour lui un coup de foudre.

---

(1) Ainsi appelée par les premiers voyageurs qui, dit-on, rencontrèrent sur les bords du lac des sauvages jouant à la crosse.

(2) Le lac de l'Ile à la Crosse a une longueur d'environ 60 milles. Ses eaux descendent à la baie d'Hudson par la rivière Churchill. Il entre dans les terres par des baies qui ont jusqu'à trois, quatre et cinq lieues de profondeur. Tout autour sont de vastes forêts habitées par les sauvages, dont les uns se sont bâti des maisons en bois, tandis que les autres, fidèles à leur vie nomade, errent en tous sens pour chercher dans la chasse et la pêche leurs moyens de subsistance.

Son supérieur général, Mgr de Mazenod, lui écrivait :

« 8 janvier 1858.

« Une toute petite lettre à notre bien cher Père Grandin,



MGR DE MAZENOD

devenu, par la volonté de Dieu et celle de son représentant sur la terre, évêque de *Satala in partibus infidelium.*

« Infidèles pour infidèles, le pape vous dispense de vous occuper de ceux qui habitent la partie de l'Asie où se trouve votre

diocèse, pour vous consacrer entièrement, plus tard à la sanctification, et tout d'abord à la conversion de ceux que vous avez été chercher dans les glaces de l'Amérique du Nord.

" Je vous vois d'ici vous prosterner la face contre terre, verser des larmes, repousser, dans l'expression de votre humilité, la couronne pontificale qui va être posée sur votre tête. Rassurez-vous : elle vous est imposée par l'obéissance, et d'ailleurs elle ressemblera pour vous, au milieu des pénibles labeurs de votre ministère, plutôt à la couronne d'épines de Notre Seigneur, qu'au diadème des empereurs de ce monde. Vous êtes évêque par la volonté du chef de l'Eglise et la mienne, votre supérieur général; la grâce et l'assistance de Dieu vous sont assurées.

" L'épiscopat est devenu, pour vous, la voie du salut; c'est par lui que vous vous sanctifierez et sanctifierez davantage; les fruits de votre ministère seront de plus en plus abondants. Relevez-vous de votre abattement et réjouissez-vous dans le Seigneur, car l'épiscopat, arrivant à vous de la sorte, est pour vous véritablement le *bonum opus* dont parle l'Apôtre dans ses admirables épîtres.

" Voilà pour ce qui vous concerne. Maintenant, je viens à moi. Vous savez que c'est un privilège de ma paternité, d'imposer les mains à tous ceux de mes enfants choisis par le Seigneur dans notre chère famille. J'ai écrit en conséquence à notre cher et bien aimé évêque de Saint-Boniface, que je revendiquais ce privilège en le priant de vouloir bien faire à ma vieillesse patriarcale, le sacrifice de la joie qu'il aurait sans doute éprouvée lui-même en vous communiquant le Saint-Esprit qu'il a reçu de moi en son temps.

" Je compte donc sur cette consolation avec d'autant plus de raison, que j'ai toujours entendu dire qu'il était aussi facile de vous rendre en France de vos contrées qu'en Canada. Nous aurons d'ailleurs à vous faire ici votre trousseau épiscopal, et

à vous montrer à tous ceux qui hésitent encore pour embrasser le service si pénible des missions de la Rivière Rouge. Votre passage vaudra peut-être un bon coup de filet. Ne reculez donc, pour vous rendre à mes vœux, que devant une impossibilité absolue que je ne dois ni prévoir, ni craindre.

" Adieu, mon cher évêque de Satala, mais toujours mon bien aimé fils, sur les prières duquel je compte avec assurance, et pour lequel je prie plus spécialement encore depuis que Rome m'a fait savoir qu'il était associé à notre collège apostolique par le choix approbatif du Saint-Père.

" Dans l'attente du beau jour où il me sera donné de lui imposer les mains et de le consacrer dans l'ordre des pontifes, je l'embrasse de tout cœur."

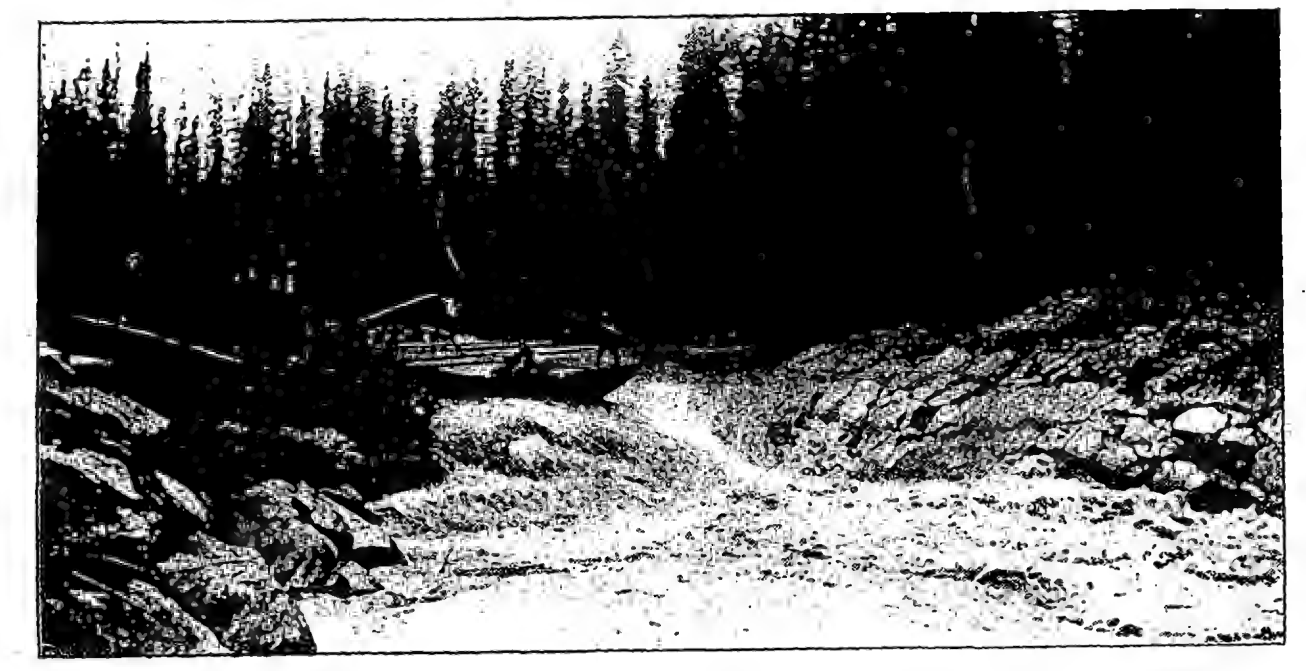
Le Père Grandin se crut quelque temps la proie d'un rêve. Il se hâta de transmettre ses respectueuses observations à son supérieur; il alléguait sa jeunesse, son ignorance, ses inaptitudes, sa faible constitution. " Je ne voyais rien qui pût justifier ce choix, écrit-il, sinon cette vérité préconisée par saint Paul, *infirma mundi elegit Deus.* Des qualités de missionnaire, je n'avais que la bonne volonté de servir et de faire aimer le bon Dieu,—ce qui m'était commun avec mes frères,—et en plus de longues jambes qui me permettaient de marcher à la raquette." Plus tard, il se plaisait à répéter souvent : " Hélas ! si l'on m'a fait évêque, c'est pour mes jambes et non pas pour ma tête." Sa lettre à Mgr de Mazenod se terminait ainsi : " Monseigneur, vous ne me connaissez pas. Dans ces conditions, quand vous paraîtrez au jugement de Dieu, vous pourrez regretter d'avoir voulu mon élection."

Après cette lettre il se crut sauvé. D'ailleurs surgissait, à ce moment, un pénible incident qui ne lui laissait guère le loisir de penser à l'épiscopat. La mission de l'Ile à la Crosse était menacée d'un bouleversement général, d'une ruine complète.

Un beau matin, un jeune sauvage se trouva sous la pression d'une forte inspiration. Il se croyait ou se disait tout simplement "le Fils de Dieu". Cette nouvelle déification conduisait au rejet de la prière, de l'Evangile. C'était un fou, mais comme maints fous font école, celui-ci trouvait des adeptes. Il prétendait que, venu une première fois sur la terre, et les blancs l'ayant fait mourir, il venait maintenant pour adopter les Montagnais et rejeter les blancs. On le crut sur parole, sur la parole d'un certain verbiage qu'il avait adopté, et que, ni lui, ni les autres ne comprenaient. Il fit des prodiges, du moins il en fit un bien étonnant pour ceux qui connaissaient les Montagnais : il détermina ses partisans à se défaire de tout ce qu'ils possédaient, pour être plus dignes de marcher en la compagnie du "Fils de Dieu"; on détruisit, on brûla tout ce qu'on avait, et voilà bientôt toute la nation à l'envers. Les adeptes tuèrent leurs chiens, brûlèrent leurs canots, leurs tentes, leurs loges, de magnifiques fourrures, des effets achetés à la Compagnie et qui n'avaient jamais servi, etc. A l'enseignement, aux exhortations succédèrent les menaces; et, comme toutes les erreurs ont une source commune, on en voulait aussi au prêtre, on le menaçait.

Le mal prenait des proportions alarmantes; un certain nombre de sauvages ne voulaient plus venir à la mission. La surprise, la confiance, la crainte et le diable aussi y poussant, l'église allait être déserte. Le Père Grandin avait beau leur dire que le Fils de Dieu ne devait venir sur la terre d'une manière visible qu'à la fin du monde : "Mais, disaient-ils, tu ne l'as pas vu. Les blancs l'ont fait mourir parce qu'ils ne le connaissaient pas; nous ne voulons pas nous exposer à en faire autant."

Il prit donc la résolution de se rendre auprès du "Fils de Dieu", malgré les menaces qui lui étaient faites. Les blancs



C. W. Mathers.

SAUT D'UN RAPIDE

et les métis réfusèrent de l'accompagner, disant : " Père, nous n'avons pas peur de la mort, mais nous savons qu'on en veut à votre vie, et nous ne pouvons nous faire à l'idée de vous voir ainsi massacré par cette bande de fous." A son compagnon, le Père Végreville, lui faisant remarquer que sa qualité d'évêque nommé lui faisait un devoir de ne pas exposer sa vie, il répondit gaiement que les évêques sont moins importants que le " Fils de Dieu ".

Il partit donc en canot d'écorce avec quelques jeunes Montagnais. Deux ou trois jours après, il aperçut sur un coteau élevé dominant la rivière aux Anglais, à peu de distance de l'embouchure de la rivière Caribou, une grande fumée qui indiquait le campement du nouveau dieu. Celui-ci, qui n'était autre que le fils du montagnais Saskie (la Patte d'Ours), accueillit le Père avec force harangues dans lesquelles revenait souvent le mot *Théos*, l'appela son fils, lui proposa de lui montrer les tables de Moïse et d'autres merveilles, puis, subitement, chercha à l'assommer à coups de bâton. La mère du pauvre fou, surnommée " la pieuse Nanette ", criait au Père Grandin : " N'aie pas peur; c'est une preuve d'affection. C'est l'absolution qu'il te donne." La vieille avait-elle entendu parler de la baguette des grands pénitenciers de Saint-Pierre ?

Le Père s'arrache un moment des mains de ce forcené, revient bientôt et lui dit avec force : " Je n'ai peur ni de ton bâton, ni de la mort, mais j'ai peur pour toi, car dans quelques jours, les blancs passeront ici, et ils pourront te faire payer cher les mauvais traitements que tu m'as infligés." Puis s'adressant à la foule : " Ce prétendu Fils de Dieu, dit-il, n'est qu'un fou, et s'il est possédé d'un esprit quelconque, c'est du mauvais esprit. Il prétend parler toutes les langues et vous venez de constater qu'il ne connaît ni le français ni l'anglais. Pauvres malheureux ! sur ses conseils, vous avez sottement

brûlé tout ce que vous possédiez. Il prétend faire pousser à volonté le gazon et les feuilles. Demandez-lui de vous rendre seulement un mouchoir ! ”

La plupart s’éloignèrent. Le nouveau dieu conserva quelques dupes, mais peu à peu, cette divinité tomba de l’Olympe et nous aurons l’occasion de raconter, plus tard, comment le fils de la Patte d’Ours demanda pardon à Mgr Grandin des coups de bâton qu’il avait donnés au Père Grandin.

Cependant Mgr de Mazenod avait répondu aux objections du futur évêque : “ Je n’approuve pas vos observations et je vous interdis d’en faire de nouvelles. Venez de suite, et n’attendez pas que je sois mort pour obéir à mes ordres.”

“ Hâtez-vous, lui écrivait Mgr Taché. Votre préconisation datera bientôt de deux ans. Le Pape vous regarde déjà comme un vieil évêque, et s’il vous écrivait, il vous donnerait le titre de *vénérable frère.*”

Et sa famille, ses amis, qui connaissaient l’élection depuis de longs mois, ne comprenaient rien à son silence et à son retard.

Qu’on nous permette de relater encore ici un détail intéressant. Le Bref était depuis longtemps signé à Rome, l’affaire était réglée, quand un frère convers de l’Ile à la Crosse, le frère Dubé, intrigué des rumeurs au sujet d’un futur coadjuteur, avait pris sur lui-même d’écrire à Mgr Taché et à Mgr de Mazenod que le Père Grandin, pieux, charitable, était bien qualifié pour être évêque. Mgr Taché lui avait répondu : “ Mon bien cher frère, enfin je puis vous faire plaisir une fois dans la vie. Vous m’avez demandé la mitre pour le Père Grandin, je la lui envoie. Vous devrez désormais l’appeler Monseigneur.”



Celui-ci, tout heureux, courut auprès de l’élu. “ Je n’ai pas été consulté pour votre élection, dit-il ; on ne m’a pas demandé mon avis ; je l’ai donné quand même. Ce qui est mieux, c’est qu’on en a tenu compte.” Et il exhiba la lettre.

Le Père Grandin se garda bien de lui faire remarquer que la lettre était d'un an trop jeune, et le laissa dans sa joyeuse illusion.

— "Mon cher frère, se contenta-t-il de lui dire, au moins ne parlez de cette nouvelle à personne."

Dans le cas présent, il chargeait le bon frère d'un fardeau trop dur pour ses épaules.

Le départ du Père Grandin eut lieu vers la fin du mois d'août 1859.

Se rendant à Québec pour prendre ses bulles, il rencontra à Toronto, Mgr de Charbonnel, qui crut devoir le féliciter, ce qui fit éclater le missionnaire en sanglots : "Mon bien cher évêque, lui dit Mgr de Charbonnel, si vous aviez fait seulement un signe pour obtenir la dignité qui va vous être imposée, je vous plaindrais de tout mon cœur ; mais à la façon dont elle vous vient, vous devez être plein de confiance et sans inquiétude." Deux mois après, Mgr Grandin rencontrait, en France, l'ancien évêque de Toronto, qui avait obtenu un coadjuteur, s'était démis en sa faveur, et entrait au noviciat des Pères Capucins.

Le Père Grandin arrivait à Marseille, le 3 novembre 1859. Se jetant aux pieds de son supérieur général, il le supplia d'écarter de ses épaules l'honorable fardeau dont il voulait le charger. Toutes ses objections furent considérées comme un poids trop léger pour faire équilibre aux graves raisons qui avaient déterminé le choix de sa personne. La même conversation tenue, il y a 8 ans, entre le supérieur général et le Père Taché, s'établit encore entre l'évêque de Marseille et le Père Grandin :

"Tu seras évêque.

— Mais, Monseigneur, mon âge, ma santé, mes défauts...

— Le Souverain-Pontife t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

— Monseigneur, je veux rester Oblat.

— Certes, c'est bien ainsi que je l'entends.

— Mais la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse !

— Comment ! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux ! »

Et se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta : « Personne n'est plus évêque que moi, et, bien sûr, personne n'est plus Oblat que moi, non plus.

« Tu seras évêque, je le veux; mais tu n'en seras que plus Oblat, et la congrégation te considérera toujours comme tel. »

Plusieurs lettres vinrent lui apporter réconfort et confiance, surtout celle de M. l'abbé Sébaux : « Que Dieu est admirable dans ses voies, lui écrivait celui-ci ! Comme je vois en vous l'action de sa Providence ! »

Et, en effet, dans sa retraite préparatoire à la consécration épiscopale, il ne pouvait revenir sur le passé sans s'humilier et pleurer devant les insondables desseins de Dieu. Les impressions qu'il jette sur le papier sont un cri d'humilité et de reconnaissance :

« L'homme se débat, et Dieu le conduit. *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Le moins que je puisse faire est d'avoir confiance et de me soumettre en tout à sa sainte volonté. Je sens, par ma propre expérience, que les événements les plus pénibles de ma vie ont toujours été des effets de la bonté divine. La pauvreté dans laquelle il m'a fait naître et grandir n'est pas le moindre de ses bienfaits. Même ici-bas, c'est, je crois, une des causes qui ont procuré le plus de consolations à ma famille. Cette consolation était venue d'abord de notre affection mutuelle. Tous, nous nous sommes sincèrement aimés. Puis, nous n'avons pas à nous

disputer des héritages qui sont la source d'amers dissentiments pour d'autres. La pauvreté nous a tenus dans l'humilité, nous a valu l'adversité qui a, j'espère, remplacé les pénitences et les mortifications que nous n'aurions pas eu le courage de faire.

" Pauvre paysan, sans éducation, timide, malade, je n'avais aucune espérance fondée de voir se réaliser mon désir du sacerdoce. Dieu se sert d'abord de deux bonnes religieuses et par elles j'ai trouvé un vrai protecteur, M. l'abbé Sébaux.

" Mon éloignement du séminaire des Missions étrangères m'a valu d'être religieux, missionnaire oblat de Marie-Immaculée. Quel échange, mon Dieu ! Votre amour seul peut l'expliquer. Et voilà que, malgré mes misères, le Seigneur veut m'élever à un honneur que je n'aurais jamais osé espérer, dont je ne puis même qu'être épouvanté, si je n'avais lieu de penser que sa miséricorde répondra à sa générosité. *Infirma mundi elegit Deus !* Ce sont ces mots qui ont décidé ma vocation. Qui aurait dit alors à quel point ils se réaliseraient ! *Suscitavit Dominus a terrâ inopem et de stercore erigit pauperem et collocavit cum principibus, cum principibus populi sui. Misericordias Domini in æternum cantabo.*

" Que tant de grâces ne tournent pas à mon désavantage ! Ma bonne Mère, aidez-moi ! "

Le choix de ses armes le révèle tout entier. Il se compare à un roseau penché, symbole de la faiblesse, mais ce roseau est penché vers la croix. En bas, la devise qui résume sa vie : *Infirma mundi elegit Deus.*

Il fut sacré, le 30 novembre 1859, par Mgr de Mazenod, dans l'église de Saint-Martin, cathédrale temporaire de Marseille. Les prélats assistants étaient Mgr Jeancard, évêque de Cérame, et Mgr Jordany, évêque de Fréjus.

Au soir de cette belle journée, Mgr de Mazenod écrivait dans son journal :

“ Voici encore un des beaux jours de ma vie. Je viens de consacrer évêque, avec l’assistance de MMgrs de Fréjus et de Cérame, notre bon, notre vertueux, notre excellent Père Grandin. Il avait été faire son noviciat pour l’épiscopat dans l’horriblement pénible mission des immenses régions glaciales renfermées dans le diocèse de Saint-Boniface, et cela pendant cinq ans de travail surhumain. Elu et préconisé depuis deux ans évêque de *Satala in partibus,* et coadjuteur de Saint-Boniface, j’ai dû attendre qu’il eût le temps d’arriver jusqu’à moi pour que je lui imposasse les mains. C’est un privilège que je me suis réservé et que ne m’a pas contesté notre cher Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface. J’ai déjà exprimé la joie que m’a fait éprouver la venue de ce bon fils, qui tenait déjà de moi la tonsure, les ordres mineurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise.

J’ai eu l’occasion d’apprécier davantage encore cet excellent prélat dans les jours qu’il a passés avec moi depuis son arrivée à Marseille. Combien je me félicite que nous ayons fait ce choix, l’évêque de Saint-Boniface et moi ! Quelle simplicité ! quel attachement à la congrégation, sa mère ! quel sacrifice des affections des plus chères et pourtant bien senti ! quel bon cœur ! quel dévouement en un mot et dans toute la force du terme ! Aussi est-il impossible de ne pas aimer un tel homme, et je vois avec bonheur qu’il s’est attiré l’estime et l’affection de tous ceux qui l’ont approché. Je renonce, pour mon compte, à exprimer ce que j’ai éprouvé de bonheur en sacrant un tel évêque.”

L’abbé Jean, son frère, sa plus jeune sœur, M. l’abbé Sébaux, quelques prêtres des diocèses du Mans et de Laval assistaient à la cérémonie. M. l’abbé Sébaux avait voulu donner à son ancien élève une partie du trousseau épiscopal ; les prêtres de son cours avaient délégué un des leurs, M. l’abbé Bonnel, pour lui offrir une crosse.

Mgr de Mazenod savait, par Mgr Grandin, la délicate et persévérante charité de M. l'abbé Sébaux.

Après le repas qui suivit la cérémonie, Mgr de Mazenod prenant la main de l'ancien secrétaire de Mgr Bouvier et le présentant aux convives : " Messieurs, dit-il, c'est à ce jeune prêtre que l'Eglise doit ce jeune prélat."

Monsieur Sébaux se contenta de répondre, en rougissant, qu'il était trop récompensé du peu qu'il avait fait. Quant à Mgr Grandin il se félicitait de ce qu'il appelait " la glorieuse humiliation " de son protecteur.

Le lendemain, il célébrait, à Notre-Dame de la Garde, sa première messe d'évêque, assisté de M. l'abbé Sébaux et de son frère, l'abbé Jean.

Le cœur du vieil évêque de Marseille avait été conquis par l'humilité, l'aimable simplicité de Mgr Grandin. Selon son expression, il ne pouvait se rassasier de son fils. Ayant remarqué que l'évêque missionnaire avait un appétit prononcé pour le pain, nourriture alors à peu près inconnue dans le Nord-Ouest américain, il faisait mettre à sa place une double ration. " Pauvres enfants, disait-il parfois, quand je pense à leurs privations, la fourchette me tombe des mains."

Durant les jours qui suivirent, il voulut présenter le jeune évêque aux diverses œuvres catholiques de la ville. " Je veux, disait-il, montrer un apôtre." Et il faisait vraiment grande figure ce bel et jeune prélat, à la taille élevée, à la physionomie douce et avenante. Il recueillit partout les marques les plus flatteuses de sympathie.

Il est un sentiment particulier aux grandes âmes, en raison même de leur grandeur, au lendemain des joies comme des honneurs d'ici-bas. L'âme si tendre de Mgr Grandin n'échappa pas à cette mélancolie des cœurs plus hauts que les dignités dont ils viennent d'atteindre le faîte.

Quelques jours après son sacre, Mgr Grandin partait pour les diocèses du Mans et de Laval, afin de revoir ses parents et ses amis. Dans sa profonde humilité, il aurait voulu presque faire oublier qu'il était évêque. " J'étais tellement abattu de la dignité que j'avais reçue malgré mon âge et mon indignité, que j'avais une certaine honte de paraître chez moi en évêque. J'avais décidé de ne pas emporter ma mitre. Mgr de Mazenod en eut connaissance. " Comment Satala, me dit-il, tu ne veux " pas emporter ta mitre ? J'aimerais mieux te voir partir sans " chemise."

Il dut donc emporter crosse, mitre et en user. " La victime sera parée pour le sacrifice," se plaisait-il à répéter.

Dire le bonheur de sa famille est impossible. Son vieux père ne pouvait que regarder son fils et pleurer. Lui, calme, souriant à l'affection des siens, semblait reprendre avec chacun une conversation interrompue de la veille. Ce fut une longue joie.

Les bonnes religieuses Anne-Marie, sœur Françoise vivaient encore. Comme elles étaient rayonnantes !

Sa présence donna partout lieu aux plus touchantes manifestations. Au petit séminaire de Précigné, les bras s'ouvrirent, les cœurs s'élancèrent au devant de l'écolier maladif, devenu un des plus vaillants apôtres de Jésus-Christ. En souvenir de son ancienne charge de règlementaire, monsieur le supérieur lui remit la cloche que le jeune Vital avait sonnée tant de fois. Il fut convenu que l'évêque de Satala, après avoir prévenu du jour quelques mois à l'avance, la sonnerait encore une fois par an, pour un congé extraordinaire.

" J'étais alors au grand séminaire du Mans, nous écrit Mgr Grouard, et je me rappelle fort bien l'enthousiasme créé par la présence de l'évêque missionnaire. Un vieux prêtre disait : " Je crois, en le regardant, voir le bon saint Julien quand il " vint apporter l'évangile aux Manceaux ! "

Dans la cathédrale de Laval—ce diocèse venait d'être distrait du diocèse du Mans et placé sous la juridiction de Mgr Wicart, — dans l'église de Notre-Dame, dont le pasteur était alors le bon monsieur Sébaux, dans une foule d'églises des deux diocèses, Mgr Grandin dut pontifier et prêcher.

L'abbé Jean, son frère, était alors curé de Grenoux, dans la banlieue de Laval. C'est là que le jeune évêque célébra les offices de Noël. Les habitants se rappellent encore les belles cérémonies qui eurent lieu dans leur église. Ils étaient fiers, disaient-ils, d'avoir un évêque à eux.

Nulle part, peut-être, la réception ne fut plus solennelle qu'à Saint-Loup. Le vénérable curé, M. Blanchard, dont le jeune Vital s'était autrefois constitué l'infirmier, vivait encore. Le bon vieillard, malgré son grand âge, alla au-devant de l'évêque missionnaire, se jeta à ses pieds en pleurant et demandant sa bénédiction. Mgr Grandin le releva, l'attira sur son cœur, et mêla ses larmes aux siennes.

Partout où il porta la parole, il étonna l'auditoire par son élocution communicative, d'une simplicité qui allait jusqu'au sublime. On l'écoutait, avec émotion, parler de ses sauvages, de leur dénuement, de ses joies, de ses tristesses.

Il visita quelques séminaires, et elle fut profonde l'impression produite par ce jeune évêque si accueillant, au si bon sourire, à la parole si simple. Au petit séminaire de Mayenne, le supérieur, le vénérable monsieur Fillion, lui présenta les élèves de philosophie dans la cour de récréation. — " Monseigneur, lui dit-il aimablement, choisissez parmi ces élèves ceux que vous voudrez pour travailler dans vos missions." L'Evêque, étendant alors les mains de chaque côté : " Je prends ces deux-là ", répondit-il, et il attirait à lui deux séminaristes. Ce fut, pour ces jeunes gens, le *veni sequere me* du Sauveur. Quelques années plus tard, ils étaient l'un et l'autre les apôtres

du Nord-Ouest, sous la direction de Mgr Grandin. Ces deux élus étaient le Père Leduc et le Père Légeard.

Les émotions, les craintes, les préoccupations eurent bientôt brisé sa constitution déjà si débile. Il tomba dangereusement malade au Mans, chez son cousin, monsieur Latouche. Pendant quelques jours on put redouter un fatal dénouement. Madame Latouche, cousine germaine de sa mère, le soigna comme une sœur aînée. Il ne fallut pas moins de quarante jours de maladie ou de convalescence pour le remettre sur pied.

Le jeune prélat craignait de manquer au rendez-vous, de ne pouvoir porter à ses frères, dans le Nord, un secours qu'ils attendaient avec une si sainte impatience, de retarder ainsi l'extension des missions. Dieu entendit les accents chaleureux qui s'exhalaient de ce cœur si ambitieux de procurer sa gloire.

A l'époque fixée pour le départ, Mgr Grandin éprouva un peu de mieux. Il fit ses adieux à sa famille, repassa l'Atlantique, s'arrêta quelques jours au Canada pour y surveiller l'impression de divers livres sauvages et s'y occuper activement des intérêts des missions du Nord, auxquelles, plus que jamais, il éprouvait le besoin de se dévouer corps et âme.

Il apportait quelques ressources, et, ce qui valait mieux, il conduisait une pléiade d'apôtres, parmi lesquels un de ses cousins, M. l'abbé Grouard, et le Père Séguin. M. l'abbé Grouard, qui deviendra évêque d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska, fut laissé au grand séminaire de Québec pour y achever ses études théologiques. C'était un neveu de la bonne Anne-Marie, la protectrice de Vital. Au Canada, Mgr Grandin put obtenir plusieurs sœurs de Charité destinées à l'Ile à la Crosse, où il devait lui-même les accompagner. Il était convenu qu'il devait résider ou plutôt prendre barre à cette mission, avec le titre de pro-vicaire de la congrégation des Oblats.

Mgr Taché se rendit à la rencontre de son coadjuteur. Les deux prélats se donnèrent une accolade, racontait un des témoins, comme on ne s'en donne pas deux fois dans la vie. Le séjour du Père Grandin à Saint-Boniface n'était pas oublié. Une année de ministère avait suffi pour lui gagner tous les cœurs. Une foule nombreuse se porta à sa rencontre avec un affectueux empressement.

L'évêque de Satala ne resta que vingt jours à Saint-Boniface, encore fut-il malade tout le temps. Cette maladie fut un sujet de pieux étonnement pour tous ceux qui en furent les témoins. On ne savait qui plus admirer, ou du chrétien supportant avec une sainte résignation la souffrance et la douleur, ou de l'apôtre montrant davantage l'ardeur de son zèle. Mgr de Saint-Boniface fit de vives instances pour déterminer son coadjuteur à rester à l'évêché jusqu'au printemps suivant, tandis qu'il irait à sa place à l'Ile à la Crosse. Toutes ses instances furent inutiles. Mgr Grandin finit par persuader à tout le monde, ce dont il était convaincu lui-même, que le retenir, c'était le tuer. "Je n'aurais pu vivre à Saint-Boniface, disait-il, tandis que l'évêque titulaire serait allé chez les sauvages."

Il avait foi dans l'efficacité de son ministère comme remède; il avait surtout foi dans la bonté de ce Dieu qu'il voulait servir à tout prix, en la protection de Celle sous la bannière immaculée de laquelle il s'était enrôlé et qu'il aimait si tendrement.

Le 30 juillet, l'évêque de Satala, comme écrasé sous le poids de la responsabilité épiscopale, se faisait porter de son lit où la maladie l'avait cloué, à la voiture qui devait le conduire à quelques lieues plus loin, où il devait s'embarquer pour l'Ile à la Crosse. Mgr Taché l'accompagna jusqu'à l'embarcation. Là, encore, il fit de nouvelles instances pour partir à la place de son coadjuteur. Des vomissements, éprouvés par celui-ci

durant cette première partie du voyage, l'avaient épouvanté. Mgr Grandin le supplia de ne pas insister, et les deux prélats se séparèrent aussi émus l'un que l'autre.



La Vén. Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises.

Nous ne décrirons pas les péripéties et les accidents de ce voyage, l'émotion des sœurs en voyant les sauvagesses, leurs

voisines, croquer à belles dents la vermine qu'elles prenaient sur elles-mêmes ou sur leurs enfants, les trente-six portages qu'il fallut exécuter, les chutes dans les bourbiers, l'abandon des guides, les longs campements sur la grève humide, etc. Ce voyage dura soixante-sept jours. Il fut un enchaînement de difficultés, de contre-temps, mais aussi d'une protection visible et spéciale.

Enfin, le 4 octobre, la généreuse troupe débarqua à la mission de Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile à la Crosse, à la grande satisfaction de tous ceux et celles qui la composaient, de tous ceux et celles qui la recevaient.

La congrégation des sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises de Montréal, dont Mgr Grandin voulait s'assurer le concours à l'Ile à la Crosse, avait envoyé un essaim à Saint-Boniface, dès 1843. Elles venaient de s'établir à la mission Sainte-Anne qu'elles devaient bientôt abandonner en faveur de la jeune mission de Saint-Albert. Elles se consacraient à ces œuvres lointaines et difficiles à la seule condition qu'on leur procurerait des secours spirituels, et qu'on faciliterait l'accomplissement de leurs saintes règles.

Quand l'Evêque voulut faire observer que les missions étant pauvres et les ressources incertaines, on ne pouvait pas promettre beaucoup ni promettre positivement, il lui fut répondu : "Nous savons bien que les bons Pères, chargés des différentes missions, ne laisseront pas souffrir nos sœurs ; nous ne demandons que le vêtement et la nourriture. — Mais les Pères, eux-mêmes, n'ont pas de quoi pourvoir à leur subsistance ? — Dans ce cas, nos sœurs jeûneront comme eux et prieront Dieu de venir en aide aux uns et aux autres."

On comprend combien est nécessaire et fructueux cet apostolat des sœurs aux missions étrangères. La femme est éminemment apte au ministère de la charité. Outre l'éducation

des enfants, le soin des malades, il est mille détails de la vie dans lesquels le prêtre missionnaire ne peut pas descendre, et dans lesquels, pourtant, il est bon qu'une main expérimentée et charitable vienne façonner le cœur de ceux qui, arrachés naguère à l'infidélité, ignorent combien est abondant le surcroît promis à qui "cherche d'abord le royaume de Dieu et sa justice." Ces saintes filles apparurent comme des visions du ciel à ces pauvres femmes sauvages dont elles catéchisaient l'ignorance.

Elles faisaient comprendre à la femme sauvage son profond abaissement par le spectacle même de la hauteur morale à laquelle la femme chrétienne est parvenue.

La religieuse, dans le Nord-Oüest comme ailleurs, devint la consolatrice et l'amie des pauvres. Ces bonnes sœurs faisaient l'école, soignaient les malades, leur parlaient de rédemption, de salut, de repentir, d'espérance, de Jésus, de Marie, du ciel, et relevaient le prestige de leur sexe aux yeux des sauvages. On pouvait entrevoir le jour où les anges de Dieu récolteraient de nombreuses gerbes là où, par leurs mains, la divine semence était jetée.

Le séjour de Mgr Grandin à l'Ile à la Crosse ne fut pas oisif. Tour à tour catéchiste, maçon, menuisier, etc., il se fit tout à tous. Il mit la dernière main à la maison des sœurs, et ajouta une salle à la résidence des Pères.

Pendant l'hiver il dut s'ingénier pour nourrir les sœurs et les orphelins. Un des Pères nous initie au dur travail de l'Evêque : "Pendant deux mois, je fis la pêche avec Mgr Grandin. Vous voyez qu'ici les évêques font un peu ce que faisaient les premiers apôtres. La pêche se faisait encore sous la glace, car c'était aux mois de janvier et février. Il y avait 28 à 30 degrés de froid, et nous étions souvent obligés de nous battre les flancs pour nous réchauffer."

Le soir, on couchait sur la dure. A cette époque, le luxe des matelas et des draps de lit était inconnu dans les missions du Nord-Ouest. Chacun se roulait dans une couverture et s'étendait sur une peau de buffle ou de caribou préalablement jetée sur le sol. Les vêtements servaient d'oreiller.

Nous ne parlerons pas non plus de la visite de Mgr Taché, et des projets que formèrent les deux prélats. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Il est mieux de suivre Mgr Grandin dans son héroïque expédition au cercle polaire, voyage qui dura plus de trois ans.



CHAPITRE VI

JUIN 1861 — MARS 1862

Son départ vers le pôle—Athabaska—Grand lac des Esclaves—Le Mackenzie—Mission de la Providence—" Il faut surtout savoir s'en passer "—Good Hope—Rév. Père Grollier—" Si j'avais quelques pommes de terre "—Un voyage pénible.

Mgr Grandin quitta l'Ile à la Crosse, le 2 juin. Son but ? C'était de visiter les résidences de ses missionnaires échelonnées sur le bord des grands fleuves jusqu'au 66e degré de latitude nord : la mission de la Nativité, sur les bords du lac Athabaska; celle de Notre-Dame des Douleurs, au fond du même lac; la mission du Sacré-Cœur, au fort Simpson; la mission Saint-Raphaël, sur la rivière aux Liards; la mission de Saint-Joseph, sur les bords du grand lac des Esclaves; la mission de Sainte-Thérèse, au fort Norman, et enfin, la mission de Notre-Dame de Bonne-Espérance, au fort Good Hope.

Il voulait encourager ses frères, organiser et affermir les chrétientés naissantes. Les sauvages qui entourent ces missions, sous les noms divers de *Peaux de lièvre, Couteaux jaunes, Castors, Plats côtés de chiens, Loucheux*, etc., appartiennent à la famille Montagnaise, et malgré quelques variantes dans les dialectes, Mgr Grandin pouvait en être compris.

Ces contrées sont arrosées par de nombreuses et puissantes rivières qui alimentent les grands lacs et deviennent des moyens de communication.

Les commerçants avaient établi leurs postes le long des cours d'eau, sur le bord des lacs, les forts de traite devenant ainsi des centres vers lesquels les différentes tribus se dirigeaient.

facilement pour y faire leurs échanges. Les missionnaires avaient suivi l'exemple des traiteurs, et avaient fondé leurs établissements près des forts, où les Indiens avaient déjà pris l'habitude de se réunir. (1)

Chacune de ces résidences devenait, elle aussi, un centre d'où rayonnaient les missionnaires, faisant de tous côtés des voyages plus ou moins longs, toujours pénibles, parfois dangereux, afin de répandre, sur tous les habitants du pays, les bienfaits de l'Evangile.

Mgr Grandin écrivit, à l'intention de Mgr de Mazenod, le journal fidèle de son long voyage :

" L'amour si tendre que vous portez à vos enfants, lui disait-il, ne vous permet pas de les perdre de vue ; j'ai même pu me convaincre que, plus ils sont éloignés de votre personne, plus votre cœur est près d'eux. *Je vous suis pas à pas,* m'écriviez-vous il y a quelques mois, *au milieu de vos neiges et de vos glaces presque sans fin.* Je veux vous faciliter, bien-aimé Père, le voyage que je viens d'entreprendre ; il sera si long et si pénible, qu'il vous serait impossible de m'accompagner, quelque généreuse que soit votre affection. J'espère qu'il vous offrira cependant des consolations, car je vais visiter les différents membres de la famille disséminés par petits groupes dans ces immenses contrées du Nord. Vous me suivrez pas à pas, et moi je serai heureux lorsque, comme en ce moment, une voile légère me permettra d'avancer ma course et de m'entretenir avec mon père ; je me consolerai dans les retards et les différents accidents du voyage parceque, tout pénibles et ennuyeux qu'ils seront, ils me fourniront l'occasion de m'entretenir avec

(1) Ces forts de traite du Nord ne ressemblaient pas à des citadelles. Deux ou trois maisons, un magasin et un hangar, le tout en bois, voilà ce que, dans le pays, on appelle un fort. Cette dénomination vient de ce que, chez certaines peuplades, les traitants de fourrures entouraient leurs établissements de palissades, ou gros pieux.



celui dont on peut dire que la conversation ne saurait causer d'amertume. Cette lettre ne vous arrivera donc que bien tard, car je ne la terminerai qu'à mon retour. Je ne vous promets pas, Monseigneur, de vous rendre compte chaque soir, ni même chaque semaine, de ce qui pourra intéresser Votre Grandeur, mais, dès que j'aurai le temps, je reprendrai la plume. Je n'aurai, le plus souvent, pour table que mes genoux, pour toit que le ciel, lequel encore ne sera pas toujours pur. Mon écriture déjà *belle* par elle-même s'en ressentira; mon papier, à force d'être roulé et plié en différents sens, n'ayant point de tiroir pour le serrer, finira par être malpropre et illisible. N'importe ! je réclame, d'avance, votre indulgence, ou plutôt, je ne la réclame pas, je sais positivement qu'elle m'est déjà acquise."

A cet intéressant journal, nous nous permettons de larges emprunts.

La petite barque de l'Evêque traverse le lac du Bœuf et remonte la rivière la Loche jusqu'à sa source. Au grand portage se trouvait un fort de la Compagnie, où étaient réunis un grand nombre de sauvages et de métis. L'Evêque passe deux jours et deux nuits presque continuellement occupé à entendre les confessions, et officie pontificalement en plein air. Afin de le préserver du vent, on lui fit un abri avec des couvertures. L'autel consistait en quelques planches recouvertes d'une nappe avec garniture de ruban rouge. Quelques décorations voyantes émerveillaient les sauvages. Le luminaire se composait d'une unique chandelle de graisse, qui s'éteignit plusieurs fois et qu'il fallut finalement mettre à terre pour l'empêcher de couler et de s'éteindre.

Du portage la Loche, Mgr Grandin se rendit à sa chère mission de la Nativité, sur le bord du lac Athabaska, où il avait fait ses premières armes, et où ses chers Montagnais furent si

heureux de le revoir; puis il s'élança sur la rivière des Esclaves. [1] Il était accompagné de deux sauvages, du frère Boisramé et d'un petit garçon de douze ou treize ans, Jean-Baptiste Pépin. C'était un petit-fils du fameux Beaulieu. "Il sera, disait l'Evêque, mon domestique, mon infirmier, mon cuisinier, mon sacristain, et, au besoin, mon grand vicaire."

La rivière des Esclaves était, à ce moment (2 juillet), extrêmement gonflée par les eaux que lui apportait la rivière la Paix, grossie elle-même, dit-on, par la fonte des neiges des Montagnes Rocheuses. La quantité d'arbres entraînés par le courant, obligeait les rameurs à une continuelle vigilance pour ne pas briser le canot. L'eau était boueuse, et cependant, elle devait être la seule boisson des voyageurs jusqu'au grand lac des Esclaves.

Après une journée de voyage, ils rencontrent un nombreux campement de sauvages qui les épouvantent en leur parlant des nombreux rapides qui les attendent. "Jamais ils n'ont été si dangereux, assurent-ils; et votre canot est trop petit et trop lourdement chargé."

"Que pouvions-nous faire ? écrivait Mgr Grandin. Nous continuons notre voyage malgré la pluie. Une heure s'écoule et nous arrivons au sommet d'un rapide. Nos hommes sont effrayés. Pour décharger le canot, nous nous décidons à débarquer, et nous recevons sur notre dos et l'eau qui tombe du ciel, et celle qui tombe des arbres. Une journée entière se passe à traverser les rapides et les chutes qui se succèdent continuellement. Une fois, pour éviter la force du courant, nous avions pris un bras de la rivière qui nous paraissait plus tranquille;

---

(1) Voici quelques notions exactes des distances qui séparent les missions : De Good Hope à fort Norway, 171 miles ; de fort Norway à fort Vrigley, 188 milles ; de fort Vrigley à fort Simpson, 136 milles ; de fort Simpson à Providence, 161 milles ; de fort Providence à fort Résolution (St-Joseph), 167 milles ; de fort Résolution à Athabaska, 313 milles.



Campement plus moderne sur le bord du Lac des Esclaves

C'est ici comme ailleurs. Les petits enfants mettent les doigts dans la bouche et...

nous étions assez loin, quand nous fûmes arrêtés tout à coup par d'énormes arbres entraînés et qui fermaient le passage. Il fallut encore nous résigner à mettre pied à terre et à nous frayer un chemin. Hélas ! pas de hache pour faire les abatis nécessaires. Grâce à Dieu, nous parvinmes cependant à tout transporter, et il ne fut plus question que de camper, de souper et de nous sécher."

Deux jours de vigilance et d'alarmes, sous la pluie, au milieu des rapides et des portages, conduisirent Mgr Grandin à la rivière au Sel, chez le patriarche Beaulieu. Le lecteur se souvient de ce bon vieillard si heureux, autrefois, d'accueillir chez lui, le missionnaire.

Une préoccupation jetait une ombre sur la joie qu'éprouvait le vieillard à la vue de l'Evêque. "Te voilà devenu grand prêtre; jamais grand prêtre n'a paru dans ce pays, et je n'ai que de la carpe à t'offrir ! " Il avait envoyé ses enfants et les sauvages à la chasse et ils n'avaient rien rencontré.

La maison dans laquelle le Père Grandin avait autrefois célébré la sainte messe avait été respectée. L'autel était resté debout. Beaulieu l'avait orné de quelques images disposées avec plus ou moins de goût. C'est là que tous les vendredis, les dimanches et les jours de fête, il réunissait ses enfants, ses petits-enfants et les sauvages. On chantait des cantiques, on récitait le chapelet, et chacun devait entendre les avis et les réprimandes du vieillard qui les formulait sans ménagement.

Beaulieu se fit l'interprète de tous. Il commença son discours en français, puis, les expressions lui faisant défaut, il le continua en montagnais. " Père, Monseigneur, dit-il, n'étant pas grand prêtre, tu es venu nous voir et nous instruire. Pour qu'on se souvienne de ta parole, tu as béni une grande croix au milieu de nous. Hier, tu as béni notre cimetière, oh ! pas peur, va ! pas peur ! Je ne souffrirai jamais qu'on y enterre

des personnes non baptisées, ou qui ont mal vécu ! — Entendez-vous, disait-il à ses gens, en montagnais, si, pendant mon absence, on vient enterrer des morts dans le cimetière, ne laissez jamais déposer dans la terre sanctifiée des personnes non baptisées ou excommuniées. C'est là que mes os reposeront; peu importe le lieu où je mourrai... Père, ajouta-t-il, lorsque, autrefois, je te demandai un Père, tu me disais de m'adresser au grand prêtre; te voilà devenu grand prêtre toi-même. C'est donc à toi que je m'adresse maintenant pour en avoir un. Le chef traiteur m'a dit qu'il me doit trente livres sterling; c'est tout ce que j'ai : je les conserverai pour aider le missionnaire, et, en outre, tous nos bras seront à son service."

Mgr Grandin promit qu'un Père du lac des Esclaves viendrait les visiter chaque année, les engagea à prier pour le Souverain Pontife. " Nous ne manquons jamais de le faire, répondit le vieillard. Je suis seul à savoir une prière particulière, mais je la dis tout haut, afin que tous la disent avec moi."

En se livrant de nouveau au cours de la rivière des Esclaves, Mgr Grandin éprouvait l'impression indéfinissable de l'inconnu. Il n'était jamais allé plus loin que la rivière au Sel. " Il me semblait, dit-il, que je passais dans un autre monde, je me sentais plus exilé que jamais."

Le lendemain, il arrivait au grand lac des Esclaves, vraie mer intérieure, d'une longueur de cent milles avec une moyenne de cinquante milles de large.

"Une fois, dans le lac, écrit l'Evêque à Mgr de Mazenod, nous rencontrons une famille sauvage qui s'éloignait de la mission; elle m'attendait depuis plus d'un mois, et, comme tant d'autres, fatiguée d'attendre et de jeûner, elle s'en allait. Il y avait, dans le canot, un vieil aveugle qui avait fait sa première communion le matin. " Les Pères m'ont fait prendre patience " longtemps, me dit-il. Ils voulaient me donner la consolation

" de recevoir le saint sacrement de tes mains; mais voyant que " tu n'arrivais pas, ils me l'ont donné aujourd'hui. Puisque te " voilà, ajouta-t-il, je ne partirai pas." Et chacun en dit autant. On tire aussitôt quelques coups de fusil pour annoncer mon arrivée. Ce signal fut compris. Nous apercevons bientôt une pauvre maison de bois, couverte en écorce, surmontée d'une croix et entourée de quelques loges sauvages; nous distinguons, sur le rivage, un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, et, à leur tête, nous reconnaissons les Pères Eynard et Gascon avec le frère Kerney. A cette vue, je ne pus retenir mes larmes. C'est cette mission que je supposais autrefois devoir m'être confiée ? Le souvenir des souffrances et des privations qu'y ont endurées ceux qui en ont été chargés me remplit d'émotion. Un instant après, je serrai nos Pères entre mes bras, puis je les suivis dans leur pauvre chapelle. C'est une salle de 29 pieds carrés. Tout est pauvre. Cependant, ce petit autel, fait par le frère Kerney, est orné avec goût; ce petit tabernacle sans serrure, et qu'on ne peut tenir fermé qu'au moyen d'un morceau de bois et d'une vis, est propre, tout pauvre qu'il est.

" La maison des Pères est encore plus pauvre. N'ayant pas de serrures pour les portes, on y a suppléé avec du bois et des cordes de cuir. Le mobilier consiste en quelques malles, cinq chaises bien mal faites, et enfin trois tables qui ne le sont guère mieux. Le frère Kerney a fait la troisième table quelques jours avant mon arrivée, ne voulant pas que je fusse réduit à écrire sur mes genoux. Si je suis à l'aise pour écrire, vous voyez, Monseigneur, que j'ai un bien mauvais papier, et encore suis-je heureux de l'avoir. Les Pères n'ont pu m'en donner. Ils en sont si peu fournis, que, par suite de leur pénurie, le Père Gascon n'a pas écrit à Votre Grandeur. Ils sont obligés de faire des actes de baptême et de mariage aussi laconiquement

que possible afin de ménager leur papier : c'est le naufrage que nous avons éprouvé, il y a deux ans, qui est cause de cette indigence." (1)

Au grand lac des Esclaves, comme dans la plupart des visites, Mgr Grandin voulut donner aux sauvages les exercices d'une mission. "Pauvres Pères, disait-il, ils ne sont que deux et ils font l'ouvrage de six. Presque continuellement, l'un des deux Pères est en mission, et non pas à la porte, mais à 60, 80 et 100 lieues et plus. Ils font, le plus souvent, ces voyages sur la glace, les raquettes aux pieds; et l'hiver dernier, le Père Gascon a fait une visite par de si mauvais chemins, qu'il ne lui fut pas possible d'avoir des chiens pour traîner ses provisions et sa chapelle. Un sauvage lui rendait ce service; mais le Père portait lui-même ses couvertures sur son dos, après avoir réduit son mobilier à la plus simple expression. Outre le strict nécessaire pour célébrer la sainte messe, il n'avait pas d'autres vêtements que ceux qui couvraient son corps. Au bout de quelques semaines passées au milieu des sauvages, ne pouvant plus supporter la vermine qui le dévorait, il fut obligé d'emprunter une chemise à un serviteur de la Compagnie, qui, lui-même, en avait au plus une pour changer. Voilà, Monseigneur, la vie de vos enfants du Nord."

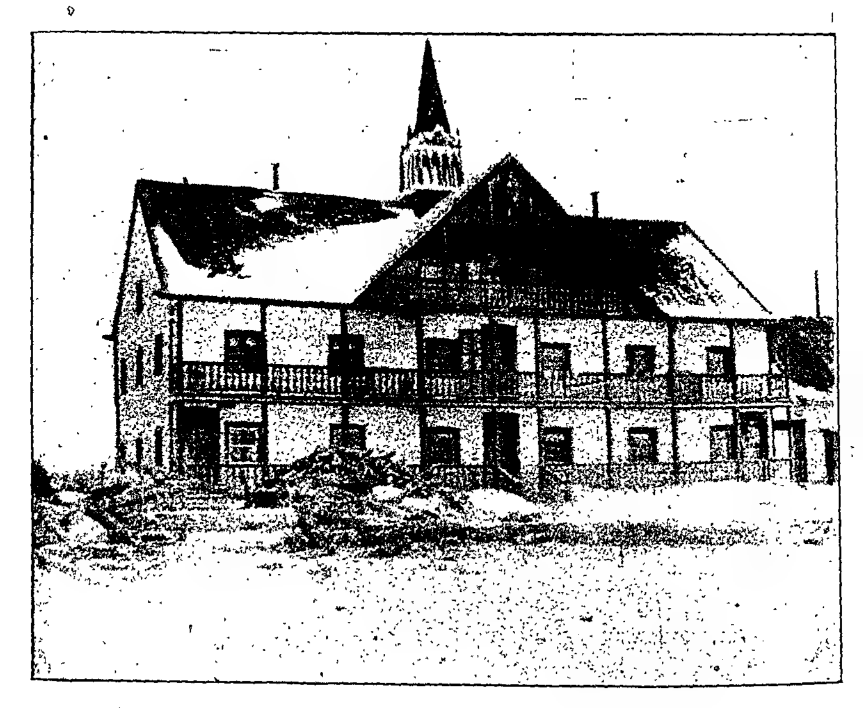
Le 30 juillet, le canot épiscopal arrive à la grande Ile, à l'extrémité occidentale du grand lac des Esclaves. Les nombreux sauvages qui s'y trouvent profitent du ministère et des bénédictions de l'Evêque.

Six jours après, Mgr Grandin sort du grand lac des Esclaves et entre dans le fleuve Mackenzie, large nappe d'eau, coulant tantôt à pleins bords entre des rives affaissées, tantôt traçant sa route à travers des rochers nus et escarpés. Vaste, profond,

(1) Un steamboat qui transportait à York divers effets pour les missions avait fait naufrage. Les Pères n'avaient rien reçu depuis trois ans.

impénétrable comme les grands fleuves de l'Asie septentrionale, il arrose une contrée triste, déserte, inhospitalière, et est obstrué de glaces durant huit mois de l'année. (1)

On avait indiqué à Monseigneur une place située sur le bord du fleuve, à l'endroit dit le Grand Rapide, où il pourrait établir le centre des missions du Nord et, peut-être, la résidence d'un futur évêque. Les missionnaires devaient y trouver bonne pêche, une terre cultivable et du bois pour la construction.



Couvent actuel de la Providence

L'emplacement convoité était déjà en vue, quand le modeste canot fut rejoint par une barque de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Mr. Ross, le bourgeois en chef du district de la rivière Mackenzie, était à bord. Mgr Grandin lui fit part de

(1) Le bassin du Mackenzie a une étendue de 550 milles carrés.

ses projets et en débarquant, il ajouta, en présence des métis catholiques qui se trouvaient là : "Je vous déclare que je prends possession de cette place pour y fonder une mission. Je regarde comme une bonne fortune d'en prendre possession en présence du premier magistrat du pays."

Le Bourgeois, protestant fanatique, qui avait déjà convoité cette place pour un établissement de son église, paraissait peu enthousiaste.

— "Monseigneur, dit-il, vous ne savez pas ce que vous faites. Comment vivrez-vous ici ? Vous ne pouvez pas tenir tête aux protestants, vous n'êtes pas assez riches."

— "Monsieur, répondit l'Evêque, les richesses ne suffisent pas; dans ce pays, il faut surtout savoir s'en passer, en se sacrifiant."

Le Bourgeois en chef parut surpris de cette réponse.

"Imbécile de Crabey!—c'était le nom d'un ministre protestant — Imbécile de Crabey ! dit-il en anglais à son commis, je lui avais dit cependant que c'était une excellente place."

Le prédécesseur de Mr. Ross, dans la charge de bourgeois en chef du district de Mackenzie, était Mr. Anderson, protestant fanatique, qui avait toujours fait aux missionnaires catholiques une opposition sourde mais non équivoque.

Quand Mgr Taché lui avait parlé, pour la première fois, d'envoyer des missionnaires dans son district, Mr. Anderson avait vivement cherché à l'en dissuader, lui disant que ses Pères n'auraient pas des ressources suffisantes pour vivre.

Comme Mgr Taché ne se rendait pas à son raisonnement, il ajouta : "Si vous voulez absolument envoyer vos Pères, j'appellerai des ministres protestants pour leur tenir tête:

— Voilà qui est curieux, reprit Monseigneur. Tout à l'heure vous prétendiez que nous ne pourrions pas vivre, et vous voulez appeler des missionnaires d'une autre dénomination ?"

Cette opposition fut ordinairement à l'état latent, ma quelquefois éclatait sous une forme ou sous une autre.

C'est ainsi que peu de temps après la fondation de l mission la Providence, Mgr Grandin, se trouvant au for Simpson, un des principaux bourgeois, Mr. Ockard, l'insulta en pleine table sous prétexte que le Père Grollier et l'Evêque lui-même envoyaient tous les protestants en enfer.

Mgr Grandin l'invita à sortir et interpellant les nombreux Métis qui se trouvaient à la porte :

— " Vous ai-je jamais enseigné que tous les protestants allaient en enfer ?

— Non, répondirent-ils.

— Le Père Grollier vous l'a-t-il enseigné ?"

Même réponse.

A ce moment survient le petit Jean-Baptiste, son jeune compagnon.

— "Monsieur Ockard, dit l'Evêque, voici un enfant qui assiste à toutes mes instructions, tant en français qu'en sauvage. Questionnez-le vous-même, et voyez ce qu'il en est."

Le bourgeois ne recula pas devant cette offre, et s'adressant à Jean-Baptiste :

— " Dis-moi, mon enfant, n'est-il pas vrai que tous les protestants vont en enfer, à cause de leur religion ?

— Non, répondit Jean-Baptiste, s'ils sont convaincus que leur religion est bonne. Oui, s'ils la croient mauvaise et y persévèrent quand même..."

" J'étais d'autant plus heureux de cette réponse, ajoutait Mgr Grandin, que je n'avais pu préparer l'enfant à ce genre de catéchisme.

" Les Métis, alors, estimaient le prêtre, et tout en n'étant pas toujours catholiques modèles, se seraient fait tuer pour le prêtre et pour la religion. Je lisais sur leurs figures leur

mécontentement. Heureusement, ils eurent le bon esprit de se contenir. “ Oh, Monseigneur, disaient-ils, si vous aviez seulement cligné de l’œil, comme nous l’aurions vite mis à la raison.”

Mais revenons à la nouvelle station.

Des poteaux marquèrent immédiatement les limites de la mission. A l’endroit où devait s’élever l’église, Mgr Grandin fit planter une grande croix, au pied de laquelle il célébra la sainte messe pour le futur établissement qu’il appela la Providence.

Pour bien comprendre l’acte de Mgr Grandin, il ne faut pas se représenter un Nord-Ouest ratissé, peigné comme les terres d’Europe, ou du Canada civilisé, avec des fermes et des enclos de haies, des bornes-limites, et des champs si drus, qu’à peine les sépare un sentier. Il n’y avait pas de plan cadastral. La Compagnie de la Baie d’Hudson avait conservé le privilège exclusif de la traite des pelleteries dans ces vastes domaines, mais n’avait aucun titre à la propriété du territoire, surtout dans cette partie. Ces immenses terrains vagues, étaient les terres vaines, les *bona nullius*.

L’approche imminente des glaces faisait, à Mgr Grandin, un devoir de hâter sa marche. Descendre le fleuve Mackenzie jusqu’au fort Simpson, mission du Sacré-Cœur, remonter péniblement la rivière aux Liards jusqu’à la mission Saint-Raphaël, catéchiser les sauvages aux deux endroits, en leur donnant jusqu’à quatre instructions par jour : autant d’événements qui conduisirent l’Evêque missionnaire au 27 septembre.

Le 2 octobre, il se confie de nouveau à la complaisance relative du fleuve Mackenzie, et laisse à la mission Sainte-Thérèse, fort Norman, le jeune Baptiste Pépin, pour qui il redoutait les grands froids de l’extrême Nord.

Il n’avait pour compagnons que deux sauvages.

“ Nous partons, écrivait-il à son supérieur général, malgré le vent du nord et la neige qui tombe à gros flocons; je n’emporte avec moi que mes provisions et les objets absolument nécessaires au voyage. Mes deux sauvages étaient trop galants pour me laisser faire ma cuisine : ils y mirent de la dextérité et même de la propreté. Une fois, entre autres, l’un d’eux, en ma présence, chercha avec soin dans le collet et les manches de sa chemise, une quantité de petits animaux qu’il dévora... Pardonnez-moi, Monseigneur, si je dis les choses comme elles sont, ou du moins sans détour. Quand ce sauvage en eut ainsi tué un grand nombre, il prit le pot dont je me servais pour boire, puisa de l’eau et se lava la bouche. Il avait fait assurément un acte héroïque de propreté, et il aurait osé ensuite faire la cuisine du Pape lui-même.

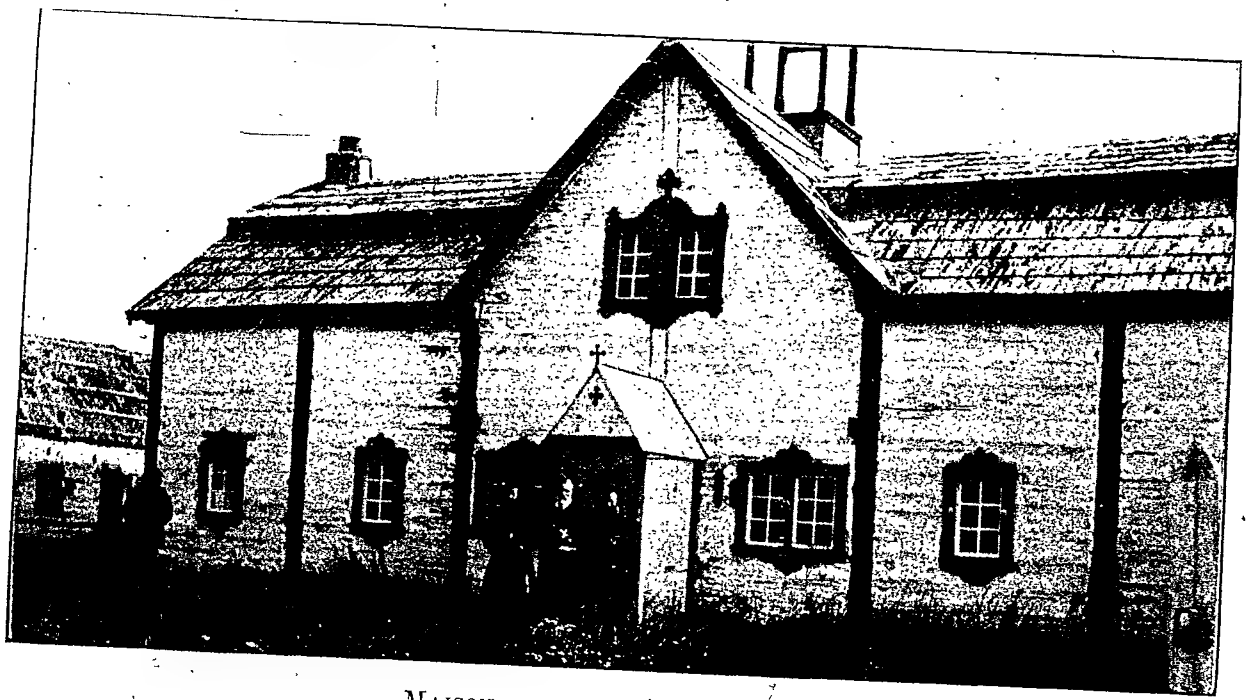
“Nous n’avions pas encore les gros froids d’hiver; mais nous avions les premiers froids auxquels on est bien plus sensible. Déjà, il fallait faire son lit dans la neige, et cette première neige n’avait pas les avantages qu’elle a pendant l’hiver. Elle mouillait et s’attachait aux pieds, tandis que, dans les grands froids, elle est aussi sèche que du sable. Le 6, jour du dimanche, le vent du nord devint si violent, qu’il nous fut impossible de continuer notre marche. Ainsi, si je n’eus pas la consolation de célébrer la sainte messe, j’eus celle de chômer le jour du Seigneur. Depuis le fort Simpson, le fleuve Mackenzie est très large; d’où il résulte que, même en descendant le courant qui est fort, les vagues sont tellement gonflées par le vent, qu’il est impossible d’avancer. Cependant, la saison pressait, déjà les rivages se bordaient de glaces. Le vent tombant avec le jour, nous nous remettons en route, et nous allons toute la nuit. Je n’eus pas le courage de ramer, ni celui de dormir, tant il faisait froid! En allant à terre pour déjeuner, un glaçon, sans que nous nous en aperçûmes, creva notre canot. Lorsque nous y entrâmes, je

me trouvai dans l'eau et dans la glace; il me fallut, le reste de la matinée, vider la sentine presque continuellement. Notre embarcation était si usée qu'elle devenait dangereuse. Nous commencions à nous demander avec anxiété comment nous terminerions notre voyage, lorsque la divine Providence vint à notre secours au moment où nous y pensions le moins. Nous fûmes rejoints par une barque de la Compagnie qui revenait du grand lac d'Ours, chargée de poissons. Nous laissons là notre dîner, abandonnons notre feu et même notre canot, nous montons dans la barque qui n'avait rien à craindre des premiers glaçons, et, aidés d'un bon vent et du courant, nous arrivons, le 9 octobre au soir, au fort Good Hope, et je me rends aussitôt à la mission de Notre-Dame de Bonne-Espérance."

Il était à 1,136 milles de la mission d'Athabaska ! Le vaillant Père Grollier, le Père Séguin et le frère Kerney ne purent retenir leurs larmes à la vue de leur Evêque. Monseigneur, de son côté, pleura beaucoup. " C'était de rubrique, disait-il, c'était le cérémonial d'arrivée."

On fit fête, ce soir-là, dans la hutte de Good Hope. " Soyez tranquille, Monseigneur, dit le Père Grollier, nous avons de quoi fêter ce soir votre arrivée; nous sommes en possession d'un castor et de deux perdrix que le Père Séguin a tuées." Bien entendu, il n'y avait ni pain, ni vin. Cependant, afin que le régal fût complet, on y ajouta quelques crêpes, et pendant le souper on mit une chandelle sur la table, luxe que les Pères ne s'étaient pas encore permis. Il y eut même un peu de sucre, douceur qu'on s'interdisait dans ces temps-là, par raison d'économie.

Laissons Mgr Grandin nous décrire son palais épiscopal : " C'était une maison de 22 pieds de long sur 18 de large, faite avec des troncs d'arbres superposés. Elle servait, en même temps, d'église, de salle des exercices, de salle de récréation, de réfectoire, de dortoir, de cuisine, d'atelier de travail.



Maison actuelle de Good Hope

“Elle était éclairée par deux parchemins au milieu desquels on avait pu faire tenir un petit carreau de vitre. Les Pères, pour épargner la bougie, en étaient réduits à dire le saint office à la lueur du foyer.

“Les plafonds avaient si peu d’élévation que les habitants ne pouvaient se tenir debout qu’entre deux solives. Quand nous étions couchés, nous pouvions jouir de la vue des aurores boréales à travers les interstices de la toiture, mais ces ouvertures regrettables laissaient aussi pénétrer la neige et le vent glacial.

“Pour tout mobilier, il y avait une vieille chaise, un banc, quelques cassettes, et enfin un réveille-matin qui servait d’horloge. L’établi du frère Kerney servait de table à manger et de table d’écriture. Les lits ne prenaient pas grande place. Chaque soir, nous nous contentions de nous envelopper dans nos couvertures et de nous étendre sur le plancher.”

Mgr Grandin souffrait de voir que les Pères étaient ordinairement privés de la présence de Notre Seigneur. Les planches manquaient. Avec l’aide du frère Séguin, quelques perches furent dégrossies pour servir de cloison et pour ménager une petite alcôve. On les recouvrit de filets de pêche usés sur lesquels furent collées de l’indienne et quelques images. Un autel fut vite dressé. Une petite boîte fermant avec un petit crochet servit de tabernacle. Le lendemain, l’évêque de Satala y introduisit le Dieu de la pauvreté, le Jésus de Bethléem, le Dieu de Good Hope.

Sans Lui, en effet, que cette vie serait dure ! Lui seul, en partageant la pauvreté de ses missionnaires, était capable de la rendre supportable et même aimable.

Pendant ce rude hiver, Mgr Grandin se constitua le chauffeur du logis. Chaque jour, prenant pour camail une grosse blouse de peau d’orignal et pour crosse une hache, il allait faire sa

provision de bois. Le Père Séguin accompagnait Monseigneur dans ses sorties. "Je vous assure, écrivait le Père Séguin à un de ses amis, qu'il ne faisait pas chaud. Nous n'étions pas capables de nous réchauffer à côté de notre petit poêle, quoiqu'il fût toujours plein de bois. Depuis les premiers jours de novembre jusqu'au mois de février, le thermomètre n'est pas monté vingt fois au-dessus de—30 degrés centigrades. Le froid ordinaire était de—35 à 40—45 degrés; une journée, il est descendu à 47 degrés; sur la rivière, il a dû descendre à 50 et 52 degrés. Ces jours-là, il ne fait pas bon se promener; l'haleine produit alors un sifflement semblable à celui d'une baguette que l'on agite vivement dans l'air. Cependant, il faut vous dire que le corps finit par s'habituer à cette température. Ainsi, pendant que Sa Grandeur était ici, j'allais deux ou trois fois par semaine au fort, qui est à une heure de la mission, n'ayant que ma soutane et un surtout en drap; Monseigneur n'avait, lui aussi, que son burnous. Ce qui m'embarrasse le plus, c'est mon nez; sa longueur est souvent la cause pour laquelle il gèle. J'ai failli le perdre cet hiver. Heureusement, Monseigneur s'est aperçu de son mauvais état et me l'a fait frotter de suite avec de la neige, de sorte que j'en ai été quitte pour un peu de peau. Lorsque je me suis gelé, c'est à peine si j'étais à cent pas de la maison; il y avait ce jour-là,—38 degrés."

Mgr Grandin employa les trois mois passés à Good Hope à consoler et à encourager ses missionnaires, à instruire les sauvages, à repasser sa théologie, à se perfectionner dans l'étude de l'anglais. Il ne quittait le travail manuel que pour la prière et l'étude. Les missionnaires eurent leur retraite annuelle, et naturellement, l'Evêque en fut le prédicateur.

Les aurores boréales sont des phénomènes merveilleux dans ces contrées élevées. Elles constituent parfois un foyer de lumière électrique d'une vivacité indescriptible. C'est pendant

les belles nuits d'hiver que ce phénomène se montre avec le plus de magnificence, quoiqu'il ait lieu en toutes saisons. Ces brillants météores, dus, comme on le sait, à l'attraction magnétique du pôle, dont la proximité influe sur l'électricité répandue dans l'air, se produisent presque toutes les nuits et durant la plus grande partie de la nuit. Ils affectent la forme d'un arc lumineux isolé ou de plusieurs zônes parallèles qui étendent leur lumière vacillante de l'est à l'ouest, et entourent probablement le pôle d'une radieuse couronne. Les aurores boréales commencent à se montrer dès que tombe le crépuscule. Leur lumière est si intense, qu'elle égale celle de la lune, et si diaphane, qu'on aperçoit très distinctement les étoiles au travers.

Lorsque l'atmosphère est sèche et le froid intense, elles produisent un sifflement semblable à celui que rendrait une baguette que l'on agiterait vivement ou au sifflement du vent dans les cordages d'un navire. La résistance que l'air oppose aux ondulations du fluide électrique doit être la cause de ce bruit.

De cette brillante ceinture, qui étale ses franges irissées, jaillissent parfois des traits enflammés de diverses couleurs.

Ces merveilles du firmament ne pouvaient qu'émouvoir l'âme de l'Evêque missionnaire.

“ Que ne suis-je peintre ou poète ! ”. disait-il.

“ N'est-ce point au milieu des rigueurs de l'hiver, écrivait madame Swetchine, que la voûte céleste se fait davantage sentir à nous comme la région de l'immuable et de l'éternel ?... Tandis que courbée sous le joug du solstice d'hiver, la nature désolée, muette, couvrant d'un linceul sa nudité, semble accuser le péché et ses suites funestes, le ciel reste bleu, la lune garde sa clarté argentée, les étoiles, le feu de leurs diamants diversement colorés, enfin, resplendissante et magnifiquement parée, la voûte céleste semble, comme le cœur de l'homme de bien,



Le Père Séguin arrivant à Good Hope

célébrer une fête perpétuelle, la fête de la rénovation promise. Mère bienfaisante, la terre laisse pourtant tarir ses mamelles; la source de la lumière ne tarit jamais, le monde ne peut vivre sans elle. Chaque jour peut se lever, chaque nuit dissiper ses ombres, mais c'est pour nous inviter aux douceurs d'une prochaine espérance. Rien d'irrévocable au-dessus et au-dedans de nous. Qu'un nuage s'entr'ouvre, qu'une brume se dissipe, qu'une vapeur s'efface, et le contemplateur qui se confie, qui espère, qui attend, est consolé. C'est pour lui que veille la puissance sous la forme de l'impérissable beauté !"

Oui, les hautes cimes avec leurs ceintures de forêts et leur couronne de glace, scintillante au soleil,—quand le soleil voulait bien se montrer, — portaient naturellement l'âme de l'Evêque vers Dieu, et il répétait : *Benedicite gelu et frigus Domino; benedicite glacies et nives Domino !* Froid et rigueurs de l'hiver, bénissez le Seigneur ! Glaces et neiges, bénissez le Seigneur !

Pour supporter les privations et l'isolement, il fallait bien aux missionnaires ces réconfortantes pensées du ciel et de Dieu.

Durant ce long hiver (1861-1862) les vivres manquèrent à Good Hope. La détresse fut à son comble. On vit une famille, qui ne mangeait pas depuis longtemps, dévorer à belles dents une ou deux paires de souliers oubliés dans un campement par un employé du fort. On vit un misérable père tuer et manger sa petite fille âgée de quatre ou cinq ans, baptisée heureusement.

Voyant l'état de fatigue extrême où se trouvait le Père Grollier, Monseigneur lui proposa de l'envoyer dans une mission plus confortable. Celui-ci le supplia de n'en rien faire. "Monseigneur, dit-il, j'ai une grâce à vous demander. Ne me faites pas reculer; autant mourir ici qu'ailleurs. Je puis garder la maison, faire le catéchisme, quand mon compagnon voyage; je connais les sauvages et ils me connaissent. Il m'en coûterait beaucoup de les abandonner."

Ce Père Grollier était un vaillant parmi les vaillants, un martyr de l'apostolat. Le zèle le dévorait. Il était resté longtemps seul dans ces régions inhospitalières de l'extrême Nord, sans abri, presque sans nourriture, ne vivant que de pêche. A l'arrivée du Père Séguin et du frère Kerney, il s'était écrié : " Dieu nous aime ! "

La mort le frappa peu de temps après le départ de Mgr Grandin, dans la plus grande pauvreté, sans docteur, sans remèdes.

Il disait, dans sa dernière maladie : " Si j'avais un peu de lait, et quelques pommes de terre, il y aurait peut-être chance de me rétablir."

On ne pouvait même pas lui offrir ces modestes aliments.

Le Père Séguin lui ayant fait part de son intention de l'enterrer au lieu où devait s'élever plus tard l'église : " Non, non, dit-il, enterrez-moi avec les sauvages, entre les deux derniers qui sont morts, le visage tourné vers la croix."

Il expira en regardant le tabernacle. Ses dernières paroles furent : " Je meurs content, ô Jésus, maintenant que j'ai vu votre étendard élevé jusqu'aux extrémités de la terre."

Le 9 janvier, Monseigneur reprit le chemin de la Providence. Il chaussa ses raquettes et partit avec deux sauvages et un métis qui possédait un traîneau et deux chiens. Les lignes suivantes écrites à Mgr de Mazenod montrent bien quels furent le dévouement, la force, la délicatesse, l'héroïsme de ce cœur généreux : " Nous n'allons pas au delà de quatre ou cinq lieues; les chiens étaient trop chargés, la rivière impraticable. Vous le comprenez sans peine. Lorsque la glace se fixe définitivement sur l'eau, elle ne le fait que par gradation, en commençant par le nord et en remontant le courant. Dès que la glace est prise, le courant n'est pas aussi libre, l'eau monte au-dessus de la surface coagulée, accumule les glaçons qu'elle

entraînait avec abondance et forme ainsi souvent de véritables montagnes; on ne saurait se faire une idée de ces créations fantastiques sans les avoir vues... Dans ces circonstances, un sauvage passait le premier avec une hache, émoussant à grands coups les glaçons les plus dangereux."

Quelles souffrances, grand Dieu ! de se traîner au milieu de ces bancs de neige durcie, de ces grandes dunes de glace qui bordent les côtes; de se frayer un chemin parmi ces affreux *bourguignons*, amas de glaçons entre-choqués, qui présentent aux pieds du voyageur leurs arêtes vives et acérées comme des lames de sabre !

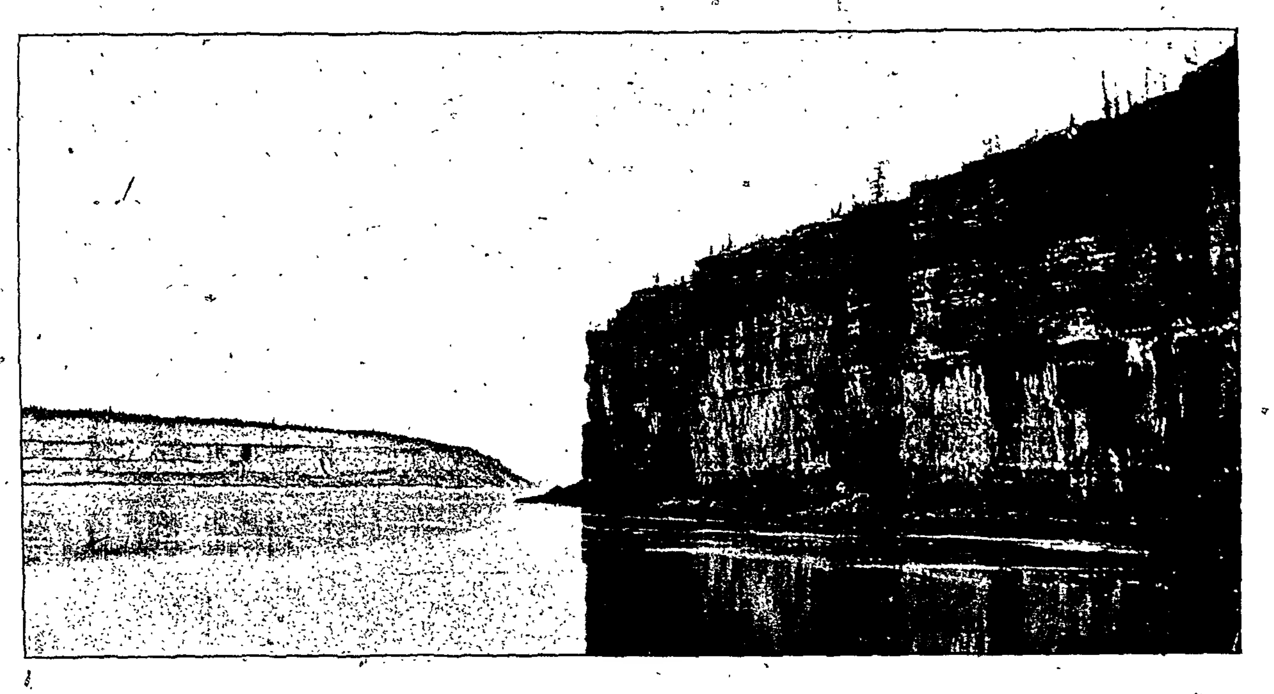
La nuit, il fallait se contenter d'un campement à la belle étoile. Pendant que les sauvages faisaient les préparatifs, Monseigneur s'ensevelissait à moitié dans la neige afin de conserver sa chaleur jusqu'au moment où ils allumaient le feu.

" Lorsque j'avais un peu réchauffé mes mains et ma figure, je me déchaussais et je me lavais les pieds avec de la neige. On m'avait enseigné ce remède pour prévenir le mal de raquettes; je l'ai employé chaque soir et je m'en suis bien trouvé. Pendant ce temps, mes hommes faisaient fondre de la neige, se procuraient ainsi de l'eau et organisaient notre souper. Notre cuisine consistait à faire bouillir un morceau de viande à moitié sèche et à préparer le thé qui nous servait de boisson. Nous avions aussi une provision de ce *pemikan* que Votre Grandeur connaît. Comme nous n'allumions pas le feu à midi, à cause de la brièveté des jours, nous avions mis des morceaux de ce pâté dans nos poches, et quand nous en éprouvions le besoin, au risque de nous casser les dents, nous mangions un peu de pâté froid. Je ne vous parlerai pas de la propreté avec laquelle on faisait notre cuisine : ce mot doit être rayé du dictionnaire des sauvages et même de celui des voyageurs du pays... Après la prière du soir, nous faisions notre

lit; en étendant nos couvertures sur les branches. En France, on se déshabille pour dormir : ici on fait tout le contraire. Pour me coucher, je reprenais mes bas et toutes mes chaussures, j'ajoutais à mes habits ordinaires une grosse capote, et afin d'avoir part à la chaleur de mes sauvages, je leur faisais partager mes couvertures, au risque de partager leur vermine. Le matin, à notre réveil, nous avions quelquefois une épaisse couche de neige sur le dos, toujours de la gelée. A certains moments, nos couvertures se trouvaient plus ou moins endommagées par le feu.

“ Je ne vous ai rien dit, Monseigneur, du saint office; c'est que je ne le récite pas, c'est impossible. Nous le remplaçons, avec l'agrément du Souverain Pontife, par le Rosaire.

“ Voici notre ordre de marche. En tête, s'avançait un sauvage, la hache à la main, pour s'en servir au besoin, et un ballot sur les épaules. Je marchais après lui, n'étant chargé que de ma personne et de mes vêtements, et malgré cela, j'étais chaque soir le plus fatigué. Les chiens traînaient, après moi, nos provisions et les leurs, et le second sauvage, armé d'une longue perche, poussait de temps en temps le traîneau et fermait la marche. Votre Grandeur a mon portrait en divers costumes : si vous pouviez me posséder en costume d'hiver, je ne doute pas que ce nouveau portrait ne rendît les autres jaloux, parce qu'il attirerait à lui seul tous les regards. Mon costume n'est nullement épiscopal, pas même ecclésiastique. A part une chemise de flanelle, je suis presque entièrement vêtu de cuir : un long pantalon de peau d'orignal, une seconde chemise de peau de caribou avec le poil en dedans, et enfin, une espèce de grande blouse de cuir d'orignal. Quand il ne fait pas si froid, ou quand j'arrive dans un fort, je remplace cette blouse par un surtout noir qui serait très bon à lui seul pour un hiver, en France, mais qui, ici, n'aurait aucune efficacité contre l'âpreté



Le Mackenzie à l'endroit dit "Les Remparts."

du climat. Mon anneau est attaché au même cordon que ma croix : je ne puis le porter à mes doigts, il me les ferait geler. Deux sacs de peau d'ours blanc sont suspendus à mon cou : ce sont mes mitaines, où mes mains sont toujours enfermées. J'ai, sur la tête, un large bonnet de peau de castor. Par dessus ce bonnet, un châle de laine, dont je me couvre le cou, les oreilles, et autant que possible le visage. Un grand capuchon protège encore et le châle et le bonnet. Tout ce qui entoure ma figure est, en moins d'une demi-heure, couvert de glace : c'est ma respiration qui me joue ce tour. Je change alors mon châle de place, et je mets, sur la tête, ce qui était sur la figure; je le fais dégeler au campement et, toujours un peu, brûler. Ce sera bien chanceux s'il peut me suffire pour tout mon voyage d'hiver.

"Une fois, je ne sais pourquoi, j'adressai la parole au sauvage qui me précédait; il se retourna, puis, sans me répondre, il vint, tout à coup, me saisir le nez, le presser en tous sens, le frotter avec de la neige, comme s'il eût voulu y éteindre le feu. Il voulait, tout simplement, y ramener le sang qui s'en était retiré : mon nez, malgré tous mes soins, s'était gelé à mon insu; on me l'a de même dégelé sans douleur. Sans ce remède brutal, le sang se serait retiré de plus en plus; toute la partie compromise aurait disparu. Quel malheur, si j'avais perdu mon nez ! jamais plus, je n'aurais souffert qu'on tirât mon portrait ! Grâce à ce bon sauvage, il est resté à sa place; aujourd'hui, il fait peau neuve et il sera plus beau que jamais. Rien n'est si facile que de se geler le nez. Le service que m'a rendu ce sauvage, je l'avais rendu trois semaines avant au Père Séguin."

Cette lutte héroïque contre les éléments, dure plusieurs jours et plusieurs nuits, à travers mille incidents pénibles : les chiens brisent leur traîneau, les hommes brisent leurs raquettes. Une

fois, voulant prendre les devants, Monseigneur s'égare et se traîne, durant une partie de la nuit, à travers d'énormes glaçons, *à quatre pattes* — l'expression est de lui, — longeant de véritables remparts de glace " qu'un zouave n'aurait pas franchis."

Un jour, plus fatigué que de coutume, il s'était assis un moment sur la neige, quand des corbeaux en grand nombre vinrent voltiger autour de lui et, déjà, le frôlaient de leurs ailes. S'il ne se fût prestement levé, il était infailliblement déchiqueté. Ces oiseaux suivent souvent les caravanes et savent utiliser même les chiens qui succombent à la fatigue ou aux mauvais traitements.

" Ils n'attendent pas, disait Monseigneur, la mort de leur victime. Jean-Baptiste me racontait, depuis qu'il n'est plus à mon service, qu'il allait un jour au secours d'un de ses chevaux qui ne pouvait plus se lever seul. Déjà, les corbeaux lui avaient arraché les yeux. Il ne put que tuer l'animal pour le délivrer de ses souffrances et empêcher que les corbeaux le mangeassent vivant.

" Si j'eusse été dans l'impossibilité de me défendre, ils ne m'auraient pas plus respecté que le cheval de Baptiste."

Après 10 jours de marche il arrive au fort Norman.

Sa présence, en ce lieu, surprit tout le monde; on ne l'attendait pas à pareille saison. Le maître du poste, quoique protestant, le reçut de son mieux, et lui donna ce qu'il pouvait lui donner, c'est-à-dire, une petite chambre bien froide, éclairée seulement par les inévitables parchemins. Encore ceux-ci étaient-ils percés de trous, et l'Evêque dût les recouvrir de papier. " C'est ma *chambre obscure,* disait-il. Cependant, vous ne sauriez croire combien je m'y trouve heureux. J'ai, dans ma petite chambre, notre Divin Sauveur, en personne; il est mon pain quotidien, mon compagnon, mon soutien, mon tout.

Mon petit sanctuaire est encore plus pauvre qu'à Good Hope, mais ce Divin Sauveur sait combien j'ai besoin de lui. J'ai pu organiser une petite alcôve, dans un coin de ma chambre, j'ai tapissé les murs de papier et d'images, et dans un tout petit tabernacle, je conserve le Saint des Saints. Malheureusement, mon cher petit sanctuaire n'est séparé du reste de ma chambre que par un morceau d'indienne qui n'est même pas assez large. Je ne sais si le pape approuverait ma conduite en pareil cas; je ne sais si vous l'approuverez vous-même, mon bien aimé Père; mais je puis assurer que je renoncerais de suite à cette précieuse consolation, si je savais que cela pût déplaire à mon Sauveur."



CHAPITRE VII

Mars 1862 — Aout 1864

Il apprend la mort de Mgr de Mazenod—Lettre au nouveau supérieur général — " Je l'ai appelé Jésus-Christ "—Que d'évêques !—Un festin—L'évêque Aède—Deux beaux discours—Perdu la nuit sur le lac glacé—Rénovation des vœux peu commune—Le divin Compagnon—Témoignage d'admiration—Division du diocèse de Saint-Boniface—Le Père Faraud nommé vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

La longue lettre qui termine le chapitre précédent était adressée à Mgr de Mazenod. L'évêque de Satala lui disait : " Vous pardonnerez à votre enfant de s'aimer un peu en vous. Dans ma position, il me semble que cet égoïsme est bien pardonnable. Si tous les membres de la famille sont vos enfants, je crois l'être plus que les autres, car je ne suis pas seulement Oblat, mais je suis évêque, et tous les degrés de la cléricature, depuis la tonsure jusqu'à l'épiscopat, me sont venus par vous ; je suis donc votre fils à tous les titres ; j'ai toutes les raisons possibles pour vous aimer."

Quand Mgr Grandin écrivait ces lignes, l'évêque de Marseille, du haut du ciel, contemplait les souffrances et l'héroïque apostolat de son fils !

C'est dans la nuit du 17 au 18 mars qu'il apprit la mort de Mgr de Mazenod. Cette nuit s'acheva dans les larmes et la prière. Il écrivit aussitôt au nouveau supérieur général, sans le connaître, cette lettre admirable : " Les mêmes lettres qui m'apprenaient la mort de Mgr de Mazenod, m'annonçaient aussi la réunion du Chapitre pour l'élection d'un nouveau supérieur général. Je n'ai aucune raison de supposer que le Chapitre projeté n'ait pas eu lieu, et j'en conclus que le Providence nous a

donné un autre Père en qui nous retrouverons celui que nous pleurons. Je ne sais, révérendissime Père, ni qui vous êtes, ni qui vous pouvez être, mais dès lors que vous êtes supérieur général des Oblats, je suis votre fils respectueux et soumis, et je vénère en vous notre fondateur, bien plus, Dieu lui-même. C'est donc bien entendu, je suis votre enfant, et je vais agir comme tel. Veuillez accepter pour vous la première partie de ce journal, que je destinais à notre bien aimé fondateur. Je pourrais recommencer ma lettre, mais il me semble qu'en la faisant plus respectueuse, elle témoignerait moins de confiance à celui en qui je veux absolument voir un Père. Ainsi, ce que je disais à notre vénéré fondateur, c'est à vous que je le dis; les conseils que je sollicitais, c'est de vous que je les sollicite; toutes les demandes que je lui faisais, c'est à vous-même que je les fais."

Du fort Simpson, mission du Sacré-Cœur, au grand lac des Esclaves, mission de Saint-Joseph, ce furent les mêmes souffrances méritoires.

Ses pieds étaient broyés, couverts d'ampoules. Son unique soulagement était de les laver avec de la neige.

Le mal de neige le faisait horriblement souffrir. On appelle ainsi un mal d'yeux occasionné par la réverbération du soleil dans la neige et aussi par le vent en face. Ses yeux étaient, en effet, dans un état déplorable, et il ne pouvait, qu'avec peine, les ouvrir en face du feu ou d'une lumière.

Ces voyages n'étaient pas sans consolation. Au fort Raë, situé à la partie septentrionale du grand lac des Esclaves, les sauvages, dits *Plats côtés de chiens,* vinrent l'écouter en grand nombre. Mgr Grandin sut leur inspirer l'amour de Jésus-Christ. Le chef lui en donna un témoignage étrange. Il vint annoncer à Mgr Grandin la mort et le baptême d'un de ses fils.

— Etait-il nécessaire de lui donner un nom ? demanda-t-il. Pour ne pas le troubler, et lui faire regarder comme nécessaire une chose qui ne l'est pas, Monseigneur répondit :

— Tu pouvais lui donner un nom, mais si tu ne l'as pas fait, le baptême n'en est pas moins bon.

— J'ai donné un nom à mon jeune homme !

— Et comment l'as-tu nommé ?

— Jésus-Christ, répondit-il.

— Assurément, tu ne pouvais lui donner un plus beau nom, mais désormais ne donne plus celui-là : c'est le nom de Dieu et non celui d'un homme.

— J'ai fait cela, répondit le chef, afin que Jésus-Christ se souvînt davantage de lui.

Il eut cependant bien de la peine à faire comprendre aux sauvages qu'ils ne devaient pas fumer pendant la messe. Sa maisonnette regorgeait bien vite et les catéchumènes se trouvaient presque à côté du prêtre à l'autel. " Un jour, racontait l'Evêque, me tournant pour dire *Dominus vobiscum,* je vois à côté de moi un nigaud, la pipe au bec. Accentuant l'écartement des bras, je lui donne un soufflet et fais tomber la pipe. Le sauvage eut honte et moi plus que lui. J'étais bien humilié de ma vivacité. Après la messe j'excusai le coupable en supposant que c'était un nouveau venu et je grondai les autres pour ne pas l'avoir averti."

Il eut, dans cette mission, la joie de donner le baptême d'adulte à cent trente-quatre sauvages.

Du grand lac des Esclaves, il va rayonner, durant quinze mois, à la mission Saint-Raphaël (fort des Liards), à la mission Saint-Joseph (fort Norman), au lac Athabaska, à la rivière au Sel, bâtissant des églises, laissant, après lui, des centaines de sauvages baptisés par le sang de Jésus-Christ, ensanglantant les bancs de glace, ne tenant pas plus compte des obstacles que de la délicatesse de sa santé.

Dans la plupart de ses derniers travaux, Mgr Grandin était seul, et il pouvait dire comme Mgr Taché : " Mon secrétaire est évêque, mon valet de chambre est évêque, mon cuisinier lui-même est souvent évêque." Il aurait pu ajouter : mon blanchisseur et mon tailleur sont évêques ! Il dut lui-même laver et racommoder son linge et celui de son petit compagnon. "Quand j'avais fermé une ouverture insolite, j'avais presque vanité de mon travail. Je trouvais que le vêtement que j'avais réparé semblait tout neuf. Les bonnes religieuses n'auraient peut-être pas été de mon avis. Je dois avouer, cependant, que je n'ai jamais eu vanité de mon lavage; j'avais beau savonner et m'user les mains, tant je frottais, le linge ne me semblait pas plus propre après qu'avant."

Le manœuvre de son maçon est évêque ! A la Providence, il fallait construire une maison pour les missionnaires. Pendant que le frère se charge des cheminées, de la toiture, lui, crépit la maison et la chapelle, pétrissant des torches pour boucher les plus grands trous. " Je prenais de la boue que je lançais avec force contre les murs et j'avais plus tôt recouvert mes habits et ma figure de mortier que mes pauvres murailles." Que d'évêques !

Ce palais épiscopal était digne de celui de Good Hope. Vingt-deux pieds carrés !, pas de planchers ! pas de portes ! du parchemin aux fenêtres ! pas de lits ! Les missionnaires reposaient sur des planches superposées comme les rayons d'une bibliothèque ! Pour sièges, des billots ! La table à manger n'était que l'établi de menuiserie ! Ah ! par exemple, un baril servait de trône à Monseigneur qui l'appelait sa chaise curule. En son absence, chacun s'y installait sans scrupule, mais, dès qu'il arrivait, l'intrus abandonnait la place.

Voici la description que Mgr Grandin faisait de son château : " Nous n'avons encore, dans tout mon palais, ni lit, ni

chaise... Si nous manquons de quelque chose, ce n'est certes pas de pauvreté. Bien des objets que nous attendions de Saint-Boniface ne nous sont point arrivés. Nous manquons, par conséquent, d'outils pour travailler, de papier pour écrire, d'hosties pour dire la sainte messe (nous tâcherons d'en faire), et moi d'habillements pour me vêtir. Entre tous, nous n'avons ni montre, ni horloge; nous sommes tous réglementaires; nous mangeons quand nous avons faim, nous mesurons nos oraisons et méditations à l'horloge de notre ferveur ou plutôt de ma ferveur, car c'est moi qui donne le signal : aussi, jugez comme tout se fait bien. Notre grand embarras est pour nous lever. Si le frère voit les étoiles, il est assez sûr de son coup; mais, les étoiles sont souvent voilées par d'épais nuages... Nous nous levons, je pense, assez régulièrement entre deux et six heures; nous ne brûlons qu'une chandelle à la sainte messe, nous employons l'huile de poisson dans nos longues veillées, espérant ainsi avoir de la chandelle pour tout l'hiver.

..." Si l'Episcopat me dispense du vœu de pauvreté, il ne me met pas dans la nécessité d'y manquer."

N'empêche que l'achèvement du château fut célébré par un banquet. Qu'on se rassure ! Ce festin n'était pas à la Lucullus, et n'avait rien d'attrayant. Voici le menu : "Pour fêter le couronnement de l'édifice, nous dit un des convives, nous tuâmes le plus vieux de nos chiens, et le mîmes à la sauce blanche, en compagnie d'un corbeau et de deux grosses belettes."

" Ce vieux gros chien, racontait Mgr Grandin, avait été un fidèle serviteur. Il répondait au nom de Cabri. Sa barbe blanche semblait devoir l'exempter du travail, mais c'était un bon guide; aussi était-il toujours en tête; et il entendait le commandement à merveille. Peu à peu, plusieurs de ses frères apprirent à marcher en tête; dès lors, Cabri fut méprisé. On ne voulut plus l'atteler : il n'était plus assez fort. Devenu

bouche inutile, dans notre état de pénurie, il fut condamné à mort. Le frère, Jean-Baptiste Pépin et les voisins eurent du rôti, du bouilli, du ragoût pour plusieurs jours. Ils m'invitèrent plusieurs fois à prendre part au festin : je l'aurais fait sans scrupule si j'avais souffert de la faim."

N'est-ce pas Lacordaire qui disait : L'apôtre, " c'est la nudité du Christ dans toute sa simplicité et dans toute son éloquence." Mgr Grandin était bien cet apôtre. A la Providence, les sauvages eux-mêmes furent scandalisés de cette pauvreté, méprisèrent ce blanc si dénoué de tout, " qui n'avait pas même de tabac," disaient-ils, et ils s'éloignèrent de la mission. L'Evêque en avait le cœur ulcéré. Il se résolut à les poursuivre et il partit en canot d'écorce avec le frère et un sauvage fidèle. A la vue du canot, les sauvages accoururent sur la grève, mais dès qu'ils reconnurent le missionnaire, ils rentrèrent dans leurs loges.

Mgr Grandin se rendit au milieu du camp, et, bien que seul, il entonna de toutes ses forces un cantique montagnais. Surpris, les sauvages sortent peu à peu et s'approchent du barde improvisé. Au dernier couplet, il les voyait presque tous autour de lui. Il en profite pour leur tenir ce langage :

" Ce ne serait pas à moi de venir vous trouver, mais à vous de venir à moi. Vous dites, paraît-il : " A quoi bon aller à " lui ! Il ne peut pas même nous donner du tabac." Ce n'est pas pour vous donner du tabac que je suis venu de si loin. D'autres étrangers ont pu venir vers vous chercher vos fourrures et vous donner en retour du tabac et des vêtements. Mais, je suis venu de la part de Dieu pour vous enseigner le chemin du ciel. J'avais appris combien vous étiez malheureux dans cette vie si courte, et j'aurais voulu, au moins, que vous fussiez heureux dans une vie qui ne finira pas. Voilà, aujourd'hui, neuf ans que j'embrassais mon vieux père dont la tête est

blanche comme la neige, n'espérant plus le revoir qu'au ciel. Il lui en coûtait, à lui aussi, de me voir partir, mais par pitié pour vous, il y consentit. Quand, de l'Ile à la Crosse et d'Athabaska, je pus lui écrire que les Montagnais étaient fidèles à ma voix, qu'ils suivaient la loi du bon Dieu pour aller au ciel, mon père fut consolé et ne regretta pas mon départ. Bientôt, les blancs passeront ici pour transporter vos fourrures dans leurs pays. J'en profiterai pour écrire à mon vieux père, et je devrai lui dire : les sauvages, avec lesquels je suis aujourd'hui, ne viennent pas m'écouter et me méprisent. Et mon vieux père mourra de chagrin.

" Voyez mes mains ! elles sont durcies par le travail. Je bâtis pour vous une maison du bon Dieu, et vous me laissez seul ! Vous aussi, vous mourrez, et vous rendrez compte à Dieu de votre mauvaise vie, et du mépris que vous avez fait de son envoyé.

" Ah ! vous vous plaignez que je ne vous donne pas du tabac ! Vous irez fumer avec les mauvais esprits, malheur que j'aurais voulu vous éviter."

Les sauvages étaient terrassés par cette parole d'apôtre. Un vieillard prit la parole et dit :

" Père, ne juge pas de nos cœurs par nos paroles. Nous sommes des enfants et nous parlons comme des enfants. Nous ne te connaissons pas. Quand on nous a parlé de toi, nous supposions que, comme les autres blancs, tu désirais les peaux des animaux que nous tuons et qu'en retour, tu nous donnerais du tabac et les autres choses des blancs. Les autres blancs viennent à nous comme des maringouins. Un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va. Voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays ; ils nous arrachent ce que nous avons et ensuite ils s'en vont. Mais toi, nous voyons maintenant ce que tu es et nous allons te suivre. Allons, vous

autres, vite, les loges à terre, embarquez tout votre avoir et partons pour le rapide."

Tous les sauvages suivirent l'Evêque à la mission. Le soir même, dans sa première instruction, il parla des devoirs des enfants envers leurs parents. C'était de circonstance. "Les enfants doivent aimer leurs parents, leur obéir, les assister dans les infirmités de la vieillesse, etc." Pendant qu'il parlait, les pères et mères faisaient des signes d'assentiment, donnaient des coups de coude à leurs enfants : "Ecoute bien; fais attention à ce que dit le Père." Ils comprenaient du premier coup les bienfaits de l'Evangile.

La mission fut consolante et réjouit le cœur de l'apôtre.

A Rodez, dans une réunion, un ouvrier entendant Mgr Grandin raconter cet épisode de sa vie de missionnaire, cria tout haut: "Cet évêque-là devrait aller prêcher à la Chambre!"

Maçon, tailleur, troubadour, etc., Mgr Grandin était aussi agriculteur. Lui-même mit en terre neuf boisseaux de patates, et ne s'arrêta qu'après avoir brisé ses pelles et ses pioches.

Il écrivait, dans les premiers jours de novembre 1863 : "Nous sommes mieux, en fait de nourriture, que l'année dernière... Nous avons une étable et dans cette étable deux vaches dont une nous donne du lait; nous avons, par conséquent, du beurre et, chose extraordinaire, nous le mangeons avec du pain, et, chose plus extraordinaire encore, ce pain est fait sans une once de farine. Avec quoi le faites-vous donc, me direz-vous ? Avec des œufs de poisson que nous broyons... Ce pain n'est pas aussi bon qu'il est beau, mais nous l'aimons cependant beaucoup, vu que nous n'avons rien de mieux. Avoir ces quelques animaux dans le pays, c'est une véritable fortune; aussi en suis-je réellement fier."

C'est à la Providence, en cette année 1863, le 21 novembre, croyons-nous, que Mgr Grandin reçut les vœux de son cousin, le

Père Grouard. Celui-ci avait fait son noviciat à la mission d'Athabaska, sous la direction du Père Clut.

Ce n'était pas le noviciat classique. Tel religieux, qui, aux jours enthousiastes de sa probation, a rêvé et désiré le martyre, se trouvera bien découragé et bien déconcerté dans la froide, morne et persévérante réalité. Le Père Grouard avait la science expérimentale de la terrifiante vie qu'il allait embrasser. " La veille, raconte Mgr Grandin, il était soucieux et me semblait sentir son agonie. Ce fut, seulement, après la prière du soir qu'il me dit : " C'est fait, je suis décidé, je ferai mes vœux " demain." Après la cérémonie d'oblation, dont le frère Alexis et moi furent les seuls témoins, le cher Oblat me disait avec bonheur : " La fête est plus belle que la vigile ! "

" Le Père Grouard, ajoutait-il, avait appris la vie régulière dans un centre rien moins que régulier, et certaines difficultés que d'autres regarderont comme insurmontables ne le surprendront nullement. Je ne veux pas dire, cependant, que ce genre de noviciat soit préférable à l'autre; je dis simplement que les inconvénients sont bien compensés."

Le jeune novice avait appris les langues sauvages avec une prodigieuse facilité. " Voici, notait Mgr Grandin, les remarques que j'ai entendu faire à l'occasion de son premier sermon : elles sortaient de bouches protestantes : " C'est bien extraordinaire, disait-on; ces prêtres catholiques apprennent la langue montagnaise comme ils veulent. Deux sont arrivés l'année dernière, et ce printemps, l'un pouvait donner la mission seul au lac des Esclaves, et maintenant nous entendons ce jeune Père parler ici comme un vrai Montagnais, tandis que le ministre, après avoir passé cinq ans dans le pays, peut à peine se faire comprendre."

Un des mille incidents de cette expédition apostolique serait devenu une funeste tragédie sans une intervention spéciale de la Providence.

Monseigneur avait quitté la grande Ile pour se rendre à la mission Saint-Joseph. Il fallait traverser le grand lac des Esclaves. Malgré la rigueur de la saison, il se mit en route avec quelques employés de la Compagnie. Arrivés presque au terme du voyage, tous se félicitaient d'avoir évité les dangers et les misères extrêmes qui s'attachent si souvent à ces courses aventureuses, lorsque, tout à coup, les voyageurs furent assaillis par une tempête furieuse. La neige, soulevée en tourbillons épais, déroba bientôt la vue du ciel et du rivage que l'on cotoyait à distance. Cette neige, balayée de dessus le lac, n'y laissait qu'une glace vive et dure, sur laquelle les pieds des voyageurs et de leurs chiens ne laissaient aucune empreinte. Mgr Grandin, avec des jambes et des chiens moins agiles que ceux de ses compagnons, resta en arrière, suivi seulement de son petit Baptiste; déjà, les autres voyageurs avaient disparu. Un sauvage, qui les guidait, poussé par l'instinct du danger qu'ont tous les enfants des bois, parla d'attendre Monseigneur. Ses maîtres, saisis par le froid, et ne croyant nullement au danger, lui commandèrent d'aller en avant.

C'en fut fait; Monseigneur, ne voyant ni compagnons, ni terre, et rien au monde, si ce n'est la glace qu'il foulait aux pieds et la neige qui l'aveuglait, se trouva perdu sur cette mer solide.

Il a raconté lui-même les péripéties de cette affreuse nuit, simplement, modestement comme toujours : « Tout à coup, il s'éleva un vent très violent, lequel, soulevant la neige qui était sur le lac, et la mêlant à celle qui tombait en abondance, nous empêcha de rien distinguer, et nous perdîmes bientôt la trace du courrier. Le vent seul pouvait nous servir de guide, mais rien n'est variable comme le vent; il avait changé de direction. Nous avons marché encore plusieurs heures avant la nuit complète, criant et écoutant si on répondait à nos cris : la tempête

seule se faisait entendre. Dans l'espoir que nos chiens nous conduiraient vers un lieu sûr, nous les abandonnons à eux-mêmes, mais le lac se déploie toujours devant nos pas, sans aucun horizon. Si nous eussions été au milieu des neiges, nous aurions pu nous en faire un abri, pour passer la nuit, et ne pas nous geler, mais nous étions sur la glace vive; le vent balayait la neige à mesure qu'elle tombait; il nous était impossible de nous en servir pour nous protéger. Comprenant que plus nous avancions, plus nous nous exposions, nous essayâmes de camper sur la glace. Je détachai notre traîneau avec toute la diligence possible. C'était une opération difficile, car nous pouvions nous geler les mains. Chacun à notre tour, nous travaillions à cette œuvre, plus longue qu'on ne peut le supposer et pendant que l'un travaillait, l'autre se battait les flancs pour se réchauffer. Alors, nous nous mettons à genoux, et faisons quelques prières, récitons le *Sub tuum,* la prière à l'Ange gardien et un bon acte de contrition. Le pauvre enfant pleurait en répondant aux prières. Nous cherchons à nous protéger contre le froid au moyen de nos chiens, de notre carriole, de nos raquettes et de nos couvertures. Assis sur la glace, le dos appuyé sur le traîneau, mon petit garçon assis sur moi, et appuyé contre moi, tous deux enveloppés de nos couvertures, que le vent soulevait malgré toutes nos précautions, nous nous préparons à la mort."

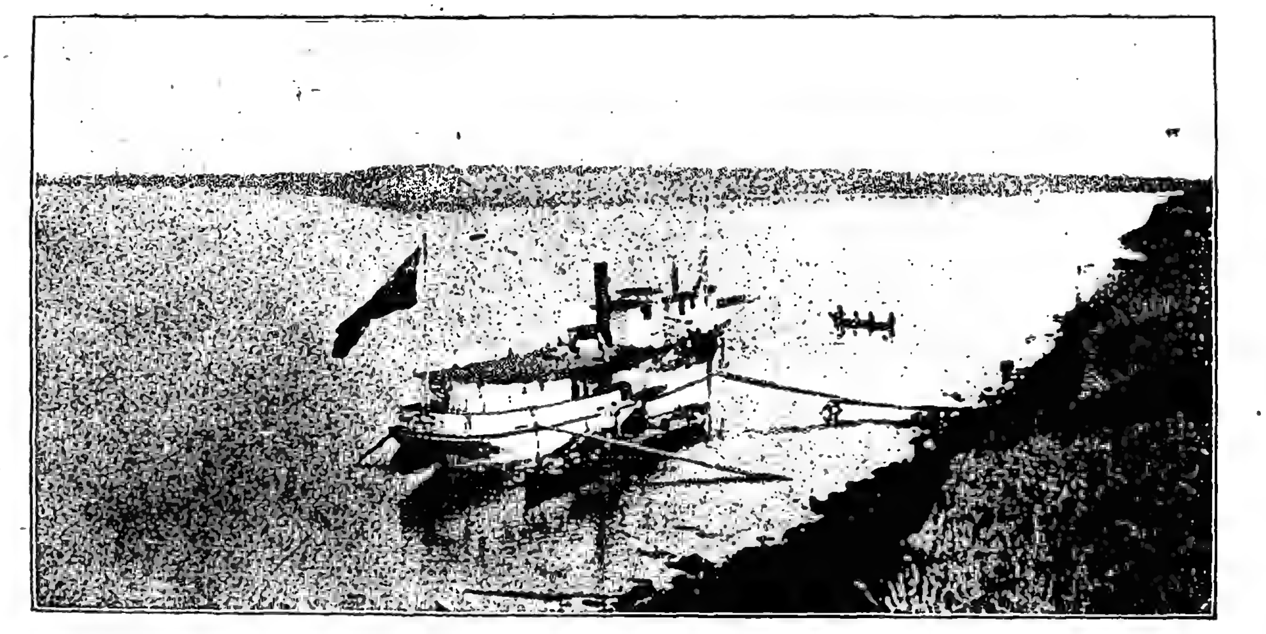
Oh ! quelle nuit ! Je ne sais si l'histoire de l'Eglise offre beaucoup de scènes comparables à celle de cette nuit du 14 au 15 décembre 1863 ! Cet évêque, égaré dans les ténèbres, sur un océan de glace, en compagnie d'un enfant qui pleure, et de chiens qui hurlent de froid, offrant sa vie pour ses bien aimés sauvages, voilà un tableau digne de tenter un grand peintre.

" Après quelques minutes de silence, l'enfant me demande à se confesser. Je m'assieds sur le traîneau, ayant eu soin d'en

retirer une peau de caribou, et, enveloppant l'enfant, j'entends sa confession.

"Bientôt, nous sentons que le froid nous gagne, nous nous relevons, gardons sur nous chacun une couverture, attachons les autres en grande hâte sur le traîneau, et nous marchons de nouveau comme pour fuir la mort dont nous sommes poursuivis. Notre dîner avait été bien maigre, car nous étions au bout de nos provisions; cependant nous ne sentions nullement le besoin de manger. Nous marchons ainsi longtemps, en nous arrêtant quand nous n'avions pas trop froid: mais mon petit garçon commençait à s'endormir malgré lui et malgré moi. Je compris que le dernier moyen de lui sauver la vie était d'essayer de camper encore. Ayant trouvé, heureusement, une épaisse couche de neige, j'y fais un trou, avec mes raquettes; j'y étends mes couvertures et j'y couche mon petit compagnon. Puis je place les chiens sur les coins et je recouvre le tout d'une épaisse couche de neige. Mes opérations finies, je m'introduis auprès de lui, mais il aurait fallu une troisième personne pour me couvrir à mon tour; malgré toutes les précautions, le vent pénétrait toujours jusqu'à nous. M'étant très fatigué pour faire notre lit, j'éprouvai d'abord une forte chaleur qui fit fondre la neige que j'avais dans mes habits. Le vent gela bientôt le tout. Nous passons la nuit à nous remuer, à nous frotter, à souffler sur nos mains pour les réchauffer."

Cependant, les Pères de la mission Saint-Joseph, prévenus que les traiteurs anglais, arrivés au fort Résolution, avaient laissé Monseigneur sur le lac, étaient en proie à la plus vive inquiétude. Le thermomètre était descendu à 40° centigrades, le vent soulevait une effroyable poudrerie, la nuit était sombre; Monseigneur, pensaient-ils, était voué à une mort certaine. Ils s'élancèrent sur le lac, coururent longtemps à travers les bourrasques de neige, brandissant des tisons enflammés et poussant



CONFLUENT ACTUEL DU MACKENZIE ET DE LA RIVIÈRE AUX LIARDS C. W. Mathers.

(Le petit vapeur dont on ne voit qu'une partie est celui de la Mission)

de temps à autre de grandes clameurs : rien ne répondait à leurs efforts. On tira des coups de fusil, on alluma de grands feux dans la neige. Après plusieurs heures d'attente et de souffrance, sous la tempête et dans les glaces, il fallut reprendre tristement le chemin de la mission sans avoir rien vu ni entendu.

Mgr Grandin était toujours dans les froides horreurs de son affreuse position. Pour relever le courage de l'enfant, il essaya de chanter; mal lui en prit: les larmes se mêlaient à son chant. Et tous les deux luttaient contre un sommeil de plomb qui les eût impitoyablement envoyés dans l'éternité. — " Monseigneur, disait Baptiste, il me semble que je sens le feu." En effet, dans ces pays inhabités, le feu et la fumée surtout, se sentent de très loin.

Le vent s'était calmé, la nuit devenait moins sombre, le jour ne devait pas tarder à paraître. En scrutant l'horizon, Monseigneur croit apercevoir la terre.

" Vite, je fais lever mon petit garçon, nous plions bagage, et nous nous dirigeons vers l'endroit où nous espérons pouvoir faire du feu. Je sens qu'un de mes talons se gèle; mon compagnon éprouve la même sensation dans ses deux pieds; nous ne pouvons chausser nos raquettes. Après une assez longue marche, nous arrivons à terre. Nous allumons du feu, et nous nous disposions à préparer du thé, quand nous aperçumes deux traîneaux sur le lac. C'étaient le père et l'oncle de mon compagnon qui, dès la pointe du jour, s'étaient élancés sur le lac pour y découvrir nos traces et peut-être nos cadavres. Nous étions sauvés."

Quand Monseigneur arriva à Saint-Joseph, les Pères offraient le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme. C'est qu'en effet, camper en plein lac, en hiver, et sans feu, n'est pas seulement regardé par les gens du pays comme un danger

imminent de perdre la vie; c'est, disent-ils, s'exposer à une mort inévitable.

Le croirait-on, les deux voyageurs n'avaient pas seulement un ongle gelé, tandis que les traiteurs, qui les avaient abandonnés, s'étaient gelé une partie du visage, bien qu'étendus dans leur carriole. Mgr Grandin et son compagnon, disaient les naturels du pays, auraient dû se geler jusqu'au cœur. Ceux que Dieu garde sont bien gardés; il y a une Providence toute spéciale pour le pauvre missionnaire.

La vue de ces commerçants qui s'exposaient à tous les dangers et à toutes les privations pour obtenir quelques fourrures, pénétrait l'ardent apôtre de confusion, et l'excitait au courage. “Oh ! douleur ! écrivait-il, dans l'immense pays qui m'est confié, il ne se perd pas une peau de bête, et des âmes qui ont coûté le sang de Jésus-Christ, se perdent tous les jours ! Et j'hésiterais à me sacrifier, moi ? *Absit !*”

Quinze jours après, Monseigneur devait encore se rendre à la Providence. Cette fois, toutes les mesures étaient bien prises pour un heureux voyage. Outre son jeune compagnon, l'Evêque était escorté de deux métis, dont l'un était le père de Baptiste, et l'autre passait pour un guide expérimenté. Il avait en outre six bons chiens, dont trois devaient le traîner tant que le froid le permettrait. C'était le 20 décembre.

Après deux jours de marche, le guide avoua ne plus reconnaître sa route; il s'était égaré. La journée se passe à chercher une orientation. Aussi loin que le regard peut s'étendre, c'est l'uniforme manteau de neige. Parfois, les voyageurs aperçoivent des groupes d'îles qu'ils croient reconnaître; ils vont vers elles. Hélas ! elles ne sont que l'effet du mirage, se changent en glaçon et quelquefois moins que cela.

Le soir du 30 décembre, les dernières bribes des provisions sont partagées; les chiens jeûnent. Il fut convenu que le len-

demain, on ferait bouillir le parchemin de la carriole, et que, s'il le fallait, on condamnerait à mort un des chiens pour s'en nourrir.

Quelle nuit de tristesse et d'abattement pour tous ! Dans ces circonstances, comme l'Evêque savait souffler l'amour de Dieu à ceux qui l'accompagnaient !

Le 31 décembre se passe dans de vaines orientations, dans l'inconnu. On se couche dans la neige, à peu près à jeun.

Le 1er janvier 1864 se lève. Tous les compagnos de l'Evêque viennent à tour de rôle se mettre à ses genoux et lui demander de les bénir. Le chapelet est récité en commun; puis, tandis que ses compagnos vont à la recherche du chemin, Monseigneur se met à genoux sur le lac, renouvelle ses vœux, — c'était l'anniversaire de sa profession religieuse — et offre à Dieu le sacrifice de sa vie.

" Ce qui m'embarrassait le plus, raconta-t-il, c'était le découragement de mes hommes. Le guide était déconcerté et n'osait plus rien dire; mon petit garçon, qui se souvenait de notre fameuse nuit, s'efforçait de persuader à son père de retourner sur ses pas. Cette détermination me contrariait, car j'étais convaincu que nous ne pouvions pas être très éloignés de la grosse Ile, et qu'il était impossible de revenir à Saint-Joseph sans manger nos chiens, ce dont je me souciais peu."

Toute la journée du premier janvier se passe dans des marches et contre-marches sur le lac glacé. C'était bien le désert, le désert de neige, avec ses mirages déconcertants.

Le soir, transis de froid, toujours à jeun, nos voyageurs doivent encore se coucher dans la neige. Le martyre ne pouvait durer plus longtemps.

Le 2 janvier, après la prière en commun, Monseigneur dit à ses compagnons : " Autrefois, à pareil jour, les rois mages étaient à la recherche de l'Enfant-Dieu. Une étoile miraculeuse

leur servit de guide. Eh bien ! promettons au bon Dieu une grand'messe d'action de grâces que nous chanterons à la Providence, si nous pouvons y célébrer l'Epiphanie."

Il s'agissait de tenter le coup suprême. Après avoir étudié de nouveau le terrain, l'Evêque dit au père de Jean-Baptiste : "Voyez-vous cette pointe là-bas; je crois la reconnaître. Ranimons nos forces, et tâchons de nous y rendre. S'il nous est impossible, à cet endroit, de nous orienter, nous reprendrons le chemin de Saint-Joseph et nous nous résoudrons à manger nos chiens."

La caravane s'avançait tristement, sans grande espérance, quand elle découvrit la trace de quelques voyageurs. Les chiens prirent le galop et les hommes poussèrent des cris de joie. Le vieux Pépin criait : "Oh ! Monseigneur, je vous le disais bien : le bon Dieu n'est pas un sauvage." Dans l'après-midi, on arrivait au fort. Le 5, Monseigneur était à la Providence.(1)

(1) Baptiste Pépin suivit plus tard Mgr Grandin dans le district de l'Alberta, et fut longtemps, même après son mariage, le compagnon des expéditions apostoliques du prélat. Il habite encore Saint-Albert, et garde un vrai culte pour l'Evêque défunt.

Son long commerce avec Mgr Grandin et les missionnaires a développé son esprit naturel.

A un protestant anglais qui lui disait : "Vous autres, catholiques, vous êtes tous pauvres, misérables. C'est une conséquence de votre aveugle obéissance à vos prêtres.

—Et vous ne connaissez pas la cause de notre pauvreté et de vos richesses ? demanda Baptiste.

—Non.

—Elle est bien simple. Vous autres, vous pouvez voler impunément, accaparer le bien d'autrui, pressurer les petits. Et nous, nous vous aurions fait tort de 5 cents seulement, que nous devrions vous les restituer. Ainsi le veulent nos prêtres.

A un catholique qui venait de se marier avec dispense de bans, qui regrettait la somme versée pour cela:

—A-t-on publié tes bans? demanda Baptiste.

—Une fois seulement.

—Vois-tu, dit Baptiste, nos prêtres sont ainsi. Plus on leur demande de travail, moins ils exigent. S'ils avaient publié tes bans deux fois, ils t'auraient moins demandé ; s'ils les avaient publié trois fois, ils n'auraient rien

Il ne sera pas sans intérêt de relater ici quelques détails trè suggestifs de ce grand voyage. Pour l'appréciation des fait qui suivent, il ne faut pas oublier la condition vraiment excep tionnelle des missionnaires d'alors dans ces contrées, placés à 1,500 milles et plus de tout centre de civilisation, isolés, sans communications, bien souvent sans confrères, dépourvus de toute ressource, n'ayant que leur foi pour soutenir leur courage.

Donc, l'évêque de Satala ayant perdu sa patène dans ses voyages, n'en continua pas moins de dire la sainte messe tous les jours et cela durant plusieurs mois. Il mettait sur le corporal une petite pale flexible, composée d'un simple morceau de toile, et, quand le moment de purifier le corporal arrivait, il prenait cette petite pale sur laquelle reposait toujours la sainte hostie et l'agitait doucement sur la coupe du calice.

Plus tard, Mgr Grandin racontant à Mgr Taché ce qu'il avait fait, celui-ci en témoigna une certaine surprise.

— Est-ce que dans ma position, Monseigneur, vous auriez renoncé à dire la sainte messe ?

— Je ne sais pas du tout ce que j'aurais fait ; j'aurais été bien embarrassé.

---

exigé du tout. Mais si tu leur avais demandé de les publier quatre fois, tu serais leur créancier, ils t'auraient donné de l'argent.

Il fit encore une belle réponse à un bourgeois libre-penseur qui lui reprochait de croire des choses absurdes, des mystères, d'accepter par exemple le mystère de la Très Sainte Trinité.

—Un seul Dieu en trois personnes, répétait-il, c'est absurde !

Les deux interlocuteurs marchaient alors sur le lac glacé. Baptiste montrant la neige :

—Qu'est-ce que cela ? demanda-t-il.

—C'est de la neige.

—Et sous la neige, qu'y a-t-il ?

—De la glace.

—Et sous la glace ?

—De l'eau.

—Eh bien ! reprit Baptiste, tout cela, c'est de l'eau sous trois formes différentes. Voilà qui vous prouve que le mystère de la Sainte-Trinité n'est pas absurde.



LA PÊCHE SUR LE LAC GLACÉ

Le cardinal Barnabo fut plus large, et dans une conversation familière que Mgr Grandin eut avec lui quelques années après, l'éminent préfet de la Propagande lui dit : "—Mais, croyez-vous, Monseigneur, que les apôtres avaient des patènes comme nous ? Je comprendrais les hésitations de votre métropolitain si vous manquiez d'un calice ; et encore, vous, étant évêque, vous pourriez consacrer un vase quelconque."

Enhardi, Mgr Grandin posa à l'éminentissime cardinal une autre question qui reçut une réponse plus évasive. Voici ce qui provoquait cette question :

Lors de son sacre, dans les quelques semaines d'intimité que le nouvel évêque passa à l'évêché de Marseille, avec Mgr de Mazenod, celui-ci l'avait interrogé souvent sur le ministère des âmes dans le Nord-Ouest. Il avait été surpris et affligé de voir que la plupart des chrétiens mouraient sans le saint viatique.

— Pourquoi ne pas leur donner le saint viatique ? dit-il.

— Parceque, répondit Mgr Grandin, appelés à de grandes distances, nous ne pouvons pas porter avec nous ce qui est nécessaire pour célébrer la sainte messe.

— Il faut porter avec vous le saint viatique, le porter secrètement.

— Mais nos voyages nécessitent souvent plusieurs journées de marche ; nous avons des campements de nuit. Où placer alors la sainte réserve ?

— Et pourquoi, répondit Mgr de Mazenod, ne pas la laisser reposer sur votre cœur ? Dans vos voyages si longs et si dangereux, je ne vois pas pourquoi vous ne porteriez pas le Saint Sacrement sur vous. Vous pourriez, au besoin, vous donner à vous-même la communion, ne pouvant pas dire la sainte messe.

En quittant Good Hope, en janvier 1862, au moment d'entreprendre un long et dangereux voyage, Mgr Grandin s'était

souvenu des paroles du vénéré fondateur. Il mit une hostie consacrée dans une petite custode en argent, bien fermée, enveloppée d'un corporal et d'une bourse de soie qu'il suspendit à son cou, la fixant dans une poche intérieure de sa soutane. Il la porta ainsi jour et nuit pendant une vingtaine de jours, heureux de son précieux fardeau. Au fort Simpson, dans la nuit du 18 au 19 mars, à l'aurore de la fête de saint Joseph, il se communia lui-même, tandis que dormait son jeune compagnon.

Dans la suite, il n'osa plus se permettre cette licence.

" Lors de la terrible nuit, sur le grand lac des Esclaves, disait-il, je me félicitais de ne pas avoir sur moi la sainte réserve parce qu'il m'eût été impossible d'ouvrir la custode avec mes mains engourdies. Cette simple opération eut fait geler mes doigts et la sainte hostie eut été perdue."

Enfin, au mois d'août 1864, après une colossale expédition de trois ans et deux mois, Mgr Grandin arrivait à l'Île à la Crosse.

A la suite de ce voyage, un des officiers de la Compagnie lui écrivait : " La noble abnégation, le calme, l'admirable énergie avec lesquels vous avez supporté des difficultés, surmonté des obstacles et enduré des souffrances d'une nature exceptionnelle, sont au-dessus de tout éloge. Pour ma part, quoique j'aie passé une quinzaine d'années dans ces régions sauvages, que j'aie éprouvé et senti, dans ma propre personne, plusieurs des vicissitudes de la vie de l'extrême Nord, je reculerais devant les souffrances et les privations si longues, si multipliées et si continuelles que Votre Grandeur a endurées sur les bords du fleuve Mackenzie. Si vos amis éloignés vous avaient vu, comme moi, dans un *palais* construit avec quelques troncs d'arbres informes, superposés les uns sur les autres, à une élévation de six ou sept pieds, éclairé seulement par quelques grossiers morceaux de parchemin qui, seuls, servaient de croisées, n'ayant que le sol

glacé pour parquet, et pour porte, quelques planches mal jointes, à travers lesquelles la neige et le vent pénétraient à chaque instant; pour couche, quelques morceaux de bois sur des tréteaux; pour nourriture habituelle, des aliments que le dernier des domestiques, dans la belle France, aurait rejetés avec mépris ! S'ils avaient vu vos longs et pénibles voyages, souvent dans un demi-état de jeûne; s'ils vous avaient vu, n'ayant pour compagnons que des barbares, qui n'ont rien des habitudes ni des sentiments qu'inspire la civilisation, certainement, ces amis auraient versé des larmes d'attendrissement. Je sais que votre patience, sans exemple, et votre courage inaltérable, ont excité l'admiration de tous les officiers du district, sans parler de l'estime si pleine d'affection que les qualités personnelles de Votre Grandeur ont inspirée à toutes les classes des habitants de la rivière Mackenzie."

Cette visite avait mis, en effet, au grand jour une vertu hors ligne, un dévouement, dont les cœurs les plus généreux, les âmes d'élite, sont seuls capables.

Pendant que l'évêque de Satala se traînait péniblement sur les glaces du Mackenzie ou de l'Athabaska, le saint-siège avait réalisé un acte d'un grand intérêt, pour les missions du Nord. Dans l'entrevue de Mgr Taché et de Mgr Grandin à l'Ile à la Crosse (1860), les deux prélats avaient décidé de demander à Rome la division du diocèse de Saint-Boniface, d'en retrancher les districts du Mackenzie et d'Athabaska pour en former un nouveau siège. Ils comprenaient qu'il fallait, dans ces régions, un évêque des lieux, qui n'eût pas à courir du Midi au Nord, seulement à de rares intervalles, mais qui fût toujours là pour répondre à toutes les demandes, satisfaire à toutes les exigences.

Ce projet, approuvé par les évêques de la province de Québec, fut agréé par le saint-siège, et le 13 mai 1862, le Père Faraud était nommé vicaire apostolique de ces immenses territoires avec le titre d'évêque d'Anemour *in partibus infidelium.*

CHAPITRE VIII

Aout 1864 — Avril 1868

Mission de l'Ile à la Crosse—Maladie de l'évêque de Satala—Voyage au lac Caribou—Incendie de l'établissement de l'Ile à la Crosse—Voyage en Europe—Projet de division du diocèse de Saint-Boniface—Chapitre général de la Congrégation des Oblats—Louis Veuillot et l'évêque Pouilleux—Visite à Pie IX.

Mgr Taché ne tarda pas à se rendre à l'Ile à la Crosse pour jouir de son bien aimé coadjuteur qu'il n'avait pas vu depuis plus de trois ans. Ils passèrent en revue les intérêts du diocèse. Il fut décidé, entre autres choses, que la maison des Pères, à l'Ile à la Crosse, serait augmentée de moitié et cédée aux sœurs, celle qu'habitaient ces saintes filles étant insuffisante pour loger leurs nombreux enfants. L'Ile à la Crosse devait être également la résidence ordinaire de l'évêque de Satala.

Les deux prélats donnèrent ensemble les exercices d'une grande mission aux sauvages. Leurs nuits elles-mêmes étaient considérablement abrégées par les instructions, les catéchismes, les confessions. Il fallait se prêter à la simplicité, aux fantaisies de ces pauvres enfants qui poussaient quelquefois bien loin leur importunité.

Une nuit, Mgr Grandin, ayant congédié les sauvages à onze heures du soir, était dans son premier sommeil, quand la clochette est vivement secouée. Mgr Taché recommande à son coadjuteur de ne pas se déranger et va ouvrir. Il trouva un grand nigaud qui lui dit :

— Ce n'est pas toi que je voudrais voir, c'est Mgr Grandin.

— Et que lui veux-tu à Mgr Grandin ?

— J'ai mal aux dents et je ne puis dormir; je voudrais qu'il me chantât un cantique.

Mgr Taché, qui n'avait pas un goût exagéré pour le chant, se contenta de saisir un chou-navet.

— Tiens, dit-il, mange ceci pour te faire oublier le mal de dents, et laisse nous dormir en paix.

Après le départ de Mgr Taché, Mgr Grandin tomba malade. Sa santé n'avait jamais été complètement bonne, puisque depuis son arrivée dans le pays jusqu'en 1867, il n'avait presque jamais terminé une mission sans cracher le sang. Cette nouvelle secousse était le résultat de son long et pénible voyage. Il se soutint, tant que dura la surexcitation nécessaire pour faire honneur à l'évêque de Saint-Boniface et aux exigences de la mission; cette force factice épuisée, il fit une dangereuse maladie. Sa poitrine était ruinée par les abondantes hémorragies qui menaçaient sa vie. Lui-même, si peu soucieux d'ordinaire de sa propre conservation, craignait pour ses jours. Dieu eut pitié des missions du Nord. L'hiver 1864-1865 fut une longue convalescence, mais au printemps, l'évêque de Satala put reprendre sa vie ordinaire.

Monseigneur resta donc à l'Ile à la Crosse en compagnie d'un Père et de deux frères convers. Il se dépensa sans compter, élevant à la fois l'édifice matériel et l'édifice spirituel de son Eglise, entreprenant encore de longs voyages pour visiter les Indiens mourants. C'est à cette époque que, pour faciliter le ravitaillement de ses missions, il termina le colossal travail d'ouvrir un chemin à travers la forêt de Carlton jusqu'à l'Ile à la Crosse par le lac Vert.

Ce fut un travail de géant que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne voyait pas de très bon œil. C'était, pour elle, faciliter l'accès du pays aux commerçants libres. En présence de l'indomptable résolution de Mgr Grandin, elle consentit à

lui donner quelques secours. L'Evêque accomplit son œuvre aidé de quelques métis et de quelques sauvages. De Carlton, il se rendit même à Saint-Boniface pour se procurer une foule d'objets à peu près inconnus dans le Nord-Ouest, non pas à cause du prix, mais à cause de la difficulté du transport. "Je me procurai donc, à Saint-Boniface, écrit-il, chevaux, charrettes, et une foule de choses précieuses pour nous, bien que communes, diverses chaudières, poëles, tuyaux, etc., des poules qui nous donnèrent des œufs en voyage, je me procurai même des chats." Une sœur grise suivie d'une orpheline assez grande pour travailler, devait rejoindre les sœurs de l'Ile à la Crosse et faisait partie de la caravane.

Le chemin n'était pas, en tout point, carrossable. Les arbres que l'on avait coupés laissaient subsister parfois un tronc assez considérable adhérent aux racines. Il fallait souvent monter ou descendre des côtes à pic.

En descendant une de ces côtes, la religieuse et l'orpheline conduisaient elles-mêmes leur charrette qui, à un moment donné, par suite d'un heurt, fut renversée avec toute sa charge sur la pauvre sœur.

"J'étais à cheval à quelque distance, écrit l'Evêque; je courus vite supposant que la sœur était au moins estropiée. Elle se relevait quand j'arrivai et remettait à la hâte sur sa tête, sa coiffe qui en était tombée. C'était un accident auquel une religieuse n'est pas absolument indifférente. Cependant elle et nous, nous ne pûmes qu'en rire dans la circonstance, et nous dûmes remercier Dieu d'en être quittes à si bon compte."

Quelque temps après, la caravane passait sur un sol couvert de foin et d'une mousse épaisse, et Jean-Baptiste, en espiègle, criait :

— "Monseigneur, la sœur devrait bien tomber ici. Il y a un bon matelas pour la recevoir."

Ce gigantesque travail terminé, le zèle de l'Evêque débordait toujours. Il accourait partout où il voyait une souffrance à soulager, une œuvre de zèle à réaliser.

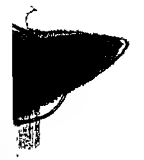
Il y avait, à l'extrémité nord du grand lac Caribou (Reindeer lake), une mission pénible, desservie par deux Pères,—les Pères Moulin et Gasté, — qui se trouvaient dans la plus grande pauvreté et dans le plus profond délaissement. Il ira les voir, les réconforter, les consoler.

Dans les premiers jours d'octobre, il part en canot d'écorce avec son fidèle Jean-Baptiste, et descend la rivière aux Anglais. Les premières glaces ne lui permettent d'arriver qu'à la fin du mois, au fort Charly, à l'extrémité sud du lac Caribou.

Le saison était bien avancée, la traversée de ce grand lac qui mesure près de 200 milles de long sur 50 de large, devait être dangereuse; ce ne fut qu'après beaucoup d'hésitation qu'un guide consentit à l'accompagner.

Dès le lendemain du départ, survient un froid intense. Les avirons se couvrent d'une épaisse couche de glace. L'eau qui tombait sur les manches des habits se congelait, les durcissait, et rendait le travail très difficile et très fatigant. Quand arrivait l'heure du campement, il était nécessaire de briser la glace pour aborder. Or, le soir de ce jour, en préparant le bois pour le feu, le guide, d'un coup de hache, se coupe maladroitement et complètement le pouce. Monseigneur se fait infirmier, enveloppe du mieux qu'il peut, d'un morceau de diachylon, la phalange qui restait. Mais le malade est pris d'une grosse fièvre; le froid de la saison rend la blessure très dangereuse. Comment continuer le voyage avec cet homme estropié ? Force fut à l'Evêque de retourner sur ses pas, de rentrer au fort Charly et d'attendre que la glace devint vraiment solide.

L'attente fut d'un long mois dans l'isolement, la faim, le



froid. Le Bourgeois du fort ne put lui donner qu'une petite chambre sans feu; elle n'était chauffée que par un grand appartement qui servait de salle de réception pour les sauvages, quand il y en avait, et de dortoir pour la famille du Bourgeois, et pour les étrangers de passage. Monseigneur ne pouvait sortir qu'en traversant cette salle, véritable dortoir public. La lumière n'arrivait qu'à travers de grossiers parchemins.

Baptiste s'ingéniait à tendre des collets, et prenait quelques lapins. Il fallait bien prévoir les provisions pour un voyage de huit ou dix jours.

Enfin, vers le milieu de décembre, les glaces parurent assez solides. Monseigneur partit en compagnie de deux serviteurs de la Compagnie qui allaient chasser à l'autre extrémité du lac. Le Bourgeois lui prêta trois chiens et un traîneau.

On ne put avancer que très lentement. La tempête avait bouleversé les eaux, et le traîneau glissait difficilement sur une croute de glace inégale.

Au bout de quelques jours, les deux guides qui n'avaient guère économisé leurs provisions au début, manquèrent de vivres. Ils persuadèrent à l'Evêque qu'on pourrait arriver à la mission le lendemain et, qu'il ne souffrirait pas, en partageant ses provisions avec eux. Monseigneur ne pouvait guère refuser. On soupa et on campa comme on put, toujours à la belle étoile.

Pendant la nuit, s'éleva un vent violent qui se prolongea toute la journée. Une affreuse poudrerie rendait le départ impossible. Tous étaient malades de la faim. Monseigneur partagea entre ses compagnons un peu de riz qu'il avait réservé pour les cas d'indisposition. Le soir, il fallut se coucher sans souper.

Le lendemain, on se remit en route. Les chiens avançaient lentement, n'ayant rien mangé depuis deux jours. Pour comble

de malheur, les guides avouaient avoir perdu leur chemin et ne pouvoir s'orienter; néanmoins, pour ne pas se geler, il fallait continuer la marche, le jour, la nuit. La nuit se prolongea; on avançait toujours. Où allait-on ? Ce furent vingt-quatre heures d'incertitude terrible.

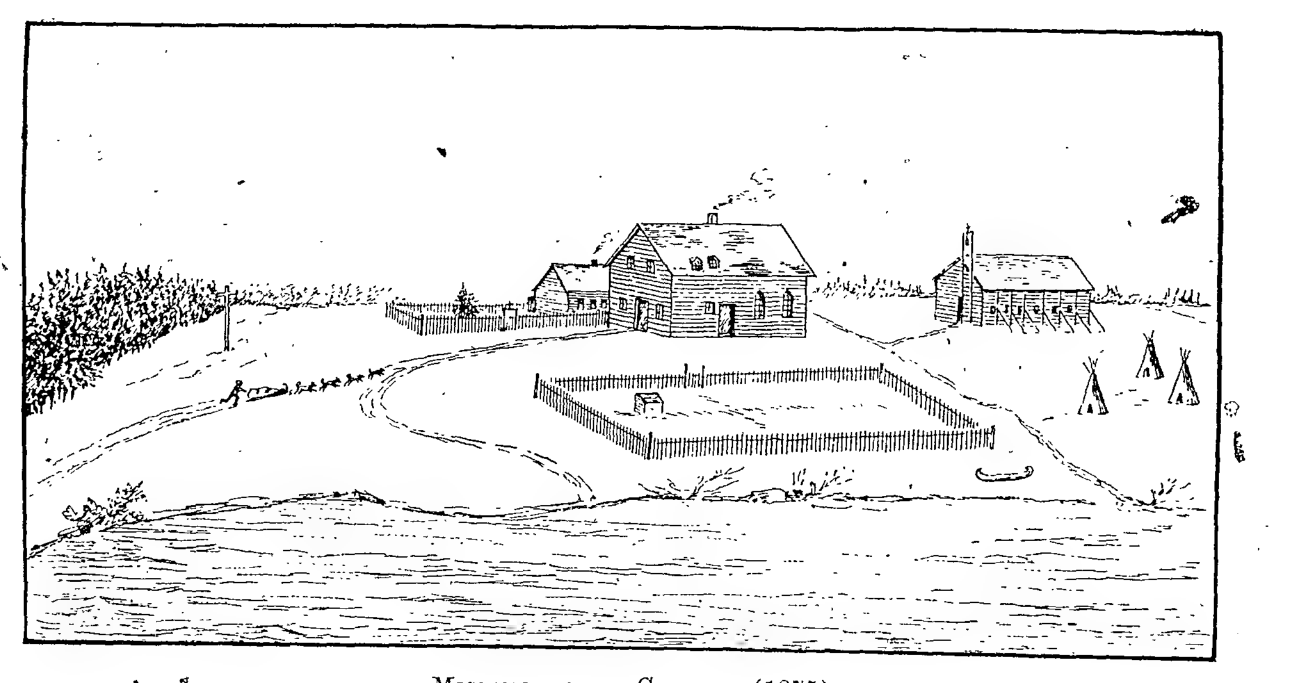
A la première lueur du jour, Monseigneur aperçut, dans le lointain, des proéminences diverses qui pouvaient bien être des maisons, mais aussi des rochers élevés. Il envoya Baptiste à la reconnaissance. "Va, lui dit-il; si c'est la mission que nous apercevons, tu diras aux Pères de venir à notre secours; si nous sommes déçus, nous tuerons un de nos chiens."

C'était bien la mission. Une fois de plus la divine Providence avait sauvé notre apôtre du plus affreux péril. Mais il arrivait mourant de faim, le nez et le menton gelés, les jambes hors de service.

" Quand j'arrivai, raconte l'Evêque, Jean-Baptiste dévorait, à belles dents, des morceaux de langue de caribou, ce qui ne l'empêcha pas de recommencer avec moi. A cause de mon long jeûne forcé, les Pères m'avertissaient de manger lentement; mais, malgré eux et malgré moi, je dévorais. Enfin, il fallut se faire violence. Les sauvages étant déjà réunis à la chapelle, je m'y rendis, leur adressai quelques mots et donnai la bénédiction du Très Saint-Sacrement."

Les Pères habitaient une misérable cabane ouverte à tous les vents. Notre Seigneur n'était guère mieux logé. " C'est une de nos plus difficiles missions, écrivait Mgr Grandin. Elle l'est beaucoup plus, suivant moi, que celle de Good Hope. Dans cette contrée, le transport des approvisionnements est si difficile, que c'est à peine si on peut faire passer aux missionnaires, ce qui est strictement nécessaire pour les empêcher de mourir de faim."

Les sauvages se ressentaient des difficultés matérielles du



Mission du lac Caribou (1875)

pays. Le bois de chauffage manquant dans cette région, la pêche n'étant pas favorable, ils vivaient de chasse à de grandes distances et ne faisaient, à la mission, que des visites très courtes et, bien souvent, isolément. De là, la nécessité, pour les Pères, de multiplier les catéchismes et d'accompagner souvent les Indiens dans leurs lointains campements.

Il y eut, cependant, un certain concours à l'occasion de l'arrivée de l'Evêque. Les sauvages y vinrent de très loin, et les catéchumènes dépassaient de beaucoup le nombre des chrétiens. Le bien se fit. On devine que les moins heureux et les moins réconfortés n'étaient pas les missionnaires.

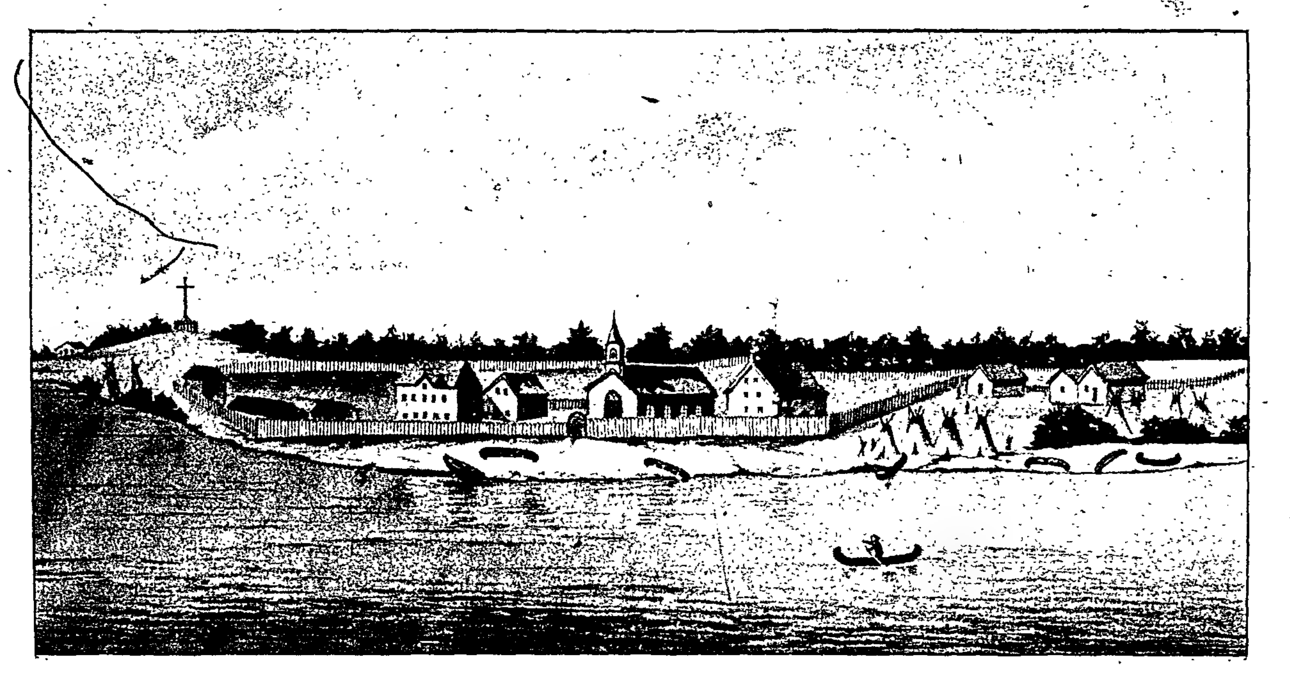
Le retour de l'Evêque eut lieu sans trop d'incidents. Un sauvage Cris servait de guide, et n'était pas des plus vaillants. Après quelques jours de marche, ce brave sauvage se déclara malade, et Monseigneur, toujours compatissant, l'installa dans son traîneau et prit les devants à sa place. Mais Baptiste ne pouvait supporter cette substitution : " Ce chétif-là (1) ! disait-il à Monseigneur, il faut le payer pour venir avec nous, et il se fait traîner tout le temps comme un monsieur; puis vous, vous vous fatiguez, et vous êtes plus malade que lui." Il fit si bien la morale au guide que celui-ci fut bientôt guéri.

C'est dans un de ces derniers voyages, croyons-nous, qu'un jour, Mgr Grandin, épuisé de fatigue, incapable d'avancer, voyant sa carriole brisée, pria ses compagnons de le laisser seul et d'aller chercher du secours. Les sauvages étendirent l'Evêque dans un grand trou préalablement creusé dans la neige, le recouvrirent soigneusement et dressèrent un poteau pour reconnaître l'endroit.

Le prélat déclarait plus tard avoir passé là une excellente nuit dans ce tombeau peu banal.

En donnant des missions aux divers postes qui se trouvaient

(1) Expression métisse.



Mission restaurée de l'Ile à la Crosse

sur son passage, Mgr Grandin arrivait enfin, le 4 février, à l'Ile à la Crosse, où lui était réservé un autre genre d'immolation.

Nous avons dit comment cet établissement avait reçu des modifications, des agrandissements considérables. Et, au prix de quelles fatigues ! Les Pères, les Frères, l'Evêque lui-même avaient charrié le bois et les matériaux nécessaires à la construction. Successivement manœuvres, charpentiers, maçons, etc., ils avaient élevé la plus belle maison qu'on eût jamais vue dans le pays. Malheureusement, l'établissement était en bois.

Le 1er mars 1867, Monseigneur et les Pères se trouvaient, un soir, en visite chez les sœurs, quand un enfant accourut en criant : "La maison est en feu !"

"Notre premier mouvement, raconte l'Evêque, est de pénétrer dans l'intérieur; mais, dès qu'on ouvre la porte, la flamme éclate et s'échappe avec violence. Je parviens, cependant, jusqu'à notre chapelle privée, où je prends, dans mes bras, le tabernacle qui renferme la sainte Eucharistie. Tout à coup, le Père économe s'écrie: "Sauvons la poudre !" On sait qu'avec les sauvages tous les échanges se font en nature. Pour payer nos vêtements de peau, nos provisions, nos serviteurs, nous avons un dépôt d'étoffes, de plomb et de poudre de chasse. On brise la fenêtre du magasin ; mais impossible de pénétrer, la fumée est suffocante. Il ne reste qu'à prendre le large pour n'être pas victimes de l'explosion. J'aperçois le frère, qui a la direction des enfants, occupé à jeter, par la fenêtre, leurs couvertures déjà tout en feu. Je l'appelle ; il est à peine dehors que le plancher s'effondre. Nous nous éloignons du théâtre de l'incendie. Les sœurs, les enfants, les voisins, tous nous nous tenons là, debout sur le lac glacé, condamnés à voir périr le fruit de tant de travaux, l'objet de tant d'espérance. Mais voilà qu'une clôture en bois, qui séparait la maison de l'église, prend feu. Nous nous précipitons instinctivement vers l'église. Au même instant une déto-

nation se fait entendre; c'est la poudre qui vient d'éclater, lançant dans toutes les directions des débris enflammés. Heureusement, personne n'est atteint. Au milieu de nos malheurs, Dieu a pitié de nous. Le vent qui poussait les flammes vers l'église change subitement, et les chasse vers le lac. L'église fut sauvée.

" A neuf heures du soir, tout était fini, c'est-à-dire tout était détruit. Je me trouvais sans asile, avec un Père gravement malade, trois Frères convers, dont un bien malade aussi, et dix-neuf petits garçons. Nous n'avions pas une couverture pour nous garantir d'un froid de vingt à trente degrés. L'incendie avait fait fondre la neige, nos pieds étaient mouillés, et, pas un de nous ne pouvait changer de chaussure.

" Le lendemain, j'étais sans bréviaire, sans rituel; je n'avais pas même un mouchoir pour essuyer mes larmes, et j'eus la faiblesse d'en répandre beaucoup."

Les Pères avaient concentré, à l'Ile à la Crosse, une bibliothèque relativement bien montée, un grand nombre de filets de pêche, ce qui constituait la vie de la mission : tout avait disparu en moins de deux heures.

Les pauvres sauvages recevaient le contre-coup de ce désastre. Presque tous avaient, à la mission, des valises où ils mettaient leurs habits de fête, pour les jours de communion; quelques-uns y avaient même logé leurs fourrures. Il ne restait plus qu'un brasier fumant et deux cheminées debout !

Il n'y avait pas d'accidents de personnes. Au milieu de sa douleur, Monseigneur n'oublia pas d'en remercier Dieu. Tandis que les ruines fumaient encore, le *Te Deum* était chanté dans la petite église. De l'âme déchirée de l'évêque, jaillissaient de magnifiques paroles : " Mes enfants, quand on a le bonheur d'avoir la foi, on courbe la tête avec résignation. Chaque épreuve doit nous attacher davantage à Jésus-Christ."

Puis, il fit trois cents lieues sur la neige et sur les glaces pour porter la triste nouvelle à Mgr Taché.

A Saint-Boniface, Mgr Grandin trouvait une lettre du T. R. P. Fabre, supérieur général des Oblats, l'invitant nommé-



T. R. P. Fabre, 2e supérieur général de la Congrégation des O. M. I.

ment à se rendre au Chapître général de la congrégation. Cette lettre lui disait entre autres choses : " J'ai reçu les nouvelles que vous m'avez données de la mission du lac Caribou. Pauvres

Pères ! pauvres Pères ! que de privations ! que de souffrances ! Mon Dieu ! venez à leur aide, consolez-les, fortifiez-les par votre grâce. Oh ! mon bien aimé Père, comme vous avez eu à souffrir ! Et comment, avec une telle vie, osez-vous penser à faire les jeûnes de Règle ? Vous ne le pouvez pas, vous ne le devez pas. Est-ce que vous ne jeûnez pas, vous ne souffrez pas assez ? Ah ! n'y pensez pas, bien aimé Père ; n'y pensez pas ; offrez au bon Dieu, pour la congrégation, vos peines, vos privations, vos souffrances, votre vie de sacrifices... Que nous faisons peu de chose ! combien nous souffrons peu à côté de ce que vous souffrez !... Venez assister à notre Chapître général ; vous pourrez refaire un peu votre santé si rudement ébranlée par tant de souffrances et de peines ; nous pourrons nous entretenir longuement de tout ce qui intéresse nos si chères missions, et tout régler avec calme pour le plus grand bien de tous."

Mgr Grandin se rendit d'autant plus volontiers à l'appel du T. R. P. Fabre, que c'était, pour lui, le moyen de réparer les malheurs de l'Ile à la Crosse, et aussi l'occasion de prendre part, à Rome, à la fête du dix-huitième centenaire du martyre des saints apôtres, Pierre et Paul. Il partit donc pour l'Europe en compagnie de Mgr Taché et de Mgr Guigues, évêque d'Ottawa. La traversée fut pénible pour lui. "L'évêque de Satala, écrivait Mgr Taché, épuisé par les courses de l'hiver précédent, par les fatigues d'un voyage accompli en quarante-quatre jours de marche, de l'Ile à la Crosse à Montréal, souffrit beaucoup pendant la traversée. La mer, assez douce pour les autres, fut terrible pour lui. Nous eûmes la douleur de le voir malade tout le temps que nous fûmes sur l'Océan."

Pendant le voyage, Mgr Taché fit part à son coadjuteur du projet qu'il avait conçu d'obtenir la division de son diocèse. Ses raisons étaient nombreuses. L'éloignement, la difficulté

des correspondances étaient de grands obstacles à une bonne et facile administration et à la diffusion de l'Evangile. Ce projet, l'évêque de Saint-Boniface le caressait déjà depuis quelque temps et, dès le mois de février, il l'avait soumis par lettre à Mgr Grandin, ajoutant : "... Ne vous fâchez pas. Cette division est le grand moyen de faire le bien que nous désirons tous. Les distances sont un obstacle terrible; les sujets languissent; tout souffre. Il est impossible de gouverner en sous-main. Nos cœurs n'en seront pas moins unis."

Les évêques de la province de Québec (le diocèse de Saint-Boniface en faisait encore partie), étaient d'autant moins opposés à ce plan qu'il facilitait le leur. Ils méditaient de faire plusieurs provinces ecclésiastiques de celle de Québec.

Si Mgr Grandin redoutait la responsabilité d'une administration indépendante, il redoutait davantage encore de succéder à Mgr Taché sur le siège de Saint-Boniface, à cause des changements notables qui s'opéraient dans cette partie du diocèse, et de l'influence envahissante de l'élément anglais. Il lui semblait bien qu'àprès l'incendie de l'Ile à la Crosse, le principal objet devait être de travailler à réparer tant de pertes, et qu'il était sage de réunir tous les efforts dans ce but; mais comme cette raison lui paraissait trop personnelle, il laissa faire.

Les deux prélats prirent part, à Rome, aux fêtes qui célébraient l'anniversaire dix-huit fois séculaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul. Ce fut une grandiose manifestation de la perpétuelle durée de l'Eglise; et les cinq cents évêques groupés autour du pasteur suprême, en faisaient ressortir l'unité. De retour dans son diocèse, Mgr Taché dira à son peuple, dans des pages admirables, les émotions que ces solennités avaient jetées dans son âme et dans celle de son coadjuteur.

La question de la division du diocèse de Saint-Boniface fut

préalablement proposée et débattue au Chapître général de la congrégation des Oblats. C'était justice puisque tous les prêtres du diocèse appartenaient à la congrégation. L'administration générale approuva l'érection d'un nouveau vicariat religieux sous le nom de vicariat de la Saskatchewan, espérant que bientôt Rome approuverait un nouveau vicariat apostolique de ce nom. (1)

Après la clôture du Chapître général, et après avoir préparé la question de la division de son diocèse, Mgr Taché retournait à Saint-Boniface. Mgr Grandin devait passez l'hiver en Europe dans l'intérêt de ses chères missions.

Ne pouvant pas trop prêcher publiquement pour ne pas nuire à l'œuvre générale de la propagation de la Foi, il frappa un peu à toutes les portes qui semblaient vouloir s'ouvrir devant lui, parla un peu partout : dans les salons, dans les réunions intimes préparées par des personnes de zèle, chez madame de Gontaud-Biron, chez monsieur le baron de Mackau, etc. Mgr Darbois, archevêque de Paris, le pria de le remplacer dans diverses cérémonies, ce qui lui valut quelques ressources. C'est à cette occasion que l'Archevêque disait à l'Evêque missionnaire : "Vous autres, vous êtes les zouaves de la religion, toujours exposés à la mort, et tout prêts à supporter le martyre, tandis que nous, nous ne sommes que de simples soldats." Hélas ! quelques années après, Mgr Darbois tombait sous les balles des communards.

Dans une réunion d'intimes, Mgr Grandin rencontra Louis Veuillot. On parlait de Benoît Labre qu'un journaliste de bas étage avait essayé de ridiculiser et que l'infatigable athlète de la plume avait dignement vengé, le matin même. Pour justifier à son tour le saint mendiant, l'évêque de Satala ouvrit et lut une page de sa propre vie si misérable. Louis Veuillot fut

(1) Le vicariat religieux de la Saskatchewan fut érigé le 20 mars 1868.

profondément ému par la parole du prélat, et le lendemain, il burina d'un trait le portrait de Mgr Grandin qu'il appelait " homme de grande figure et de grande dignité." Ce portrait a la précision d'une eau forte et nous nous reprocherions d'en retrancher un mot. L'article parut sous ce titre " L'Evêque pouilleux."

" L'évêque missionnaire, demi souriant, demi sérieux, parla à peu près en ces termes :

" J'avoue que je vis habituellement dans la condition matérielle où voulut rester le bienheureux Labre, et même dans une condition pire. Je le fais sans aucune sensualité, mais je le fais de bonne volonté, parce que je sais à quoi cela est bon.

Mon diocèse, plus grand que la France, est situé dans les régions du pôle Nord. Nous avons sept ou huit mois de neiges et de glaces, un mois de boue et de marécages; la moitié du reste, des poussières. J'ai passé de nombreuses nuits dehors par 45 degrés de froid. J'aime mieux 45 degrés sans vent que 25 avec du vent. J'ai voyagé des mois entiers dans les neiges, sur les lacs gelés, perdant ma route quand ce terrible vent, fouettant la neige, nous enveloppe de ses âpres tourbillons.

Je couche sur la terre nue, je ne mange pas de pain, je ne bois pas de vin; je me nourris de poisson séché ou gelé, ordinairement arrosé de neige foudue, peu limpide. En voyage, nous vivons d'une poussière de viande sèche, roulée dans le suif. Je n'ai pu m'y habituer après quinze ans. Tout cela, pour moi et pour les autres Européens, ce n'est rien encore.

Il faut coucher en compagnie ! Lorsqu'il s'agit de passer la nuit sur un lit de glace, sous un édredon de neige, les rudes vêtements de cuir, les peaux de bêtes n'entretiennent pas la chaleur nécessaire pour dormir. On se met en tas sous les couvertures. J'ai un sauvage à ma droite, un sauvage à ma gauche, et, parfois, il faut introduire aussi, dans ce lit, les chiens qui traînent les bagages.



Or, rien n'égale la malpropreté des sauvages. Elle n'est pas seulement hideuse et infecte, elle est parfois infâme. Les Européens leur ont communiqué des vermines qu'ignorait leur barbarie. Dans ce cas-là, je me contente de mes chiens. Mais, si les sauvages n'ont que des poux, je les reçois — et je prends aussi leurs poux. Oui, toujours, à la fin d'une course apostolique, j'ai des poux. En vérité, Messieurs, je ne crois pas que personne s'astreigne à nourrir des poux uniquement par plaisir ! Quant à moi, je m'en débarrasse le plus tôt que je peux. J'ose ajouter que mes sauvages eux-mêmes, quoique moins importunés, s'en sépareraient volontiers.

Je rapporte donc des poux, et en quantité, et sans aucune satisfaction d'en avoir, croyez bien cela. Néanmoins, dès qu'il faut repartir, je pars. Je me trouverais fou de ne pas repartir; je me trouverais coupable de rester dans ma station.

Ma station n'est pas un lieu de délices. J'y suis maçon, charpentier, pêcheur, tailleur, garde-malade, maître d'école, etc., etc. J'y ai des nuits d'un mois; j'y suis moqué fréquemment, car mes sauvages, grands orateurs et très puristes, trouvent que je ne parle pas leurs dialectes avec l'élégante correction qu'il faudrait... Bref, bien des ennuis me rencontrent là. J'y ai même des Bourgeois, des Européens, qui font le commerce des pelleteries : Anglais, négociants, hérétiques ennemis de nature, habiles à me donner des soucis les plus amers pour mon cœur. Ce n'est pas tout : vu mes nombreux métiers, les visites que je reçois, et le genre d'installation imposé par le climat et notre misère je n'y goûte point les parfaites délices de la propreté. Mais enfin, je n'y ai point de poux... du moins, je n'en ai pas tant à la fois, ni si longtemps. Je repars néanmoins, comme je vous de disais; j'attends avec impatience le moment de repartir.

Et je ne saurais le déguiser, Messieurs; certainement je me

plairais ici. Voilà un bon feu, nous quittons une bonne table, la soupe était excellente; elle m'a rappelé la soupe de mon pays manceau. — Que de fois, je n'ai pu me défendre de désirer une bonne soupe de mon pays ! — Enfin, vous êtes chrétiens, mes amis et mes frères, et votre hospitalité m'est très douce. Toutefois, je voudrais être loin, je voudrais être là-bas, dans mon désert de glace, sous mes couvertures de neige, à jeun depuis la veille, couché entre mes chiens et mes sauvages pouilleux.

C'est que je n'ignore pas à quoi ma vie de là-bas est bonne.

Dans cette nuit, je porte la lumière; dans ces glaces, je porte l'amour; dans cette mort, je porte la vie.

J'ai, là-bas, des sauvages chrétiens et des sauvages païens. Les chrétiens sont de bons chrétiens, grâces soient rendues à Dieu Rédempteur ! Ils ont de la foi, ils obéissent à l'Eglise. Ils reçoivent les sacrements et ils gardent les commandements. J'ai la ferme espérance que la plupart seront sauvés. En attendant, ils pratiquent des vertus supérieures à leur état de société misérable, et, par là, beaucoup de peines leur sont diminuées ou ôtées. Même, quelques-uns des vrais bienfaits de la civilisation pénètrent jusqu'à eux. Les femmes sortent de leur abjection effrayante et acceptée, les vieillards et les enfants trouvent un appui, la famille se fonde. Je vous l'ai dit, ce sont des chrétiens. J'arrive parmi eux les mains pleines de présents du Roi Christ. J'apporte le baptême, la pénitence, le mariage; j'apporte l'Eucharistie; j'apporte le saint courage de la vie, et la sainte grâce de la mort; j'apporte la bénédiction sur le berceau, et la prière sur la tombe; j'apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance, l'honneur.

Ce sauvage, cette bête moins estimée du trafiquant européen que la bête qu'il lui faut tuer pour en avoir la peau, cette chair vile et cette âme avilie, je les dessouille, et j'en fais des vases

d'honneur où je verse Dieu. Oui, je fais cela presque tous les jours de ma vie ! De ma puissance de prêtre, et de ma main encore tachée des boues de la route, je rouvre à ces exclus le rang de la famille humaine; je prends ces morts, je les restitue à la vie éternelle; je leur rends le service et la gloire qui sont dus aux enfants de Dieu. Si l'un d'eux m'appelle à deux ou trois journées de marche, j'y cours, j'entre en rampant sous sa hutte, je m'agenouille à son chevet de terre, je sacre avec l'huile sainte, pour la résurrection, des membres que la mort va raidir. Je dis : " Sors de ce monde, âme chrétienne ! " Et je bénis avec ivresse mon grand Dieu de miséricorde et de bonté qui a daigné me faire venir de si loin, afin que ce pauvre sauvage pût mourir en paix et mourir pour la résurrection.

Chez les païens, je vais offrir ce que les chrétiens demandent. Je livre le combat, non plus seulement au péché, mais à l'erreur. Ce n'est pas si peu de chose que l'on croirait. Il y a là des ergoteurs qui ne le cèdent pas aux vôtres. Les Pieds-Noirs, les Sauteux, les Loucheux, les Plats côtés de chiens, divers autres de ces Gentils, ont une religion très philosophique et très rationnelle. Point de culte, point de sacerdoce, à peine quelques mystères — presque rien que des idées toutes simples.

Les Plats côtés de chiens ont la vanité de descendre d'un grand chien, comme plusieurs de vos savants, à ce que j'ai appris, ont l'humilité de remonter à un grand singe; mais ce point ne les engage à rien, qu'à se défendre, tant qu'ils peuvent, d'être les créatures de Dieu, toujours comme vos savants. Ils croient à deux principes et leur rendent quelques hommages discrets, surtout au mauvais, dont ils ont peur. Avec cela on fait, en sécurité de conscience, tout ce que l'on peut. On vole, on pille, on répudie sa femme, on abandonne père et enfant, on tue, on se venge, on boit de l'eau-de-vie; il en faudrait dire trop long.

Cependant, cette simplicité de croyance ne triomphe pas de certaines faiblesses inhérentes à l'esprit humain. Lorsque de grandes calamités les éprouvent, ou, lorsque des malheurs particuliers les poursuivent, ces libres penseurs deviennent très pénitents. Les uns se coupent une ou plusieurs phalanges des doigts de la main; d'autres entretiennent des charbons ardents sur leur poitrine nue; d'autres se passent une courroie dans les chairs, s'accrochent à une branche, et s'abandonnent à leur propre poids, jusqu'à ce que la courroie ou la chair ait cédé. Ils ont aussi la confession publique. La confession et la pénitence faite, ils reprennent leur vie antérieure.

Qui leur a ainsi enseigné le dogme de l'expiation, et cette manière de la pratiquer ? Ce n'est point nous, la coutume est ancienne. Nous travaillons à la déraciner, et nous n'en venons pas tout de suite à bout. Ah ! Messieurs, voilà les peuples endormis dans la mort ! En Europe, vous ne savez pas ce que c'est. Vous ne voyez guère que les endormis dans le péché. On ne calcule pas tout ce que le christianisme entretient encore de raison, d'humanité, de douceur envers le prochain, de vertus particulières et publiques, même en ceux qui l'ont le plus criminellement abjuré. Vous n'imaginez pas cette sûreté, ce mépris, cette folie absolue et abominable de l'homme sans Dieu envers son prochain et envers lui-même. Il y a cependant quelque chose de plus mauvais, de plus pervers que le sauvage. C'est le renégat transplanté dans ce noir milieu de la sauvagerie. Cela, c'est l'impiété radicale, c'est le démon. Le sauvage n'est que le sujet naturel et la victime du démon.

Or, Messieurs, le missionnaire qui se met en route pour pénétrer dans cet enfer visible, pour en arracher ces pauvres créatures, pour les soustraire à ces malédictions, à ces tortures, à cet esclavage qu'ils font peser les uns sur les autres, pour dissoudre ces glaces d'éternelle infâmie où ils sont liés tout



vivants; l'homme, dis-je, qui va là, porter le Christ et les dons du Christ, croyez-vous qu'il ne fasse pas une chose qui soit et qu'il connaisse bonne à quelque chose ? Le croyez-vous bien tenté de compter ses pas et ses privations, et les gênes de toute sorte et la vermine enfin, à travers laquelle il doit passer, et qui s'attache à lui ? Il prend la vermine comme le reste de son lourd attirail de voyage, puisqu'il n'arrivera qu'à cette condition. Cette vermine pourra pulluler sur sa chair; elle ne rongera pas la joie de son âme, ni les trésors qu'il sait répandre; et il l'entretiendrait avec un soin jaloux, comme une souffrance de plus, s'il pensait que cette souffrance, ajoutée aux autres, attirera la bénédiction de Dieu sur son labeur.

En vérité, lorsque le missionnaire baptisera, lorsqu'il ressuscitera tout ce misérable peuple, il s'inquiétera peu s'il a des poux !

Et s'il n'obtient pas ce triomphe que Dieu peut réserver à d'autres, c'est assez pour sa gloire, pour sa joie, et pour sa récompense de l'avoir préparé.

Je parle de joie et de récompense immédiate, dès ce monde. Cet homme si misérable, si chargé, "la balayure du monde" aux yeux des trafiquants qui sifflent sa folie, et souvent aux yeux des sauvages qui méprisent sa faiblesse corporelle, sa pauvreté et son langage, et qui sont lents à comprendre son amour; cet homme est déjà dans la grandeur, puisqu'il fait l'œuvre de Dieu, et déjà dans la récompense, puisque ses travaux entretiennent en son cœur la présence de Dieu.

Eh ! bien, l'un de vous l'a dit avec raison : Benoît Labre fut un missionnaire, un envoyé de la miséricorde de Dieu envers une civilisation qui ne différait pas autant qu'il semble des barbaries où nous nous engageons. Pour accomplir sa mission, animé d'un grand amour, il se tailla lui-même les croix que nous trouvons toutes faites. C'est là son mérite, et il marcha vers son but comme il y fallait marcher.

Dans presque toutes nos missions, nous rencontrons des hommes d'Europe qui mènent, matériellement, la même vie à peu près que nous; ils subissent les mêmes privations, les mêmes gênes, sans excepter la vermine, et ils n'ont pas les mêmes consolations. Nous, nous célébrons la messe, nous avons la présence réelle du Dieu vivant; eux, ils ne sont soutenus que par l'espérance du gain. Voilà, sans doute, une véritable et basse folie : écorcher des poux pour en tirer de l'or ! Cependant, lorsqu'ils ont fait fortune, on les loue, on admire leur persévérance, eussent-ils, par les fatigues et par l'eau-de-vie, procuré la ruine et la mort d'autant de sauvages que nous en avons baptisés.

S'il ne s'agit que de faire fortune, quand nous mourons au travail, nous avons fait fortune aussi, et plus solidement, et moins onéreusement pour les pauvres. Quand Benoît Labre traînait ses haillons qui prêchaient la pénitence et qui étaient écoutés; quand il donnait, au travail de la prière, les instants que d'autres consacrent à l'oisiveté, à la débauche, au plaisir, ou même, au repos légitime, il faisait fortune, et certes une fortune brillante. A qui cette fortune a-t-elle imposé le moindre sacrifice non volontaire, infligé la moindre douleur honteuse et inféconde ? Beaucoup d'âmes ont trouvé la paix en ce monde et sont montés à la lumière éternelle par la vertu des prières et des exemples de ce mendiant !

On le traite encore de fainéant. Je voudrais savoir ce qu'ils font, ceux qui parlent ainsi, et ce qu'ils donnent au genre humain du fruit de leurs œuvres ? Toutes les langues ont une expression qui signifie ce que nous entendons par le travail de la souffrance et dans notre langue, à nous, c'est le même mot que *labor* et *dolor;* mais la douleur est précisément le grand travail, le travail fécond, et la pénitence est, par-dessus tout, la grande et la féconde douleur. Pourquoi donc la pénitence



volontaire et de surcroît offerte pour d'autres, la pénitence qui se rapproche de celle de l'Homme-Dieu n'aurait-elle pas, au moins, les mérites du travail, de la douleur et de la pénitence imposés ? Fainéant, l'ouvrier de jour et de nuit, qui travaille pour le salut de tous ! le portefaix de la misère publique ! Je vous assure, Messieurs, que ces dérèglements du langage me semblent bien voisins de la barbarie, et j'ai peine à croire que ceux qui s'y abandonnent puissent voyager loin dans le pays des idées."

Ainsi, à peu près, parla cet évêque des sauvages. En l'écoutant, nous nous disions deux choses : premièrement, que l'Eglise catholique est toujours une grande faiseuse d'hommes; secondement, que ces hommes, que fait l'Eglise catholique, ne seront pas de sitôt, Dieu merci, supplantés par ceux que font les hérésies. Ceux qui méprisent les délices matérielles, seront plus forts que ceux qui les cultivent, iront plus loin, dureront plus longtemps. Ils sont même plus séduisants; ils touchent des cordes de l'âme plus élevées, plus vibrantes; ce sont eux qui éveillent les pensées victorieuses, et qui allument les flammes triomphantes.

L'évêque nous disait aussi, dans le cours de la conversation : " Ma mission n'est pas poétique. La prose, une horrible prose y abonde, comme vous voyez. Je n'ai pas le martyre à promettre; mais je promets des fatigues sans relâche, des neiges sans limites, des nuits prolongées, des marais, des fanges, enfin des poux; et, avec ces petits moyens, je trouve encore des hommes et même des femmes. Oui, j'ai des sœurs là-bas, et si j'étais assez riche pour les emmener et les établir j'en aurais autant que je voudrais."

Donc, si Fourier, ce mahomet de cuisine et les autres révélateurs du temps, qui tous, plus ou moins, tiennent de lui, pouvaient parvenir à faire de l'Europe le mauvais lieu qu'ils

ont rêvé, la religion catholique y entretiendrait encore un élément de force avec lequel un beau jour elle nettoierait l'ignoble harem; et si toute ressource était perdue, alors elle porterait ailleurs la virilité humaine et une poignée de ses robustes enfants, peut-être fort négligés dans leur toilette, viendraient subjuguer l'Europe, comme aujourd'hui une poignée d'Européens subjuguent le monde oriental.

Ce fut le destin de Rome devant les barbares. Rome avait été très savante et bien recherchée en parfumerie. Dans le grand cirque, quand le sang des hommes mêlé à celui des bêtes avait imbibé la terre, on faisait tomber des pluies de parfum qui éteignaient la fade et âcre odeur du sang. Les barbares vinrent effroyablement sales et grossiers : ils vidèrent le cirque et la ville; et sans le christianisme, ils vidaient l'empire, et la mort vidait le monde.

Qui sait si le pauvre Benoît, tout peu clerc qu'il était, n'y pensait pas dans ces nuits du Colisée, qu'il vouait au travail de la prière, élevant ses mains vers Dieu, pour que le monde, puni de ses mollesses par la terreur, ne fût pas destitué de la vigueur des pauvres et des martyrs !

Le mendiant du Colisée et l'*évêque pouilleux* de, l'Amérique du Nord sont bien de la même famille : celle des héros et des saints."

Dès cette première entrevue, le missionnaire et le polémiste se sentirent attirés l'un vers l'autre par une sympathie qui devait être fidèle jusqu'à la mort. Louis Veuillot disait souvent : " Cet évêque des neiges fait bien comprendre que le froid brûle."

Après avoir passé quelques jours auprès de ses parents, de ses amis qui avaient faim et soif de le revoir, Mgr Grandin dut encore se rendre à Rome, sur la demande de Mgr Taché, pour activer la division du diocèse de Saint-Boniface.



Les évêques de la province de Québec se proposaient de demander à Rome que le diocèse de Saint-Boniface fût érigé en archevêché et que la division demandée fût un diocèse régulier, et non un simple vicariat apostolique. Lui, ne goûtait pas ce projet, et croyait contraire aux intérêts de ses missions d'être séparé du Canada civilisé. Le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, tout en reconnaissant la justesse des appréhensions de l'évêque de Satala, l'engagea à ne pas trop faire d'opposition à ce projet.

L'Evêque missionnaire eut la joie de voir le pape Pie IX en audience particulière. Le visage du Saint-Père s'éclaira d'un bon sourire, quand il vit s'approcher ce cher fils, dont il connaissait les rudes labeurs. Il le reçut avec les marques d'une particulière bienveillance. L'entretien fut plein d'abandon sur les missions du Nord-Ouest, leur étendue, les souffrances qu'elles imposent, leur avenir, etc. Désireux de multiplier les tabernacles, Mgr Grandin avait préparé une supplique qu'il présenta lui-même à Sa Sainteté pour lui demander l'autorisation de conserver le Saint-Sacrement sans lampe.

Le Saint-Père la lut attentivement. " Mais, dit-il, je ne puis accorder pareille chose que dans le cas de persécution, et, grâce à Dieu, vous n'en êtes pas encore là.

— Très saint Père, répondit Mgr Grandin avec émotion, nous ne sommes pas persécutés, c'est vrai, mais nous avons tant à souffrir ! Il nous arrive souvent de ne pouvoir célébrer la sainte messe qu'avec une seule lumière... Si vous nous enlevez le bon Dieu, que deviendrons-nous ?

— *Ad impossibile nemo tenetur.* Gardez le bon Dieu.

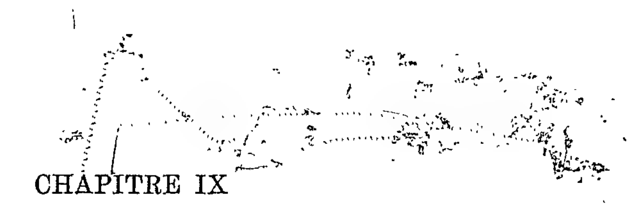
— Très saint Père, quelquefois, il m'est arrivé, dans mes lointains voyages, de mettre le Très Saint-Sacrement dans ma valise pour le soustraire, non pas à la profanation, mais à la curiosité indiscrète des sauvages.

— Je le répète : *Ad impossibile nemo tenetur.* Vous avez tant besoin de Notre Seigneur ! Mon cher évêque de Satala, dans votre vie, toute de sacrifice et de privation, vous avez le mérite du martyre, sans en avoir la gloire."

Le grand Pape et l'Evêque missionnaire s'étaient compris par le cœur. Pie IX voulut lui faire don d'un calice et d'un ciboire en vermeil.

Cette visite fut une grande consolation pour le cœur si tendre, si dévoué à l'Eglise, de Mgr Grandin.





CHAPITRE IX

1868

Concile de Québec—Le nouveau vicariat—La Prairie—Les Cris et les Pieds-Noirs—Fête du Soleil, rites, cérémonies—Climat—Le buffalo ; comment il a été exterminé.

Mgr Grandin s'embarquait à Brest, le 25 avril, emmenant avec lui neuf collaborateurs (1).

Le Concile provincial de Québec devait se réunir vers le milieu du mois de mai, et Mgr Taché avait prié son coadjuteur de l'y représenter. On y traita de l'érection des deux nouvelles provinces : celle de Toronto, et celle de Saint-Boniface, et de l'érection d'un diocèse à la place du vicariat de la Saskatchewan. Mgr Grandin avait bien quelques objections. Il craignait qu'après la division, le Canada civilisé ne se désintéressât du nouveau diocèse. Mais, devant les protestations des Pères du Concile, il signa comme les autres la demande d'érection.

Quand il fut question du titre à donner au nouveau diocèse, Mgr Grandin, ne connaissant que très peu cette partie du Nord-Ouest, aurait voulu un titre indéfini, par exemple, diocèse de la Saskatchewan ou du Nord-Ouest, se réservant d'étudier le pays, ses ressources, sa population, son avenir, et de modifier plus tard. Tous les Pères du Concile furent opposés à cette demande. Mgr Laflèche, l'ancien missionnaire de l'Ile à la Crosse, alors évêque d'Anthédon, coadjuteur de Mgr Cooke, et

(1) Les RR. PP. Légeard, Dupin, le frère Doucet, scolastique, M. l'abbé Fourmond, prêtre, postulant, M. l'abbé Bourgine, diacre, postulant, M. l'abbé Blanchet, postulant scolastique, les frères convers Nemos, Gérente, MM. Guillet, Leriche, Griscau, postulants frères convers. Monseigneur Grandin emmenait en outre 3 autres postulants convers qui ne persévérèrent pas.

délégué des Trois-Rivières, proposait le lac La Biche comme siège du futur diocèse; Mgr Grandin proposait Edmonton, le point le plus connu, le centre du commerce dans le pays; mais Mgr Bourget, évêque de Montréal, insista pour que la jeune mission de Saint-Albert, située à neuf milles d'Edmonton, fût le siège du futur diocèse, et son idée prévalut.

Mgr Grandin revenait donc dans ses missions, toujours coadjuteur de Mgr Taché, mais, par suite de l'érection du nouveau vicariat religieux, ayant une administration à part et une certaine indépendance. Les deux évêques, et les missionnaires étant tous religieux, le futur diocèse de Saint-Albert était séparé de fait du diocèse de Saint-Boniface.

Il avait accepté, avec résignation, une responsabilité qui devait être pour lui l'origine de tant de peines, de fatigues, de souffrances, de luttes, mais aussi de consolations et de joies.

Le nouveau vicariat confié à son zèle comprenait le bassin des deux grandes rivières de la Saskatchewan, et de Churchill ou rivière aux Anglais, celui de la rivière Athabaska jusqu'au petit lac des Esclaves inclusivement, et les parties orientales de l'isthme de Raë et de la péninsule Melville. Il était borné : à l'est, du cap Churchill jusqu'à Hoppen Ilet, par la baie d'Hudson; au nord et au nord-ouest, par les hauteurs des terres, qui le séparent du bassin d'Athabaska, à l'exception de la partie dont nous venons de parler; à l'ouest et au sud-ouest, par le sommet des Montagnes Rocheuses; au sud, il était borné en partie par la frontière des Etats-Unis, qui s'avance dans ces régions jusqu'au 49e degré de latitude, et en partie par les hauteurs des terres qui le séparent du bassin de la rivière Rouge. Au sud-est, il était limité par le bassin du fleuve Nelson. Ce vicariat avait donc, dans sa longueur moyenne, une étendue de 1,670 kilomètres, 715 kilomètres dans sa largeur, et une superficie d'environ 1,200,000 kilomètres carrés, coupés par de nom-



breux-cours d'eau. Plus de deux fois la superficie de la France ! (1)

Cette contrée était un peu différente de celle qu'avait jusqu'alors évangélisée Mgr Grandin. Elle en différait par la nature de son sol et de ses produits, par les peuples qui l'habitaient et un peu par son climat. Les rigueurs de l'hiver y sont moins longues que dans l'extrême Nord. La rivière Saskatchewan (2) a une importance toute exceptionnelle qu'elle emprunte à l'immensité et aussi à la richesse des plaines qu'elle arrose. Elle a ses sources principales dans les Montagnes Rocheuses, ce qui lui donne un cours de plus de 1,200 milles. Elle se partage en plusieurs branches. Le bras Sud est à la branche Nord ce que le Missouri est au Mississipi, c'est-à dire un vassal plus puissant et moins célèbre que son seigneur. La branche Nord coule entre des rives profondément échancrées, empanachées de splendeurs sylvestres. De belles et grandes villes surgiront plus tard dans ces lieux; à l'arrivée de Mgr Grandin, en 1868, c'était la vaste solitude, tantôt boisée, tantôt couverte d'herbes sauvages et de bruyères.

La Prairie, jadis patrie du buffalo, parfois formée d'interminables ondulations, ressemble souvent au lit desséché d'un immense océan. Elle est belle la Prairie, pendant les quelques mois d'été, avec ses oiseaux aquatiques, sa riche verdure, et ses fleurs variées. A partir du moment où la courageuse petite anémone se montre au printemps, jusqu'aux gelées d'hiver, elle est couverte de fleurs en succession ininterrompue, parmi lesquelles, la petite rose des prairies, la verge d'or, le tournesol sauvage, l'aster pourpré, le lys vermillon, et tant d'autres. Mais, qu'il est terrible l'hiver avec ses poudreries et ses ouragans déchaînés.

(1) La superficie de la France n'est que de 528,576 kilomètres carrés.

(2) Ce nom est une abréviation du mot Cris, Kisiska-tchewan (rapide courant). De ce mot les Anglais ont fait Saskatchewan. Il est fâcheux, que, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, l'orthographe géographique, officielle, ait dénaturé son origine indienne.

Cet aspect des prairies rappelle le grand désert africain.

C'est le même horizon infini, le même inconnu sans limites, brûlé par le même soleil, imprégné de la même majesté et dormant dans le même silence.

Comme le désert, la prairie a ses oasis, plus ou moins nombreuses, suivant que le sol y est plus ou moins sillonné de cours d'eau. Du moment qu'une rivière y vient épancher ses ondes, des arbres croissent sur ses rivages et donnent au voyageur fatigué l'ombre et la verdure; mais il faut que ce soit une eau courante, car nulle végétation n'apparaît au bord des lacs et des étangs, où l'eau est stagnante.

Comme le désert, la prairie a ses populations nomades, qui changent de campement sans changer d'horizon, qui marchent des jours et des nuits, et qui se retrouvent toujours au milieu du même cercle monotone, sans autres variations que celles du coloris, de la température et des réfractions lumineuses.

Errants dans ces solitudes qu'ils ont choisies pour patrie, comme les nuages, dans le ciel immense, les Indiens ne se résignent pas à la vie stationnaire. Toujours, ils poursuivent et recommencent leurs migrations, l'été vers le Nord, et l'hiver au Sud, comme des oiseaux de passage, sans autres biens que leurs chevaux, leurs tentes et leurs armes, mais riches de liberté et de cette indolence rêveuse qui les préserve de tout souci.

Ainsi qu'au désert, l'homme se sent, dans la prairie, comme écrasé par la majesté de l'infini. Il n'y a plus là ni foules humaines, ni murailles de villes qui lui cachent Dieu. Sa souveraineté redoutable l'enveloppe et il mesure avec terreur toute l'étendue de la divine Puissance.

Si, par malheur, il ne connaît pas le vrai Dieu, il se tourne instinctivement vers le ciel et surtout vers cet astre d'où lui viennent la chaleur et la lumière dont il a besoin, et il lui offre ses hommages comme à une divinité. [1] Aussi, les sauvages

(1) Voir Routhier, De Québec à Victoria.



qui habitent les prairies, les Cris et surtout les Pieds-Noirs, ont le culte du soleil.

Ils adoraient le soleil, *Natous,* le soleil matériel et visible. C'est à lui que se rapportaient toutes leurs invocations, c'est à lui qu'ils offraient des sacrifices sanglants, qu'on présentait des offrandes sacrées pour être heureux dans la guerre, avoir bonne chasse, vivre longtemps. C'est lui qui leur avait donné leur religion, leurs lois, toute leur façon de vivre. "Les blancs, disaient-ils, ont été créés par un autre Dieu, et nous par celui-là; c'est pourquoi nous vivons différemment."

La fête annuelle du Soleil était solennelle. Elle avait lieu au mois d'août. Une partie de l'été était employée aux préparatifs. Tout le monde était mis à contribution, afin de pourvoir aux nombreux festins du grand prêtre et de ses associés. Les langues de buffles tués précédemment étaient pieusement conservées pour le festin de la fête du Soleil; on réservait aussi, pour cette importante circonstance, divers fruits sauvages que l'on avait fait sécher. Le R. P. Lacombe a minutieusement décrit les détails de la solennité :

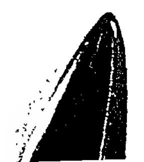
"Quatre jours avant la nouvelle lune d'août, la tribu arrête sa marche; on campe dans un endroit propice, la suspension des chasses est annoncée. Des détachements de soldats à cheval veillent jour et nuit à l'exécution des ordres du grand prêtre. Il ordonne, pour les quatre jours, des jeûnes et des bains de vapeur. C'est durant ce temps là que, assisté de son conseil, il fait choix de la vestale qui doit représenter la Lune à la fête du Soleil.

"Cette vestale est choisie parmi les vierges ou parmi les femmes qui n'ont eu qu'un mari, et, dans ce cas, celle qui est nommée a dû s'abstenir de cohabiter avec son époux depuis un certain temps. Si, après la fête, on venait à découvrir qu'elle a rempli les fonctions de vestale sans se trouver dans les con-

ditions prescrites, elle serait mise à mort, et sa famille serait soumise à la vengeance terrible de toute la nation. On a vu des vestales égorgées au milieu de la fête même du Soleil, parce qu'on avait découvert qu'elles ne se trouvaient point dans l'état de chasteté exigé pour remplir cette fonction. — Le troisième jour des préparatifs pour la fête, après que la dernière purification est terminée, on construit le temple du Soleil, pendant que le grand prêtre compose le Eketstokisim ou fagot sacré; c'est un faisceau de quelques centaines de petites branches de bois sacré recouvert d'une magnifique peau de buffle : le tout doit être placé au sommet du temple du Soleil. Ce temple est de forme circulaire; il est construit au moyen de pieux enfoncés dans la terre, à six pieds de distance les uns des autres, et entre lesquels on dispose des traverses qu'on recouvre de feuillages. Au centre de l'enceinte du temple est le poteau sacré, sur lequel repose principalement la toiture.

" L'entrée du temple est à l'orient; au fond est le sanctuaire, appelé par les Pieds-Noirs, la terre sainte. On y élève un autel de la dimension d'un pied carré; il est entouré d'herbes odoriférantes. Sur cet autel, est placé une tête de buffle, peinte en noir et en rouge; tout près, est la place réservée à la vestale.

" Quand le moment de la fête est venu, le grand prêtre, accompagné de la vestale et suivi de toute la nation, se rend au temple, processionnellement, au son de tous les instruments de musique en usage chez les Indiens. On plante d'abord le poteau sacré, ce qui se fait avec un grand nombre de cérémonies très burlesques; après quoi, le feu sacré est allumé et le calumet est préparé. Ce calumet est présenté au Soleil dès que le Soleil paraît à l'horizon. A ce moment, tout le monde se jette à terre en poussant de grands cris. Puis, la vestale allume au feu sacré le calumet, et le grand prêtre adresse une prière à l'astre du jour, auquel il demande d'étendre sa protection sur tout



le peuple. Ensuite il impose les mains sur les mets qui doivent servir au repas sacré, et présente au Soleil une des langues de buffle qui doivent servir à ce festin; il la dépose sur l'autel, pendant que la vestale sort du temple pour distribuer la portion du festin qui revient à chaque sauvage pour son déjeûner. Cela fait, la vestale quitte sa chaussure, se jette sur un lit préparé, et dort, — on le prétend du moins, — le sommeil de guerre (Okân).

" Dès ce moment, un vacarme épouvantable se fait entendre; ce sont des chants, des cris, des hurlements; tous les sauvages rentrent dans l'enceinte du temple.

" Alors commencent les grandes harangues ou le récit des hauts faits d'armes de la nation. Chacun vient ensuite faire son offrande au Soleil, lui présenter ce qu'il a de plus précieux. Les sept ordres de soldats viennent après et successivement exécuter leurs danses; ils racontent leurs exploits. On applaudit; les musiciens entonnent alors le chant du départ et battent la mesure sur les tambours du combat.

" Le chef, portant sur la tête un diadème formé de plumes d'aigle, et autour de son corps, les chevelures enlevées aux ennemis, ayant la figure horriblement tatouée, monte sur son cheval de guerre, tenant sa lance à la main. Après en avoir frappé le poteau sacré, il fait quatre fois le tour de l'enceinte du temple, en chantant un chant de triomphe. Ses amis redisent sa bravoure, on l'applaudit, on lui fait des présents. D'autres chefs, après lui, viennent recevoir les mêmes hommages. La fête dure enfin quatre jours. Pendant tout ce temps, le grand prêtre reçoit les offrandes que viennent lui apporter les sauvages, et les présente au Soleil; ce sont comme des *ex-voto*.

" Je ne puis énumérer toutes les sortes d'offrandes que l'on présente ainsi au Soleil, pendant ce temps. Les pauvres sau-

vages pratiquent, en son honneur, des expiations, auprès desquelles celles qu'on s'inflige par les haires et les cilices ne sont rien. Il n'est pas très rare, par exemple, de voir des jeunes gens pousser le dévouement jusqu'à lui sacrifier un doigt de leur main. D'autres se font des incisions larges et profondes dans lesquelles ils passent des courroies, qui leur servent à se suspendre au poteau sacré; le sang ruisselle, et quand, ainsi qu'il arrive souvent, le patient tombe à terre, parce que le poids du corps a déchiré les chairs, ce qui produit toujours des plaies affreuses, il paraît ravi de joie. S'adressant au Soleil : " Mon père, lui dit-il, tu vois que je ne suis pas un ami avare " de mon corps. Fais que je sois heureux et fortuné dans le " chemin de la vie, que tu tâcheras de rendre long. Obtiens-" moi de voir la vieillesse."

" Pendant ces sacrifices singuliers, la vestale, qui est censée avoir dormi son sommeil de guerre, s'occupe à entretenir le feu sacré, au moyen d'herbes odoriférantes, et présente, de temps à autre, le calumet au Soleil, son époux, car vous savez qu'elle représente la Lune. Elle fait part ensuite, au grand prêtre, du rêve qu'elle a eu pendant qu'elle dormait, et le grand prêtre le fait connaître solennellement à la nation, au son du tambour.

" Quand, au quatrième jour, le Soleil est sur le point de disparaître de l'horizon, la fête se termine par de longues prières et des chants variés.

" Ainsi est célébrée cette fameuse fête du Soleil, qui a tant de charme pour toute la nation, et à laquelle elle est si fortement attachée. Elle est aussi, hélas ! le principe et la fin de toutes ses superstitions et de ses jongleries."

Nous l'avons dit, le climat de la Saskatchewan est moins rigoureux que dans l'Athabaska ou le Mackenzie. Cependant, l'hiver est long, et le thermomètre descend facilement à 35° et à 40° centigrades.

Ici les traîneaux à chiens étaient devenus rares, au moins chez les Pieds-Noirs et les Cris des prairies. L'usage du cheval était presque général dans la partie méridionale du nouveau vicariat. La richesse s'estimait surtout par le nombre des chevaux. Plus quelqu'un avait de chevaux parmi les Pieds-Noirs, plus il était chef. Presque toutes les guerres qui avaient lieu entre les tribus différentes, avaient, pour principale cause, le désir chez l'une d'entre elles, de s'emparer des chevaux de l'autre. On ne saurait dire les haines, les vols, les massacres, qui naissaient à cette occasion. "Autrefois, disaient les vieillards, quand nous n'avions que des chiens, nous étions tous frères." Les chevaux introduits, sans doute par les Etats-Unis, s'acclimatèrent facilement; on ne devait pas tarder à les introduire dans le district d'Athabaska, et même dans le Mackenzie.

Le sol était d'une prodigieuse prolixité.

Il y avait là cent millions d'hectares d'excellente terre arable, des terres salubres, fertiles, arrosées de nombreux cours d'eau, et ne demandant que des mains pour être mises en valeur. Depuis des siècles, les végétaux en décomposition, les forêts et les herbes avaient déposé sur un fond d'argile une épaisse couche de terreau noir d'une inépuisable fécondité.

Au nord et à l'ouest de la Prairie, la contrée cachait d'inestimables trésors sous la richesse incalculable de ses forêts.

Les habitants de ces contrées n'étaient plus les doux et paisibles Montagnais. Les tribus farouches, plus indépendantes des Cris et des Pieds-Noirs, se disputaient le pays dans d'incessants et sanglants combats. Les Cris, qui se divisent en Cris des prairies et Cris des bois, habitaient par bandes toute la vallée de la Saskatchewan du Nord. Les Pieds-Noirs, avec leurs différentes tribus de Gens du sang, de Piéganes ou de Pieds-Noirs proprement dits, erraient dans la vaste Prairie, aujourd'hui connue sous le nom de Sud-Alberta, Assiniboia.



Un campement de Pieds-Noirs

Il y avait cependant, dans le nouveau vicariat, quelques tribus Montagnaises qui se tenaient près du lac Caribou et de l'Ile à la Crosse. Les Assiniboines, chassés par les Sioux, fréquentaient les environs du lac Sainte-Anne.

Le buffálo, ou plutôt le bison, était, par excellence, la richesse du sauvage des Prairies. Le sauvage lui avait presque voué un culte. C'est qu'en réalité le bison était tout pour lui. Il lui fournissait une nourriture saine qu'il pouvait manger fraîche ou séchée, préparée sous la forme de *pémikan*, ce qui lui permettait de la conserver longtemps et de la transporter facilement en voyage. La peau lui fournissait le matériel de sa demeure, les principales pièces de son vêtement et de sa chaussure. Dans les tendons, il trouvait un fil souple et fort, il s'en servait pour coudre ses vêtements et sa tente. Du cuir du buffalo, il fabriquait encore d'autres ustensiles, des selles pour les chevaux, des boucliers, des tambours. Les cornes mêmes étaient façonnées en cuillers et en coupes, et les sabots de l'animal, dissous et convertis en colle, entraient dans la fabrication des arcs et d'autres armes.

Le bison pouvait atteindre la taille d'un bœuf de grande dimension. La partie antérieure était excessivement développée et paraissait encore exagérée par l'abondante crinière ou plutôt l'épaisse toison qui recouvrait entièrement la tête, le cou et les épaules, retombant quelquefois jusqu'à terre. La tête disparaissait presque dans cette sombre fourrure, de laquelle sortaient deux cornes noires, courtes, mais très robustes et menaçantes. (1) Rien d'étonnant, si ces peuples nomades des prairies avaient pour cet animal une sorte de vénération. C'était un don, un don inappréciable qu'ils avaient reçu du Grand Esprit.

" Pauvre race détruite, dit monsieur Routhier, dans son beau

(1) Les Indiens dans l'Amérique du Nord, par le R. P. Legal.

livre *De Québec à Victoria,* ses ossements blanchissent aujourd'hui la prairie, et partout, à chaque pas, ses têtes colossales dominant les foins jaunis, semblent, par leur blancheur immaculée, protester de son innocence."

Plusieurs sauvages gardaient soigneusement, dans leurs tentes, un crâne de buffle comme un emblême ou un symbole de leur bonheur.

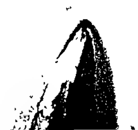
Aujourd'hui, l'extinction du buffalo est, pour eux, la suprême désolation, le sujet de leurs regrets. Le spectacle de la civilisation, de toutes ses merveilles, ne les console aucunement, et quand ils rêvent des jours meilleurs, ils n'entrevoient un avenir prospère que sous cette forme : la renaissance du buffalo.

Pour eux, le paradis terrestre c'est la Prairie, mais la Prairie sauvage et peuplée de bisons. Et le ciel même qu'ils se figurent dans leurs espérances d'outre-tombe, c'est encore la prairie, sillonnée par d'immenses troupeaux de l'incomparable quadrupède.

Et pourtant, ce sont bien eux-mêmes qui, séduits par l'appât du gain, ont détruit ces nobles bêtes avec une imprévoyance inexcusable. Sans doute, il en périssait beaucoup chaque année par des causes naturelles, mais, ces causes naturelles de destruction, n'avaient pas empêché le buffle de se perpétuer pendant des siècles. Il a fallu le génie destructeur de l'homme pour opérer ces chasses dévastatrices que nous allons décrire, et que les blancs ont encouragé par le trafic des pelleteries.

Nous empruntons à monsieur Routhier le tableau de ces effroyables tueries.

" On inventa divers moyens de s'emparer d'un grand nombre de têtes à la fois, soit en les attirant au bord d'un abîme où les pauvres bêtes étaient précipitées, soit en les rassemblant dans une espèce d'enceinte nommée parc, où on les massacrait sans pitié.



“ On choisissait d'abord une rivière profondément encaissée dans la plaine, et un endroit où la prairie aboutissait à une falaise escarpée, formant un véritable précipice, une fosse profonde coupée à pic.

“ Au bord de cette falaise, on construisait deux haies, dont les lignes s'éloignaient obliquement de manière à former une espèce de V, dont la pointe était ouverte sur l'abîme. Quand le bois manquait pour construire ces haies, on les remplaçait par deux lignes de jalons, consistant en petits amas de terre, de tourbe, de pierre, ou de fumier de buffle, dans lesquels on plantait des bâtons pour simuler des chasseurs couchés dans le foin et armés de fusils.

“ Les malheureux bisons, qui s'effrayaient de tout, étaient pris à cette ruse grossière, et croyaient avoir sur leurs flancs deux rangées de guerriers.

“ Mais comment pouvait-on les amener ainsi entre les deux lignes du V fatal ? Voici le statagème auquel on avait recours.

“ Deux cavaliers allaient à la découverte, et quand ils avaient aperçu un troupeau de buffles, ils s'embusquaient dans un endroit convenu de chaque côté, de manière à pouvoir lui imprimer la direction voulue quand il prendrait la fuite. Puis, ils poussaient tout à coup deux cris formidables qui faisaient tressaillir les échos de la solitude.

“ Alors la bande affolée de buffles s'élançait en bondissant vers la rivière, escortée de chaque côté par un ennemi qu'elle s'efforçait de dépasser, et qui calculait savamment sa course pour la diriger. Quand il s'approchait d'eux, les fuyards reculaient, et quand il reculait lui-même, c'étaient les fuyards qui s'avançaient vers lui et tentaient toujours de le dépasser sans y réussir.

“ Et c'est ainsi que les buffles farouches, battant la prairie de leur galop furieux, la tête hérissée, la gueule fumante, les



La chasse au. Buffalo.

prunelles rouges, s'engageaient entre les deux cornes de la fourche fatale.

" Les deux cavaliers traîtres se laissaient alors distancer, et s'élançaient sur les derrières des fuyards. Oh ! la course dramatique ! Oh ! la cavalcade monstrueuse, dont la liberté était le but, et dont la mort était le terme fatal !

"De plus en plus resserrés entre les deux lignes d'épouvantails qu'ils prenaient pour des guerriers couchés dans la plaine, haletants, convulsifs, emportés par un vent d'épouvante, comme par un ouragan irrésistible, ils se croisaient, se heurtaient, se bousculaient, et se cabraient tout à coup au bord de l'escarpement.

" Mais alors se dressaient, dans les foins, de chaque côté de la bande affolée, deux rangées de démons, criant, hurlant, et dirigeant une fusillade meurtrière sur tous les fuyards qui voulaient prendre la tangente. Et les malheureuses bêtes, à demi mortes de terreur, écumantes, tragiques, impuissantes à repousser le flot formidable et aveugle des fuyards, étaient précipitées, pêle-mêle, dans l'abîme.

" Des centaines de cadavres s'amoncelaient au fond du précipice, roulant jusqu'au lit de la rivière ; et pendant plusieurs jours, les chasseurs impitoyables faisaient la noce autour de la sanglante hécatombe, écorchant les morts, préparant les peaux pour le trafic, faisant sécher la meilleure partie des chairs pour en faire du *pémikan*, et abandonnant le reste aux loups et aux vautours.

" Mais dans la saison d'hiver ce mode de chasse n'était guère praticable. La neige s'entassait dans les cavées creusées par les rivières ; et en cessant d'être des précipices elles ne pouvaient plus servir de lieux d'exécutions pour les bisons.

" Alors, on choisissait, dans le voisinage d'un bois, une colline ayant deux versants opposés. Sur l'un de ces versants on

construisait une enceinte circulaire, mesurant environ cent cinquante pieds de diamètre, et dont la clôture, haute et solide, formée de pieux et de branches entrelacées, avait cinq à six pieds d'épaisseur. Cette espèce de cirque n'avait qu'une porte au sommet de la colline à laquelle venait aboutir une spacieuse avenue, formée, sur le versant opposé, par deux haies comme celles que nous avons décrites, et qui divergeaient graduellement en descendant la colline.

“ On sait par quelles ruses les bisons étaient amenés par troupeaux dans cette large avenue bordée de clôtures ou d'épouvantails, et comment ils se groupaient et se resserraient à mesure qu'ils avançaient vers la pointe de l'angle où s'ouvrait la porte de l'amphithéâtre.

“ Jusque là, la crête de la colline dérobait, à leurs regards, l'enceinte traîtresse qui allait les emprisonner; et quand ils s'élançaient, en bondissant dans la porte, ils croyaient trouver, au-delà, l'espace et la liberté.

“Hélas !. l'horrible réalité leur apparaissait bientôt, et comme des chevaux de cirque haletants, écumants, ils longeaient au galop les murs circulaires de leur prison. Mais alors, ces murs se couvraient de chasseurs, et l'épouvantable tuerie commençait. Criblés de balles, percés de lances ou de flèches, les buffles tombaient et poussaient des mugissements effroyables; les chasseurs répondaient par des cris de triomphe, et quand un fer de lance, bien dirigé, avait transpercé la gorge de quelque bison énorme, ils poussaient des acclamations.

“ Le sang coulait à flots, les cadavres jonchaient le sol, une buée chaude imprégnée d'odeurs nauséabondes montait dans l'air, et ce cirque, qui aurait fait les délices des empereurs romains, prenait l'aspect d'un immense abattoir.”

Le R. P. Lacombe, comme tous les autres missionnaires, blâmait, mais ne pouvait empêcher ces lugubres boucheries.



Quand un grand nombre de bisons étaient tombés, il demandait grâce pour les survivants, mais les sauvages lui répondaient : "Non, non, il faut les tuer tous; car ceux que nous laisserions échapper iraient tout raconter aux autres, et nous ne pourrions plus les attirer dans nos embûches." Il va sans dire que les sauvages faisaient, bien souvent, la chasse au bison sans recourir à ces deux modes d'extermination que nous venons de décrire, et ce devait être un spectable intéressant et pittoresque, de voir des centaines de cavaliers, poursuivant quelques milliers de buffles à travers la plaine, les atteignant après une course affolée, et les fusillant presque à bout portant dans une mêlée meurtrière, au milieu des cris, des mugissements et des détonations multipliées.

Les Métis comme les Sauvages aimaient passionnément la chasse au buffalo. Dans son dernier mémoire, Riel racontait ainsi ces joyeuses expéditions :

"La chasse au bison se faisait à cheval. C'était beau de voir des centaines de coursiers se cabrer, hennir, danser, piocher le sol de leurs pieds ambitieux, demander la bride du désir de leurs regards, à grands coups de tête, en faisant toutes sortes de gestes; et ces cavaliers de premier ordre, assis avec assurance comme dans des chaises, sur leurs petites selles de cuir mou, au milieu des fleurs en rassades dont elles étaient garnies, le fusil d'une main, les rênes de l'autre, retenant la fougue de leurs chevaux, les ménageant jusqu'à ce qu'ils fussent rendus à portée du buffle.

"Les capitaines présidaient à la course, et veillaient à ce que personne ne se lançat avant le mot d'ordre du capitaine en charge. Le mot donné, la cavalcade bondissait. Un tourbillon de poussière obéissant au commandement partait avec elle. Le buffle, en dévorant la prairie, prenait l'épouvante, pour être bientôt rejoint par les coursiers alertes. Les cavaliers

entraient pêle-mêle dans la bande des bœufs sauvages, et, choisissant à qui mieux les animaux les plus gros, chacun tirait, tous tiraient, en tâchant de ne point se frapper les uns les autres, en prenant garde aux hommes et aux chevaux.

" J'ai vu ces courses. J'y ai pris part. Elles sont terribles. L'adresse des chasseurs, leur extrême attention et surtout la Providence, pouvaient seuls prévenir les malheurs au risque desquels ces courses avaient lieu.

" De loin, c'était le grand spectacle d'une fusillade dans un nuage."

Mgr Taché estimait, en 1869, que depuis plus de vingt-cinq ans, pas moins d'un million de bisons avaient été tués annuellement. Est-il étonnant que cette belle espèce de la race bovine ait disparu ?

Pauvres Sauvages ! vous avez détruit vos meilleurs amis; et il ne luira jamais, ce jour, que vous appelez de tous vos vœux, où les blancs disparaîtront de la Prairie, et où les buffles sortiront de terre !

Les races qui, pendant des siècles, ont vécu dans le pays, n'ont laissé aucune trace de leur passage. L'*Etiam periere ruinæ* n'aurait pas ici de sens. Le voyageur ne constate, dans les vestiges du passé, que les sentiers tracés par les buffles et les nombreuses chaussées construites par les castors.



CHAPITRE X

1868-1870

Le nouveau vicariat—Accident de la Saskatchewan—Les missionnaires—Saint-Albert—Les hivernements—La picotte—Amour des âmes—Annexion du Nord-Ouest au Canada—Ottawa—Concile du Vatican—Adresse à Pie IX—Désastres de 1870—Quel était le patriotisme de Mgr Grandin ?

Le vicariat de la Saskatchewan, à l'arrivée de Mgr Grandin, ne comptait que douze missionnaires, [1] répandus dans six résidences, dont quelques-unes étaient séparées par d'énormes distances. Chacune de ces résidences devait desservir divers postes de missions, ce qui nécessitait des voyages longs et difficiles.

Dans l'intérêt du lecteur et pour une plus claire intelligence des faits que nous avons à relater, nous donnons les noms de ces résidences.

On connaît déjà les missions de Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile à la Crosse, et la mission de Saint-Pierre, au lac Caribou. De la résidence de Saint-Jean-Baptiste, dépendaient les postes du portage à la Loche, et du lac Vert. Les missionnaires de Saint-Pierre visitaient le poste du lac la Ronge, le poste Charly, à l'extrémité sud du lac Caribou.

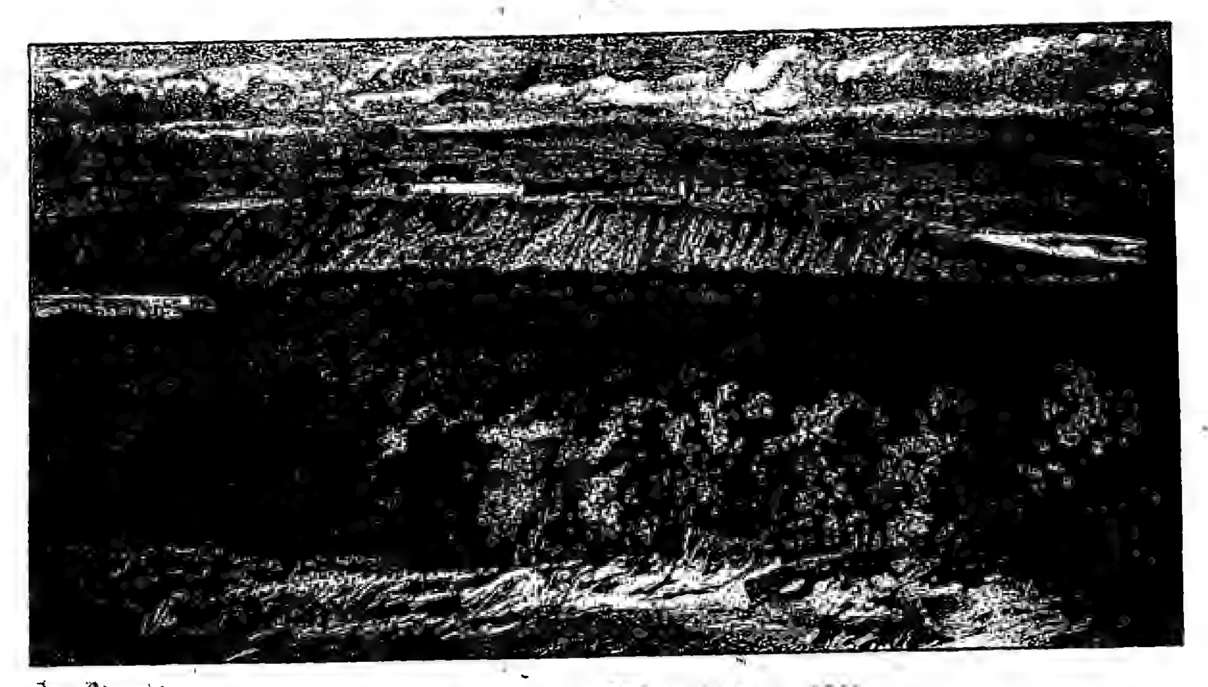
A l'ouest de l'Ile à la Crosse, se trouvait la mission de Notre-Dame des Victoires, située sur le bord du lac la Biche, et fréquentée par les Cris. Le poste du fort Pitt était desservi par les missionnaires du lac la Biche.

A l'ouest encore, mais, plus au sud, on voyait la mission du lac Sainte-Anne, fondée par monsieur Thibault, en 1844. [2]

---

(1) Sur ce nombre, quatre frères convers.

(2) Le lac Sainte-Anne était appelé précédemment lac Manitou.



Fort des Prairies (Edmonton) en 1869.

C'était, par conséquent, la plus ancienne du vicariat. Là, se trouvaient groupés un grand nombre de Métis entourés d'Assiniboines. Les postes de Jasper, de la Montagne, du fort Assiniboine, du petit lac des Esclaves étaient visités par les missionnaires de Sainte-Anne.

La mission de Saint-Paul des Cris était établie sur l'une des rives de la branche nord de la Saskatchewan, au-dessous du fort des Prairies. Elle avait été fondée par le Père Lacombe, en 1865. Le missionnaire de Saint-Paul était chargé des métis qui s'étaient fixés autour du poste du fort Carlton.

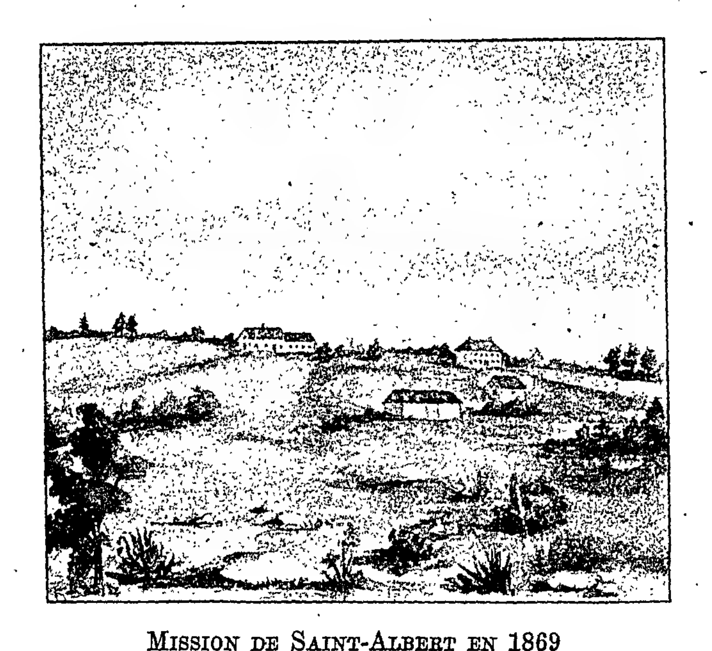
Edmonton, ou fort des Prairies, n'était alors qu'un simple poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, établi sur les bords de la Saskatchewan. La mission avait pour but d'assurer les secours religieux aux serviteurs catholiques du fort, aux métis, et aux sauvages qui venaient, en grand nombre, faire des échanges. Pour s'assurer un nombre suffisant de bons serviteurs catholiques, le bourgeois du district, M. Christie, quoique protestant, avait fait construire la chapelle dans l'intérieur du fort. Dans sa pensée, c'était un paratonnerre contre les dépradations des sauvages.

Enfin, c'était Saint-Albert qui devait être la résidence de l'évêque de Satala. Cette résidence avait été fondée en 1861. Mgr Taché, et le Père Lacombe, partis de Sainte-Anne, cherchaient un emplacement pour fonder une mission qui leur permettrait de desservir l'humble chapelle de Saint-Joachim, à Edmonton. Arrivés sur la gracieuse colline, où se trouve aujourd'hui la cathédrale, Mgr Taché fut frappé de la beauté du site et, plantant son bâton dans la neige, il dit au Père Lacombe : " Ce sera ici. Nous placerons la mission sous le vocable de votre saint patron; nous l'appellerons Saint-Albert.". C'était, en effet, un emplacement magnifique. A leurs pieds, serpentait la rivière Esturgeon qui allait, à quelques milles plus

loin, se jeter dans la Saskatchewan; à droite, un lac baignait la colline, et en face, s'étageait une forêt qui pouvait fournir du bois de construction. Edmonton n'était qu'à huit milles et demi de distance.

Le Père Lacombe se mit à l'œuvre, et sept ans après (1868), déjà près de quatre ou cinq cents Métis et quelques Sauvages fréquentaient l'humble chapelle de Saint-Albert.

Les sœurs Grises donnaient aux missionnaires un concours

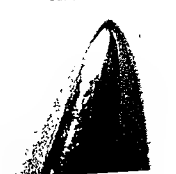


MISSION DE SAINT-ALBERT EN 1869
Evêché Maison des Sœurs
Cathédrale
Monseigneur Grandin ne pouvait y mettre sa mitre qu'entre les solives

efficace et dévoué, soignaient les malades, faisaient l'école.

On instruisait les enfants, non pas de façon à en faire des capacitaires diplômés, mais de bons ouvriers et de bonnes ouvrières.

On leur donnait, outre l'instruction religieuse, une connais-



sance du français et de l'anglais suffisante pour entrer en rapport avec les blancs, on y joignait le secret d'un peu de calcul.

Aux garçons, on apprenait à cultiver, à travailler le bois, à se bâtir une maison.

Les filles apprenaient à coudre, à laver, à repasser, à entretenir un jardin, même à cuisiner, ce qui était très simple dans le Nord-Ouest.

Le ministère des missionnaires leur imposait des occupations variées et pénibles. L'une des plus difficiles était d'accompagner les Sauvages à travers les prairies. C'est ce qu'on appelait *aller à la Prairie.*

Ces expéditions étaient généralement composées de plusieurs centaines de chasseurs, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, et entraînaient toutes les misères, et toutes les péripéties de la vie des camps.

Les Métis, eux aussi, avaient des places de chasse choisies, où ils allaient passer l'hiver, se construisant des petites baraques provisoires, et même une petite église, quand le prêtre les accompagnait. Ils donnaient à ces expéditions le nom *d'hivernements.* Pour les instruire, le missionnaire devait les accompagner.

Tel était le futur diocèse de Saint-Albert, lors de l'érection du vicariat religieux. Les premiers établissements n'étaient que des ébauches, et, cependant, tout imparfaits et inachevés qu'ils étaient, Dieu seul connaît les sacrifices qu'ils avaient exigés de la part des missionnaires. "Ces sacrifices sont à peine croyables aujourd'hui, écrivait Mgr Grandin, en 1890 dans vingt ans, ils seront à peine vraisemblables."

Ces missions constituaient une prise de possession de l'Eglise dans le pays, mais le zèle de l'Evêque rêvait de donner l'assaut à tout le continent intérieur, et de percer les ténèbres qui enveloppaient la population. Il voulait porter jusqu'au centre de

cet immense continent les vraies lumières d'une civilisation dont l'Evangile est la source et la loi.

Les débuts de son nouveau ministère devaient être marqués de la croix. Le pauvre Evêque avait, l'année précédente, quitté le pays après avoir tout perdu par le feu; à son retour, l'eau allait l'appauvrir encore.

Le 13 août, après plusieurs semaines d'un rude voyage, Mgr Grandin arrivait à Carlton, le premier poste de son nouveau vicariat.

Les nombreuses charrettes qui transportaient les bagages, les provisions de la caravane, etc., devaient passer la branche nord de la Saskatchewan qui, à cet endroit, avait alors un demi mille de largeur. Déjà, au moyen d'un bateau, le difficile passage était franchi sans encombre, les bœufs étaient attelés à nouveau, on se disposait à continuer la route, quand, pris d'épouvante, un bœuf se précipite dans la rivière avec toute sa charge, composée de ce que l'Evêque avait de plus précieux. Le calice, le ciboire donnés par Pie IX, plusieurs ornements sacerdotaux et pontificaux, une belle mitre offerte par le clergé de Marseille, les ampoules pour les saintes huiles, sa soutane violette, dix ou douze montres pour échanges, son linge, des outils précieux, etc., tout cela fut bientôt au fond des eaux.

Durant plusieurs jours, l'Evêque et ses compagnons restèrent à la même place, sondant la rivière, cherchant les objets perdus. Tout fut inutile. Des recherches renouvelées plusieurs fois furent aussi infructueuses que les précédentes.

En cette circonstance, Monseigneur fut admirable de résignation. "Plus la croix devient lourde, disait-il, plus il faut nous armer de courage pour la porter jusqu'au bout. Que la main de Dieu qui nous frappe soit bénie ! Mieux vaut avoir subi cette perte que d'avoir commis seulement un péché véniel."

Annonçant l'accident à sa famille, il a la note résignée, presque

gaie. "Dans mon premier malheur, mes chers parents, vous étiez tous brûlés, et aujourd'hui vous êtes tous noyés. Heureusement, vous n'en avez pas souffert, et vous voudrez bien faire en sorte que je n'en souffre pas moi-même en me promettant encore une fois vos photographies. Vous étiez dans mon album en bonne société, je vous assure, avec le Pape, la plupart des membres de l'épiscopat français, bon nombre des bienfaiteurs de mes missions, et tous ont eu le même sort. Mais c'est de toutes mes pertes la plus facile à réparer; vous voudrez bien m'aider pour cela, je l'espère."

Mgr Laflèche, l'ancien compagnon de mission, et l'invariable ami lui écrivait : "Il est évident que les démons du Nord tiennent autant à leur empire inhospitalier et glacial que ceux du Midi à leurs bosquets toujours en fleurs et à leurs temples érigés au milieu des bois sacrés. Comme eux, ils soulèvent les éléments contre les envoyés de Dieu, ils appellent à leur secours le feu et l'eau pour les combattre. Le règne de Dieu ne s'établira sur les débris de leur empire qu'après une lutte acharnée et les sacrifices les plus grands de la part de ses missionnaires.

"Courage donc, mon cher Seigneur, cette épreuve, cette perte énorme pour vos pauvres missions, c'est un acompte du prix qu'il faut donner pour le rachat de ces infortunées contrées. C'est à cette condition que s'applique le prix de la rédemption universelle, *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo*."

L'évêque des Trois-Rivières fut toujours un ami de cœur pour Mgr Grandin et pour les missionnaires du Nord-Ouest. Il écrivait à l'évêque de Satala: "Je suis vraiment étonné de l'impression profonde qu'a laissée dans mon cœur cette période si agitée de ma vie de missionnaire, et de l'affection que j'ai toujours gardée pour mes confrères et collaborateurs dans ce champ si vaste de la vigne du Seigneur."

Cependant les missionnaires attendaient impatiemment leur

MGR LAFLÈCHE, ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

Evêque, désireux de le seconder dans la création ou le développement des œuvres. Nommons surtout le Père Lacombe et le Père Leduc. Le Père Lestanc, un autre vaillant apôtre et sage conseiller de Mgr Grandin, devait arriver peu de temps après.



Le Père Lacombe était, avant tout, un pionnier, un conquérant, à qui les batailles coûtaient moins que le repos. Il fut l'apôtre aimé des Métis, des Cris et des Pieds-Noirs. Comme le Christ, dont parle le Seigneur, il ne fallait pas dire de lui qu'il était ici, qu'il était là; on le croyait au Midi, il était au Nord, *sicut fulgur*. Cet impulsif a trouvé cependant le moyen d'écrire des livres appréciés sur la langue Crise. Aussi hardi que bon, il fascina les tribus des Prairies qui le chantent encore sous la tente.

Comme le Père Lacombe, le Père Leduc fut un des hommes qui ont le mieux servi et le mieux aimé Mgr Grandin. C'est lui que nous verrons à la tête de tous les travaux de construction, d'installation de Saint-Albert, d'Edmonton et d'ailleurs. Homme des grandes conceptions et, en même temps, homme des moindres détails d'exécution, il eut la confiance de son Evêque qui fut payé par une inaltérable fidélité de tendresse et d'admiration.

Le Père Lestanc était un homme de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité. Ses conseils étaient droits, sa doctrine pure, ses discours simples, ses jugements sûrs, ses résolutions précises, son autorité vénérable. Son savoir ecclésiastique était considérable.

Les autres missionnaires étaient les Pères Rémas, Végreville, Moulin, Gasté, André et Legoff. " Si j'avais toutes les raisons de me décourager, écrivait Mgr Grandin, vu mes grandes misères personnelles, mon incapacité trop évidente, ma pauvreté absolue, j'avais le droit de prendre confiance, car outre le secours de Dieu sur lequel, je pouvais d'autant plus compter que j'étais moi-même plus pauvre et plus impuissant, je pouvais m'appuyer sur le dévouement et l'abnégation de mes missionnaires. Depuis le premier des Pères, jusqu'au dernier des Frères convers, aucun n'a reculé devant le sacrifice, tous étaient admi-

rables de zèle et de dévouement. Par leur bon esprit, par leur charité, par toutes leurs vertus religieuses et apostoliques, ils ont fait ma force, et ils ont fondé l'Eglise de Saint-Albert."

Mgr Grandin voulut d'abord se rendre à l'Ile à la Crosse pour la consolation des sinistrés. Avec quelle émotion il revit les ruines de son ancienne résidence ! L'enthousiasme avec lequel il fut reçu ne fit qu'augmenter son émotion. Les Pères y avaient bâti un gîte quelconque et avaient bien souffert. Il leur amenait des compagnons, des effets et une machine à scier le bois dont il espérait un grand secours pour rétablir l'établissement détruit.

Le 26 octobre (1868), fête des saintes Reliques, il arrivait à Saint-Albert. Les Métis à cheval étaient allés l'attendre à trois milles de distance. Il fut reçu au milieu de la plus vive allégresse, sous un arc de triomphe, au bruit de la fusillade et au son, non pas des cloches, mais de l'unique cloche. Le pavillon flottait au-dessus de l'évêché. Monseigneur ne put retenir ses larmes. Prévoyait-il que cette colline devait être son Thabor, mais aussi son Calvaire ? Les fidèles se retirèrent pleins d'espoir et de joie; ils venaient de voir se lever l'aurore d'un brillant épiscopat.

Déjà, à cette époque, l'épanouissement de la mission de Saint-Albert s'annonçait rapide. Des champs spacieux, bien cultivés promettaient d'abondantes moissons. Au pied du monticule, les Métis avaient construit une quarantaine de maisons. Les missionnaires leur avaient appris à cultiver l'orge, les patates.

L'humble chapelle n'avait pas de voûtes aériennes. Mgr Grandin écrivait à ses amis de Marseille qu'il ne pouvait guère y officier avec sa mitre. La pluie, la neige, les vents y pénétraient comme dans leur royaume. Quant au palais épiscopal, c'était une pauvre cabane en bois, simple rez-de-chaussée mesurant soixante pieds sur trente. " Nous sommes huit à l'habiter,



écrivait un des missionnaires à sa famille, et nous sommes les uns sur les autres. Nous sommes sept dans une même chambre qui sert en même temps de parloir, de secrétariat, d'atelier de menuiserie, de couture, etc. Une peau de bête étendue par terre, avec une ou deux couvertures de laine, voilà notre lit. Les matelas et les draps sont un luxe inconnu. Nous ne mangeons du pain qu'aux jours de fête, et en petite quantité. En revanche, nous avons du *pémikan,* espèce de viande grasse, pressée dans un sac de cuir depuis dix ou douze mois. On la coupe en morceaux avec une hache. C'est presque aussi bon qu'une chandelle. Nous avons encore une viande séchée au soleil. C'est dur comme du cuir; mais, avec de bonnes dents, on vient à bout de la déchirer. Notre boisson est du thé sans sucre. Avec ces aliments peu recherchés, nous ne laissons pas d'avoir bonne mine. Moi, surtout, je prends de l'embonpoint, en sorte qu'on m'appelle le *Chanoine.*"

L'érection d'une nouvelle église fut décidée.

En même temps, l'Evêque faisait appel à toutes les bonnes volontés pour assurer l'instruction de l'enfance. Les bonnes sœurs de la Charité devaient le seconder efficacement dans cette œuvre primordiale et nécèssaire.

Mgr Grandin venait de commencer la visite de son immense vicariat, quand une horrible épidémie, la *picotte* (petite vérole) s'abattit sur son troupeau et fit éclater l'héroïque dévouement du pasteur. C'était vers la fin de l'année 1869. En arrivant à Carlton, il trouvait les habitants du fort ravagés par la terrible maladie. Chaque jour la mort y fauchait sans trève ni merci.

Les protestants, aussi bien que les catholiques, le reçurent comme un envoyé de Dieu. Un événement récent rendait cette joie significative. Quelques jours avant l'arrivée de l'Evêque, un commis protestant était mort de la dite maladie. Avant de



mourir, il avait demandé la visite de son ministre, résidant à Prince-Albert. Le révérend avait envoyé une bonne lettre excitant le patient à la confiance, mais n'était pas venu. L'évêque de Satala se fit l'infirmier des malades que leurs parents et leurs amis n'osaient approcher. Les protestants furent profondément édifiés de la courageuse activité que l'Evêque catholique déploya, jour et nuit, parmi les morts et les mourants. Ils furent frappés de son égalité d'âme et de sa sérénité.

Le fort devenant un foyer d'infection, les habitants, pour échapper à la mort, allèrent camper en plein air. Mgr Grandin les suivit. Sa présence était regardée par tous comme un paratonnerre. Les cadavres étant abandonnés, même par les amis et les parents des défunts, lui-même rendait les derniers devoirs à ces infortunées et hideuses dépouilles. Un jour, il dut mettre sept cadavres dans la même fosse.

Une lettre du Père Lacombe, écrite au crayon, vint l'appeler sur d'autres champs de bataille. " Monseigneur, lui disait le missionnaire, je suis au milieu des morts et des mourants, et cependant je cours à Saint-Albert où les nôtres sont terrassés par le mal. Je crains qu'il n'y ait pas même un Père pour assister les mourants."

Monseigneur part aussitôt. Chemin faisant, il rencontre un camp de sauvages infidèles et s'informe des malades. On lui montre de loin les loges des contaminés. L'Evêque va s'asseoir auprès des abandonnés, les console, les instruit, les baptise.

En route, il voit passer un jeune homme de Saint-Albert, portant, sur son dos, sa couverture, quelques morceaux de viande sèche, et une petite chaudière. " Je m'enfuis, disait-il, tout le monde meurt à Saint-Albert." Pauvre jeune homme! Il voulait sortir du tombeau, et la mort le suivait de près. Peu de temps après, l'Evêque, repassant dans ce même lieu, rencontrait la ceinture et quelques lambeaux des habits de ce mal-

heureux. A quelque distance de là, on voyait les loups qui avaient enseveli son cadavre. Ce n'était pas l'époque du jeûne pour ces animaux.

A Saint-Albert, Monseigneur trouva les Pères heureusement en convalescence, mais les malades étaient nombreux. A tous, il porta des paroles d'encouragement et de consolation. Un pauvre sauvage qui, en quelques jours, avait perdu six enfants, se jeta aux pieds du prélat : " Grand chef de la prière, dit-il, prie pour moi, car je fais bien pitié. La maladie m'a enlevé six enfants. Il me reste encore celui-là, mais lui aussi est bien digne de pitié. Je n'ai que lui pour prendre soin de moi, et, tu le vois, il est bien malade. Je ne suis pas fâché contre le Grand Esprit qui a pris cinq de mes garçons et ma fille unique; mais prie-le pour qu'il me conserve au moins celui-là."

La foi de ce bon sauvage ne fut pas trompée. Son fils, alors à l'extrémité, revint à la vie.

Cependant une bonne partie de la population de Saint-Albert, les hommes surtout, et beaucoup de Métis des environs étaient à la Prairie, et les nouvelles étaient désolantes. Hélas ! la chasse s'était changée en un lamentable convoi funèbre. Déjà le désert comptait trois cimetières improvisés. Malgré la distance, Monseigneur se rend au milieu de ses enfants, parcourt les loges en compagnie du Père Fourmond, bénissant les malades, les servant comme une mère, préparant le feu, les remèdes. Quand une famille entière était atteinte, il se constituait lui-même, pendant la nuit, l'infirmier de ces moribonds. La charité lui était plus chère que la vie. Rien d'étonnant s'il s'attira la vénération universelle.

La maladie promenait ses ravages dans tout le pays. Dans les camps des Cris et des Pieds-Noirs elle enlevait plus de 3,000 sauvages.

Les Métis et les Sauvages chrétiens prenaient soin de leurs

malades, les Païens les abandonnaient dans la tente et fuyaient au loin. Un jour, on apporta à l'Evêque un enfant de deux ou trois ans. On l'avait trouvé dans une tente, sur le cadavre de sa mère, s'efforçant encore de puiser la vie au sein tari de la morte. L'enfant fut recueilli et élevé par le prélat qui lui donna le nom de Girardin, en souvenir de Mgr de Girardin, président de la Sainte-Enfance.

Cependant le mal diminua peu à peu d'intensité. Monseigneur revint à Saint-Albert, oublieux de ce qu'il avait fait, plein d'admiration pour le dévouement de ses Pères. " Quelle belle chronique on pourrait écrire, disait-il, avec les actes de générosité de nos missionnaires ! "

Il est certain que le dévouement de tous, de l'Evêque surtout, fortifia les chrétiens, surprit d'étonnement les infidèles, et servit merveilleusement la diffusion de l'Evangile dans le pays.

Mgr Grandin parcourut ensuite l'immense territoire confié à ses soins, encourageant, dirigeant ses missionnaires. Il visita le pays, non pas en " Robinson," mais en chercheur d'âmes. " Depuis mon retour d'Europe, écrivait-il à ses parents, en novembre 1867, je n'ai pas séjourné quatre mois complets ici. Je suis un véritable Juif-errant." Il avait parcouru son immense vicariat et avait contemplé, d'un regard ardent et passionné, ces pauvres peuples plongés dans l'abrutissement et l'ignorance. Rendant compte de ses impressions au très révérend Père Fabre, il lui parle de sa douleur à la vue des peuplades nombreuses qu'il a vues privées des lumières et des consolations de la Foi : " Ces nombreux sauvages que nous venons de rencontrer ne sont point chrétiens, ils n'ont pas de missionnaires pour les instruire, et combien sont comme eux ! Mais ils ne manquent pas de commerçants qui les scandalisent et les perdent, tant au physique qu'au moral. Il ne se perd pas une queue de loup dans ces immenses

Prairies, il y a toujours quelqu'un pour les ramasser; mais des âmes créées à l'image de Dieu, rachetées par le sang d'un Dieu, ne trouvent que quelques rares ouvriers... "

En 1869, s'accomplit un grand événement qui devait être, pour le Nord-Ouest, le signal d'immenses transformations.

Les hommes d'Etat de la Puissance du Canada jetaient, depuis quelques années, des regards d'envie sur les immenses territoires du Nord-Ouest. Au dire de certains explorateurs, les territoires de chasse de la Compagnie de la Baie d'Hudson, situés à l'ouest des grands lacs, renfermaient une zône fertile de plusieurs centaines de millions d'hectares, destinés à rivaliser avec le *Far West* américain. Il est certain que, dans les provinces de l'Est, on ne soupçonnait pas les richesses naturelles du Nord-Ouest. La Compagnie, par une diplomatie aussi habile qu'intéressée, avait toujours représenté ce pays comme impropre à la culture. Sa politique avait toujours été de conserver et même de développer l'aspect sauvage de ces contrées. S'opposer à toute tentative de colonisation, telle fut l'œuvre de la Compagnie pendant deux siècles. La légende des quelques arpents de neige était vivace. Ce fut comme une révélation, pour le gouvernement canadien, d'apprendre qu'au delà des lacs Winnipeg et Manitoba, il existait un pays immense, d'une richesse incomparable et susceptible de contenir des millions de familles; aussi s'empressa-t-il d'entrer en négociation avec la puissante Compagnie pour acquérir les droits que celle-ci prétendait posséder en vertu de sa charte. Les négociations aboutirent à la cession au Canada, contre une indemnité de 7,500,000 francs, de cet immense domaine de deux millions de milles carrés. La compagnie se réservait, du reste, tous ses postes commerciaux, ce qui lui laissait la certitude de réaliser encore de beaux profits, dans un pays où elle était installée de façon à défier de longtemps toute sérieuse concurrence.

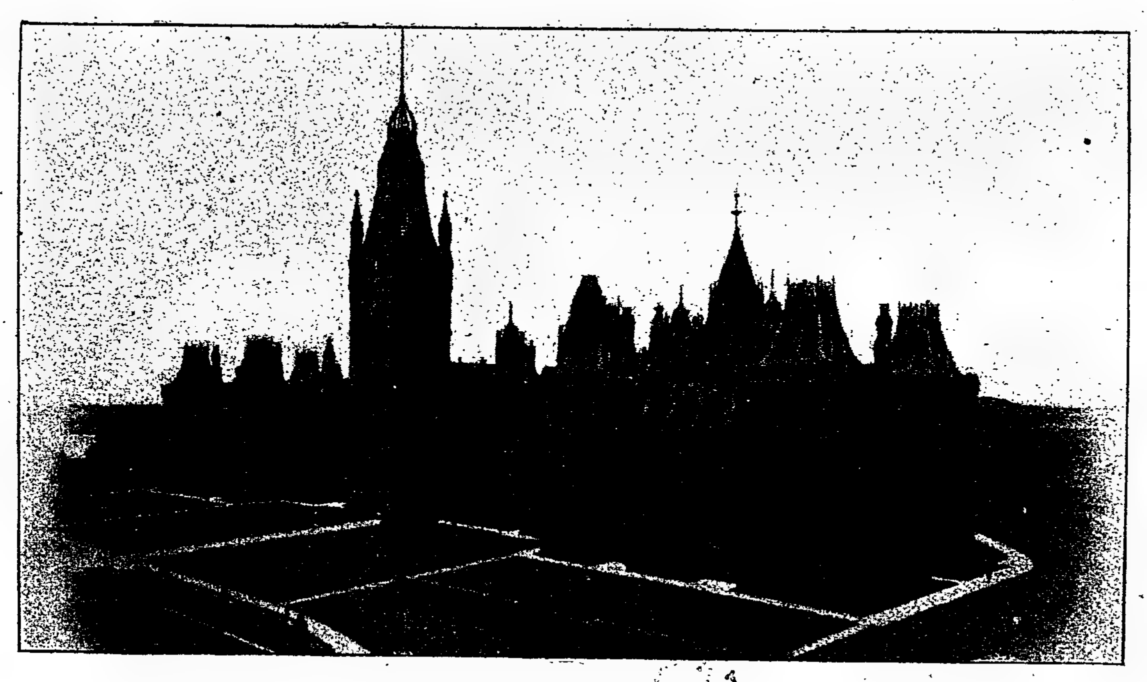
Les chambres siégeaient à Ottawa depuis 1866, un an avant l'acte qui avait créé la Confédération canadienne. Cette localité, située au confluent de l'*Ottawa* et du *Rideau River*, devait sa fortune un peu à sa position stratégique et beaucoup aux prétentions discordantes des trois ou quatre capitales que s'était données successivement le Canada. Voici, en quelques mots, l'histoire de la fortune d'Ottawa.

Les villes de Kingston, de Montréal, de Toronto étaient devenues successivement la résidence du gouverneur et du parlement. Le Bas-Canada réclamant sa part d'hégémonie, il en était résulté un gouvernement nomade qui devait résider par périodes égales à Toronto et à Québec. Vers 1858, chacun réclamait contre les inconvénients de cette constitution bicéphale; mais les localités rivales maintenaient, plus que jamais, leurs prétentions particulières à rester ou à redevenir le siège du gouvernement. En désespoir de cause, on s'adressa à la métropole, et celle-ci, à la grande surprise de tous, trancha le procès en faveur d'une petite ville, Bytown, située dans une région à peine envahie par les défrichements. En 1826, le colonel By, chargé de construire le canal reliant les eaux de l'Outaouais à celles du lac Ontario, en cas de guerre avec les Etats-Unis, avait jeté les fondements de cette bourgade, à laquelle il avait donné son nom, Bytown. On l'appela désormais Ottawa.

Le premier acte de législation du gouvernement canadien, en prenant possession du territoire, fut d'en détacher une partie, la plus colonisée, pour former une province séparée, à laquelle on donna le nom de Manitoba. (1) La nouvelle pro-

(1) Il est probable que le mot Manitoba vient des deux mots sioux : *Mine toba*. La terminaison *toba*, assez commune chez les Assiniboines, signifie prairie, et *mine* veut dire eau. De *mine toba*, lac des prairies, la prononciation anglaise a fait facilement Manitoba.

Plusieurs cependant font dériver Manitoba des deux mots sauteux, *manitowapan*, détroit surnaturel.



Le Parlement fédéral à Ottawa

vince fut dotée d'un gouvernement distinct, avec des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires.

Le reste du territoire ne reçut une organisation que dix ans plus tard, en 1880, alors que le gouvernement lui indiqua les divisions actuelles, et lui donna un gouvernement calqué sur celui des autres provinces, avec des pouvoirs un peu plus restreints cependant. (1)

Mgr Grandin ne voyait pas l'avenir sans préoccupa-

(1) Les Territoires du Nord-Ouest furent gouvernés : 1° par le lieutenant-gouverneur du Manitoba ; 2° après cinq ans d'expérience, par un lieutenant-gouverneur et un Conseil exécutif ; 3° par un lieutenant-gouverneur aidé d'un Conseil dont les membres sont en partie éligibles ; 4° par un lieutenant-gouverneur et quatre conseillers choisis par ce dernier parmi les 22 membres de l'Assemblée législative ; ce Conseil s'occupait des affaires de finances et est révocable suivant son bon plaisir. Des légistes furent nommés par le gouverneur en conseil pour éclairer Son Excellence sur les questions de droit ; 5° par un lieutenant-gouverneur et l'Assemblée législative, avec les mêmes pouvoirs conférés aux autres provinces par l'Acte d'Union de 1867, sauf le droit d'effectuer des emprunts affectant le crédit des Territoires. L'Exécutif se composait du lieutenant-gouverneur et de quatre membres nommés par Son Excellence ; 6° par un lieutenant-gouverneur et un Conseil exécutif, choisi par ce dernier parmi les représentants de l'Assemblée législative. Les membres ainsi choisis devaient se faire élire par le peuple pour obtenir la confirmation de leur nomination par la Couronne. Le dernier changement politique, plaçant la Législature des Territoires du Nord-Ouest presque sur le même pied d'égalité que les autres législatures, fut effectué 27 ans après la création du premier gouvernement. A cette époque les Territoires du Nord-Ouest obtinrent, en même temps que leur émancipation, la jouissance du *Home Rule* et le gouvernement responsable. Ces Territoires ont été sans représentants au Parlement fédéral jusqu'en 1887, quand, par un acte du Parlement, ils eurent droit à deux sénateurs et à quatre représentants électifs.

Aujourd'hui (1903) la Puissance du Canada se compose : 1° des provinces Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, organisées en fédération le 1er juillet 1867, en vertu d'un acte impérial du Parlement ; 2° de la province du Manitoba, admise le 15 juillet 1870 ; de la province de la Colombie Britannique, admise le 20 juillet 1871, et de l'île du Prince-Edouard, admise le 1er juillet 1873 ; 3° des districts Assiniboïa, Saskatchewan, Alberta, Athabaska qui ressemblent en quelque sorte aux territoires américains ; 4° des territoires Mackenzie, Ungava, Franklin, Yukon qui sont administrés par le gouvernement général, et du district de Keewatin qui est sous la direction du lieutenant-gouverneur du Manitoba.

tions. Le Nord-Ouest n'allait-il pas devenir un exutoire des vieux pays, une sorte de pénitencier pour les indisciplinés du Canada ? Il écrivait à sa famille : " Nous faisons des progrès dans la civilisation. Peut-être la monnaie prendra-t-elle un cours régulier; nous aurons des bureaux de poste; nous n'aurons plus autant d'achats et de transports à faire. L'expérience prouvera ce que nous aurons gagné ou perdu. Notre population va s'accroître; mais, s'il faut en juger par les hommes qui nous arrivent déjà, il est à craindre que le Canada et les Etats-Unis ne nous envoient guère que leur écume. Il paraît que, dans notre siècle de progrès, ce sont de tels hommes qu'il faut pour civiliser les peuples."

En cette même année 1869, la pensée de Mgr Grandin se portait souvent vers Rome où allait se tenir la grande assemblée du Concile général. Son trop récent voyage le privait de la joie de s'unir à ses frères, mais le Nord-Ouest était représenté par deux évêques, Mgr Taché et Mgr Clut. (1) Ses notes intimes mettent en pleine lumière sa foi touchant les droits et les prérogatives du Vicaire de Jésus-Christ. Tous ceux qui l'ont connu savent quelle ligne de conduite il aurait suivie dans la question de l'Infaillibilité personnelle du Pape. Il avait le culte de l'Eglise et du Souverain Pontife. Toute parole venue du Vatican, ordre, conseil ou simple direction, allait droit à son cœur, et rencontrait immédiatement la soumission de l'âme.

Dès qu'il eut connaissance de la proclamation du dogme, de l'invasion de Rome par l'assaut sacrilège de la *Porta Pia*, il écrivit au Saint-Père : " Nous venons nous prosterner aux pieds de Votre Sainteté, pour lui dire, et notre foi et notre amour; notre foi ferme et inébranlable dans les divines préro-

(1) Le Père Clut avait été nommé évêque d'Arindèle, le 3 août 1864, et sacré le 15 août 1865. Mgr Taché fut appelé de Rome avant la fin du Concile pour apaiser les Métis dont nous raconterons plus loin le soulèvement.

gatives du Vicaire de Jésus-Christ, et notre amour pour sa personne sacrée.

« Nous voulons témoigner aussi à Votre Sainteté, et de la foi



MGR CLUT, ÉVÊQUE D'ARINDÈLE

et de l'amour de nos frères trop éloignés. Nous voulons lui dire enfin la foi vive, inaltérable, de nos chrétiens au dogme de l'Infaillibilité.

“Si nous avons tressailli d’allégresse à la réception du *Pastor æternus,* nous avons ressenti une amère douleur en apprenant, ce même jour, l’abandon de Rome par la fille aînée de l’Eglise, et la spoliation sacrilège de la Ville Eternelle. Nous protestons de tout notre pouvoir contre cette injustice inouïe, dont nos sauvages les plus barbares seraient incapables. La plupart d’entre nous, nous aimons la France parce qu’elle est notre patrie. Tous, nous l’aimons comme missionnaires, parce que c’est grâce à sa charité surtout que nous faisons ici l’œuvre de Dieu.

“Nous étions légitimement fiers de voir le drapeau français flotter encore à Rome après la spoliation des Etats de Votre Sainteté. C’était pour nous un motif d’espérance. Aujourd’hui, la France semble avoir abandonné le Vicaire de Jésus-Christ au milieu du danger. Nous regardons comme conséquence de cet abandon les revers qui viennent de fondre sur elle.

“Mais, Pontife bien-aimé, vous êtes Pierre, et sur cette pierre a été bâtie l’Eglise de Jésus-Christ, et les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle. Après l’épreuve viendra le triomphe.

“Disciple chéri du Sauveur, saint Jean, dont nous célébrons aujourd’hui la fête, patron de Jean Mastaï Ferretti, aujourd’hui l’immortel Pie IX, du haut du ciel, protégez le vicaire de Jésus-Christ; veillez sur sa personne sacrée !

“Comme l’infaillible successeur de Pierre, qui gouverne aujourd’hui l’Eglise, vous connaissez les rigueurs de l’exil et les douleurs de la persécution; une fois de plus, reposez votre tête sur le cœur de Jésus et demandez-lui, pour votre auguste client, protection, secours et triomphe !”

Pie IX voulut bien lui écrire lui-même pour le remercier. “Vous ne sauriez croire, écrivait l’Evêque au très révérend Père Fabre, combien j’en suis heureux pour moi et pour vous-même,

bien aimé Père, pour mes chers frères des missions, et pour les bonnes sœurs qui nous aident à faire le bien."

Mgr Grandin racontant, à ses Montagnais de l'Ile à la Crosse, les malheurs de Rome, avait nommé Victor Emmanuel. "Ce grand chef-là, dit vivement un des sauvages, est-il de la société des chefs qui viennent échanger nos fourrures ici ?"

Et sur la réponse négative du prélat : "C'est fâcheux, dit-il, nous n'aurions plus donné nos fourrures à ses associés."

Hélas ! que cette année 1870 cachait de désastres dans ses flancs ! Les deuils de la patrie se joignirent à ceux de l'Eglise. Les désastres de l'armée française, les ignominies de la Commune atteignirent profondément l'Evêque missionnaire dans son âme de patriote. Mgr Grandin n'avait pas ce chauvinisme bruyant, tapageur, qui est la caricature du patriotisme, mais il savait qu'aucun pays au monde n'avait, plus que le sien, dépensé ses ressources, son génie, son sang pour les biens immatériels : la foi, la liberté, la justice, la vérité. Pour lui, aimer son pays, c'était en cultiver en soi le génie et se garder avec soin des défauts et des travers qui menacent de la ternir. C'est dire qu'il fut profondément blessé par nos revers et nos malheurs.



CHAPITRE XI

1870-1871

Evangélisation des Cris et des Pieds-Noirs—Le Père Lacombe—Combat sanglant—Espérances de Mgr Grandin—L'herbe odoriférante—Pie IX—Pied du Corbeau—" Si je l'avais connu plus tôt "—Visite de l'Evêque aux Pieds-Noirs et aux Montagnais.

Dès son arrivée à Saint-Albert, Mgr Grandin, nous l'avons dit, s'était vivement préoccupé de l'évangélisation des sauvages de la Prairie. Il fallait, pour l'évangélisation de ces tribus, un homme de zèle, de grand cœur et d'indomptable énergie. Monseigneur désigna le Père Lacombe que les Cris et les Pieds-Noirs connaissaient et aimaient déjà. Le Père Lacombe avait déjà jeté les premiers fondements de la mission de Saint-Paul des Cris, sur les bords de la Saskatchewan, à quatre-vingt-dix milles d'Edmonton. Lui-même avait conduit la charrue et ouvert le sillon où les sauvages avaient déposé la semence que pour la première fois ils confiaient à la terre. Par son dévouement, dans la dernière épidémie, il avait aussi gagné la sympathie des Pieds-Noirs.

Mieux que tout ce que nous pourrions dire, un fait prouve l'ascendant qu'il avait pris sur ces tribus sauvages.

C'est un drame sanglant, dont lui-même a raconté les épisodes dans une lettre au très révérend Père Fabre, supérieur général des Oblats :

" Au camp des Pieds-Noirs, je fus logé dans la demeure même du grand chef de la tribu. Ce chef s'appelait *Natous*, c'est-à-dire le *Soleil*.

" Les Pieds-Noirs avaient formé trois camps. Celui dans



R. P. Lacombe, O. M. I.

lequel je me trouvais, et où j'espérais me reposer un peu, tout en étudiant la langue des Indiens que je venais évangéliser, se composait de quarante-cinq loges. Un autre en possédait cinquante et le troisième soixante.

"Le jour même de mon arrivée, j'avais engagé fortement les Pieds-Noirs à se réunir en un seul camp, parce qu'il était important, pour eux, de se tenir en garde contre les ennemis. Soit par négligence, soit pour quelque autre motif, je ne fus pas écouté, et les camps restèrent divisés.

"Le 4 décembre au soir, j'avais terminé la réunion des hommes; nous avions récité la prière et chanté des cantiques. Chacun était retourné à sa loge pour se reposer. Resté seul avec le chef et sa famille, étendu sur ma modeste couche, j'allais aussi prendre mon repos. Je ne me doutais pas qu'une foule d'ennemis, cachés tout près de nous, au milieu des arbres, n'attendaient que le moment où le feu de toutes les loges serait éteint pour attaquer le camp. On dit que leur nombre s'élevait à plus d'un millier d'hommes et se composait d'Assiniboines, de Sauteux et de Cris.

"Tout le monde dormait profondément. Tout à coup *Natous* se lève avec précipitation, et saisissant son fusil, il crie en pied-noir d'un ton lugubre : "*Assinaw ! Assinaw.*" Les Cris ! Les Cris ! Il n'avait pas achevé ces mots qu'une terrible détonation se fait entendre, et que les balles viennent percer nos loges. C'était celle du chef qui était la plus exposée. Mais je dois dire que les ennemis ignoraient que je fusse au milieu des Pieds-Noirs; jamais nos Indiens n'auraient osé attaqué le camp, s'ils avaient su ma présence, tant ils ont de respect pour le prêtre, lors même qu'ils sont encore infidèles.

"Je me sens incapable d'exprimer tout ce que j'ai vu et ressenti dans cette épouvantable nuit du 4 au 5 décembre. Mon chef s'était jeté, avec sa famille, hors de la loge qu'il habitait

et il encourageait ses hommes à se défendre vaillamment. Dès la première décharge, deux perches de notre loge avaient été brisées, et je voyais les bourres de fusil enflammées, tomber à mes pieds. Je revêtis promptement ma soutane, je baisai ma croix, faisant à Dieu, de bon cœur, le sacrifice de ma vie. Je suspendis à mon côté le sac qui soutenait les saintes huiles et je sortis de la loge. Me tournant vers les ennemis, je tâchai de me faire entendre et reconnaître; ce fut impossible, le tumulte était à son comble.

“Imaginez-vous une nuit obscure, éclairée seulement par la lueur sinistre de la fusillade; ajoutez à cela les chants de guerre, les discours des chefs qui encouragent les jeunes gens, les cris de désespoir des mourants et des blessés, les lamentations des femmes, et les pleurs des enfants qui ne savent où s'enfuir, le hennissement des chevaux et les aboiements sourds et prolongés des chiens. Ce qui ajoutait à l'horreur de cette scène, c'est que nous étions presque sans défense, car le plus grand nombre de nos hommes étaient, depuis deux jours, partis pour la chasse. Si Dieu ne nous avait protégés d'une manière toute spéciale, il est sûr que personne d'entre nous n'eût échappé à la mort !

“Lorsque je vis qu'il était impossible de me faire entendre des assaillants et d'arrêter le combat, j'encourageai les chefs à donner, s'il le fallait, leur vie pour le salut de leur nation. Je courus ensuite vers les mourants et les blessés. Ces pauvres sauvages me prenaient par les habits, me serraient les mains qu'ils ne voulaient plus lâcher et me disaient : “*Kimmo-kinnan, djinio-kikkat,*” Prends pitié de nous, prie pour nous !

“La première victime que je rencontrai fut une jeune femme qui venait de recevoir une balle dans le front, tout près de moi, au moment où elle sortait de sa loge. En voulant, moi-même, entrer dans cette loge, je pressai sous mes pieds le corps

de cette malheureuse baignée dans son sang. Je lui demandai si elle voulait mourir chrétienne. Sur sa réponse affirmative je saisis un vase d'eau qui se trouvait près de là et la baptisai. Quelques minutes plus tard, les ennemis s'emparaient de la loge de cette femme, à qui ils enlevèrent la chevelure, et égorgèrent un enfant à la mamelle. Vingt-cinq loges furent mises en pièces, tout ce que je possédais fut enlevé et porté je ne sais où. Mon breviaire seul me fut laissé. Un Assiniboine s'en était déjà emparé, m'a-t-on dit, lorsqu'une balle l'étendit mort tout près du lit où je reposais un instant auparavant. Un Pied-Noir, qui l'avait aperçu, s'était élancé sur lui, lui avait enlevé la chevelure et pris mon bréviaire qu'il me remit un peu plus tard.

“ Cependant les guerriers des autres camps Pieds-Noirs, ayant entendu la fusillade, ne tardèrent pas à arriver pour porter secours à leurs frères. Le feu ne discontinua point. Trois fois, les ennemis essayèrent de s'emparer de tout notre camp, trois fois ils furent repoussés. Enfin l'aurore parut. Je pris alors mon surplis et mon étole; et, tenant d'une main un drapeau de parlementaire et de l'autre ma croix, je m'avançai vers les combattants. Les Pieds-Noirs cessèrent le feu, car ils pouvaient, eux, facilement me voir et m'entendre; mais un épais brouillard et la fumée me dérobaient à la vue des Cris. J'avais beau leur faire des signes, le feu continuait, les balles tombaient à mes pieds ou sifflaient à mes oreilles. Les combattants, dont j'avais arrêté le feu, me criaient de me retirer, lorsqu'une balle qui, sans doute, avait déjà touché terre, rebondissant sur mon épaule gauche, vint me frapper au front. Je faillis être renversé; je crus alors devoir me retirer et revenir près des Pieds-Noirs.

“ Le combat recommença avec une nouvelle ardeur, mais les combattants étaient à distance les uns des autres. Ce ne fut qu'à onze heures du matin que nos ennemis commencèrent à

reculer définitivement. Un Pied-Noir leur avait crié, paraît-il : —" Vous avez blessé le Père, c'est assez." Et les Cris répondirent : " Nous ne savions pas que le prêtre était au milieu de vous. Puisqu'il en est ainsi, nous ne voulons plus nous battre."

" Du côté des Pieds-Noirs, douze personnes ont été tuées, deux enfants faits prisonniers, quinze hommes ou femmes blessés, dont trois dangereusement ; deux cents chevaux au moins ont été tués ou enlevés par les Cris. Du côté de leurs ennemis, il y a eu dix hommes tués et cinquante blessés. Telle a été cette triste affaire dans laquelle j'ai failli perdre la vie. Après la bataille, les sauvages venaient m'embrasser, me remercier et me dire que j'étais divin, puisque les balles n'avaient rien pu sur moi. Je n'ai jamais moins redouté la mort que pendant le combat dont je viens de parler. Dieu n'a pas encore voulu de moi ; son but a été peut-être de montrer à mes pauvres infidèles sa puissance et sa bonté à l'égard de ceux qui mettent en lui leur confiance.

" Natous et autres chefs Pieds-Noirs ont montré, pendant tout le temps du danger, un grand courage, et un sang-froid qui leur font honneur. Ce n'est qu'après avoir eu la jambe fracassée d'un coup de fusil que Natous a cessé de faire entendre à ses hommes des paroles encourageantes.

" J'ai perdu au pillage du camp tout ce que je possédais, habits, couvertures, etc, etc. ; mes chevaux aussi m'avaient été enlevés. De ma vie je n'avais été si pauvre qu'à l'issue de ce combat nocturne entre les Pieds-Noirs et les Cris.

" Le lendemain, malgré l'épuisement de tous et la rigueur du temps, nous nous mîmes en route pour aller rejoindre, à vingt milles de là, un autre camp de Pieds-Noirs. On me prêta quelques couvertures pour m'empêcher de geler. Je passai encore une douzaine de jours avec mes chers sauvages, puis





Une Famille de Pieds-Noirs

je me préparai à retourner au fort de la Montagne. La chose n'était pas facile, dans l'état de dénuement où je me trouvais; il faisait très froid; il y avait beaucoup de neige. Il fallut cependant partir. Trois Pieds-Noirs s'offrirent de m'accompagner. J'avais promis de me rendre à la mission pour la fête de Noël, mais tous mes plans se trouvaient dérangés par les événements dont j'ai parlé. Pendant six jours, que dura le voyage, qui me ramena au fort, le froid, la faim, et la lassitude m'éprouvèrent tour à tour. J'arrivai enfin, mais épuisé."

Le Père Lacombe était donc tout désigné pour la mission que lui confiait son Evêque.

Il partit, retrouva les Cris, les suivit dans leurs campements pour les instruire, partageant leur pauvreté, leurs jeûnes forcés, et put en baptiser un certain nombre. Il avait une manière à lui de toucher le cœur des sauvages. Quelquefois, à la vue des superstitions dont il était témoin, il ne pouvait s'empêcher de verser des larmes. "Pourquoi pleures-tu, venaient-ils lui dire alors ? Est-ce que quelqu'un d'entre nous t'a causé de la peine ? — Non, disait-il, et cependant je pleure sur vous. Je pleure de voir que vous ne connaissez pas encore la prière."

Mgr Grandin vint encourager la chrétienté naissante, et il pouvait écrire à messieurs les membres des conseils centraux de la Propagation de la Foi : "Quant aux Cris de la Prairie, on avait toujours cru qu'il était inutile de s'en occuper; nous les trouvions si mal disposés que, ne pouvant suffire à tout, nous les laissions pour aller trouver d'autres nations mieux disposées. Un de nos Pères a obtenu, à force d'instances, d'aller passer quelques mois de l'année avec eux. Accoutumé à mes paisibles Montagnais, je ne pouvais croire à la conversion des Cris. Il y a aujourd'hui, parmi eux, plus de cinq cents chrétiens, enfants ou adultes. J'ai moi-même confessé les adultes cet automne, et

(1) Janvier 1870.

j'étais stupéfait en voyant leur instruction et leurs vertus chrétiennes, bien que vivant au milieu de parents infidèles. Cette mission est bien commencée, et promet des fruits abondants."

Un soir, le Père Lacombe, venait de recevoir sa correspondance qu'il dépouillait en toute hâte, car, à cette époque, on ne la recevait guère qu'une fois par an. Les sauvages lui voyant verser des larmes, à la lecture d'une des lettres, le grand chef appelé l'*Herbe odoriférante* lui en demanda la raison: — " C'est parce que, répondit le missionnaire, cette lettre m'apprend la mort de mon père et plusieurs autres nouvelles tristes et affligeantes. — Mais, mon Père, reprit le chef, tu nous as dit que dans de telles circonstances, il ne fallait pas pleurer, mais se soumettre avec résignation à la volonté du Grand-Esprit. Eh ! bien, pour nous donner l'exemple, tire quelques bouffées de ce calumet." (Chez les tribus sauvages, on fume le calumet pour montrer qu'on se résigne à la divine Providence.)

Le missionnaire se garda bien de ne pas répondre à cette invitation, qu'il considéra comme une excellente leçon que lui donnait son intelligent catéchumène.

Puis, continuant à développer son paquet de lettres, la bulle de convocation du prochain Concile œcuménique lui tomba sous la main. En la lisant, sa figure devint rayonnante de joie, si bien que les sauvages en furent frappés, Alors le grand chef lui dit :

— " Le papier que tu lis, mon Père, doit te donner de bien bonnes nouvelles pour que tu paraisses si content ?

— En effet, répond le missionnaire, j'y trouve une bonne et grande nouvelle, c'est que le *grand maître de la prière* appelle, auprès de lui, tous les autres *maîtres de la prière.* — Comment se nomme-t-il, ce grand maître de la prière ? — Il se nomme Pie IX. — Suis-je digne de prononcer ce nom du *grand maître de la prière ?* — Oui, tu le peux, car tu es catéchumène, et vous serez tous avant peu les enfants de Pie IX.

— Eh bien ! répète le donc, ce nom du grand chef de la prière, pour que nous l'apprenions."

Le missionnaire, ému, prononça le nom auguste de Pie IX, à plusieurs reprises.

"Alors, dit le Père Lacombe, je vis un spectacle unique dans ma vie : le vieux chef se leva avec les siens, son visage parut se transfigurer, et avec une expression extraordinaire de respect, il répéta deux fois d'une voix forte : *Pie IX ! Pie IX !* Puis, s'adressant aux sauvages : "Levez-vous, leur dit-il d'un ton pénétré, et dites : Pie IX !" Et tous de répéter après lui : *Pie IX !*"

— "Maintenant, reprit l'*Herbe odoriférante,* Wikaskokiseyin, montre-moi la place où le chef des Français divins a mis la main et fait son signe."

Le missionnaire lui indiqua la signature du Saint-Père : le vieux chef la baisa avec amour et vénération, et tous firent comme lui.

"Je pleurais, racontait le Père Lacombe, en voyant l'auguste nom de notre Père commun, toucher si profondément le cœur et l'esprit de nos sauvages, et je ne pouvais m'empêcher de songer que c'était peut-être un dédommagement aux blasphèmes dont ce nom vénéré est l'objet parmi les nations qui se disent civilisées."

Quelques années plus tard, le Père Lacombe conduisait ce grand chef à Saint-Boniface, où, dans la cathédrale, il recevait le sacrement de confirmation des mains de Mgr Taché.

A l'époque des traités avec les sauvages, beaucoup ne voulaient pas en entendre parler. L'*Herbe odoriférante,* dans une harangue sage et persuasive, fit comprendre aux siens que c'était leur intérêt de bien s'entendre avec les blancs. Il les persuada, et le traité fut conclu.

Le représentant de la reine l'embrassa, lui remit un habit



de chef et un beau pistolet. Wikaskokiseyin s'était acquis l'amitié et l'admiration de tout le monde. Hélas ! il ne devait pas jouir longtemps de ces marques de distinction. Quelques mois après, ce même pistolet lui donnait la mort. Pendant une réunion dans sa loge, on examinait cette arme, qu'on remuait en tous sens, sans précaution. Tout à coup, une détonation se fait entendre, et le chef des Cris est frappé mortellement, à la grande désolation de tous. Il était chrétien.

Bossuet a bien nommé la grâce quand il l'a appelée une excellente ouvrière. Elle travaillait bien sur les lèvres du vaillant catéchiste nommé par les Cris *Kamigo-Atchakwet,* celui qui a l'âme belle.

Pied-de-Corbeau, le grand chef des Pieds-Noirs rivalisait avec l'*Herbe odoriférante* d'affection pour le missionnaire.

Après la rébellion de 1885, félicité sur sa fidélité par les autorités, en Canada, Pied-de-Corbeau disait : "Notre grand'-mère la reine nous donne du pain ; mais le Père Lacombe nous donne plus encore, il nous donne la consolation."

Nous ne résistons pas au plaisir d'insérer ici un trait bien touchant, souvent raconté par le missionnaire, et que monsieur Routhier a délicieusement reproduit :

"Un jour, le R. P. Lacombe chevauchait en compagnie de deux Pieds-Noirs dans la direction d'un campement qui, d'après leurs calculs, devait se trouver à deux jours de marche de distance.

Bientôt, au milieu des vapeurs irisées qui montaient à l'horizon, ils virent flotter des formes blanches. Etait-ce les voiles des navires dans un lac inconnu ? Etait-ce l'effet du mirage ? Les cavaliers eurent bientôt compris qu'il y avait là un campement à la distance de quelques milles. Mais quel était ce campement ?

— Allons voir, dit le Père Lacombe.

— Oh ! non, dirent les deux Pieds-Noirs. Ce sont probablement des Cris, et nous sommes en guerre avec eux. Ils nous tueraient.

— Je réponds de votre vie, reprit le Père ; et je ferai en sorte qu'on prenne la mienne avant de toucher à la vôtre.

— C'est bien ; allons, dirent les Pieds-Noirs. Et les trois cavaliers galopèrent dans la direction des blanches apparitions.

Bientôt, ils distinguèrent les tentes et leurs habitants. C'étaient des Pieds-Noirs qui venaient de solitudes lointaines, et qui n'avaient jamais vu le prêtre. Mais ils savaient qu'il existait, et ils l'appelaient l'homme divin, *Natoya-pikowan* (1).

Ce fut avec de grandes démonstrations de joie et de vénération qu'ils l'accueillirent. Hommes, femmes, enfants l'entourèrent comme un être surnaturel, en montrant le ciel ; et, s'approchant de lui, ils passaient leurs mains sur sa poitrine et ses bras, puis sur leurs propres membres, comme pour lui enlever quelque vertu surnaturelle et se l'approprier — ou comme si l'homme divin eût été un aimant capable de leur communiquer l'attraction céleste.

Il était près de midi, et ce fut bientôt l'heure du dîner. Le buffle ne manquait pas alors, et de grandes tranches rôties à la broche fournirent un plat succulent.

Le missionnaire mangea avec eux, fuma avec eux le calumet, et leur parla de Dieu et de la vie future.

Les trois voyageurs allaient remonter à cheval pour continuer leur route, lorsqu'un jeune homme s'approcha du Père Lacombe et lui dit : « Mon vieux père est bien malade, veux-tu le voir ?

— Sans doute ; pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt ? » Et le prêtre se dirigea vers la tente que le jeune homme indiquait.

---

(1) Routhier, *De Québec à Victoria*.

En entrant, il aperçut, au fond de la tente, étendu par terre, presque nu, un grand vieillard pâle, décharné.

— Je suis bien content de te voir, dit le vieillard; il y a longtemps que je demande au Maître de la Vie de me faire rencontrer l'*homme divin.* J'avais appris que tu devais passer dans nos Prairies, mais je n'espérais pas beaucoup avoir le bonheur de te voir. Mon cœur est content.

— Eh ! bien, moi aussi, dit le prêtre, je suis heureux de te voir; et si j'avais su que tu étais dans cette tente, je serais venu te saluer le premier puisque tu es le plus vieux, et malade.

— Oui, je suis bien malade. Mes hivers sont finis, et je m'en vais vers mes pères. Tu es le premier *homme de la prière* que je vois, et j'avais peur de mourir sans en avoir jamais vu.

— C'est le Grand-Esprit qui m'a envoyé vers toi, parce que tu le lui as demandé. Mais ce n'est pas tout de voir l'homme de Dieu. Il faut maintenant que tu apprennes comment tu peux t'en aller vers le *Maître de la Vie.*

Le vieillard soupira profondément : "Ah ! je n'ai pas le temps d'apprendre tout ce qu'il faudrait pour cela.

— Mais oui, cher vieux, tu as le temps. Dieu est bon, et il ne demande pas grand'chose, va. Le désir et la volonté de le connaître suffisent.

— Eh ! bien, tu sais mieux que moi... Fais de moi ce que tu veux.

Alors le Père Lacombe sortit de la tente, et dit à ses compagnons qui étaient montés à cheval et qui l'attendaient : "Vous pouvez descendre et laisser paître les chevaux; nous allons coucher ici.

— Mais, Père, si nous couchons ici, nous ne rejoindrons jamais le campement demain.

— N'importe, je veux passer la nuit avec ce pauvre vieillard qui va mourir. Qu'on me laisse seul avec lui : je soignerai son corps et son âme.

Et le missionnaire se renferma avec le moribond.

C'était un des plus beaux types de sa race, grand, bien fait, avec de grands cheveux blanchis, et toutes ses dents claires comme des perles. Il n'avait jamais mangé autre chose que du buffle, ni goûté d'autre breuvage que l'eau claire. Il avait été un des sages de sa tribu.

Le Père Lacombe l'interrogea sur ses croyances.

Il croyait en un Dieu unique. Mais il croyait aussi en deux esprits, un bon et un mauvais.

Le missionnaire lui expliqua qu'il y avait, en effet, deux esprits, et un seul Dieu; mais que ce Dieu unique était en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; que l'esprit bon était ainsi la troisième personne divine, et que le mauvais n'était qu'une créature de Dieu, révoltée contre lui.

— " Mais c'est Dieu le Fils surtout que tu ne connais pas, et que je viens te faire connaître; car il est venu sur terre pour racheter tous les hommes, toi aussi bien que moi. Il était dans le ciel, avec son Père, pour l'éternité; mais, il y a 1.800 ans, il est descendu du ciel, il s'est fait homme comme nous, il a vécu et souffert pour nous pendant trente-trois ans; puis, il s'est offert à son Père comme une victime, pour obtenir le pardon des péchés des hommes, et il est mort, pour nous, sur une croix. Tiens, regarde son image, et vois combien il nous a tous aimés !...

Et le Père Lacombe, tirant son crucifix de sa ceinture, le lui présenta.

Le vieillard y fixa ses grands yeux noirs que la fièvre rendait plus brillants. Il prit le crucifix dans ses mains décharnées, et il le considéra longtemps.

Puis, il se mit à interroger le missionnaire sur ce grand et consolant mystère de la Rédemption.

Il fallut lui raconter la naissance de Jésus-Christ, sa vie



étonnante, ses miracles bienfaisants, sa mort, sa résurrection glorieuse et son ascension.

Pendant ces récits, le vieil Indien regardait le crucifix, et disait : « Oh ! que je l'aurais aimé si je l'avais connu plus tôt ! »

Il voulut savoir ensuite comment le missionnaire avait appris toutes ces choses, et qui l'avait chargé de les enseigner; et le prêtre lui raconta brièvement l'établissement de l'Eglise, son expansion dans tout l'univers, l'institution du sacerdoce, et comment il avait reçu le pouvoir de lui pardonner ses péchés, et de lui ouvrir la porte du ciel.

De temps en temps, le missionnaire interrompait son récit, pour laisser reposer le malade, ou lui offrir quelque nourriture; mais le vieillard, avide de l'entendre, disait : « Encore, parle-moi encore de lui. » Et quand le Père s'approchait, pour arranger la peau de buffle qui lui servait d'oreiller, l'ardent néophyte saisissait le crucifix à la ceinture du missionnaire et lui demandait : « Comment le nommes-tu donc ? »

— Jésus ! répondait le missionnaire.

Et l'Indien l'embrassait en disant :

« Jésus ! Jésus ! je t'ai connu bien tard; et il me reste bien peu de temps pour t'aimer ! »

Ces colloques se prolongèrent toute la nuit; et quand l'aurore parut, l'admirable vieillard connaissait les principales vérités de notre religion, et voulut être baptisé.

Le Père Lacombe sortit alors de sa tente, et convoqua tout le camp à assister à la cérémonie du baptême. Il en fit tous les préparatifs et se procura l'eau, l'huile et le sel nécessaires.

Mais il n'avait ni cierge, ni bougie, et il proposa à l'un des sauvages présents de tremper un morceau de coton dans la graisse fondue, pour en faire une espèce de mèche qu'il tiendrait allumée pendant la cérémonie.

Le sauvage, qui ne connaissait pas le sens symbolique de cette lumière, et qui crut que le missionnaire craignait de ne pas voir assez clair, lui montra le soleil qui se levait, et fit un geste qui voulait dire : avec une pareille lumière, la mèche est bien inutile.

Le Père Lacombe sourit et pensa : cet homme a raison, voilà le vrai flambeau qui convient pour éclairer cette scène. Au moment où le Soleil de justice et de vérité va se lever sur cette âme, il est juste que le grand astre qui en est l'image devienne son témoin.

Et pendant que le disque du soleil émergeait des collines voisines, la Rédemption consommée par le Christ arrivait jusqu'à ce vieillard.

Nous ne saurions peindre la sainte allégresse du vieux sauvage quand la cérémonie du baptême fut terminée.

"Maintenant, lui dit le Père, en embrassant ce vieil enfant de la nature, tu peux mourir joyeux : le ciel est ouvert pour te recevoir. J'envie ton sort; car dans quelques heures, peut-être, tu verras face à face ce Jésus que tu as voulu connaître, et qui est venu vers toi !... Je vais te quitter, car il y a là-bas un grand nombre de tes frères qui m'attendent; mais nous nous reverrons là-haut."

Le vieillard mourut le jour même.

Notons, en passant, que le Père Lacombe composa, à l'intention des sauvages, un catéchisme en images, fort goûté des Indiens, et que Pie IX lui-même apprécia vivement.

La première visite que Mgr Grandin fit au camp des Pieds-Noirs lui donna quelque espérance. La réception fut triomphale. "Dès que nous fûmes en vue du camp, raconte-t-il, notre marche devint tout à fait solennelle. Je fis prendre, à mon coursier une allure lente et grave. Les Pères qui m'accompagnaient m'imitèrent. L'un d'eux portait une bannière déployée.



“ De distance en distance, nous étions reçus par des chefs inférieurs, aux costumes plus ou moins bizarres. Ils venaient m'embrasser, baiser mon anneau, me passer les mains sur les bras et la poitrine, puis faisaient sur eux les mêmes attouchements, comme pour s'approprier une vertu qu'ils croyaient avoir tirée de ma pauvre personne. Mes compagnons subissaient ensuite le même cérémonial.

“ Enfin, le grand chef arriva à cheval. Il nous embrassa, sans mettre pied à terre.

“ Pendant ces réceptions, les jeunes sauvages chantaient et dansaient; faute de tambours pour s'accompagner, ils frappaient leurs fusils de leurs baguettes. Mais bientôt, on leur apporta des tambours du camp, et alors la musique fut complète.

“ Après la réception du chef, vint celle des femmes et des enfants. Une troupe de femmes hideusement tatouées venaient me baiser la main. Plusieurs portaient leurs petits enfants entre les bras; je marquai les enfants du signe de la croix. Toutes aussitôt allèrent chercher les leurs; j'en eus plusieurs centaines à bénir.

“ Autour de moi, on chantait, on dansait, on tirait des coups de fusil en signe de joie; je ne pouvais répondre que par mes larmes. Je faisais connaissance avec une des nations sauvages les plus nombreuses de mon diocèse, une nation qui me demande un pain spirituel que je serais heureux de lui distribuer, et que, jusqu'à présent, j'ai été, faute de ressources suffisantes, contraint de lui refuser.

“ Lorsque les réceptions furent finies, nous plantâmes notre bannière au milieu du camp : c'était tout simplement un morceau de calicot sur lequel étaient dessinées la lettre M et une croix rouge. Tous les visiteurs furent alors reçus dans les différentes tentes. Pour nous, nous fûmes reçus dans celle du chef. Je n'eus aucune peine à convaincre celui-ci de la nécessité de la paix; après quoi, j'abordai la question religieuse.

“ Les Pieds-Noirs sont on ne peut plus enthousiastes pour la religion, et tout porte à croire que, comme les Montagnais, ils se feront chrétiens en masse. J'ignore cependant s'ils auront, comme les Montagnais, le courage de renoncer à la polygamie. Notre vieux chef n'a, pour sa part, que quatre femmes, parce qu'il n'a pas un grand nombre de chevaux; les femmes ne sont, en effet, chez les Pieds-Noirs, que des esclaves ou des servantes.

“ Je dis au chef que j'étais tout décidé à donner, dès que je le pourrais, des missionnaires à sa nation.

“ — Si vos jeunes gens qui se marient, ajoutai-je, ne pre- “ naient qu'une seule femme, nous viendrions chez vous avec “ plus de confiance.

“ — Jusqu'à présent, répondit-il, nous n'avons point vu, “ chez nous, d'hommes n'ayant qu'une femme, tant il y a d'ou- “ vrage à faire dans le camp. Mais si les Cris, qui prient, “ peuvent faire tout leur ouvrage avec une seule femme, pour- “ quoi ne pourrions-nous pas ce qu'ils peuvent ? Quant à nos “ jeunes gens, ils sont passionnés pour faire la guerre aux Cris “ et voler leurs chevaux. Mais à présent que nous sommes en “ paix, si une seule femme est autorisée, nous les empêcherons “ bien d'en prendre plusieurs.”

“ Je demandai ensuite, si on voulait me faire baptiser leurs enfants. On m'en apporta quarante-six, probablement tous ceux qui étaient nés depuis le passage du Père Lacombe. Leur empressement à faire baptiser leurs enfants me fait espérer leur conversion.

“ A mon départ du camp, le vieux chef me fit cadeau d'un cheval. Cette politesse témoignait de bonnes dispositions; mais elle m'embarrassa, car il fallait reconnaître ce cadeau par un autre cadeau, et je n'avais rien. En attendant mieux, j'offris ma bannière, ce dont le chef fut très fier, je vous assure.” —

Les belles résolutions des Pieds-Noirs devaient être bien



Quelques tentes de Pieds-Noirs

éphémères. On peut dire de ces sauvages ce qu'on dit parfois de quelques Gascons : leurs paroles ne sont pas nécessairement fallacieuses.

Après les Pieds-Noirs, les Montagnais du Nord reçurent la visite de l'Evêque et lui donnèrent de plus sérieuses consolations.

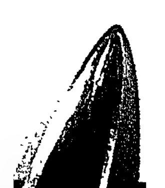
Le voyage faillit coûter la vie à l'un des frères convers qui accompagnaient Monseigneur.

" Au commencement d'août 1870, écrit-il, après avoir marié mon Jean-Baptiste avec une de nos orphelines, nous partîmes de l'Ile à la Crosse, lui et sa femme, les frères convers Péréard, Lalican, Leriche, et Alexis, un vieil ami des missionnaires, qui nous servait de guide. Arrivés à la rivière Castor, nous la trouvâmes excessivement gonflée par des pluies récentes. Constatant que la rivière n'était pas guéable, nous eûmes recours aux expédients ordinaires. Après avoir traversé, sur un radeau, les différents colis, il fallait songer aux bœufs et aux charrettes. Pour cela, sur l'avis d'Alexis, on attela trois bœufs aux trois charrettes vides. Alexis en conduisait deux, le frère Péréard, la troisième. Les bœufs nageaient, les charrettes flottaient. Mais le bœuf du frère, trouvant qu'il était plus facile de nager dans le sens du courant, suivait le courant au lieu de le traverser. Pour mieux le diriger, le frère se porta sur le côté de la charrette flottante qui tourna aussitôt. Le frère tomba au fond de la rivière et disparut entraîné par le courant; il paraissait quelquefois à la surface, poussant des cris, mais disparaissait encore. Je lui envoyais une absolution.

" Alexis s'occupait de ses bœufs et il était le seul qui sût nager et pût sauver le frère. Je le pressai d'aller à son secours.

Dès que les bœufs eurent pris pied, il sauta à l'eau et nous ramena le frère Péréard à moitié asphyxié.

" J'éclatai en sanglots. C'est ainsi que je fais dans mes



voyages. Tant que le danger persiste, je suis assez maître de moi; dès qu'il cesse, il me faut pleurer.

" Cependant, le bœuf et la charrette flottaient toujours; le courant les avait entraînés loin. Le bœuf, tombé sur le dos, ne remuait plus, la tête était dans l'eau. Alexis le rejoignit, et tout en nageant put diriger la charrette et le bœuf vers le rivage.

" Je me jette à l'eau, et me tenant à quelques branches j'attire le pauvre bœuf qui, ne pouvant plus respirer, avait cessé de vivre. J'eus beau lui tenir la tête soulevée, c'était peine perdue."

Une tribu d'Assiniboines et d'Iroquois se trouvait à l'ouest du diocèse, vivant de la chasse dans les défilés des Montagnes Rocheuses. A eux aussi, Mgr Grandin voulait porter la bonne nouvelle de l'Evangile. Voyant son Evêque souffrant, épuisé, le Père Leduc s'opposa de toutes ses forces à cette dure mission, qu'il voulut entreprendre lui-même. Deux fois, en trois ans, en 1870 et en 1872, il se rendit au fort Jasper et, durant vingt jours, il dut chevaucher par des sentiers souvent inextricables, à travers d'immenses épinettières. " Je me souviendrai toute ma vie de ce voyage, écrivait-il. J'ai manqué plusieurs fois mourir comme Absalon. Ma mule me passait entre les jambes, me laissant suspendu aux arbres demi-renversés qui barraient le chemin, si on peut donner ce nom à un sentier invisible, perdu dans la forêt, dans des bourbiers sans fond, dans des marais sans fin... "

Les Assiniboines et les Iroquois ouvrirent largement leur cœur à la parole du missionnaire et le dédommagèrent amplement de ses fatigues et de ses souffrances.



CHAPITRE XII

1872-1874

Erection du diocèse de Saint-Albert—La cathédrale—Il apprend la mort de son père—Œuvre des écoles du Nord-Ouest—Lettre au Père Lacombe—Déception—Il se rend en France—Ses nombreuses prédications—Ses succès—Visite à Pie IX.

Les bulles érigeant la province ecclésiastique de Saint-Boniface furent signées à Rome, le 22 septembre 1871. Mgr Grandin n'en eut connaissance que le lundi de Pâques, 2 avril 1872. Mgr Taché lui écrivait : " Voilà enfin nos incertitudes fixées. Vous n'êtes plus évêque de Satala et coadjuteur de Saint-Boniface, mais bien évêque de Saint-Albert. Votre nouveau diocèse avec les vicariats d'Athabaska-Mackenzie et de la Colombie-Britannique forment la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Ces changements ont leur importance, mais ne nous enrichiront pas. Qu'il a été difficile de nous diviser ! "

Le premier dimanche de Pâques, Mgr Grandin prit solennellement possession du trône de Saint-Albert, dans sa nouvelle cathédrale, et consacra son diocèse au Cœur Immaculé de Marie, sous le titre de Notre-Dame des Victoires. La raison de cette consécration n'était pas seulement la dévotion de l'Evêque à Notre-Dame des Victoires, c'était aussi un acte d'amende honorable pour les profanations récemment commises dans son sanctuaire vénéré à Paris.

La cathédrale de Saint-Albert était un vrai monument dans le pays. Elle mesurait quatre-vingts pieds de longueur sur trente-deux de largeur. Un frère convers en avait tracé le plan, et tous y avaient travaillé, évêque, pères, frères, novices. Les

planches avaient été sciées à force de bras. " J'ai vu plusieurs fois, écrivait l'Evêque, deux prêtres en soutane, sur le toit de l'église, occupés à clouer le bardeau." Quoique inachevé, cette église était un objet d'admiration pour les sauvages qui faisaient plusieurs journées de marche pour la visiter. C'était un vrai chef-d'œuvre pour ces pauvres Indiens qui n'avaient jamais rien vu de semblable. Le R. P. Grouard, aujourd'hui Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, décora le sanctuaire de plusieurs peintures de fort bon goût, qui provoquaient l'admiration de tous.

L'érection de la cathédrale, l'excellence des récoltes avaient relevé le courage de la population, bien abattue par la précédente épidémie. Pour soutenir ce courage, les missionnaires se firent ingénieurs, et nullement découragés par de premiers insuccès, établirent un moulin qui donnait de la belle et bonne farine aux habitants du pays. Précédemment, payant de leur personne, ils avaient appris le labour aux indigènes et aux métis. Un pont de trois cent soixante pieds de long fut jeté par eux sur la rivière Esturgeon.

Et dire que, dans ces mêmes pays, il viendra peut-être, plus tard, des hommes qui parleront de la fainéantise et des richesses des moines !

Vers cette époque, au mois d'avril 1872, l'évêque de Saint-Albert reçut d'Europe une lettre qui brisa son cœur. Son vieux père venait de mourir. Il écrit à son frère, alors curé de Martigné, près Laval : " ... Pauvre père ! Je me souviens qu'encore enfant, je le voyais chaque jour prendre un livre et réciter certaines prières très dévotement. Je lui demandai quelle prière il récitait si assidûment. " Ce sont, me répondit-il, " les litanies de la bonne mort que je récite chaque jour." Il me fit alors plusieurs réflexions sur la certitude de la mort et sur l'incertitude du moment où elle doit nous frapper. Pen-

dant mes vacances de séminaire, je m'aperçus qu'il n'avait pas encore abandonné cette pratique. Enfin, il y a dix-huit ans, quelques jours après mon ordination, après avoir assisté à ma messe et communié de mes mains, il me prit à part et me dit : “ Vital, quand tu partiras, j'aurai le cœur trop gros pour te “ faire mes recommandations ; écoute-les bien, de suite ; je deviens “ vieux, bientôt tu apprendras ma mort. Oh ! alors, prie bien “ pour moi... ” Pauvre père, je n'ai pas oublié sa recommandation, j'ai acquitté, pour lui, autant de messes que mes règles me le permettent ; je l'ai recommandé aux prières de tous mes missionnaires, et, tous ensemble, nous avons célébré, pour le repos de son âme, un service solennel dans la jeune cathédrale de Saint-Albert. Toute notre bonne population y prenait part dans un saint recueillement.”

Comme il le faisait pour sa chère maman, Mgr Grandin ne manquera jamais, au jour anniversaire de la mort de son père, de célébrer la sainte messe pour le repos de son âme, et de lui donner un souvenir particulier dans son journal intime.

La nécessité de former des chrétiens dès l'enfance avait toujours paru évidente à l'évêque de Saint-Albert. Pour lui, l'école chrétienne était le parvis de l'Eglise. Il était déjà question, à cette époque, du fameux chemin de fer qui devait relier les deux océans, et Monseigneur prévoyait le flot envahissant des immigrations, il prévoyait surtout l'abandon des sauvages. “ Si nous pouvions élever les enfants sauvages, disait-il, ce serait la résurrection pour leurs diverses tribus. Nous aurions des pépinières de sauvages chrétiens ! ” La nécessité des écoles chrétiennes s'imposait doublement à lui. Mais pour cela, il fallait des ressources.

La pensée d'une œuvre avait germé dans son cœur d'apôtre. Il aurait voulu fonder au Canada, sur le modèle des œuvres d'Orient, une œuvre des écoles du Nord-Ouest qui aurait été

appelée à former, dans ces contrées, comme sa sœur aînée le fait en Orient, des ressources pour les écoles destinées aux enfants sauvages. " Jusqu'à présent, écrivait un publiciste de Montréal, les missionnaires ont rempli la charge de maîtres d'écoles, de charpentiers, de défricheurs, et les sœurs de la Charité, accourues au secours des prêtres, sont loin d'avoir les moyens de s'étendre et de faire tout le bien qu'elles voudraient faire. Ne serait-il pas temps, pour le Canada, de leur venir en aide, en établissant une œuvre permanente pour fonder des écoles en faveur des sauvages du Nord-Ouest et qu'on appellerait l'Œuvre des Ecoles du Nord-Ouest ? "

C'est dans le but de créer cette œuvre que l'évêque de Saint-Albert se résolut à envoyer le Père Lacombe dans le Canada. Il lui écrivit la lettre suivante que Louis Veuillot eut l'occasion de lire un jour et, qui lui arrachait ce cri : " C'est une page digne des plus beaux siècles de l'Eglise."

" Sur les bords de la rivière aux Castors, 21 avril 1872.

" Mon révérend et bien cher Père Lacombe,

" Je passe le dimanche ici, sur la rive gauche de la grande rivière aux Castors. Hier soir, après avoir été dans l'eau jusqu'aux genoux, pendant deux heures, pour traverser la petite rivière, nous sommes arrivés trop tard pour entreprendre une autre traverse. Demain, sans doute, nous serons plus disposés, et, dans quelques jours, je vous rejoindrai, non pas pour rester quelque temps avec vous, mais pour vous donner une autre mission.

" Expliquons-nous : Le nouveau diocèse de Saint-Albert est érigé, vous le savez, par un pape prisonnier, mais dont le pouvoir spirituel, si solennellement reconnu, se montre plus grand et plus puissant que jamais. Que vont dire les ministres protestants de notre Pays, eux qui, depuis si longtemps, chantent

l'enterrement du Pape et de l'Eglise, et la destruction complète de nos missions ? C'est positivement quand ils nous croient à l'agonie que Saint-Boniface est élevé à la dignité d'archidiocèse et que nos pauvres missions forment le diocèse de Saint-Albert.

“ Il y a en tout cela quelque chose de bien beau, de bien grand, et de bien consolant. Cependant, il faut vous l'avouer, il y a en cela quelque chose de bien inquiétant pour moi, je dirais même de désespérant, si notre œuvre n'était celle de Dieu. Je ne me sens nullement capable de porter le fardeau que le Saint-Père m'a imposé. Je n'ai, vous le savez, d'autre titre au choix qu'il a daigné faire de ma personne que mon impuissance. Mon *infirma mundi elegit Deus* fait aujourd'hui toute ma force et ma confiance.

“ Je ne suis donc pas absolument découragé de mes faiblesses; *omnia possum in eo qui me confortat;* puis, enfin, je compte plus que jamais sur toutes les vertus religieuses et apostoliques de nos chers pères et frères, et surtout sur les vôtres, bien cher Père. Comme religieux, vous êtes mon admoniteur et mon premier conseiller. Devenu moi-même titulaire, il faut que vous ayez un nouveau titre, une nouvelle obligation pour m'aider à porter le fardeau que Dieu m'a imposé.

“ Je vous nomme, par les présentes, mon grand vicaire.

“ Ce n'est pas un titre d'honneur que je veux vous donner, c'est une charge que je vous impose, charge dont vous éprouverez de suite les difficultés; mais avec la grâce de Dieu, vous les surmonterez.

“ Dans le moment présent, vous savez, aussi bien que moi, ce que nous pouvons faire, avec les ressources que nous avons entre les mains.

“Nous pouvons, il est vrai, vivoter; mais nous ne pouvons rien entreprendre. Vous me sollicitez pour commencer la mission

de Notre-Dame de la Paix parmi les Pieds-Noirs, aussi un autre établissement parmi les Cris.

“ Et combien d'autres places, où nos missionnaires sont à la gêne et qui demandent des secours à grands cris ! J'en vois comme vous la nécessité et le besoin. Vous connaissez tous les besoins de la Saskatchewan ; ceux de la rivière aux Anglais sont au moins aussi grands, et nous n'avons encore pu nous occuper des autres districts qui forment le diocèse de Saint-Albert.

“ Il faut donc se procurer des ressources de quelque façon ; notre zèle va se trouver paralysé, faute de moyens suffisants.

“ Malgré tant de missions qu'il nous faudrait fonder, nous en sommes réduits à employer plusieurs Pères, comme simples maîtres d'école, n'est-ce pas désolant ! Qu'allons-nous donc faire ? Il faut, mon cher, abandonner vos sauvages pour cette année : j'irai moi-même, autant que je pourrai, leur distribuer, en votre place, le pain de la parole divine.

“ Et vous, où allez-vous aller ? Allez, je vous prie, tendre la main, dans votre patrie, auprès de vos amis et des miens. Il m'en coûte singulièrement de vous confier une si pénible mission. C'est, je le sais, une indiscrétion envers le Canada, qui nous porte tant d'intérêt ; mais il me semble qu'on ne doit pas tenir compte des convenances quand il s'agit de vivre et de ne pas laisser mourir la jeune Eglise de Saint-Albert aussitôt après sa naissance. Il nous faudrait, à tout prix, de puissants secours : je vois dans certains pays des fondations considérables, qui sont l'œuvre de simples particuliers ; j'espère que le bon Dieu nous trouvera un jour des bienfaiteurs de ce genre. Ce ne sera pas en vain que je me suis adressé à sa Mère ; le bon Dieu se servira sans doute de vous pour cela.

“ Lorsque, au dernier Concile de Québec, il a été question de demander à Rome l'érection de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, je m'y suis opposé alors, craignant, qu'une fois

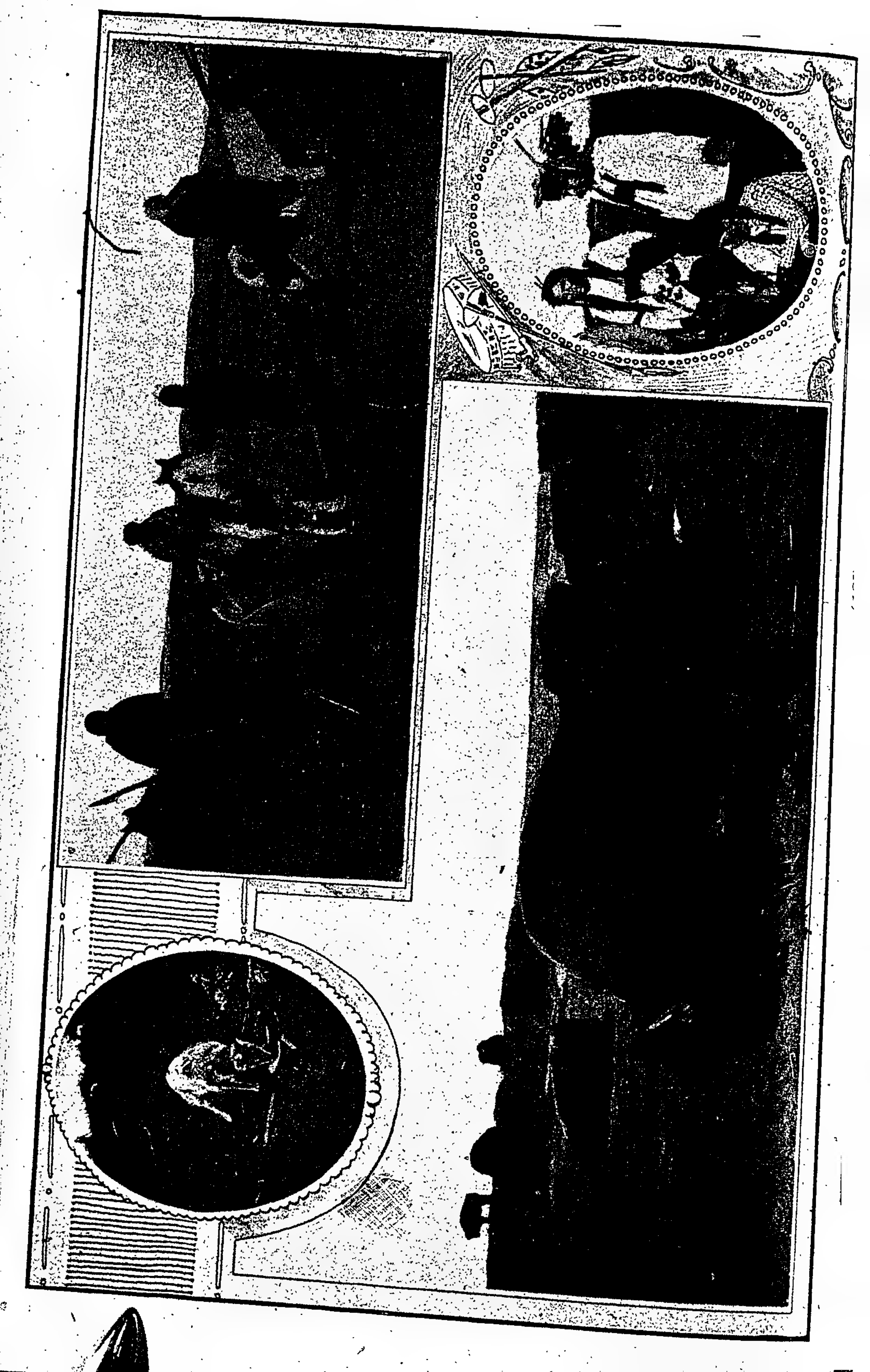
séparés de la province mère, nous ne fussions un peu abandonnés par elle. Les RRmes PP. du Concile me rassurèrent sur ce point; je suis convaincu qu'ils daigneront tous vous être favorables.

“ Je vous conseille et je vous prie beaucoup de prendre avec vous vos ouvrages en langue sauvage. Qui sait si certaines bonnes âmes, comprenant notre position, ne vous procureront pas la chance de trouver les moyens de les faire imprimer, car vous savez que nous ne pouvons employer le produit de nos aumônes pour faire cette impression. Je demanderai encore une autre chose. C'est pour ce qui regarde les besoins de nos écoles. C'est une œuvre importante, le seul moyen de civiliser nos sauvages.

“ J'ai remarqué, en France, l'*Œuvre des écoles d'Orient.* C'est une association spéciale, qui opère un si grand bien, dans ce pays. Il nous faudrait une Œuvre de ce genre en faveur des *écoles du Nord-Ouest.* Avec l'approbation des évêques, il me semble que, dans votre voyage, vous pourriez la faire naître, trouver, au moins, quelques bons amis, qui voulussent bien se charger de patronner une semblable entreprise, qui deviendrait une Œuvre canadienne en faveur des écoles de notre immense territoire.

“ Cette Œuvre bénie par NN. SS. les évêques, par notre saint-père le Pape, serait aussi bénie de Dieu et pourrait être un des plus puissants moyens, tout en conservant les races sauvages, de les civiliser, en s'emparant, au moyen des écoles, de la génération qui commence. Avec la permission de l'Ordinaire, tâchez aussi de nous trouver quelques bons missionnaires et quelques jeunes gens qui aimeraient à venir à notre secours, en entrant dans notre congrégation. Enfin, faites beaucoup prier pour nous; si Dieu est avec nous, nous réussirons quand même.

“ Je ne vous donne pas de *celebret,* cette lettre prouvera à ceux qui auront la patience de la lire que vous n'êtes ni interdit, ni



suspens et que vous avez toute la confiance de votre supérieur et de votre évêque.

" Allez, bien cher père; Dieu sera avec vous. Ne regardez pas l'œuvre de Dieu, dans le diocèse de Saint-Albert, comme mon œuvre exclusive, *c'est aussi la vôtre.* Enfin, c'est l'œuvre du Seigneur, et nous sommes ses hommes.

" Bon voyage ! cher père, je vous embrasse et je vous bénis bien affectueusement.

" Votre frère tout dévoué, etc.,

† VITAL-J.,

" Evêque de Saint-Albert."

Et il écrivait aux évêques pour recommander le messager de sa pauvreté.

L'œuvre rêvée était encouragée par les évêques du Canada et par le cardinal préfet de la Propagande. Pie IX et Léon XIII l'approuvèrent successivement. Le cardinal Manning, plus tard, lui promit l'appui de sa parole afin de la faire connaître et apprécier en Angleterre.

Pour ne pas nuire à l'œuvre de la Propagation de la Foi, Mgr Grandin dut renoncer à ses projets. Ce lui fut un grand sacrifice. " Je n'avais qu'un but, disait-il plus tard, étendre le règne de Dieu. J'espère qu'il me sera tenu compte de mes démarches, de toutes mes courses pénibles, et surtout de mes déboires."

Par qui fut remplacé le Père Lacombe dans l'évangélisation des Cris ? Par Monseigneur lui-même. Peu habitué à cette nouvelle langue, il prend, avec lui, un jeune sous-diacre qui la parlait facilement et passe plusieurs mois au milieu des sauvages.

Dans une lettre à ses parents, il décrit leur docilité à ses conseils, leur correspondance à la grâce, leurs mœurs, les longs



campements, leurs privations, la chasse, l'abondance; il raconte avec quelle facilité sont franchis les torrents les plus rapides.

“Le lendemain de notre départ, écrit-il, nous arrivions à une rivière, ordinairement fort aisée à traverser, mais alors très-profonde et passablement débordée. Les sauvages la traversèrent cependant et en assez peu de temps, les uns à la nage, les autres en radeau. Quinze jours avant, la rivière était encore bien plus haute. Une pauvre sauvagesse, partie de Saint-Paul pour aller rejoindre sa famille au loin, de l'autre côté de cette rivière, était seule avec quelques chiens pour traîner son bagage et portait sur son dos un enfant de quelques mois. L'eau, alors, par suite des neiges et des glaces fondantes, était extrêmement froide. Arrivée sur le bord de cette rivière, sans aucun moyen de la traverser, cette mère qui, avant de s'éloigner de nous, avait eu soin de se confesser et de se munir d'un scapulaire, fut chercher quelques branches sèches dont elle fit un petit radeau; elle le fixe et l'arrange solidement, attache dessus son petit enfant, et traverse ensuite la rivière à la nage, ayant à la bouche une extrémité de la corde qu'elle avait attachée au radeau. Arrivée de l'autre côté, elle tire à elle ce berceau d'un nouveau genre et continue sa marche pas plus étonnée que vous ne le seriez vous-même après avoir passé un ruisseau où vous vous seriez un peu mouillé le bout des pieds. Le soir, cette femme campait toute seule auprès de son petit feu, elle entendait les loups et les ours peut-être et n'en était pas plus inquiète que nous ne le sommes d'entendre trotiner les souris dans nos greniers.

“Nous n'avions pas seulement des rivières à traverser; presque tous ces sauvages devaient trouver de quoi vivre, car à peu près tous étaient sans provisions. Les hommes, tantôt à pied, tantôt à cheval, au travers des marais et des broussailles, trottaient dans tous les sens et revenaient le soir au campement,

apportant des canards, des œufs, des écureuils, des racines, du jonc, de la sève de tremble; quelquefois, ils avaient eu la chance de tuer un chevreuil; qu'il y eût peu ou beaucoup, il fallait, bien entendu, s'en contenter."

Bientôt, les buffles parurent; ce fut alors l'abondance. Au premier repas, Monseigneur voulut fournir le thé.

" Au signal donné, dit-il, notre tente fut entourée d'un demi-cercle d'hommes et d'un demi-cercle de femmes, tous assis sur l'herbe, pendant que la viande et le thé se préparaient. Une large pipe, dont le tube, assez long pour faire un manche à balai, passait de bouche en bouche, excepté dans la mienne pourtant. Ce serait une erreur, en pareil cas, de croire que le missionnaire est obligé de fumer.

" Quand tout fut préparé, un sauvage, à moitié nu, prit, dans une grande chaudière, un morceau de viande bouillie pour chacun. Il n'y avait pas une fourchette dans toute la compagnie. Plusieurs avaient pour assiette une planche de charrette, d'autres n'avaient que leurs mains, et pour couteau que leurs dents. Ils n'en étaient ni plus gênés, ni moins expéditifs.

" Puis, les discours commencèrent, en même temps que la pipe tournait."

Les Cris parlent avec tant de facilité et de faconde, que, s'ils étaient en Europe, ils seraient tous avocats.

Mais l'Evêque parlait à son tour, il parlait de Dieu, épelait patiemment la prière et le catéchisme, rompait, comme une mère, le pain de la vérité, en un mot, faisait matériellement sentir aux sauvages l'œuvre de la Rédemption.

Cependant, l'époque fixée pour le Chapitre général des Oblats approchait et Mgr Grandin devait y prendre part.

Les chapitres généraux sont, pour les congrégations religieuses, ce qu'est le Concile œcuménique à l'Eglise universelle. C'est là réunion des chefs, des pasteurs, de ceux qui ont reçu

le mandat de représenter leurs frères et de traiter de leurs plus précieux intérêts. Dans la congrégation des missionnaires Oblats, ces chapitres ont lieu tous les six ans.

Malgré l'ennui que lui causait toujours l'abandon, même momentané de ses missions, Mgr Grandin se rendait volontiers à ces assemblées pour le bien de sa famille religieuse, répandue sur tous les continents, et aussi dans l'espérance de se procurer des ressources et de recruter des sujets.

Il arrivait en France à la fin de juillet 1873. Une grande mission l'attendait. L'Œuvre de la Propagation de la Foi le pria de mettre, à son service, le talent de sa parole et l'activité de son zèle. Par le fait de son acceptation, il devait négliger un peu l'intérêt particulier de son diocèse, mais, comptant sur Dieu, il accepta. Vingt-trois cathédrales entendirent sa parole, et dans combien d'églises paroissiales, de séminaires, d'écoles, de collèges, de pensionnats, de cercles catholiques, on l'entendit célébrer la beauté de l'apostolat, affirmer la nécessité de l'œuvre de la Propagation de la Foi, cette merveille de la charité chrétienne au XIXème siècle, faire l'éloquent parallèle, au point de vue moral, entre les peuples chrétiens et ceux qui ne l'étaient pas. Que de courses ! quelle activité dévorante ! Souvent il prêcha trois, quatre et cinq fois par jour. Ce fut une mission laborieuse, et pleine de fatigues.

Dans le diocèse de Laval, il revit sa famille, ses frères, ses sœurs, la bonne sœur Anne-Marie, la sœur Françoise, ses anciennes protectrices. Il avait hâte de se rendre à Angoulême.

Monsieur l'abbé Sébaux, qu'il aimait toujours à honorer comme son père, avait été sacré évêque de cette ville le 21 mars 1873. L'évêque de Saint-Albert s'était vivement réjoui de cette nomination. " Voilà un choix selon le cœur de Dieu, s'était-il écrié. Vertus, science, zèle, prudence, longue expérience, rien ne lui manque pour gouverner la portion de la



maison de Dieu qui lui est confiée." La Providence, en effet, semblait avoir préparé de longue main monsieur Sébaux à la charge de l'épiscopat. Secrétaire de Mgr Bouvier pendant plus de douze ans, puis curé de Notre-Dame de Laval pendant cinq ans, enfin, supérieur du grand séminaire depuis 1860, monsieur Sébaux avait occupé les divers enplois qui pouvaient le mieux l'initier à toutes les connaissances que demande le gouvernement d'un diocèse. Les deux prélats se revirent avec émotion. C'était une vision du passé. Que d'événements depuis que le jeune homme maladif de 1845 était accueilli par le secrétaire de l'évêque du Mans !

Immédiatement après l'érection du diocèse de Saint-Albert, Mgr Grandin s'était empressé d'offrir, à son ancien maître et bienfaiteur, le titre de vicaire général. Monsieur Sébaux avait répondu : "Toujours votre excellent cœur. Certainement j'accepte et avec reconnaissance, et je me trouve aussi honoré, par ce lien avec l'Eglise naissante et tout apostolique de Saint-Albert, que par un titre semblable d'un de nos diocèses français."

L'évêque et la population d'Angoulême se partagèrent les loisirs du prélat missionnaire, s'édifièrent de sa parole, lui donnèrent les plus touchants témoignages de sympathie.

A Poitiers, où Mgr Pie lui fit cadeau de ses ouvrages; à Bordeaux, à Nevers, à Autun, à Tours, à Lyon, à Grenoble, à Marseille, à Montpellier, à Mende, à Rodez, à Clermont-Ferrand, à Besançon, à Nancy, à Saint-Dié, etc., etc., l'ardent missionnaire prêchait l'amour des âmes, l'héroïsme, le sacrifice, le zèle, toutes les généreuses pensées qui portent l'âme plus haut. Son éloquence était surtout communicative. Il ne prêchait pas, il racontait. Et quels accents de tendresse pénétrante il savait trouver, quand il parlait de ses chers sauvages ! Comme on sentait qu'il les portait dans son cœur ! que c'étaient ses enfants privilégiés !

Mgr Grandin mettait toute son âme dans sa parole. C'était le secret de ses succès. En fait d'éloquence il n'eut jamais d'autre maître que son cœur. Parfois, le feu sacré d'ambition apostolique, faisait explosion sur ses lèvres.

" On ne me marchande pas les compliments, écrivait-il. Je les prends pour ce qu'ils valent. Si le bon Dieu est content de moi, et si je fais le bien, c'est l'essentiel, c'est tout."

Les *Missions Catholiques* (mars 1874) affirmaient que la bonne parole de l'Evêque missionnaire avait produit des résultats même immédiats. Dans la seule ville de Marseille, il avait recueilli les noms de trente-huit nouveaux chefs de dizaines.

La *Semaine religieuse*, de Nancy, rendait ainsi compte d'un de ses discours prononcé à la cathédrale :

" Pendant plus de trois quarts d'heure, Sa Grandeur a tenu suspendu, à ses lèvres, un nombreux auditoire, frémissant sous sa parole à la fois si simple et si pittoresque. Bien des larmes ont coulé quand l'orateur peignait, d'une voix émue, le sacrifice du missionnaire s'arrachant à sa patrie, à sa famille, aux baisers de sa mère, qu'il ne doit plus revoir, pour aller porter l'Evangile à des barbares qui, peut-être, l'égorgeront sans pitié. Par quelques traits saisissants, il a tracé, avec les couleurs les plus vraies, le tableau des labeurs, des privations et des dangers de l'apôtre, et celui de l'inhumanité, de la cruauté du sauvage qui, privé de la lumière du christianisme, s'endort dans les ténèbres de la mort, s'enferme dans le plus étroit égoïsme, brise, comme il lui plaît, les liens de la famille, et perd tout ce qui fait la grandeur et la dignité de l'homme.

" Nous avons vu ce qu'il faut penser de l'*admirable simplicité* du sauvage, dont parlent si légèrement nos libres-penseurs, ce que deviennent l'amour maternel et l'amour filial dans ces régions désolées, dans quel affreux abîme tombe l'homme quand il n'est pas soutenu par le bras puissant de la religion, et ce

que nous deviendrions, nous-mêmes, si elle cessait de nous éclairer de son divin flambeau.”

Ses prédications furent marquées de plusieurs incidents. A Tournus, Saône-et-Loire, il eut, pour auditeurs, le fameux Barodet, le général Guillemant et un autre rouge de distinction. Ces “citoyens” avaient cru, sur un faux bruit, venir entendre Mgr Mermillod. Ils se flattaient, sans doute, de tirer grand parti du “fanatisme” de ce prélat, chassé de son diocèse, par leurs frères et amis. Un petit scandale eut été de leur goût. Mais, au lieu du vaillant athlète de Genève, ils eurent affaire à un évêque des sauvages qui ne leur ménagea pas les rudes vérités. Il leur apprit, entre autres, la haute supériorité des Peaux-Rouges, comme dignité morale, et comme respect des droits et de la dignité d'autrui, sur toute la séquelle révolutionnaire, socialiste, libres-penseurs et communards. On dit qu'ils sortirent de l'église déçus et peu contents. Il est vrai qu'ils furent vengés par le chant de la *Marseillaise,* qu'une bande des leurs vociféra dans la soirée. L'Evêque n'y prit garde et dormit parfaitement.

A Louhans, comme d'ailleurs dans la plupart des villes, Monseigneur s'était multiplié. A huit heures, le matin, il avait réuni les dames; le soir, à deux heures, les enfants. Les hommes étaient convoqués pour huit heures du soir.

Ce dernier auditoire est immense. On voit que les femmes et les enfants ont bien parlé de l'Evêque missionnaire. Pendant le sermon, un grand tapage éclate au fond de l'église; Monseigneur est obligé de s'interrompre. Monsieur le curé se lève, avise le lieutenant de gendarmerie et le requiert de rétablir l'ordre. Sur un signe du lieutenant, deux gendarmes se dirigent vers le lieu du vacarme et ont grand'peine à percer la foule. Monseigneur profite de cet incident pour placer une morale importante : il ne veut point faire de peine à ses audi-

teurs; mais, pourtant, il ne peut leur dissimuler l'impression qui le saisit en ce moment. Depuis vingt ans qu'il évangélise les sauvages, il a prêché devant les chrétiens et les infidèles, dans des églises, dans des logements particuliers, en plein air, et c'est la première fois qu'il lui arrive d'être ainsi interrompu par la malveillance, et cela, en France !

L'auditoire sentit le trait et aurait fait un mauvais parti aux auteurs de la brutale interruption, si déjà les gendarmes n'avaient mis la main sur eux. Après le sermon, le sous-préfet, accompagné de dix ou douze messieurs de Louhans, vint au presbytère pour faire des excuses à Monseigneur au nom de la ville, en protestant que le scandale n'était que le fait de deux particuliers entièrement étrangers aux vrais sentiments de la ville. Monseigneur voulut, à son tour, s'excuser d'avoir fait son observation; mais tous s'empressèrent d'en reconnaître la parfaite justesse, en regrettant seulement ce qui l'avait occasionnée. Ils passèrent la soirée au presbytère, et comblèrent l'Evêque de leurs témoignages respectueux et de leur chrétienne courtoisie.

Dieu est admirable dans ses serviteurs. Qui eut dit, il y avait vingt ans, quand le Père Grandin quittait la France sans espoir de retour, que Dieu le jetait, comme un grain de froment, dans les neiges du Nord, qu'il sortirait évêque de ce sillon glacé, et que son caractère épiscopal, greffé sur sa vocation religieuse, lui conférerait l'invraisemblable courage de monter dans les chaires de nos cathédrales, de porter la parole devant les princes de l'Eglise et les auditoires lettrés de nos grandes villes, et lui assurerait d'universelles sympathies ?

Tout en répandant la bonne parole, il jetait, dans toutes les communautés, dans les séminaires, des écrits enflammés. Il écrivait à M. le supérieur du grand séminaire de Rodez : « ... Donnez-nous des jeunes gens animés de l'esprit apostolique, de foi ardente et d'abnégation. Je leur promets, dans



mon diocèse, des privations sans nombre, et partant de nombreux mérites."

C'est toujours une joie pour lui de rendre service et de faire plaisir. Sait-il, d'ailleurs, ce que c'est que le repos ? A Nancy, à Avignon, il remplace l'évêque du diocèse pour les ordinations, les confirmations, diverses cérémonies.

Au scolasticat des Oblats, il accepte de prêcher la retraite de la communauté. Excellente retraite dont le souvenir s'est conservé longtemps. "Je ne saurais assez vous remercier, lui écrivait le T. R. P. Fabre, de votre dévouement. Vous avez bien voulu prêcher la retraite de notre scolasticat. Le bon Dieu a béni surabondamment la générosité avec laquelle vous avez accepté ce travail. Votre parole si religieuse a produit une impression profonde sur tous ceux qui ont eu le bonheur de vous entendre. Je suis convaincu que les fruits de cette précieuse retraite seront aussi durables que nombreux. Nous finissons par voir que, dans la famille, le caractère épiscopal ne fait que rehausser l'amour de nos saintes Règles, et qu'on peut être évêque et ne pas cesser d'être un excellent religieux. Je ne saurais vous dire toute la joie dont mon âme est inondée en apprenant les résultats si consolants de cette retraite. Ces résultats, je les attendais, mais ils ne me réjouissent pas moins, et c'est pour moi un besoin aussi bien qu'un devoir de vous dire merci dans toute l'effusion de mon âme. Que le Seigneur vous rende au centuple tout le bien que vous avez fait à nos retraitants."

C'est à Rome que l'attendait le plus consolant réconfort. Mgr Grandin se présentait au Vatican pour l'audience, quand Pie IX lui fit dire que, s'il voulait l'accompagner dans sa promenade, cela lui ferait plaisir. On devine aisément la joyeuse surprise du pauvre évêque de Saint-Albert, admis ainsi dans le cortège du Vicaire de Jésus-Christ, et comblé par Sa Sainteté

des plus touchants témoignages d'une paternelle affection. Au retour du jardin, on s'assit dans la bibliothèque vaticane, chacun selon son rang. Mgr Grandin se tenait modestement à sa place, au milieu des prélats, quand, tout à coup, le Pape lui dit, en le désignant du geste et du regard: "Monseigneur de Saint-Albert, venez vous mettre ici, à côté de moi." Monseigneur, tout rouge d'émotion, alla se placer à la droite du Pape, n'étant séparé de lui que par un cardinal. A ce moment, le cardinal Barnabo se pencha vers Pie IX, et dut lui parler de Mgr de Mazenod, car aussitôt le Pape dit à Mgr Grandin : " En 1854, le bon Mazenod est venu bien des fois pour me voir, sans pouvoir me rencontrer. Je le vis au Quirinal, en allant visiter l'évêque du Mans, qui était mourant... C'était votre fondateur... En ce temps-là, j'allais au Quirinal; maintenant je ne le puis plus." Monseigneur, qui n'était pas préparé à cet incident, ne put répondre que par les larmes de sa reconnaissance et de sa joie.

Laissons-le nous raconter, lui-même, les détails de ces entrevues : " Dans cette première audience, j'avais osé offrir à Sa Sainteté une paire de mitaines sauvages, les plus belles que j'avais pu me procurer. Le Saint-Père les accepta et se les passa aux mains immédiatement.

" Je lui fis, ensuite, plusieurs demandes d'indulgence plénière *in articulo mortis* pour différentes personnes. Tout fut accordé avec bonté. Il voulut bien aussi écrire de sa main une bénédiction particulière sur quatre images que je destinais à mes trois frères et à ma sœur. Enfin il m'accorda une faveur plus grande encore.

" J'avais parlé à Mgr Nardi de l'éloignement où nous sommes de nos pauvres chrétiens, et je lui avais dit que la plupart étaient privés des secours de la religion en mourant. " Demandez donc, pour eux, au pape, me dit ce prélat, qu'il



"leur accorde l'indulgence plénière *in articulo mortis.*" N'ayant point de supplique écrite, je fis ma demande de vive voix, pour les sauvages et pour les missionnaires eux-mêmes, qui mourraient sans être assistés par le prêtre.

"Vos sauvages, me demanda-t-il, sont-ils capables de faire "quelque acte de piété dans ce moment-là ?

— "Très Saint-Père, lui répondis-je, bon nombre de nos "chrétiens sont très ignorants, et ne sont capables, n'étant pas "assistés par un prêtre, d'aucun acte particulier de piété."

"Le Saint-Père voulut bien accorder l'indulgence à tous, pourvu qu'ils soient dans les conditions strictement voulues, et que l'absence du prêtre ne puisse pas leur être imputée.

"Le lendemain, je revins encore au Vatican et remis au pape une offrande de cinq cents francs. Le Saint-Père parut on ne peut plus surpris et touché de cette aumône. "Mais, que "pourrais-je donc donner à ces bons sauvages ?" dit-il; et ce disant, il tenait mes deux mains dans les siennes, et semblait me prodiguer les caresses qu'il aurait voulu faire à nos chrétiens."

Il obtint encore du pape une décoration pour M. le président du comité diocésain de la Propagation de la Foi, à Lyon.

Le cœur inondé de joie, fortifié par les bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ, Mgr Grandin quittait la France, dans les premiers jours de mai (1874). Il emmenait dix-sept ouvriers évangéliques, parmi lesquels son propre neveu, M. l'abbé Henri Grandin.



CHAPITRE XIII

1874-1876

Son palais épiscopal—Louis Dazé mort de faim et de froid—Le supplice de la charrette—Difficultés des voyages—Les moustiques—Visites diverses—Chiens intelligents—Admiration des protestants—Mort effroyable du frère Alexis—Embryon du séminaire—Une femme abandonnée.

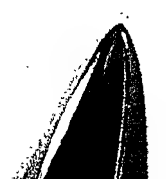
Monseigneur trouva des améliorations à Saint-Albert. L'appel des hommes et des choses témoignait de la bonne volonté de tous. La cathédrale était terminée. Les Pères et les frères donnaient les derniers coups de ciseau à la sculpture de trois autels qui devaient concourir à l'embellissement.

Mais quel palais épiscopal ! Le personnel ayant considérablement augmenté, pères et frères étaient entassés dans les cellules et couchaient dans des lits qui étaient organisés comme les cabines des vaisseaux ou comme les rayons d'une bibliothèque.

L'hiver 1874-1875 fut très rude à Saint-Albert. Le thermomètre descendit à 45° centigrades. Un des bons serviteurs de la mission, Louis Dazé, fut victime de ce froid rigoureux, et dans des conditions atroces. Ce brave Canadien, habile menuisier, rendait aux missions d'immenses services, sans vouloir accepter d'autre rétribution que la nourriture et le vêtement. C'était un frère convers, moins les vœux.

En compagnie de deux Pères, il avait accompagné les sauvages à la chasse du buffalo. Le campement était situé à quinze ou vingt milles plus haut que la place où est aujourd'hui situé Calgary. Un soir, les sauvages revinrent au camp avec leurs chevaux chargés de viande, et, presque aussitôt, la neige commença à tomber à gros flocons; la poudrerie devint si vio-

lente, qu'il fut impossible de distinguer le moindre objet à un pas devant soi. Avant de se coucher, un Assiniboine sortit pour essayer de rassembler les chevaux; mais il ne put parvenir qu'à en réunir cinq ou six : la neige, soulevée en épais tourbillons, remplissait tellement l'air, que le sauvage, aveuglé, se hâta de rentrer dans la tente. Le Canadien demanda si tous les chevaux étaient là, et, sur la réponse négative du sauvage, il sortit aussitôt pour les aller chercher. " C'est inutile, reprit l'Assiniboine, tu ne les trouveras pas, et tu es mort si tu t'éloignes de la tente." Mais Louis Dazé était un homme que rien n'effrayait. Depuis vingt ans qu'il était dans ces régions, il avait voyagé au milieu de dangers, de difficultés de toute sorte; son énergie, son habileté, son esprit naturel l'avaient sauvé dans toutes les circonstances difficiles; il crut pouvoir se hasarder, cette fois encore, par dévouement à la mission, à laquelle les chevaux appartenaient. Bientôt il se perdit, et lorsque, le lendemain, les sauvages, en s'éveillant, à demi-morts de froid, et ensevelis sous quatre pieds de neige, ne le virent pas à côté d'eux, ils partirent aussitôt à sa recherche; mais ils ne le trouvèrent point. Pendant quatre jours, ils parcourent la Prairie sans pouvoir rencontrer l'infortuné. Ils revinrent donc à la mission. La douleur des Pères fut bien vive, car ils aimaient ce Canadien si rond, si franc, si bon chrétien. Ils résolurent de retrouver cet infortuné compagnon à quelque prix que ce fût, et pour cela de parcourir la Prairie dans tous les sens. Dix jours plus tard, un sauvage vint leur dire : " Ma femme, en allant chercher du bois, a trouvé votre frère, mort sur les bords de la rivière du Coude." Le malheur prévu n'était que trop réel. Une demi-heure après, la femme du sauvage amenait le traîneau sur lequel était déposé le cadavre du pauvre Louis Dazé. Il avait encore son chapelet à la main. Sur le point de mourir, il avait eu la bonne pensée de tirer son scapulaire



pour le baiser une dernière fois, et, sur ses joues, on voyait encore ses larmes glacées.

Ce Canadien était d'une force et d'un courage extraordinaires; ce qui le prouve, c'est qu'au grand étonnement des sauvages, eux-mêmes, il avait marché, au moins, l'espace de soixante milles de l'endroit où il s'était perdu. On l'avait trouvé mort à un quart de mille d'un camp de sauvages, la face tournée du côté des loges où il espérait arriver. Il n'avait pas eu assez de force pour avancer ou pour crier au secours. La faim et la fatigue s'étaient unies au froid pour le tuer.

Cette mort fut une grande douleur pour Mgr Grandin. Il voulut que Louis Dazé fût inhumé à Saint-Albert, et présida lui-même ses obsèques.

Répondant à un besoin de son cœur, et désireux aussi de remplir ce qu'il regardait comme un devoir de sa charge pastorale, Mgr Grandin se disposait à visiter au moins une partie de ses missions. Dès les premiers beaux jours de l'année 1875, il se rendit à l'Ile à la Crosse. Cette mission, où il avait tant travaillé et tant souffert, lui était particulièrement chère.

Nous ne ferons pas une description monotone de ses longs voyages, tantôt en canot d'écorce, tantôt dans de misérables charrettes qui s'embourbent ou qui cahotent sur des troncs d'arbre tombés de vétusté, au milieu des ronces qui déchirent les habits ou qui ensanglantent les mains et le visage. Ce cahot continue est un supplice à l'état chronique, dans ces longs voyages. Il faudrait, disait quelqu'un, avoir la carapace d'un caïman du Sénégal pour braver l'effet de ces soubresauts.

Souvent le sol était usurpé par des taillis où le bouleau, le tremble, l'épinette, et surtout des halliers de ronces et d'épines d'une dimension et d'une épaisseur formidables, arrêtaient les pas et torturaient les membres des voyageurs.

Avec nos moyens de commotion rapide, nos routes macada-

misées, nous nous rendons difficilement compte de toutes ces difficultés. Qu'on suppose la France, l'Angleterre, le Canada proprement dit, avant toute colonisation, sans aucun chemin, avec des rivières et des fleuves non canalisées, se répandant dans les bas-fonds en marais multiples, sans villes, sans habitations régulières, etc. Transportez-vous donc avec bagages à travers ces forêts à peu près vierges, à travers des halliers impénétrables, des fondrières, d'inévitables marais, voyageant parfois des semaines entières sans rencontrer une créature humaine ! Quelle lutte de chaque jour !

" Il faut se représenter ces masses de bois, sombres, enchevêtrées, couvrant monts et vallées, les hauts plateaux comme les fonds marécageux ; descendant jusqu'aux bords des grands fleuves ; creusés ça et là par des cours d'eau qui se frayaient avec peine un chemin à travers les racines et les troncs renversés ; sans cesse entrecoupés par des marais et des tourbières où s'engloutissent les bêtes et les hommes.

" ... Dans ce qui reste, aujourd'hui, de forêts et de déserts à conquérir en Amérique, l'homme pénètre, armé de toutes les inventions de l'industrie et de la mécanique, pourvu de toutes les ressources de la vie nouvelle."

Mais rien de tout cela ne venait au secours du missionnaire, qui abordait, sans outils suffisants, sans escorte, ces profondeurs sylvestres.

De simples voyageurs, surpris par des tourmentes de neige, sur les Causses, presque en plein centre de la France, dans l'Aveyron, la Lozère, ont été retrouvés morts ; à plus forte raison, pouvait-il en être ainsi dans les profondeurs du Nord-Ouest.

Avant les chemins de fer, le Marseillais qui se rendait à Paris croyait aisément accomplir un grand voyage. Il faisait, parfois, son testament avant de partir et, en tous cas, s'entourait de précautions qui feraient sourire de ce côté de l'Atlantique.

La distance de Marseille à Paris n'est cependant que de huit cents kilomètres ! Les missionnaires du Nord-Ouest devaient parfois accomplir des voyages de deux mille kilomètres.

Le diocèse de Mgr Grandin était plus de deux fois grand comme la France, et habité en grande partie par des peuples nomades qui se déplaçaient avec la plus complète facilité. Cette étendue donne l'intelligence des divergences de température constatées dans ce récit. Du sud au nord du diocèse de Mgr Grandin, il y avait plus de différence qu'il n'y en a entre Dieppe, Abbeville et l'Islande.

Les moustiques — oh ! les horribles bêtes ! — constituaient un des supplices de ces voyages. Lorsqu'il fait un calme plat, dans les chaleurs de l'été, vous entendez partout, dans les bois, une variété de bourdonnements qui vous donnent, sans doute, une idée de la puissance créatrice de Dieu, mais qui vous préviennent aussi de ne pas trop vous arrêter en ces lieux. Parfois, vous êtes assailli par de vrais bataillons de ces mauvais cousins. Les blancs, surtout les nouveaux-venus dans le pays, sont des victimes de choix. Ces insectes sont parfois si nombreux et si altérés à sang quils donnent la mort aux animaux sauvages de forte taille, comme le caribou et l'orignal. Ils s'introduisent dans leurs naseaux et les étouffent. Il est même arrivé que des chevaux et des bœufs ont succombé sous leurs dards. On dit que par suite de la culture et du déssèchement des marais, le nombre de ces méchants suceurs de sang diminue.

Mgr Grandin fut bien consolé de sa visite à l'Ile à la Crosse. Il pouvait dire qu'il n'y avait presque plus d'infidèles dans ce district. Le " Fils de Dieu " lui-même, jadis sujet de tant d'ennuis, vint à résipiscence, et fut admis à la confirmation. Les Pères plaisentaient, disant à Mgr Grandin, que peu d'évêques pouvaient se flatter d'avoir confirmé le " Fils de Dieu." Appelé auprès d'un malade, l'Evêque ne fut pas peu

surpris de reconnaître le plus fervent adepte de l'ancienne divinité. Quand les coups de bâton pleuvaient sur le Père Grandin, cet homme avait dit tout haut : " Oh ! quel plaisir il me fait de le traiter ainsi ! " Monseigneur se vengea en apôtre, embrassant le moribond et en lui ouvrant le ciel.

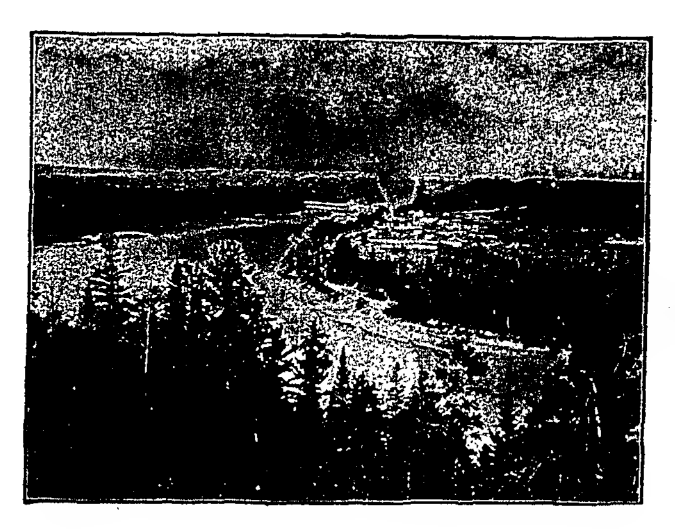
Les exercices de la retraite, qu'il eut la joie de présider, furent clôturés par une magnifique plantation de croix, et il pouvait écrire dans les registres des actes de baptêmes et de mariages : " Le 20 juin 1875, Nous, soussigné, avons clôturé la mission des sauvages qui fréquentent la mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Ile à la Crosse par la bénédiction solennelle et l'érection d'une belle croix, longue de trente-cinq pieds, sur le côteau qui s'élève à quelques arpents au sud de la mission. Il y a dix-sept ans, nous élevions une croix à la même place et nous sommes heureux de constater aujourd'hui que, depuis ce temps, notre sainte religion a fait, dans le pays, des progrès que vraiment on n'aurait pas osé espérer alors. On peut dire aujourd'hui que tous les sauvages sont chrétiens et catholiques, et généralement bons chrétiens et bons catholiques. Que Dieu en soit à jamais béni ! "

Il eut à surmonter de grandes difficultés pour se rendre à la mission du lac Caribou. Même au mois de juillet, les glaces obstruaient encore le lac. Il dut faire de longs portages sur la glace et la briser souvent pour livrer passage au canot. Qu'on n'oublie pas que le lac Caribou est au nord du diocèse, au 57ème degré de latitude.

Mais là, encore, les heureuses dispositions des sauvages, les progrès de la mission consolent son cœur. " Les huit jours que nous donna Mgr Grandin furent huit jours du ciel, écrivait le Père Gasté." Son départ fit couler des larmes comme partout. Ecoutons un autre de ses missionnaires : " Nous allons, en canot d'écorce, reconduire Monseigneur jusqu'à deux lieues de



la mission; nous prenons ensemble le dernier repas, et, lorsque nous eûmes reçu une dernière bénédiction de Sa Grandeur, nous demeurâmes bien tristes sur la grève, échangeant, aussi longtemps que possible, des signes d'adieu. Lorsque nous n'aperçûmes plus que l'eau, encore agitée par le mouvement des rames, nous retournâmes à la mission. Nous étions de nouveau orphelins pendant que notre bon Evêque allait porter la joie et le bonheur à d'autres de nos frères, eux aussi, impatients de le revoir."



VUE SUR LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN

Dans cette visite au lac Caribou, il eut l'occasion de reprendre le traîneau à chiens. Ces excellents coursiers sont sensibles au fouet, mais aussi, dit-on, à certains mots terribles, peut-être simplement parce que ceux-ci sont les précurseurs de la correction. Il paraît donc qu'un Canadien, excellent catholique, avait l'honneur de servir de guide à Monseigneur; plusieurs traîneaux composaient la caravane. Le Canadien passait pour le meilleur coureur et conducteur du pays, et dans cette

circonstance solennelle, il tenait à l'honneur de soutenir sa réputation. Mais les débuts du voyage ne furent pas heureux. Le pauvre homme a beau presser ses chiens, il reste en arrière, dépassé par d'autres guides et d'autres traîneaux. Le cœur gonflé de dépit, il interpelle ses chiens : “Les lâches, les coquins, ils profitent de la présence de Monseigneur pour faire les paresseux : ah ! si Monseigneur n'était pas là, comme je leur en dirais de belles ! — Eh bien ! reprit l'Evêque, souriant de l'embarras de son guide, faites comme si je n'étais pas là, et dites à vos chiens tout ce que vous voudrez, pourvu qu'il n'y ait pas de jurements. — Je vous remercie de la permission, Monseigneur; vous allez voir maintenant.” Aussitôt, le guide a recours à tous les arguments d'une éloquence indignée et accable de reproches les pauvres bêtes, leur faisant subir les plus cruelles injures de son vocabulaire. A l'instant les chiens s'élancent comme les renards de Samson et dévorent l'espace, faisant voler la neige en tourbillons dans leur course effrenée. En peu de temps, le Canadien avait rejoint et depassé ses concurrents, et disait tout triomphant à l'Evêque : “Voyez-vous, Monseigneur, les belles paroles n'y font rien; c'est ainsi qu'il faut les mener.”

Remontant la rivière Saskatchewan, Mgr Grandin fut frappé de la beauté du site de Prince-Albert, et attristé du flot grossissant de l'immigration protestante : “Je n'avais jamais vu cette place, écrit-il; elle est magnifique et les récoltes ont la plus belle apparence. A en juger par les maisons que j'ai vues, il peut y avoir trois cents habitants, et déjà il y a trois temples protestants. C'est là que l'évêque protestant de la Saskatchewan a fixé sa résidence. Cette colonie m'a paru pleine d'avenir; elle est établie sur la rive droite de la Saskatchewan, où les terres sont excellentes; sur la rive gauche les terrains sont boisés.”

Le retour à Saint-Albert fut pénible. Loin de tout secours, l'essieu de sa charrette fut brisé. Les réparations furent faites difficilement, lentement, sans outil, à l'aide d'un simple couteau de poche, sous une pluie fine qui traversait les vêtements. Pas de pacage pour les chevaux, pas de bois de chauffage, pas d'eau potable ! Monseigneur dut camper sur l'herbe mouillée. Ce fut là le principe de son mal d'oreilles qui le fit horriblement souffrir et qu'il garda jusqu'à la mort, malgré des périodes d'accalmie.

En dépit de sa modestie exaltant sans cesse les vertus des autres et jetant un voile sur ses propres actions, son héroïsme était connu et arrachait des cris d'admiration aux protestants eux-mêmes.

Dans une conférence sur les possessions anglaises de l'Amérique du Nord, Mr. J. M. Mackay, protestant, traçait cette silhouette du missionnaire Oblat et surtout de Mgr Grandin :

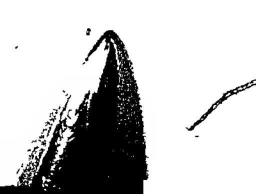
" Dans les prairies inexplorées, à travers le labyrinthe de la forêt, par les marais et les torrents, sous les rayons d'un soleil brûlant, par la pluie, ou par un froid arctique, ici à cheval, là à pied, tantôt portant son frêle canot d'écorce, tantôt marchant à la *raquette* sur la neige, tirant après lui de hutte en hutte le traîneau qui porte sa maigre nourriture, et les symboles de sa foi, visitant les malades atteints des fièvres ou de la petite vérole, le missionnaire Oblat porte la bannière de son maître et les lumières de la civilisation chrétienne dans les régions les plus reculées de l'Ouest. Pour lui, il n'y a pas d'applaudissements d'auditeurs pour ses paroles, il n'y a pas d'éloges de la presse pour ses travaux : seuls la conscience de son devoir et le dévouement à ses semblables l'animent. Digne successeur de ces illustres apôtres et martyrs de la foi, les Brébœuf, les Hennepin et les Marquette, il ne craint ni le

froid, ni la faim, ni la flèche du sauvage; il semble, au contraire, rechercher la palme du martyre, que tant d'autres de son ordre ont cueillie. Assurément, ce siècle ne peut montrer rien de plus noble, de plus grand que la figure du missionnaire Oblat. Nous pouvons différer avec lui de doctrine, mais nous ne devons pas lui refuser le tribut de notre sympathie et de notre respect."

Un autre publiciste, catholique celui-là, écrivait : " On lit dans l'histoire que le général Kléber, commandant en Afrique, disait à ses soldats : " Etre soldat, c'est être fatigué et marcher, c'est avoir faim et ne pas manger, c'est avoir soif et ne pas boire, c'est ne pouvoir se porter et porter les autres." Mettons Oblat, au lieu de soldat, ajoutons à la faim, à la fatigue, les travaux du ministère et nous aurons une idée de la vie de nos missionnaires dans le Nord-Ouest américain."

Mgr Grandin arrivait à Saint-Albert pour apprendre la mort épouvantable du frère Alexis, ce bon frère convers, longtemps son socius à Athabaska, dans ses voyages du Mackenzie, et que l'Evêque vénérait comme un saint.

Le frère Alexis s'était mis en route pour le lac La Biche, en compagnie d'un Iroquois et d'une orpheline qui retournait chez les sœurs Grises. Le Père Leduc, qui était alors au lac La Biche, ne voyant pas arriver le frère, après plusieurs jours d'attente, fut atterré à la pensée qu'il était perdu dans l'immense forêt, peut-être mort de faim et de fatigue. La réalité était plus cruelle que ne la faisaient ses prévisions. Voulant à tout prix se renseigner sur le sort du frère, il engagea deux hommes, qui partirent à cheval avec des provisions. Ils revinrent au bout de quinze jours. Ils avaient trouvé le pauvre frère recouvert d'une couche de sable sur la grève, à l'embouchure de la rivière des Maisons, dans la grande rivière La Biche. Du guide, pas de nouvelles, ou plutôt des doutes affreux.



"Aussitôt, écrit le Père Leduc, le frère Lambert part en canot avec quatre hommes, pour aller chercher les restes de notre pauvre défunt. Arrivés au lieu indiqué, le frère et ses hommes procèdent à l'exhumation du cadavre. Horreur ! Ils ne trouvent que des ossements desséchés, jetés là pêle-mêle; plusieurs même manquent complètement. Aucun ne porte la trace d'une dent d'animal, mais ils ont été coupés en plusieurs endroits; une hache est à côté portant des traces de sang. La tête de la victime est transpercée de part en part; nul doute : le frère Alexis a été tué. A quelques pas de là, des ossements calcinés indiquent qu'il a dû servir à apaiser la faim de son guide. Le frère Lambert recueille avec respect et avec une émotion qu'on ne saurait dire, ces ossements dispersés. Vingt jours plus tard, nous donnions la sépulture à ces chères dépouilles, après que je les eus examinées, moi-même, et que j'eus constaté l'identité du frère par l'inspection des cheveux et de la barbe, restés intacts. Une omoplate manquait; nous apprîmes qu'elle avait été retrouvée, plus tard, dans la forêt, à une journée de marche du théâtre du crime. Le meurtrier a dû assouvir sa faim sur place; puis, il a sans doute désossé le cadavre et emporté autant de chair qu'il a pu, après l'avoir fait sécher comme on fait sécher, à la Prairie, la chair du buffle."

On crut pouvoir expliquer l'horrible mystère. L'Iroquois était voluptueux, violent, brutal. Un jour, d'un coup de hache, il avait partagé en deux l'un des chiens qui n'obéissait pas assez vite. On suppose qu'ayant voulu abuser de l'orpheline, le frère Alexis lui en fit des reproches, et le sauvage se vengea.

Que devint l'orpheline ? Nul le sut. Peut-être, après avoir assouvi sa passion, l'Iroquois lui fit-il subir le sort du frère Alexis.

Que devint l'Iroquois ? Quelques années plus tard, les Castors racontaient que, longtemps, un de leurs camps fut visité par

un revenant. Un fantôme rôdait le soir et la nuit autour de leurs tentes. Tout le monde le craignait. Des chiens avaient disparu. Nul n'osait sortir de sa loge dans l'obscurité. Un soir, un sauvage, dont le chien avait été enlevé, chargea son fusil et se mit à l'affût. Il vit le fantôme, tira dessus et se blottit au fond de sa loge. Le lendemain, on trouva, dans le bois, le cadavre d'un homme frappé d'une balle; cet homme était enveloppé d'un lambeau de tente; c'était l'Iroquois.

"J'estime, disait Mgr Grandin, que le frère Alexis est mort de la mort de saint Jean-Baptiste : martyr de la chasteté. Je conserve ses habits et sa hache comme des reliques."

Dans les semaines qui suivirent, Mgr Grandin eut le bonheur de faire plusieurs ordinations dans sa cathédrale. C'était chose si rare alors dans le Nord-Ouest, que la population de Saint-Albert et des environs se rendait en grand nombre, à ces cérémonies. Les ministres protestants eux-mêmes accouraient. C'est ainsi qu'un ministre méthodiste, ayant remarqué que le neveu de l'Evêque était élevé au diaconat, demanda si cet ordre était plus élevé que le sacerdoce. Il se figurait que le prélat voulait accorder une distinction particulière à son neveu parce que son neveu.

Un autre ministre protestant fut sur le point de se lever à l'imposition des mains et de se joindre aux prêtres présents. Il eut pourtant le bon esprit de ne pas le faire.

La nécessité de former un clergé indigène préoccupait beaucoup Mgr Grandin. Il prévoyait que les immenses solitudes allaient se peupler et qu'il ne pourrait plus compter sur la mère-patrie. Quelques enfants métis, appartenant aux familles les plus respectables du pays, furent choisis pour fonder un séminaire, base de toutes les espérances pour la religion d'un pays. Le Père Grandin, neveu de l'Evêque, fut chargé de les former à la science et à la piété. Ce fut l'embryon du séminaire de Saint-Albert.



Cette œuvre était d'autant plus difficile qu'au mois d'août un orage effroyable avait presque ruiné le pays. On aurait dit qu'une grêle de balles s'était abattue sur la contrée. Les récoltes étaient broyées; les débris des arbres jonchaient le sol.

Par suite de ce désastre et de la précédente épidémie, le nombre des orphelins s'était accru. Et que de vieillards étrangers au pays, même protestants, Monseigneur recevait dans sa maison! Il est vrai que dans la maladie ces étrangers étaient plus abandonnés que les sauvages eux-mêmes. Son cœur ne pouvait résister à l'appel du souffrant. Il suffisait de lui montrer une souffrance pour qu'il ouvrît son cœur, la porte de son humble toit, sa pauvre bourse, et qu'il partageât non pas son pain — il n'en avait pas souvent alors — mais les vivres qu'il pouvait avoir.

Les sœurs s'ingéniaient, utilisaient le son d'orge, en faisaient une sorte de galette qui servait de dessert. Avec le même son, elles faisaient une soupe très épaisse, qu'elles assaisonnaient de patates, de choux, de navets et, quelquefois, d'un peu de viande. Evêque, prêtres, frères et sœurs, orphelins et orphelines, etc., tous mangeaient à leur appétit et ne semblaient pas trop souffrir.

La plupart des vieillards ou des orphelins recueillis, soit dans le palais épiscopal, soit chez les bonnes sœurs Grises, avaient une histoire attendrissante. Le lecteur connaît déjà le jeune Girardin, trouvé sur le cadavre de sa mère. Le récit suivant nous dira l'infortune d'une jeune femme Crise et de son enfant. (1)

Le Père Lacombe avait quitté Saint-Albert pour rejoindre un campement de chasseurs Cris dans les prairies du sud. Il était accompagné d'un sauvage, bon chrétien, bien dévoué, du

(1) Nous empruntons ce récit au beau livre de M. Routhier : *De Québec à Victoria.*

nom d'Alexis, comme le frère convers, dont nous avons raconté la mort tragique. Depuis plusieurs jours, les voyageurs franchissaient la plaine interminable, couverte de neige.

Un soir, ils résolurent de camper aux abords d'une petite forêt. La première chose à faire était d'y allumer un bon feu, et Alexis s'y entendait à merveille. On *fit chaudière,* ce qui signifie, chez les sauvages et les métis, camper dans un endroit où l'on peut allumer du feu et faire un dîner chaud.

— Père, dit Alexis, j'ai remarqué que vos jambes faiblissaient, vous traîniez vos raquettes; mais vous allez retrouver vos forces dans une bonne chaudière de *pémikan.*

— Crois-tu que nous puissions rejoindre nos gens demain, Alexis ?

— Certainement, car ils ne peuvent pas aller vite avec des femmes, des enfants et des bagages.

Et la nuit fut organisée. On tira du traîneau les provisions, les ustensiles, la couverture; et, pendant que la marmite, suspendue au-dessus du feu, chantait ce petit air qui réjouit l'oreille de l'affamé, on suspendait à côté, pour les faire sécher, les vêtements mouillés par la neige, et on préparait des branches de sapin pour en faire les lits.

On soupa de bon appétit; puis, à demi couché sur son lit de branches, chacun commença à fumer.

Les deux amis étaient redevenus muets. Le grand silence de la nature n'était rompu que par les craquements des arbres et le pétillement du feu.

Les chiens sommeillaient, la nuit était noire, le froid grandissait. Tout à coup, un faible gémissement se fit entendre.

Alexis dressa l'oreille; mais il n'entendit plus rien.

Une demi-heure s'écoula, et le silence solennel, imperturbable de la nuit se prolongea.

Mais voici qu'un nouveau gémissement traversa l'épaisseur du bois, et fit tressaillir les deux amis.



— As-tu entendu, Alexis ?

— Oui.

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est la plainte d'un lièvre saisi par un hibou.

— Tu crois ?

— Oui.

— Ton lièvre me semble avoir une voix humaine ?

— Il y a beaucoup de ressemblance, en effet; je l'ai remarqué lorsque...

Une plainte plus forte et plus prolongée empêcha Alexis de finir sa phrase.

— Il paraît que ton lièvre à la vie dure, hein ?

— Ce n'est pas un lièvre.

— Qu'est-ce que c'est alors ?

— C'est un revenant.

— Mon cher Alexis, les revenants ne sortent pas dans un froid pareil.

— C'est pourtant bien ça, père; et demain matin, nous trouverons le cadavre de quelque sauvage suspendu dans un arbre. Il a besoin de quelque chose, et il vient nous le demander.

— Si c'est une voix humaine, c'est un homme vivant et non pas un mort.

Mais Alexis hocha la tête et il prêta l'oreille d'un air peu rassuré. Les gémissements avaient cessé et le Père Lacombe proposa de faire la prière du soir. Quand ils eurent récité le chapelet, ils s'étendirent sur leurs lits de branches pour dormir.

Ils allaient fermer l'œil lorsque les plaintes recommencèrent plus distinctes et plus lamentables qu'auparavant.

Le missionnaire se leva.

— Alexis, dit-il, lève-toi. Il y là quelqu'un qui a peut-être besoin de nous; il faut aller voir.

Mais Alexis, très courageux en face d'un vivant, ne se croyait

pas de taille à lutter contre un mort, et il ne voulut pas aller demander au revenant la raison de sa plainte.

— Eh ! bien, dit le Père Lacombe, j'irai seul. Mais tiens-toi prêt avec ton fusil, et si je me trouve en face de quelque danger je t'appellerai à mon secours.

Le missionnaire marcha alors dans la direction d'où les plaintes étaient venues. L'obscurité était profonde et c'est à tâtons qu'il avançait lentement. De temps à autre, les gémissements cessaient, puis recommençaient, tellement lugubres que, malgré sa détermination énergique, le missionnaire en frissonnait d'horreur. L'effrayant, c'est qu'il ne voyait absolument rien.

Tout à coup, il sentit sous ses pieds, non plus de la neige, mais les cendres et, en même temps, une voix lamentable gémit lugubrement tout près de lui. Il se pencha, et tendit les mains en avant pour toucher l'être vivant qui était évidemment à ses pieds. L'objet qu'il toucha était une peau de buffle, mais, sous cette peau, il sentit quelqu'un se mouvoir.

Alors il remua les cendres encore chaudes, et il y retrouva un reste de feu qu'il ranima. La flamme jaillit ; et, relevant la peau de buffle, il trouva une femme demi-nue, pressant un enfant contre sa poitrine.

On comprend l'étonnement du missionnaire.

— Qui es-tu ? Et que fais-tu ici ? demanda-t-il.

— Je suis une femme abandonnée, et je ne puis plus marcher ; j'ai les pieds gelés.

Le missionnaire se releva, fit quelques pas dans la direction de son compagnon, et lui cria de venir et d'emporter une couverture.

Quand Alexis comprit qu'il n'avait pas affaire à un revenant, il retrouva tout son dévouement et son courage. La femme fut étendue dans la couverture avec son enfant, et



transportée auprès du feu qu'Alexis eut soin d'attiser de son mieux.

Il fit de nouveau chauffer l'eau et prépara à manger pour la malheureuse femme.

De son côté, le Père Lacombe lui fit une couche aussi confortable qu'il pût, auprès du feu, et il défit les lambeaux de fourrures qui enveloppaient ses pieds, espérant qu'il pourrait peut-être les réchauffer et les sauver.

Mais il était trop tard. La décomposition était déjà commencée, et l'amputation était inévitable. C'était une femme de vingt ans, et qui paraissait en avoir cinquante, tant la souffrance l'avait accablée !

Quand elle eut mangé un peu, et repris quelque force, le Père Lacombe lui fit raconter son histoire.

— Il n'y avait pas encore deux ans qu'elle était mariée; et elle faisait partie de l'expédition de chasse avec son mari. Mais le misérable avait cessé de l'aimer et il la maltraitait horriblement.

La veille encore, il l'avait outrageusement battue; et dans son extrême douleur elle avait résolu de se suicider.

De grand matin, elle avait quitté le camp pour n'y plus revenir, après en avoir averti son mari. Mais loin de la retenir, il lui avait dit : Va-t-en, je ne veux plus te voir et je vais en prendre une autre.

Elle avait marché bien loin dans la prairie, déterminée à se laisser geler pour en finir avec la vie; et bientôt elle avait senti que ses pieds devenaient graduellement insensibles. Mais alors, son enfant s'était mis à pleurer, et, quand elle avait vu le pauvre petit être cherchant encore un reste de vie dans le sein que le froid envahissait, l'indestructible sentiment de la maternité s'était réveillé en elle. « Si ma vie m'appartient, et si je puis en disposer, avait-elle pensé, la vie de ce petit être

n'est pas à moi, et je n'ai pas le droit de la lui enlever. Je veux me tuer, mais je ne veux pas tuer mon enfant."

Et alors l'infortunée avait rebroussé chemin. Toute la nuit elle avait marché douloureusement, et lentement, avec ses pieds gelés. Mais en dépit de ses efforts, elle n'avait pas eu la force de marcher plus loin. Elle s'était traînée péniblement jusque sur les cendres encore chaudes du foyer éteint; et elle s'était dit : "C'est ici que je vais mourir; mais si le Grand-Esprit veut sauver mon enfant, il enverra quelqu'un le prendre avant que mon corps ne soit entièrement gelé."

Dieu avait entendu le gémissement de cette mère, et avait envoyé son prêtre pour la sauver !

Mais qu'allait-on faire maintenant pour les arracher à la mort ? Comment transporter cette femme et son enfant ? Et comment rejoindre avec ce double fardeau la caravane des chasseurs qui continuait sa course ?

— Ecoutez, Père, dit Alexis. Vous allez vous coucher et dormir tranquille. Moi, je vais entretenir le feu, et organiser, pendant la nuit, notre course de demain. Laissez-moi faire.

Epuisé de fatigue, le missionnaire se jeta sur son lit de branches, et dormit d'un profond sommeil. Quand il s'éveilla, il faisait grand jour, et il trouva Alexis sur pied, de bonne humeur et content de sa nuit. Ce brave compagnon n'avait pas fermé l'œil. Il avait entretenu le feu, et transformé le traîneau en une espèce de carriole pour y installer la femme sauvage et son enfant.

Le déjeuner fut bientôt pris, et l'on se mit en route.

Sur un siège confortable, la malheureuse mère et son enfant furent installés; et, comme la charge se trouvait très lourde pour les chiens, Alexis leur vint en aide en marchant devant eux, et en tirant de toutes ses forces une longue corde attachée à la carriole. Le Père Lacombe suivait, poussant le traîneau dans les endroits difficiles, et le maintenant en équilibre..



Le voyage fut long et pénible; mais, enfin, le missionnaire et son serviteur y apportèrent tant de courage et d'efforts qu'ils rejoignirent le camp des Cris, vers le soir.

Les chefs de l'expédition furent étonnés et quelque peu honteux quand le prêtre leur montra la malheureuse victime de leur abandon, et leur reprocha leur conduite. Mais ils rejetèrent la faute sur le mari, qui, suivant leur coutume, était le maître absolu de sa femme.

Celui-ci fut sans pudeur.

— " Je ne veux plus de cette femme, dit-il au Père, et tu aurais bien mieux fait de la laisser où elle était. J'en ai une autre maintenant, et tu peux faire de celle-là ce que tu voudras.

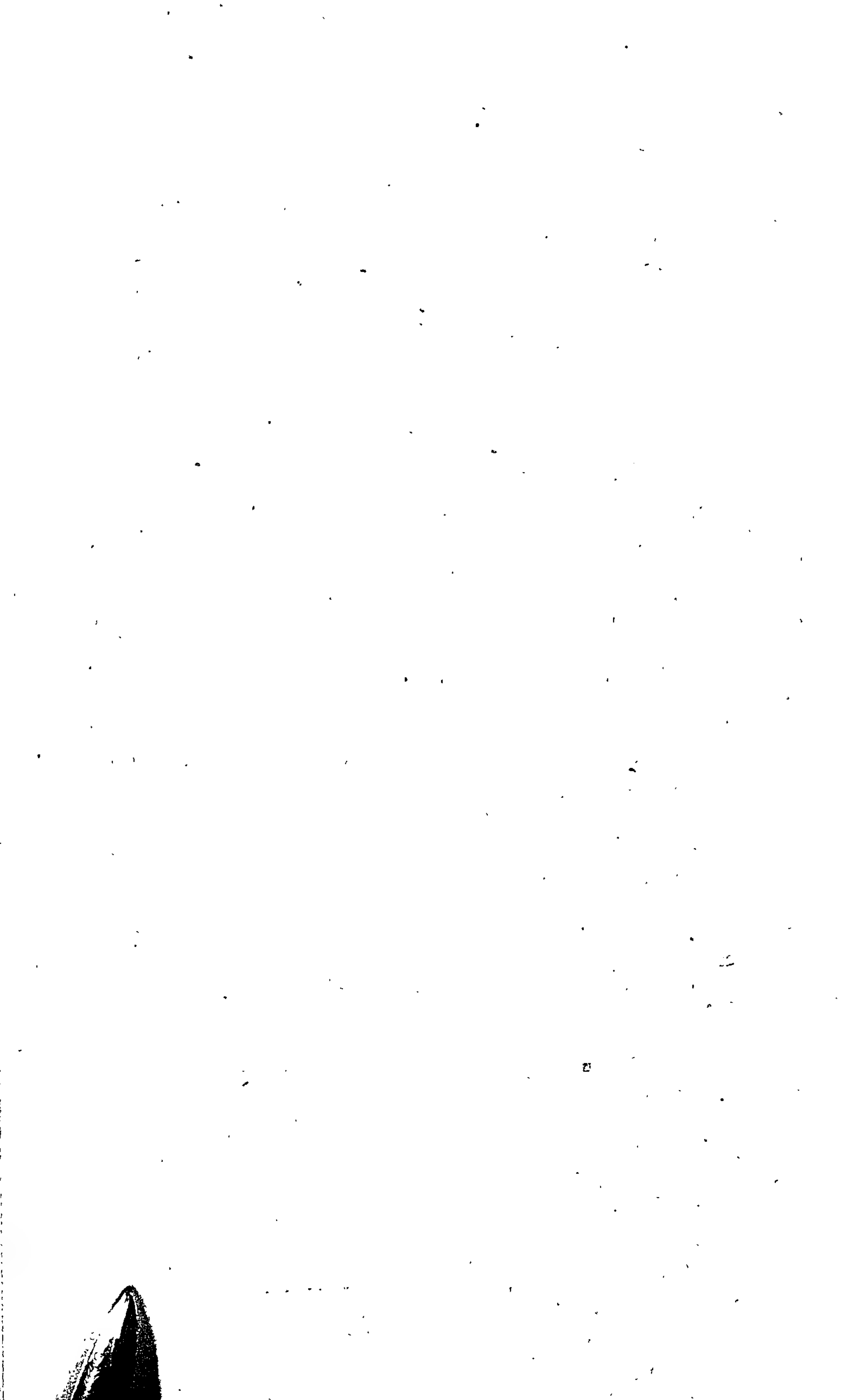
— " Eh ! bien, reprit le Père, tu es un misérable chien. Tu aurais dû au moins songer à ton enfant, comme les chiens s'occupent de leurs petits. Tu peux rentrer dans ta tente et cacher ton déshonneur. Je trouverai quelqu'un qui prendra soin de ton enfant."

Le missionnaire ne tarda pas à trouver, en effet, une famille qui eut pitié de la malheureuse abandonnée, et qui se chargea d'en prendre soin.

L'amputation des pieds fut inévitable, et l'on imagine facilement quelle voie douloureuse ce fut, pour elle, que cette série d'étapes qui termina l'expédition.

Elle ne mourut pas, cependant, car Dieu lui réservait des jours meilleurs. Elle guérit, reçut le baptême, et vécut longtemps encore, en fervente néophyte. Sa fille, elle aussi, fut recueillie par les sœurs de la Charité, à Saint-Albert, y reçut une éducation chrétienne et des soins vraiment maternels.





CHAPITRE XIV

1876-1877

Sourde agitation des Sauvages—Traités—Réserves—Chassés d'Edmonton—Protestation de l'Evêque—Manœuvres de la Compagnie—Lac la Biche—Toujours souffrant—Départ pour l'Europe.

Le courant d'émigration se portait, de plus en plus, vers le Nord-Ouest. Le colon suivait le chasseur et s'installait souverainement sur les terres qui lui convenaient, non sans avoir maille à partir avec les Sauvages. Ceux-ci, de leur côté, voyaient leur principale ressource, le buffle, diminuer d'une façon inquiétante et se demandaient s'ils ne seraient pas bientôt réduits à la famine.

Dans une réunion de Cris, un vieillard avait tenu ce discours à Mgr Grandin : " ... Grand Prêtre, puisque te voilà au milieu de nous, juge par toi-même de notre situation. Si tu étais venu lorsque j'étais jeune homme, tu aurais vu sur les deux rives de la Saskatchewan et partout, dans le large, des troupeaux de buffalos qui t'auraient presque barré le passage. Dans tous les marais que tu as traversés, tu as vu les travaux qu'ont faits autrefois les castors. Où sont aujourd'hui tous ces animaux ? Nous n'avons plus que quelques castors; les buffalos ne sortent plus de terre. Encore quelques années et nous n'en verrons plus. Qu'allons-nous devenir ? Je ne crains pas pour moi; je suis vieux et ne suis bon que pour la terre. Peu m'importe la place où l'on jettera mes os. Mais, je ne vois pas d'espérance pour mes enfants et les enfants de mes enfants.

" Les blancs nous disent de travailler. Si on ne nous aide pas,

que pouvons-nous faire ? Nous ne sommes pas capables de faire un jardin grand comme la tente ! etc."

L'excitation était grande; l'orage grondait sourdement. Une étincelle pouvait produire l'explosion. Et il était déjà question du chemin de fer !

Pour le maintien de l'ordre, le gouvernement établissait des postes de police sur divers points du territoire, à MacLeod, à Battleford, etc. Dès le début, ce poste de Battleford comptait de cent à cent-vingt soldats.

Il fallait, à tout prix, établir un système quelconque d'administration dans le pays.

Pour éviter des conflits sanglants, le gouvernement d'Ottawa entreprit de traiter avec les Sauvages. Il s'agissait d'amener les tribus, jusqu'à présent libres et indépendantes, à reconnaître l'autorité du gouvernement et à lui abandonner leurs droits sur leurs terres, en recevant, en retour, certaine somme d'argent et autres avantages à titre de compensation. Le gouvernement d'Ottawa n'était pas sans inquiétude sur le succès de son entreprise. Les journaux représentaient les sauvages comme indisposés, mécontents, hostiles. Il importait donc au gouvernement d'employer tous les moyens de réussir, et sachant l'influence de l'Evêque catholique, il lui fit savoir combien son concours serait apprécié.

Ce concours, Mgr Grandin ne pouvait le refuser, l'immigration rendant nécessaire un nouveau mode d'administration. Il en coûtait, on le comprend, aux pauvres Sauvages de voir un long passé de liberté et d'indépendance disparaître pour toujours. Mais que pouvaient-ils faire ? Ils ne pouvaient pas empêcher le gouvernement de s'établir dans le pays, et ils pouvaient perdre les avantages considérables qu'on leur promettait.

Malgré son mal d'oreilles qui lui occasionnait d'incessantes

migraines et de longues insomnies, Monseigneur se mit en route pour rencontrer le lieutenant-gouverneur Morris.

Au fort Pitt, s'étaient déjà rendus, avec le lieutenant-gouverneur, des soldats, des officiers de tous grades, de nombreux commerçants. C'était un rendez-vous considérable dont les habitants jusqu'alors n'avaient pas d'idée. Le lieutenant-gouverneur reçut l'Evêque avec courtoisie et voulut lui donner l'hospitalité dans le fort.

Les Cris et les Montagnais avaient répondu à l'appel du gouvernement. A la vue de Monseigneur, ils l'entourent, les Montagnais surtout, que l'Evêque connaît presque tous personnellement, et lui demandent des conseils, etc. Un des chefs des Cris, Sweet Grass, intelligent, énergique, insiste pour obtenir des missionnaires en faveur des réserves que le gouvernement doit leur donner.

A l'heure dite, le lieutenant-gouverneur se rend très solennellement, musique en tête, à la place où doit se conclure le traité Il fallait frapper l'imagination des Sauvages.

Les Montagnais, remarquant l'absence de l'Evêque, l'envoient chercher. Ils ne veulent ni s'occuper du traité, ni consentir à rien, en son absence. Ils ont remis leurs intérêts à Sweet Grass, mais, eux, n'ont pas de chefs, ne veulent pas en avoir, et prient Monseigneur de faire part de leurs dispositions au gouverneur. Celui-ci répondit qu'en réalité le chef n'avait pas une grande importance, mais que les Sauvages devaient donner leur confiance à l'un d'entre eux, le gouverneur ne pouvant pas traiter avec les individus. Uldaïe (le Brochet) fut élu chef des Montagnais.

Quand les projets du gouvernement furent connus, Sweet Grass demanda en outre des missionnaires pour chaque réserve, et des écoles où les enfants apprendraient à parler, à *prier* sur les livres, et à écrire.

Le gouverneur répondit : " Vous avez ici des ministres catholiques et protestants de diverses dénominations. Vous êtes libres de choisir. Quant aux écoles, vous en aurez dans toutes les réserves."

Mgr Grandin et Sweet Grass avaient insisté beaucoup sur le mot *prier* dont il ne fut pas tenu compte dans la rédaction du traité. Ce mot *prier*, en effet, ne supposait pas des écoles neutres.

Les chefs reçurent un costume brillant, avec parements dorés, grande médaille de Sa Majesté, etc.

Ayant rencontré Uldaïé sous les insignes de sa dignité qu'il avait acceptée avec tant de répugnance, l'Evêque le félicita en lui donnant le titre de chef : " Je suis un bien triste chef, répondit-il, ne pouvant être distingué des autres que par le vêtement et non par l'esprit."

Grâce à l'influence du Père Lacombe, le traité avec les Pieds-Noirs fut conclu l'année suivante.

D'après ces traités, les Sauvages sont, pour ainsi dire, parqués sur des étendues de terrain trop restreintes pour y subsister, s'ils ne vivaient pas de chasse, mais suffisantes pour s'y livrer à la culture et à l'élevage. C'est ce qu'on appelle une réserve. Il est défendu aux colons de s'y installer, mais la tribu qui s'y trouve ne doit pas en sortir non plus, sous peine de se voir retirer tout subside, toute subsistance et d'amener l'intervention, toujours désagréable, de la police à cheval.

En revanche l'Etat s'engage à aider les Indiens et à leur apprendre la culture de la terre. Le fermier installé sur chaque réserve est l'intermédiaire par lequel vivres et subsides sont distribués. Les sauvages ont bien un chef, mais celui-ci n'a guère d'attributions et, souvent, n'a pas d'influence. Choisi par ses compagnons, sa nomination doit être ratifiée par le gouvernement. Il reçoit vingt-cinq piastres par an, tandis qu'un



simple membre de la tribu n'en reçoit que cinq. Chaque semaine, des bœufs sont envoyés à la réserve pour assurer la subsistance de la tribu. Le fermier distribue le bétail aux Indiens. En dehors de cela, les Sauvages parviennent à tuer des canards, des poules de prairie, etc., derniers débris des grandes chasses d'autrefois.

Aux Etats-Unis, le même système est en vigueur; mais, dit-on, les agents du gouvernement, véritables souverains au petit-pied, n'abusent que trop souvent de leur situation pour détourner à leur profit une bonne part des envois destinés aux Sauvages, et leur donner trop souvent des marchandises avariées. Les réclamations, quand il y en a, ne parviennent généralement pas à destination, et leurs auteurs ont souvent à s'en repentir. En outre, chasseurs et mineurs ne se gêneraient pas, paraît-il, pour envahir les réserves qui leur plaisent et en chasser les Indiens à coups de carabine. Le bon droit est incontestablement du côté du Sauvage contre l'homme civilisé, mais c'est ce dernier qui a gain de cause.

Au Canada, on rencontre plus d'humanité. "Il faut dire, ajoute un explorateur, qu'il y a aussi, au Canada, un élément de pacification et de justice qui n'existe pas de la même façon, aux Etats-Unis : je veux parler des missionnaires catholiques. Presque seuls, ils ont pu acquérir une influence sur les Sauvages, par leur esprit conciliateur et tolérant. Faisant plus de civilisation que de prosélytisme, voyant dans les Peaux-Rouges des hommes et non des parias, s'efforçant de redresser toutes les injustices qui leur sont faites, ils ont acquis sur eux une influence infiniment supérieure à celles de tous les représentants de l'*Indian Office*."

La Compagnie de la Baie d'Hudson, comme d'ailleurs le gouvernement d'Ottawa, a quelquefois oublié les services rendus par les missionnaires.

Le lecteur se souvient, peut-être, que M. J. W. Christie, agent de la Compagnie, dans le district d'Edmonton, avait fait bâtir, dans l'intérieur même du fort, une chapelle et une habitation pour le prêtre. C'était, sans doute, un acte de bienveillance qui méritait la reconnaissance du missionnaire; c'était aussi une habile manœuvre. L'église et l'école constituaient une sauvegarde pour le Bourgeois en charge. Le missionnaire était un vrai paratonnerre contre les dépradations et les fureurs des Sauvages, des Pieds-Noirs surtout. Que de fois, à la vue des Sauvages mécontents, excités par la boisson, la compagnie avait dû quérir le Père Lacombe ! Celui-ci seul, sans armes, était toujours écouté, même des infidèles. Les missionnaires s'étaient fixés au milieu de ces tribus. Jamais, alors, aucun commerçant n'aurait osé en faire autant. C'est l'apôtre de l'Evangile qui avait battu le chemin à la civilisation.

Mais quand la Compagnie n'eut plus rien à redouter des Sauvages, malgré des promesses formelles, faites au Père Lacombe, elle mit les missionnaires hors du fort. Elle se crut fort généreuse en leur laissant emporter le mobilier de l'église, mais ne voulut pas leur céder un pouce de terrain. Le successeur de M. Christie réussit à mettre la mission catholique dans l'impossibilité de prendre une terre près d'Edmonton. Un arpenteur du gouvernement lui demandait, un jour, pourquoi les catholiques avaient bâti leur église si loin des maisons : " C'est moi, répondit-il, qui ai réussi à les éloigner d'ici."

Monseigneur sentit le coup et s'en plaignit énergiquement dans une lettre au gouverneur de Rupert's land. Il rappelait les services rendus par les missionnaires, les promesses faites, le déni de justice et demandait réparation. La réparation ne vint pas.

Sans doute, dès le début surtout, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait rendu quelques services aux missionnaires.

Dans les voyages, ceux-ci recevaient, dans les forts, une hospitalité cordiale — à part quelques exceptions — et dans certaines occasions pénibles, des secours signalés, par exemple dans le désastre de l'Ile à la Crosse. Mais ces services, elle les faisait payer cher.

La grande difficulté des missions, à l'origine, était de se procurer les choses indispensables à la vie. La monnaie n'avait pas cours, toutes les transactions se faisaient par échanges : de là, la nécessité de transports assez considérables dont la Compagnie seule pouvait se charger. Elle ne rendait que difficilement ce service. Bien plus, elle limitait le nombre de pièces à transporter et ne voulait répondre de rien. Quelquefois, des colis, dont l'expédition était urgente, le vin de messe par exemple, restaient en souffrance à cinq et six cent lieues de la mission. Bien souvent les missionnaires ont éprouvé de pénibles déboires en déballant de précieux envois dont le contenu était absolument avarié, perdu.

Et cependant les prix de transport étaient formidables !

La susceptibilité commerciale de la Compagnie était outrée, ridicule et parfois tyrannique. Qu'un missionnaire reçût des Sauvages une fourrure quelconque, pour l'envoyer à ses parents, à ses amis ou à ses bienfaiteurs, qu'il disposât de la peau d'un loup ou d'un renard, après l'avoir tué, c'était un crime irrémissible. On le voyait, avec déplaisir, employer les peaux d'animaux pour ses vêtements. Pour la moindre infraction, l'Evêque recevait un avis du gouverneur lui-même. "Aussi, écrivait Mgr Grandin, tout en étant reconnaissant à la Compagnie des services qu'elle nous rendait, nous souffrions de cette tutelle fort désagréable et approchant parfois la tyrannie."

Depuis quelques années déjà, il était question de céder la mission du lac la Biche au vicariat de Mackenzie, dans le but de faciliter le transport des provisions dans l'extrême Nord.

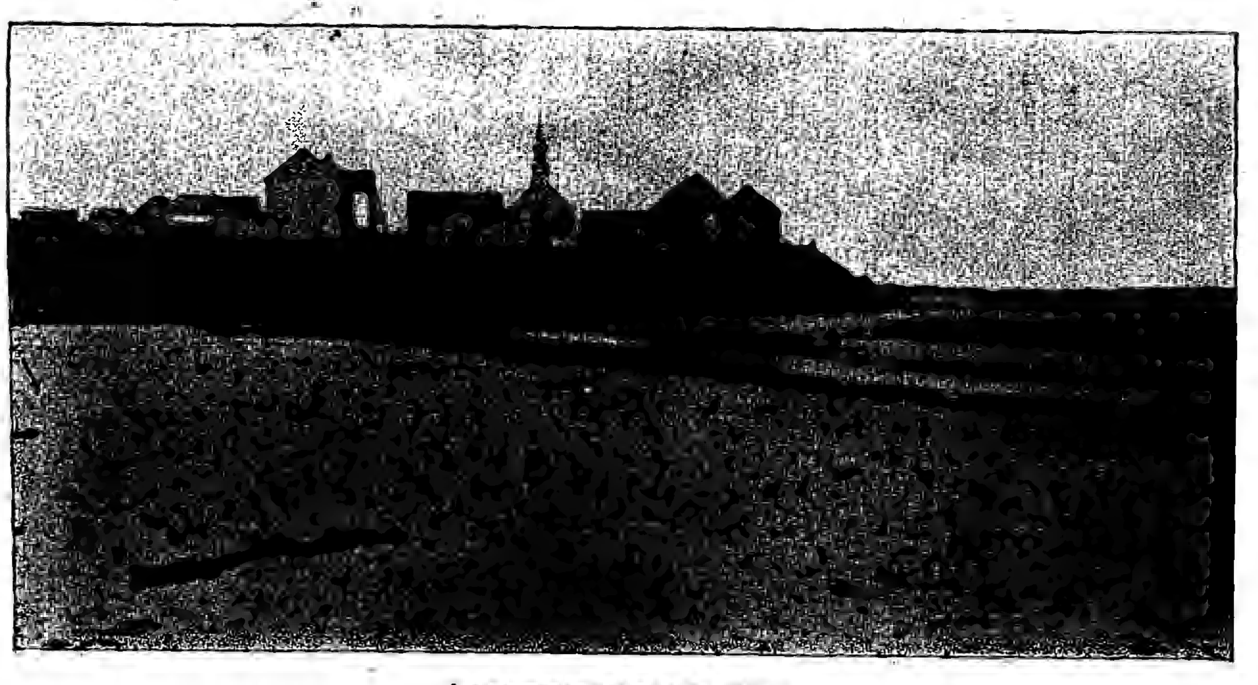
Cette mission devait être comme la procure du vicariat de Mgr Faraud. Du lac la Biche, en effet, il devenait relativement facile, par la rivière Athabaska, par la rivière des Esclaves, et par le fleuve Mackenzie d'approvisionner les diverses missions jusqu'à Good.Hope et plus loin.

Après bien des pourparlers et même après quelques malentendus, il fut décidé que les missions du lac la Biche et du petit lac des Esclaves, tout en faisant partie du diocèse de Saint-Albert, seraient desservies au matériel et au spirituel par le vicariat d'Athabaska-Mackenzie.

Le lac la Biche est un des plus beaux lacs du Nord-Ouest, nous ne disons pas un des plus grands, quoiqu'il ait une longueur de vingt-quatre milles. Son aspect est pittoresque avec son immense ceinture de baies, de presqu'îles, de collines et de vallons. Quelques grandes îles, jetées dans son sein, ça et là, quelques maisonnettes d'une simplicité primitive, bâties sur les côteaux, avec leur petit champ autour, forment un ravissant tableau. Le voyageur qui arrive sur les bords du lac, après avoir traversé bois et marécages, rivières et torrents, est vraiment émerveillé. La mission, assise majestueusement sur le déclin d'un riche côteau, au pied duquel serpente une rivière, apparaît comme la reine de ce beau lac.

Ces splendeurs de la nature sont, il est vrai, un peu voilées, pendant l'hiver, par le manteau de neige qui s'étend de tous côtés.

Mgr Grandin voulut porter, lui-même, cette bonne nouvelle à Mgr Faraud. Nous ne pouvons pas dire qu'il fit le voyage sans accidents, car en descendant les côtes de la rivière la Carpe, cheval, voiture et Evêque furent précipités dans le vide, d'une hauteur de vingt pieds. Les trembles qui croissaient au bas de la côte, plièrent sous le poids de la voiture. Monseigneur tomba de branche en branche jusqu'à terre. Il en fut quitte pour une foulure du poignet.



La mission du Lac la Biche

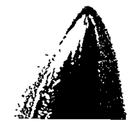
Après quelques jours, passés en compagnie de Mgr Faraud, il revint à Saint-Albert plus souffrant que jamais. Son mal d'oreilles ne lui laissait de repos ni le jour ni la nuit; les douleurs étaient lancinantes, intolérables. Toute la figure était enflée par suite de la douleur. Malgré ses souffrances, il avait la régularité d'un novice. Sa force d'âme demeurait toujours; elle lui servait beaucoup à garder sa lucidité, en traitant les affaires du diocèse. Il écrivait et prêchait avec une activité plus forte que la souffrance.

Ce furent, pendant plusieurs semaines, des alternatives de mieux et de souffrances aiguës, supportées avec une admirable patience. " On ne peut s'empêcher de pleurer en le voyant tant souffrir," disait un bon frère convers.

Le Père Lestanc, premier consulteur, crut devoir adresser la lettre suivante à tous les Pères du diocèse :

" J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer. L'état de Monseigneur ne fait qu'empirer. Le terrible mal d'oreilles s'aggrave. Jusqu'à ce moment, tous les soins des médecins, des bonnes sœurs, toutes nos prières privées et publiques sont restées sans résultat. Notre cher malade souffre des douleurs atroces. C'est un spectacle navrant que de le voir se tordre dans les crises si fréquentes ! Nous faisons depuis plus d'un mois neuvaines sur neuvaines; nous avons fait une procession solennelle avec l'image de Notre-Dame de Lourdes; nous avons ajouté, à la messe, l'oraison de l'Immaculée Conception; tous les dimanches, nous avons recommandé notre bien aimé Père aux prières de la paroisse. Jusqu'à ce jour, tout a été inutile, du moins en apparence. Qui sait ce que le bon Dieu nous réserve !

" De son lit de douleur, Monseigneur pense souvent à vous, parle souvent de tous ses enfants. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce cher malade nous donne, plus que jamais, l'exemple de toutes les vertus les plus héroïques.



“Le peu que je vous dis, mes chers Pères, suffira pour vous dicter ce que vous avez à faire. Nous avons passé une grande partie de la nuit à écrire.”

Mgr Taché supposait que la maladie venait de la carie des os, et conseillait à Mgr Grandin une opération pénible mais nécessaire.

Plusieurs docteurs de Paris, qu'il avait consultés, lui conseillaient de faire le voyage d'Europe.

Le très révérend Père Fabre lui écrivait, de son côté : “Vos missions ont encore besoin de vous. Si, pour vous guérir, le voyage d'Europe est nécessaire, n'hésitez pas.”

Tous ces conseils le jetaient dans de grandes perplexités.

Il n'aurait pas voulu contrarier les desseins de Dieu, mais il craignait de mourir loin de son poste. Il écrivait à son frère, l'abbé Jean :

“Je suis revenu bien souffrant, l'automne dernier, d'un grand voyage de quatre mois. J'ai cru longtemps, et d'autres le croyaient aussi, qu'il me faudrait prochainement rendre compte de mon administration, et je m'y suis préparé de mon mieux. Le bon Dieu, paraît-il, m'a remis à plus tard. Les douleurs de tête et d'oreilles, qui m'ont fait tant souffrir, ont diminué au point de me faire croire parfois à une disparition complète; mais, à la moindre fatigue, elles reparaissent. Les forces ne reviennent pas, et je me trouve plus vieux à quarante-sept ans que l'était mon père à soixante et dix ans.

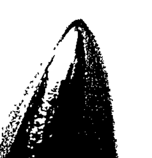
“Je pensais pouvoir reprendre au printemps, ma vie de voyage; j'espérais même que ce serait le meilleur moyen de recouvrer mes forces. J'ai dû, avant de partir, écrire beaucoup, ce qui m'a valu quelques atteintes de fièvre que j'ai dissimulées pour ne pas trop inquiéter mon entourage. Les préparatifs du départ ont achevé de m'abattre. J'ai pu me rendre à peine jusqu'à Edmonton où nous avons une mission, à trois heures

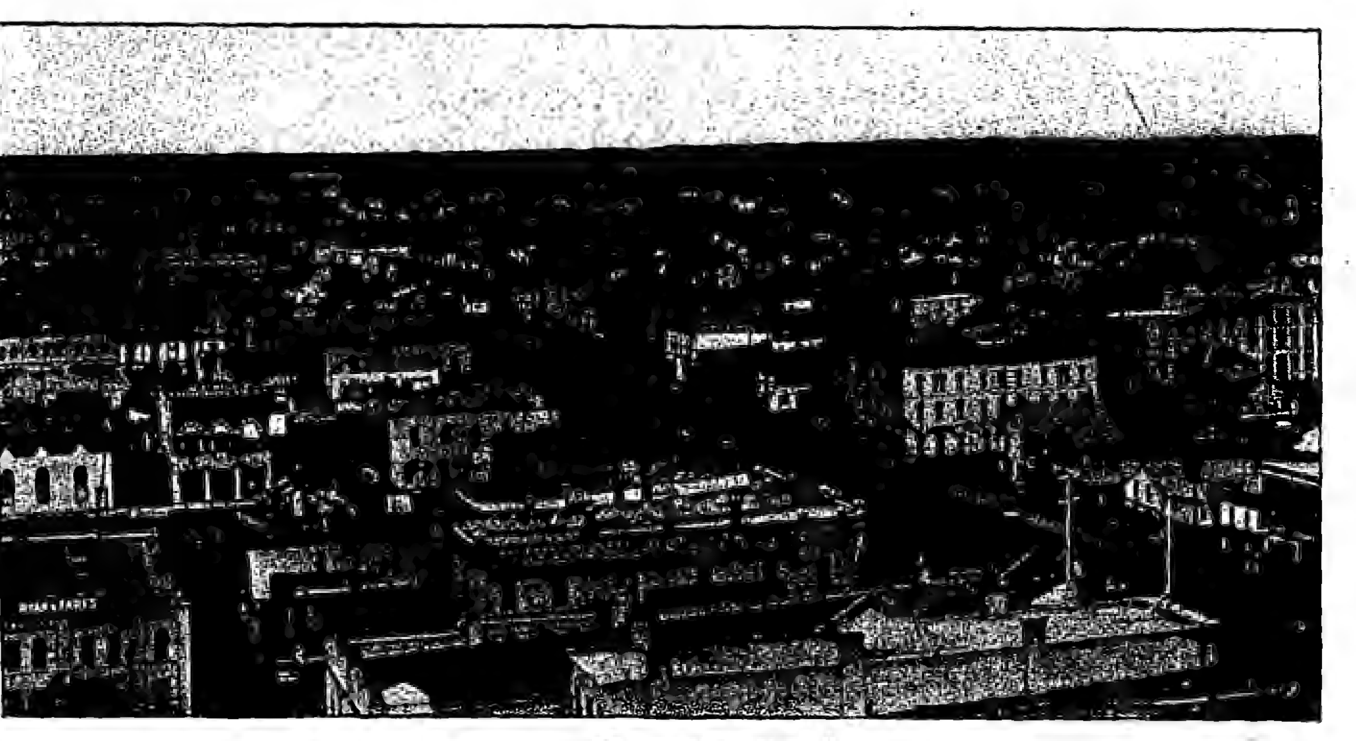
d'ici. Il m'a fallu y garder le lit trois jours, et enfin revenir à Saint-Albert. J'ai vu dernièrement un médecin qui se trouve ici de passage. Il m'engage à aller voir à Toronto un docteur renommé. Pour le moment, je me borne à le faire consulter. Mes missionnaires me pressent d'aller me faire soigner en France. Je ne sais à quoi je me déciderai. Je n'ai point de dévotion à aller me faire soigner ni à Toronto ni ailleurs. Je tiens beaucoup à donner mes dernières instructions à mes diocésains et à mes missionnaires en mourant à mon poste. Je suis convaincu, du reste, que maintenant ma mort serait un vrai bien pour mon pauvre diocèse. Moins que jamais je suis l'homme qu'il faut à la tête de cette jeune Eglise. Le pays change tous les jours; nous allons avoir un gouverneur; bientôt il faudra nous occuper d'élections. Je crains vraiment de compromettre la gloire de Dieu, et tout autre fera mieux que moi."

Enfin, le 15 août, les Pères de Saint-Albert apprenant le prochain passage d'un unique steamboat qui devait arriver à Edmonton, et redescendre à Winnipeg, se rendent ensemble auprès de Sa Grandeur et le supplient de profiter de cette occasion pour aller à Saint-Boniface, et de là au Canada et même en France. Depuis plus d'un an, ils le conjuraient de partir pour l'Europe, afin de recevoir les soins d'un spécialiste. Monseigneur hésitait et écrivait au Père Soulier : "Tous mes Pères me pressent de faire le voyage de France; suivant eux, j'ai grand tort de différer. Mais que d'inconvénients à m'absenter encore !"

Enfin, il se laissa fléchir, et partit laissant l'administration du diocèse à la direction du Père Leduc.

Le 27 septembre, il arrivait à Saint-Boniface. Grande fut sa surprise de voir, à Winnipeg, une ville naissante, avec télégraphe, maisons de banque, etc., là où vingt ans auparavant ne





Une vue de Winnipeg aujourd'hui

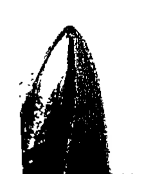
se trouvaient que le fort Garry et quelques loges dans les environs.

Le gouverneur général du Canada, le comte de Dufferin, était alors dans cette ville. Un banquet public lui fut offert, et l'évêque de Saint-Albert dut y assister en compagnie de Mgr Taché. Le discours qu'y prononça le gouverneur général lui déplut : " Son Honneur, écrivait-il, se montra très aimable avec nous. N'empêche que, dans son discours, il loua très haut la Compagnie de la Baie d'Hudson de ses efforts pour faire avancer la civilisation du pays, et sembla ignorer absolument les missionnaires. Cependant, un fait bien avéré et constaté par tous les habitants un peu anciens dans le pays, c'est que la Compagnie n'avait cherché autre chose que ses profits. Prévoyant que la civilisation ferait disparaître son influence, elle avait fait l'impossible pour la retarder, s'opposant à l'ouverture des chemins et entretenant soigneusement la légende des arpents de neige et de la stérilité de la contrée. Le gouverneur avait visité le nouveau collège de Saint-Boniface, le pensionnat et l'orphelinat des sœurs, il avait vu là des preuves manifestes des efforts de l'Eglise pour le progrès, mais, je m'en souviens bien, tout fut oublié dans le discours."

A Montréal, l'évêque de Saint-Albert rencontrait, au noviciat des sœurs Grises, une nièce, fille d'une de ses sœurs, mademoiselle Marie Anne Heurtebize, en religion sœur Grandin. Elle avait voulu, comme son oncle, se dévouer au bien des âmes dans l'Amérique du Nord, et elle lui sera d'un grand secours dans sa dernière maladie.

La mer, *mare sævum* de Salluste, lui fut cruelle. Il débarquait au Havre, le 18 novembre, après avoir essuyé une vraie tempête.

Une petite mésaventure l'attendait à l'église Notre-Dame. Un vicaire hésitait à lui permettre de dire la sainte messe, sous



prétexte qu'il n'avait pas de *celebret*. Monsieur le curé consulté, et ne connaissant pas Saint-Albert, pria l'Evêque de lui nommer quelqu'autre ville de son diocèse.

— "Monsieur le curé, répondit Monseigneur, dans mon diocèse on ne sait pas ce que c'est qu'une ville." Un vicaire alla consulter les annales de la Propagation de la Foi, tandis que le curé à genoux, au bout de l'autel, observait le célébrant. Il fut vite rassuré, et, durant toute la journée, combla l'Evêque de respectueuses prévenances.

Cette mésaventure fut, entre Mgr Grandin et le curé de Notre-Dame du Havre, M. Duval, devenu, quelques années plus tard, évêque de Soissons, l'origine d'une correspondance pleine d'estime et même d'affection.





CHAPITRE XV

1877-1879

Travaux dans les diocèses de Paris, de Laval, de Séez—On lui offre une situation en France ; son refus—Cérémonie d'Alençon—Visites aux séminaires—Son esprit de pauvreté—Mort de Pie IX—Visite à Léon XIII—" Ici le pape n'est pas infaillible "—Réception triomphale à Saint-Albert.

Mgr Grandin venait en France pour se guérir. Il se mit d'abord entre les mains d'un spécialiste, à l'hôpital la Riboisière, mais le résultat fut assez anodin.

D'autres célébrités médicales lui sondèrent les oreilles, prescrivirent des traitements, promirent de le guérir et finalement provoquèrent ou du moins n'empêchèrent pas des progrès en surdité.

D'ailleurs, tout en se soumettant aux traitements qui lui étaient imposés, il ne prenait pas le temps de guérir. C'est ainsi qu'à Paris, il remplaçait le cardinal Guibert pour les tournées de confirmation et parcourait successivement les paroisses de la capitale et de la banlieue. Dominant sa souffrance, il prêchait deux et trois fois par jour.

Les évêques de Laval et de Séez, malades, lui demandèrent les mêmes services que le cardinal de Paris.

A Laval, il assista aux obsèques de Mgr Wicart. Ce saint évêque, usé par les fatigues et par l'âge, avait voulu remettre, à des mains plus jeunes, la houlette pastorale et s'était retiré dans un modeste hôtel de la ville pour se préparer à la mort. Son successeur, Mgr Le Hardy du Marais, fut frappé de l'aimable simplicité de l'évêque de Saint-Albert et songea à se l'attacher, au moins comme auxiliaire. Il pria un des amis de Mgr Grandin de lui en faire la première ouverture.

L'intermédiaire voulut s'acquitter habilement de sa mission, fit valoir les avantages de la situation, les maladies de l'Evêque-missionnaire, la surdité dont il était menacé, etc. "Dites à votre Evêque, répondit Mgr Grandin, que je lui suis bien reconnaissant de ses bonnes intentions, mais que sans hésiter, je refuse. Ma mission, dans le Nord, ne finira qu'à la mort. Si je savais devoir mourir dans un mois, je partirais de suite pour avoir la consolation de mourir à mon poste."

Cet énergique refus ne fit qu'augmenter l'admiration et l'estime de Mgr Le Hardy du Marais qui se dédommagea en nommant chanoine le frère de Mgr Grandin, l'abbé Jean, curé de Martigué. Il ne pouvait toucher plus délicatement le cœur du prélat.

Frappé de la confiance que les prêtres témoignaient à Mgr Grandin, il lui demanda, un jour, de lui dire, bien simplement, ce que le clergé de Laval pensait de son évêque. Mgr Grandin hésita, mais pressé par son interlocuteur, lui répondit :

— "Monseigneur, je vous avouerai qu'on vous trouve *trop Parisien.*"

L'évêque de Laval était, en effet, doué d'un excellent cœur, animé de bonne volonté, mais son éducation aristocratique et son premier ministère ne lui avaient pas donné les *leçons de choses.*

L'impression que Mgr Grandin produisit dans le diocèse de Séez fut profonde. La cérémonie qui clôtura sa tournée de confirmation est significative.

Le mardi, 22 juillet, le prélat venait de donner la confirmation dans l'église de Saint-Léonard d'Alençon à huit cents enfants. Il prit place au trône, et M. l'abbé Lebreton monta en chaire. Témoin, depuis vingt-cinq jours, des éminentes vertus de l'évêque de Saint-Albert, le vicaire général de Séez crut devoir, pour l'édification du clergé et des fidèles, révéler

quelques-uns des trésors spirituels renfermés dans l'âme de ce véritable apôtre. Après avoir fait quelques recommandations aux petits enfants, il adressa à Mgr Grandin, cette touchante allocution d'adieu :

" Au moment où Votre Grandeur vient de terminer son ministère de charité, parmi nous, je vous exprime toute la reconnaissance dont le vénérable évêque du diocèse est pénétré pour le service que vous lui avez rendu. Les prêtres et les fidèles qui ont reçu votre visite vous remercient par ma bouche. Je vous dois aussi, Monseigneur, une reconnaissance toute particulière. Pendant les jours où j'ai pu jouir de votre douce et sainte conversation, j'ai mieux compris toute la vérité de la parole de saint Paul : *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* (Rom. c. 10, v. 15)... En recherchant dans le séjour des bienheureux un modèle dont la vie pût me rappeler votre souvenir, j'ai arrêté mes regards sur le Roi éternel, le Seigneur Jésus. Dans la splendeur de l'éternité, le Verbe de Dieu quitta, un jour, le sein de son Père; il descendit sur la terre, non seulement pour racheter l'homme qu'il avait créé, mais encore, par un amour ineffable, pour se faire homme comme nous.

" Vous aussi, Monseigneur, vous avez quitté, il a vingt-cinq ans, la maison de votre père, vous êtes allé chez les Sauvages, et par amour pour eux vous vous êtes fait sauvage comme eux.

" Entendez-le bien, mes chers frères, Mgr Grandin s'est fait sauvage dans la bonne acception du mot : vivant de la vie des Sauvages, se nourrissant de leur nourriture plus que grossière, se revêtant de peaux de bêtes comme les Sauvages, habitant sous leurs tentes de cuir, couchant en plein air avec eux, se laissant dévorer par leur vermine... et tout cela pour gagner des âmes à Jésus-Christ, les conduire au ciel, et

procurer à ces peuples malheureux un peu de bien-être ici-bas.

“ Les traits que nous venons d’énumérer ont été connus de tous; c’est, pour ainsi dire, l’extérieur du Pontife. Les circonstances m’ont permis de contempler un spectacle plus ravissant encore. J’ai pu voir, comme à découvert, l’âme de Mgr Grandin, j’y ai contemplé une humilité profonde, et; ce qui est le vrai cachet de la sainteté, une obéissance complète.

“ L’Evangile a résumé trente ans de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ en trois mots : *Erat subditus illis.* Que faisait Jésus à Nazareth ? Il obéissait à Marie et à Joseph. Il savait que Marie et Joseph lui étaient inférieurs en science, en dignité, en sainteté; mais il leur obéissait en tout : car, il respectait en eux l’autorité du Père éternel. Pendant les vingt-cinq jours qu’il a passés au milieu de nous, on a pu croire que Mgr l’évêque de Saint-Albert s’occupait de prédications, de confirmations. Non, mes très chers frères, son cœur avait un autre soin. Comme Jésus de Nazareth, il obéissait, regardant et respectant l’autorité de Mgr l’évêque de Séez dans le prêtre qui l’accompagnait.

“ Combien de fois, Monseigneur, je vous ai prié de commencer une cérémonie, de faire une allocution, de rendre visite aux enfants des écoles, aux pauvres des hôpitaux, à des personnages constitués en dignité ! Vous laissiez à l’instant votre travail; une lettre était interrompue; votre âme voulait obéir. Combien de fois, lorsque vous parliez en public, vous m’avez demandé s’il fallait continuer encore ou arrêter le fil du discours. Et lorsque la distance ne permettait pas à votre voix de me faire cette question, votre regard se chargeait de m’exprimer votre pensée. Dieu et ses anges ont admiré tant d’humilité, et nous ne sommes que l’écho de leur voix en publiant votre obéissance.

“ Daignez, Monseigneur, donner au peuple présent, dans cette



église, une nouvelle preuve de cette insigne vertu qui vous est familière.

“ Vous voyez tous ces prêtres rangés autour de votre trône. Eux et moi, nous avons formé le dessein de baiser vos pieds avant de nous séparer de vous. Ils sont beaux ces pieds qui ont parcouru les forêts de l'Amérique, qui ont tant voyagé dans les neiges et sur les étangs glacés ! *Quam speciosi pedes evangelizantium !* Aujourd'hui fatigués, ils ne peuvent que difficilement soutenir votre corps épuisé. Il est juste que nous leur rendions honneur. Nous baiserons vos pieds en notre nom, au nom de tous les prêtres et de tous les fidèles de notre diocèse qui ont eu le bonheur de recevoir votre visite.

“ Nous n'avons plus qu'une prière à vous adresser. Ce soir, vous serez ravi à nos regards, non pas comme Elie sur un char de feu ; cependant le char qui vous emportera, traîné par une machine de feu, nous rappelle la disparition du saint prophète. Nous vous adressons la prière d'Elisée :

“ Père, laissez-nous, comme gage de votre affection, votre double vertu : “ Votre esprit d'humilité profonde et de générosité au service de Dieu.” *Obsecro te ut fiat in me duplex spiritus tuus.*”

En entendant ces paroles, le pieux évêque était profondément ému ; sa figure pâle indiquait assez la grandeur du sacrifice que l'on imposait à son humilité. La foule qui remplissait l'église se trouva sous le coup d'une vive impression, lorsqu'elle vit les trente prêtres qui assistaient à la cérémonie se prosterner chacun à son tour et baiser les pieds du Pontife. Parmi eux, on remarquait le frère aîné de Monseigneur, l'abbé Jean. Touchée de ce spectacle, une mère de famille, ayant l'un de ses petits garçons auprès d'elle, criait assez haut : “ Comme je bénirai le bon Dieu, si mon fils devient missionnaire ! ” Dans la soirée, rappelant l'honneur qu'on avait voulu lui rendre, Mgr Grandin disait : “ J'ai récité le psaume *Miserere meî,*

Deus, tout le temps que l'on m'a baisé les pieds. Les prêtres d'Alençon s'unirent à messieurs Lebreton, vicaire général, et Girard, pro-secrétaire de l'évêché, et tous accompagnèrent Sa Grandeur à la gare. En lui adressant leurs derniers adieux, ils assurèrent qu'eux et tout le clergé du diocèse gardait l'impérissable souvenir de sa parole et de ses éminentes vertus.

Mgr Grandin devait paraître, quelquefois, dans les salons aristocratiques. Il ne s'y plaisait pas. Ces cérémonies de parade, ces courbettes étalonnées, ces conversations oiseuses, affectées, ces témoignages d'admiration exagérés lui étaient en horreur. Il y faisait cependant grande figure. Sa haute taille, sa physionomie ouverte, son maintien simple, digne, sans prétention, le mettaient en relief. On se demandait où cet évêque des Sauvages, avait appris cette distinction si naturelle et si vraie.

Dans ces milieux, il ne courait pas après l'esprit, mais il savait s'en servir au moment voulu. Un jour, à table, un publiciste, placé vis à vis de lui, s'oublia jusqu'à lui poser cette question : " Monseigneur, quelle différence y a-t-il entre Grandin et gredin ? "

Souriant, sans s'émouvoir, il répondit :

" Mon cher ami, il pourrait bien y avoir la largeur de la table."

Dans une autre famille, c'était jour de réception. On l'introduisait au salon où les dames étaient nombreuses. Les toilettes étaient chatoyantes et le décolletage exagéré.

La maîtresse de maison s'apercevant de la surprise de l'Evêque lui fait des excuses.

— " Madame, répondit-il, je ne devrais pas cependant être trop surpris. Voilà trente ans que je vis au milieu des Sauvages ! "

Toujours en dépit de sa maladie, il parcourut aussi les grands et petits séminaires de France et de Belgique, et il fut l'instru-



ment dont Dieu se servait pour susciter des vocations religieuses, non seulement pour la congrégation des Oblats, mais aussi pour les Missions étrangères, pour la Compagnie de Jésus, et pour d'autres sociétés. " Contribuer à faire connaître et aimer le bon Dieu, même par d'autres sociétés que celle à laquelle j'aï l'avantage d'appartenir, ce n'est pas perdre son temps," disait-il. Nous l'avons déjà dit, dans ses conférences aux jeunes âmes, il avait horreur du charlatanisme. Il leur répétait souvent: "Nous pouvons bien, dans nos missions du Nord, mourir de faim et de froid, nous n'avons pas la chance de mourir martyrs. Nos pauvres missions n'ont pas même cette poésie-là. Notre vie est un long martyre, mais un martyre des plus prosaïques, connu de Dieu seul et de celui qui souffre. C'est un martyre peu apprécié. Ce qui vous attend dans l'apostolat, c'est le vrai et long martyre de tous les jours, le martyre des privations, de l'isolement, de la maladie, le martyre des injures, des outrages, des calomnies. Examinez si Dieu vous appelle. Si vous ne deviez céder qu'aux entraînements d'une imagination frivole, qu'à l'attrait de la curiosité, si vous ne cherchiez qu'un moyen de dépenser l'activité bouillante de votre jeunesse dans des entreprises aventureuses, restez chez vous; mais, si vous avez faim et soif de la souffrance, si vous voulez vous sanctifier par le sacrifice de tout vous-même, venez, vous trouverez, dans nos missions, le moyen de vous rendre utiles pour la gloire de Dieu et le salut des âmes."

Plusieurs séminaristes d'alors qui l'ont entendu, aujourd'hui prêtres blanchis par l'âge et les labeurs, nous ont dit ressentir encore, dans leur être, comme les vibrations de cette âme apostolique.

A un jeune homme qui lui manifestait le vif désir de l'accompagner, l'Evêque écrivait : " A en juger, par votre lettre, vous avez toutes les qualités requises. Cependant votre grand désir me fait craindre l'enthousiasme et ce n'est pas ce qu'il faut au

missionnaire. La vocation, pour être solide, doit être appuyée sur un grand amour de Dieu. Vous pourriez regretter les oignons d'Egypte.

"Les Annales sont belles, édifiantes; elles sont d'ailleurs écrites pour édifier. On voit dans les missionnaires que des hommes de Dieu, des saints. Il ne faut pas l'oublier, le sacerdoce et même l'épiscopat n'empêchent pas que nous soyons des hommes. Au ciel seulement, nous serons parfaits. Si donc, vous vous décidez à venir, que ce soit pour Dieu et uniquement pour Dieu; n'attendez que de lui votre récompense. Je préfère laisser certaines chrétientés sans prêtres que de leur donner un prêtre douteux. Vous voyez que je m'explique franchement."

Et ainsi agissait-il toujours.

Son éminence, le cardinal Deschamps, archevêque de Malines, voulut bien lui céder une relique insigne de saint Albert.

Entre temps, il ordonnait prêtre un de ses neveux, Vital Grandin, assistait à Fréjus au sacre d'un de ses frères en religion, Mgr Balaïn, évêque de Nice.

Quelques semaines furent accordées aux joies de la famille, auprès de ses frères, de sa sœur, de ses nombreux amis. Mais, pour lui, travailler c'était vivre. Dans un diocèse où l'évêque le traitait comme un frère, mais dans le diocèse duquel toute quête était interdite, il souffre horriblement et écrit, dans son journal : "Je suis ici bien soigné, trop bien soigné, mais je dois utiliser mon repos, et puisque je ne puis travailler pour mes missions, je pars." Le repos lui était odieux.

Par esprit de pauvreté, quand il voyageait seul, il prenait les troisièmes. Quand il se rendit à Angoulême, le bon Mgr Sébaux l'attendait à la gare avec sa voiture, et le pressa dans ses bras. La foule se demandait, avec étonnement, quel était ce pauvre prêtre descendant d'un wagon de troisième et reçu avec tant de vénération et de bonté par un évêque en violet.

C'est en France, qu'il apprit la mort de Pie IX. Il pleura.



Qui n'a pleuré Pie IX ? S'entretenant avec Louis Veuillot, des événements à prévoir, il reçut cette confidence de l'ardent publiciste : " Je suis sans inquiétude sur l'issue du Conclave. Le nouveau pape, quel qu'il soit, sera l'élu de l'Esprit-Saint. Et, demain, le nom de Mgr Dupanloup sortirait de l'urne, que je n'aurais aucune peine à incliner devant lui ma foi, ma raison et mon cœur."

Mgr Grandin envoya immédiatement une circulaire à ses Pères, exaltant ce glorieux Pontife mort plein de jours et de gloire, et leur recommandant de prier et de faire prier pour son successeur : le pape est mort; vive le pape ! Puis il partit pour Rome afin d'assister à la cérémonie du couronnement de Léon XIII. Son entrevue avec le nouveau Souverain-Pontife fut touchante. " Je ne puis vous dire, écrivait-il, combien il a été bon et condescendant." Il aimait à raconter une distraction de Léon XIII. Celui-ci voulant offrir à l'évêque de Saint-Albert son portrait et y apposer sa signature, prit son encrier et aspergea généreusement la photographie et son bureau. " Dans les cas semblables, dit Léon XIII, en souriant, le pape n'est pas infaillible."

Mgr Grandin n'était pas guéri, mais il avait hâte de reprendre le chemin de ses missions.

Vers la mi-septembre nous le trouvons à Saint-Boniface, à la tête d'une nombreuse caravane.

Il serait oiseux de retracer les incidents du voyage. Toujours les mêmes difficultés et les mêmes privations : chevaux perdus ou morts de fatigue, charges renversées dans les rivières, longs campements dans la Prairie, tempêtes violentes, acharnement des maringouins, etc., etc. Le seul voyage de Saint-Boniface à Saint-Albert dura soixante-six jours. Sur le parcours, Monseigneur s'était arrêté au lac Canard, mission fondée depuis peu. Laissons le Père Fourmond raconter la réception qui fut faite à l'Evêque :

“ Les fatigues d’un voyage aussi long que celui de France jusque dans ces contrées septentrionales de l’Amérique, ont été pénibles pour la santé déjà ébranlée de Mgr Grandin. Aussi nous est-il arrivé bien affaibli, et, malheureusement, la saison avancée ne lui permettait pas de prendre le repos qui lui eut été bien nécessaire. Déjà la neige couvrait la terre, quoique nous ne fussions encore qu’au mois d’octobre. Ce n’était pas là une des moindres épreuves de nos chers voyageurs. S’il ne se fût agi que de leurs personnes, on eût pu, peut-être, leur procurer à chacun une paire de raquettes et leur souhaiter bon courage pour arpenter joyeusement, avec ces beaux petits souliers, les blanches et froides solitudes qui nous séparent de Saint-Albert. Mais les chers voyageurs étaient nombreux, environ quinze, et ils avaient leurs bagages et leurs vivres. Il fallait donc, nécessairement, organiser une caravane. La difficulté était telle que les plus hardis de nos métis refusaient d’entreprendre ce périlleux voyage.

“ Sa Grandeur, tenant cependant à se rendre à Saint-Albert, où sa présence était si nécessaire et si désirée, eut recours, selon sa coutume, à la prière. Monseigneur pria beaucoup et nous engagea à prier. Il se recommanda en particulier à l’archange Raphaël, compagnon de voyage du jeune Tobie : ce ne fut pas en vain. La température s’adoucit, la neige se fondit et laissa bien vite à découvert la route de nos voyageurs. Que le Seigneur en soit loué et béni !

“ A l’entrée de son diocèse, Sa Grandeur avait pris les devants, avec le R. P. Leduc et la sœur Charlebois, qui venait visiter les établissements des sœurs Grises dans nos contrées. J’étais à la mission du Sacré-Cœur (lac Canard), occupé à finir la chapelle, lorsque, tout à coup, au moment où j’allais prendre mon humble repas, arriva Sa Grandeur. Avec quelle joie je courus me jeter à ses pieds et lui demander sa sainte bénédiction ! C’était un tendre ami et un ami d’enfance ; c’était

plus encore, c'était un Père bien-aimé que je revoyais enfin après de longues années d'absence. Nous étions surpris, au milieu de nos travaux, et nous n'avions rien pour recevoir et fêter dignement notre saint Evêque, notre bon Père. Pas même un siège à lui offrir. Les chambres étaient faites, il est vrai, et blanchies à la chaux; la grande chapelle, qui sert d'église, était à peu près terminée; mais les premières étaient encore sans aucun meuble, et la seconde, sans autel.

“ Pendant nos travaux, nous prenions nos repas assis sur le plancher, à la façon des Sauvages. Afin d'épargner à Sa Grandeur cette position pénible, je fus obliger de lui improviser un siège avec un baril. Pour table, nous plaçâmes, sur d'autres barils, une porte de chambre qui n'était pas encore montée. Heureux encore, si j'avais pu, aussi facilement, improviser un dîner et dédommager Sa Grandeur des rudes privations et fatigues du voyage. Mais je n'avais, à lui offrir, qu'un pain grossier et l'appétissant *pémikan* qui faisait notre petit repas ordinaire; je manquais même de vaisselle pour le service. Monseigneur accepta, avec bonheur, notre pauvre repas, se trouvant plus heureux de partager l'indigence et les mets grossiers de ses enfants, que l'abondance et les délices des grands du monde.

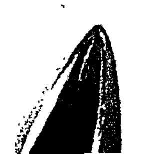
“ Après cette réception, si peu confortable, mais, en revanche, si pleine de douces émotions, nous partîmes pour la mission de Saint-Laurent, où nous attendaient quatre Pères : les RR. PP. Lestanc, André, Moulins et Legoff. J'avais préalablement expédié un courrier en avant pour prévenir tout le monde de la mission. Aussi, à notre arrivée, la cloche sonnait ses plus gracieuses volées, le pavillon était au clocher, et tous les révérends Pères, à la porte de l'église, en surplis, pour recevoir le vénéré Pontife, le Père bien-aimé. Les cœurs étaient si émus, que l'on pouvait à peine chanter l'antienne prescrite. Sa Grandeur donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

Après la bénédiction, et en attendant le souper, un libre cours fut donné aux conversations; on avait tant de choses à se dire de part et d'autre depuis deux ans qu'on ne s'était vu. Sa Grandeur, surtout, avait tant à nous raconter sur son voyage, sur notre si chère et malheureuse patrie, sur notre sainte et bien-aimée mère la sainte Eglise, sur le Saint-Père, que les heures passaient vite et que le reste du jour n'y put suffire. La veillée dut être prolongée bien avant dans la nuit, malgré la fatigue de Sa Grandeur, qui semblait puiser de nouvelles forces dans le bonheur de s'entretenir avec ses enfants.

" Le lendemain, Sa Grandeur nous réunit en conférence spirituelle, et commenta, avec cette simplicité et ces accents si paternels qui ont déjà tant de fois ravi les cœurs de ceux qui l'écoutaient, ces belles paroles que lui avait adressées un jour Pie IX pour l'encourager et nous encourager tous dans les rudes travaux de notre apostolat : " En Chine, on a le vrai " martyre du sang, martyre glorieux, martyre, en quelque sorte, " poétique; vous, mes enfants, dans ces glaciales et sauvages " contrées, si vous n'avez pas le glorieux martyre du sang, avec " sa poésie, vous n'en êtes pas moins martyrs aux yeux du Sei- " gneur. Vous trouvez toute la réalité du martyre dans les sacri- " fices journaliers de votre pénible apostolat; et ce martyre, qui " est de tous les jours, de tous les instants, pourrait-il vous méri- " ter une moins belle couronne au ciel ?" Avec quel bonheur nous reçûmes ces saintes paroles comme le précieux testament du grand Pontife !..."

Un autre missionnaire raconte l'entrée de Mgr Grandin dans sa résidence de Saint-Albert :

" Le jeudi, 20 novembre, nous prîmes la route de Saint-Albert. Le temps était doux : c'était une magnifique journée d'automne. Après trois ou quatre milles de marche, nous vîmes arriver deux voitures que je reconnues pour appartenir, l'une à un vieil ami de la mission, l'autre à un Irlandais établi



depuis deux ans à Saint-Albert. Je quittai alors le gros de la caravane et je partis à la suite de Monseigneur pour assister à sa réception. Tout à coup, comme nous arrivions au sommet d'une colline, d'où l'on peut apercevoir la mission, j'entendis une fusillade bien nourrie. C'étaient nos métis qui venaient escorter leur Evêque et le saluer au retour. Je pressai mon cheval, car j'étais en arrière, et je rejoignis bientôt la voiture de Monseigneur. De cinq minutes en cinq minutes recommençait la fusillade, que dominait le bruit lointain encore de la pièce de canon, que le *Bourgeois* du fort avait prêtée pour la circonstance. J'aimais le spectacle qu'offraient les fusils dont les canons brillaient au soleil, ces cavaliers galoppant autour de Monseigneur et tirant à cheval avec la même aisance que nos meilleurs soldats. Tout témoignait de l'allégresse dont les cœurs étaient remplis. Enfin, au son des cloches et clochettes, au bruit majestueux du canon et de la fusillade, nous arrivâmes au pont qu'il faut traverser pour gravir ensuite la côte, sur laquelle est bâtie la mission. Là, les pères et les frères, en surplis, attendaient Monseigneur. Notre population toute entière, était à genoux pour recevoir la bénédiction du Père, si longtemps et si impatiemment attendu. Pendant le chant de l'antienne *Sacerdos et Pontifex,* Sa Grandeur revêtit les ornements pontificaux, et les huit principaux de la place prirent le dais, sous lequel vint ensuite se placer Monseigneur, La procession se mit en marche, gravit le coteau, en chantant le *Benedictus.* Quel enthousiasme ! A mi-chemin, s'élevait un bel arc de triomphe. Le R. P. Remas, à cet endroit, adressa, avec émotion, quelques paroles à Sa Grandeur, qui, aussitôt après, entonna le *Te Deum,* et, toujours au bruit du canon, nous continuâmes notre route. Les bannières, les drapeaux, les oriflammes flottaient au vent; le soleil lui-même s'était mis de la partie et rayonnait comme aux jours de l'été, nous avions, ce jour-là, sur ces plages ordinairement si tristes et si desheritées,

tout à souhait. Les cavaliers firent une dernière décharge, lorsque Monseigneur entra dans sa cathédrale, et après les prières d'usage, Sa Grandeur donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le salut fini, la procession se reforma pour conduire Monseigneur au nouvel évêché, que le bon Evêque voulut bénir avant d'en prendre possession...

“ Après la bénédiction de l'évêché, Monseigneur, toujours en habits pontificaux, adressa la parole au peuple qui se trouvait au bas du perron. Il nous dit le bonheur qu'il ressentait de se retrouver au milieu de ses enfants, et que son plus grand désir était, maintenant, de toujours vivre et de mourir au milieu de nous. Que de larmes, larmes de joie et de reconnaissance envers le bon Dieu qui nous a ramené notre Père, ont coulé dans cette heureuse journée ! La nuit même de son arrivée, Monseigneur a beaucoup souffert de la tête; mais un abcès, venant à crever, a soulagé considérablement le cher malade, qui n'a pas eu de nouvelle attaque grave. Espérons que nos soins affectueux et aussi surtout la protection d'en haut éloigneront, de notre bien-aimé Père, les souffrances si longues et si aiguës qu'il endurait avant son voyage en France.



CHAPITRE XVI

1880-1882

Tournée pastorale—La cloche de Pontmain—Requêtes délicates—Il établit l'œuvre de la Propagation de la Foi et l'œuvre de la Sainte-Enfance—Consolations et tristesses—Noirs pressentiments—Morts imprévues.

Mgr Grandin s'occupa d'abord de visiter son immense diocèse.

Dans un long voyage de six mois, il parcourut la région de l'Ouest, portant partout la bonne parole. Prêtres et fidèles reçurent de lui encouragement et réconfort.

Il note un détail de cette expédition. "Je n'ai jamais tant vu d'animaux sauvages que dans ce voyage. Du portage du fort de la Traite à l'Ile à la Crosse, j'ai vu plus de trente ours, j'en ai rencontré jusqu'à douze dans une seule journée. Nous aurions pu en tuer plusieurs chaque jour; je ne l'ai pas voulu. Nous en avions choisi deux, et n'avons pu prendre que quelques livres de viande; le reste était perdu.

"Quelquefois, les deux jeunes gens qui m'accompagnaient, s'amusaient à agacer les ourses nageant devant nous et ne pouvant le faire avec autant de dextérité que notre petit canot d'écorce. L'animal impatienté se détournait, parfois menaçant, mais d'un coup de rame, nos jeunes gens s'éloignaient pour recommencer bientôt leur jeu auquel je ne prenais pas absolument plaisir."

Le voyage dans l'Est et dans le Sud dura sept mois. Piéganes et Gens du Sang lui donnèrent bien des préoccupations. "Mon Dieu ! écrivait-il, comme j'en ai assez, des voyages, et comme je me reposerais volontiers, si le repos, pour moi, pouvait s'accorder avec le devoir !"

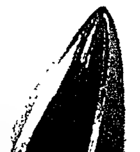
Que de lettres écrites en faveur de ces missions ! On se demande vraiment comment cet évêque malade, qui avait toujours un pied dans la tombe et l'autre sur tous les chemins d'Amérique et d'Europe a pu tant écrire. Il intéressait à son œuvre le Pape, l'Eglise, les évêques, l'opinion catholique par toutes sortes de sollicitation. Mgr Grandin était naturellement timide, mais le désir de faire le bien, la pensée du devoir lui faisaient surmonter tous les obstacles. Il mettait d'ailleurs tant de délicatesse dans ses demandes ! Qu'on lise cette lettre adressée à Mgr Le Hardy du Marais, évêque de Laval. La première partie contient, sur les voyages du missionnaire, quelques détails qui ne sont pas sans intérêt.

" Il y a un an, j'avais l'avantage de vous accompagner dans votre tournée de confirmation; j'avais trop d'agréments à la fois; outre l'honneur de voyager avec Votre Grandeur et son aimable grand vicaire, je rencontrais, à toutes les stations, d'anciens condisciples, des amis que je n'avais pas vus depuis bien des années et que je n'aurais revus qu'en Paradis, si Votre Grandeur ne m'avait procuré ce précieux avantage dont je lui suis vraiment reconnaissant. Je suis, aujourd'hui, en tournée de confirmation, *à mon propre compte,* et il me faut payer pour tous les agréments que j'avais alors. Ma calèche épiscopale n'est autre qu'une espèce de tilbury que je laisserai, dans quelques semaines, pour voyager par eau en canot d'écorce; mais, en revanche, j'espère finir ma tournée en bateau à vapeur, ce qu'autrefois je n'aurais jamais supposé possible dans mon diocèse. Je suis en route depuis le 12 avril, et ne serai pas de retour avant la fin de septembre ou le commencement d'octobre; je ne verrai pas autant de prêtres en six mois que j'en voyais en un jour avec Votre Grandeur; ainsi, hier, je quittais une mission, et je serai au moins trois semaines sans en rencontrer une autre. Je ne puis m'annoncer, à huit jours près, aux missionnaires que je visite; quand j'arrive, on me reçoit

et, si par quelques signes, on a pu se douter de mon arrivée, on tire force coups de fusil pour la célébrer. Je revois, parfois encore, d'anciens condisciples et des amis, toujours des frères bien-aimés et je puis dire bien-aimants, avec lesquels je passe huit ou dix jours, afin qu'ils aient le temps de me voir à l'aise, de me faire part de leurs peines, de leurs consolations et de me faire connaître leurs plans. J'ai souvent besoin, moi aussi, d'épancher mon cœur dans le leur; ces fraternelles communications font notre force et notre joie. Je pleure en arrivant, je pleure en partant, on dirait que c'est une partie du cérémonial, tant cela se fait régulièrement. Je passe aussi, de temps en temps, dans des postes, dans des campements où il n'y a pas de prêtres; je m'efforce alors d'y donner une petite mission, de baptiser des enfants et des adultes, de préparer, à la première communion et à la confirmation, des enfants de quinze à quatre-vingts ans. Ces braves gens, que je visite ainsi, ne manquent jamais de me demander un prêtre et une chapelle. Je promets toujours le tout, et, pour ne pas mentir, j'ajoute : quand je pourrai. Mais, me dira Votre Grandeur, où dites-vous la messe, s'ils n'ont point de chapelle ? Quelquefois, dans une pauvre baraque, le plus souvent, dans une petite tente de toile, que je porte avec moi dans mon voyage d'été. J'y suis seul et les assistants sont dehors; pour les autres cérémonies, je les fais en plein air, si le temps le permet. J'ai alors l'avantage de ne jamais atteindre la voûte avec ma mitre. Et, d'une station à l'autre, où couchez-vous donc ? Toujours au même hôtel. Je me suis mis en voyage quand la neige était à peu près fondue; à peine étais-je parti, qu'il en est tombé de nouveau, et en telle abondance, qu'il y en a maintenant plus d'un pied en moyenne. Je suis arrivé, hier soir, sur les bords d'une rivière; une fois que les bœufs et chevaux ont été dételés, un de mes hommes a pris une planche de charrette et a écarté la neige le plus possible, sur un espace de six à huit pieds; puis,

je lui ai aidé à couvrir notre parquet de branches de sapin, après avoir d'abord monté la tente; pendant ce temps, mon second engagé bûchait du bois pour la nuit et la journée d'aujourd'hui, car c'est dimanche et nous ne marchons pas. Je ne puis, bien entendu, causer qu'avec mes deux hommes, deux sauvages pur sang, mais sauvages chrétiens et un peu civilisés. L'un d'eux, que je regarde plus particulièrement comme un enfant, parce que je l'ai élevé et tiré de la misère, porte le nom d'un prélat que je vénère : il s'appelle Sébaux; c'est ainsi que nous changeons les Sauvages en Français, même par leurs noms. Après avoir soupé, quand mes sauvages ont eu conté toutes leurs histoires, visité leurs animaux, nous avons étendu une large peau de buffle sur notre matelas de branches de sapin, puis des couvertures de laine, et je me suis blotti sous cet abri et entre mes deux compagnons.

“ Ce matin, à six heures, sans réveiller ces rudes chrétiens que je voulais laisser se reposer, j'ai fait du feu, fait fondre les glaces pour avoir de l'eau, fait *ma toilette* et mes exercices, et, à huit heures, j'ai dit la sainte messe dans cette tente où nous avons dormi et où j'ai maintenant l'honneur de vous tracer ces lignes, ayant pour table mes deux genoux; les autres jours, nous nous levons plus matin; à part cela, tout se passe comme aujourd'hui. Mais j'ai parlé de bœufs et de charrettes; qu'est-ce que c'est donc tout cet attirail ? me dira Votre Grandeur. Jusqu'à présent, Monseigneur, les missionnaires du diocèse de Saint-Albert attendent, de leur Evêque, la nourriture et le vêtement. Saint-Albert étant, naturellement, la mission la mieux fournie, c'est elle aussi qui va le plus souvent au secours des autres: J'ai donc trois charrettes, qui, outre ma tente et mes provisions, contiennent différentes choses que je laisserai dans nos premières missions. Si vos bons diocésains pouvaient apercevoir ma caravane, ils ne pourraient croire que c'est un évêque en tournée de confirmation, mais un pauvre paysan qui démé-



nage. En effet, outre les instruments nécessaires à la cuisine du campement, j'emmène des bœufs, des chevaux, etc., et je dois m'occuper, un peu de tout cela. Aujourd'hui, plus que jamais, dans tout le sud-ouest de mon diocèse, nous devons être colons afin de former nos sauvages à la culture et de les empêcher ainsi de mourir de faim ; car la chasse leur fait complètement défaut. Mon établissement de Saint-Albert n'est autre chose qu'un orphelinat considérable et une ferme modèle ; il faudrait, dans mon diocèse, vingt ou trente établissements de ce genre, et je n'en ai que trois.

“ J'avais, comme je l'ai dit à Votre Grandeur, dans le temps, l'intention de dédier une de mes missions, à Notre-Dame de Pontmain. J'étais à peine de retour dans mon diocèse, qu'un de mes missionnaires, du diocèse de Rennes, chargé d'une nouvelle fondation, me demanda de la dédier à Notre-Dame de l'Espérance. Je me hâtai d'acquiescer à sa demande. La plupart des missionnaires de Saint-Albert sont du Maine et de la Bretagne, et ne peuvent manquer d'avoir une vraie dévotion à Notre-Dame de Pontmain. Les Sauvages, qui habitent cette partie de mon diocèse sont loin d'être des mieux disposés, et l'avenir de cette mission est tout en espérance. Daigne la Très Sainte-Vierge chasser le démon, qui ne quitte nos pays qu'à regret, et semble appeler à son secours des suppôts de partout, pour nous doter d'une civilisation anti-chrétienne ! Pour mettre mieux dans notre intérêt notre Patronne, je voulus de suite montrer la préférence que j'avais pour cette mission, en la dotant d'une cloche, avantage que n'ont pas plusieurs autres missions comptant six ou huit ans d'existence ; et, en la donnant au missionnaire, je lui promis d'aller la bénir au mois d'août prochain. Ici, ces bénédictions se font comme tout le reste, c'est-à-dire bien simplement : il n'est, le plus souvent, question ni de parrain, ni de marraine. Le missionnaire réclama une exception en faveur de Notre-Dame de Pontmain

et je fus encore une fois de son avis; il a voulu faire les choses aussi *grandement que possible.* J'ai cru, Monseigneur, que je ne pouvais ni ne devais choisir d'autre parrain que Votre Grandeur. L'évêque de Laval, qui peut appeler la Très Sainte-Vierge son aimable diocésaine, voudra bien me permettre de le représenter dans cette cérémonie. J'ose, en même temps, prier Votre Grandeur de bien vouloir trouver une marraine dévouée aussi au culte de Notre-Dame de Pontmain : je tâcherai de la faire représenter par une chrétienne des plus respectables du pays. Outre le titulaire de la mission qui me met dans l'obligation de demander à l'évêque de Laval d'être parrain de la première *cloche chrétienne* qu'on aura vue dans ces parages, la place elle-même porte un peu le nom de Votre Grandeur; elle n'est connue, jusqu'à présent, que sous le nom de *Lac-du-Marais;* ce sera maintenant "Notre-Dame de Pontmain du Lac-du-Marais." Si j'avais pu prévoir tout cela, j'aurais fait graver, sur la dite cloche, par le fondeur lui-même, cette partie si intéressante de la chronique de la nouvelle mission; j'espère qu'un de nos frères pourra, avec le burin, réparer cette omission, et les registres complèteront cette importante notice.

" J'ose compter sur votre acceptation, Monseigneur, en même temps que sur votre indulgence pour ma longue missive; ne pouvant plus parler qu'avec des sauvages, il est naturel, qu'au risque d'être indiscret, j'aie prolongé si longtemps mon entretien avec Votre Grandeur."

Monseigneur de Laval lui répondait avec le même esprit :

" Votre bonne missive m'arrive seulement et me surprend à la fin de mes tournées pastorales, que j'ai dû faire hélas ! cette année, sans le digne et saint évêque de Saint-Albert.

" Je vous remercie, de tout cœur, de l'honneur que vous voulez bien me faire, en me choisissant pour parrain de la cloche de Notre-Dame de Pontmain du Marais, au diocèse de Saint-



Albert, et j'ai la joie de vous présenter, pour marraine, madame Emmanuel Turpin de la Théardière, une de mes bonnes et excellentes diocésaines.

“ Vous me permettrez, cher et vénéré Seigneur, de mettre, à votre disposition, la somme destinée aux dragées, craignant que celles-ci ne se fondent le long de la route interminable qui me sépare de Saint-Albert. J'ai été ému jusqu'aux larmes en lisant tout ce que vous souffrez pour gagner des âmes à Dieu, et, en même temps, je me sentais humilié d'avoir une part si facile de travail dans la vigne du Seigneur ! Que votre récompense sera belle ! Et nous, qu'avons-nous fait pour gagner le ciel ? ”

Sollicitant des dames de l'adoration perpétuelle des ornements pour les églises de son diocèse, il terminait ainsi sa requête : “ Vous me trouverez, sans doute, bien indiscret, mesdames. Je sens, en effet, que je le suis beaucoup. Le désir de faire le bien surmonte les répugnances.

“ Quand les Sauvages me fatiguent, je me dis : il faut pardonner, ce sont des sauvages. Je vous en prie, faites-le même raisonnement à mon occasion, car je me dis et suis en effet un évêque sauvage, excepté pourtant par le cœur.”

L'amour des âmes le soutenait. C'est cet amour des âmes qui lui inspirait, dès 1880, une circulaire en faveur des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance qu'il voulait établir dans son diocèse. N'était-ce pas une présomptueuse exagération ? Un diocèse si pauvre ! Un évêque mendiant !

Il prévoit les objections et y répond avec son admirable esprit de foi.

Dans le courant de ces deux années 1880-1881, Mgr Grandin eut quelques joies et bien des tristesses.

Ce lui fut une consolation de recevoir de nouvelles recrues et d'élever au sacerdoce plusieurs frères scolastiques venus de

France à la suite des expulsions des religieux. Parmi les nouveaux venus, se trouvait le Père Legal, prêtre du diocèse de Nantes, qui avait commencé son noviciat à Nancy et l'avait achevé au Canada. Le R. P. Antoine lui écrivait : " C'est un beau cadeau que vous fait le très révérend Père Général." L'esprit observateur de Mgr Taché ne portait pas un autre jugement : " Le Père Legal, écrivait-il, est en route pour Saint-Albert. Je serais bien désappointé si ce sujet ne vous donnait pas toute satisfaction."

Mgr Grandin ne manifestait-il pas une sorte de pressentiment dans sa lettre du 6 février 1882, au très révérend Père Fabre : " Parmi les sujets que vous m'avez envoyés, l'an dernier, deux sont des sujets d'élite. S'ils continuaient à être ce qu'ils s'annoncent, je croirais que l'un d'eux doit être mon successeur."

Sa joie, il savait la cueillir dans l'instruction des enfants et des pauvres Les plus abandonnés avaient sa préférence. Dans sa pauvreté, en 1881, il trouva le moyen de donner jusqu'à soixante repas par jour aux pauvres sauvages. Il ne leur distribuait pas que le pain matériel. Nous lisons dans l'Evangile que Jésus a donné deux fois du pain aux pauvres, mais son cœur toujours. Ainsi faisait l'évêque de Saint-Albert. Il ne donnait pas seulement, il se donnait.

Le dévouement de ses missionnaires lui était aussi une source de consolation. Il en était fier ! Mais comme il veillait à entretenir ce feu sacré par sa correspondance, par ses avis, par les retraites annuelles ! C'est dans ces retraites qu'il aimait à leur ouvrir son cœur, à recevoir leurs confidences. Dans ces circonstances, il était heureux de servir à table et de faire la lecture comme le dernier de ses frères.

N'était-ce pas aussi une douce satisfaction pour son cœur de constater que la vérité avait pénétré profondément chez son " peuple d'acquisition " et que c'était le sacrifice qui en avait ouvert les portes ?



C'est en l'année 1881 qu'il fut nommé chanoine d'honneur de la cathédrale d'Angoulême. Mgr Sébaux lui écrivait : "Quand cette lettre, après avoir traversé l'Océan, vous arrivera dans vos solitudes glacées, vous serez inscrit parmi les chanoines d'honneur de la cathédrale d'Angoulême. Je n'attends pas votre adhésion, parce que je suis une inclination, un besoin de mon cœur.

" Votre nom, qui dit piété et parfait dévouement, honorera notre Eglise, et nous y gagnerons, car vous serez plus obligé de prier pour le diocèse et pour moi."

Il y avait, cependant, bien des épines à sa couronne.

Les épreuves de la France avaient un douloureux contre-coup dans son cœur. L'expulsion des ordres religieux frappés d'ostracisme lui fut particulièrement pénible. Ne serait-ce pas la ruine de ses missions ? Il croyait déjà voir le personnel de ses missionnaires tari dans sa source. L'heure était sombre. Il écrivait sa douleur à Mgr Perraud, évêque d'Autun : " Nous sommes affligés de toute persécution qui atteint notre sainte mère l'Eglise, mais nous sommes, en outre, profondément humiliés quand cette persécution sévit en notre patrie pour laquelle nous nous sentons d'autant plus d'amour que nous en sommes plus éloignés."

Et l'éminent évêque d'Autun lui répondait :

" Votre douleur et votre indignation sont l'écho bien fidèle de nos propres sentiments.

" *Barbaras has segetes !*

" La barbarie, sous sa forme raffinée et la plus odieuse, a dispersé, non seulement les moissons, mais les germes des moissons de votre lointain et si rude apostolat. Aucune considération, tirée même de l'honneur de la France et de sa mission civilisatrice dans le monde, n'a pu arrêter des haines sectaires et aveugles ! Et nous pleurons sur des ruines ! "

Quelques jours auparavant, dans une lettre publique sur

"l'ineptie des persécuteurs," Mgr Perraud avait fait allusion à l'évêque de Saint-Albert. La lettre était adressée aux Oblats chassés d'Autun : "Il y a un an, disait-il, par reconnaissance pour les grands services rendus par vos Pères, à la mission civilisatrice dont ils sont les intrépides ouvriers dans les glaces du pôle Nord, le gouvernement de la reine Victoria donnait le nom d'un de vos missionnaires, Mgr Grandin, à une des stations britanniques de l'Amérique septentrionale ! Voilà ce qu'ont su faire, en dépit de tous les préjugés nationaux ou religieux, des Anglais protestants. Mais, chez vous, dans votre propre patrie, dans cette France que vous faites respecter et aimer, un gouvernement de liberté, qui s'est engagé à protéger tous les droits, et à sauvegarder tous les intérêts, ce gouvernement a fait marcher contre vous, hier, son infanterie et sa cavalerie. Il a fait cerner votre maison comme on cerne un repaire de malfaiteurs. Il a obligé de braves soldats à lever sur vos personnes consacrées leur main tremblante, tandis qu'ils se défendaient mal de leur humiliation et ne savaient pas cacher leurs larmes !

"J'ai vu tout cela

... *quæque ipsa miserrima vidi* !

"Et l'on m'empêcherait de dire qu'en dehors même de toutes les considérations de conscience et de foi, cette brutale expulsion est le fait de la plus inexplicable et de la plus inexcusable ineptie !"

A cette époque, l'âme de Mgr Grandin était assiégée de noirs pressentiments. La civilisation qui montait vers ces régions, inaccessibles jusqu'alors, lui inspirait de secrètes terreurs. Ces steamboats qui sifflaient sur les rivières, ces locomotives, dont la fumée allait assombrir l'horizon, tous ces engins nouveaux, dont le bruit se rapprochait, il en avait peur. En vain, lui disait-on, que les distances s'effaceraient, que l'apostolat serait plus facile, il n'était pas rassuré. Pour lui, la civilisation



violente, c'était la mort de ses Sauvages, mort temporelle et spirituelle. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur lui apparaissaient comme les colporteurs du vice; ces machines recèleraient de mauvaises doctrines, des journaux perfides, de l'eau de feu, du poison dans leurs flancs. Les Sauvages, refoulés dans leurs réserves, s'en iraient peu à peu, familles par familles, tribus par tribus; les blancs les remplaceraient, et, on entendrait des blasphèmes là où il pouvait chanter des cantiques en montagnais et en langue crise. Jusqu'alors, il avait lutté contre la sauvagerie, ne devrait-il pas bientôt lutter contre la barbarie d'une civilisation anti-chrétienne ? Ses plus grands ennemis ne seraient-ils pas ses frères d'Europe ?

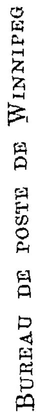
Mgr Sébaux cherchait à le rassurer : " Laissez-moi vous dire, lui écrivait-il, de ne pas vous effrayer outre mesure, des changements qui s'opèrent dans votre diocèse. L'homme de Dieu est toujours à sa place; c'est l'esprit apostolique qui a transformé le monde."

Mgr Taché lui envoyait les mêmes encouragements : " Mais, cher Seigneur, malgré nos misères personnelles, ne voyez-vous donc pas l'action miséricordieuse de Dieu en vous et par vous ? Avez-vous oublié ce qu'était le pays quand vous y êtes venu ? Voyez les changements prodigieux qui s'y sont accomplis dans les âmes et pour les âmes. Dieu est avec nous. Courage et confiance ! "

C'est le même langage que lui tient Mgr Laflèche : " J'ai toujours eu comme un pressentiment que l'avenir des missions sauvages du Nord-Ouest était très important, non pas à cause de ces sauvages eux-mêmes, qui semblent condamnés à disparaître partout, mais à cause de ceux qui viendraient après eux et que je croyais devoir être la race métisse qui leur est certainement supérieure. Mais voici que l'on voit, plus clairement, les plans de la Providence : c'est à la race blanche qu'elle livre, aujourd'hui, ces vastes territoires et les missionnaires

qu'elle a envoyés d'avance sont là prêts à jeter les semences de la divine parole au milieu de ces populations qui arrivent de tout côté. Je ne crains pas de le dire, l'organisation de l'Eglise

HOTEL DE VILLE DE WINNIPEG



BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG

catholique en ces contrées est un fait tout providentiel, préparé pour le salut d'un grand nombre d'âmes, et pour l'avenir religieux de ce pays. Courage, cher Seigneur, vous verrez, de vos

yeux, cette transformation, et vous serez le *Joseph* chargé de distribuer le froment de la vie éternelle à ces nombreuses populations. Ce sera un bonheur pour moi, j'espère, de pouvoir y contribuer en vous envoyant du secours.

" Je crois bien, comme vous, que les sauvages doivent disparaître, lui répondait Mgr Grandin, mais je voudrais pouvoir les envoyer en Paradis."

Nous le verrons bientôt lutter vaillamment pour l'âme et la liberté de ses pauvres chrétiens. Ne pouvant refouler l'invasion, il ne cèdera le terrain que pied à pied et, pressant sur son cœur ses Sauvages pourchassés, comme autrefois *Las Casas* ses Indiens, il disputera ce cher troupeau à l'envahisseur, demandant à mourir avec ceux qu'il aime.

" *Foris pugnœ, intus timores !* que voilà bien l'image de ma vie ! " écrivait-il.

La mort inopinée d'un jeune missionnaire, plein d'avenir, sur lequel il comptait beaucoup, le Père Hert, lui fit verser bien des larmes. Ce jeune Père était mort dans une courte expédition de chasse, seul, victime sans doute d'un anévrisme. Mgr Grandin raconte, lui-même, qu'il courut à la chapelle pour se plaindre à Notre-Seigneur. Il écrivait dans son journal, le 31 décembre 1881 : " Voilà l'année finie. Elle a été l'une des plus pénibles de ma vie et la suivante s'annonce assez péniblement : *Fiat voluntas Dei in me et in omnibus !* "

Il passait toujours du Thabor au Calvaire, mais les stations au Calvaire étaient les plus longues. La plaie faite à son cœur par la mort du Père Hert n'était pas encore cicatrisée qu'on lui apprend la fin, tout aussi tragique, du Père Chapelière (25 juillet 1882).

Ce religieux avait la charge de la mission de Notre-Dame de Pontmain, au lac des Marais.

Chaque hiver, il lui fallait nourrir tous les enfants et il ne pouvait leur donner que de l'orge pilée et bouillie, ses res-

sources ne lui permettant pas de se procurer autre chose pour le festin de ses chers petits anges. L'agent du gouvernement qui, aux termes du traité avec les Sauvages, devait les nourrir, refusa de le faire. Protestations, réclamations prières, tout fut inutile.

Quand le Père faisait bonne chasse, quelques pièces de gibier relevaient un peu le menu de ses protégés. C'est dans une de ces excursions cynégétiques que le charitable et zélé pourvoyeur perdit la vie. Il était parti le 10 juillet avec des enfants et plusieurs de leurs parents pour chasser les oies sauvages, qui, à cette époque, perdent leurs plumes et sont par là plus faciles à tuer ou à capturer. Le lendemain, nos chasseurs arrivèrent sur le petit lac Salé, à vingt milles de la mission. Le gibier était abondant, et tout le monde en gaieté. La chasse commença aussitôt et promettait d'être superbe lorsque une forte tempête s'éleva sur le lac : le pauvre missionnaire, accoutumé à braver tous les dangers, se mit en devoir de rejoindre son monde qui était sur l'autre rive. Six sauvages se trouvaient dans le canot avec lui ; la tourmente en ayant jeté deux hors de l'embarcation, le Père s'empressa de se porter à leur secours et c'est dans cet acte d'héroïque dévouement qu'il a trouvé la mort. Tous les chrétiens l'ont pleuré ; tous proclamèrent le Père Chapelière, martyr de sa charité.

“ On a dit, en France, écrivait Mgr Grandin, que ce cher Père était mort dans une partie de chasse. Oui, mais non pas dans une chasse comme on l'entend dans les vieux pays. Le Père Chapelière, voulant profiter de toutes les circonstances pour instruire ses chrétiens, les suivait dans leurs campements. Il est mort victime de son zèle.”

CHAPITRE XVII

1881-1885

Le chemin de fer du Pacifique—Rapidité de l'exécution—Massacre des ouvriers empêché par le P. Lacombe—Conséquences—Arpentage—Townships—Homesteads—Immigrations.

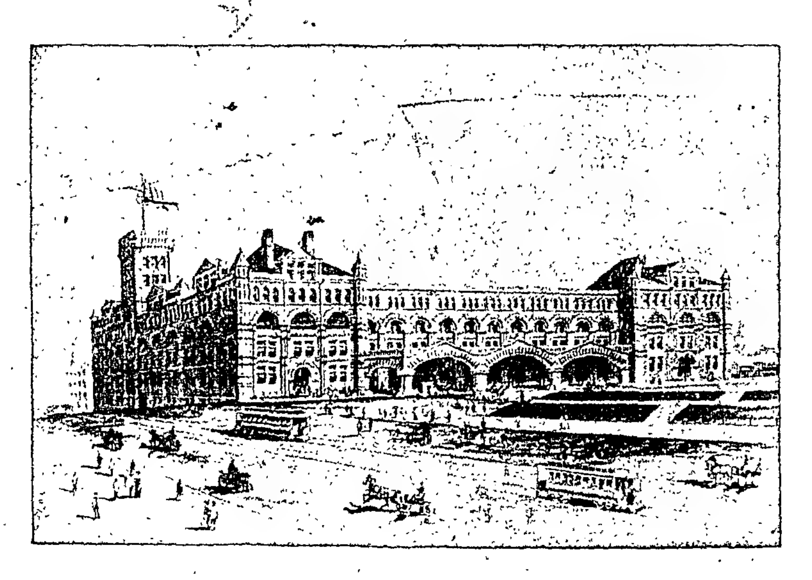
Il se préparait alors un événement d'une haute importance et qui devait produire une véritable transformation des territoires du Nord-Ouest.

A cette époque, le lecteur le sait, la région un peu connue du Dominion du Canada ne s'étendait guère au-delà du bassin du Saint-Laurent. Pour se rendre au Nord-Ouest, il n'y avait ni chemin de fer, ni routes. Il fallait traverser les grands lacs, qui couvrent cette région, avant d'atteindre le grand lac Winnipeg. De Fort-Garry ou de Winnipeg, il fallait de longues semaines d'étapes, à travers une prairie aussi vaste qu'inhabitée, avant d'arriver aux Montagnes Rocheuses ou à l'Athabaska.

Une complète révolution allait s'opérer sur cet immense territoire. Le chemin de fer du Pacifique canadien devait traverser le Dominion dans toute sa largeur et mettre en communication directe, Montréal, terminus de la navigation sur l'Atlantique, avec Vancouver-City, point de départ de la navigation sur l'Océan Pacifique.

C'est au mois d'avril 1875 que le gouvernement fédéral avait commencé la construction de la ligne du Pacifique; mais les travaux n'avançant qu'avec lenteur, l'Etat résolut de se substituer une société privée, et la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien fut créée en 1881. La Compagnie avait un délai de dix ans pour achever les travaux. Un acte du Parle-

ment canadien, du 17 février 1881, lui accordait une subvention de vingt-cinq millions de piastres et lui concédait, en pleine propriété, vingt-cinq millions d'acres de terre, le long de la voie, avec exemption d'impôts pendant vingt ans. Pour la voie ferrée, les stations et le matériel roulant, l'exemption était perpétuelle. Afin d'activer encore la construction de la voie, le gouvernement, par un acte de 1884, avançait à la Compagnie, une somme de 22,500,000 piastres, portant intérêt à 5 % et



GARE WINDSOR (MONTRÉAL)

remboursable en 1891; mais la Compagnie n'attendit pas l'échéance et éteignit cette dette en juin 1886. Dans la suite, plusieurs modifications furent apportées à ces conventions. (1)

Sur 2,907 milles (4,679 kilomètres) séparant Montréal de Vancouver, 641 seulement avaient été construits par l'Etat.

(1) Le capital de la société consistait en 75 millions de piastres d'actions, et 35 millions de bons hypothécaires (mortgage bonds), plus des obligations s'élevant à une somme de 26 millions de piastres, provenant de l'achat des lignes d'intérêt local.



La Compagnie se mit à l'œuvre, au mois de février 1881, et sur l'impulsion de ses directeurs, sir G. Stephen, sir Donald Smith, et M. Van-Horne, les travaux furent poussés avec une telle activité que, le 7 novembre 1885, les derniers rails étaient posés. Les 1,909 milles que devait construire la Compagnie avaient été terminés dans une période de quatre ans et sept mois, c'est-à-dire en un espace de temps moitié moindre que celui qui avait été primitivement fixé. L'exécution de la voie rencontra de grands obstacles en Colombie, où les montagnes avaient nécessité des travaux de protection très nombreux. On dit, cependant, qu'au nord du lac Supérieur, les travaux furent d'une exécution plus difficile et d'un coût plus élevé — par mille — que dans les Montagnes Rocheuses. Mais, par contre, du lac Supérieur aux Montagnes Rocheuses sur une étendue de plus de 2,000 kilomètres, les travaux d'art et d'infrastructure furent insignifiants. A travers l'immense Prairie du Nord-Ouest, il n'y avait guère qu'à poser les rails. Cependant un remblai fut construit presque partout pour éviter les amoncellements de neige. La facilité de construction de la voie fut telle dans ces régions que l'on pût poser jusqu'à 6 1/3 milles (10 kilomètres) en un seul jour.

Montréal est la tête de ligne du Pacifique canadien. De ce point, le Transcontinental se dirige sur Ottawa, passe au nord des lacs Huron et Supérieur et arrive à Port Arthur. Puis il s'avance, en ligne presque toujours droite, sur Winnipeg, Regina, Calgary, franchit les Montagnes Rocheuses à la passe du "Cheval qui rue," à une hauteur de 5,300 pieds, et après avoir décrit de nombreux méandres, débouche sur l'Océan Pacifique, à Port-Moody, en face de l'île de Vancouver. (1)

La pose des rails, dans la Prairie, donna lieu à un incident qui mérite d'être raconté.

Arrivés près de l'endroit où se trouve aujourd'hui Gleichen,

(1) Demange, Au Canada.

Vue des Montagnes Rocheuses (Alberta)

les ouvriers allaient entrer sur la réserve des Pieds-Noirs, établis à *Blackfoot Crossing* (gué sur la rivière de l'Arc), et qui avaient pour chef le célèbre Pied-de-corbeau (*Crowfoot*).

Naturellement, ces sauvages n'étaient pas du tout disposés à souffrir qu'on s'emparât d'une lisière de leur réserve. Tout préparés à la résistance, ils pouvaient mettre sur pied quinze cents guerriers bien armés, et massacrer les travailleurs du Pacifique.

Le massacre paraissait inévitable, et il n'y avait pas une heure à perdre pour le prévenir. Le Père Lacombe, mis au courant de ce qui se passait, adressa dépêches sur dépêches aux autorités du Pacifique, et, quand il eut obtenu les réponses qu'il désirait, voici ce qu'il fit.

Il acheta deux cents livres de sucre, autant de tabac et de thé, plusieurs sacs de farine; et, de retour à la mission, il convoqua tous ses Indiens à un grand conseil.

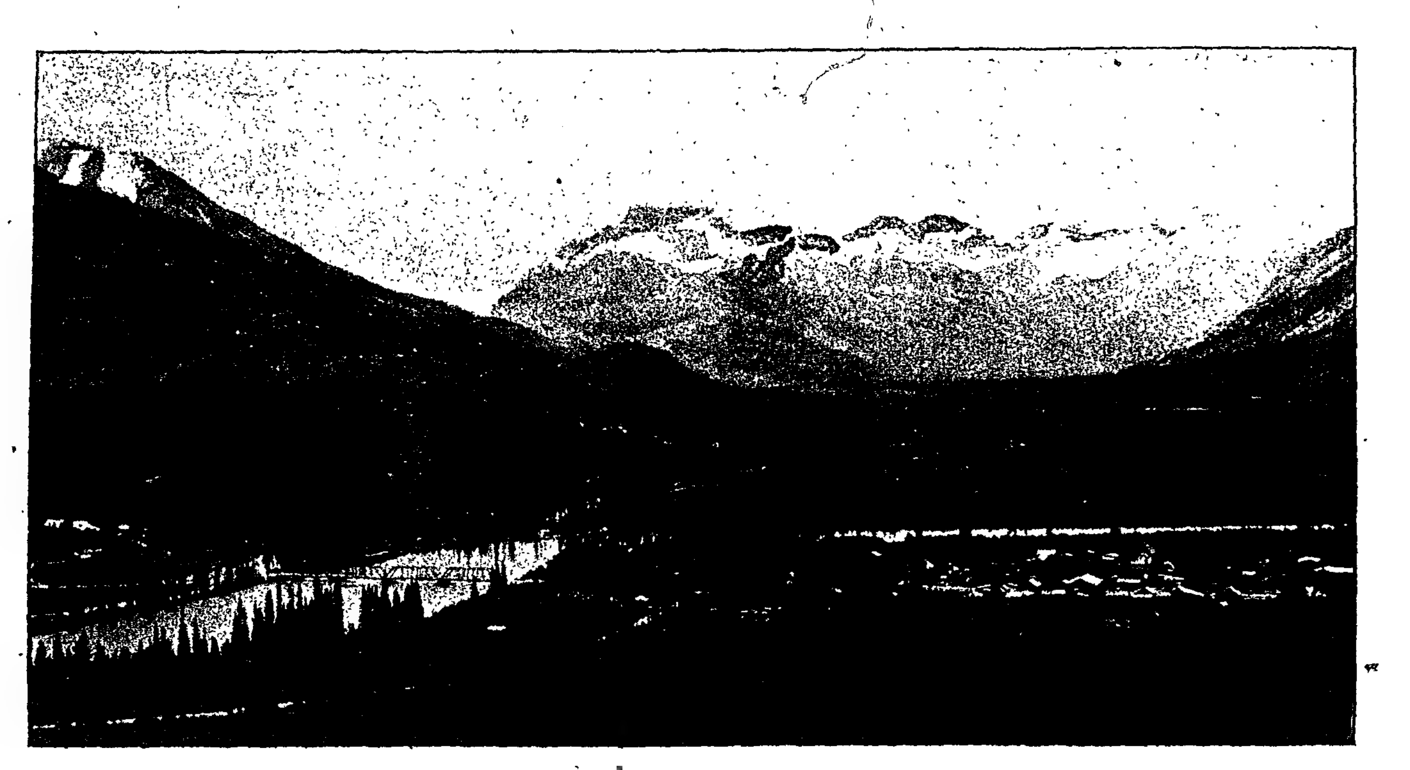
Quand ils furent réunis, il donna toutes ces provisions aux chefs pour être distribués aux familles; et, le partage fait, il prit la parole :

" Maintenant, leur dit-il, j'ai la bouche ouverte, (car pour avoir le droit de parler, d'après les coutumes sauvages, il est bon d'abord de faire un présent), et je vous prie de prêter l'oreille à ma parole.

" S'il y en a un, parmi vous, qui puisse dire que, pendant les quinze années que j'ai passées au milieu de vous, je lui ai donné un mauvais conseil, qu'il se lève et le dise sans crainte."

Personne ne se leva.

" Eh ! bien, mes amis, j'ai, aujourd'hui, un conseil à vous donner; laissez passer les blancs sur vos terres, et y faire les travaux nécessaires à leur chemin; ils ne peuvent pas toujours vous les enlever. D'ailleurs, ces blancs qui passent ne sont que des travailleurs, obéissant à des chefs et c'est avec ces chefs qu'il faut régler la difficulté.



Les Montagnes Rocheuses (Alberta)

“Je leur ai fait connaître votre mécontentement, et dans quelques jours le gouverneur lui-même viendra vous voir. Il entendra vos plaintes, et, si l'arrangement qu'il vous proposera ne vous convient pas, il sera temps encore de garder vos terres et d'en expulser lês travailleurs.”

Pied-de-corbeau prit alors la parole, et déclara que le conseil du chef de la prière était bon, et qu'il fallait le suivre.

En conséquence, les projets de résistance furent abandonnés; et les ouvriers du chemin de fer purent traverser la réserve sans être aucunement molestés.

Quelques jours après, comme l'avait annoncé le Père Lacombe, le lieutenant-gouverneur Dewdney vint rendre visite aux sauvages, et leur dit : “Vous avez bien agi, et je vous en remercie. Voici, maintenant, ce que je viens vous proposer : en échange de la terre que le chemin de fer va prendre sur la lisière de votre réserve, je vais vous en donner cent fois autant en arrière de cette réserve; et, si vous ne voulez pas, nous allons défaire les travaux commencés, et tracer le chemin en dehors.”

Tous se déclarèrent satisfaits, et la réserve fut agrandie en conséquence du côté du Sud.

Mais, en même temps, les directeurs du chemin de fer du Pacifique canadien comprirent qu'ils devaient quelque reconnaissance au Père Lacombe, et ils la lui témoignèrent à plusieurs reprises, de diverses manières. (1)

Dans cette colossale entreprise du “Canadian Pacific,” il faut moins admirer la hardiesse des ingénieurs que la sûreté de vue des hommes qui surent, dès son début, asseoir sur de solides bases l'avenir économique de leur œuvre.

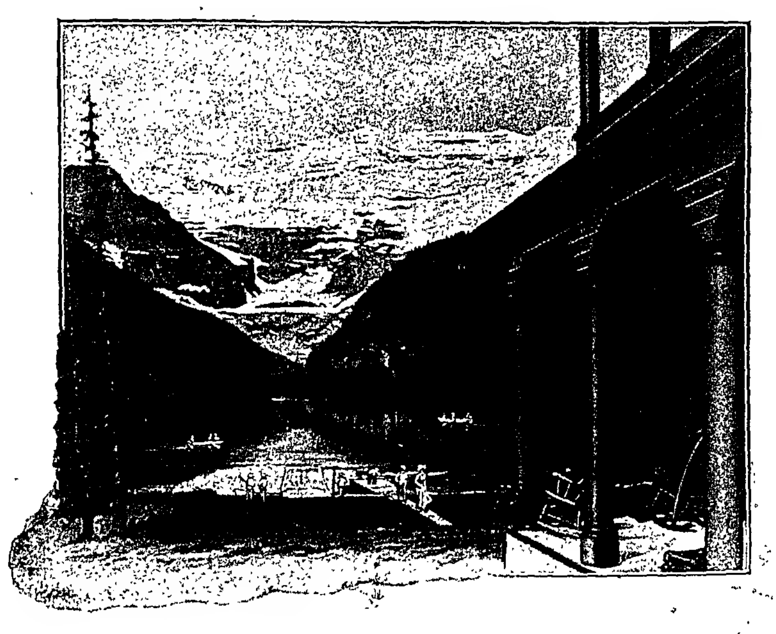
Il n'importait pas seulement de construire, à travers un pays aux trois quarts désert, une voie ferrée de plus de quatre mille kilomètres d'étendue. A coup de millions et de dynamite, il

(1) A. B. Routhier, De Québec à Victoria.

était aisé de surmonter les obstacles naturels. La grosse part des difficultés était ailleurs. La ligne achevée, il fallait en alimenter le trafic en attendant que le pays, auquel elle allait donner la vie, fût en état de pourvoir seul à son entretien.

Il était indispensable, également, de mettre la jeune entreprise à l'abri de la concurrence américaine, tout en la préparant à lutter avec elle dans un avenir prochain.

Le plus sûr moyen d'atteindre ce double but était de devancer



Le lac Louise (Alberta)

sur son propre terrain la concurrence que l'on redoutait. Le plan était audacieux; les directeurs du "Canadian Pacific" n'hésitèrent pourtant pas à en poursuivre la réalisation. Le succès le plus complet devait justifier leur hardiesse. La Compagnie entreprit la construction de tout un réseau de lignes secondaires qui devaient alimenter la ligne mère tout en favo-



risant vers le Canada une portion considérable du commerce de l'Ouest américain. Tous ces travaux avancèrent si rapidement que, vers le milieu de 1888, la compagnie du " Canadian Pacific," en dehors des 4,679 kilomètres de sa ligne mère, possédait déjà 3,900 kilomètres de voies secondaires qui pénétraient, de toutes parts, au centre des districts agricoles ou industriels les plus riches des Etats-Unis ! Le bill McKinley devait être la réponse du peuple américain au défi que lui portait sa jeune mais entreprenante voisine du Nord. (1)

L'inauguration du Pacifique canadien devait avoir, pour conséquence, d'ouvrir une nouvelle et rapide voie de communication entre l'Europe et l'Extrême-Orient. De Liverpool au Pacifique par Montréal-Vancouver, le trajet ne sera plus que de dix à onze jours. Avec un peu plus de vitesse de la part des paquebots de l'Océan Indien, on pourra faire le tour du monde en quelques semaines. Les rêves de Jules Verne sont réalisés.

Mais, la conséquence la plus frappante de la création de la nouvelle ligne devait être de transformer complètement les riches territoires du Manitoba et du Nord-Ouest, de donner une valeur considérable à des terres qui, naguère, en étaient dépourvue, et de faire affluer, dans ces pays fertiles et si peu peuplés, des convois d'émigrants venus de tous les points du monde. De jeunes cités vont s'élever, comme par enchantement, en deux ou trois ans.

Il est vrai d'ajouter que le génie inventif des Américains a su perfectionner jusqu'à l'invraisemblance les moyens de locomotion, et cinq jours de chemin de fer se supportent plus aisément, en Amérique, que quelques heures passées dans nos boîtes étriquées d'Europe.

Il n'est pas ici seulement question des compartiments de luxe dans lesquels le voyageur trouve buffet, bibliothèque, fumoir,

(1) A travers le Nord-Ouest Canadien—De Bouthillier-Chavigny.

salle de bain et peut vivre aussi confortablement que dans un hôtel de première classe. Mais ce que l'on ignore assez généralement ce sont les soins dont on entoure les immigrants. A vrai dire, les wagons, réservés par la Compagnie aux immigrants, sont de véritables "sleeping cars" dépouillés de tout leur appareil de luxe. Mêmes dimensions et distributions identiques. De part et d'autre de l'allée centrale sont fixés des sièges mobiles qui, accouplés deux à deux, forment de vrais lits sur lesquels, vers le soir, roulés dans leurs couvertures, s'endorment les futurs colons pour rêver de la fortune, à la conquête de laquelle ils s'élancent. Aux deux extrémités de ces wagons, et dans des compartiments parfaitement isolés, deux énormes poêles en fonte, sont installés en permanence. L'un sert à chauffer le compartiment d'hiver, le second, toujours allumé, est mis gratuitement, par la Compagnie, à la disposition des ménagères qui auraient quelques provisions à faire cuire. Un réduit spécial est également ménagé pour les fumeurs. (1)

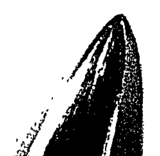
Déjà un tracé de chemin de fer entre Edmonton et la rivière la Paix est en voie d'exécution, ce qui facilitera encore la transformation du pays. (2)

Dans le but de faciliter la colonisation de ces régions, qui peuvent recevoir facilement cent millions d'habitants, le gouvernement canadien fit procéder à l'arpentage des terres, dans presque toute la partie cultivable.

Dans chaque province, les terres furent divisées en blocs de

(1) De Bouthillier-Chavigny.

(2) Au moment où nous traçons ces lignes, le parlement fédéral vient de voter la construction d'un second transcontinental de l'Atlantique au Pacifique, construction qui sera effectuée en partie par le gouvernement, en partie par la compagnie du *Grand-Tronc*. Passant plus au nord que le *Canadian Pacific*, cette voie ouvrira d'immenses contrées à la civilisation en même temps qu'elle offrira à l'Angleterre le trajet le plus court vers le Japon et la Chine.



douze milles carrés. Chaque bloc renferme quatre *townships* ou cantons, dont chaque côté a six milles de long, formant ainsi une superficie de trente-six milles carrés. Chaque mille carré



LES TROIS SŒURS, CANMORE (ALBERTA)

(640 acres) représente une section et porte un numéro d'ordre. De ces trente-six sections, deux sont destinées aux établissements scolaires; deux autres appartiennent à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui se les était réservées, lors de la cession au gouvernement fédéral, de ses possessions territoriales; les trente-deux autres sont pour les colons.

Chaque section est divisée en quatre carrés de cent-soixante acres, ou soixante-quatre hectares, et renferme deux *homesteads* et deux *preemptions*. Le homestead est le lot que reçoit le colon qui a formé une demande de concession. Cette concession est gratuite et il n'y a qu'à payer un droit de dix piastres (50 francs) pour entrer en possession. Celui qui avait obtenu un homestead avait en outre, au moins, dès le début, un droit de

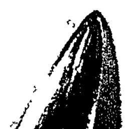
préemption, de préférence à tout autre, sur les cent-soixante acres qui touchaient à son homestead, moyennant un prix de dix à quinze francs l'acre. Le concessionnaire d'un homestead est obligé d'en mettre en culture une partie déterminée; il est tenu, en outre, d'y résider six mois de l'année et d'y construire dans le délai de trois ans une maison. Ces conditions, une fois remplies, il devient propriétaire incontesté et incontestable du sol, sans avoir eu à payer autre chose, à l'origine, qu'un droit de dix piastres.

Lorsqu'il fut procédé à cet immense arpentage, on prit, pour base, le quarante-neuvième parallèle qui sert de frontière, entre les Etats-Unis et le Canada, et le méridien le plus rapproché à l'ouest d'Emerson.

Grâce aux encouragements prodigués aux colons par le gouvernement canadien, des milliers d'émigrants accoururent vers le Nord-Ouest. L'appoint principal était incontestablement fourni par la race anglo-saxonne, venue, soit d'Europe, soit de la province d'Ontario. Venaient ensuite, mais dans une moindre proportion, les Canadiens-français de la province de Québec et des Etats-Unis. Le nombre des Français de France était insignifiant.

Les Français émigrent peu. De 1885 à 1896, pendant que l'Angleterre et l'Irlande envoient au loin 2,244,890 habitants; l'Italie, 1,420,916; l'Allemagne, 890,199; l'Autriche-Hongrie, 750,000; la Suède et la Norvège, 462,270; le Portugal, 213,238; la France ne voit sortir que 125,000 émigrants, c'est-à-dire dix-huit fois moins que la Grande-Bretagne, six fois moins que l'Allemagne, trois fois moins que la Suède et la Norvège.

Les Français émigrent peu; pourquoi ? Est-il vrai qu'ils n'ont pas l'esprit colonisateur ? Mais qu'est-ce que l'esprit colonisateur, sinon l'initiative, l'intrépidité qui s'exalte devant les difficultés, le savoir-faire ingénieux et inventif qui tourne les obstacles, quand il ne peut les emporter de vive force ? Ce sont là des qualités qui étaient bien françaises.



Peut-être le caractère national a-t-il subi une fâcheuse métamorphose. " On dirait que je ne sais quelle marâtre s'est emparée du jeune Français, et nous l'a changé en nourrice : le jeune homme qu'elle nous présente n'est plus le Français d'autrefois, hardi, entreprenant, plein d'initiative, mais un être timide, banal et étroit dans ses vues." (1)

Cette marâtre, c'est l'influence néfaste de l'Etat. En tout bon Français, écrit M. Aynard, il y a un fonctionnaire qui sommeille. Sur cent élèves, observe M. Demolins, il n'y en a pas vingt-cinq qui rêvent une carrière indépendante. Or, dans les administrations officielles, enseignement, magistrature, armée même, on respire une influence mortelle pour la virilité des caractères et pour les initiatives originales et hardies.

Prenez la nature la plus chaude, la plus généreuse, la mieux douée; pour l'atrophier, il n'y a rien de tel que le laminoir des administrations. C'est pitié de voir ce jeune lion qu'on a muselé, qui ne sait plus rugir, et auquel on a arraché les dents et scié les griffes, pour qu'il devienne cet être correct et insignifiant qu'on appelle un fonctionnaire; cet esclave, auquel on ose dire : voilà le cercle d'idées dans lequel vous emprisonnerez l'âme de vos enfants; vous n'irez pas à la messe, etc., etc.

Hélas ! même en émigrant dans les colonies françaises, le jeune Français ne pourra pas briser les mailles de ce réseau de fer.

Les Français émigrent peu. La cause ? On pourrait la trouver dans la diminution de la famille. L'atelier, le bureau, l'usine tuent la famille, tandis que la vie des champs en favorise l'épanouissement. L'abbé de Cazalès disait à la Convention : " Ce sont nos cadets qui ont fait nos colonies; mais bientôt vous n'aurez plus de cadets."

---

(1) Forbes, S. J.

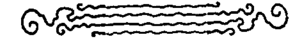
Les Montagnes Rocheuses (Alberta)

Il ne disait que trop vrai. Si la France ne colonise pas, ne serait-ce pas parce qu'elle n'a plus d'enfants ? (1)

Donc, peu de Français de France venaient dans le Nord-Ouest, mais on voyait bon nombre d'Allemands, de Hollandais, de Hongrois, d'Irlandais, d'Italiens, etc.

L'élément français, qui tenait la tête à l'époque où la Compagnie de la Baie d'Hudson fit l'abandon au Canada de ses droits suzerains, tomba vite au second rang. Il aura besoin de toute son énergie pour maintenir ses droits.

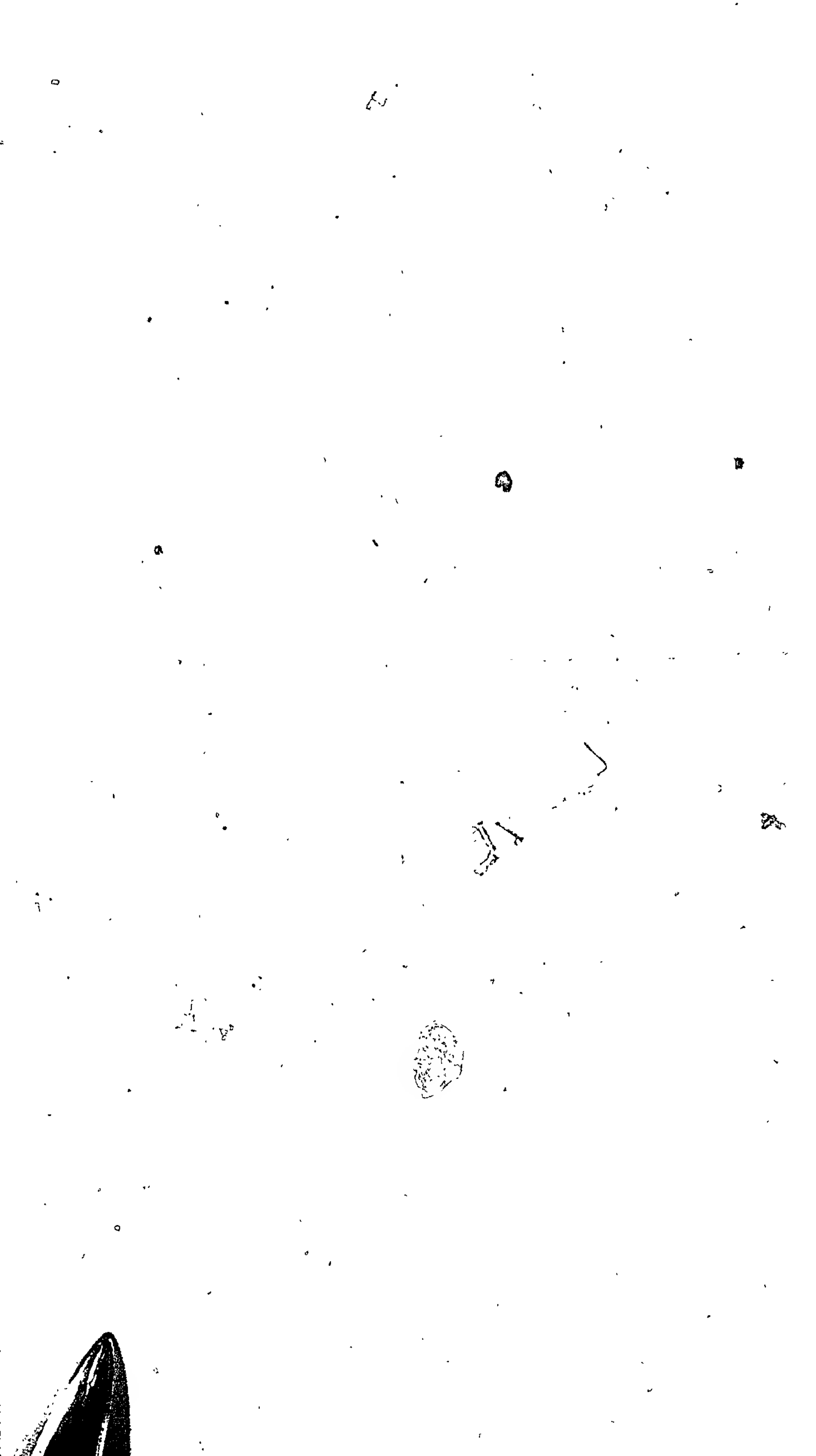
Bientôt des villes s'élèveront sur les foins foulés par les camps des guerriers, et les blés se balanceront là où des milliers de bisons mugissaient à l'aspect des chasseurs.



(1) Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous nous reprocherions de jeter dans l'illusion des natures inaptes à la colonisation.

Il n'y a pas de place dans le Nord-Ouest pour les employés de bureaux, les commis de magasins, les hommes de professions libérales.

Il n'y a pas de place pour les apathiques, les inertes, les inconstants. Ne doivent émigrer que les amis de la culture. Le succès ne dépendra pas de l'étendue des connaissances agricoles du fermier, mais surtout de son aptitude, de son énergie au travail, de sa persévérance, de son application constante à subordonner la culture avec les exigences du climat.



CHAPITRE XVIII

1881-1885

Sauvages désorientés—Fanatisme du gouvernement—Tracasseries des fermiers et des agents—Riposte de l'Evêque—"Un héros du Nord-Ouest"—Mandement collectif des évêques de la province de Québec—Concessions obtenues—Effervescence de la colonie de Saint-Albert—Fidèles compagnes de Jésus—Jubilé épiscopal.

Les sauvages s'habituaient difficilement à leurs étroites réserves. Ne voyant pas, dans la culture, un résultat immédiat comme dans la chasse, ils ne pouvaient se résoudre au travail. D'ailleurs les buffles avaient disparu. Les provisions fournies par le gouvernement et les patates qu'ils pouvaient recueillir étaient vite consumées, et alors c'était la faim. Se tenant auprès des centres habités par les blancs, ils allaient être ravagés par l'immoralité et par tous les désordres qui accompagnent l'oisiveté. Plusieurs allaient jusqu'à prostituer leurs femmes pour se procurer l'eau de feu. "J'en connais, disait Mgr Grandin, de ces personnages décorés du titre de gentilshommes se promenant fièrement aujourd'hui au bras d'une jeune épouse blanche, qui ont, assez longtemps, vécu avec des sauvagesses louées ou achetées, et congédiées depuis avec leurs enfants."

Parqués sur leurs réserves, les sauvages dévoraient avec amertume les répugnances de leur demi-captivité.

"Il faut avoir vu, disait Mgr Taché, il faut avoir vu l'indomptable sauvage se dresser au milieu des immenses prairies; se draper, avec complaisance, dans sa demi-nudité; promener son regard de feu sur des horizons sans bornes; humer une atmosphère de liberté qui ne se trouve nulle part ailleurs;

se complaire dans une sorte de royauté qui n'avait ni les embarras de la richesse, ni la responsabilité de la dignité !

" Il faut avoir vu cet infatigable chasseur, élevant, jusqu'à une sorte d'enthousiasme religieux, les péripéties, les chances et les succès d'une chasse qui n'a jamais eu de parallèle !

" Oui, il faut avoir vu tout cela et voir le sauvage d'aujourd'hui, traînant sa misère ; privé de son incomparable indépendance ; dans un état continuel de gêne et de demi-jeûne ; ayant ajouté à ces vices les dégoutantes conséquences de l'immoralité des blancs !

" Il faut avoir vu tout cela, et l'avoir vu sous l'influence de la sympathie, pour comprendre tout ce que souffrent les sauvages aujourd'hui."

Les ministres protestants ne craignant plus d'être scalpés, s'établissaient dans toutes les réserves. L'or, les présents, la morale facile, faisaient des adeptes. Le sectarisme se manifestait sous toutes les formes ; il était d'ailleurs au pouvoir.

C'était, en effet, principalement l'opinion publique de l'ancien Haut-Canada, devenu province d'Ontario, qui avait poussé le gouvernement canadien à l'acquisition du Nord-Ouest. Cette province, nous l'avons dit, était en grande partie envahie par les *loyalistes,* c'est-à-dire par ces colons de la Nouvelle-Angleterre qui demeurèrent loyaux et fidèles à l'Angleterre quand leurs concitoyens du Nouveau-Monde s'en séparèrent. Entreprenants, énergiques, âpres au gain, comme leurs voisins les Yankees, mais imbus d'un fanatisme religieux et national fomenté et entretenu par les nombreuses sociétés orangistes, les habitants de cette province voyaient, dans la colonisation du Nord-Ouest par leur race, le moyen d'asseoir définitivement la prépondérance de l'élément anglais et protestant dans la Confédération. Aussi les chefs politiques du Haut-Canada, maîtres de la majorité dans le ministère fédéral, affectaient-ils



un profond dédain pour les droits, les sympathies, les intérêts des anciens habitants, les *French half-breeds* ou métis français.

C'est ce même fanatisme de race et de religion qui réglementera plus tard le régime scolaire, et qui, dès 1882, multipliait les obstacles à l'évangélisation des sauvages par les prêtres catholiques.

Partant de ce faux principe que presque tous les sauvages étaient protestants, partout, du moins dans le diocèse de Mgr Grandin, des agents ou des fermiers protestants furent préposés à la surveillance des réserves. Un seul fermier était catholique, et, sous un vain prétexte, on ne tarda pas à le révoquer.

Des réserves presque exclusivement catholiques étaient gratifiées d'une école protestante. Les deux poids et les deux mesures étaient manifestes. Quand il était question d'établir une école catholique, dans une réserve où se trouvait déjà une école protestante, la réponse était négative; mais les protestants pouvaient librement dresser leur tente dans une réserve possédant déjà une école catholique.

On voyait ce fait inouï dans certaines réserves : l'école catholique peuplée d'enfants laissée sans ressources, et, à côté, l'instituteur protestant grassement rétribué à la tête d'une école vide.

Les sauvages qui refusaient d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes étaient souvent privés des rations. On leur enlevait leurs outils et leurs animaux. C'était le marchandage non pas du morceau de pain, mais du morceau de bœuf, le *crois ou meurs* de la secte.

La multiplicité des réserves était un grand obstacle au zèle des missionnaires. Ils auraient voulu établir, comme autrefois, des centres où ils auraient convoqué les Sauvages, mais ceux-ci ne pouvaient s'éloigner de leurs réserves sans autorisation.

Les employés subalternes du gouvernement auraient voulu cantonner les missionnaires eux-mêmes, limitant leur action à

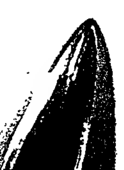
certaines réserves et confiant les autres aux ministres des différentes églises. " On aurait dit, écrivait Mgr Grandin, qu'une injustice, commise par un membre du gouvernement, devenait justice."

Fatigué du feu continuel de cette petite guerre, il s'en plaignit au commissaire des Sauvages. " Depuis trente ans, Monsieur, nous évangélisons les Sauvages au prix de bien des souffrances, et au milieu des dangers. Nous sommes habitués aux épreuves. Les tracasseries et les injures dont nous sommes victimes, se changeraient-elles en persécution ouverte, que nous ne reculerions jamais d'un pas." L'agent répondit, simplement, qu'il fallait observer les clauses du traité; mais, précisément, l'Evêque se plaignait de ce qu'on ne les observait pas.

Mgr Grandin n'entendait pas incliner sa houlette pastorale devant les faisceaux des dictateurs. Il adressa au ministre de l'Intérieur une lettre qui est un monument de justice, d'éloquence et d'honneur.

" Je n'aime pas à constater le mal : c'est seulement lorsque je ne puis plus reculer devant l'évidence que je retire ma confiance. Eh ! bien, Monsieur le Ministre, vous me forcez à croire que j'ai eu tort d'avoir confiance en vous, parce que vous pouvez corriger les griefs dont je me plains, et vous les augmentez. Il ne m'est plus possible de faire supporter la responsabilité aux commissaires, agents et autres officiers. Evidemment, ils reçoivent un mot d'ordre, et ce mot d'ordre, d'où peut-il venir ? Cette persistance à ne tenir que des employés protestants, auprès des réserves, n'est évidemment pas sans arrière-pensée. Il faut bien me rendre à l'évidence. Je constate, par une foule de preuves, dont j'espère vous donner les détails, que c'est un parti pris chez le Département Indien de nous maltraiter, je pourrais dire de nous persécuter; et ce Département se personnifie en vous, parce que vous en êtes la tête.

" Constatant ce parti pris de nous maltraiter, nous devons, de



notre côté, prendre le parti de nous défendre. Je ne vois le moyen de le faire qu'en publiant les mille taquineries et injustices dont nous sommes les victimes. Je devrai, dans ce cas, faire connaître l'abus déloyal que vous avez fait d'une de mes lettres en ne la publiant pas en entier et, par là même, en lui donnant un sens tout autre que celui qu'elle avait en réalité. Il me sera pénible d'en venir là, mais je crois, en conscience, que c'est un devoir de ma charge et je reculerai d'autant moins devant ce pénible devoir que ma carrière est plus proche de sa fin. Bientôt, sans doute, je devrai aller rendre compte à Dieu, le seul que je craigne en réalité, de mon administration, et je tremblerais de paraître devant Lui en administrateur infidèle. C'est donc mon plan bien arrêté, et je n'y renoncerai que si on me rend justice."

Il prépara un mémoire détaillé, bien nourri de faits, au sujet des tracasseries du Département Indien, et le soumit à ses confrères dans l'épiscopat. Après l'avoir lu, Mgr Taché lui écrivait:

"Outre les assertions et les preuves fournies par Votre Grandeur, j'en sais assez personnellement pour croire à une volonté bien déterminée du Département, d'enrayer, autant que possible, l'action des missionnaires catholiques au milieu des aborigènes du Nord-Ouest.

"Quand le Canada a pris possession du pays, il n'a trouvé que des sauvages pacifiés entre eux, et prêts à accepter le nouvel ordre de choses.

"Il était impossible, à qui peut joindre deux idées ensemble, de ne pas reconnaître l'action civilisatrice du prêtre au milieu de ces hordes, autrefois si cruelles et si barbares.

"La conjuration du silence a pourtant paru de bon aloi; puis, après avoir gardé le silence, on a commencé à se servir des heureux résultats obtenus pour écarter ou détruire l'influence de ceux qui avaient assuré ces résultats au prix des plus grands sacrifices, des plus pénibles labeurs, voire même, des dangers de chaque jour.

“Pour détruire l’influence catholique, on multiplie, à notre détriment, les faveurs les plus marquées envers des gens qui n’ont jamais eu la pensée de pénétrer dans le pays quand l’accès en était difficile, et qu’il y avait danger. Aujourd’hui, sous l’égide du gouvernement et la protection de ses nombreux employés, ces apôtres du jour sont partout où nous les avons précédés, persuadés qu’on les aidera toujours à nous supplanter ou à nous amoindrir.”

La lettre de Mgr Laflèche n’était pas moins significative :

“Les faits nombreux que vous citez prouvent à l’évidence qu’il y a eu deux poids et deux mesures pour les missions protestantes et les missions catholiques. Tandis que l’on favorisait visiblement les premières, on a refusé bien des fois, aux secondes, l’aide et le secours auxquels elles avaient droit.

“Les choses ont été poussées quelquefois jusqu’à une véritable persécution contre vos pauvres sauvages catholiques. C’est là une violation flagrante de la constitution de notre pays, qui garantit, à tous ses sujets, la liberté religieuse. L’ensemble des faits et leur enchaînement font voir qu’il y a eu un véritable plan habilement suivi pour opprimer, peu à peu, et ruiner les missions que vous avez fondées avec l’aide de vos dignes et zélés coopérateurs depuis plus de quarante ans, au prix de tant de dures privations et de tant de dangers, au milieu de ces nations barbares. Vous avez largement contribué à adoucir les mœurs cruelles de ceux mêmes qui sont demeurés infidèles jusqu’à ce jour.

“Vous êtes, naturellement, le père et le protecteur de ces pauvres enfants du désert qui ont embrassé la foi catholique, et je comprends combien cette conduite, de la part d’hommes, à qui, avec vos missionnaires, vous avez rendu de si grands services pour l’administration gouvernementale de ces vastes régions, a dû affliger votre cœur d’évêque et d’apôtre! Vous avez



donc rempli un devoir sacré devant Dieu et devant les hommes en prenant, avec tant de courage et de constance, la défense des droits religieux de ces infortunés sauvages, en réclamant devant les autorités fédérales l'observation fidèle des engagements contractés solennellement envers eux par les traités et par des lettres officielles."

Pour calmer l'évêque de Saint-Albert, on lui promit une enquête. Le Père Gendreau, procureur à l'Université d'Ottawa, fut délégué à cet effet dans le Nord-Ouest. Il n'eut pas de peine à constater la vérité du mal, mais son rapport resta lettre morte dans la poussière des cartons.

L'âme de Monseigneur gémissait. Ses chères écoles ! Comment les multiplier ? Comment même les soutenir ? Et, cependant, elles étaient nécessaires. Pour sauvegarder l'enfance, et pour la sauvegarder pratiquement, il fallait même des écoles industrielles où les enfants n'apprendraient pas seulement à lire, écrire et compter, mais où ils prendraient le goût du travail et d'une vie stable en maniant l'outil et en cultivant la terre. Quelque prospères que furent les écoles de Saint-Albert et de l'Ile à la Crosse, elles ne suffisaient pas. Les missionnaires se multipliaient, se créaient instituteurs, mais ce ministère ne pouvait être que transitoire. Se serait-il donc usé dans tant de labeurs pour voir maintenant la plus tendre partie de son troupeau livré à la gueule du loup ? Non, il n'en sera pas ainsi, il ne livrera pas ces âmes qu'il a conquises par tant de labeurs, tant de prières et tant de larmes.

" Si c'est un crime d'aimer son troupeau, c'est le mien," écrivait-il au très révérend Père Fabre. Si notre mission est de souffrir pour consoler ceux qui souffrent, il y en a une autre non moins noble, c'est de conserver la justice aux faibles en résistant à ceux qui sont forts."

" Cet agneau devient lion." disait-on. Il disputera, en effet,

pied à pied, son cher troupeau à l'envahisseur. Pour la création d'écoles nouvelles il faut des ressources, et son cœur n'est pas encore guéri de l'insuccès de l'œuvre qu'il avait rêvée; il tentera un nouvel essai, et ira lui-même plaider sa cause auprès du gouvernement.



MGR DUHAMEL, ARCHEVÊQUE D'OTTAWA

Et il partit plein de confiance, mais aussi d'abandon à la volonté de Dieu. "Je veux le bien, écrivait-il, par tous les moyens en mon pouvoir. Si ces moyens me manquent, je les demande; si on me les accorde, je suis reconnaissant; si on me

les refuse, je ne m'en attriste pas outre mesure, car je ne travaille que pour le bon Dieu et le bien de mon diocèse; et je sais que je serai récompensé, non suivant mes succès, mais suivant mes efforts et ma bonne volonté. Je demande, avant tout, le droit de passer en faisant le bien."

Il s'empressa d'annoncer son arrivée au gouvernement et aux évêques du Canada, voulant attirer, sur les misères de son diocèse, le secours officiel de l'un et la charité des autres.

Le Pacifique canadien n'arrivait encore qu'à la place connue par les Métis sous le nom de *Tas d'os,* aujourd'hui Régina, capitale du Nord-Ouest. Monseigneur s'y rendit pour prendre le train, et arriva bientôt à Ottawa.

Il descendit au collège, chez les Oblats, ses frères en religion, mais Mgr Duhamel le réclama chez lui. "Ce cher prélat, disait-il, a vraiment fait déverser la bonté à mon égard." En effet, l'évêque d'Ottawa et le Père Tabaret, supérieur du collège, l'accompagnèrent dans presque toutes ses démarches, et elles furent nombreuses. Il multiplia ses visites, intéressant les ministres à sa cause ou plutôt à la cause de ses chers abandonnés. Il vit, plusieurs fois, l'honorable premier ministre, sir J. Macdonald, le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, sir Edgar Dewdney, et même le très honorable marquis de Lorne, gouverneur général du Canada. Le mémoire qu'il leur remit fit impression. L'honorable sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics, lui fut d'un inappréciable secours.

Sous ce titre, "Un héros du Nord-Ouest," l'*Etendard,* journal de Montréal, traçait ce saisissant portrait de l'Evêque missionnaire.

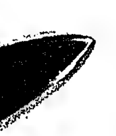
"Depuis plusieurs jours, les divers bureaux du Parlement, à Ottawa, sont quelque peu surpris des visites fréquentes d'un inconnu qui ne devrait point l'être. Jeune encore, il porte déjà une glorieuse couronne de cheveux blancs, marche péniblement et semble avoir beaucoup souffert. Ses traits respirent la paix

d'une conscience pure, sa voix module des sentimen
et sincères, son cœur est droit et désintéressé, toute
rares, il faut l'avouer, dans les froides régions de la p
Aussi, surpris d'abord et intrigués, tous bientôt, pro
comme catholiques, s'inclinent sur son passage et ch
dans son regard franc et limpide, comme un repos
d'œillades tortueuses et même fausses dont ils sont les
journaliers.

" Qui est-il ? que veut-il ? à quoi s'obstine-t-il ? Vous
qu'à l'approcher, vous le saurez. Il n'est point un dip
il n'est point un homme politique, il n'est point un en
neur à la piste d'un contrat avantageux pour lui : il n'
point de mystères et, ce qu'il cherche au prix de visit
fois plus pénibles que les travaux les plus durs, il le dit
le monde avec une conviction et une noble simplicité qu
séduisent, vous enchaînent et vous captivent.

" Séduit moi-même, enchaîné et captivé, je me suis p
de faire partager quelque peu mes sentiments aux lecteu
l'*Etendard*.

" Quand les barbares se ruèrent sur l'empire romai
firent bien des ruines; ils en eussent fait plus encore,
papes et les évêques ne leur eussent opposé, au nom de
des paroles de paix et de miséricorde. Une croix à la mai
protégèrent leurs persécuteurs d'hier et leur assurèrent
demeure tranquille.



" Aujourd'hui, dans le Nord-Ouest, non plus la barl
mais, ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, refou
plus en plus les pauvres tribus sauvages. On leur prend
terrain de chasse; on les force, par la famine, à changer
mœurs et leurs habitudes de vie; quelquefois, même, en
du gouverneur, on leur apporte, avec l'immoralité, des in
tices contre lesquelles elles se récrient. Qui viendra pla
leur cause ? qui intercèdera pour elles ? qui fera ente

leurs plaintes trop justifiées ? qui, sinon encore l'évêque, le missionnaire-martyr ?

"Vingt-sept ans durant, il a souffert comme les Sauvages, il a pleuré avec eux; il les a suivis dans leurs chasses d'été, visités dans leurs campements d'hiver. Il était là, alors qu'ils scalpaient encore, et s'ils ne le font plus, c'est grâce à la parole de charité qu'il leur a fait entendre. Comment son cœur ne serait-il pas devenu celui d'un père pour eux ? Comment ne battrait-il pas à l'unisson avec le leur et comment ne ressentirait-il pas vivement leurs privations, leurs besoins et leurs anxiétés ?

"Espérons que nos ministres comprendront ces sentiments, qu'ils continueront, sous ce rapport, les glorieuses traditions de nos pères et donneront à l'Evêque-missionnaire plus que de simples espérances : des actes marqués au double sceau de la justice et de la sympathie.

"Au reste, s'ils ont vraiment à cœur la colonisation rapide et sûre du Nord-Ouest et s'ils ne veulent pas se mettre dans la honteuse nécessité d'exterminer les Sauvages, comme nos voisins le font, ils ne sauraient mieux faire que de favoriser les missions catholiques."

Tout en visitant les personnages officiels, Mgr Grandin se prodiguait pour ses missions. Cet incorrigible du zèle prêchait partout où il trouvait une chaire pour y porter la parole, un peuple pour l'entendre.

Le 1er janvier 1883, Son Eminence, le cardinal de Québec, voyait ses-suffragants réunis autour de lui. Mgr Grandin sollicita d'être entendu. Il parla si bien en faveur de ses pauvres sauvages, Mgr Duhamel et Mgr Laflèche furent, pour lui, de si bons avocats, qu'on décida l'envoi, dans toute la province, d'une lettre collective signée du cardinal et de tous les évêques du Canada, pour recommander une quête annuelle en faveur des écoles du Nord-Ouest. Mgr Grandin fut prié de préparer

lui-même le mandement. En outre, par une lettre coı les évêques voulurent bien recommander l'évêque de Albert et ses œuvres au gouvernement fédéral.

Le mandement parut, écrit de bonne encre, avec cett plicité naturelle et pénétrante qui est l'éloquence des On y lisait : " ... Autrefois, la France pouvait faire bea pour ces missions du Nord-Ouest. Non seulement envoyait de dévoués missionnaires, mais encore e faisait parvenir l'or de sa merveilleuse charité. Aujouı par suite d'événements pénibles que tous connaissent, e peut plus faire autant, et peut-être le jour n'est pas éloig les Oblats missionnaires du Nord-Ouest ne pourront compter que sur les catholiques du Canada. Suppléons que ne peut accomplir notre ancienne mère-patrie et habit nous à prélever sur nos ressources l'obole du missionnai l'impôt du sauvage."

Après avoir imploré la charité des fidèles, l'Evêque faisa appel à tous les laïques de bonne volonté susceptibles de de frères coadjuteurs.

" Mgr Grandin, au nom de tous les évêques du Nord-O ose espérer qu'il se rencontrera, au Canada, de braves je gens qui voudront s'associer à l'œuvre des missionnaires qualité de frères convers. Si, après avoir éprouvé leur vocat messieurs les curés les trouvent aptes, par leur vertu, énergie et leur courage, à remplir un jour ce ministère hum mais méritoire, ils sont priés de les diriger sans crainte ver noviciat des RR. PP. Oblats de Lachine. Ces jeunes élus Seigneur y seront reçus à bras ouverts et apprendront, dans silence, l'humilité et l'abnégation, à se dévouer au salut pauvres sauvages. Après un an, passé dans cette sainte mais ils seront envoyés dans le Nord-Ouest, et y deviendront (auxiliaires précieux pour le missionnaire, en enseignant l'enfant de la forêt à travailler sous le regard de Dieu et à rendre utiles à eux-mêmes et à la société."

Qu'on ne s'étonne pas de l'insistance du prélat en faveur des frères coadjuteurs. Dans les pays civilisés on peut difficilement se rendre compte de leur rôle. Le missionnaire, quelquefois seul, durant des années, au milieu des peuplades sauvages, trouvait dans ces humbles collaborateurs un inappréciable secours. "Nos frères convers, disait l'Evêque, sont des missionnaires bien humbles, sans prétention, et qui, dans leur sphère, ont concouru et concourent encore beaucoup à l'avancement des missions et de la civilisation. Quelques-uns d'entre eux excellent comme charpentiers, forgerons, mécaniciens, tailleurs, cordonniers, etc.; tous ont du dévouement et de l'esprit de sacrifice; tous travaillent comme des mercenaires et, comme le prêtre et l'Evêque lui-même, n'attendent que du bon Dieu le prix de leurs services."

Mgr Grandin avait un faible pour ces humbles serviteurs du Christ. Il aimait à prendre ses récréations avec eux, les entourait de son respect, et leur témoignait la charité la plus délicate.

Le mandement eut des résultats fort appréciables. La quête produisit 6,648 piastres qui furent partagées entre les diocèses du Nord-Ouest et le vicariat apostolique de Pontiac.

Dans une lettre publique adressée au journal *l'Etendard*, Mgr Grandin, après avoir remercié les évêques, le clergé et les fidèles de la province de Québec, résumait ainsi les concessions obtenues du gouvernement : "Le gouvernement, près duquel j'étais venu plaider la même cause, s'est, lui aussi, décidé à venir aider l'abnégation et les sacrifices surhumains de mes missionnaires. Il va fonder des écoles industrielles dans le Nord-Ouest et m'aider à soutenir un de mes établissements. J'emporte, de plus, l'espérance qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que, devant les résultats que nous obtiendrons par la grâce de Dieu, il ne tardera pas à assurer ce bienfait à un plus grand nombre de nos pauvres enfants sauvages.

“ Outre cela, le gouvernement a bien voulu nous assurer la possession des terres que nous défrichons depuis tant d'années et sur lesquelles nous nous proposons d'habituer nos petits orphelins au travail des champs et à la vie civilisée. Un magistrat, partageant notre foi et parlant notre langue, nous a été aussi promis et c'est, dans ces régions éloignées, un avantage plus précieux que beaucoup pourraient s'imaginer et dont pourtant nous avons été privés jusqu'à ce jour.

“ Plusieurs des documents officiels ont déjà été signés; les autres, je l'espère, le seront bientôt. L'honorable sir Hector Langevin a été assez bon pour se charger de me les obtenir; et, en ses mains, je le sais, mes intérêts, ou mieux, les intérêts de Dieu et du pays ne sauraient péricliter.”

Pendant que Mgr Grandin s'occupait à Ottawa de ses chers sauvages, la colonie de Saint-Albert était en ébullition.

Des experts envoyés par le gouvernement fédéral étaient arrivés dans la colonie afin d'arpenter ces immenses territoires. Deux sortes d'arpentages étaient reconnus: l'un général à tout le Canada, et l'autre particulier à certaines localités. L'arpentage général consistait à diviser tous les territoires en townships, sections et quarts de section. Ces townships comprenaient une étendue de six milles carrés ou trente-six milles de superficie, les lignes allant toujours du nord au sud et de l'est à l'ouest. Mais là où existaient des colonies, établies longtemps avant qu'aucun arpentage ait eu lieu, lorsque ces colonies surtout avaient pris naissance et s'étaient développées sur le bord d'un lac ou d'un cours d'eau, à moins de tout bouleverser, un arpentage spécial était requis. Il fallait, ou ruiner ces colonies, ou leur accorder une division de terres en rapport avec les premières prises de possession, avec la topographie du pays, avec les droits péniblement et courageusement acquis.

Le gouvernement, donc, avait envoyé des arpenteurs dans le Nord-Ouest. Ces messieurs, comprenant de suite que la colo-

nie de Saint-Albert ne pourrait jamais admettre un système général d'arpentage par townships, prièrent le Père Leduc de donner avis à la population de Saint-Albert qu'ils ne voulaient nullement, par leur travail, méconnaître ses droits à un arpentage spécial subséquent. Ils demandaient, par son entremise, que la population ne s'inquiétât nullement de les voir tirer leurs lignes nord et sud, est et ouest, à travers ses champs et ses propriétés. C'était, selon eux, uniquement affaire de formalité, et le moyen de continuer plus facilement leur arpentage par townships, une fois en dehors de la colonie. Après eux, un arpenteur spécial viendrait à Edmonton. Effectivement, quelques semaines plus tard, cet arpenteur établissait ses premiers jalons. Les gens étaient contents, les choses allaient pour le mieux, lorsqu'arriva d'Ottawa l'ordre de cesser ce travail, avec avis à la colonie de Saint-Albert de se contenter de l'arpentage général.

Cet ordre injuste ne fut pas plutôt connu que le mécontentement fut à son comble. Les habitants ne parlaient de rien moins que de repousser l'injustice par les armes. La plupart de ces terrains étaient possédés même avant l'annexion des territoires au Canada. Qui défendra leurs droits ? Qui empêchera la ruine de la colonie ? Deux délégués, dont le Père Leduc, furent envoyés au gouvernement d'Ottawa pour plaider leur cause. Une souscription fut ouverte, et la population, malgré sa pauvreté réelle, souscrivit généreusement une somme de six cents piastres, soit environ trois mille francs, pour les frais du voyage.

Mgr Grandin appuya de toute son influence les réclamations des délégués et finalement l'arpentage spécial fut accordé. Les colons ne devaient pas être troublés.

Encore au Canada, Monseigneur reçut une nouvelle qui le réjouit vivement. L'immigration envahissante rendait nécessaire l'établissement de pensionnats, d'écoles un peu supérieures

où l'on pût enseigner l'anglais. Les sœurs Grises, qui se dévouaient avec tant de zèle, ayant surtout pour but les œuvres de charité, n'acceptaient les écoles et les écoles supérieures surtout qu'avec répugnance. Prévoyant le nombre d'écoles à fonder, elles avaient prié Monseigneur de s'adresser à d'autres congrégations.

Le pauvre Evêque avait frappé à bien des portes et n'avaient reçu que d'honnêtes refus. Les missions en perspective étaient si lointaines, si difficiles, si pénibles !

Enfin, le 26 mars 1882, il avait écrit en France à la révérende Mère Petit, supérieure générale des Dames dites Fidèles compagnes de Jésus. Après un tableau fidèle, peu encourageant, des difficultés présentes, Monseigneur ajoutait : "Je ne vous demande pas de faire un sacrifice pour moi, ma bonne mère, je ne demande pas cela même à mes frères en religion. Vos filles se sacrifieront pour Dieu et pour le salut des âmes."

Cette lettre et les conditions peu engageantes n'épouvantèrent pas cette digne supérieure qui répondit simplement : "Monseigneur, vous nous demandez un sacrifice, nous le ferons."

Ces religieuses arrivèrent à Ottawa vers la fin du mois de mai 1883. Avec elles se trouvait le R. P. Soulier, assistant général des Oblats, envoyé par son supérieur général comme visiteur des missions du Nord-Ouest.

Laissant la nombreuse caravane d'ouvriers apostoliques se diriger directement sur Saint-Albert, Monseigneur et le R. P. Soulier visitèrent la partie Est du diocèse.

Dans ce long voyage, le Père visiteur put savourer, sinon les poudreries d'hiver, du moins les amabilités des maringouins, les campements nocturnes, la saveur du *pémikan*, etc. On dit même que pour traverser un certain marais, l'évêque de Saint-Albert était tout heureux de porter sur ses épaules son compagnon souffrant.



Le Père Soulier, habitué aux chemins de fer et aux voitures publiques, supportait difficilement les lenteurs du voyage. Mgr Grandin avait beau lui dire que des chevaux toujours attelés et ne mangeant que l'herbe des prairies ne résisteraient pas à une course constante, il fallait se hâter. Or, il arriva que les chevaux tombèrent et qu'il fallut camper au milieu de la forêt, sans eau et sans pâturage. Un repos de plusieurs jours s'imposa. "Nous voilà bien avancés d'avoir voulu aller trop vite," disait gaiement l'Evêque. Plus tard, il ajoutait : "Ce bon Père était autrement habile pour conduire les religieux et les missionnaires que pour conduire les chevaux dans un long voyage."

Il y avait déjà vingt-cinq ans que le Père Grandin avait reçu, à Marseille, le caractère épiscopal. Cet anniversaire ne pouvait passer inaperçu.

De quelle joie fut salué son retour à Saint-Albert ! Quarante missionnaires Oblats s'étaient réunis pour célébrer les noces d'argent de celui qu'ils aimaient comme le plus tendre des pères, et qu'ils vénéraient comme un saint.

Le soir, 15 septembre, toutes les cloches de la cathédrale et du couvent furent mises en branle, puis eut lieu, dans la grande salle de l'évêché, une réunion d'une suave intimité. Monseigneur fut visiblement ému quand il se trouva en présence de quarante missionnaires à genoux.

Dominant son émotion, le Père Leduc lui offrit les vœux de tous et termina ainsi :

"Cette fête est notre joie, notre gloire à nous : la gloire du Père rejaillit si bien sur les enfants ! Mais ces enfants, qu'offrent-ils à leur père dans ce jour à jamais béni que nous donne le Seigneur : "*Hæc dies quam fecit Dominus ?*"

"Nous vous offrons, Monseigneur, nos cœurs avec toute l'affection dont ils sont capables; nous mettons à vos pieds notre dévouement le plus complet à l'œuvre qui vous est confiée et

qui est l'œuvre de Dieu par excellence, et nous vous remettons l'obole que nous avons pu recueillir de nos parents, de nos bienfaiteurs, de nos amis.

“ Maintenant, Monseigneur, voyez ces ornements pontificaux: chasubles, chapes, dalmatiques, grémial, splendide huméral, ce magnifique missel et son indispensable accessoire, car rien n'a été oublié. Ces ornements sont tout brillants de l'or le plus pur, et décorés de délicieuses broderies. Voyez inscrite votre devise favorite : *Infirma mundi elegit Deus;* la devise de notre famille religieuse : *Pauperes evangelizantur;* et ce cri du cœur : *Vitali optimo Patri.* Ce présent vraiment digne d'un prince de l'Eglise et de l'anniversaire que nous célébrons, vous est offert par l'affection toute filiale d'un neveu, en tout, digne de son oncle vénéré. Honneur, action de grâces à monsieur l'abbé Augustin Grandin, qui s'est imposé de grands sacrifices personnels, et a su intéresser à cette œuvre nombre d'amis généreux, dont les noms seront religieusement conservés. A vous, Pontife vénéré, au neveu pieux et dévoué, à tous ces généreux auxiliaires, nous disons de tout cœur : *Ad multos annos !*

“ Ces superbes lampes, ce magnifique ostensoir, d'où viennent-ils ? D'un ami généreux, d'un bienfaiteur insigne de la cathédrale, de votre vicaire général honoraire, monsieur l'abbé Piron qui dit avec nous : *Ad multos annos !*

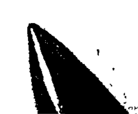
“ A présent, Monseigneur et bien-aimé père, rendons-nous au pied du tabernacle; deux anges adorateurs nous y ont précédés. Ils sont l'image fidèle de votre ange gardien et de celui du diocèse. Ce chef-d'œuvre est né de l'affection, du travail humble, persévérant, dévoué d'un membre de la communauté, d'un bon frère convers, véritable Oblat de Marie Immaculée. Ces anges ont pris naissance dans le cœur de l'excellent frère Brochard; son amour pour son Evêque a dirigé son ciseau. Il vous offre ces anges en répétant avec nous ces cris de tous nos cœurs : *Ad multos annos !*



“Enfin, jetez un dernier regard autour de vous, Monseigneur; tout vous rappellera le dévouement sans bornes des chers frères convers. Ces constructions, objet de tant de travaux, de peines, de fatigues, ces champs que le bon Dieu a vaillamment bénis, ce moulin, ressource de la mission, tout cela est l'œuvre de nos bons frères, dont les noms, trop nombreux pour être cités ici, viennent se ranger à la suite du nom de leur doyen, l'excellent frère Bowes, et sont inscrits dans votre cœur et dans le nôtre. Ces bons et dévoués fils de la famille et de Votre Grandeur vous disent à l'envi, eux aussi : *Ad multos annos !*”

Le R. P. Visiteur prend alors la parole : “Monseigneur, dit-il, je vois avec bonheur les magnifiques présents qui vous sont offerts; ces ornements sont splendides, précieux à tous les titres. Ce que j'ai à vous offrir est peu de chose auprès de cette magnificence de dorure et de broderie. Permettez-moi pourtant, Monseigneur, de vous remettre ce calice, ce missel, souvenir de notre Père général; c'est le don de l'administration de notre chère Congrégation, c'est le présent des expulsés. Le présent est peu de chose en lui-même; mais, Monseigneur, il vous rappellera néanmoins le sentiment de regret, d'affection sincère du chef de la famille et de la Congrégation toute entière à l'égard de Votre Grandeur. Laissez-moi aussi, Monseigneur, vous féliciter d'avoir ainsi mérité l'affection si profonde, si respectueuse, si sincère de tous les pères et frères de ce vicariat, de ce diocèse à la tête duquel vous avez été providentiellement placé pour le plus grand bien de tous. Je suis heureux, Monseigneur, de me trouver à cette fête de famille, et je remercie le bon Dieu de ce que je puis ainsi vous offrir mes vœux et ceux de l'administration générale.”

Monseigneur ne peut contenir son émotion et sa voix se perd dans les larmes qui jaillissent de ses yeux. “Oui, mon Révérend Père, s'écrie-t-il, je suis touché et reconnaissant de cet attachement, de cette affection et de ce respect si sincères dont je suis



l'objet de la part de tous les membres de mon vicariat. Oui, je suis heureux de ce souvenir du Père général et de l'administration, souvenir que je reçois par votre entremise avec la plus vive satisfaction. Mais l'honneur qu'on veut me faire aujourd'hui ne m'appartient point à moi seul; il doit, avant tout, revenir à la Congrégation toute entière. C'est elle qui a tout fait ici; c'est elle qui a fondé cette église de Saint-Albert; c'est elle qui m'a donné le moyen de faire le bien, de créer des missions en me fournissant la plupart des pères et des frères qui m'entourent. L'honneur qu'on veut me faire aujourd'hui, doit revenir aussi à l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, à celle *de la Sainte-Enfance*, et à tous les membres de mon vicariat. Si j'ai fait un peu de bien, je ne l'ai point fait seul, et même je sens que, grâce à ma faiblesse et à mes misères, j'ai dû retomber lourdement parfois sur ceux qui m'entourent. J'ai dû m'appuyer sur eux, et ils ont certainement senti le poids dont je les chargeais. C'est parce que je suis faible, c'est parce que j'ai connu mon impuissance que j'ai mis, dans mes armes, le *roseau s'appuyant sur la Croix*.

"Tenez, mon Révérend Père, permettez-moi une comparaison; et pourquoi ne la ferai-je pas lorsque l'Esprit-Saint lui-même, dans nos livres sacrés, se sert du même sujet de similitude ? Dans ce pays-ci, nous voyageons souvent en traîneaux tirés par des chiens. Quatre chiens vigoureux sont attelés à la suite les uns des autres à ce genre de véhicule, dans nos voyages d'hiver; celui de devant est le plus estimé, parce que c'est lui qui guide et qui conduit les autres; pourtant, ce n'est pas le meilleur, ce n'est pas celui qui travaille, qui se fatigue le plus; le travail, la peine sont pour ceux qui suivent. Eh ! bien, je suis à la tête de ce diocèse; c'est moi qu'on honore le plus aujourd'hui; mais, ces honneurs appartiennent à d'autres aussi, et doivent rejaillir sur eux beaucoup plus que sur mon indigne personne."

Evidemment le R. P. Visiteur et les missionnaires protestèrent contre ce que Monseigneur disait de lui-même.

Les sœurs de la Charité, les habitants de Saint-Albert vinrent à leur tour lui offrir leurs vœux. Ces derniers étaient Canadiens, Français, Irlandais, Métis, Sauvages; Monseigneur leur recommanda de ne faire qu'un cœur et qu'une âme. Dans cette circonstance comme dans bien d'autres, on le comparait à saint Jean, répétant sans cesse : Aimez-vous les uns les autres.

Le prestige de l'Evêque catholique était tel que l'évêque protestant vint lui-même à Saint-Albert, accompagné de sa dame et d'une nombreuse suite offrir ses hommages au jubilaire.

Le lendemain fut grande fête dans le pays. La cathédrale ne put contenir les fidèles qui arrivaient, non seulement des points les plus reculés de Saint-Albert, mais d'Edmonton et des stations environnantes. A la messe solennelle, le Père Lestanc fit un admirable commentaire de la devise du jubilaire, *Infirma mundi elegit Deus.*

Monseigneur voulait répondre, mais il ne put dominer son émotion, sa voix se perdit dans les sanglots. L'expression de son amour paternel pour ses collaborateurs, pour ses diocésains ne se fit jour qu'à travers ses larmes, et son émotion gagna toute l'assistance. Il ne put que donner, à son peuple, la bénédiction papale que Rome lui avait envoyée.

L'Evêque acceptait ces réjouissances pour entretenir l'esprit de famille, les rapports d'affection avec ses enfants. Dans l'intime de son cœur, il s'agissait simplement, pour lui comme pour l'Apôtre, " d'oublier ce qui est par derrière, pour s'étendre vers les choses qui s'offraient devant lui." Il écrivait dans son journal : " L'essentiel, c'est que tout cela serve à la gloire de Dieu ! "



CHAPITRE XIX

1885

Soulèvement des Métis—Causes—Mgr Grandin signale le danger—Riel—Gabriel Dumont—La guerre—Gros-Ours, ses déprédations—Les Pères Fafard et Marchand massacrés—Riel se rend—Soumission des rebelles—Douleur de l'Evêque—Accidents de voyages.

Nous devons revenir en arrière pour expliquer les origines du terrible drame qui ensanglanta le diocèse de Mgr Grandin, en 1884. On nous pardonnera de nous étendre sur les péripéties de cet événement qui eut de si graves conséquences pour le pays.

Lorsque le gouvernement fédéral, issu de l'Acte d'Union de 1867, voulut prendre possession des immenses territoires que venait de lui céder la Compagnie de la Baie d'Hudson, il eut à lutter contre de graves difficultés.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'était jamais préoccupée de faire un cadastre, chose fort peu nécessaire dans un pays, où tout le monde se sentait au large, et où nul ne pouvait éprouver l'envie d'empiéter sur son voisin. Les Métis s'étaient établis un peu partout, surtout sur les bords de la Rivière Rouge. Pleins de dédain pour ces *sang mêlés,* les chefs du gouvernement fédéral envoyèrent, dans le Manitoba, des arpenteurs chargés de désigner l'emplacement des *settlements* futurs. Ceux-ci opérèrent sans façon et prétendirent disposer, à leur gré, des terres occupées par les Métis. Les droits de possession de ces derniers étaient cependant indiscutables en fait; leurs réclamations méritaient certainement d'être prises en considération. L'attitude insolente des arpenteurs, leurs propos

imprudents, donnèrent à penser aux Métis que, dans l'opinion des "annexants," les droits, sans titres, ne seraient que des droits sans valeur. Une inquiétude sourde d'abord, bruyante ensuite, se manifesta dans le pays.

Les Métis réclamèrent des titres de propriété ou une indemnité équitable en cas d'expropriation. Comme il n'était pas fait droit à leurs requêtes répétées, ils prirent les armes, établirent, à Fort-Garry, un gouvernement provisoire, qui arbora le drapeau blanc fleurdelisé, avec la harpe d'Irlande, et se donna bientôt pour chef un de ses membres, Louis Riel (1869).

Louis Riel était né en 1844, à Fort-Garry. Métis, comme ceux dont il prenait la défense, il possédait, cependant, peu de sang indien dans les veines. Fort intelligent, il avait été remarqué par Mgr Taché, qui l'avait envoyé finir ses études au séminaire de Montréal. Eloquent et énergique, il sut acquérir rapidement une influence considérable et se trouva tout désigné, au jour du soulèvement, pour prendre la direction du mouvement. Il publia une *déclaration de droits*, dans laquelle il revendiquait pour les Métis le droit absolu de propriété sur leurs terres.

Le cabinet fédéral entra en négociation avec Riel, reconnaissant ainsi implicitement l'existence de son gouvernement, et une députation fut envoyée à Ottawa pour discuter les termes d'un arrangement.

Ce fut alors que les chefs des Métis commirent une faute, très explicable sans doute, dans les circonstances difficiles où ils se trouvaient, mais qui devait leur susciter l'implacable animosité des Anglais.

Une tentative de soulèvement contre le gouvernement de Riel avait eu lieu et quelques prisonniers du parti anglais furent enfermés au Fort-Garry : L'un d'eux, Thomas Scott, orangiste d'Ontario, parvint un jour à forcer les portes de sa



prison et se livra à des voies de fait sur les hommes chargés de sa garde. Une première fois, on se contenta de le menacer, mais, à la suite de nouveaux actes de violence, il fut traduit devant une cour martiale, condamné à mort, le 3 mars 1870, et exécuté le lendemain.

Le gouvernement fédéral, pour apaiser les Métis, avait eu l'habileté de rappeler, en toute hâte dans son diocèse, Mgr Taché, qui se trouvait à Rome. En même temps, l'hiver était mis à profit pour organiser une colonne expéditionnaire qui, sous les ordres du colonel Wolseley, devait rétablir l'ordre matériel. Mais Mgr Taché, dont l'influence était considérable, parvint à tout concilier, et à l'arrivée de la colonne Wolseley, l'ordre était rétabli. Sur l'intervention de leur Evêque, les Métis obtinrent d'importantes satisfactions; ils furent en droit de réclamer une concession de 240 acres par tête. Au lieu d'être gouvérné comme un territoire absolument dépendant du pouvoir central, le district de la Rivière Rouge était érigé en province autonome sous le nom de Manitoba. Un lieutenant-gouverneur, des ministres responsables, deux Chambres, l'une à vie, l'autre élective, devaient assurer le fonctionnement du régime parlementaire. L'usage du français se trouvait légalement consacré. Mais, Riel était exilé pour cinq ans.

Pourquoi le gouvernement ne voulut-il pas étendre à tout le Nord-Ouest les sages règlements inclus dans "l'acte de Manitoba ?" Il aurait, par là, empêché bien des ruines et préservé bien des vies. Il était si raisonnable d'accorder alors aux Métis ce qu'on fut obligé de leur accorder plus tard, des *scrips*, des titres légaux les rendant propriétaires de leurs terrains ou de terrains équivalents.

Les causes de mécontentement des Métis du Nord-Ouest, en 1884, étaient identiquement les mêmes que celles de leurs concitoyens du Manitoba en 1869. Les délais déplorables qu'apportait toujours le gouvernement à leur octroyer les *scrips* de terre, auxquels ils avaient droit, les irritaient profondément.

Le gouvernement ne pouvait pas se plaindre de n'avoir pas été prévenu. Déjà, on avait pu constater plusieurs faits de violence de la part des Métis, à la suite du sans-gêne des Européens.

Trois ans auparavant, ils avaient appelé Mgr Grandin à Edmonton. Il s'agissait de faire rendre justice à l'un d'eux dont un Anglais voulait ravir les terres. Celui-ci se hâtait de bâtir sa maison pour s'assurer la propriété du terrain.

L'Evêque, tout en reconnaissant leurs droits, ne put que les encourager à s'adresser à la justice. Mais les magistrats demeuraient indifférents et aveugles.

Se voyant privés du secours du gouvernement, les Métis s'assemblent, protestent, veulent se rendre justice, et prestement précipitent la maison de l'Anglais dans la Saskatchewan.

Tout en menaçant d'avoir recours à la justice et à la loi, juges et policemen se gardèrent bien de se montrer, et l'Anglais dut se résoudre à transporter sa construction plus loin.

De tels actes, Mgr Grandin avouait ne pouvoir les conseiller, mais il ne pouvait les blâmer. Ce fait, d'ailleurs, n'était pas isolé. " Ce sont des faits de ce genre, dit le prélat, malheureusement trop communs, sur lesquels la justice locale fermait les yeux, qui ont amené la révolte des Sauvages et des Métis de Batoche. Elle eut été générale sans nous."

Désireux de soutenir leurs droits, les Métis allèrent chercher Riel, dont le prestige était encore le même. Elu député du Manitoba, il avait eu la hardiesse de se rendre à Ottawa, en 1874, pour prendre possession de son siège; mais, dans la crainte d'être emprisonné — le gouverneur d'Ontario avait promis 5,000 piastres pour sa capture, — il s'était retiré aux Etats-Unis. Il se trouvait à Mentana, en 1884, maître d'école dans une maison dirigée par les Pères Jésuites, lorsque les Métis du Nord-Ouest vinrent le chercher.

Même avant l'arrivée de Riel, Mgr Grandin se rendait compte des colères qui grondaient sourdement et qui pouvaient faire explosion. Dès le mois d'octobre (1884), il en avait prévenu le lieutenant-gouverneur : " Riel, dont on ne parlait plus, lui écrivait-il, redevient un personnage important. J'apprends que les Sauvages eux-mêmes en parlent comme d'un demi-dieu qui apportera l'aisance et le bonheur chez tous. Si donc, il arrivait quelques émissaires de la part de Riel, j'en redouterais singulièrement les effets."

Dans une autre lettre au ministre des Travaux publics, il précisait davantage : " Je déplore cette façon du gouvernement d'afficher un vrai mépris du pays. Messieurs les membres du gouvernement ne devraient pas ignorer que les Métis, aussi bien que les Sauvages, ont leur orgueil national, et s'irritent du mépris dont ils se croient victimes. Une fois poussés à bout, ni prêtres, ni évêque ne pourront leur faire entendre raison. Je vous supplie donc, Monsieur le Ministre, d'user de toute votre influence, pour qu'il soit tenu compte de leurs justes demandes."

En pleine tournée pastorale, à Saint-Laurent, il reçut les confidences des Métis. Riel était avec eux. Citons le journal de Mgr Grandin : " Riel, Gabriel Dumont, Maxime Lépine, etc., prirent la parole et se plaignirent de n'être point appuyés par le clergé. Je répondis que, ne connaissant pas leurs revendications, nous ne pouvions être, ni pour eux, ni contre eux. Si vous réclamez les faveurs auxquelles votre titre de premiers occupants vous donnent droit, nous serons avec vous, mais jamais nous ne pourrons appuyer une révolution. Riel nia, dans une conversation privée, que le pensée d'une révolution fût dans leurs plans."

L'Evêque approuvait pleinement la plupart des réclamations des Métis, mais il était dans son rôle, en empêchant, autant qu'il le pouvait, une tuerie inévitable.

A la demande de Riel, il donne pour patron, à la nation métisse, saint Joseph, et pour patron secondaire, saint Jean-Baptiste, premier patron des Canadiens-français, avec fête nationale fixée au 24 juillet, un mois après les grandes fêtes nationales des Canadiens.

“ Riel, écrivait Monseigneur, me fait l’effet d’un homme fort exagéré, aussi bien en religion qu’en politique. Je crains qu’il ne devienne fou. Plusieurs Pères partagent mes craintes, ainsi que plusieurs Métis, mais la généralité de ces derniers le regardent comme un oracle.”

Monseigneur crut devoir encore, à plusieurs reprises, faire part de ses craintes au gouvernement. On n’en tint pas compte. Pour économiser quelques milliers de piastres, le gouvernement allait en dépenser des millions, sans compter le sang qui allait être versé.

Cependant les Métis avaient formulé une déclaration de droits qui fut votée à l’unanimité et transmise au gouvernement fédéral. (1)

Durant quelques mois, l’agitation se poursuivit sans sortir de la forme légale et constitutionnelle. Elle s’étendait, non seulement chez les Métis de race française placés, au nombre de 2,000 environ, sur les deux rives de la Saskatchewan, entre Battleford et Batoche, mais aussi chez les Métis de race anglaise

(1) Cette réclamation portait sur les sept points suivants : 1° Subdivision en provinces des Territoires du Nord-Ouest ; 2° Octroi aux Métis de la Saskatchewan des mêmes avantages territoriaux concédés aux Métis du Manitoba ; 3° Délivrance de titres de propriété aux colons en état de possession ; 4° Vente de 500,000 acres de terre du gouvernement pour en appliquer le produit à l’établissement d’écoles, hôpitaux et autres institutions du même genre pour les Métis, et à l’octroi de semences et machines agricoles aux Métis pauvres ; 5° Réserve de 100 cantons de terre à distribuer dans l’avenir aux enfants des Métis ; 6° Subvention d’au moins 1000 piastres pour l’entretien d’une école dirigée par des religieuses dans chaque établissement métis ; 7° Amélioration du sort des sauvages.

Un grand nombre de détails de ce chapitre sont tirés de l’ouvrage de M. Georges Demanche, *Au Canada.*



et écossaise groupés aux environs de Prince-Albert. Ces derniers ne furent pas les moins ardents à encourager Riel, à le lancer en avant, pour l'abandonner, avec empressement, au jour du danger. Sans ce concours, sur lequel Riel croyait pouvoir compter, celui-ci n'eut peut-être pas poussé les choses à bout

A force d'attendre le redressement de leurs griefs, les esprits s'aigrissaient. Il y a loin, il est vrai, des bords de la Saskatchewan à Ottawa, mais la construction du chemin de fer du Pacifique, achevée, depuis quelque temps, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, rendait les communications incontestablement plus rapides, et malgré les lenteurs inhérentes à l'administration dans tous les pays du globe, les Métis avaient peine à comprendre comment leurs réclamations sommeillaient si longtemps à Ottawa et se considéraient comme abandonnés à eux-mêmes, victimes de dénis de justice répétés, et, ne comptant plus aux yeux du gouvernement. De là à un soulèvement, il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut vite franchi. La patience des Métis était à bout, leur confiance en Riel était immense, et celui-ci, qui passait presque pour prophète, résolut d'user de son ascendant pour lever l'étendard de la révolte, non avec la folle pensée de lutter contre tout le Canada, mais avec l'espoir d'obtenir, par la crainte, la réalisation de toutes ses demandes.

Cette détermination pouvait être condamnable, mais le gouvernement fédéral de son côté, n'avait rien fait pour la prévenir. Et, quand il se décida à accorder les premières satisfactions, il était déjà trop tard. Le 30 mars, une commission de trois membres était nommée pour s'enquérir, à bref délai, des réclamations des Métis. Mais déjà la poudre avait parlé, et la commission ne parvint sur les lieux qu'après la pacification.

Le rôle de pacificateur n'est pas toujours sans ennui. Bon nombre de Métis accusaient les missionnaires de les abandonner.

Des meneurs intéressés à la révolte leur disaient que leurs prêtres étaient vendus au gouvernement et s'entendaient avec lui pour les exploiter et les rendre malheureux.

Les Sauvages eux-mêmes, surtout les infidèles, entendant les missionnaires parler d'apaisement, ajoutaient foi à ces rumeurs.

La nouvelle de l'arrivée de la police montée, seule force publique chargée du maintien de l'ordre dans le Nord-Ouest, précipita le mouvement. Craignant pour sa sécurité, Riel convoqua, en toute hâte, ses partisans à Batoche, petit village situé sur la rive droite de la Saskatchewan du sud, et les détermina à la résistance. Pour les armer et les nourrir, il réquisitionna les armes, munitions et vivres qui se trouvaient dans les magasins des négociants, tout en demandant un état des livraisons qu'il entendait payer. En même temps, il laissait profaner l'église, persécuter les missionnaires, tout en affectant les dehors d'une grande piété.

Le Père Moulin voulut protester contre l'envahissement de son église. Riel le menaça de l'arrêter et de le lier comme un prisonnier s'il s'opposait à son dessein. L'église fut donc envahie et devint le quartier-général de Riel et de ses gens. "La Providence, qui prévoyait ce mouvement miraculeux, disait-il à ses recrues, avait préparé cette église pour servir de forteresse, et saint Antoine — c'était le patron de l'église — allait devenir célèbre, dans l'histoire, comme le lieu d'où sortirait l'émancipation du Nord-Ouest." Il constitua un gouvernement provisoire, sous la forme d'un conseil de douze membres, dont il fut le chef incontesté et absolu (18 mars 1885). Il prit le titre d'*exovide* et donna, à son conseil celui d'*exovidat.*

Parmi ces membres, on remarquait notamment Gabriel Dumont, Maxime Lépine, Philippe Garnot, Jackson. Ces deux derniers furent les seuls blancs associés par Riel à ses entreprises.



Gabriel Dumont mérite une mention spéciale. Chasseur de buffles à l'époque où il y en avait encore, il passait, dans toute la Prairie, pour un intrépide trappeur doublé d'un tireur hors ligne. Il n'avait pas son pareil pour choisir son terrain de combat et dresser une embuscade, joignant la supériorité des blancs à l'instinct de la race indienne. Un jour, il se rendit avec quelques chasseurs blancs et métis dans un camp de Pieds-Noirs. Les Sauvages exécutaient la *danse du poteau,* cérémonie dans laquelle les plus braves guerriers racontaient leurs exploits. Dumont entre hardiment dans la danse, s'approche du poteau, et y plantant son couteau, s'écrie avec une téméraire audace : "J'ai tué dix Pieds-Noirs." Ses compagnons, stupéfaits de cette bravade, se regardent déjà comme des hommes morts. Mais les guerriers se lèvent et expriment à Gabriel Dumont leur admiration. "Tu es un brave, lui disent-ils. Nous avons entendu parler de ta valeur; elle n'est pas surfaite. Tu resteras avec nous; nous ferons festin; tes compagnons peuvent rester ici." Avec un chef de cette trempe et des tireurs habiles comme les Métis, la lutte devait être chaude.

Si Riel et Gabriel Dumont avaient été moins prompts à ouvrir le feu, on aurait pu espérer une transaction comme en 1870. Cet espoir fut vite déçu. Le major Crozier, de la police montée, ayant appris la présence d'une bande de Métis près du lac aux Canards, s'y rendit avec cent de ses hommes et quarante volontaires (26 mars). Il y rencontra seulement vingt-six hommes à cheval, commandés par Gabriel Dumont et les somma de mettre bas les armes. Ceux-ci refusèrent. Un sauvage, ayant voulu saisir l'arme d'un homme de la police, fut renversé et atteint d'un coup de feu. Presque en même temps un métis était tué. Les compagnons de Dumont firent alors une décharge sur la troupe du major Crozier, lui tuèrent



quatorze hommes et en blessèrent 9. Le major, craignant de ne pouvoir déloger, sans de grandes pertes, les Métis portés au haut de la colline, battit en retraite, en abandonnant ses morts, après n'avoir infligé que quelques pertes légères à ses adversaires.

La nouvelle du soulèvement des Métis fut annoncée au Parlement d'Ottawa, le 23 mars, et fit l'effet d'un violent coup de tonnerre dans un ciel sans nuages. Rien n'était préparé pour la répression d'une insurrection que Riel faisait éclater à cette époque de l'année où la fonte des neiges, qui dure généralement deux ou trois semaines, rend les mouvements des troupes presque impossibles.

Le Canada n'avait pas d'armée permanente, mais seulement des milices; il fallut mobiliser à la hâte quelques bataillons. Cinq mille hommes furent transportés, en moins d'un mois, sur le théâtre des opérations. Ils étaient sous les ordres du général Middleton qui établit son quartier-général à Fort qu'Appelle.

Les succès des Métis au lac des Canards avait été le signal d'un soulèvement des tribus sauvages de la Saskatchewan, travaillées depuis longtemps par Riel et ses émissaires. Gros-Ours, chef des Cris de prairie, dont la réserve était voisine du lac aux Grenouilles, se signala par ses atrocités. Les sauvages qui suivaient Gros-Ours étaient, pour la plus grande part, infidèles.

Le 2 avril, tandis que les PP. Fafard et Marchand accomplissaient les cérémonies du jeudi-saint, à Notre-Dame de Bon-Conseil, au lac aux Grenouilles, les Sauvages, en costume de guerre, envahirent l'église où les chrétiens se trouvaient réunis. L'office terminé, ils sommèrent les assistants, les missionnaires compris, de se rendre au camp de Gros-Ours. Les missionnaires, les sauvages et les blancs furent conduits entre deux haies de guerriers. A quelque distance de l'église, l'agent du gouvernement auprès des sauvages refusa d'avancer. A l'instant



même une balle lui traversait le cœur. Le Père Fafard courut au secours du mourant. Pendant qu'il lui donnait l'absolution, une balle vint le frapper lui-même, mais ne le tua pas sur le coup. Le Père Marchand qui marchait en tête, entendant dire que son confrère venait de tomber, se précipita pour le secourir. A peine avait-il fait quelques pas qu'il reçut lui-même, à la tête, une balle qui l'étendit raide mort.



R. P. MARCHAND, O. M. I.

Cependant le Père Fafard ayant recouvré ses sens essayait de se relever. " Ne remue pas, Père, lui dit un sauvage, fais plutôt le mort." Un autre sauvage, baptisé celui-là, déchargea, à bout portant, son fusil dans le cœur du missionnaire. L'année précédente, ce malheureux, après avoir rejeté son épouse légitime, avait voulu en prendre une autre. Le Père Fafard s'y était opposé. C'était la vengeance.

Une vieille Montagnaise remplit, auprès des deux cadavres, l'office de Véronique. Malgré le péril auquel elle s'exposait, alors que toute marque d'intérêt ne pouvait qu'exaspérer les Cris, elle lava le visage des Pères lorsqu'ils étaient encore étendus au lieu où ils étaient tombés. Elle remplit cet office de charité dans un état de saisissement facile à comprendre, allant et venant de l'un à l'autre, s'y prenant et s'y reprenant



R. P. Fafard, O. M. I.

encore, avec le respect et la tendresse d'une mère, et avec cela, cherchant, dans son cœur, une prière pour eux et ne pouvant que pleurer.

Ce premier devoir rempli, il s'agissait de transporter les corps en un lieu où l'on pût les ensevelir convenablement. Deux Métis, sans calculer le danger, ne consultant que leur

respect et leur dévouement, voulurent s'acquitter de ce devoir. Ils revêtirent les deux corps d'ornements sacrés et les déposèrent dans le caveau de l'église, mais sans les couvrir de terre.

L'église était en bois; la bande de Gros-Ours y mit le feu. L'incendie, bien entendu, endommagea les cadavres, et l'édifice disparaissant, ils demeurèrent découverts. Quelques jours après, les deux corps étaient ensevelis par la colonne des soldats canadiens.

Gros-Ours, emmenant une quarantaine de prisonniers parmi lesquels le Père Legoff, se dirigea vers le fort Pitt qui fut dévasté.

Du côté de Battleford, les Cris étaient entrés dans la lutte, sous le commandement de Poundmaker, et avaient fait plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouvait un missionnaire, le Père Cochin.

En quelques jours, le soulèvement des Métis et des Sauvages s'étendait d'Edmonton à Prince-Albert, sur les deux rives de la Saskatchewan. Peu s'en fallait que le théâtre des opérations ne prît des proportions beaucoup plus vastes. Le prestige de l'Evêque, l'influence toute puissante du Père Lacombe maintinrent dans la soumission les Peaux-Rouges des environs de qu'Appelle et de Calgary, et, notamment, la turbulente tribu des Pieds-Noirs. Si les Pieds-Noirs avaient suivi Riel, la lutte aurait pris d'autres proportions. Les Métis de Saint-Albert et des environs furent aussi dociles aux conseils de Mgr Grandin. "Je ne puis compter, écrivait Riel, sur les gens de Saint-Albert."

Malgré les terres détrempées par la fonte des neiges, le général Middleton commença immédiatement les opérations. Il organisa trois colonnes expéditionnaires, ayant toutes, pour base d'opérations, le chemin de fer du Pacifique.

La première colonne, dont il se réservait le commandement,

était la plus importante et devait avoir pour objectif Batoche, centre de la rébellion. La deuxième, commandée par le colonel Otter, devait dégager Battleford. La troisième, sous les ordres du général Strange, avait pour but de protéger Edmonton, et d'opérer sur la haute Saskatchewan du nord.

Le 24 avril, Middleton arrive auprès du ravin de la rivière aux Poissons (Fish Creek), à dix milles de Batoche, où étaient retranchés les Métis. Le général avait témérairement divisé ses forces, et, si l'ennemi avait eu les plus élémentaires notions de la tactique militaire, il aurait pu, par l'agilité de ses mouvements, écraser, l'une après l'autre, les deux troupes alourdies par la masse des transports. Cachés dans des tranchées, *rifle pits,* les Métis dirigèrent, contre les troupes canadiennes, un feu nourri et redoutable. S'ils n'avaient pas été désorientés par les révélations de Riel, qui leur faisait abandonner leurs meilleurs retranchements, on ne peut dire quel eut été le résultat immédiat.

Gabriel Dumont se proposait d'aller au devant des troupes, de les harceler pendant la nuit, en les empêchant surtout de dormir, persuadé que c'était un bon moyen de les démoraliser et de leur faire perdre courage; il voulait même faire sauter les chemins de fer. Riel s'y opposa. « ... Nous avons dû, disait Gabriel Dumont, renoncer au projet d'aller rencontrer les ennemis sur un terrain avantageux pour nous, et j'en suis sûr, nous les aurions tellement abrutis, qu'au bout de trois nuits, ils se seraient entre-tués les uns les autres.

« J'ai cédé au conseil de Riel, quoique persuadé que, humainement, mon dessein était meilleur; mais, j'avais confiance dans sa foi et dans ses prières.

« ...Je voulais aussi me mettre, avec quelques-uns des miens, en embuscade, dans une grande épinettière où devaient passer les hommes de la police. On aurait pu y faire un grand mas-



sacre, mais Riel, qui nous modérait tout le temps, s'est formellement opposé à ce projet."

Finalement Middleton peut s'emparer de Batoche. Les Métis battent en retraite, abandonnant les ôtages retenus depuis près de deux mois. Riel a disparu, mais on le sait caché dans le pays. Recherché de tous côtés, il est découvert par trois éclaireurs auxquels il se livre lui-même. Quant à Gabriel Dumont qui s'était battu comme un lion, il gagne la frontière des Etats-Unis. La résistance était brisée en cœur.

La seconde colonne se trouvait aux prises à Battleford avec les Sauvages, sous la conduite de Poundmaker. Ceux-ci résistaient vaillamment, mais la nouvelle de la défaite de Riel changea la face des choses. Poundmaker se rendit.

Quant au général Strange, il fait son entrée à Edmonton sans coup férir, et descend la Saskatchewan jusqu'au fort Pitt, afin de se mettre à la poursuite de Gros-Ours. Après un premier engagement, celui-ci se retire vers le nord. Enfin, le 3 juillet, la police montée peut s'emparer de lui et de ses derniers compagnons.

L'insurrection était vaincue. La commission chargée, si tardivement, de recueillir les plaintes des Métis, va leur délivrer enfin les titres de propriété. Que de malheurs on eût évité en agissant plus tôt !

Après jugement, Riel fut exécuté, dans la prison de Régina, le 16 novembre. Nous laissons aux historiens le soin de discuter, jusqu'à quel point il était séant d'envoyer à la mort un condamné politique, dont l'esprit chancelant était mal équilibré, et que le jury de Régina avait recommandé à la clémence de la cour. Notre rôle est simplement de dire l'attitude et la désolation de Mgr Grandin dans ces événements malheureux.

Pendant cette lamentable guerre, il s'était dévoué comme il

savait le faire, abritant les familles dispersées, soignant les malades, recueillant les orphelins. L'évêché de Saint-Albert n'était guère qu'un hôpital. Son journal intime nous retrace toutes ses transes, toutes ses craintes. " Il me semble, écrit-il, entendre d'ici les cris des veuves et des orphelins, je vois la misère et la pauvreté de nos pauvres chrétiens, je redoute la haine et la vengeance."

Dès qu'il apprit la mort des missionnaires, il eut hâte de se mettre en route. Quel douloureux spectacle ! Des ruines, des maisons brûlées, des champs en friche, des presbytères pillés ! des églises en cendres !

A Batoche, il rencontra le Père Moulin qui avait reçu une balle dans la jambe et qui semblait vieilli de dix ans.

Il pria et pleura longuement sur la tombe des deux Pères, et voulut qu'une croix fût érigée à l'endroit même où ils étaient tombés. Sà douleur était immense. " Depuis mon voyage en Europe, disait-il, j'ai perdu huit missionnaires. Sur ce nombre, deux seulement sont morts dans leur lit; les autres sont morts gelés, noyés ou massacrés par les Sauvages."

Les deux martyrs creusaient un vide dans les rangs de ses missionnaires.

Le Père Fafard était un vrai cœur d'apôtre, plein de foi, enflammé de l'amour de Jésus-Christ et de l'Eglise; le Père Marchand, plus jeune, était le compagnon de ses travaux et l'émule de ses vertus.

Après avoir pleuré tant de jeunesse, de sainte ardeur, de foi, de pureté perdues pour ses missions, il voulut consoler les parents des défunts. Il écrivait à madame Fafard : " Je vous conserve le rosaire de votre digne fils."

Puis il lui donnait les détails qu'il avait pu recueillir.

" On me dit qu'il y a, dans le camp, une pauvre vieille sauvagesse qui avait lavé les figures de nos chers martyrs. Je l'inter-

rogeai : " Quand j'arrivai près du cadavre, me dit-elle, ils " étaient déjà froids, tous les deux avaient la figure et les mains " ensanglantées, ils tenaient d'une main leur croix, qui était " aussi rougie de sang. Le Père Marchand avait la tête percée " d'une balle et le Père Fafard, outre la blessure qu'il avait au " cœur, avait, sans doute, une blessure ailleurs, car le sang lui " coulait le long du bras; je fus puiser de l'eau dans le marais " et leur lavai la figure, les mains, et je lavai aussi leurs croix."

" La pauvre vieille sanglotait en nous racontant ces détails; les Pères et moi et peut-être quelques sauvages en faisions autant. " Pendant que je les considérais ainsi, ajoutait-elle, je " pensais aux douleurs que dut éprouver la très Sainte-Vierge " lorsqu'on lui remit le corps percé de clous et ensanglanté de " son Fils."

" Il me semble que cette bonne vieille me communiquait cette bonne pensée pour vous surtout, chère madame Fafard. Vous pouvez comparer vos douleurs à celles de la très Sainte-Vierge, et avec d'autant plus de raison que la victime, que nous pleurons ensemble, ressemble plus à la grande Victime du Calvaire; le cher martyr aussi est mort pour le salut de ses frères, pour le salut des bourreaux. Vous eussiez été heureuse, sans doute, de rendre à votre missionnaire ces devoirs que lui a rendus une pauvre sauvagesse; cette circonstance vous eut rendue plus semblable à la Mère des douleurs, mais votre cœur n'y eut pu tenir et le bon Dieu vous a épargnée." Sa lettre, à la famille Marchand, fut aussi un cri de douleur et d'action de grâces.

Dès la fin de la guerre, Mgr Grandin avait rédigé une pétition adressée au gouverneur général, en faveur des Métis compromis. Il plaidait les circonstances, faisant remonter la vraie culpabilité aux excitateurs commerçants qui voyaient, dans la guerre, un moyen de pousser leurs affaires, et il ajoutait, avec une sainte audace : " Je n'ai pas épargné les reproches à nos

Métis, mais je me permettrai de dire à Votre Honneur, avec tout le respect possible, que le gouvernement canadien n'est pas sans mériter le blâme, lui aussi, et, si j'avais, auprès de ses membres, la même autorité qu'auprès des Métis, je le lui dirai avec plus de forme, mais avec la même franchise. Combien de pétitions et de plaintes ces Métis n'ont-ils pas envoyées au gouvernement sans qu'on daignât les honorer d'une réponse ! Combien de fois me suis-je adressé moi-même, par écrit et de vive voix, à Votre Honneur sans avoir pu obtenir que de bonnes paroles ! Je supplie Votre Honneur de ne pas prendre en mauvaise part ma franchise; je n'ai en vue que le bien de vos administrés et le bien du pays."

Après l'exécution de Riel, il trouva, dans son cœur, de beaux accents pour plaider la grâce des autres prisonniers politiques. Il ne fut pas étranger aux grâces individuelles qui ouvrirent, à plusieurs, même avant l'amnistie de juillet 1886, les portes du pénitencier de la Montagne de Pierre. Là, avaient été enfermés Poundmaker, Maxime Lépine, Gros-Ours et plusieurs autres.

La guerre le laissait au milieu des ruines. Que d'édifices à relever ! que d'orphelins à nourrir ! que d'écoles à entretenir ! Il sentait le gouffre se creuser sous lui. Les œuvres étaient dans un telle misère noire, que la question de vie ou de mort se posait devant elles. Il lui fallait encore, quoique malade, prendre le bourdon de quêteur et se rendre en Canada pour mendier le pain de ses enfants.

Avant de partir, il voulut visiter plusieurs missions, en particulier, celle des Pieds-Noirs. Il n'y trouva pas les consolations qu'il attendait. Le commerce avec les blancs portait des fruits. " Ces sauvages, écrit-il, dans son journal, me donnent peu d'espérance. Nous avons fait, pour eux, bien des sacrifices en argent. Trois Pères, des plus capables, se sacrifient pour eux sans grand résultat visible. Et ces Pères feraient tant de bien

ailleurs ! Malgré tout, nous ne croyons pas devoir abandonner ces ingrates missions. Les Pères baptisent bon nombre de petits enfants avant l'âge de raison, et un certain nombre d'adultes à la mort. Nous allons essayer sur un nouveau plan, nous allons surtout prier."

Son voyage de McLeod à Calgary, par la traverse des Pieds-Noirs, fut fécond en incidents. Il souffrit de la faim, fut réduit un soir à manger une omelette d'œufs couvés. Le lendemain, il fallut camper sans avoir rien à mettre sous la dent. "Nous essayons, raconte-il gaiement, de tromper nôtre estomac en dormant. Mais on a beau dire : qui dort, dîne, nous ne nous apercevons pas du résultat."

De Calgary à Edmonton, ce fut bien autre chose. Un de ses chevaux se noie à la traverse d'une coulée. Son wagon se disloque. Il faut en relier les diverses parties à l'aide de débris de cordes, de lanières de cuir, et remplacer une roue brisée par une jambe de bois. En traversant une rivière, sur un mauvais pont, sa charrette tombe à l'eau, et pour sauver le cheval qui est entraîné, il doit à la hâte couper les traits.

Au passage de la rivière Bataille, il est sur le point de perdre sa chapelle et tous ses effets.

Le lecteur imagine facilement les difficultés que les cours d'eau offraient incessamment aux missionnaires.

Les rivières se traversaient ordinairement à gué. On avait soin de diriger la marche pour les traverser aussi près que possible de leur source, surtout au printemps, où elles se grossissaient des eaux d'une foule de petits affluents. Quand les rivières n'étaient pas guéables ou qu'elles étaient trop larges pour que des arbres atteignissent d'une rive à l'autre, alors on faisait un radeau sur lequel on mettait le bagage, ainsi que ceux qui ne pouvaient traverser à la nage. Ce radeau était poussé avec des perches ou tiré avec des cordes retenues de

chaque rive. Avec l'une des cordes on le tirait d'un côté de la rivière, et avec l'autre on le ramenait pour le charger de nouveau. Ce mode de navigation était assez expéditif.

C'est par ce procédé que Mgr Grandin avait voulu traverser la rivière Bataille. Son compagnon, un jeune métis, avait placé sur le radeau la chapelle, les provisions, les harnais, les débris du wagon, quand le courant fit tout chavirer. Il fut possible de retirer de l'eau la chapelle, et quelques boîtes de conserve.

L'Evêque arriva à Saint-Albert brisé par la fatigue, transi de froid, malade, après avoir longtemps pataugé dans la boue, les rivières et les coulées, mais toujours heureux de se sacrifier pour Dieu et pour les âmes.



CHAPITRE XX

1886-1890

Visites au Canada, aux Etats-Unis, à Rome—Concile provincial de Saint-Boniface—Division du diocèse de Saint-Albert—Sacre de Mgr Pascal—Etat du diocèse à cette époque—Mort de Mgr Faraud—Sacre de Mgr Grouard—Ordination du Père Cunningham.

Les années 1886, 1887 et 1888 furent bien employées par l'évêque de Saint-Albert. Visite de son diocèse, courses et prédications au Canada et aux Etats-Unis, voyage à Rome pour assister au Chapitre général de sa congrégation, lettres incessantes pour implorer la charité en faveur de ses écoles qu'il fallait soutenir à tout prix, etc.

Tout cela, malgré diverses maladies qui l'étreignaient rudement. Dévoré par la fièvre, la figure enflée par les névralgies, il surmonta toutes ses douleurs pour ses missions.

Au Canada, il prêche presque tous les jours, et souvent plusieurs fois par jour. Aux Etats-Unis il parcourt successivement New-York, Washington, Baltimore, Philadelphie, Providence, etc., etc. La prédication en anglais nécessitait plus de préparation et doublait la fatigue.

Oh ! que ce métier de quêteur lui était à charge ! Il fallait tout son amour des âmes pour lui faire surmonter ses répugnances. "Je ne sais, écrivait-il dans son journal, si même depuis que je suis missionnaire j'ai éprouvé un malaise comparable à celui que j'éprouve aujourd'hui. La crainte de gêner me jette dans les plus grandes tortures. J'ai honte de moi, je suis obligé de veiller sur ma sensibilité pour ne pas éclater en sanglots... Il me semble que la confiance en Dieu ne me

manque pas, mais vraiment les épreuves sont longues. Je crains qu'elles ne soient bientôt au-dessus de mes forces. "*Fiat tamen Pater voluntas tua semper ! fiat in me ! fiat de me ! fiat per me ! fiat in omnibus meis ! fiat in vitâ et in morte meâ ! fiat in tempore et in æternitate ! Amen. Deus, ad adjuvandum me festina.*" Il ne laissa pas tomber ses bras cependant, il alla jusqu'au bout à travers les épreuves et parfois les humiliations.

Ces prédications et ces voyages le réduisirent à un état de fatigue extrême. Quand on parcourt son itinéraire, quand on lit ses lettres, ses mémoires si nombreux, si variés, on se demande comment il pouvait suffire à cette effroyable surcharge de travail. Il succomba à la peine et fit une vraie maladie à l'hôpital Notre-Dame de Montréal où il fut soigné avec une tendresse toute filiale par sa nièce, sœur Grandin, qui lui servait à la fois d'infirmière et de secrétaire.

Soulagé, mais non guéri, il reprend ses folies de la croix.

A Rome, il se console auprès du Souverain-Pontife et lui demande pardon de ne lui offrir qu'une peau de chèvre des montagnes. Léon XIII sourit et s'en enveloppe immédiatement les pieds. " Que le Saint-Père est bon ! disait-il. Il était insatiable de détails sur nos martyrs, sur nos missions. Il a accordé à tous nos missionnaires le pouvoir de donner la bénédiction papale dans leurs missions respectives."

En France, il revoit rapidement sa famille, ses amis, Mgr Sébaux, et reprend l'Océan " étonné de se voir traversé tant de fois " aurait dit Bossuet.

Il avait hâte de se rendre à Saint-Boniface pour prendre part au Concile des évêques de la province, réunis sous la présidence de Mgr Taché. C'était un acte bien significatif qu'une telle réunion dans un pays où, quatre-vingt ans auparavant, il n'y avait pas un seul prêtre ! Mgr Grandin répondait, avec joie, à l'appel de son métropolitain; il voyait, dans ce grand acte, l'affermissement de l'Eglise, dont le règne était la passion de





Mgr Durieu, O. M. I. évêque de New Westminster

son cœur. Les pontifes qui composaient cette vénérable assemblée étaient tous Oblats. (1) Quel chemin parcouru de 1845 à 1886 ! Il n'y avait, en 1845, dans toute la région du Nord-Ouest qu'un évêque, six prêtres, desservant cinq résidences, trois écoles fréquentées par cent-vingt enfants. Et en 1886, on comptait six évêques, cent-vingt-sept prêtres, cent-soixante-dix-huit églises, cent-trente-deux écoles fréquentées par quatre mille six cent dix-huit enfants ! Les énormes sacrifices des missionnaires n'avaient pas été inféconds.

Un des vœux du Concile fut la division du diocèse de Saint-Albert, que Mgr Grandin réclamait depuis longtemps, alléguant l'immensité de son diocèse, ses infirmités, son impossibilité de faire face aux besoins matériels et spirituels des missions placées à une si grande distance, la transformation du pays, etc.

De fait, la colonisation marchait à pas de géant. Les solitudes se peuplaient, des usines s'élevaient de différents côtés, des mines étaient découvertes. On parlait déjà de vastes gisements aurifères. L'émigration arrivait de toutes parts, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de la Suède, de la Russie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France. Les immigrants composaient un tout bien disparate de religion, de race et de langue, gens affamés d'affaires, indifférents, ayant mis leur religion dans le coin des vieilles ferrailles. L'ancienne sauvagerie était remplacée par la barbarie civilisée. Il fallait pourtant s'occuper des nouveaux venus pour asseoir l'Eglise catholique sur des bases solides. Ce serait une injustice de ne pas dire que, parmi les nouveaux venus, se trouvaient bon nombre de Canadiens, d'Irlandais, bons chrétiens, désireux de se fixer dans le pays, et appelant le prêtre de tous leurs vœux.

Mgr Grandin aimait trop son pays d'adoption pour ne pas

(1) Les évêques présents étaient : Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface ; Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert ; Mgr Durieu, coadjuteur de Mgr D'Herbomez ; Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie ; Mgr Clut, auxiliaire de Mgr Faraud.

se réjouir de ses ressources et de l'augmentation de ses richesses. Il était trop clairvoyant pour vouloir une réaction aveugle contre la civilisation et s'opposer, comme un bélier, au progrès qui marche et marchera quand même. Mais, il se demandait, avec angoisse, ce que deviendraient les Sauvages et les Métis, en face des nouveaux venus. Il savait trop que la civilisation asservit souvent l'humanité, mais ne la sert pas toujours. Il prévoyait ces cités monstres, centres de vie artificielle où se développeraient, à la fois, le paupérisme et le luxe exagéré. Le progrès, avec son allure impitoyable de rouleau d'airain, n'allait-il pas ruiner les anciennes races du pays ?

La civilisation, tout en rendant certains services aux missionnaires, ne multipliait pas les ressources. Elle créait, au contraire, une foule de besoins ignorés dès le début. Les habitations, le mobilier, les vêtements, les voitures, tout se ressentait nécessairement des exigences du temps, et tout se payait à des prix exorbitants. L'Evêque pouvait-il se présenter avec une blouse de cuir de caribou au milieu des gentlemen à l'impeccable tenue ?

Notons, encore, que le protestantisme n'était pas inactif. Hier, il n'y avait guère que trois ou quatre ministres dans le Nord-Ouest, et, en moins de quelques années, on voyait des évêques protestants à Winnipeg, à York-Factory, à Qu'Appelle, à Prince-Albert, etc., etc.

Pour réussir dans leur tactique, ces évêques avaient presque tous embrassé les principes du ritualisme. Eux et leurs ministres se donnaient comme réellement revêtus du caractère sacré de l'Ordre, célébraient la sainte messe, essayaient de rétablir la confession, ne s'opposaient pas à l'invocation des saints, admettaient le purgatoire, etc., etc. Ils apportaient une énergie extraordinaire à la propagation de leur culte, ne reculaient devant aucune dépense et disposaient, en argent et en sujets, de ressources qu'on aurait pu croire illimitées.

Pour réussir, auprès des Sauvages, ils trouvaient facilement des ministres indigènes. Le célibat et le long stage de préparation exigés par l'Eglise catholique rendaient, au contraire, ce recrutement très difficile. Ces ministres sauvages s'imposaient facilement à leurs congénères, parlaient un anglais quelconque, et se montraient très peu exigeants pour la moralité. " J'ai malheureusement pu constater, écrivait Mgr Grandin, qu'auprès des Sauvages, ces genres de ministres sont plus à redouter pour nous que les docteurs des plus célèbres universités d'Angleterre. Ces derniers, d'ordinaire, ne parlent pas les langues sauvages, et, règle générale, se respectent. Les autres ne doutent de rien."

Il semblait, à Mgr Grandin, que par la création d'un nouveau diocèse, le nouvel évêque ferait, à l'Est, ce que, lui, continuerait de faire à l'Ouest, se remuerait pour obtenir des sujets, se créer des ressources, et que le bien serait ainsi réalisé sur une plus grande échelle.

Et cependant la statistique religieuse du diocèse de Saint-Albert, au moment où il était question de le diviser, était consolante. En 1868, le vicariat de la Saskatchewan ne comptait que sept stations desservies par huit prêtres, et, vingt ans après, le vicariat, devenu diocèse de Saint-Albert, était riche de trente-deux stations, dans lesquelles, quarante-six missionnaires Oblats exerçaient le saint ministère. Les anciennes missions étaient reconnaissables par un développement considérable de christianisme. De nouveaux villages se groupaient sous la protection de la croix. C'était une splendide germination de la moisson de Dieu !

Et puis, des orphelinats peuplés de jeunes enfants, des écoles pépinières de l'avenir ; quarante-quatre religieuses, sœurs Grises, Fidèles compagnes de Jésus, au service d'une charité qui subjugue les âmes et décourage le protestantisme ; ébauches d'hôpitaux ; tout cela réalisé en vingt ans : telle était la statistique du diocèse de Mgr Grandin. La moisson des âmes avait mûri malgré la tempête.

Beaucoup de Sauvages étaient devenus d'admirables chrétiens chez lesquels régnait souverainement l'amour de Jésus-Christ. Les autres connaissaient, estimaient la robe noire, et, sans s'en douter, se pénétraient des lumières de l'Evangile.

Car, enfin, qu'entend-on par civiliser les Sauvages ?

Leur apprendre à manier le fusil, à jeter des ponts sur les rivières, à se construire des maisons confortables, à se vêtir de toile ou de laine, à tailler, dans les montagnes, la route des locomotives, à imprimer des livres, à préparer des plum-puddings, à distiller et à boire l'alcool ?

La civilisation consiste-t-elle donc à suer sur l'algèbre, les cornues, les textes, les archives, à promener le scalpel sur les chairs mortes et le microscope sur les infiniment petits, à passer des examens en pleine canicule ?

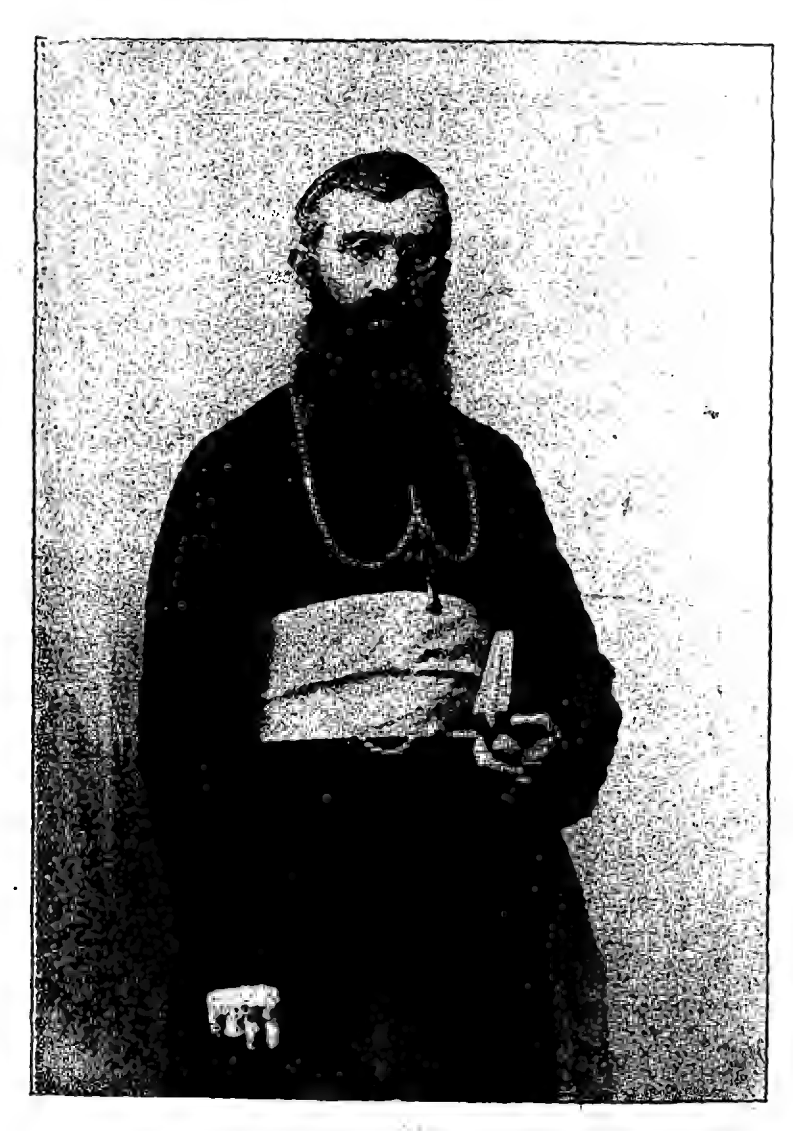
Je vous montrerai, dans certains faubourgs de nos grandes capitales, bien des gens qui savent ces choses, et qui, l'heure de l'épreuve venue, où des Sauvages se seraient inclinés avec respect, blasphèment et hurlent comme des fauves dans leur tanière.

Il n'y a pas de civilisation où ne règne pas le devoir ; le devoir ne se trouve pas sans l'esprit de sacrifice. Et vous ne trouverez le vrai sacrifice que dans les âmes où règne le Christ, le Dieu du sacrifice et du Calvaire.

Pour civiliser des Sauvages, donnez-leur vos fusils, vos machines, vos tissus, mais donnez-leur surtout l'Evangile.

Cet Evangile, Mgr Grandin l'avait donné aux sauvages, et s'il était quelquefois trop pessimiste dans le détail, il avait le droit de se réjouir à la vue de l'œuvre réalisée.

Le vœu du Concile provincial fut approuvé à Rome. La partie Est du diocèse de Saint-Albert fut séparée et érigée en vicariat de la Saskatchewan. Le R. P. Pascal, missionnaire au Mackenzie, en fut nommé vicaire apostolique avec le titre d'évêque de Mosinopolis. Son sacre eut lieu à Viviers (France), le 28 juin 1891.



Mgr Pascal, O. M. I., vicaire apostolique de la Saskatchewan

Le nouveau vicariat apostolique de la Saskatchewan comprenait toute la partie orientale et nord-est du diocèse de Saint-Albert dont il était détaché. Il était borné : à l'ouest, par le 109ème degré de longitude, jusqu'à l'intersection avec le cinquante-cinquième degré de latitude, puis par une ligne, montant vers le nord-ouest jusqu'aux Hautes-Terres qui séparent le bassin de la mer Glaciale du bassin de la baie d'Hudson; au nord et au nord-ouest, par ces Hautes-Terres jusqu'à la rencontre du soixantième degré de latitude, puis, par ce parallèle en allant vers l'est jusqu'au centième degré de longitude, enfin par le centième degré méridien jusqu'au pôle; à l'Est par le fleuve Nelson et par la rive occidentale du lac Winnipeg; au sud, par les limites civiles de la province de Manitoba et du district d'Assiniboia.

Quant au diocèse de Saint-Albert, ainsi démembré, il était borné : à l'est, par le cent-neuvième degré de longitude jusqu'à l'intersection de ce méridien, avec le cinquante-cinquième degré de latitude; au sud, par le quarante-neuvième degré de latitude; à l'ouest, par la crête des Montagnes Rocheuses; au nord, par le cinquante-cinquième degré de latitude depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'au point où ce degré traverse pour la deuxième fois le fleuve Athabaska, puis par le cours de ce fleuve, jusqu'aux Hautes-Terres qui séparent le bassin de la mer Glaciale du bassin de la mer d'Hudson, enfin par la ligne de ces Hautes-Terres jusqu'à leur intersection avec le centième degré de longitude.

Ainsi réduit, le diocèse de Saint-Albert débordait les limites du district civil de l'Alberta et était encore aussi grand que la France. Sa superficie était de sept cent kilomètres carrés. Le diocèse conservait vingt-cinq stations avec vingt-sept missionnaires. Les sœurs de la Charité étaient établies à Saint-Albert et au lac la Biche; les Fidèles compagnes de Jésus, à Calgary, ville naissante de deux mille âmes.

Moins désorientés, par ces longs voyages, qui, quelquefois, duraient des mois entiers, les missionnaires pourront plus facilement s'occuper de leurs chrétiens, les catéchiser, les confesser, les diriger constamment dans les voies de la lumière et de la vraie vie. Ils pourront aussi, bientôt, faire appel au zèle des prêtres séculiers.

Dans le nord, le Père Grouard devenait vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Mgr Grandin fut particulièrement heureux du choix de ce Père qu'il connaissait intimement et dont il avait reçu les vœux à la mission de la Providence.

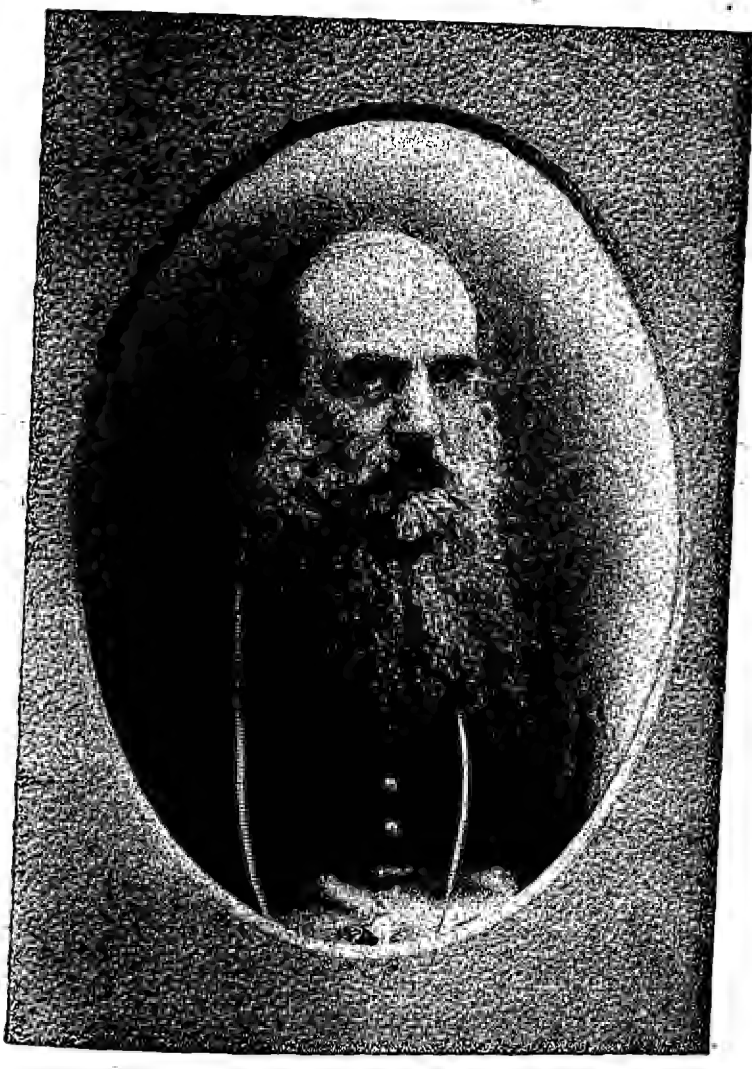
Mgr Faraud était épuisé de fatigue. Après le concile provincial il avait compris que ses forces ne lui permettaient plus de retourner à ses chères missions. Il avait fixé sa résidence à Saint-Boniface, près de Mgr Taché, son premier guide dans les travaux de l'apostolat, et en même temps, il avait prié le Souverain-Pontife de le décharger du fardeau de la responsabilité épiscopale. Dieu semblait n'attendre que cet acte de renoncement suprême pour couronner son serviteur.

Au moment où le R. P. Grouard était nommé vicaire apostolique du Mackenzie, Mgr Faraud rendait son âme à Dieu, et allait recevoir la récompense qu'il avait si bien méritée par toute une vie de travaux et de sacrifices. Ses dernières paroles furent pour ses chers missionnaires du Mackenzie. Rien ne peint mieux sa résignation, au milieu des souffrances les plus cruelles, que cette parole dite à Mgr Taché, qui venait le visiter après une crise violente : "Un chrétien doit mourir gaiement."

Mgr Grandin était alors à Montréal, et ne put assister aux funérailles de son ami. Le souvenir de quelques petites difficultés qu'il avait eues avec son collègue, au sujet de la mission du lac Labiche, le préoccupait vivement. "Je n'ai pu dormir de la nuit, écrivait-il. En moins d'un an, voilà que deux évêques de notre jeune province disparaissent. (1) Mon tour

(1) Mgr D'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, était mort quelques mois auparavant.

ne peut être éloigné. Mes bras, mes jambes vieillissent; il me semble, cependant, que mon cœur ne vieillit pas."



MGR GROUARD, O. M. I., VICAIRE APOSTOLIQUE D'ATHABASKA-MACKENZIE

Mgr Grouard, évêque d'Ibora, fut sacré dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 1er août 1891. Mgr Taché fut le prélat

consécrateur, assisté de Mgr Grandin et de Mgr Shanley, évêque de Jamestown (Etats-Unis).

Après la division de son diocèse, l'organisation des missions devint la première sollicitude de l'évêque de Saint-Albert. Il priait sans cesse Dieu d'envoyer, à sa vigne, de véritables ouvriers.

L'année 1890 lui donna la joie d'élever au sacerdoce un naturel du pays. Nous avons fait allusion, plus haut, à la difficulté de former un clergé indigène catholique. Le sacerdoce catholique demande une transformation si profonde de la nature humaine, exige un idéal si élevé, qu'il est bien difficile d'y faire monter, tout à coup, des peuples placés à l'autre pôle de la vie intellectuelle et morale. Il faut plusieurs générations, pénétrées du sang de Jésus-Christ, pour les faire arriver à "l'âge de plénitude du Christ" comme s'exprime saint Paul. Les enfants sauvages et même les enfants métis, jusqu'à l'âge de quinze et seize ans, étaient doux, obéissants, studieux, donnaient de beaux gages aux vertus propres du sacerdoce, puis, tout à coup, tourmentés par d'incessantes aspirations de liberté, d'indépendance, tournaient à d'autres désirs. Mgr Grandin avait vu souvent ses plus belles espérances détruites. Cependant, depuis sa consécration épiscopale, il n'avait pas cessé de prier pour voir des jeunes métis se consacrer au bien de leur nation. "*Nunc dimittis servum tuum, Domine,* écrit-il dans son journal. Aujourd'hui, 17 mars 1890, j'ai eu la consolation d'ordonner prêtre un enfant du pays, ce que je n'ai cessé de demander au bon Dieu depuis que je suis évêque. Après bien des essais infructueux, nous avons enfin réussi, et les dispositions de notre cher Père Cunningham nous font espérer que je n'aurai pas lieu de regretter de lui avoir imposé les mains." La même consolation lui était réservée quelques années plus tard par l'ordination d'un nouvel élu métis, le Père Baudry.

CHAPITRE XXI

Les premières écoles dans le Nord-Ouest—Zèle des missionnaires—Persécution orangiste—Ordonnances de 1884-1888—Protestation de l'Evêque—Ordonnance de 1892—Lettre de Mgr Grandin.

L'enfance est la portion privilégiée de l'Eglise comme elle l'était de son divin Fondateur. C'est une proie exquise pour la franc-maçonnerie qui multiplie ses efforts prodigieux et universels, pour s'en emparer. La secte livre à l'Eglise d'incessants et de savants combats pour lui arracher l'âme des enfants.

Cette épreuve ne fut pas épargnée à Mgr Grandin.

Dès le début, quand les missionnaires pénétrèrent dans le pays, ils jouissaient d'une pleine liberté, dans la question des écoles. Celles-ci n'existaient pas de par la loi. Les missionnaires les établissaient de leur plein gré, où ils voulaient, et la plupart du temps au prix des plus grands sacrifices. Les parents aidaient quelquefois, mais rarement.

L'autorité civile était pleine d'admiration pour le zèle des apôtres, et, loin d'enrayer l'action de ces écoles, elle les favorisait. Elle avait à cœur de faciliter tout ce qui pouvait assurer le bonheur des peuples, non seulement dans l'ordre matériel, mais bien aussi dans les légitimes aspirations de l'âme et du cœur.

Ces missionnaires, qui avaient quitté leur patrie pour se donner à l'évangélisation du Nord-Ouest, devenaient souvent instituteurs. Eux qui avaient rêvé un large apostolat, accompagné, sans doute, de rudes sacrifices, mais aussi de quelques consolations colorées, malgré tout, d'un peu de poésie, se dévouaient à enseigner prosaïquement la lecture, à des enfants grossiers et inhabiles !

Il y a, dans la vie de missionnaire, un côté poétique, au moins dans le rêve. Ce sont des attraits réels bien qu'inférieurs. C'est une vie de voyage à travers des régions inconnues, une

RIVIÈRE ELBOW, CALGARY

vie d'aventures, dégagée des conventions asservissantes de notre vieille société, une vie plus libre, où le zèle et l'initiative person-



nelle sont à l'aise. Le jeune aspirant voit passer, devant ses yeux, des forêts vierges, des peuplades ingénues. C'est un charme humain bien que subordonné au désir de procurer la gloire de Dieu et le bien des âmes. Toute cette poésie est morte, quand le missionnaire se trouve en présence d'un alphabet qu'il faut apprendre à épeler !

Sauver les âmes en régentant une classe de grammaire, en expliquant les règles de l'arithmétique, en dirigeant même la main inexpérimentée d'un sauvageon dans la formation des lettres d'écriture, tout cela peut constituer un grand mérite, mais la satisfaction est mince et peu fascinante. Les missionnaires eurent ce courage, et les protestants eux-mêmes ne dissimulaient pas leur admiration.

Après l'annexion des Territoires au Canada (1870), la situation changea profondément.

L'acte constitutionnel des Territoires garantissait à la minorité catholique le libre établissement d'écoles séparées partout où elle le jugeait à propos. C'était un contrat entre les pouvoirs publics, présents et futurs, du Canada, et les habitants du Nord-Ouest. C'était aussi une vraie constitution assurant aux habitants du pays, particulièrement aux colons de langue française, l'usage officiel de leur langue et le maintien des *écoles séparées.* D'après la loi, les catholiques pouvaient organiser eux-mêmes leurs écoles et les voir assistées par les fonds publics. Elles étaient sur un pied d'égalité parfaite avec les écoles du gouvernement et avec les écoles protestantes.

L'accaparement civil ou plutôt orangiste se fit lentement mais sûrement.

Mgr Grandin suivait ce mouvement d'un œil attentif et avec un cœur rempli de tristes pressentiments. Il semblait plutôt né pour conclure des traités que pour livrer des batailles. Ce n'était pas une nature âpre et belliqueuse, mais si sa charité était invincible dans la forme, il prétendait bien ne jamais faire



capituler sa conscience devant les ennemis de sa foi. " Je suis le serviteur d'un Maître qu'on n'a pu enfermer dans un tombeau, disait-il. Un front d'évêque doit être plus dur qu'un front de cuirassier, *frontem adamantem, duriorem frontibus eorum.*"

Il ne nous appartient pas de donner un historique complet de la question des écoles dans le Nord-Ouest; nous devons nous borner aux phases principales.

D'après une ordonnance qui parut en 1884, il fut pourvu à la nomination d'une sorte de conseil, appelé Bureau de l'Education, composé de douze membres, dont six protestants et six catholiques, se divisant en deux sections distinctes.

Ces deux sections siégeant ensemble n'avaient que des pouvoirs généraux. Par contre, les pouvoirs des sections siégeant séparément étaient étendus.

La section avait le contrôle et la direction de ses écoles, faisait les règlements qu'elle jugeait convenables, pourvoyait à l'examen et à la classification des instituteurs, avait le choix des livres et manuels, nommait les inspecteurs, etc.

En 1885, une nouvelle ordonnance réduisait à cinq le nombre des membres du Bureau d'Education dont trois protestants et deux catholiques sous la présidence du lieutenant-gouverneur. Elle restreignait aussi le pouvoir des sections.

En 1888, le Bureau d'Education devait se composer de huit membres dont cinq protestants et trois catholiques. La balance n'était déjà plus égale, puisqu'on opposait trois catholiques seulement à cinq protestants.

A peu près chaque année, un coup de garrot était donné à la première liberté. Les droits des catholiques étaient lésés par une série de règlements successifs. " L'histoire fidèle et complète du travail lent et sourd de tout ce monde acharné à la destruction de nos écoles, écrivait l'honorable M. Forget, aujourd'hui lieutenant-gouverneur des Territoires, serait curieuse à faire, et nombre d'âmes candides seraient certes plus qu'étonnées si l'on faisait à chacun sa part de responsabilité."



Dans une lettre publique, digne et vengeresse, adressée aux archevêques et évêques du Canada, Mgr Grandin fit entendre ses plaintes :

"Le parti catholique français, disait-il, a des droits qu'on ne peut lui ravir sans injustice; il a même des droits à la reconnaissance de ce parti fort et puissant qui tient à l'opprimer. Ne sont-ce pas, en effet, les Canadiens-français et les Métis qui ont rendu possible la colonisation du Nord-Ouest, qui ont facilité les rapports des blancs avec les sauvages, qui sont encore aujourd'hui le vrai trait d'union entre les uns et les autres ? Mais la reconnaissance, le souvenir même d'une obligation n'est pas, paraît-il, la vertu des puissants; il faut, nous, *minorité*, nous résigner à ne plus compter dans la société, trop heureux si on nous permet de vivre comme des parias et des vaincus. Malgré une certaine dose d'humilité que je m'efforce de cultiver en moi, il m'en coûte, cependant, pour moi et pour les miens, de me résigner à vivre à ces conditions."

On raconte qu'à la lecture de cette lettre Mgr Laflèche s'écria : "Oh ! le brave cœur !" Et sur le champ il envoyait ses félicitations à l'évêque de Saint-Albert : "Courage, cher seigneur, lui écrivait-il, ne vous laissez pas abattre par les difficultés sans cesse renaissantes sur vos pas. Est-il étonnant que le démon mette tout en œuvre, pour paralyser vos efforts, quand on considère l'importance de la cause à laquelle vous travaillez ? Il s'agit de l'avenir religieux de cette immense contrée qui sera habitée par des millions d'hommes avant cinquante ans."

Une nouvelle lettre de l'évêque des Trois-Rivières ajoutait : "Nous ne sommes point des hommes politiques, mais nous avons un intérêt sacré à protéger, à défendre, auprès des gouvernements, et avec la grâce de Dieu nous n'y manquerons pas; nous userons de tous les moyens légitimes que nous donne la constitution de notre pays, pour atteindre efficacement cette fin sacrée.

“ Le maintien de la langue française, comme langue officielle, sur le même pied que la langue anglaise, la protection des missions catholiques contre toutes les tentations du fanatisme sectaire, à l'ombre de l'autorité gouvernementale, sont des choses garanties par la constitution du pays et tellement essentielles pour nous Canadiens-français qu'elles rallieront tous les députés de notre nationalité, sans distinction de partis, comme un seul homme, quand il s'agira de les défendre contre d'injustes agresseurs.

“ Courage donc, et regardons l'avenir avec confiance quel que soit le nombre de nos adversaires.”

De tous les points du Canada et du monde catholique ce furent des lettres de chaude adhésion.

Le R. P. Soulier lui écrivait : “ Vous n'avez jamais été plus évêque qu'au moment où, sans vous mettre en peine des ennuis de toute sorte qui peuvent vous être suscités, vous n'avez souci que de faire acte de pasteur, en protégeant les faibles et en dénonçant l'iniquité. Nous ne doutons pas que tout l'épiscopat et tous les vrais catholiques du Canada ne soient avec vous dans cette glorieuse campagne, et ne vous soutiennent de leurs sympathies... Il est malheureusement trop clair que l'influence orangiste, abritée dans les plis du drapeau anglais, marche à la conquête du Nord-Ouest, avec d'autant plus d'arrogance qu'elle voit, chaque jour, s'accroître la population et les centres protestants, pendant que la population catholique diminue. Mais, ce n'était pas une raison de vous taire et de baisser pavillon. Vous avez pour vous la raison et le droit de premier occupant. Vous êtes le protecteur reconnu des catholiques, et notamment des pauvres Sauvages et Métis. Ce rôle vous grandit considérablement et vous confère une grande puissance. Allez donc de l'avant, Monseigneur, soyez l'avocat des opprimés et le père des pauvres, et inspirez-vous du vieil adage de l'honneur français : Fais ce que dois, advienne que pourra.”

En 1892, une nouvelle mesure vint aggraver la situation. Une ordonnance néfaste plaçait, dans des mains non catholiques, le contrôle absolu et la direction des écoles catholiques. Elle supprimait de fait le Bureau d'Education et le remplaçait par un Conseil d'Instruction publique, auquel étaient adjoints deux membres protestants et deux membres catholiques, mais privés de vote. On enlevait, aux catholiques, le choix des livres, le droit de nommer des examinateurs, la possibilité de créer des écoles normales, le droit d'ouvrir la classe par la prière, etc. La langue française était abolie pour les examens, etc.

"Jusqu'à la date de cette ordonnance, écrivait l'honorable M. Forget, on ne nous avait jamais dénié le droit d'administrer nos écoles, d'en régler le programme des études, de choisir les livres de classe, de contrôler l'enseignement religieux, et, enfin, d'autoriser l'usage de la langue française partout où nous le jugions convenable. Ces droits étaient exercés par la section catholique du Bureau de l'Education et, à la rigueur, suffisaient pour conserver, à nos écoles, leur caractère distinctif d'écoles catholiques.

"Maintenant, tout cela est disparu : le Bureau de l'Education n'existe plus. Toutes les écoles publiques et séparées, sont, par l'ordonnance de 1892, placées sous le contrôle direct d'un surintendant de l'éducation protestant et d'un Conseil de l'Instruction publique composé des membres du comité exécutif où les catholiques n'ont pas un seul représentant... Comme résultat pratique, nous avons donc, à l'heure actuelle, l'étrange spectacle d'écoles catholiques administrées et inspectées par des protestants, et dont le programme d'études est déterminé et les livres de classe soigneusement choisis d'après l'avis d'un surintendant d'éducation protestant."

Mgr Grandin pouvait-il accepter, sans se taire, la situation intolérable faite aux catholiques ?

La suppression de la langue française blessait profondément



son patriotisme, mais sa raison et sa foi se révoltaient, surtout, à la pensée que des protestants choisiraient les livres d'enseignement et inspecteraient ses écoles.

Il estimait, avec saint Ambroise, qu'un ministre de Jésus-Christ " s'expose à la colère de Dieu et au mépris des hommes, s'il ne dit pas librement ce qu'il sait, la vérité."

" Par tempérament et par devoir, disait saint Basile, nous sommes doux et pacifiques entre tous. Mais, dès que Dieu, pour nous, est en question, dès qu'il est en péril, rien ne nous arrête, et nous ne voyons plus que Lui." (1) Tels étaient bien les sentiments de l'évêque de Saint-Albert. " Je puis assurer Votre Honneur, écrivait-il au premier ministre, qu'en fait de politique, je ne suis d'aucun parti. J'ai toujours été, je suis, et veux être pour le gouvernement existant, tant qu'il n'est pas contre Dieu et l'Eglise. Mon désir a toujours été de faciliter la tâche si difficile de nos gouvernants. Cependant, il y a une mesure que je veux d'autant moins dépasser, que je me vois plus près d'aller rendre compte à Dieu de ma trop longue administration. Ce n'est pas après avoir passé près d'un demi-siècle, dont plus de quarante ans d'épiscopat, pour répandre la civilisation chrétienne dans le Nord-Ouest, au prix de privations et de souffrances à peine croyables, que je consentirais à finir ma vie par une lâcheté.

" Je me permets d'ajouter, très honorable X... que ce ne sont pas seulement les évêques qui devront rendre compte à Dieu de leur administration. La loi est générale; les grands et les puissants n'y échapperont pas; et ce jugement sera d'autant plus sévère et redoutable que la charge et l'honneur auront été plus grands.

" Que Votre Honneur veuille bien excuser la liberté d'un

(1) Verum ubi Deus nobis periclitatur, tum demum alia omnia pro nihilo considerantes, ipsum solum intuemur. (Apud S. Greg. Naz., orat. XLIII, C. L.)



vieillard, qui ne veut, du reste, que remplir son devoir et faciliter le bien."

C'est sous l'inspiration de son évêque que le Père Leduc publia la vigoureuse brochure "Hostilité démasquée," faisant éclater, au grand jour, l'injustice dont les catholiques étaient victimes.

Sous toutes les formes, Mgr Grandin multiplia ses protestations, auprès du délégué apostolique, auprès des ministres, des sénateurs, des députés, se plaignant d'un acte subversif de la législation fédérale, préjudiciable aux intérêts de la population catholique, réclamant appui et réparation. Puis, comme les bâtisseurs de Jérusalem, qui se battaient d'une main et construisaient de l'autre, il chercha les moyens d'atténuer les effets désastreux de l'ordonnance de 1892, et de sauvegarder les âmes de ses enfants. A cette généreuse campagne, il sacrifia sa paix, sa santé, ses forces, il délivra son âme, se couvrit d'honneur, et si, aujourd'hui encore, cette grande question des écoles du Nord-Ouest reste encore ajournée, ce n'est pas la faute du magnanime évêque de Saint-Albert. (1)

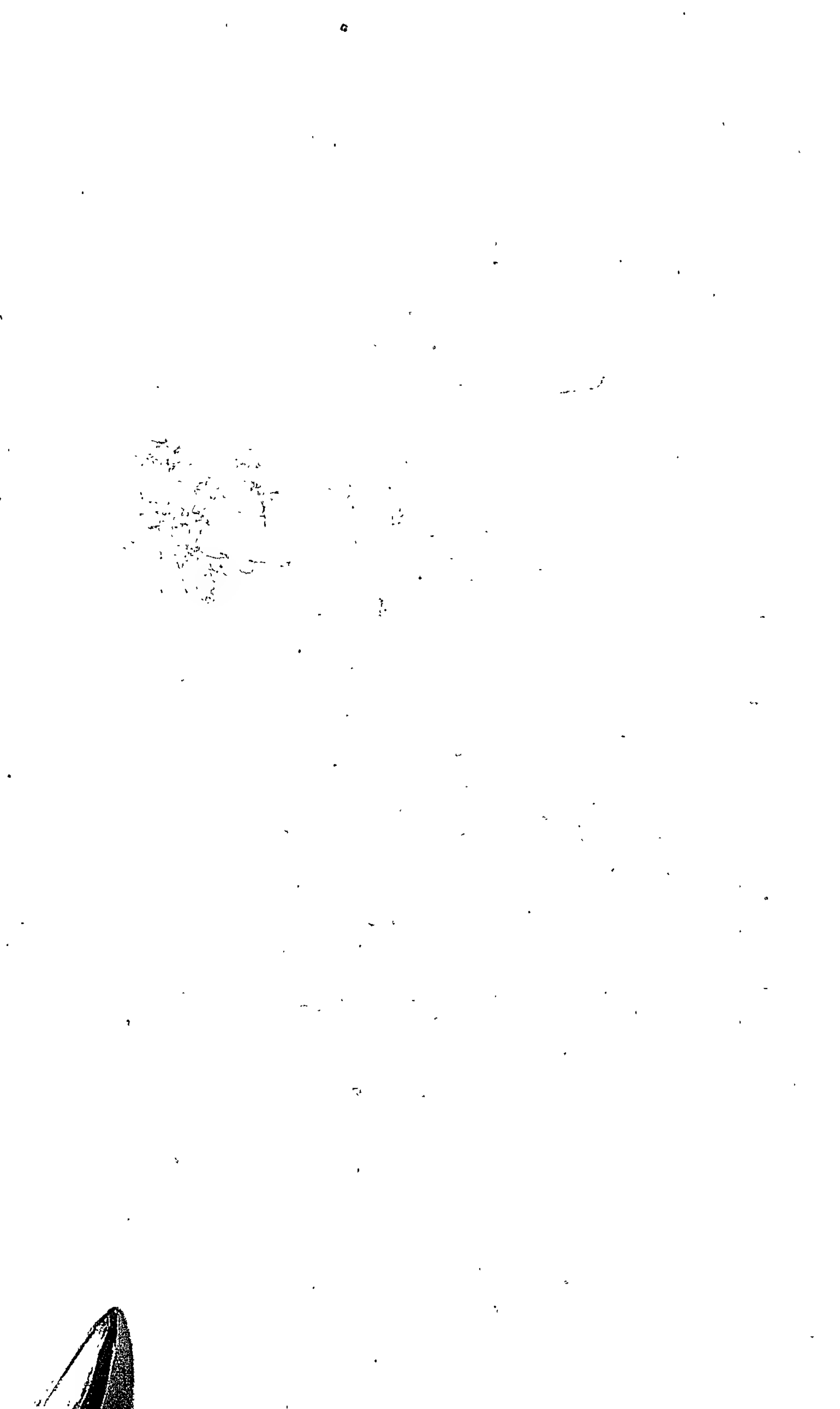
(1) La vigoureuse campagne de Mgr Grandin ne fut pas sans résultat. La loi de 1901 apporta quelques modifications, qui laissent pourtant subsister l'injustice, tout en mitigeant quelque peu la situation. Il fut établi un *Département de l'Education* faisant partie du service public officiel des Territoires, et ayant à sa tête un membre du conseil exécutif nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, avec le titre de Commissaire d'Education.

Le Commissaire d'Education possède en réalité la direction complète et l'autorité absolue, en matière d'éducation.

Cependant on lui a donné un *Conseil d'Education* composé de 9 membres dont 2 au moins doivent être catholiques. Ici donc il semble que la balance soit moins inégale entre catholiques et protestants, puisque sur 5 membres, il y aura au moins 2 catholiques, et il pourrait y en avoir davantage.

Mais il reste encore, de par la loi scolaire, bien des restrictions contraires au véritable esprit d'écoles séparées.





CHAPITRE XXII

1891-1894

Etat de Saint-Albert—La colonisation—Feu dans les forêts, dans les prairies—Son amour des âmes—Soin aux malades—Zèle pour la sanctification de ses missionnaires—Ses inquiétudes de conscience—Mort de Mgr Sébaux—Encore une grave maladie—Ses voyages—Election du Rév. P. Soulier—Adieux à sa famille.

Le grand Nord n'avait plus cet aspect de l'inconnu et du rêve insaisissable.

Saint-Albert n'était plus la mission perdue au milieu des bois, des marécages. Le zèle actif des missionnaires avait produit des résultats.

La mission commandait l'admiration générale par la belle ordonnance de ses constructions, par l'état prospère de ses écoles, hospice, orphelinats, par l'éclat des cérémonies catholiques et par une population active et chrétienne de 1,200 habitants qui s'était groupée à l'ombre de la cathédrale, et qui avait couvert le pays de riches cultures. C'était une belle création dont on ne pouvait disputer l'honneur à l'Eglise. Il n'y avait peut-être pas, en France, un coin de terre plus chrétien et plus français de cœur, et même de langage que cette petite station de Saint-Albert.

Pour contrebalancer l'invasion protestante dans son diocèse, l'Evêque aurait voulu attirer, dans le Nord-Ouest, quelques familles canadiennes, surtout celles si nombreuses et si chrétiennes qui portaient leurs pas vers les Etats-Unis. Dans ce but, il délégua plusieurs fois le Père Lacombe au Canada, il eut même un agent d'émigration attitré, M. l'abbé Morin, qui réussit à former plusieurs localités d'avenir, Morinville, Saint-Pierre,



Mission de Saint-Albert (1891)

C. W. Mathers.

Beaumont, Saint-Emile, etc. "Qui sait, disait Mgr Grandin, si l'équilibre de la population ne sera pas déplacé au profit de la race la plus féconde et la plus chrétienne." C'est ainsi que se formèrent, sur les bords des lacs, sur le bord des rivières, de nombreux villages, dont les maisons, pendant l'hiver, ressemblaient à des navires à l'encre sur un océan de neige; pendant l'été, au contraire, elles étaient comme noyées dans un océan de verdure.

Souvent, aux débuts d'une nouvelle mission, les Pères se contentaient de bâtir une maison-chapelle. "J'appelle maison-chapelle, disait Mgr Grandin, une maison plus ou moins spacieuse habitée par les missionnaires. Dans le principe, on y fait la cuisine, on y mange, on y dort, on y instruit les sauvages, on y prend sa récréation, on y fume parfois beaucoup, on y étudie autant qu'on peut. Il y a, dans cet omnibus, un établi de menuiserie. Les coups de hache, de marteau, la varlope impriment, à toute la maison, des secousses qui ne favorisent nullement l'écriture et l'étude. Enfin, en face de cet appartement, nous tâchons de construire une alcôve quelconque où le Dieu de Bethléem partage notre pauvreté et nous la rend supportable sinon agréable. En ouvrant la porte de cet humble sanctuaire, notre habitation se trouve transformée en église. C'est ainsi que toutes nos missions ont commencé, sans en excepter Saint-Albert. Ce provisoire se prolonge parfois pendant des années."

La modeste chapelle était une prise de possession par l'Eglise catholique. Canadiens, Irlandais, Métis étaient heureux de se fixer sur des lieux où le ministère du prêtre leur était assuré.

Les colons prenaient un minimum de cent-soixante acres dans la prairie ou dans la forêt. Dans ce dernier cas, il fallait abattre les arbres. On les coupait simplement à trois pieds du sol et on mettait le feu aux abattis. Ah ! il s'en est brûlé du bois, dans le Nord-Ouest, depuis soixante ans ! Souvent, le

feu, mal éteint, franchissait les limites, attaquait la forêt, et devenait un incendie gigantesque qui roulait ses vagues de flamme des lieues entières. Seuls la pluie on un vent contraire pouvaient arrêter le fléau. Ces incendies avaient d'autres causes. Qu'un Indien, qu'un chasseur, laissât tomber une étincelle de son briquet; que le vent emportât, loin du foyer d'un bivouac, un brin de paille en combustion, et des milliers d'hectares étaient, en quelques heures, dévorés par les flammes. On rencontre presque partout de ces espaces ravagés. Rien n'est lugubre comme la vue de ces arbres calcinés, de ces longues tiges noires qui se dressent tristement au-dessus de la nouvelle végétation. On dirait des bras mutilés que la vieille mère nature lève vers le ciel pour protester contre la destruction dont elle a été l'objet.

L'auteur de ces lignes à vu lui-même, plusieurs fois, dans le Nord-Ouest, le ciel couvert de fumée, l'horizon dans le lointain était rougeâtre, l'atmosphère était surchauffé : c'était la forêt qui brûlait au loin. On regrettera, peut-être plus tard, cet imprudent gaspillage.

Malgré tout, encore aujourd'hui, on peut voir, dans l'Alberta, la forêt telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, étendant parfois ses fourrés impénétrables durant des centaines de lieues.

Les mêmes incendies ravagent souvent les prairies. Malheur au voyageur surpris dans la plaine par ces vagues brûlantes, s'il n'a pas eu la présence d'esprit ou les moyens d'allumer immédiatement un contre-feu. Quant aux bestiaux, aux chevaux surtout, qu'une sorte d'étonnement stupide semble empêcher de fuir, c'est par milliers qu'il faut compter, chaque année, ceux dont on ne retrouvé que les os carbonisés sur le sol dénudé des prairies.

Des pénalités sévères ont été édictées contre les auteurs, volontaires ou par imprudence, de ces vastes incendies. Mais, mieux que toutes les lois possibles, le morcellement des terres

de culture et l'emploi presque universel des faucheuses mécaniques, interrompant la continuité de l'épais manteau de foin qui servait d'aliment à la flamme, sont appelés à supprimer, dans un avenir prochain, cette cause de ruine, au moins dans le voisinage immédiat des régions *colonisées.* (1)

Donc, les nouveaux venus s'établissaient sur ce sol vierge et d'une énergie de production étonnante; ils respiraient à l'aise au milieu de cette nature primitive, libres des entraves qui chargent leurs frères d'Europe. Un champ immense se



SCÈNES DU NORD-OUEST

déployait devant eux, sans autres limites que celles du travail et de l'activité.

Comme les anciens moines, les missionnaires donnaient l'exemple: ils plantaient, bâtissaient, cultivaient, transformaient le pays.

Mgr Grandin encourageait les colons, donnant lui-même l'exemple du travail. Dans son journal du 5 octobre, il note le succès de la culture des patates. " C'est à ne pas y croire, écrit-il. Je n'ai jamais vu, en Europe, des pommes de terre de cette taille. Nous en avons cueilli plusieurs du poids de

(1) De Lamothe, Cinq mois chez les Français d'Amérique.

quatre livres." En effet, on voit facilement, à Saint-Albert, des choux de trente-sept livres, des navets pesant vingt-cinq livres.

Dans une seule année la récolte de Saint-Albert donna : 48,150 minots de grains et 5,885 minots de légumes. 2,383 acres de terre avaient été ensemencées. Quelques années plus tard, les environs immédiats d'Edmonton et de Saint-Albert donnaient un résultat total de 240,000 minots de grains, soit 56 millions de kilogrammes.

Ces travaux matériels n'étaient, pour Mgr Grandin, qu'un moyen d'atteindre les âmes. Pour elles aucun sacrifice ne pouvait lui coûter. A cette époque, le mot magique de Klondyke venait de retentir dans le monde entier, et des milliers de voyageurs se précipitaient vers les froides régions du Nord, à la recherche des pépites. " C'est la fièvre, la folie de l'or, écrivait-il. Depuis quelque temps, je suis assiégé de consultations sur les voies à suivre. Pour trouver ce métal, des caravanes, ignorantes des difficultés du pays, partent aveuglément par terre, par eau, s'exposant à bien des déboires, peut-être à mourir de faim."

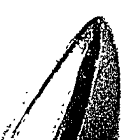
Il avait cette marque particulière du vrai chrétien qui est la religion des petits.

Un pauvre orphelin malade était rejeté, abandonné de tous. Monseigneur l'installe dans sa propre chambre à lui, le garde pendant plusieurs mois, et souvent se lève la nuit pour le soigner.

Une vieille sauvagesse épileptique, qui avait quitté sa réserve, était tombée dans les flammes d'un foyer, et se trouvait dans un état affreux. Le Département Indien ne voulait pas s'en occuper parce qu'elle était sortie du traité. Monseigneur n'a pas de repos qu'elle ne soit recueillie chez les bonnes sœurs.

Quand ses Pères étaient malades, il se levait souvent la nuit pour leur offrir une potion et entretenir le feu.

Lui-même soigne et veille, dans cette même année 1892, deux



de ses missionnaires mourants, et les prépare au grand voyage de l'éternité.

Comme il savait encourager le zèle de ses collaborateurs !

Un de ses Pères se plaignait de n'avoir eu que trente communions dans une nouvelle station, et semblait découragé. "Félicitez-vous, cher ami, d'avoir eu trente chrétiens. Vous n'en aviez que vingt-sept l'année dernière; il y a donc progrès.

"N'oubliez pas que Celui pour qui nous nous dévouons ne nous récompensera pas d'après nos succès. Notre divin Sauveur lui-même, malgré ses miracles, sa grande charité, ses perfections infinies n'a fait que peu de conversions, et, lors de sa Passion, on put voir combien ces conversions étaient peu sincères. Il n'a eu, on peut le dire, aucune consolation dans son apostolat. Ne soyez pas plus exigeant que Lui. Si les habitants de X... étaient des saints, ils n'auraient pas besoin de vous. Vous avez été envoyé pour les convertir; travaillez donc dans ce but, priez, suppliez, souffrez, supportez les rebuts, les ingratitudes. Ainsi, vous réussirez, sinon à opérer des conversions, du moins à plaire à Dieu; et c'est ce que nous voulons après tout, n'est-ce pas ?"

Il pensait comme le Père de la Colombière : " S'il est vrai qu'un chrétien vraiment saint fait plus d'honneur à Dieu qu'un million de chrétiens imparfaits, quel plus grand bien pourrait-il m'arriver que d'avoir contribué à mettre une âme dans la voie de la véritable sainteté."

Comme il avait à cœur la sanctification de ses Pères ! Que de lettres, que d'instructions, que de circulaires dans ce but !

La plupart de ces lettres étaient ce fer rougi du feu de l'amour divin qui cautérise et qui sauve. Pas de vertus d'à peu près. Il leur rappelait l'inéluctable loi de l'expiation. Un missionnaire immortifié était un contre-sens pour lui. " C'est par les marches de la souffrance, disait-il, que nous ferons l'ascension vers Dieu."

L'union des cœurs, il la voulait à tout prix, et la regardait comme une condition indispensable du succès. "Mon cher ami, écrivait-il à un de ses Pères d'humeur un peu difficile, le Pape peut dispenser de l'obéissance, de la charité, jamais."

A son avis, le missionnaire devait se rappeler qu'il est *forma factus gregis ex animo,* devait s'efforcer de réaliser en lui dans leur perfection toutes les vertus et rendre ces vertus communicatives.

Il avait une manière irrésistible de prêcher l'obéissance, l'humilité. Un frère convers avait refusé d'obéir au Père économe et d'aller chercher, à la rivière, l'eau nécessaire aux besoins de la mission. Sans mot dire, Monseigneur attelle lui-même les chevaux et accomplit le travail, à la grande confusion du frère qui ne savait comment réparer sa faute.

La grande souffrance des saints, le martyre du cœur ne lui fut pas épargné. La crainte d'être un obstacle au bien torturait son âme. Un Père, moraliste en chambre, lui ayant fait des critiques exagérées sur son diocèse, sur sa direction, etc., Monseigneur en fut profondément troublé. Son journal nous manifeste ses craintes et ses appréhensions : "Cet homme de Dieu me fera devenir fou, écrivait-il. Et malheureusement il a plus de raison que je serais porté à le croire à cause des difficultés que je vois de suivre ses plans, difficultés dont il ne semble pas tenir compte. Le pays ayant beaucoup changé, nous avons des habitudes prises dont nous ne pouvons nous défaire. Je n'ai jamais été à la hauteur de ma charge, maintenant, moins que jamais. L'œuvre de Dieu souffre entre mes mains. Pour la première fois aujourd'hui, j'ai demandé à Dieu de me retirer de ce monde. Je puis bien en conscience lui faire cette demande pour sa plus grande gloire et pour le bien du diocèse." Durant plusieurs mois, il est assiégé des mêmes préoccupations, surtout à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de sa consécration :

"Je suis bien malheureux. Cependant, je suis dans la posi-



tion où le bon Dieu m'a mis; il savait ce que j'étais. Il savait aussi que je n'ai voulu et cherché que sa gloire, que je n'ai jamais rien dissimulé à nos supérieurs. Je compte donc sur ses miséricordes, et je le supplie de m'appeler bien vite à Lui. On m'a répété : *Ad multos annos !* Qu'il daigne, au contraire, les diminuer pour mon plus grand bien et sa plus grande gloire."

En public, par vertu, il se montrait joyeusement résolu; en réalité il se sentait plongé dans un océan de pensées mélancoliques. Le désir d'offrir sa démission au Souverain-Pontife avait percé dans plusieurs de ses correspondances. C'est par un cri de douleur qu'il avait terminé une lettre au R. P. Soulier : "Je supplie notre bien aimé Père général d'avoir pitié de moi et de me permettre de demander au Souverain-Pontife de me décharger."

"Mais, Monseigneur, votre moraliste n'a pas le monopole de l'orthodoxie religieuse, répondait le Père Soulier... Nous vous connaissons, nous vous voyons à l'œuvre comme évêque depuis plus de trente ans. Nous rendons hommage à la droiture de vos intentions, à la sagesse de vos actes, à votre inaltérable dévouement, à la délicatesse de votre conscience d'évêque et de religieux. On peut attester qu'au point de vue même de la doctrine vous avez fait fort bonne figure en Amérique et en Europe devant les princes de l'Eglise, et devant les princes de la littérature. Nous souhaitons à vos critiques d'égaler votre prudence dans la conduite des affaires, votre courage dans les difficultés, votre esprit de foi et votre piété dans la mauvaise comme dans la bonne fortune."

Dieu voulait-il que le sol semblât s'effondrer sous les pieds de son serviteur afin que celui-ci ne pût placer son espoir et ses affections que dans le ciel ?

Il apprenait en même temps la défection d'un de ses missionnaires et la mort de Mgr Sébaux.

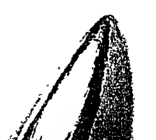
Il pleura le premier comme une mère peut pleurer son enfant perdu, et courut jusqu'aux Etats-Unis pour chercher la brebis égarée. “ J'espérais, autrefois, note-t-il tristement, que dans nos pénibles missions nous ne pouvions être exposés à de semblables misères. Le fait est que les misères physiques, et Dieu seul sait ce qu'elles ont été pour moi, ne sont point comparables aux peines morales.”

Mgr Sébaux fut pleuré comme on pleure à la mort d'un père. On vit Mgr Grandin tomber à genoux, et un flot de larmes s'échapper de ses yeux. Ce deuil, il le portera toute sa vie. “ Le saint évêque d'Angoulême est mort, écrit-il. Je ne cesserai jamais de prier pour ce bienfaiteur insigne dont je ne pourrai dire assez de bien. J'espère que le bon Dieu a payé mes dettes envers lui.” Il voulut qu'un service solennel fût célébré dans la cathédrale de Saint-Albert pour le repos de l'âme de celui qu'il aimait à appeler son père.

Il y eut cependant un rayon de lumière au milieu de ces ténèbres.

Au mois de mai 1892, Mgr Grandin eut la joie de recevoir, à Saint-Albert, une pléiade d'amis, Mgr Taché, Mgr Laflèche, Mgr Duhamel, Mgr Macdonald, évêque d'Alexandria, Mgr Brondel, évêque d'Helena, Mgr Grouard, Mgr Lorrain, évêque de Pontiac. Ces prélats étaient accompagnés des vicaires généraux des divers diocèses du Canada, et de plusieurs ecclésiastiques et laïques de marque.

Cette visite avait un but d'un ordre élevé. On n'a pas oublié que la province de Québec a donné naissance aux missions du Nord-Ouest. C'est elle qui avait délégué, vers les tribus païennes de ces immenses territoires, les premiers messagers de la bonne nouvelle. Aujourd'hui, l'Eglise de l'Ouest voulait montrer ses œuvres à celle de l'Est et lui témoigner sa gratitude. Il s'agissait de resserrer les vieux liens d'affection, de faire mieux connaître les incontestables richesses inexploitées de l'Ouest et aussi ses besoins.



Par l'intermédiaire du Père Lacombe, la compagnie du Pacifique Canadien avait bien voulu mettre à la disposition des excursionnistes un wagon princier.

Les illustres prélats visitèrent successivement Saint-Boniface, Prince-Albert, Saint-Albert, New-Westminster.

A Saint-Albert la réception fut triomphale.

Le lendemain de l'arrivée des visiteurs était un dimanche, et la cathédrale, toute pavoisée et décorée, fut le théâtre des plus imposantes solennités.

Ce fut, d'abord à la grand'messe, un magnifique discours de Mgr Taché, retraçant les progrès réalisés dans l'Eglise du Nord-Ouest. Quelle joie pour l'apôtre ! Comme ce grain de sénevé avait germé rapidement ! quel bel arbre il était devenu !

Le soir, aux vêpres, ce fut le tour de Mgr Laflèche d'épancher son cœur, et de dire sa joie.

Qu'on nous permette un détail intime. Ce fut pour la première fois, à l'occasion de cette excursion épiscopale, le 28 mai, que parurent les draps de lit dans le pauvre évêché de Saint-Albert. C'est aussi à partir de cette époque qu'il y eut quelquefois du sucre sur la table.

Cependant, la maladie, comme une chaîne de fer, enlaçait, chaque jour plus étroitement, le saint Evêque. Une nouvelle souffrance grave, implacable, vint s'abattre sur lui. Il en avait ressenti les premiers symptômes dès le mois de novembre 1890, dans un de ses longs voyages à travers son diocèse, puis, s'apercevant qu'au repos la souffrance disparaissait, il avait attribué son mal aux cahots des voitures.

Les docteurs du pays ne s'entendaient pas d'abord sur le caractère de la maladie, et lui infligèrent des traitements longs, désagréables et inutiles. Quelques-uns parlaient discrètement de la pierre, la plupart affirmaient simplement une grande inflammation des organes.

Ce qui l'effrayait, ce n'était pas la souffrance, c'était la crainte

de devenir un serviteur inutile, *servus inutilissimus*. Citons encore son journal :

“ Je ne me fais pas illusion. Je suis atteint de la maladie qui me conduira au tombeau; je crains que ce ne soit bien lentement. Ne vais-je pas devenir une charge pour le diocèse ? Ma grande peine c’est d’avoir la responsabilité d’un grand diocèse dans un temps où il faudrait un grand développement d’activité, et d’être engourdi par la maladie et l’obligation de me soigner ! ”

Le 8 février 1892, soixante-troisième anniversaire de sa naissance et de son baptême, ce sont les mêmes sentiments d’humilité et d’abandon qu’il consigne dans ses notes : “ Soixante-trois ans ! Combien de temps plaira-t-il à Dieu de me laisser encore sur la terre ? Je suis à Lui à la vie, à la mort. A en juger par les apparences, je ne crois pas que la mort soit bien loin. Ma vie a été plus longue que je ne pouvais l’espérer. Ah ! si je l’avais mieux employée ! En réparation de mes fautes, j’accepte d’avance, avec la plus grande soumission à la volonté de Dieu, la mort, quand, où, et comme Il voudra. La seule grâce que je Lui demande, c’est de mourir en son amour, c’est qu’Il me donne un successeur selon son cœur, qui répare mes fautes et fasse le bien que je n’ai pas fait.”

Le mal empirait, les souffrances devenaient intolérables. Ses amis l’engageaient à se rendre en France pour consulter des spécialistes. Le docteur Rüch, son neveu, lui écrivait de Paris :

“ Pour moi, vos médecins se trompent. Je suis persuadé que vous avez la pierre et qu’une opération est inévitable. Avez-vous un homme assez habile pour ne pas provoquer des accidents évitables ? Aurez-vous, là-bas, tous les moyens antiseptiques nécessaires pour que l’opération ne soit pas funeste ? ” Et il l’engageait, si c’était possible, à entreprendre le voyage de Paris.

De son côté, le R. P. Soulier, assistant général, lui envoyait les mêmes pressantes invitations :



“Je dois vous assurer que ce genre d'opération se pratique ici fort souvent et réussit presque toujours, même sur des vieillards de soixante-dix à quatre-vingts ans. Comme le voyage d'Europe se fait à peu près constamment en chemin de fer et en paquebot, et que ce mode de locomotion est celui qui vous fatigue le moins, je vous verrais volontiers tenter de venir vous faire opérer à Paris. Partant en janvier, nous vous verrions probablement guéri dans le mois de mars, et vous pourriez prendre part au Chapitre général, ce qui serait pour tous une consolation.”

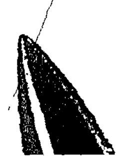
Mgr Grandin hésitait beaucoup à se rendre à ces appels. “Oh ! qu'il m'en coûte, écrivait-il, d'entreprendre ce voyage à cause de l'infirmité si gênante et si humiliante dont il a plu à Dieu de me gratifier ! qu'il m'en coûte de me mettre entre les mains des docteurs ! Enfin, cela ne me retirera pas, j'espère, des mains de Dieu.”

La mort du T. R. P. Fabre, supérieur général des Oblats, survenant sur ces entrefaites et nécessitant la réunion du Chapitre général pour procéder à l'élection d'un successeur, mit fin à ses hésitations.

Il quitta Saint-Albert, le 19 janvier 1893, accompagné de son neveu, le Père Grandin.

A Paris, un spécialiste célèbre, le docteur Basy, constata immédiatement la présence de plusieurs pierres. L'opération de la lithotritie fut déclarée nécessaire. “Je ne m'en tirerai pas à moins de quelques milliers de francs. C'est une triste nécessité,” disait le pauvre Evêque.

Le 23 février, il dut s'installer chez les frères de Saint-Jean de Dieu, où il fut reçu avec charité et vénération. L'opération fut fixée au lendemain matin. La veille de l'opération, il écrit dans son journal : “Voilà ma chambre transformée en pharmacie : force flacons, force instruments de chirurgie que j'ose à peine regarder. Tout cela ne peut manquer de m'émouvoir,



et je ne pense pas dormir beaucoup cette nuit. Je suis entre les mains de Dieu ; j'accepte la mort pour demain, ou plus tard, suivant son bon plaisir ; mais, qu'Il me traite selon l'étendue de ses miséricordes ! ”

Le lendemain matin, l'opération eut lieu ; c'était un vendredi. On endormit le prélat. Pendant l'opération, malgré le sommeil, ses lèvres murmuraient des prières. “ Vers dix heures, écrit-il, je me trouve sur mon lit, bien souffrant, entouré de mes charitables infirmiers. On me dit que l'opération a réussi.”

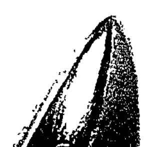
Dans les premiers jours de sa convalescence, sa grande privation est de ne pouvoir ni réciter le bréviaire, ni célébrer la sainte messe. “ J'espérais qu'on me permettrait au moins de communier. Pas de messe : c'est là mon plus grand mal.”

Il fut, cependant, bien consolé pendant les longs jours de sa convalescence de trouver, à son chevet, ses amis et ses parents ; les membres de l'administration générale de sa congrégation : les RR. PP. Soulier, Antoine, Augier ; son frère aîné, le bon chanoine de Laval, ses nombreux neveux et nièces, mademoiselle Elise Veuillot, la comtesse Lafon, etc., etc. “ Impossible d'approcher ce saint Evêque, sans devenir meilleur,” disaient les bons frères infirmiers.

Le docteur Basy, lui aussi, fut profondément édifié de la douceur, de la patience de son malade, et quand celui-ci, après presque un mois de soins fidèles, voulut lui offrir des honoraires, il refusa, disant : “ Monseigneur, je serai suffisamment payé, si vous voulez bien prier pour moi et pour les miens.”

Le succès de l'opération était relatif, car toutes les pierres n'avaient pas été broyées ; mais il y avait un soulagement réel, et l'Evêque avait l'espérance de continuer quelques temps sa vie de zèle et de sacrifice.

Il consentit à se reposer quelques jours à Laval. C'était une indicible consolation pour le vieux chanoine de recevoir, chez lui, son illustre frère.



“Mon frère chez qui je suis descendu, écrivait l’Evêque, est tout aussi dévoué que moi-même aux intérêts de mon diocèse. Que de démarches ! que de visites ! il fait ce que je n’oserais faire moi-même. Quand je suis chez lui, j’occupe sa chambre. C’est lui qui, le matin, se lève le premier et fait du feu. Cependant, il est mon aîné de huit ans et j’ai été son élève. Par esprit de pauvreté et d’économie, il passe l’hiver sans autre feu que celui de sa cuisine, et dans sa chambre, il a une simple chaufferette ou réchaud. Il me faudrait des pages pour faire connaître ce que ce dévoué frère fait pour m’aider. Que Dieu lui en tienne compte !”

Encore en convalescence, le voilà qui sillonne la France. Il caresse le projet d’organiser, sur des bases solides, son séminaire de Saint-Albert, et il en cherche les moyens. On le voit successivement au Mans, à Laval, à Séez, à Lyon, à Grenoble, à Nantes, à Saint-Brieuc, à Vannes où il obtient des reliques de sainte Anne, à Niort où il prend part, comme prélat assistant, au sacre de Mgr Joulain, O.M.I., nommé évêque de Jaffna (Ceylan), à Tourcoing, à Nevers, à Nancy, etc.

Cet héroïque mendiant visite la laborieuse et chrétienne Belgique, grâce à la bienveillance du cardinal de Malines. Bruxelles, Anvers, Namur, Bruges, Gand, Tournai entendirent sa parole. Il étendit même ses prédications jusqu’à Metz, Strasbourg, Cologne, Munich, etc., etc.

Toutes ces quêtes n’allaient pas sans déboires et sans humiliations. Dans un diocèse étranger, l’Ordinaire ne crut pas pouvoir autoriser Mgr Grandin à faire des quêtes publiques, mais seulement des quêtes à domicile; il consentit même à lui donner une lettre d’introduction et de recommandation. Ce genre de quête, un peu nouveau pour l’Evêque-missionnaire, lui fut cause de plusieurs mésaventures. Un curé, sur le vu de la lettre de son évêque, autorisant Mgr Grandin à quêter, ne put s’empêcher d’esquisser une moue significative. A la demande de



Monseigneur, sollicitant les adresses de quelques personnes charitables, il répondit d'abord par une fin de non recevoir. Enfin, sur les instances du prélat, il consentit à lui donner un guide. Cet introducteur était un pauvre cordonnier qui conduisait, moyennant finances, tous les mendiants du pays. Etant connu comme tel, il ne pouvait qu'attirer des avanies à son compagnon. Monseigneur accepta, ne connaissant pas la situation honorifique de son. cicerone. On sonna à la porte des principaux hôtels. Une servante venait ordinairement ouvrir, et, à la vue du guide, c'était un invariable : Monsieur est absent ! Madame n'est pas visible ! Ce jour-là, Monseigneur fut obligé de prendre son cœur à deux mains, et de penser à l'avenir de son diocèse pour ne pas rebrousser chemin.

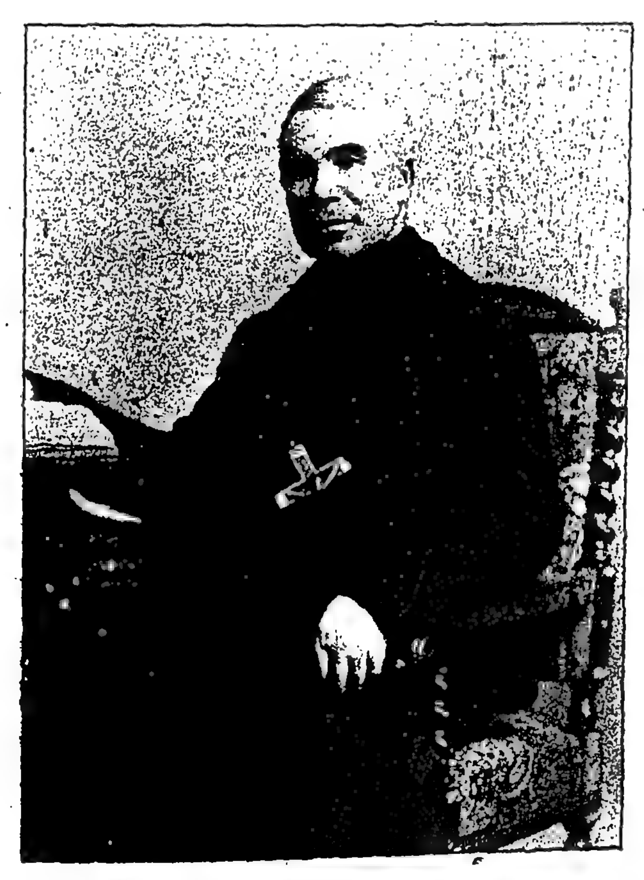
A Rome, Léon XIII fut comme toujours d'une bonté touchante pour l'évêque de Saint-Albert. Durant trois quarts d'heure, le Pape et l'ardent apôtre s'entretinrent des missions du Nord-Ouest, de leurs difficultés physiques et morales.

Et comme Mgr Grandin s'excusait de ne rien offrir au denier de saint Pierre, le Pape l'arrêta par une caresse paternelle sur la joue en disant : " Mais vous êtes mon frère."

Le Chapitre général de la congrégation des Oblats avait élu le R. P. Soulier comme supérieur général. Monseigneur se réjouit beaucoup du choix de ce Père qu'il disait homme de caractère, d'action, de prudence et de grande vertu. Il eut, avec lui, de longs entretiens sur son diocèse, sur la nécessité d'un coadjuteur, etc. " Que ces conversations m'ont fait du bien ! " disait-il.

Les adieux à sa famille furent pénibles. Des quatorze enfants qui, autrefois, égayaient la maison paternelle, il ne restait plus que trois vieillards. Avec l'Evêque, seuls, le vieux chanoine et sa sœur Mélanie vivaient encore. Tous les trois semblaient pressentir que c'était leur dernière réunion. Bien des larmes furent versées.

Le vénérable chanoine voulut accompagner son cher prélat jusqu'au Havre. Il l'installa dans sa cabine et longuement l'étreignit dans ses bras. Tous les deux pleurèrent. Quand démarra le navire, debout sur le quai, penché comme pour



T. R. P. Soulier, 3ème supérieur général de la Congrégation des missionnaires O. M. I.

suivre son frère, de loin, de ses vieilles mains tremblantes, le bon chanoine envoyait encore des signes d'adieux. Les deux frères ne devaient plus se revoir ici-bas.





CHAPITRE XXIII

1894-1896

Mort de Mgr Taché—Visite du T. Rév. P. Soulier, sup. gén. des Oblats—Ses 66 ans—Sacre de Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface—Consécration de l'église de Lethbridge—Nouvelles souffrances—Saint-Paul-des-Métis.

Mgr Grandin était à peine installé à Saint-Albert qu'un télégramme l'appelait auprès de Mgr Taché gravement malade. Il avait longuement entretenu son cher métropolitain quelques jours auparavant à Saint-Boniface, et il l'avait quitté avec l'espérance de voir cette précieuse existence se prolonger longtemps encore.

Mgr Taché soutenait depuis quelques années avec une extrême énergie une vigoureuse campagne pour la liberté des écoles du Manitoba. Il avait usé ses forces dans une courageuse défense de la justice et de la vérité. De plus, il souffrait depuis longtemps de la même maladie qui venait de mettre l'évêque de Saint-Albert à deux doigts de la mort. L'opération eut lieu à Saint-Boniface, et les suites furent funestes.

Sur l'avis des docteurs, Mgr Grandin dut donner les derniers sacrements au malade. Il était bien malheureux dans de semblables circonstances. C'est avec beaucoup de difficultés qu'il prévint le cher malade, l'exhortant à faire le sacrifice de sa vie pour son troupeau.

Avant de recevoir le saint viatique, Mgr Taché, d'une voix forte et intelligible, se recommanda aux prières de tous, demanda humblement pardon à son clergé et à ses diocésains des scandales qu'il aurait pu leur donner, des peines qu'il aurait pu leur causer.

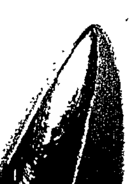
Enfin, le 22 juin, le dénouement fatal arriva. " Ce matin, vers les 5 heures, écrivait Mgr Grandin, je faisais ma méditation à la chapelle quand le frère Boisramé accourt tout effaré et me dit : " Monseigneur se meurt." Auprès du moribond, les Pères et plusieurs prêtres récitaient les prières des agonisants. Monseigneur avait sa pleine connaissance, mais sa respiration était très précipitée. Je m'approche, lui prends sa main froide, la baise et l'avertis que je vais lui donner l'absolution. Il fait le signe de la croix et se recueille pour la recevoir. " Je " vais dire la sainte messe à votre intention," lui dis-je en sanglotant, et il me remercie. Il me fut bien difficile de maîtriser mon émotion en disant la sainte messe *pro infirmo in extremis.*

" A la fin de la messe on vint m'annoncer sa mort. Qui eût pu prévoir un si prompt dénouement ! *Fiat Pater voluntas tua semper !* Ce vénéré métropolitain nous est enlevé au moment où nous semblons avoir plus besoin de lui : mais Dieu nous reste ! "

Les funérailles furent solennelles, Mgr Duhamel, Mgr Laflèche, Mgr Pascal, y assistaient. Près de quatre-vingts prêtres réguliers ou séculiers prirent part à la douloureuse cérémonie. L'oraison funèbre fut prononcée en anglais par Mgr Duhamel. Mgr Laflèche, à son tour, fit en français un magnifique éloge de son ancien compagnon d'armes.

Ce nouveau deuil allait faire un grand vide pour Mgr Grandin. Il avait toujours regardé Mgr Taché comme un père, un ami, son meilleur conseiller. " C'était, disait-il, l'homme de la Providence qui disparaissait." Les larmes, abondantes cependant, ne sortaient pas assez nombreuses pour décharger son cœur.

Mgr Taché s'en allait plein d'âge et de mérites. Ce prélat avait uni — chose rare — à l'intrépidité du pionnier, la sagacité prévoyante de l'administrateur, et, dans la défense des intérêts



religieux, la vaillance des Athanase et des Ambroise. C'était un caractère. S'il aimait ses amis dociles, et s'il commençait par demander conseil, il finissait par conseiller, persuader et commander. Il ne domina pas Mgr Grandin, mais il exerça sur lui une réelle influence.

À la mort de Mgr Taché, le siège de Saint-Boniface fut proposé à l'évêque de Saint-Albert.

“ Y pensez-vous, répondait-il, j'ai trente-sept ans d'épiscopat. La seule translation que je puisse ambitionner et même accepter, c'est le ciel.”

Nous avons, sous les yeux, les lettres diverses qu'il écrit un peu partout, à Rome, à Québec, à Paris pour éloigner cette charge.

Sa lettre à l'archevêque de Québec se terminait ainsi : “ On fait parfois, en notre faveur, un raisonnement que je trouve à peine chrétien : nous avons des missions pénibles, nous y travaillons depuis longtemps, nous sommes dignes d'une position meilleure, il nous faut de l'avancement.

“ Ce n'est pas Votre Grandeur qui fera ce raisonnement. Nous avons tout quitté pour Dieu, et nous voulons nous dépenser pour Lui jusqu'à la fin. Le repos viendra en Paradis.

“ Ce n'est pas à mon âge, avec mes nombreuses infirmités, quand je cherche un coadjuteur, que je dois penser à un poste plus important. Je mourrais d'inquiétude si cela arrivait.”

Les intérêts spirituels de la métropole retinrent quelques jours Mgr Grandin à Saint-Boniface. Puis, il reprit le chemin de Saint-Albert pour y rencontrer le R. P. Soulier, supérieur général des Oblats. C'était la première fois qu'il recevait, dans son diocèse, le chef de sa famille religieuse et c'était un adoucissement à la récente blessure du cœur. Cette visite avait été aussi une des dernières consolations de Mgr Taché.

La réception du très révérend Père Général eut un carac-

tère public, populaire, et presque national. Un noble enthousiasme s'était emparé de tous les cœurs, et c'était, chez les joyeux habitants de Saint-Albert, à qui témoignerait davantage sa gratitude et son affection, dans la personne du Général, aux prêtres, aux religieux, aux missionnaires. Les drapeaux, anglais, canadiens-français, américains se mêlaient aux couleurs pontificales et flottaient au sommet des mâts érigés sur presque toutes les maisons de la localité, et sur tous les édifices religieux qui couronnent la gracieuse colline de Saint-Albert. Des arcs de triomphe avaient été élevés sur le parcours de la route d'Edmonton au palais épiscopal. Partout, au milieu de la verdure et des oriflammes, se détachait le souhait cent fois répété de : "Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, *Benedictus qui venit in nomine Domini; Welcome,* bienvenue, respect, reconnaissance au Très Révérend Père supérieur général des Oblats."

Le Très Révérend Père Soulier, accompagné de Mgr Grandin et du Père Antoine, assistant général, fit son entrée aux sons harmonieux de la musique instrumentale des jeunes Métis, des joyeuses volées des cloches de la cathédrale, au milieu de nombreux cavaliers qui ne ménageaient pas la poudre. De belles adresses débordantes d'enthousiasme lui furent lues en anglais et en français.

La même réception triomphale avait été organisée à Calgary et à Edmonton, et on peut le dire, dans tout le Nord-Ouest.

Le Très Révérend Père Général voulut prolonger son séjour à Saint-Albert pour favoriser les communications intimes de ses enfants et pour présider les exercices de la retraite annuelle prêchée par le Père Antoine.

A la clôture de cette retraite, Mgr Grandin laissa parler son cœur. Avec quelle délicatesse il sut demander du renfort ! "Un jour, dit-il, je terminais une mission chez les Cris de la Prairie.



Les Sauvages ne manquèrent pas de m'adresser des discours. Un vieillard qui, pendant la mission, avait été baptisé et qui, ce jour-là, avait fait sa première communion et reçu la confirmation, me dit entre autres choses : " Grand Prêtre, tu es venu nous enseigner la bonne prière; à peine en connaissons-nous quelque chose que tu veux partir. Vois donc, sur nos lacs, si le canard abandonne ses petits avant qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. Fais donc comme lui et reste avec nous jusqu'à ce que nous soyons suffisamment instruits et capables de nous conduire nous-mêmes." Bien-aimé Père Général, le diocèse de Saint-Albert est entièrement l'œuvre de la Congrégation, de vos fils que vous y avez envoyés. Depuis le dernier frère convers jusqu'à l'Evêque, nous pouvons tous vous dire : c'est le Pape qui a érigé cette jeune Eglise, mais c'est nous qui en avons jeté les fondements, qui l'avons fait croître et grandir. Vous, mon Très Révérend Père, et après vous vos successeurs, vous nous aiderez, à nous et à nos successeurs, jusqu'à ce qu'elle soit capable de vivre et de marcher elle-même.

" Si vous pouviez parcourir, en détail, ce jeune diocèse, vous y trouveriez des enfants qui demandent du pain, de ce pain *qui procedit ab ore Dei,* et je n'ai personne qui puisse le leur rompre. Ce sont, cependant, des chrétiens, mais des chrétiens dont souvent nous ignorons la langue : des Flamands, des Polonais, des Slaves, des Allemands, etc. Je vois l'action de la Providence dans les fondations de notre chère Congrégation, en Belgique, en Hollande, en Allemagne et ailleurs. Elle nous prépare là les missionnaires nécessaires, en attendant que l'Eglise de Saint-Albert puisse, comme les jeunes canards de nos lacs, vivre par elle-même. Sans doute, je n'ai aucun avantage à promettre à ma mère, à notre chère Congrégation, en retour d'un si grand bienfait; je n'ose pas même lui assurer la reconnaissance de ma jeune Eglise, si Dieu la fait devenir grande

et puissante. Je crois pouvoir assurer que je ne serai pas du nombre des ingrats. Je recommande cette chère épouse à la Congrégation, même après que je ne serai plus. Si elle allait oublier ce qu'elle doit à ma mère, — je prie Dieu que cela n'arrive pas — Dieu, au moins, n'oublie rien. *Dominus retribuet pro me et pro Ecclesiâ.*"

Après le départ du Très Révérend Père Général, et la mort de Mgr Taché, Mgr Grandin se retrouvait solitaire, sans autre stimulant au devoir que le pur amour du devoir, mais résolu toujours à lui sacrifier tout ce qu'il était et tout ce qu'il avait. Cette force d'âme semblait grandir au sein de plusieurs maladies qui le réduisaient à n'être plus qu'un réceptacle d'infirmités, *totus in infirmitate.*

La nouvelle de la mort d'un missionnaire, un ancien condisciple, lui inspirait ces belles réflexions : "Ce Père était de deux ans plus jeune que moi et jouissait d'une meilleure santé que moi. Et combien d'autres sont morts, dans la Congrégation, dans les diocèses de Marseille, du Mans, de Laval, qui étaient plus forts et plus vigoureux que moi. Voilà, aujourd'hui, quarante et un ans que j'avais le bouheur de dire ma première messe; j'ai célébré ce matin ma 14,555ème messe. Que de grâces, mon Dieu! mais aussi quelle responsabilité! Quoi qu'il en soit : *Deus meus in te confido. Reminiscere miserationum tuarum et ignorantias meas ne memineris.* Je suis à vous, Seigneur, à la vie, à la mort. S'il vous plaît de me laisser encore sur la terre, que ce soit pour votre plus grande gloire et pour mon avantage; s'il vous plaît de m'appeler à vous, que votre volonté soit faite partout et toujours. Partout et toujours je suis à vos ordres pour mourir, comme pour vivre."

Cependant le successeur de Mgr Taché était nommé. Le choix fait par les cardinaux de la Propagande, dans la réunion du 10 décembre 1894, avait été confirmé par le Pape, le



dimanche suivant, 16 décembre. C'est au R. P. Langevin, O. M. I., que devait échoir la lourde responsabilité du diocèse de Saint-Boniface. Successivement missionnaire à Saint-Pierre de Montréal, professeur à l'Université d'Ottawa, supérieur du grand séminaire de la même ville, vicaire des missions dans le Manitoba, le Père Langevin était bien préparé à sa nouvelle et redoutable fonction. Dès son arrivée à Saint-Boniface, Mgr Taché lui avait dit : "Il y a dix ans que je vous demande. Nos deux existences se confondront désormais en une seule. Vous n'aurez pas de secrets pour moi, et je n'en aurai pas pour vous."

Mgr Grandin se réjouit vivement de cette nomination. Il connaissait mieux que personne les désirs intimes de Mgr Taché, et nul ne peut être surpris qu'il ait travaillé, de toutes ses forces, à lui faire donner le successeur de son choix.

Le sacre eut lieu le 19 mars, dans la cathédrale de Saint-Boniface. La ville de Winnipeg comme sa sœur de la rive droite était en liesse. Jamais encore ce pays n'avait vu une aussi grande réunion d'archevêques et d'évêques.

Mgr Fabre, archevêque de Montréal, fut le prélat consécrateur. Il était bien légitime que le prélat, qui avait pris le lévite au seuil du sanctuaire et l'avait conduit à l'autel, lui conférât la plénitude du sacerdoce. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et Mgr Grandin, doyen déjà de l'épiscopat canadien, furent les prélats assistants. Dans le chœur se trouvaient Mgr Bégin, coadjuteur de Québec, Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, inlassable dans son affection pour les Oblats, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg (Etats-Unis), Mgr Decelles, coadjuteur de Saint-Hyacinthe.

Au banquet qui suivit la cérémonie, Mgr Grandin lut un discours que tous considérèrent comme un vrai chef-d'œuvre



Mgr Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface

de délicatesse et d'à-propos. Mgr Langevin repondit avec beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. L'impression qu'il produisit sur ses illustres confrères fut si favorable, que l'un d'eux sembla résumer l'opinion de tous en disant : " Non seulement, Mgr Langevin succède à Mgr Taché, mais il le remplace." Pour quiconque connaissait le rôle joué pendant près de cinquante ans par Mgr Taché, le compliment ne pouvait être plus flatteur.

Mgr Durieu, évêque de New-Westminster, écrivait à Mgr Grandin : " Notre vénéré et tant regretté métropolitain défunt a dû tressaillir au ciel en voyant que celui qu'il s'était choisi pour coadjuteur et successeur, s'est montré, dès les premiers jours, à la hauteur de sa mission et qu'il s'est ouvert les cœurs de tous."

La visite que fit Mgr Grandin, en cette même année 1894, de la partie sud-est de son diocèse lui donna quelques consolations. Il put voir l'épanouissement de plusieurs jeunes missions. Il eut la gloire de consacrer l'église de Lethbridge, la première église du diocèse construite en pierre. La population de cette jeune paroisse, formée de Belges, d'Irlandais, de Hongrois, de Flamands, d'Ecossais, de Polonais, de Canadiens, etc., avait fait preuve d'une vraie générosité. Toutes les races avaient rivalisé de zèle pour offrir leur obole. Le missionnaire, le Père Van Tighem, tour à tour menuisier, sculpteur, taillant habilement le marbre, dessinant en artiste, n'avait pas épargné sa peine. A cette occasion, Monseigneur écrivait dans son journal : " Voilà positivement, ce matin, vingt-sept ans que j'arrivais à Saint-Albert. Je doute qu'à cette époque la messe eût été jamais dite dans le district actuel de Calgary. Le souvenir me fait constater que le bon Dieu a bien voulu se servir de nous pour établir et étendre son Règne. *Qu'Il* en soit à jamais béni ! "



Mgr Bégin, archevêque de Québec

MacLeod et Pincher Creek étaient deux autres stations nouvelles, intéressantes, pleines de vie, d'avenir, qui réjouirent le cœur de l'Evêque.

On peut faire de l'élevage un peu partout dans l'Ouest, depuis Winnipeg jusqu'à Vancouver, mais c'est surtout au pied des Montagnes Rocheuses, et le long des nombreuses rivières qui en descendent, que les grands éleveurs se sont groupés.

Lethbridge est bâti au bord de la rivière Belly, sur une immense houillère en exploitation.

MacLeod, petite ville gratifiée de grandes casernes et d'un corps nombreux de la police à cheval, est construite sur un fonds de cailloux roulés, sur les bords de la rivière Old-man.

D'où vient ce nom de Vieillard (Old man), donné à la jolie rivière qui arrose tant de pâturages et qui abreuve tant de troupeaux ?

Est-ce de quelque profil humain découpé par la nature dans le granit des Montagnes Rocheuses, d'où elle sort ?

On croit, généralement, que les sauvages l'ont ainsi nommée pour rappeler le Grand-Esprit qu'ils appellent quelquefois le Vieux.

Pincher Creek, sur la rivière du même nom, est une autre gracieuse station située dans les premières ondulations des montagnes, charmant petit village composé, en majeure partie, de Canadiens-français. Mgr Grandin songeait à faire, de cette coquette mission, un sanatorium où ses prêtres, usés par les labeurs d'un long et pénible apostolat, viendraient se recueillir dans la solitude, refaire leur santé ou se préparer au grand voyage de l'éternité.

Rien d'étonnant s'il pensait aux malades, aux souffrants, car lui, était toujours sur la croix. La souffrance était sa compagne fidèle. La douleur le tenaillait en tout sens. Les névralgies, les rhumatismes, de violentes irritations de l'estomac, des élance-





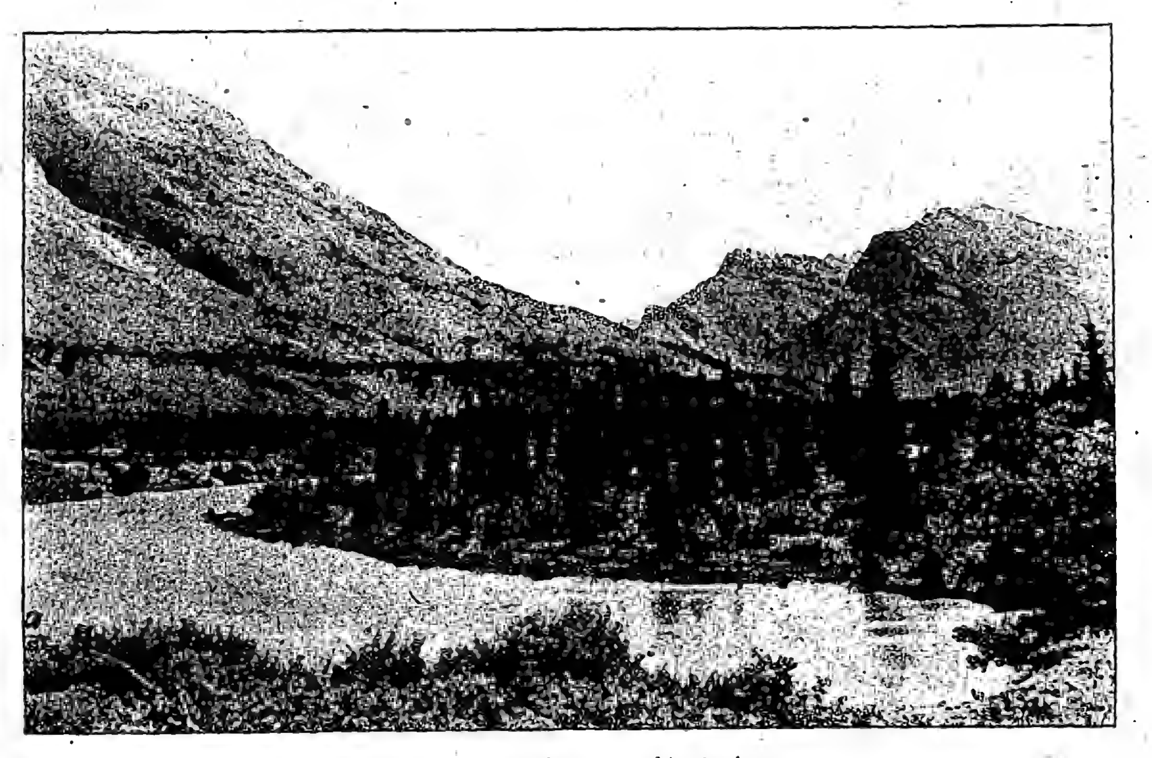
La rivière du Ventre, Lethbridge

ments intolérables dans tous les muscles, etc., faisaient de ses jours, et surtout de ses nuits, un incessant martyre. Et puis, la dernière opération ne l'avait pas guéri, toutes les pierres n'avaient pas été broyées; il dut encore se rendre à Montréal pour se livrer entre les mains des docteurs. Oh ! qu'il avait en horreur ce qu'il appelait " les humiliantes cérémonies." Cet état de souffrances lui laisse entrevoir sa fin prochaine : " Il y a longtemps, écrit-il, que, par différentes voix, l'Esprit saint m'avertit que bientôt je devrai rendre mes comptes, *quia mors mea prope est in januis.* Je suis obligé de tenir un journal pour aider ma mémoire infidèle. Le Seigneur, sans écrire, tient aussi son journal. Quels volumes, mon Dieu, il a pu écrire s'il a tenu compte de tous les méfaits de mes soixante-sept ans ! *Si iniquitates observaveris, Domine, quis sustinebit ?* Ma bonne Mère, plaidez ma cause et obtenez-moi miséricorde. Déjà, la mort agit puissamment sur moi. Je l'accepte, ô mon Dieu, comme une punition bien méritée de mes nombreux péchés. Je l'accepte pour le temps, le lieu, les circonstances si pénibles qu'elles puissent être pour moi, dès lors que tout sera d'après votre sainte volonté. Malgré les plaintes et peut-être, hélas ! les murmures que la douleur et ma faiblesse m'arracheront, je dis d'avance et pour ces moments difficiles : *Fiat, Pater, voluntas tua semper ! Fiat in vitâ et in morte et in æternitate meâ !* "

C'est en cette année 1895, que fut fondé l'établissement de Saint-Paul-des-Métis sur le lac des Œufs.

Lors des traités, les Métis, du moins généralement, avaient refusé, dans leur amour-propre, de se classer au rang des Sauvages. Ils avaient préféré prendre des terres comme les blancs. Après la guerre de 1885, ils avaient reçu des *scrips,* titres légaux, les rendant propriétaires de terrains considérables.

Mais leur grand esprit d'indépendance, leur humeur voyageuse, les rendait incapables d'un travail régulier. Ils s'aper-



Vallée de la rivière de l'Arc, Alberta

çurent vite qu'ils ne pouvaient rivaliser avec les nouveaux colons. Ils vendirent les terres que le gouvernement leur avait cédées, et bientôt ce fut la pauvreté, la misère.

Nous avons décrit ailleurs l'origine, la vie aventureuse, les mœurs des Métis. A l'arrivée de Mgr Grandin dans le pays, la Compagnie de la Baie d'Hudson payait l'engagement de ses hommes de dix-huit à vingt livres sterling; mais elle avait tout intérêt à leur faire dépenser cette somme pour les obliger à ne pas laisser le service et elle y réussissait facilement. Les Métis recevaient la nourriture ordinaire du pays, le logement pour eux et leur famille, mais ils payaient les vêtements, les ustensiles de cuisine, le thé, le sucre et une foule d'objets de fantaisie dont ils ne se privaient pas.

La sauvagesse mariée à un blanc s'habillait, autant que possible, à la façon des blancs, professait, le plus souvent, la religion de son mari, finissait par avoir quelques habitudes de propreté qui augmentaient chez les enfants, mais, ni elle, ni les enfants n'avaient aucune idée d'économie. Ils ne connaissaient nullement l'argent et n'estimaient que ce qu'ils voyaient, ce dont ils usaient, et désignaient le tout du nom générique de *butin*. En automne, les hommes se rendaient dans un poste central, tel que le fort Simpson, le fort des Prairies, et y prenaient ce qu'ils appelaient leurs avances, c'est-à-dire du butin en proportion de leurs gages et du nombre des membres de la famille. On voyait alors tout ce monde, les femmes et les enfants surtout, vêtus de neuf, et ce neuf devait aller jusqu'à l'automne suivant. Le raccommodage était inconnu.

Les engagés métis travaillaient fort tout l'été, travail dur et long, souvent de jour et de nuit. Les Sauvages n'y résistaient généralement pas. Un Bourgeois du Mackenzie disait à Mgr Grandin que les jeunes Flancs-de-chien mouraient tous de consomption après avoir été une fois ou deux au grand Portage.

Les Canadiens métis se faisaient à cette vie. Ils se plaignaient, murmuraient parfois, mais quelques heures de voile, un bon repas les mettaient de bonne humeur et leur faisaient oublier les misères passées. Ordinairement, dans les plus mauvais pas, dans les heures les plus critiques, ils savaient assaisonner leurs difficultés de plaisanteries, faisaient revivre le vieux rire gaulois, et saluaient de leurs cris de joie la victoire sur l'obstacle.

Telle était la vie de la grande majorité des Métis, vivre au jour le jour. Ils comparaient le butin aux feuilles des arbres qui poussent au printemps et tombent en automne.

En quittant le service de la Compagnie, les Métis qui avaient de l'argent achetèrent des animaux domestiques, des chevaux surtout. La famille ne recevant plus de ration vivait de chasse et de pêche. La culture était négligée; on n'en voyait pas la nécessité. Les hommes n'étaient pas habitués à ce travail régulier, à ce soin minutieux des animaux qu'exige une ferme moderne. Le lait, on le buvait de suite, et il n'était presque pas question de beurre. Quand le missionnaire parlait d'économie, les Métis ne comprenaient pas ce qu'il voulait bien dire. N'avaient-ils pas leur fusil pour se procurer du butin ?

Si le Nord-Ouest ne se fût pas ouvert brusquement à la civilisation, on aurait pu les former peu à peu à la vie civilisée.

La marche de la civilisation était trop violente pour eux. Le contact avec les blancs leur était aussi funeste qu'aux Sauvages. Le fléau de l'alcoolisme faisait des ravages inouïs. Dans certains milieux, on ne comptait plus les alcoolisés, mais ceux qui ne l'étaient pas. Des aboyeurs de tribune redoublaient d'efforts pour les éloigner du prêtre, de l'église.

Le Père Lacombe voulut sauver cette race métisse si chère à son cœur. Il se proposa de les arracher aux séductions des petites villes, de les agglomérer ensemble, de les guider, de les encourager dans leurs travaux. Il écrivait à son Evêque : “ Nous,

les vieux missionnaires, nous ne pouvons pas oublier ce que nous avons fait pour les Métis et ce qu'ils ont fait pour nous. Par leur attachement et leur dévouement, ils ont droit à notre affection, malgré la démoralisation d'un grand nombre... Laissez-moi dépenser ce qui me reste encore de force physique et d'énergie pour travailler à cette œuvre que le bon Dieu m'a inspirée et en laquelle j'ai foi. Il me semble que la Providence m'a conservé ce degré de santé, à mon âge avancé, pour entreprendre et faire surgir ce qui peut paraître impossible et absurde."

Ce plan ne pouvait que sourire à Mgr Grandin. Tout en donnant pleine liberté à son apôtre, il lui annonçait des mécomptes et des déboires : " Allez, lui dit-il, que Dieu bénisse votre zèle ! Mais si c'est aujourd'hui le dimanche des Rameaux, ce sera bientôt le Vendredi-saint."

L'influence que le Père Lacombe s'était acquise auprès du gouvernement et des grandes compagnies de chemins de fer par les services qu'il leur avait rendus en différentes circonstances, lui facilita la réalisation de ses projets. Il obtint, du gouvernement canadien, un très grand territoire sur les bords de la rivière Saskatchewan, dans le but d'y rassembler les Métis et d'y former une colonie, sous le nom de *Saint-Paul-des-Métis*. Quatre townships ou cent quarante-quatre milles carrés étaient affectés pour vingt et un ans à l'usage de la colonie.

On constitua une corporation responsable, dont les évêques de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert et le R. P. Lacombe étaient les patrons. Le terrain fut divisé en sections et lots, pour être distribués, d'après certaines conditions, aux familles qui viendraient s'y établir.

On construisit une chapelle avec une résidence pour le missionnaire, un couvent pour les sœurs, une école, un moulin et une scierie ; on se procura des machines pour l'agriculture, et des animaux, vaches, bœufs, chevaux, etc.

“ Puisse cette colonie de Saint-Paul-des-Métis réussir et prospérer ! écrivait le Père Lacombe . Alors nous aurons sauvé une population qui a tant de droits à son existence, dans un pays où elle a été la première à embrasser la Foi et un puissant auxiliaire de la civilisation.”



CHAPITRE XXIV

1897

Choix d'un coadjuteur—Sacre de Mgr Legal—" Pouilleux et fossoyeur " —Mort du T. R. P. Soulier—Mgr Legal, vicaire des missions—Etat du diocèse.

Depuis plusieurs années déjà, Mgr Grandin demandait à Rome un coadjuteur. Le missionnaire, dont il avait fait choix, devait être, dans sa pensée, l'âme de son âme, le continuateur de son esprit et de ses œuvres, le fidèle gardien des traditions, l'héritier de son siège, le fils dévoué enfin dans lequel il se perpétuerait comme dans un autre lui-même. Ses lettres, si riches d'humilité, faisaient impression à Rome. Le cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, disait à Mgr Langevin, qui se trouvait alors dans la Ville Eternelle : " J'ai été bien touché du rapport de Mgr Grandin. C'est sage, plein d'onction, de charité ; c'est comme un testament."

Le 13 mai, après une longue attente, il reçut le Bref, nommant le. R. P. Legal évêque de Pogla et coadjuteur de l'évêque de Saint-Albert, avec future succession. " Cette bonne nouvelle, disait-il, me fait oublier mes fatigues et mes souffrances."

Une bien touchante lettre pastorale annonça l'élection de celui qu'il appelait le *sacrifié*.

" Comme vous le savez, disait-il à ses prêtres, l'âge avancé, la maladie et les infirmités qui en sont la conséquence, nous rendent, depuis longtemps déjà, l'accomplissement des devoirs de notre charge impossible. Tant qu'ils n'étaient que difficiles, c'était, pour nous, une vraie consolation de nous en acquitter,



Mgr Legal, O. M. I., coadjuteur de Mgr Grandin

d'aller vous visiter, vous encourager dans vos pénibles et continuels labeurs. Nous y tenions d'autant plus, que nous savons par notre propre expérience, combien les consolations vous font défaut. C'en était une grande pour nous de constater, par nous-même, vos nobles efforts pour étendre et solidifier le règne de Dieu dans notre cher diocèse; d'encourager nos bons chrétiens, tant anciens que nouveaux venus, qui, eux aussi, ne manquent pas de tribulations. Nous tenions, surtout, à voir et à encourager ces immigrants, qui ont dû faire tant de sacrifices pour venir parmi nous, et qui ont d'autant plus à souffrir des difficultés d'un établissement nouveau que les désagréments de la pauvreté s'ajoutent trop souvent à beaucoup d'autres. Souffrant nous-même de ce commun inconvénient et nous trouvant, par là-même, dans l'impossibilité d'y remédier efficacement chez les autres, nous constations, cependant, que les bénédictions divines, qui sont une conséquence de la visite du premier pasteur, nos paroles, nos encouragements, faisaient l'effet d'un baume consolateur, au moins pour tous ceux qui nous recevaient avec foi, comme l'envoyé de Dieu. Mais, cette consolation ne nous étant plus possible, nous avons dû songer à vous en faire jouir quand même, au moyen d'un autre représentant de Dieu, qui vous visitera, de notre part, de la part de notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. Cet homme, choisi de Dieu par le ministère de notre saint-père le Pape, à notre demande, appuyée par notre bien-aimé métropolitain et les autres évêques de la province, est Mgr Emile-Joseph Legal... C'est donc, pour nous, une grande consolation, et pour vous, un grand avantage, d'avoir, pour nous aider dans l'administration de notre diocèse et nous remplacer auprès de vous, un prélat qui nous égale en dignité, qui mérite notre confiance et la vôtre, étant honoré comme il l'est de celle de ses supérieurs, de celle du Pape, et, je puis le dire, de celle de Dieu lui-même. Nous



Avenue Stephen, Calgary

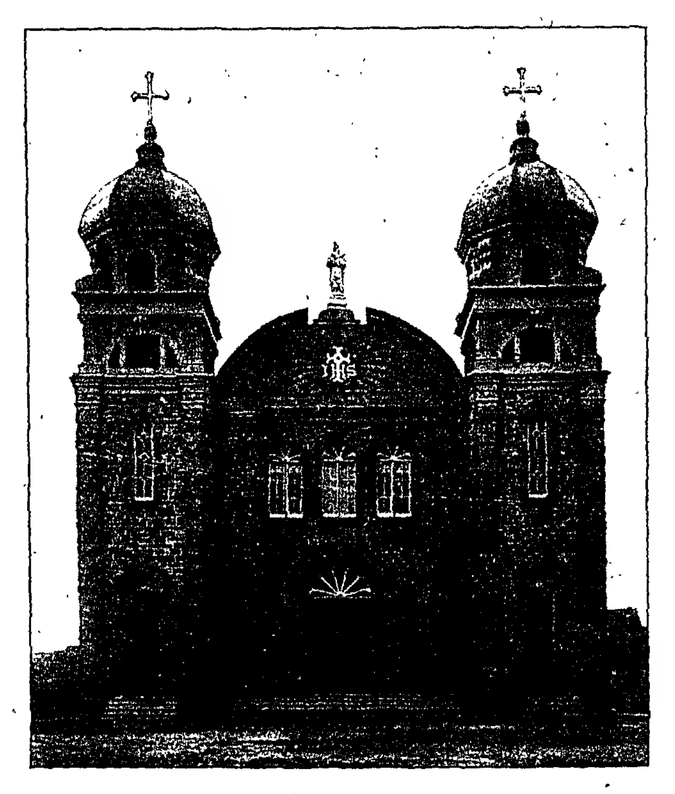
apprécions grandement ce bienfait. A la veille d'aller rendre compte à Dieu de notre longue administration et de notre vie plus longue encore, nous avons la consolation de ne point vous laisser orphelins, mais de vous laisser entre les mains d'un frère bien-aimé et bien-aimant, j'en suis sûr, étant, pour cet effet, rempli de l'esprit de Dieu qui est charité. Je doute qu'il puisse vous aimer plus que je vous ai aimés, mais, il vous aimera tout autant. Vous l'aimerez aussi, vous tous, nos bien-aimés, auxquels nous nous adressons peut-être pour la dernière fois, vous l'aimerez comme l'homme de Dieu, comme notre frère, nous osons dire comme notre fils, car nous espérons d'avoir la consolation de lui imposer nous-même les mains, et d'en faire ainsi un autre nous-même."

Le R. P. Legal, Oblat de Marie, était, depuis seize ans, le zélé missionnaire des Pieds-Noirs, dans la partie sud-ouest des territoires d'Alberta. Déjà, en 1886, il avait été question de lui comme coadjuteur de Mgr Taché, et si Mgr Grandin ne l'eût gardé comme la prunelle de son œil, il eut été le premier vicaire apostolique de la Saskatchewan.

Originaire du diocèse de Nantes, il avait fait, au petit séminaire de cette ville, de solides et brillantes études, et avait pris ses grades à l'Université de France. C'est alors qu'il acquit cette culture scientifique qu'il n'a cessé de développer, et qu'ont admirée tous ceux qui l'ont fréquenté.

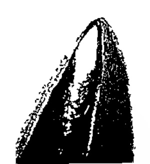
Il fut ordonné prêtre en 1874. Son évêque ne voulut point l'employer au ministère des paroisses, et lui donna la chaire de mathématiques dans l'un de ses collèges ecclésiastiques. Bien que Mgr Legal ait dit souvent qu'il n'avait jamais aimé l'enseignement, il sut pourtant se faire tellement apprécier de tous et surtout de ses supérieurs ecclésiastiques, que, lorsque, quelques années plus tard, il demanda à être relevé de ses fonctions pour être missionnaire, il fallut batailler rudement

avant d'obtenir le congé de son évêque, si libéral aux missions étrangères, mais qui tenait absolument à garder ce prêtre d'élite, éminent professeur. Ses vertus modestes et ses aimables qualités lui créèrent aussi, parmi ses confrères, bien des relations amicales qui ont survécu à son long éloignement du pays natal.



EGLISE CATHOLIQUE DE CALGARY

Il y avait déjà quatre ans que le jeune prêtre occupait avec succès la chaire de mathématiques, lorsqu'il obtint enfin, de son évêque, la permission de se joindre à la société des Oblats de Marie. Au mois d'août, il entrait au noviciat de Nancy. On eut vite fait d'apprécier cette riche acquisition dans la



personne de ce jeune prêtre, que distinguaient une grande aménité de manières, qui le faisait aimer de tous, de solides vertus religieuses, un admirable bon sens, un esprit positif, des connaissances pratiques, jointes à une charmante modestie.

L'année suivante, 1880, un événement se produisit qui hâta son départ pour l'Amérique. C'était l'année sinistre des décrets de Jules Ferry, qui expulsaient brutalement des milliers de religieux de leurs paisibles demeures. Sous le coup de cette persécution, au mois de juin, le prêtre novice fut envoyé au Canada, avec toute une caravane de religieux du même ordre. Il disait à la France, à la Bretagne, un adieu qu'il croyait bien éternel, et cet adieu était d'autant plus douloureux qu'il était détrempé des amertumes de l'exil. Ce sacrifice, il l'avait voulu, il le fit généreusement; mais la bonne Providence avait son secret.

Débarqué au Canada, il alla achever son noviciat dans la charmante résidence des Oblats à Lachine, en face de la réserve iroquoise de Caughnawaga. Le 24 septembre 1880, fête de Notre-Dame de la Merci, il faisait sa profession perpétuelle; en attendant que Dieu l'appelât à un ministère plus haut, il était pour la vie religieux et missionnaire. C'était l'accomplissement d'un de ses plus chers désirs.

La saison était trop avancée pour s'acheminer vers les lointaines missions de Saint-Albert.

Il passa donc ce premier hiver occupé au saint ministère, successivement à Plattsburg, aux bords du lac Champlain, à Montréal, et plus tard, à Buffalo, où il se perfectionna dans la connaissance de l'anglais.

Enfin, au printemps de l'année 1881, l'ardent apôtre, au comble de ses vœux, recevait sa feuille de route. A la tête d'une petite troupe de missionnaires, tous, comme lui, pleins d'enthousiasme, il partait pour les missions de Mgr Grandin.

Répétons qu'à cette époque, ce n'était pas petite affaire qu'un voyage au Nord-Ouest; il était long et fatigant. Le Pacifique Canadien n'était encore qu'à l'état de grandiose projet : et, avant d'arriver à destination, il fallût, au missionnaire, plus de cent jours d'expédition, trajet qui se fait aujourd'hui en trois jours et demi.

Les missions des Pieds-Noirs, au sud de Calgary, au pied des Montagnes Rocheuses, lui furent confiées. C'est là qu'il devait répandre ses sueurs en arrosant une terre bien ingrate, pendant seize ans d'apostolat.

Nous avons décrit ailleurs les mœurs de cette turbulente tribu à laquelle le missionnaire donna le meilleur de sa vie, de son intelligence, et de son cœur.

On conçoit ce que pouvait être une vie semblable, seul, loin de tout confrère, de tout être intelligent de son niveau, à qui il pût communiquer ses pensées et ses sentiments, perdu au milieu des sauvages grossiers, rebelles à tous ses efforts, ingrats à tout son dévouement. L'apôtre acceptait joyeusement les privations matérielles, mais les souffrances morales qui font couler le " sang du cœur " constituaient son plus rude martyre.

Longtemps, le ministère du Père Legal sembla complètement stérile. Baptiser beaucoup d'enfants, dont le plus grand nombre, moissonnés par la mort, s'en allaient au paradis prier pour leurs compatriotes; recevoir dans l'Eglise quelques adultes à l'article de la mort, c'était là à peu près tout. Maintes fois Mgr Grandin voulut l'arracher à un labeur aussi ingrat et laisser ces peuples rebelles à leur malheureux sort. Il y avait ailleurs tant de moissons mûres ! Toujours le missionnaire plaida pour les Pieds-Noirs et il resta à son poste. Il disait à son Evêque : " Je préfère rester au milieu de mes Sauvages, malgré le peu de fruit de notre ministère, malgré la stérilité de tous nos efforts. Il faudra des années, des générations peut-

être pour transformer ces nations. Quelques missionnaires doivent assister à ces années d'insuccès et d'aridité : je n'ai aucune objection à être de ce nombre."

Il était tour à tour maître d'école, architecte, cuisinier, médecin, et même fossoyeur. Le sauvage a tellement peur de la mort qu'il abandonne ses trépassés. Le Père Legal venait de faire un cercueil et de disposer, dans une fosse, qu'il avait lui-même creusée, le cadavre d'un jeune enfant, quand il reçut la



CHUTE DE LA RIVIÈRE DE L'ARC

nouvelle de sa nomination à l'épiscopat. Tel saint Bonaventure fut trouvé lavant la vaisselle de son pauvre couvent de franciscains par le légat de Grégoire IX qui lui portait le chapeau de cardinal. Tel Cincinnatus, jadis, la main à la charrue, apprenait qu'il était élu consul et dictateur de la puissante république romaine.

Le sacre eut lieu le 17 juin, fête du Très Saint-Sacrement,

dans la cathédrale de Saint-Albert. Mgr Grandin s'était réservé la joie de sacrer son coadjuteur. Il fut assisté de Mgr Durieu, évêque de New-Westminster, et de Mgr Clut, évêque auxiliaire de Mgr Grouard. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, assistait au trône, et prononçait un savoureux discours sur la mission et l'autorité de l'épiscopat.

Au banquet qui suivit la cérémonie, bien des vœux furent adressés au nouveau prélat. Le vénérable Mgr Grandin, dans une charmante causerie, jeta un coup d'œil rétrospectif sur les missions du Nord-Ouest, il fit voir l'action divine dans les œuvres réalisées, et redit à son cher coadjuteur les paroles de saint Xiste à saint Laurent : *Majora te manent pro Christi fide certamina.*

Mgr Legal répondit humblement que son seul désir était de recevoir l'esprit de son consécrateur. " Si en parcourant le diocèse j'entendais dire : " C'est encore l'esprit de notre " premier Evêque qui agit en celui qu'il nous envoie," je n'en demanderai pas davantage."

Le Père Lacombe parla agréablement de l'esprit de prophétie des Pieds-Noirs. A peine le Père Legal était-il arrivé au milieu d'eux, qu'ils lui improvisèrent un nom. Ils l'appelèrent *Sportsitapi* (celui qui siège en haut). N'avaient-ils pas l'intuition de ce qui devait arriver seize ans plus tard ?

Ce furent de vraies fêtes de famille, bien douces au cœur sensible du vieil Evêque. Peu de temps après il écrivait à l'archevêque de Saint-Boniface qui lui avait confié ses ennuis : " Si je vous faisais part de mes inquiétudes, à mon tour, je ne sais quand je finirais ma lettre. Il est vrai que j'ai, sur vous, un grand avantage, un bon Cyrénéen sur lequel je me décharge de toutes mes croix et je le fais sans scrupule." Mais, à côté de toute joie, il y avait toujours, pour lui, quelque douleur. La mort frappait sur ses affections à coups redoublés. Le T. R.

P. Soulier, supérieur général des Oblats depuis quatre ans seulement, mourait, les armes à la main, le 3 octobre. Mgr Grandin l'appréciait, l'aimait, et comptait beaucoup sur lui. "Quelle tristesse, s'écriait-il. Enfin, le bon Dieu n'est pas mort, lui, et la Congrégation n'en mourra pas non plus."

Il ne put se rendre au Chapitre, convoqué bientôt après, pour l'élection d'un nouveau supérieur général, mais il écrivit, sans le connaître, à celui qui devait être élu, une lettre pleine d'humilité et de sentiments religieux. "Votre lettre, lui répondait l'élu du Chapitre, le T. R. P. Augier, a rempli mes yeux de larmes. Laissez-moi vous dire combien j'ai été touché des beaux sentiments que vous m'exprimez avec tant de cœur. Ces sentiments, certes, je les connaissais, mais vous avez une manière de parler de votre famille religieuse et des supérieurs qui la gouvernent qui émeut jusqu'au plus intime de l'âme."

En demandant un coadjuteur, Mgr Grandin avait demandé que ce dernier devînt vicaire des missions. Le dernier acte administratif du R. P. Soulier fut de faire droit à cette demande, et de confier cette charge à Mgr Legal. "J'avais demandé cela comme une faveur, disait l'Evêque, je n'y comptais plus. Sans doute que notre regretté Père a voulu me donner, à moi aussi, le temps de me préparer à la mort."

Le vieil athlète pouvait regarder, d'un œil serein, le bien réalisé.

Le diocèse de Saint-Albert, outre les missionnaires, avait déjà un certain nombre de prêtres séculiers et comptait cinq districts : Saint-Albert, Edmonton, Calgary, le lac Laselle, le district des Pieds-Noirs, subdivisés en quarante-six missions, paroisses ou postes à desservir. Quelques-unes de ces stations étaient en plein épanouissement. Des écoles prospères, des hôpitaux modèles s'élevaient à Edmonton, à Calgary, à Saint-Albert.



LE T. R. P. AUGIER, 4ème SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONNAIRES O. M. I.

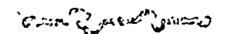
L'ancien fort des Prairies était devenu une ville de trois mille âmes, avec un hôpital général tenu par les sœurs Grises, et une gracieuse église en construction.

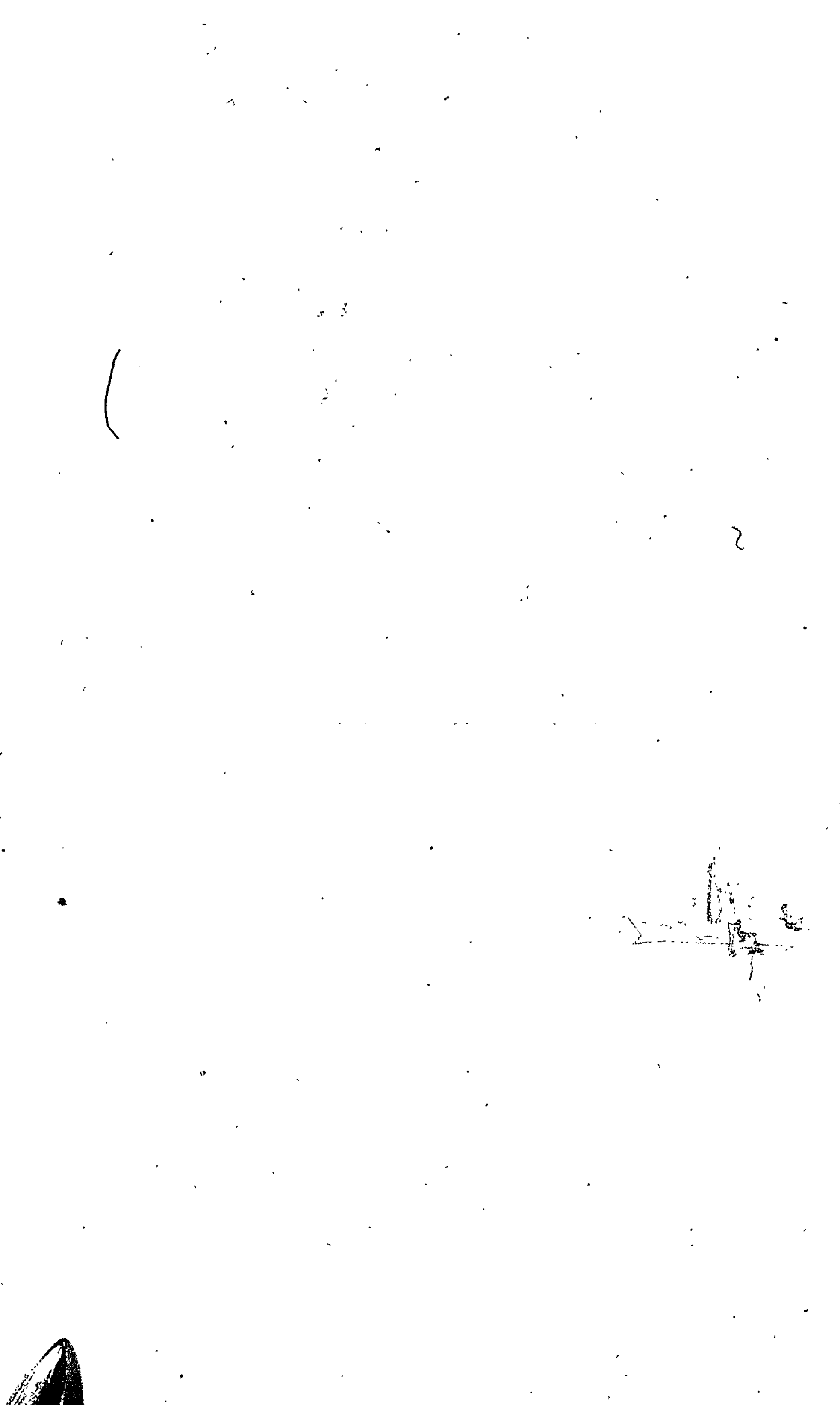
La ville de Calgary (4,000 âmes) était dotée d'une belle église, d'une école prospère fréquentée même par les protestants, et d'un hôpital modèle.

Les Pieds-Noirs tenaient encore aux pratiques du paganisme. Cependant, l'ébranlement semblait devoir se produire. Deux des grands chefs avaient reçu le baptême. Un hôpital exclusivement pour les sauvages et trois écoles, dont une industrielle, étaient bâtis sur ce district. La moisson semblait jaunissante.

Enfin, il avait été jeté les bases d'un séminaire, destiné à favoriser le recrutement d'un clergé local. Cette œuvre, pour laquelle il s'était tant dépensé, était encore dans sa fleur, mais promettait des fruits.

C'est une page de l'Evangile qui passe devant nos yeux : " En ce temps-là, Jésus descendit sur les bords du lac ou mer de Tibériade, dans la Galilée des Gentils; et le peuple qui était assis dans les ténèbres vit luire une clarté, et ceux qui habitaient dans la région de la mort, virent se lever sur eux la lumière."





CHAPITRE XXV

1898-1901

Les Galliciens—Noces d'or du P. Lacombe—Bénédiction du séminaire—Pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale—Mort du chanoine Grandin.

Déchargé de ses courses apostoliques, Mgr Grandin continua à gouverner son diocèse avec tout le zèle et la prudence d'un pasteur vigilant et sage. Son coadjuteur faisait les visites pénibles, présidait les longues cérémonies, s'occupait de la marche religieuse de sa Congrégation.

La joie de se voir secondé sembla lui procurer un regain de santé. Il en profita pour entreprendre le voyage de Saint-Boniface. Il avait besoin de se concerter avec son métropolitain au sujet d'un flot d'immigrants qui venaient d'arriver dans leurs diocèses.

Sous l'impulsion des nouvelles reçues de l'Amérique, les populations rurales de la Galicie s'étaient mises en mouvement vers le nouveau monde, et dans une seule année, près de 20,000 Galiciens s'étaient répandus dans le Nord-Ouest. Ils devaient être bientôt 40,000 et 50,000. Ils s'étaient fixés dans le Manitoba, dans l'Alberta et dans la Saskatchewan.

Ces peuples avaient un dialecte particulier appelé le *petit russe.* Quoique catholiques, ils appartenaient, pour la plupart, au rite *grec-ruthène,* et se trouvaient sans pasteurs et sans secours religieux, une fois débarqués sur le continent américain. Les prêtres latins ne les comprenant pas et n'ayant pas la faculté d'exercer le saint ministère selon la forme et la langue du

rite ruthène, virent leurs efforts presque paralysés en face de chrétiens catholiques qui montraient, malheureusement, de l'antipathie au clergé latin, parce qu'ils croyaient qu'on voulait les latiniser. Mgr Grandin n'était pas cependant pour la latinisation. Avec Léon XIII, il regardait comme déplorable le système de plusieurs missionnaires catholiques qui montraient de l'éloignement pour les rites orientaux, et qui ne voyaient le bien que dans une latinisation à outrance.

C'est qu'en effet, le rite, c'était presque la patrie pour ces braves gens. L'abandonner, c'était pour eux, l'apostasie, le reniement du pays. Leur langue, leurs offices religieux se confondent avec leur religion même, et avec toute leur histoire. Les leur arracher, c'était faire saigner toutes les fibres de leur souvenir et de leur foi.

En attendant le secours de prêtres au courant du rite ruthène, Mgr Grandin aurait voulu faire toutes les concessions possibles.

L'hérésie protestante faisait des efforts inouïs pour gagner ces nouveaux colons, et il était téméraire de penser que l'or des sociétés bibliques et les écoles publiques, protestantes ou neutres, ne réussiraient pas à ébranler la foi de ces peuples ignorants ou pauvres. Le danger était imminent. Déjà il y avait eu des tentatives de mariages mixtes, et quelques enfants galiciens allaient aux écoles protestantes.

Mgr Grandin, l'archevêque de Saint-Boniface et les évêques du Nord-Ouest s'étaient émus de cet état de choses et tentèrent de sauver la situation. Déjà, deux missionnaires oblats, d'un zèle à toute épreuve, Polonais d'origine, deux frères, les RR. PP. Kulawy, étaient les apôtres des Ruthènes Galiciens et des Polonais, à Winnipeg et aux environs.

Mgr Pascal et deux Pères oblats allèrent en Autriche pour intéresser les autorités ecclésiastiques et civiles à ces missions.



Ce voyage n'ayant pas eu les résultats espérés, les évêques de Saint-Boniface et de Saint-Albert sollicitèrent, de nouveau, du Saint-Siège, la permission qu'une communauté religieuse (les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception), qui acceptait cette charge, pût passer au rite ruthène pour aller au secours de ces âmes abandonnées. Mais, le Saint-Père ne crut pas devoir accorder cette faculté. "Les prêtres latins ne doivent pas passer à un rite étranger dans un pays latin."

C'est alors que les évêques du Nord-Ouest se décidèrent à envoyer quelqu'un pour plaider cette cause, d'abord à Rome, ensuite auprès du gouvernement autrichien. Le choix tomba sur le R. P. Lacombe, accoutumé, pendant sa vie si mouvementée de missionnaire, à traiter auprès des évêques et des gouvernements. Le voyage du vaillant missionnaire ne fut pas sans résultat; il prépara les voies, et l'année suivante un autre missionnaire oblat, le Père Jan, conduisit les négociations à bonne fin. L'archevêque de Lemberg (Autriche) daigna envoyer dans la province de Manitoba son propre secrétaire, le R. P. Zoldach, et quelque temps après, les RR. PP. Basiliens réformés de la Galicie acceptèrent de remplir le saint ministère auprès de leurs compatriotes.

Pour l'intelligence et l'intérêt des faits, nous avons empiété sur les événements.

Le 17 juillet 1899, le R. P. Lacombe atteignait ses cinquante ans de sacerdoce, et Mgr Grandin, pour honorer ce héros de l'apostolat, voulut que les noces d'or fussent célébrées avec la plus grande solennité. La fête fut fixée au 25 septembre.

Quatre évêques étaient réunis pour la circonstance. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Dontenville, évêque de New-Westminster (1) étaient accourus pour acclamer

(1) Le R. P. Dontenville avait succédé à Mgr Durieu, mort le 1er juin 1899.



Mgr Dontenville, O. M. I., évêque de New-Westminster

l'apôtre. Du Canada, des amis de vieille date, prêtres séculiers, réguliers, laïques de marque avaient voulu prendre part au triomphe de l'humble religieux. Les Métis, les Sauvages étaient représentés en grand nombre. Nous ne décrirons pas les péripéties de la fête, l'émotion du vieil apôtre, nous n'analyserons pas les discours prononcés. Ce serait bien dommage, cependant, de ne pas citer la fin du toast de Mgr Grandin : " J'étais à Rome, dit-il, il y a quelques années, en 1868, et nous rencontrâmes une voiture, sur laquelle étaient écrits ces mots : *Datur omnibus.* Comme je demandais la raison de cette inscription. il me fut répondu que cette voiture allait dans les rues de Rome, du côté où il pouvait y avoir quelque trouble, et si quelqu'un, à tort ou à raison, était poursuivi et en danger, il pouvait s'y réfugier. Le cocher était chargé de le conduire à une place sûre, pour attendre en paix qu'on décidât sur son sort. Ceci se passait sous le Pape, roi de Rome, sous Pie IX. Eh ! bien, permettez-moi de me servir de ce texte pour l'appliquer à notre cher Père Lacombe, *datur omnibus.* Il y a trente-huit ans, il vint ici, accompagnant Mgr Taché, de regrettée mémoire, qui, émerveillé de la beauté du site, décida de fonder une mission sur cette colline et lui donna pour patron celui du Père Lacombe. Celui-ci se mit à l'œuvre et jeta les fondements de cet établissement qui est devenu si florissant et même le siège de l'Evêque.

"Il n'a pas seulement travaillé pour ce diocèse, mais pour toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface. Avait-on besoin d'un intermédiaire, d'un mandataire auprès du gouvernement, auprès de la Compagnie du Pacifique Canadien ou pour toute autre mission importante, on me demandait le Père Lacombe. Il a donc été donné à tous... J'ai plus d'une fois entendu faire cette réflexion : " Comment se fait-il que le Père Lacombe ne " soit pas évêque ? " La chose, mes amis, me semble bien

facile à comprendre. Outre que ceux qui en sont dignes ne peuvent pas être tous évêques, autrement nous le serions tous ici, il ne faut pas oublier que le bon Dieu forme lui-même les hommes pour une mission particulière. L'évêque est chargé d'administrer une partie de l'Eglise, si vous voulez, une Eglise particulière à laquelle il se doit tout entier. Le Père Lacombe, lui, a été en quelque sorte l'homme universel, *datur omnibus.* S'il eût été évêque, il n'en aurait pas été ainsi; il n'aurait pu, par exemple, rendre au gouvernement le service qu'il lui a demandé, tout récemment, en allant faciliter le traité qu'il voulait faire avec les Métis et les Sauvages des rivières la Paix et Athabaska, sans parler de bien d'autres missions qu'il a remplies pendant ses cinquante ans de sacerdoce, dans le Manitoba, le Nord-Ouest, et je puis dire, tout le Canada. Dieu qui dirige tout avec sagesse, a voulu qu'il fût libre, qu'il se prêtât à tout et à tous. *Datur omnibus.*"

Le soir, un superbe feu d'artifice, chose jusque-là inconnue à Saint-Albert, fit monter dans le ciel ses gerbes étincelantes ! Ce fut comme l'hymne final — un hymne aux lettres de feu — en l'honneur du héros du jour.

Monseigneur avait laissé déborder son cœur. Il était si heureux du triomphe de son frère ! Mais les pensées surnaturelles n'étaient jamais absentes, et le lendemain, il écrivait dans son journal : " *Sic transit gloria mundi.* Le jubilé sacerdotal du Père Lacombe est terminé; déjà, tous ceux qui sont venus uniquement pour la fête nous ont quittés. Les fêtes, toutes belles qu'elles ont été, sont passées comme les fusées qu'on faisait partir hier au soir; il n'en reste plus que le souvenir. Ainsi la vie : une fusée qui s'élève plus ou moins haut, décrit une certaine courbe, et qui disparaît bien vite après avoir donné une lumière qui n'a le plus souvent d'autre effet que de mieux montrer l'obscurité de la nuit."



Mgr Bruchési, archevêque de Montréal

Peu de temps après les noces sacerdotales du Père Lacombe, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, venait à Saint-Albert. La réception fut cordiale. "Il me semble, disait le vieil Evêque, que l'âme de Mgr Bourget plane sur cette fête."

Le 6 octobre 1900, Mgr Grandin eut la joie d'assister à la bénédiction de son séminaire qu'il avait tant désiré. C'est une construction de fort belle apparence située à proximité de la cathédrale. On l'appela, d'après son désir, le séminaire de la Sainte-Famille. Il se réserva la tâche de professeur d'histoire ecclésiastique et, malgré ses infirmités, fut fidèle à sa charge.



PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-ALBERT

La bénédiction de la première pierre de la future cathédrale lui fut un autre sujet de consolation.

La seconde église, construite avec tant de peine, par les Péres, en 1869, avait longtemps été le joyau du pays. Mais, l'âge l'avait ruinée. Il fallait la rajeunir. Elle était d'ailleurs trop étroite pour la population croissante.

Il fut décidé qu'on construirait une belle cathédrale, en briques cette fois. Un architecte fut appelé. L'église, en style

byzantin-mauresque, avec grande crypte, devait avoir cent quatre-vingts pieds de long sur soixante-douze de large. Deux belles tours, dont la plus haute de deux cent dix-huit pieds devaient agrémenter la façade. D'aucuns auraient voulu que la nouvelle cathédrale fût bâtie dans un centre plus populeux que Saint-Albert, par exemple à Edmonton, à Calgary. Mgr Grandin sentant, dans les conseils qui lui étaient donnés, des sous-entendus intéressés, fut inexorable.

Les habitants de Saint-Albert furent généreux. Dans une première réunion, les chefs de famille avaient remis à l'Evêque la somme de 1,900 piastres. Puis ils se mirent à l'œuvre. A Saint-Albert, la pierre est inconnue. Mais là-bas, à deux lieues, sur les bords du grand lac, il y a des blocs roulés par la rivière Esturgeon. Dans une première semaine, quatre-vingts dix wagons de grosses pierres furent hissées sur la colline.

La première pierre fut bénite, le 6 octobre 1900, par Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada. (1) Mgr Pascal et Mgr Legal assistaient à la cérémonie. Dans son discours, l'évêque de Saint-Albert affirma son attachement au trône pontifical, et traça un sommaire historique des progrès du catholicisme dans le Nord-Ouest depuis cinquante ans.

"Excellence, disait-il, j'ai entendu autrefois, à Montréal, d'anciens zouaves du Pape chanter, devant moi, une chanson par laquelle ils excitaient leur courage quand ils étaient sous les armes: "En avant ! mes braves," faisaient-ils dire à leur commandant. "En avant ! le Pape vous regarde !" Je voudrais, moi aussi, que le délégué du Pape nous regardât tous, et qu'il pût nous faire voir au Pape pour qu'il daignât regarder à son tour et bénir ces familles religieuses qui font tant et de si grands sacrifices pour étendre le règne de Dieu dans le pays.

(1) En 1899 une délégation apostolique fut établie au Canada.



Sa bénédiction les rendrait heureuses, les ferait prospérer et grandir pour travailler, avec plus d'efficacité encore, à la gloire de Dieu."

La mort de son cher frère, l'abbé Jean, le bon chanoine de Laval, lui fit, au cœur, une inguérissable blessure. Depuis



NOUVELLE CATHÉDRALE DE SAINT-ALBERT
(*En voie de construction,* A. D. 1908)

quelque temps, Monseigneur prévoyait ce malheur. Déjà le 8 février, soixante et onzième anniversaire de sa naissance, il écrivait dans son journal : " De quatorze enfants, nous ne sommes plus que deux. Peut-être même suis-je seul, car mon pauvre frère, le sixième de la famille, qui me précède de huit

ans, est bien mal, d'après les dernières nouvelles. Ni lui, ni moi n'aurions supposé vivre si longtemps."

Il apprend la mort, le 16 avril de l'année suivante (1901), et il ne peut écrire que ces mots : "Pauvre frère, il est donc parti avant moi !"

Dans une circulaire aux RR. PP. missionnaires Oblats de Saint-Albert, Mgr Legal s'exprimait ainsi :

"Il est un devoir de reconnaissance, dont nous avons à nous acquitter envers le prêtre généreux et dévoué qui vient de passer à une vie meilleure... Vous savez déjà que M. le chanoine Grandin est un bienfaiteur insigne du diocèse, mais peu connaissent jusqu'à quel point sa charité s'est ingéniée pour procurer les ressources nécessaires au maintien des œuvres de nos missions. Je ne pense pas exagérer en affirmant que les sommes procurées par le chanoine Grandin, depuis l'établissement du diocèse, ne sont peut-être pas inférieures au secours total fourni par la grande œuvre de la Propagation de la Foi.

"Pour arriver à ce résultat, que de voyages il a fallu entreprendre ! Que de démarches, souvent pénibles, auxquelles il a fallu s'astreindre ! le métier de quêteur est loin d'être attrayant. Bien plus, le bon chanoine se privait de tout, en faveur de nos pauvres missions. Il se condamna à vivre d'une vie plus que modeste, réellement pauvre, pour faire des économies dont les missions devaient bénéficier.

"Il aurait désiré venir, lui-même, se dévouer, en personne, au ministère dans ces pays lointains. Des voix autorisées, auxquelles il s'est soumis, l'ont déterminé à rester; et, en effet, il a plus fait, par les industries de sa charité et de son dévouement pour le soutien et le développement de ses œuvres, tout en restant en France, que s'il était venu lui-même travailler au milieu de nous."

Le lecteur se souvient des ardents désirs de l'abbé Jean pour

UN CRI ENDIMANCHÉ, À SA MANIÈRE



les missions étrangères. Son jeune frère l'avait supplanté. Tout en travaillant au salut des âmes, dans les paroisses qui lui furent confiées, tout en étant assidu à sa stalle de chanoine et à son confessionnal de pénitencier, le digne prêtre avait fait un évêque, nous dirions presque : un diocèse. Voici, en quels termes, *La Croix* de la Mayenne, annonçait cette mort :

« Nous ne le verrons donc plus, ce vénérable vieillard, homme de prière autant que de zèle, si assidu à l'office, si fidèle à tous ses devoirs, si infatigable dans la recherche des aumônes à l'aide desquelles il a contribué, plus que personne, au développement de la jeune église de Saint-Albert, fondée par son frère, au milieu des neiges, dans les avant-postes du Canada...

« Monsieur Grandin n'a pas d'histoire, ou, plutôt, son histoire se résume dans celle de Mgr Grandin, auquel il avait donné jadis les premières leçons de latin, et pour lequel il s'est fait frère quêteur pendant toute sa vie. Le bâton du pèlerin à la main, ce vieux chanoine, qui semblait uniquement fait pour sa stalle et son confessionnal de pénitencier, a parcouru la France en tout sens, demandant l'aumône pour les missions les plus désolées du globe, et obtenant des sommes magnifiques...

« Qui donc aurait refusé ce prêtre lorsqu'il tendait la main ? Ne savait-on pas que ce mendiant du Christ vivait, lui-même, en pauvre, épargnant sur sa nourriture même, pour grossir le pécule envoyé périodiquement à l'évêque de l'Extrême-Nord ? L'aumône qu'il implorait des autres, monsieur Grandin la prélevait d'abord sur le *superflu* que peut avoir un chanoine dépourvu de tout, sauf de l'étroite allocation que le gouvernement refuse maintenant à ces vétérans du sacerdoce, c'est-à-dire sur le strict *nécessaire*.

« Une longue maladie, pendant laquelle il fallait s'ingénier pour arrêter le chanoine sur le chemin de l'apostolat, a achevé de purifier et de sanctifier cette vie d'octogénaire. Le pèlerin



va maintenant se reposer au sein de Dieu, le mendiant du Christ va se trouver riche devant Celui qui donne le ciel en échange d'un verre d'eau, et ceux qui auront vu se clore sa tombe, diront que c'est la tombe d'un apôtre qu'on a fermée, car celui-là qui soutient la vie de l'apôtre recevra la récompense même de l'apôtre."

Les missions du Nord-Ouest perdaient un bienfaiteur insigne, et le pauvre Evêque, la moitié de son âme.

"La mort de mon cher frère, disait-il, est encore un avertissement de Dieu pour me préparer à mourir." Et, en effet, sa vie ne sera plus qu'une constante aspiration vers l'éternité. "Il s'acheminera vers le terme, avec la rapidité d'une âme qui croit trop à l'éternité pour user d'égards envers le temps."



CHAPITRE XXVI

(*Sa vie privée*)

Son caractère aimable—Tendresse du cœur—Sa gaieté—Ses affections—Ses conseils aux missionnaires—Prudence et fermeté—Vie religieuse—Son esprit de pauvreté—Son humilité—Sa piété.

Son charme vainqueur fut celui de son caractère. Mgr Grandin était homme; il avait souvent des mouvements de première vivacité, surtout lorsque la gloire de Dieu, de l'Eglise, l'honneur du sacerdoce, de sa Congrégation, l'intérêt des âmes étaient en jeu. Son système nerveux entrait en vibration au premier choc. Mais, comme il se hâtait de réparer sa faute par une visite, une lettre, une excuse, un sourire, un petit don amical ! Il n'était pas de ceux qui ne donnent pas leur cœur, mais qui le prêtent et à usure. La séduction de sa physionomie ouverte, avenante, semblait doubler sa bonté naturelle. Il avait la grâce irrésistible. Nul, comme lui, n'avait le talent de harponner les âmes; il avait naturellement cette diplomatie des cœurs qui en fait la conquête. Un ministre protestant disait : " Quel homme aimable et bon ! si je le fréquentais longtemps, il me gagnerait à sa cause." Comme d'autres semblent nés pour blesser et détruire, lui, semblait venu pour panser les plaies et adoucir les souffrances. Par je ne sais quelle secrète dispensation divine, il avait reçu comme un sacre qui en faisait un conquérant, un sauveur. Il vous enlaçait d'une toile d'affection dont vous ne saviez plus sortir. Telle était sa prévoyance à faire plaisir, si délicates étaient ses attentions, que ses sujets craignaient surtout de lui faire de la peine. Ses conseils, eux-mêmes, bien souvent habillés en prières devenaient des ordres





Près d'Edmonton

que l'on ne voulait ni ne savait enfreindre. " Comment, disait un missionnaire, résister à un homme qui vous écrit : " J'envie " ceux qui vous aiment de plus près, mais je ne vous en aime " pas moins." Son affabilité était si naturelle, si vraie, que les âmes s'ouvraient d'elles-mêmes, à son influence.

Nous avons dit ailleurs quelle était son affection pour les frères convers. C'était une tendresse spéciale, faite de respect et d'esprit de foi. Il se plaisait à passer avec eux le temps de la récréation, et, à Saint-Albert, se faisait une joie de présider ordinairement leur lecture spirituelle.

Quand ses missionnaires étaient malades, sa sollicitude n'avait plus de bornes. Souffrant lui-même, il les visitait plusieurs fois, le jour, la nuit, leur faisait de pieuses lectures, les égayait quelquefois par d'exhilarantes histoires, ou par quelque chanson naïve qui lui rappelait ses années d'enfant. Il écoutait le récit de leurs peines et pleurait avec eux.

Le lecteur a, sans doute, remarqué que Mgr Grandin avait le don des larmes. Faut-il l'en blâmer ? Les larmes n'indiquent-elles pas un cœur tendre ? Est-ce que Notre Seigneur n'a pas pleuré ? Rien de si naturel que les larmes. Est-ce que les enfants se cachent pour pleurer ? Plus tard, l'homme pleure moins, parce qu'il ne prend pas, pour affaires sérieuses, ce qui n'est que bagatelle, mais bien souvent aussi il cache ses larmes parce que l'orgueil a durci son cœur. C'est une parole vraie qui a été prononcée sur la Montagne : " Bienheureux ceux qui pleurent !" L'enfant qui pleure dans le sein de sa mère est déjà consolé. Qu'est-ce donc que pleurer dans le sein de Dieu ?

Au retour de leurs pénibles travaux, les missionnaires trouvaient, en lui, une lumière dans leurs doutes, une consolation dans leurs peines, l'ange du devoir et de la paix. Ses paroles réconfortantes soufflaient sur la fatigue comme une brise rafraîchissante.





Rivière de l'Arc, en face de la Spirale (Alberta)

Il souffrit beaucoup de l'ingratitude, mais il ne cessa jamais de jeter, sur sa route, des semences de bienveillance et de sympathie, laissant à Dieu de les faire lever. La bonté lui faisait apprendre et oublier bien des choses.

Ce serait une erreur de croire que Mgr Grandin était triste. Dans l'habitude de la vie, il avait, avec ses missionnaires, ses frères, une expansion d'enfant. Il croyait, comme nos aïeux, que " pour bien rire, faut rire de rien." Il n'était pas de ceux qui font grimacer la vertu elle-même, et qui semblent avoir pour mission d'ennuyer les autres. Il voulait le bon vieux rire de France, une gaieté bienveillante, authentique. La raillerie lui était insupportable. Railler n'est pas rire. La raillerie tue le rire au contraire. Pour s'amuser franchement, il est nécessaire d'avoir gardé une certaine naïveté d'impression. Il animait les récréations qu'il voulait joyeuses, mais jamais au détriment de la charité. " Il faut refréner avec la dernière énergie, disait-il, la tendance puérile qui consiste à critiquer d'instinct, à railler, à trancher de haut. C'est là un travers de gamin." Ce qu'il voulait, c'était cette zone tempérée dans laquelle la raison et la charité s'allient aux grâces, aux finesses de l'esprit.

Oh ! qu'il aimait ce sanctuaire qui n'est pas fait de main d'homme, et qui s'appelle la famille. On dit que les hommes les plus forts sont ceux qui ont le mieux aimé leur mère. Nous savons comment le jeune Vital aimait sa mère; nous savons comment son cœur se serrait, combien nombreuses les larmes montaient à ses yeux, au seul souvenir de ses parents. Il faudrait citer les lettres débordantes d'affection qu'il écrivait à ses frères, à ses sœurs, à ses neveux, à ses nièces. La famille n'a pas été ingrate, elle lui a voué un vrai culte.

Il fut fidèle à sa famille, à son bienfaiteur Mgr Sébaux, à sa Congrégation, à ses amis de la première comme de la dernière heure.



Dans ses rapports avec ses subordonnés, dans les questions irritantes, il savait cultiver la faculté d'écouter, à l'encontre de ceux qui gardent toujours un très vilain levain d'égoïsme et d'orgueil et qui n'écoutent ni l'adversaire ni l'ami. On s'est plaint, quelquefois, que les observations de l'Evêque étaient un peu vives. Il est certain qu'entre les deux vertus réclamées de ses disciples par Notre Seigneur, il cultiva plus la simplicité de la colombe que la prudence du serpent. Mais, nous avons déjà dit comment ses vivacités étaient suivies de délicates attentions, et quelquefois de confusions et d'excuses.

La sanctification de ses missionnaires lui tenait au cœur. Il écrivait à l'un d'eux : "Ayez horreur, mon cher ami, de ce malheureux médiocre qui nous prive des dons du Saint-Esprit. Nous sommes petits, du moins ayons de grandes âmes. Nos vertus devraient suppléer à notre nombre. Disons toujours oui à la grâce, non à la nature."

Tel était le grand enseignement qu'il donnait à ses missionnaires. Et on ne pouvait que le suivre dans ces voies ardues où il s'élançait le premier.

A un Père âgé qui se plaignait de n'être pas compris de ses supérieurs, il envoie cet encouragement : "Vos supérieurs, dites-vous, vous ont mal compris. Ne vous plaignez pas; c'est un coup de pinceau qui complètera votre ressemblance avec notre divin Sauveur. Ne l'avez-vous pas entendu, dans son agonie, lorsqu'il était trahi par un des siens, à la veille d'être abandonné des autres, et condamné à mort par ceux de sa nation, ne l'avez-vous pas entendu se plaindre d'être abandonné par son Père ? Est-ce que ce Père était injuste ? Ce serait un péché de le penser et un crime de le dire. Voyez donc, dans les amertumes de votre vie, cher Père, une miséricorde de notre bon Sauveur. Il a voulu, qu'avant de paraître devant le Souverain Juge nous ayons tous des traits de ressemblance avec

Lui. Bientôt ce moment arrivera pour vous et pour moi. Demandons pardon au bon Dieu de n'avoir peut-être pas assez vu sa main charitable dans toutes nos croix de chaque jour. Efforçons-nous, de part et d'autre, de faire disparaître, pendant le peu de temps que le Seigneur nous laisse, tout ce qui peut ternir le tableau, la vraie ressemblance au modèle que nous devons copier. De faux coups de pinceau peuvent venir de nos impatiences."

Un missionnaire avait demandé son changement de résidence pour raison d'incompatibilité de caractère avec ses confrères. Tout en accédant à sa demande, l'Evêque lui soumet ces belles réflexions : "Cependant, cher ami, ne vous faites pas illusion. Le temps des illusions doit être passé pour vous comme pour moi. Le bonheur n'est pas de ce monde, et vous ne le trouverez pas, même dans votre nouvelle situation. Là, aussi, vous trouverez des hommes, et si saints que je les suppose, ils ne seront pas sans se sentir des faiblesses de l'humanité. D'un autre côté, comme moi, je crois même plus que moi, vous avez le talent d'augmenter les peines que vous rencontrez sur votre chemin et de vous en créer même de nouvelles. *In hoc positi sumus,* nous sommes destinés au ciel et nous n'y pouvons arriver que par le chemin de la croix. La croix, nous la trouvons partout et nous sommes nous-mêmes notre croix la plus lourde. C'est, sans doute, le poids de cette lourde croix qui faisait pousser ce cri à saint Paul : *Infelix ego homo : quis me liberabit de corpore mortis hujus.* Il répond aussitôt : *gratia Dei per Jesum Christum.* Cette grâce de Dieu ne nous fera pas défaut, si nous ne voulons que sa gloire."

D'aucuns lui ont reproché de ne pas agir suffisamment par lui-même, de prendre toujours l'avis de ses conseillers. Aurait-on préféré la révision discrétionnaire d'un pouvoir suprême, tranchant souverainement, brusquant les décisions sans

réflexion et sans appel ? Quoiqu'il fut persuadé que l'Evêque seul est établi par le Saint-Esprit pour régir l'Eglise de Dieu, précisément parce que la responsabilité lui incombait à lui, il aimait à prendre conseil, étant rempli d'égards pour ses assistants qu'il écoutait avec déférence. Ordinairement, il suivait leurs avis, toujours il garda son rang et son rôle, et, quelquefois, il lui arriva de prendre une décision contraire aux avis de son conseil. Quand venaient en délibération ces malheureuses questions, dont Notre Seigneur a sans doute parlé quand il disait : *Necesse est ut veniant scandala,* il joignait à la douceur une fermeté infrangible. Il se constituait lui-même parfois le justicier de Dieu, mais avec prudence et discrétion. Que ces déplorables affaires lui arrachaient de larmes ! quand il le croyait nécessaire, il savait appliquer le fer rouge dans une plaie vive. " Je vous aimerais moins, écrivait-il, à un de ses amis, si je caressais vos blessures."

C'était un travailleur infatigable que cet évêque. Dans le partage des travaux, il se réservait toujours la part léonine. " Comment, disait-il, envoyer les autres au feu, si je n'y vais pas moi-même ? " Il semblait n'avoir qu'un droit, celui de faire plus et mieux que les autres. Mais s'il se dépensait, lui, sans compter, comme il recommandait le ménagement à ses missionnaires ! Il écrivait à l'un d'eux : " De grâce, ménagez-vous. Il me semble qu'on peut être zélé sans se tuer. Vous ne résisterez pas à ce travail extraordinaire et de tous les jours. Le bon Dieu, sans doute, n'a nul besoin de nous, Il peut faire son œuvre sans nous; mais dès lors qu'Il veut bien se servir de nous, nous devons ménager *sa bête.* Un pauvre qui gagne sa vie avec son unique cheval, gagnerait le double en le faisant travailler moitié plus, mais bientôt il le tuerait et perdrait tout. Prenons les intérêts du bon Dieu. Il peut trouver mieux que nous, mais puisqu'Il veut bien se servir de nous, agissons en bon économe et ne tuons pas notre pauvre bête trop vite."

Dans la direction des postulants, des novices, des jeunes séminaristes, il pensait qu'il fallait proportionner l'outil à l'œuvre. On met à dresser un barreau d'acier plus de vigueur qu'on n'en met à dresser une baguette de saule. Seulement, c'est avec l'acier qu'on fait les belles épées de combat, et les baguettes ne servent guère pour la bataille.

On peut fondre sur certaines âmes vigoureusement; elles se relèvent avec plus d'énergie. Il n'y a que les âmes de terre glaise à qui l'on ne peut pas toucher... la trace des doigts y reste.

L'axiome *episcopatus solvit monacum* ne fut pas vrai pour Mgr Grandin. Les vertus de pauvreté et même d'obéissance furent pratiquées par lui avec courage et joie. Il entrait dans une sainte indignation quand on disait, devant lui, que les évêques oblats n'étaient que des Oblats honoraires. Il rappelait les paroles de Mgr de Mazenod et affirmait que Pie IX consulté avait répondu que l'Oblat, en devenant évêque, ne cessait pas d'être Oblat, et qu'il était tenu à observer ses règles et ses vœux, tant qu'ils ne s'opposaient pas à ses obligations épiscopales.

Chaque année, le 1er janvier, anniversaire de sa profession, il renouvelait, par écrit, ses vœux de religion, il les écrivait à genoux, les signait et les envoyait au supérieur général.

C'est ainsi que le 1er janvier 1862, il avait écrit à Mgr de Mazenod dont il ignorait encore la mort :

" Bien-aimé Père, mon cœur ne vous donne pas d'autre titre ce matin. Si éloigné que je sois du centre de la famille, je ne veux pas le céder à mes frères plus favorisés que moi. Le cœur ne connaît ni distances, ni obstacles; aussi je vous assure que le mien est en fête et que souvent il va trouver le vôtre, dont il a l'avantage d'être toujours compris. Tous les enfants font, aujourd'hui, des vœux et des souhaits pour leurs parents.



Ce n'est pas, en ce jour, que je puis oublier que je suis votre fils, puisque voilà neuf ans que, prosterné au pied de l'autel de Notre-Dame de l'Osier, je me consacrais à jamais au bon Dieu par les mains de Marie et je devenais, tout à la fois, son Oblat et votre enfant. Ni vous, bien-aimé Père, ni notre chère Congrégation n'avez gagné grand'chose en faisant l'acquisition de ma personne; mais, pour ma part, je n'ai jamais regretté une minute la démarche que j'ai faite alors, et si jamais vous vouliez briser ce contrat, certainement je ne serais pas d'accord avec vous. Loin de vouloir le briser, je ne veux que le fortifier s'il pouvait l'être, et je me hâterais de le signer s'il ne l'était pas. Ainsi, c'est donc bien entendu, je suis votre fils : j'ai renouvelé, ce matin, mon engagement devant Dieu, et je le renouvelle maintenant devant vous. Puissé-je mourir en digne Oblat !"

Cette pieuse coutume, il la garda à l'égard des supérieurs qui se succédèrent à la tête de sa Congrégation.

Le très révérend Père Augier lui répondait, le 23 février 1899 : "Comme je vous suis reconnaissant de votre si belle et si touchante lettre du 1er janvier ! Quelle bonne et sainte pensée que celle de renouveler vos vœux entre les mains du chef de la Famille, en lui envoyant, écrite de votre main, la formule d'oblation récitée, il y a quarante-six ans ! J'en ai été ému jusqu'aux larmes : et je me permettrai de citer souvent votre exemple à nos scolastiques et à nos jeunes Pères."

Au premier jour de l'année 1902, dont il ne devait pas voir la fin, le vénérable prélat écrivait encore dans son journal : "Ce jour, 1er janvier 1902, est le quarante-neuvième anniversaire de ma profession religieuse, démarche sérieuse s'il en fût jamais et que je n'ai jamais regrettée. Chaque année, à diverses reprises, je renouvelle mes engagements avec bonheur. Ce que j'ai encore fait, ce matin, par écrit, me mettant en esprit en présence de notre très révérend Père Général."

Il était arrivé à aimer la pauvreté, comme on aime la beauté désolée d'un sol déshérité par la nature. Les meubles et les habits à son usage devaient être simples et pauvres. " La pauvreté n'est pas un déhonneur, disait-il souvent, autrement Notre Seigneur n'aurait pas voulu naître, vivre et mourir pauvre."

Mais s'il voulait ses habits pauvres, ils étaient toujours d'une propreté irréprochable.

Que dirons-nous de son esprit de sacrifice ? " Mon Dieu, disait-il souvent, donnez-moi, aujourd'hui, l'occasion de faire quelque sacrifice que vous puissiez récompenser." Le lecteur est convaincu que Dieu l'exauçait largement.

Mais il était insatiable de soumission à la volonté divine, et il répétait : " Mon Dieu ! mon sort est entre vos mains ! Je l'y mettrais, s'il n'y était pas."

Ce cœur vaillant, qu'il était humble ! Les honneurs qu'on voulait lui rendre lui étaient un surcroît de confusion. A mesure qu'il montait plus haut dans l'estime des hommes, il s'abaissait davantage dans l'humilité. Il ne fallait pas que ceux qui reconnaissaient sa sainteté, lui en laissassent voir quelque chose. A un missionnaire qui lui avait écrit ses sentiments d'admiration et qui lui donnait le titre de saint, il répondait : " Mon pauvre ami, de deux choses l'une : ou vous avez voulu vous moquer de moi ou vous devenez fou ; dans le premier cas, je vous pardonne pour une fois, dans le second cas, je vous plains."

Au commencement de janvier 1901, la communauté de Saint-Albert lui offrit son buste en plâtre. Il n'osa pas refuser pour ne pas contrister ses missionnaires, mais son journal nous dit ses vives répugnances. " Après le dîner, Mgr Legal vient me prier de vouloir bien me rendre au salon. Le Père Lacombe doit me faire une communication en présence de la communauté. C'était pour m'offrir mon buste en plâtre. Il y a



Un jardin près d'Edmonton

quinze ou vingt ans; il m'avait déjà parlé de ce projet, et je lui avais défendu absolument d'y penser. Cette fois, il s'est adressé à Mgr Legal et encouragé par ma famille et par les Pères du vicariat, il a fait cette bêtise. Je n'ai pas voulu faire de la peine au cher Père dont les intentions étaient excellentes, mais j'appelle cependant cela une bêtise que je regrette sincèrement. C'est déjà beaucoup de m'avoir fait peindre sur toile après toutes les photographies possibles; mais c'est un excès d'avoir voulu ce buste. Bon pour les grandes célébrités, pour les grands évêques comme il y en a beaucoup, mais pour un pauvre évêque comme moi connu sous le nom d'Evêque pouilleux et qui suis de fait un évêque mendiant, la chose devient une ironie.

" Ne fut-ce que par économie, on devait s'abstenir de ce luxe déplacé chez moi. Le Père a cru bien faire d'offrir un de ces bustes au très révérend Père Général qui n'a pu moins faire que de l'accepter. Mais que tous les évêques Oblats en fassent autant et le salon de la maison-mère ressemblera bientôt à un magasin de statues.

" D'après ce que je vois, ces sortes de bustes ne résistent pas tant que le papier. Celui-ci est arrivé brisé; il a fallu coller les différents morceaux."

Il ajoute gaiement :

" Ma jambe est aujourd'hui bien malade. Ce n'est pas avec de la colle qu'on la guérira."

L'humilité l'accompagnait partout dans ses relations, dans sa correspondance, dans sa vie privée. Elle montait avec lui en chaire, et lui dictait un langage qui soulevait et transportait l'auditoire.

Mgr Grandin avait la foi des simples et des petits, qui, familière avec le bon Dieu, le tient en Seigneur sans doute, mais aussi en Père. De là, le caractère de sa piété : très

sérieuse, très éclairée, très profonde, mais aussi très chaude, très aimante, très confiante; piété d'enfant tendre, qui, gêné par les compliments d'office, jette, là, sa page d'écriture et va se serrer contre le cœur qu'il aime. Cette piété produisait, chez lui, l'abandon complet, filial à la volonté de Dieu, ce qui lui faisait dire au milieu des épreuves : " C'est bien, puisque le bon Dieu le veut ainsi."

N'est-ce pas le Père Faber qui a dit que sur dix personnes pieuses il y en a neuf qui trouvent le moyen de rendre la piété repoussante ? Cela vient sans doute de ce qu'elles sont plus occupées à tuer le lion qu'à tuer l'ours; elles voient le but à atteindre, mais ne cherchent pas suffisamment à rentrer les angles, elles travaillent beaucoup plus à la réforme des autres qu'à leur propre réforme. Nous avons dit combien la piété de Mgr Grandin était aimable. Cette piété l'accompagnait partout.

La méditation quotidienne, la visite au Saint-Sacrement, l'examen particulier le trouvèrent toujours fidèle.

Il se reprochait amèrement ses distractions à la méditation. " Voilà cinquante et un ans que je suis censé faire oraison tous les matins, écrivait-il, le 3 octobre 1901, et je ne crois pas avoir réussi une seule fois d'une manière satisfaisante. Non seulement *sicut jumentum factus sum apud Deum,* mais je ne puis pas même tenir ma pauvre bête en sa présence. Quelles échappées elle fait parfois ! Je mourrai, sans doute, sans avoir fait une bonne oraison. Puissé-je, au moins, me dédommager au ciel ! "

Voilà du saint François de Sales, ou nous n'y connaissons rien.

Le centre de sa dévotion était l'Eucharistie. Il était insatiable du tabernacle. Tous les matins, à l'arrivée de la communauté pour la méditation en commun, on le trouvait à genoux au pied de l'autel. Le soir, il prolongeait ses adorations, parfois jusqu'à une heure bien avancée de la nuit.

Avant le lever de la communauté, il avait déjà fait son chemin de croix. Quand ses forces, épuisées, ne lui permettaient pas de se lever, on le surprit souvent se traînant, à genoux, d'une station à l'autre.

A l'église, il pontifiait avec une dignité et une dévotion sans égales. Lui, si dédaigneux de l'extérieur et de la forme, là, manifestement, il était solennel; mais c'était, chez lui, si naturel et si simple ! Il n'y avait rien de guindé, rien d'affecté; simplement, il n'était plus de ce monde. Parlant d'un autre évêque qui visait un peu à la solennité, les Métis disaient : " On voit qu'il est fier d'être évêque. Ah ! ce n'est pas comme Mgr Grandin. Celui-ci est humble même avec la mitre."

Il n'est pas besoin de parler de son culte envers la Mère de Dieu. Chacun de ses voyages, en France, était marqué par plusieurs visites à Notre-Dame des Victoires, à Paris. On se souvient avec quel empressement il consacra son nouveau diocèse au Cœur immaculé de Marie. " Voilà, aujourd'hui, quarante-quatre ans, écrivait-il, le 11 décembre 1901, que je fus élu par Dieu, par l'intermédiaire de son Vicaire, bien que la nouvelle de cette élection ne me soit parvenue que sept mois après. Je suis heureux que ce choix se soit fait dans le temps de la fête de l'Immaculée Conception et que l'ordre m'ait été envoyé pendant l'octave. Je crois voir, en cette circonstance, une preuve de la protection de l'Immaculée Mère de Dieu, de notre bien-aimée Patronne."

Le rosaire était une de ses prières de prédilection. Que d'*Ave Maria* il a confiés aux brises du Mackenzie, de l'Athabaska ou de la Saskatchewan ! C'est, sans aucun doute, à ses ardentes recommandations que les Sauvages et les Métis doivent leur constante dévotion pour le chapelet.

Une des formes de sa piété fut d'honorer les saints qu'il avait connus ou qui avaient des relations intimes avec ses œuvres.

C'est avec joie qu'il apprit la béatification de son ancien compagnon et ami le bienheureux Chapdelaine. Il s'adressa à leur commun condisciple, M. Delpech, pour en obtenir des reliques ainsi que du vénérable Théophane Vénard. Et à M. Fleury, directeur au séminaire des missions étrangères, il écrivait : "Vraiment, votre charité me poursuit. Combien je vous suis reconnaissant de m'avoir envoyé l'office de vos saints martyrs. Je m'unirai à vous de tout cœur le jour de leur fête. Ce jour-là, nous solenniserons, à Saint-Albert, la fête de notre titulaire *quem Deus constituit Ecclesiæ defensorem.* Je n'en réciterai pas moins, en mon particulier, l'office des saints martyrs... Mon cousin, Mgr Grouard, est le parent, je ne sais à quel degré, du bienheureux Chapdelaine. Si j'étais moins près de mon éternité, je ferais des recherches à cet effet. Si j'apprenais que nous sommes parents, ne fut-ce qu'au sixième degré, je dirais, avec un certain orgueil : Mon cousin le bienheureux Auguste Chapdelaine. Si, comme je l'espère, au ciel nous nous reconnaissons, si éloigné que je me trouve de ce bienheureux ami, nous cousinerions à l'aise, sinon comme ici-bas, au moins à la façon du ciel."

Il écrivit plusieurs lettres postulatoires pour l'introduction des causes de la vénérable madame d'Youville, fondatrice des sœurs Grises; de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec; de la mère Bourgeois, fondatrice des sœurs de la Congrégation; de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et du Canada; des missionnaires de la compagnie de Jésus, qui ont couronné une vie de zèle et d'abnégation par un glorieux martyre. Il nourrissait la même espérance pour Mgr de Mazenod et plusieurs lettres adressées à l'administration générale de sa Congrégation, témoignent de ses ardents désirs.

CHAPITRE XXVII

1902

Aspirations vers l'éternité—Sacre de Mgr Breynat—La paix dans la souffrance—Les derniers jours—Les derniers sacrements—Sa mort—Ses funérailles—Son testament.

Voici la dernière année de la vie de l'évêque de Saint-Albert. Déjà, le 13 septembre 1901, il écrivait, dans son journal : "Voilà plusieurs cahiers consacrés à mon journal privé, que j'ai commencés, sans espérance de pouvoir les finir. Cette fois, je regarde, comme bien certain, que je ne finirai pas celui-ci. Je ne puis plus en douter. Pour moi, *Dominus prope est.* Ce matin, j'ai pu dire la sainte messe, mais non sans peine. Comme toujours, comptant sur la miséricorde de mon Juge, je me tiens à sa disposition, priant la Très Sainte-Vierge de m'assister maintenant plus que jamais et surtout au moment de l'exécution suprême. Cette exécution est déjà commencée. Depuis longtemps, la mort fait son travail en moi, et elle ne peut tarder d'achever. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*"

"J'imite le soleil, disait-il gaiement, car je me lève encore le matin et je me couche le soir; seulement, mon soleil est un soleil d'hiver; au lieu d'échauffer, je me chauffe."

Les années avaient marché, mais comme le dit saint Jérôme en parlant de saint Antoine: "Leur marche, si pesante soit-elle, n'avait pu atteindre son cœur, ou plutôt son cœur semblait avoir triomphé des atteintes de l'âge."

Neque gressus sequebatur animum...animus vincebat ætatem.

Il avait toujours été convaincu que le moyen de bien faire le dernier pas, c'était de commencer par bien faire tous les autres. Il s'accusait, maintenant, d'avoir été au-dessous de sa tâche et il se préparait, au moment suprême, par un accroissement de vertu.

Une de ses dernières joies fut le sacre de Mgr Breynat. Le Saint-Père, sur la proposition de la Propagande, avait divisé le vicariat apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, en deux vicariats distincts : celui de l'Athabaska et celui du Mackenzie. Mgr Grouard restait chargé du premier, et le R. P. Breynat était mis à la tête du second, avec le titre d'évêque d'Adramyte.

Mgr Grandin écrivait au nouvel élu : “ Je connais trop le fardeau qui vous est imposé pour que j'ose vous féliciter. Je dois vous féliciter, cependant, de la confiance que Dieu vous témoigne, car *a Domino factum est istud,* vous féliciter d'être en réalité la victime de Dieu : *holocaustum tuum pingue fiat !* Il faut bien avouer que c'est aussi un grand honneur d'être si spécialement l'homme de Dieu. C'est surtout dans nos parages que l'évêque est le successeur des apôtres.

“ A Dieu ne plaise que je veuille insinuer que nos pauvres évêques de France soient moins que nous. Même, physiquement parlant, je trouve leur position plus pénible que la nôtre ; et en nous imposant cette redoutable charge, le Seigneur a encore égard à notre faiblesse.”

Le sacre eut lieu dans la cathédrale de Saint-Albert, le 6 avril. Tous les évêques de la province s'étaient donné rendez-vous. Le désir de voir, encore une fois, le vieux doyen de l'épiscopat du Canada, n'avait pas peu contribué à éloigner les obstacles qui auraient pu s'opposer à cette réunion plénière. Mgr Grouard fut le prélat consécrateur, assisté de Mgr Clut et de Mgr Pascal.

Hélas ! le vieil athlète était retenu sur son lit de douleur, mais son souvenir planait sur cette fête. Après la cérémonie, le nouvel évêque lui demanda sa bénédiction. Soutenu par ses enfants, il put, un moment, se traîner péniblement près de la galerie où la photographie put prendre le groupe des évêques de la province.

Les traits fatigués de Mgr Grandin ont une expression de douleur, ses yeux ont perdu de leur vivacité, sa taille est fléchissante. On sent déjà le brisement final.

“ La mort, dit Bossuet, révèle le secret des cœurs.” Notons les derniers murmures de ce grand cœur, ce sont les murmures d'une foi vive et éclairée. Disons quelle mort mit le sceau à une telle vie.

Ce métal précieux devait encore passer par le creuset. Ce fut l'œuvre de Dieu sur son pontife.

Du sein d'infirmités telles qu'elles lui enlevaient parfois l'usage de la mémoire, il tournait ses regards vers ses missions. “ Oui, mon Dieu, disait-il, j'ai bien mérité de souffrir. Je vous offre mes douleurs pour les âmes qui me sont confiées. Que je sois blessé, ô Jésus, mais blessé par vous.”

Après les moments de crise, il ne cessait de remercier Dieu, et il citait les paroles de Joseph de Maistre : “ Si le brave remercie le général qui l'envoie à l'assaut, pourquoi ne remercierions-nous pas de même Dieu qui nous fait souffrir ? ”

Dans ses longues nuits, sans sommeil, il faisait le chemin de la croix, et multipliait ses rosaires. A mesure que l'homme terrestre s'effondrait, l'homme céleste montait et rayonnait davantage.

Il se comparait à ces feuilles desséchées qui semblent oubliées sur les arbres pendant l'automne et qui, quelquefois, ne tombent définitivement que pour faire place aux nouvelles.

Le 31 janvier, il fut obligé de renoncer à célébrer la sainte messe, ce qui lui fut une douloureuse privation.

Le 4 février, survint une crise aiguë, qui le mit à deux doigts de la mort. Sur ses instances, on lui donna les derniers sacrements.

Le lendemain, le Père Leduc écrivait à son supérieur général : " J'ai eu, hier, la triste consolation de donner le saint viatique et l'extrême-onction à notre vénérable, tant aimé et si pieux Mgr Grandin. Avec quelle foi et quel amour il a reçu ces grâces si précieuses ! Avec quelle piété il a fait profession de foi et renouvelé ses vœux de religieux Oblat de Marie Immaculée ! Avec quelle humilité, il nous a demandé pardon de ses négligences, et des peines qu'il croit nous avoir faites ! Avec quel empressement il nous a béni et offert le sacrifice de sa vie pour son clergé, son diocèse et la conversion des pécheurs !

" Monseigneur est bien mal. Sa vie est en danger. Mais, prions, prions beaucoup pour lui, et supplions le Cœur de Jésus, par le Cœur de Marie, de le conserver encore longtemps à notre filiale et fraternelle affection, au bien des âmes, de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée et des chers diocèse et mission de Saint-Albert."

Mgr Grandin entrait dans une longue agonie qui devait durer quatre mois. Que se passe-t-il dans ces longues heures d'insomnie lorsqu'on sent les fibres secrètes, qui rattachent l'esprit à la prison d'argile, se détendre l'une après l'autre ? Mystérieuse opération qui n'effrayait pas le malade. Une des dernières phrases jetée, d'une main tremblante sur son journal, est celle-ci : " Oui, mon Dieu, je veux mourir pour aller avec vous, avec la Très Sainte-Vierge, mon bon Ange Gardien, mes saints Patrons, et tant d'âmes qui m'attendent."

Aux élèves de son petit séminaire, qui étaient venus lui demander une dernière bénédiction, il disait : " Mes enfants, quand on aime bien le bon Dieu, on n'a pas peur de la mort. Avoir bien aimé et servi le bon Dieu, voilà tout ce qui reste à l'homme à la fin."

Sans pouvoir s'occuper, à proprement parler, d'administration, cependant, il prenait intérêt à tout, et pensait à tout, lisant ses lettres, écrivant sa correspondance sur son lit, ou sur son fauteuil, avec une activité plus forte que la souffrance.

Pendant une partie notable de la maladie, un Père veillait jusqu'à minuit et réveillait ensuite un autre Père qui célébrait la messe dans la chambre du vénérable malade, pour lui permettre de faire la communion à jeun. Le Père Grandin, son neveu, avait généralement le privilège de célébrer cette messe matinale. Plus tard, se croyant un peu mieux, Monseigneur préféra qu'on ne célébrât la messe qu'à 5 heures et demie du matin, et il y faisait la communion à jeun.

Un frère convers, le frère Landais, était spécialement attaché à sa personne et l'a soigné, durant ces longs mois, avec respect et une affection toute filiale. " C'est un privilège et une des grandes joies de ma vie, dit-il souvent, d'avoir vu de près, ce que c'est qu'un saint."

Laissons son coadjuteur, Mgr Legal, nous décrire les derniers jours de cette sainte vie :

" ... Notre cher malade continuait à souffrir des douleurs parfois bien vives. Cette maladie était une conséquence et une suite de vieilles infirmités qui n'ont jamais été complètement guéries. L'estomac fut l'organe le plus affecté et le plus malade; et jusqu'au dernier moment, les douleurs furent bien aiguës. Monseigneur souffrait tout avec patience et résignation. Jamais une parole de plainte ne lui échappait, lors même que la douleur lui arrachait des gémissements.

" Dans les deux derniers mois, des vomissements plus pénibles se manifestèrent, d'abord tous les dix ou douze jours, en dernier lieu, plus fréquemment. L'état, cependant, la première crise passée, s'était un peu amélioré, et pour quelque temps, était demeuré stationnaire; mais, quand les vomissements eurent

commencé, on put constater un dépérissement graduel. Ce fut surtout dans les trois ou quatre derniers jours que le changement s'accéléra.

" Le 2 juin, à sa demande, on décida de renouveler le saint viatique et l'extrême-onction et de donner l'indulgence plénière. La cérémonie fut fixée pour neuf heures du matin. On se réunit donc dans la chambre du vénérable malade à l'heure indiquée : Mgr Clut, et tous les Oblats, pères et frères de la maison de Saint-Albert; les Pères du séminaire, une députation de la communauté des sœurs Grises, parmi lesquelles sœur Grandin, nièce de Monseigneur, puis, enfin, les domestiques et pensionnaires de l'évêché. J'eus le triste privilège de donner, à mon bien-aimé Père, ces précieux secours de notre sainte religion.

" Avant de recevoir le saint viatique, Monseigneur voulut nous adresser la parole, quoiqu'il l'eût déjà fait la première fois qu'il avait été administré. Il parla environ dix minutes, nous étonna tous par la parfaite lucidité de son esprit. Il toucha à tout, n'oublia rien, ni personne. Il demanda pardon de ses manquements et des peines qu'il avait pu causer; il remercia tous ceux à qui il se reconnaissait redevable: la congrégation des Oblats, qui lui avait montré tant de confiance et tant d'affection, ses missionnaires, les prêtres séculiers du diocèse, les différentes communautés religieuses qui lui avaient aidé à faire le bien, ses nombreux amis et bienfaiteurs, sa famille selon la chair. Il nous recommanda les œuvres qu'il avait à cœur et qui ont reçu un commencement d'exécution : la construction de la cathédrale, le séminaire, l'Œuvre de la Propagation de la Foi... Enfin, il nous bénit encore une fois, en appelant sur nous, les bénédictions du ciel.

" Il n'y avait pas d'exhortation à adresser à notre saint Evêque; c'est lui qui nous donnait la plus touchante exhortation par

son calme et sa dignité devant la mort. Il renouvela ses vœux avant de recevoir la sainte hostie. Il répondit aux prières de l'extrême-onction et de l'indulgence plénière; puis tous ses frères en religion allèrent recevoir, de lui, l'accolade fraternelle.

" Cet effort avait épuisé le vénéré malade. Cependant, la journée se passa à peu près comme les journées précédentes. Chacun était admis à le voir, et à lui dire quelques mots. J'eus, avec ce bon Père, plusieurs entretiens. Sœur Grandin, sa nièce, vint passer quelque temps près de lui. Le R. P. Grandin, absent, avait été demandé par télégramme, mais, vu l'état des chemins, il ne pouvait être attendu avant plusieurs jours, et le vénérable malade comprit que, probablement, il arriverait trop tard. " Ce sera un sacrifice que nous férons au bon Dieu, lui et moi," dit-il à sa nièce. Il me donna, à moi-même, certaines recommandations pour quelques membres de sa famille et pour deux de ses neveux. En parlant de notre chère Congrégation des Oblats : " J'espère, malgré tout, me " dit-il, que le bon Dieu la protègera et qu'elle n'éprouvera pas " les désastres que nous redoutons."

" Le soir, nous voulûmes le veiller, mais cela sembla le contrarier, car il jugeait que ce n'était pas nécessaire. Le frère qui le soignait se chargea donc, seul, de passer la nuit près de lui. Il reposa une partie de la nuit. Vers les trois heures du matin, il eut une faiblesse et le frère vint m'en informer; mais il revint à lui comme auparavant. Il ne se rendormit plus et les souffrances devinrent plus vives. Il gémissait de façon à être entendu dans toute la maison. Il n'y avait pas besoin de lui suggérer d'invocations; il priait constamment, répétant les noms de Jésus, Marie, Joseph, et invoquant son bon ange gardien.

" Un peu avant cinq heures, il entrait doucement en agonie. Je continuai à lui répéter les noms de Jésus, Marie, Joseph,

lui fis faire le signe de la croix, et baiser sa croix d'oblation, pendant que l'on prévenait le reste de la communauté. Tous venaient bientôt, ainsi que le vénérable Mgr Clut. Le R. P. Mérer, confesseur de Monseigneur, lui donna une dernière absolution.

" J'avais commencé les prières des agonisants; un peu avant la fin de ces prières, la respiration s'arrêta : notre bien-aimé Père avait rendu sa belle âme à Dieu et nous restions éplorés auprès de sa dépouille mortelle. Après le *De profundis*, on s'attarda encore à réciter quelques prières. Il était alors cinq heures et demie. On fit changer la couleur des ornements qui avaient été préparés pour les messes, et chacun des Pères présents put appliquer, à la chère âme de notre vénéré défunt, les mérites du sang de Notre Seigneur."

Quand l'aurore se leva, les yeux du saint prélat ne pouvaient plus voir que la lumière de l'éternité.

La paroisse de Saint-Albert s'éveillait au son du glas. Il n'y eut qu'un cri sur toutes les lèvres : " Le saint évêque est mort ! " On n'entendait que des sanglots, on ne voyait que des visages tristes baignés de larmes. Tous voulaient pénétrer dans le salon de l'évêché où il demeura exposé quatre ou cinq jours. Tout ce temps, ce fut une suite ininterrompue de pieux fidèles qui voulaient faire toucher, au corps du saint évêque, leurs livres, leurs scapulaires, etc. Il semblait reposer tranquillement. Sa physionomie avait gardé son expression de douceur et de bonté.

On peut bien dire que le diocèse tout entier était en deuil. Malgré un temps abominable, les obsèques furent un vrai triomphe. Il aurait fallu un édifice trois fois plus considérable que la vieille cathédrale pour contenir la multitude attestant, par son recueillement, son admiration pour une vie de sainteté et d'héroïque apostolat.

Après la messe solennelle, célébrée par Mgr Legal, après les cinq absoutes traditionnelles, le cercueil fut placé, provisoirement, dans une fosse, sous la chaire que le pontife avait occupée si souvent. Bientôt, on en fera la translation dans la nouvelle cathédrale.

Le grand apôtre laissait, dans tout le Nord-Ouest, comme un parfum de sainteté.

On pourra buriner, sur sa tombe, la devise qu'il aimait tant, dont il était si fier, — ce qui complète sa gloire —

Infirma mundi elegit Deus.

Son testament fut une édifiante manifestation de son âme. Il faudrait l'enchâsser dans le diamant. Il l'avait écrit quelques années avant sa mort. Rien de plus religieux, de plus sacerdotal, de plus apostolique que ses volontés suprêmes.

Après avoir déclaré qu'il ne laissait pas de dettes pécuniaires, il ajoutait :

" Si je n'ai pas de dettes pécuniaires que je sache, j'en ai de considérables et, en grand nombre, pour lesquelles je me sens insolvable. *Dominus retribuet pro me.* Je prie mes frères en religion, surtout mes bien-aimés missionnaires et les fidèles de mon diocèse d'acquitter, par leurs prières, ces dettes de reconnaissance :

" 1° Envers la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui a bien voulu me recevoir dans son sein, dans le temps où une autre société me refusait comme impropre aux missions. Après m'avoir donné, elle-même, l'éducation religieuse et sacerdotale, elle m'a envoyé dans ces missions, ce que j'ai toujours regardé comme une faveur de sa part et une grâce de choix de la part de Dieu. Tout jeune encore, elle m'a honoré de sa confiance et au prix des plus grands sacrifices. Elle m'a aidé à faire le bien en m'accordant des sujets dévoués qui m'ont

secondé avec un zèle admirable. Elle a, en outre, par son vénéré fondateur, par le T. R. P. Général, son successeur, par Mgr Taché, par les RR. PP. visiteurs qui nous ont été envoyés et par d'autres moyens que sa charité lui a inspirés, soutenu mon courage dans mes nombreuses tribulations;

" 2° Si je me sens obligé envers cette bien-aimée Congrégation, que dirai-je de ceux de ses membres, prêtres et frères qui se sont sacrifiés et se sacrifient, avec tant de dévouement, pour la cause de Dieu et l'extension de son règne dans le pays. Tous, et surtout mes dévoués consulteurs ne se sont épargnés en rien, dans les différents emplois qui leur ont été confiés. Ils ne m'ont pas seulement aidé à faire le bien, mais ils ont dû me supporter malgré mes nombreux défauts, ceux surtout qui vivaient plus près de moi. Bien que nous puissions dire les uns des autres: *in domo Dei ambulavimus cum consensu*, il n'en est pas moins vrai, qu'ils ont eu à souffrir de mes exigences, de mes impatiences et susceptibilités. Que sera-ce, s'il plaît à Dieu de me sanctifier par une longue maladie ! A tous et à chacun : *Dominus retribuet pro me.*

" 3° Je reconnais aussi avoir une grande dette de reconnaissance envers les congrégations religieuses qui se sont unies à nous pour implanter le Règne de Dieu dans le Nord-Ouest. Citons, avant tout, la congrégation des sœurs de la Charité, dites sœurs Grises de Montréal, qui, dès les commencements, est venue à notre secours, et cela, dans des conditions d'abnégation et de pauvreté auxquelles bien d'autres sociétés n'auraient certainement pas osé s'exposer. Après elle, la congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus est venue à notre secours, dans un moment difficile, pour répondre à un besoin urgent auquel il m'était impossible de faire face. Cinq congrégations différentes, auxquelles je m'étais adressé, m'avaient refusé et je n'en étais pas surpris, car mon pauvre diocèse ne



pouvait offrir aucun avantage en compensation de l'abnégation et des nombreux sacrifices qu'il exigeait de ces congrégations. On pourra à peine croire, dans quelques années, à quel état de pauvreté, de dénouement et d'abandon, nous avons dû nous soumettre, et cela continuera encore longtemps dans mon diocèse. Je ne pouvais donc promettre aucun avantage aux congrégations que j'ai appelées à notre secours. Aussi la révérende Mère Petit acceptant de me venir en aide m'écrivait : " Monseigneur, il s'agit d'un sacrifice; eh ! bien, nous acceptons." C'est aussi un sacrifice qu'ont accepté les sœurs de l'Assomption de Nicolet, tout récemment. Je les demandais surtout pour les missions sauvages, et je ne leur dissimulais pas combien ces missions sont peu attrayantes, je leur disais, entre autres choses : " Vous vous sacrifierez pour nos pauvres sauvages, mais ne comptez pas sur leur reconnaissance; vous ne recevrez d'eux que leur vermine et s'ils pouvaient supposer que vous en profiterez, ils vous demanderaient de la payer." Deux grands vicaires de Nicolet présents à cet entretien reconnurent que je ne voulais pas tromper mon monde, mais ils comprirent que si les sœurs acceptaient, elles ne pourraient le faire que pour Dieu. Elles ont accepté, en effet; elles ne font que commencer cette belle et sainte mission de dévouement et d'abnégation. *Dominus retribuet pro me.*

" Plus tard, sans doute, d'autres congrégations demanderont à mes successeurs, comme une faveur, de s'établir dans le diocèse de Saint-Albert. Cette prévision me réjouit, mais si j'étais encore à la tête de mon diocèse, je me regarderais comme obligé, en conscience, envers ces familles religieuses qui ont, au prix de tant de sacrifices, aidé à fonder le diocèse, introduit, solidifié et étendu le Règne de Dieu dans tout le Nord-Ouest. Je reconnais avoir bien des défauts, mais je crois pouvoir affirmer que je ne suis pas ingrat. L'ingratitude est cependant toute

la récompense que les missionnaires et les congrégations peuvent espérer ici-bas ; c'est tout ce que nous pouvons attendre de nos pauvres sauvages et de trop de chrétiens de qui nous serions en droit d'espérer mieux. Mais, je ne puis supposer que le diocèse de Saint-Albert se tournera jamais contre ceux qui l'ont fondé au prix de tant de sacrifices. Je prie Dieu de détourner de lui cette humiliation à laquelle n'ont pas échappé d'autres églises très célèbres et plus importantes. Les Oblats n'ont pas encore, que je sache, été victimes d'ingratitude en Canada ; Dieu ne permettra pas qu'ils le soient dans le diocèse de Saint-Albert et dans le reste du Nord-Ouest.

“ 4° Je me sens bien redevable aussi aux différentes associations religieuses qui vont au secours des missionnaires, surtout à l'œuvre de la Propagation de la Foi. Sans les secours qu'elle nous a procurés, tout notre dévouement eut été sans effet. Puisse cette admirable œuvre prospérer ! Qu'elle daigne secourir mes successeurs comme elle m'a secouru ! Ce n'est pas de sitôt, je le crains bien, que le diocèse de Saint-Albert pourra se suffire. Je ne saurais passer sous silence ce que je dois aussi à l'œuvre de la Sainte-Enfance, à l'œuvre Apostolique, à l'œuvre des écoles du Nord-Ouest, œuvres capitales, dont nous pouvons attendre les plus heureux résultats pour ce pays. Nous devons cette dernière aux évêques du Bas-Canada, qui ont bien voulu la fonder pour suppléer aux secours que la Sainte-Enfance ne peut nous fournir. Que Dieu bénisse ces différentes œuvres et associations du bien qu'elles font partout, du bien qu'elles ont fait et feront, je l'espère, longtemps dans le jeune diocèse de Saint-Albert et dans le Nord-Ouest. *Dominus retribuet pro me.*

“ 5° Que dirai-je de mes bienfaiteurs particuliers. Impossible de les mentionner tous. Je ne puis, cependant, taire le nom de ce père bien-aimé, de cet ami si dévoué, Mgr Sébaux.



C'est grâce à sa délicate charité que j'ai pu devenir prêtre, et malgré les nombreuses charges que sa charité et son zèle lui imposaient, il a trouvé le moyen de me venir en aide. Je vivrais encore cent ans et plus, je n'oublierais jamais ce que je lui dois. *Dominus retribuet pro me.*

“ 6° Enfin, je ne puis oublier les membres de ma famille, bien que je les nomme en dernier lieu. Tous mes frères ont fait l'impossible pour me venir en aide. Mon frère, chanoine de Laval, outre qu'il a supporté, seul, des charges de famille que j'aurais dû partager, n'a cessé par ses économies, par les aumônes qu'il a obtenues, et par une foule de moyens que lui ont suscités son zèle et sa charité, de m'aider à faire face à une foule de besoins. Mon frère Frédéric et ma sœur Mélanie, bien que dans une position moins propice pour me secourir, ont cependant pu me rendre une foule de signalés services. Enfin, je remercie mes frères, non seulement des services qu'ils m'ont rendus depuis que je suis missionnaire, mais de la manière dont ils se sont conduits, lorsqu'il m'a fallu faire le sacrifice si pénible, si difficile, de tous les miens pour me consacrer à la vie religieuse et aux missions. Ils avaient, il est vrai, l'exemple de notre vertueux et généreux père, mais, je n'oublierai jamais leur générosité, leurs délicatesses à tous pour me rendre, à moi-même, mon sacrifice moins pénible. Mon frère Florent, sans faire opposition à ma vocation, en témoigna cependant une certaine contrariété et fit quelques démarches pour me détourner. Une année avant sa mort, atteint déjà de la maladie qui l'a conduit au tombeau, il me donnait généreusement un de ses fils qui est aujourd'hui prêtre et Oblat comme moi, fait le bien dans mon diocèse et l'y fera longtemps après moi, j'espère. Deux de ses frères, prêtres au Mans, marchent sur les traces de leur oncle de Laval, font aussi l'impossible pour nous secourir et nous être agréables. Si tous les membres de la famille

n'ont pu me secourir aussi efficacement que les précédents, tous ont montré une bonne volonté dont j'ai été bien touché. Cette bonne volonté a été le principe de la vocation à la vie religieuse de la petite sœur Grandin, sœur de la Charité.

" Citons encore, parmi des parents plus éloignés, la digne sœur Anne-Marie, du Carmel du Mans, qui m'a, j'espère, précédé au ciel, la famille Latouche également du Mans, envers laquelle j'ai aussi de grandes obligations. A plusieurs de ces bien-aimés parents, Dieu a déjà payé mes dettes ; à tous Il les paiera, je l'espère. *Dominus retribuet pro me.*

" Si je ne puis nommer tous ceux à qui je suis redevable, il y en a d'autres que je ne puis nommer non plus. D'ennemis je ne m'en connais point ; si j'en ai, je prie Dieu de leur faire tout le bien possible. Mais il y en a qui, sans être mes ennemis, sans le vouloir peut-être, ont été, pour moi, l'occasion de certaines peines. Moi-même, hélas ! je n'ai pu manquer d'en faire beaucoup et à plusieurs, pendant ma trop longue administration. Je n'ai jamais eu, même quand je me suis cru obligé de réprimander et de me plaindre, l'intention de faire de la peine. Je prie donc tous ceux que j'ai contristés, de quelque manière que ce soit, de me pardonner, comme, de mon côté, je pardonne à quiconque a pu me faire de la peine à tort ou à raison. Je prie tous ceux qui ont pu me faire de la peine ou à qui j'ai pu en faire de s'unir à mes bien-aimés missionnaires avec lesquels j'ai combattu de bons combats, à mes chers parents, à tous mes bienfaiteurs et amis, qui voudront bien, je n'en puis douter, m'accorder le secours de leurs prières afin que Dieu me traite avec miséricorde, car je sens que, s'Il me traite selon la stricte justice, je ne puis qu'être confondu.

" Je prie tous ceux qui m'ont aidé à faire le bien, à quelque titre que ce soit, de continuer leurs sympathies au diocèse de Saint-Albert personnifié dans mon successeur. Vous, surtout,



chers missionnaires de tout rang et de toute dénomination, vous continuerez, sous sa direction, cette vie de dévouement sans borne, d'abnégation et de renoncement. Vous le consolerez dans ses peines et tribulations, par votre respect, votre obéissance et par toutes les vertus religieuses et apostoliques par lesquelles vous m'avez si souvent édifié et consolé.

" Etant religieux et missionnaire, ne vivant et ne faisant le bien que par la charité, je n'ai absolument rien à léguer, rien ne m'appartient en propre. J'appartiens moi-même à Dieu et suis sa chose absolument. Je lui abandonne ma personne, corps et âme, le suppliant, au nom de la Très Sainte-Vierge Marie, ma Mère bien-aimée, au nom de mon saint ange gardien, de saint Joseph, de mes saints patrons, de saint Albert, de traiter ma pauvre âme avec miséricorde. Pour ce qui est de mon corps, je m'en inquiète assez peu, sachant bien que Dieu en retrouvera toujours la poussière, lors de la résurrection. Si je meurs en voyage, dans mon diocèse, mais non dans une de nos missions, je désire, pour prêcher encore, après ma mort, ~~le mystère~~ de la Rédemption, qu'on plante une grande croix de bois au campement où je mourrai, et, si je meurs par accident, noyé par exemple, en face de l'endroit où j'aurai trouvé la mort ou de celui où l'on aura trouvé mon corps, supposé qu'on le trouve. Je demande qu'on ne fasse pas de dépenses pour transporter mon cadavre à Saint-Albert, ni même à une mission un peu éloignée, mais qu'on l'enterre au pied de la croix. Bien que j'éprouverais un vrai regret de mourir hors de mon diocèse et de n'y pas reposer, je ne voudrais pourtant pas qu'on fît des frais pour me transporter à Saint-Albert, ou seulement dans le diocèse. Si je meurs à Saint-Albert même, je prie le Père supérieur de la maison de faire observer, autant que possible, les rubriques pour ma sépulture, mais je le conjure d'éviter toute dépense

qui ne serait pas absolument nécessaire. Que les vêtements et ornements dont on couvrira mon cadavre soient usés, que mon cercueil soit fait par un de nos frères sans autre ornement que de la peinture et une croix si l'on veut. Pas de poignées de luxe et de prix. Des prières me seront plus utiles que tout cela.

" ...Prévoyant, qu'au moment de ma mort, le temps peut me manquer, qu'en outre, l'émotion ne me permettra peut-être pas de faire la profession de foi que recommande le cérémonial des évêques, aujourd'hui que je suis encore en pleine possession de mes facultés, je ferai, par prévoyance, cette profession de foi : Je crois et j'ai toujours cru, non seulement toutes les vérités contenues dans la profession de foi de Pie IV, mais encore je crois et j'ai toujours cru au dogme de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu ; je crois et j'ai toujours cru à l'infaillibilité du Souverain-Pontife parlant *ex cathedrâ*. J'adhère absolument et de tout cœur aux derniers enseignements de Pie IX et de Léon XIII, contenus dans le Syllabus et dans les différentes encycliques de ces deux Souverains-Pontifes. Je crois ce qu'ils enseignent, je condamne ce qu'ils condamnent, et cela, sans aucune restriction. Si, dans mes instructions et directions, de vive voix ou par écrit, il m'est échappé quelque erreur, cela n'a pu être que par ignorance ou inadvertance et je rétracte absolument toute erreur qui aurait pu m'échapper de la sorte.

" Je crois fermement que Dieu dirige tout et que rien n'arrive sans son ordre ou, au moins, sans sa permission. Conséquemment, j'accepte d'avance, de sa main divine, tel genre de mort qu'Il lui plaira de m'envoyer, quand et comme Il voudra. Que je meure subitement, que je meure par accident, que je meure d'une maladie plus ou moins longue, plus ou moins humiliante, que je meure en voyage ou à la maison, au milieu de mes frères ou privé de tout secours tant spirituel que matériel, je ne puis



dire que j'y suis indifférent, mais je dis et j'écris que j'accepte tout *ex toto corde,* selon le bon plaisir de Dieu. Je condamne d'avance les plaintes, les murmures surtout que les souffrances physiques et morales pourraient alors exciter en moi. La seule chose que je demande à Dieu, c'est que je meure dans son amour et qu'Il me juge selon l'étendue de ses miséricordes."

Il avait pris la précaution de préparer une vieille soutane pour sa sépulture et il ajoutait, dans un codicille de son testament : " Prévoyant que ma mort ne peut être fort éloignée, je mets de côté cette soutane et je désire qu'on s'en serve pour m'ensevelir pauvrement, à moins qu'il s'en trouve une plus usée encore." Une dernière recommandation était faite à son coadjuteur :

" Bien que mon testament soit bien détaillé, je me permets de vous faire encore cette demande :

" Je constate qu'aujourd'hui nos pauvres chrétiens sont trop portés à prendre les habitudes du monde qui, de moins en moins, semble comprendre *ea quæ sunt spiritûs Dei.* On semble plus rechercher, à la mort des parents et des proches, ce qui peut satisfaire la vanité des vivants que ce qui peut soulager l'âme du défunt. J'ai vu de nos pauvres chrétiens tenir beaucoup plus, par exemple, au son de toutes les cloches qu'à une messe. Je vous prie donc de tenir, pour mes funérailles, aux règles de la sainte pauvreté; n'acceptez et n'autorisez, je vous prie, ni fleurs, ni couronnes."

De son vivant, Mgr Grandin fut considéré comme un saint, non seulement par les catholiques, mais même par les protestants. Les Indiens lui attribuaient la puissance de lire au fond des âmes.

Après sa mort, les prières des fidèles montèrent secrètement

vers lui; des guérisons merveilleuses lui furent attribuées. [1] On a le droit de se demander si ces hommages et ces prodiges ne sont pas une lueur indicatrice d'un de ces astres bienfaisants que *Dieu,* dit l'Ecriture, *a placés dans le ciel pour éclairer la terre.*



(1) Durant la vie de Mgr Grandin et après sa mort, des prodiges furent attribués à son intervention. Nous ne les relatons pas dans notre récit, mais son digne successeur recueille les documents avec une piété filiale, et ils seront livrés au grand jour quand les vertus héroïques du défunt auront fait introduire sa cause. Puisse le témoignage de l'Eglise confirmer nos espérances !

CHAPITRE XXVIII

Le Nord-Ouest — hier — aujourd'hui — demain.

Il y a à peine un demi-siècle, un voile épais couvrait ces régions ténébreuses du Nord-Ouest. C'était l'inconnu. De ces immenses solitudes, nous avons décrit les difficultés et les profondeurs qui semblaient impénétrables. Le lecteur connaît l'état misérable des races sauvages qui y croupissaient dans les bas-fonds de la barbarie.

Au temps où nos maîtres nous enseignaient la géopraphie, ils nous montraient ce grand continent du Nord-Ouest américain, mordu par quelques postes d'intrépides commerçants, et se contentaient de nous dire : "Cette terre n'est pas connue. Nulle nation moderne ne la fréquente." Les géographes marquaient, aux côtes, les embouchures des fleuves et poussaient, à tout hasard, vers le centre, une petite ligne ondulée pour en marquer le cours. Au milieu, c'était l'immense vide. Les nombreux lacs, véritables mers intérieures, étaient à peine mentionnés.

Eh ! bien, nous ne craignons pas de l'affirmer, ce sont les missionnaires catholiques qui ont livré au monde, les secrets de ce continent, et lentement, patiemment, ont tracé et ont permis à d'autres, de retracer la photographie de ce monde mystérieux. Regardons aujourd'hui la carte et en suivant les lignes qu'ont suivies ces vaillants pionniers de la foi, nous suivrons aussi le chemin de leurs découvertes. Nous y lirons des noms bien connus : les lacs Taché, Grandin, Fabre, Rey, etc., les localités Grandin, Taché, Legal, Lacombe, Leduc,

Lebret, Vègreville, Simonin, Duhamel, le Sacré-Cœur, etc., etc.

Quelle germination dans ces sillons qui paraissaient stériles !

En 1817, pas un prêtre catholique.

En 1818, deux prêtres !

En 1845, un évêque et six prêtres, dont deux Oblats de Marie.

Et en 1903, huit évêques, trois cent-sept prêtres, dont quatre-vingt-dix-huit prêtres séculiers, quatre cent-huit églises, cent trente-six écoles, et plusieurs hôpitaux. Il n'y a pas de localité tant soit peu importante où ne soit chanté le Credo catholique. En mourant, Mgr Grandin avait la consolation de constater que le Nord-Ouest comptait 100,000 âmes baptisées dans le sang de Jésus-Christ.

L'œuvre est debout, titanesque, auréolant de gloire ceux qui lui ont consacré le meilleur de leur âme et de leur vie.

Un des événements les plus saillants de notre époque, sera certainement cette prise de possession pacifique de l'immense territoire du Nord-Ouest américain par les peuples civilisés. Or, cette conquête, c'est l'Eglise qui l'a rendue possible. Le missionnaire, en jetant à pleines mains sur ce sol des prodiges d'héroïsme, en infusant aux sauvages une âme chrétienne, a vraiment défriché ce champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où la grâce divine a fait mûrir de belles moissons.

Nous avons bien le droit de nous demander si elles sont nombreuses les missions qui ont produit de si rapides et de si heureux fruits.

Sans les missionnaires, les sauvages n'eussent que très difficilement accepté les traités.

Sans les missionnaires, le soulèvement des Métis, en 1885, eut été universel, la conflagration générale. On oublie trop l'influence de Mgr Grandin sur les Métis de l'Alberta, l'action du Père Lacombe, sur les Pieds-Noirs.

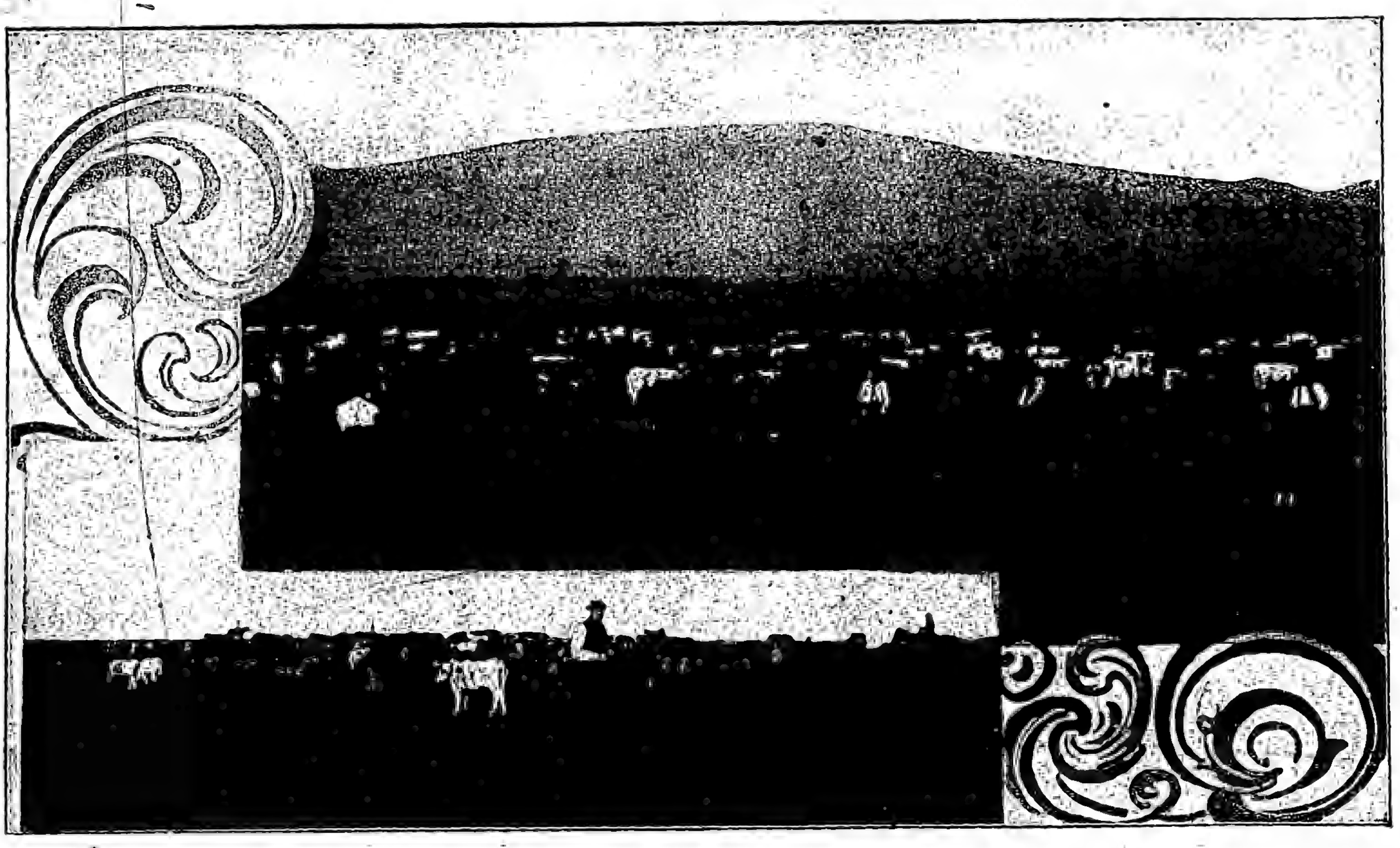
Sans les missionnaires, le massacre des ouvriers du Canadian Pacifique, sur la réserve des Pieds-Noirs, était inévitable, etc.

Comme toujours, c'est l'Eglise qui a battu le chemin à la civilisation.

Et maintenant, les raquettes, les traîneaux à chiens ne seront bientôt plus qu'un souvenir, sauf dans l'extrême Nord. Les Sauvages disparaîtront vraisemblablement peu à peu, minés par l'alcool et leur changement de vie, les Métis seront noyés dans la masse. C'est une transformation inouïe, un féérique changement de décor.

Que sera cette contrée dans vingt ans ? Elle ne fait que de naître à la civilisation, ses ressources naturelles ne sont pas encore toutes connues, et déjà les populations américaines et européennes s'y précipitent. Lord Selkirk était tourné en dérision, en 1812, quand il prédisait que ces plaines et ces vallées hyperboréennes approvisionneraient un jour une population de 30,000,000 d'habitants. La présente génération verra la prédiction de lord Selkirk notablement dépassée. Si ces contrées étaient peuplées comme la France elles pourraient abriter et nourrir cent millions d'habitants et plus. En 1901, elle n'avait encore qu'une population de 645,243, dont 63,909 sauvages.

Il s'est écoulé peu de temps depuis qu'un écrivain de marque des Etats-Unis déclarait qu'au nord de la frontière internationale, on ne trouvait qu'une étroite lisière d'un sol propre à la culture du blé. Or, le blé peut être cultivé au Fort Simpson, sur les bords de la rivière la Paix, de la rivière aux Liards. Le Fort Simpson est aussi éloigné, dans la direction nord-ouest, de Winnipeg que Winnipeg de New-York. Et non seulement il est possible de cultiver le blé sous cette latitude et d'obtenir un produit d'excellente qualité, mais, à deux cents milles, au nord de ce point, on récolte le seigle, l'avoine, l'orge et



L'Élevage en grand dans le Nord-Ouest

des pommes de terre. En déduisant les richesses forestières, le sol du Grand-Ouest, éminemment propre à la culture des céréales, offre une superficie d'au moins 400,000 milles carrés, soit 1,036,000 kilomètres carrés. C'est un minimum. On a pu l'appeler le grenier à blé du monde entier, une Palestine agricole, la terre promise du froment.

Le sol, nous l'avons déjà dit, est ordinairement composé d'une terre noire, friable, atteignant la profondeur d'un mètre et parfois davantage. C'est de l'humus pur provenant de la décomposition séculaire des débris végétaux. Le sous-sol, durant les chaleurs intenses de l'été, est maintenu humide par le lent dégel des couches sous-jacentes; l'humidité, s'élevant à le surface et nourrissant les racines du grain, stimule la croissance et produit des récoltes abondantes. Les jours s'allongent au moment voulu, alors que le grain commence à mûrir. Plus on se rapproche du nord, plus les journées d'été sont longues. La lumière du soleil, étant de toute nécessité, plus il y a de soleil, plus les résultats sont satisfaisants. En 1901, le Nord-Ouest récoltait 63,178,428 boisseaux de blé, et une minime partie du sol seulement était livrée à la culture. Ce que nous écrivons ici n'enlève rien à l'héroïsme des missionnaires.

L'état climatérique du pays a-t-il changé ? Peut-être.

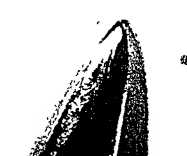
Dans les plus vieux établissements du Canada l'expérience a démontré que, par suite du déboisement des forêts et l'égouttement des terres marécageuses, le climat s'était sensiblement modifié. D'après Malte-Brun, "on remarque au Canada, les mêmes changements atmosphériques observés en Europe, lors du déboisement des grandes forêts d'Hercynie, et des immenses travaux des Germains pour l'égouttement des marécages. Le climat, devenant de plus en plus tempéré, accuse un changement de huit à dix degrés, depuis que toutes les ressources de l'industrie européenne ont été mises à contribution, pour la culture du pays."

Mais, pour apprécier les difficultés de la première heure, il faut se rappeler l'état, fort embryonnaire, des premières stations, la longueur des distances, les voyages très primitifs, l'insuffisance des moyens, les conditions de la vie malheureuse. Qu'étaient la France, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Allemagne avant notre ère ? Supprimez toute civilisation dans ces pays, rendez-leur leurs marais et leurs forêts antiques, multipliez les distances, peuplez-les de nations sauvages. Ces pays n'ont-ils pas leur hiver parfois bien dur, leurs bourrasques de neige ? N'a-t-on jamais constaté, en France, dans la Savoie, les Alpes, l'Ardèche, la Lozère, les Vosges, vingt-cinq, vingt-six et même trente degrés de froid ? L'évangélisation, dans ces conditions, pourrait seule donner une faible idée des difficultés éprouvées par les premiers missionnaires.

Longtemps, on avait regardé le Nord-Ouest comme un immense désert pouvant servir seulement d'habitation aux buffalos et aux renards. Il est aujourd'hui constaté, que, dans l'état actuel, le climat en est très sain, très vivifiant et préférable à celui de l'Est. Ce pays, déprécié par des écrivains dont les connaissances géopraphiques n'avaient pour horizon que les quatre murs de leur cabinet de travail, devient un grenier immense capable de nourrir des mondes.

Le printemps arrive en avril et fait promptement place à l'été. La saison d'automne est la plus agréable. Elle dure jusqu'au mois de novembre.

La neige, dans le Nord-Ouest, n'est pas désagréable comme celle de France, de Belgique et d'Angleterre, elle est sèche et non humide, elle ne mouille pas; elle protège le sol et le féconde. Au contact du froid, elle durcit et forme de magnifiques routes glacées qui permettent au bûcheron de pénétrer partout dans la forêt pour y exploiter le bois, et, au cultivateur, de venir apporter ses denrées au marché. L'hiver, c'est la



saison des affaires, de l'activité et de l'animation, l'époque des visites, des promenades au grand air, des veillées. Les traîneaux remplacent les voitures à roue, le soleil brille toujours d'un vif éclat, quoique sans chaleur.

Il est un fait certain, c'est que l'Européen, dans les conditions actuelles et normales, souffre moins du froid que dans sa



CHAMP DE SEIGLE, CALGARY

patrie, et qu'au bout d'un an ou deux, il arrive à préférer cet hiver un peu rigoureux, l'air pur, vif et sec, mais sain et salubre, à la brume, aux pluies glaciales et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe.

Sans faire un traité sur les richesses agricoles du Nord-Ouest, qu'il nous suffise de dire que les prairies naturelles four-

nissent, sans qu'il soit besoin de les semer, d'excellent foin sauvage. En 1901, les statistiques officielles comptaient, dans le Nord-Ouest, 192,232 chevaux, 592,443 bêtes à corne, vaches ou taureaux; 115,713 moutons, etc. Les légumes sont cultivés avec des résultats merveilleux.

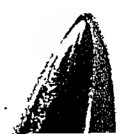
Il y a là d'immenses ressources naturelles qui ne demandent qu'à être mises à fruit.

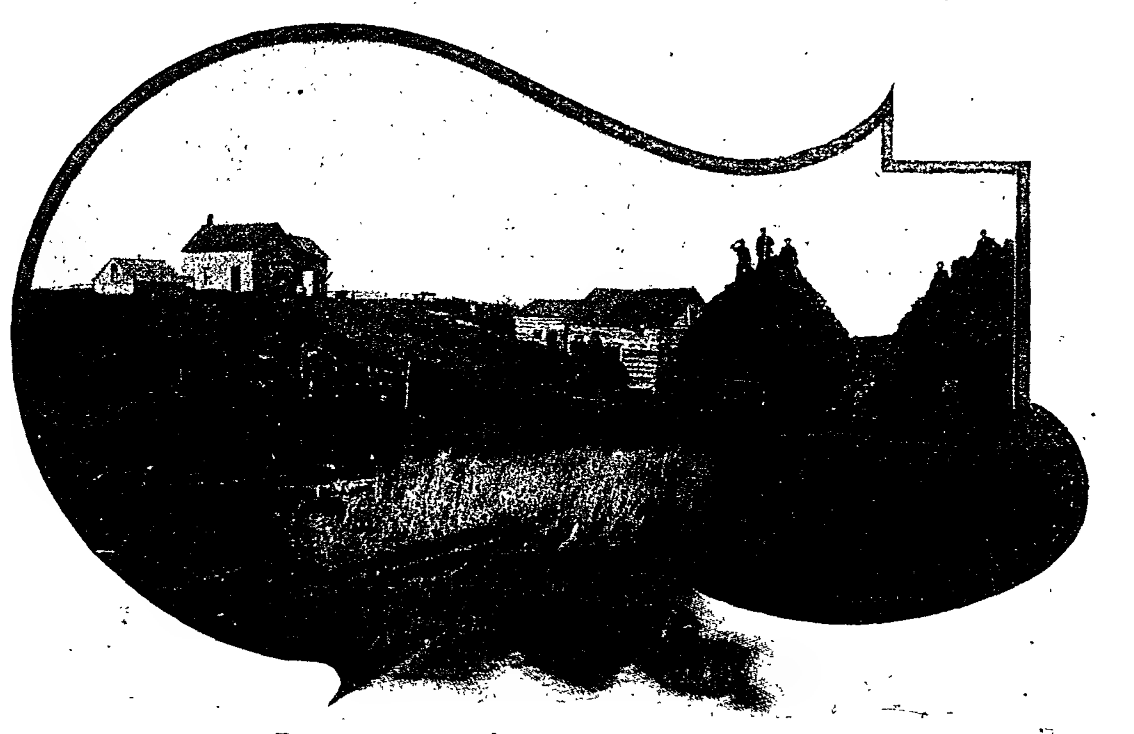
On sait combien l'industrie de la pâte ou pulpe chimique, pour la confection du papier, hâte la destruction des forêts.

On compte, aux seuls Etats-Unis, plus de 1200 moulins à pulpe et à papier, en pleine activité. Cette industrie, sur la rivière Kennebec, transforme annuellement de 45,000,000 à 50,000,000 de pieds d'épinette. Quand les forêts des Etats-Unis, de la Suède, de la Norvège, de la Sibérie, etc., seront épuisées, il y aura encore, dans le Nord-Ouest, de vastes forêts wagnériennes qui seront la richesse du pays.

Grâce à la rapidité des communications, les pêcheries des grands lacs seront un puissant élément de prospérité. L'industrie poissonnière peut devenir une branche très importante d'industrie et de commerce. Les lacs, les rivières foisonnent de poissons qui étaient sans valeur, faute d'écoulement. Il y a là de prolifiques tribus de brochets, de truites, etc., qui pourraient peupler toutes les rivières du globe.

Les richesses minières du Nord-Ouest sont incontestables. M. le docteur Dawson a fait des explorations dans le voisinage de la rivière Belly, au sud de Calgary, et son rapport conclut à évaluer les couches de charbon sur une superficie de quatre milles à 25,500,000 tonnes de charbon. Un autre ingénieur dit que quatre milles carrés en superficie peuvent fournir assez de charbon pour les besoins de tout un peuple pendant une génération. On a constaté, jusqu'à présent, la présence du minerai sur une superficie de plusieurs centaines de lieues carrées.





Battage des grains, près Prince-Albert

Les mines d'anthracite de Canmore, dans les Montagnes Rocheuses, de même que celles de Lethbridge, sont exploitées depuis plusieurs années et donnent de l'emploi à plusieurs milliers de mineurs. On trouve parfois la houille à fleur de terre dans l'Alberta. Dans la seule année 1901, le Nord-Ouest a fourni 356,741 tonnes de houille.

A Morinville, dans l'Athabaska, et en d'autres endroits encore, on a trouvé des indices de goudron, de gaz et de pétrole; les analystes du gouvernement assurent que les spécimens étudiés sont d'une richesse remarquable. L'existence d'une immense région à pétrole a été constatée.

Dans les Montagnes Rocheuses, qui ne sont pas encore complètement explorées, on a découvert de nombreux gisements d'or, d'argent, de cuivre, de platine de galène, etc. Ces mines ne sont pas encore exploitées. La rivière Saskatchewan roule dans ses eaux de la poussière d'or en quantité considérable. En 1895, les colons d'Edmonton en ont recueilli dans les mois de juin, juillet et août pour une somme de $17,000. La production de l'or en 1901, au Canada, a été de 24,875,534 piastres; sur ce chiffre, 15,000 venaient du district de la Saskatchewan.

Les Etats-Unis pouvaient-ils supposer, il y a quelques années, qu'une nation rivale, avec un territoire supérieur en étendue à l'Union Américaine, s'élevait sur ses frontières, et que, semblable à un géant encore adolescent, ce jeune pays se préparait à un brillant avenir ? Ce qui semblait un rêve s'est réalisé. En multipliant les voies de communication, le Canada a rendu partout accessibles les ressources illimitées de ses forêts, de ses mines et de ses riches terres arables. Quand on considère les superbes fleuves ou rivières qui sillonnent ce pays, avec leurs innombrables affluents, leurs immenses lacs, on se demande s'il est une contrée au monde aussi admirablement disposée par la nature pour le service des échanges et des transports.



Quel sera l'avenir de l'Eglise catholique dans le pays ? C'est le secret de Dieu. Il y aura, ici comme ailleurs, des hommes qui resteront accroupis à la frontière de la raison humaine, qui fermeront leur cœur à la Foi, il y aura des énergumènes qui jetteront le voile de leurs doutes et de leur ignorance sur les yeux des petits, des pauvres, du peuple, des confiants. Il y aura des hommes qui iront prêchant, par leurs livres, par leurs journaux, par leurs écoles, par leurs théâtres, par leurs chansons, prêchant les dénégations dévastatrices, faisant la nuit dans les âmes.

Mais il y aura, espérons-le, un bon nombre de cœurs nouveaux et purs pour accueillir et abriter la Foi.

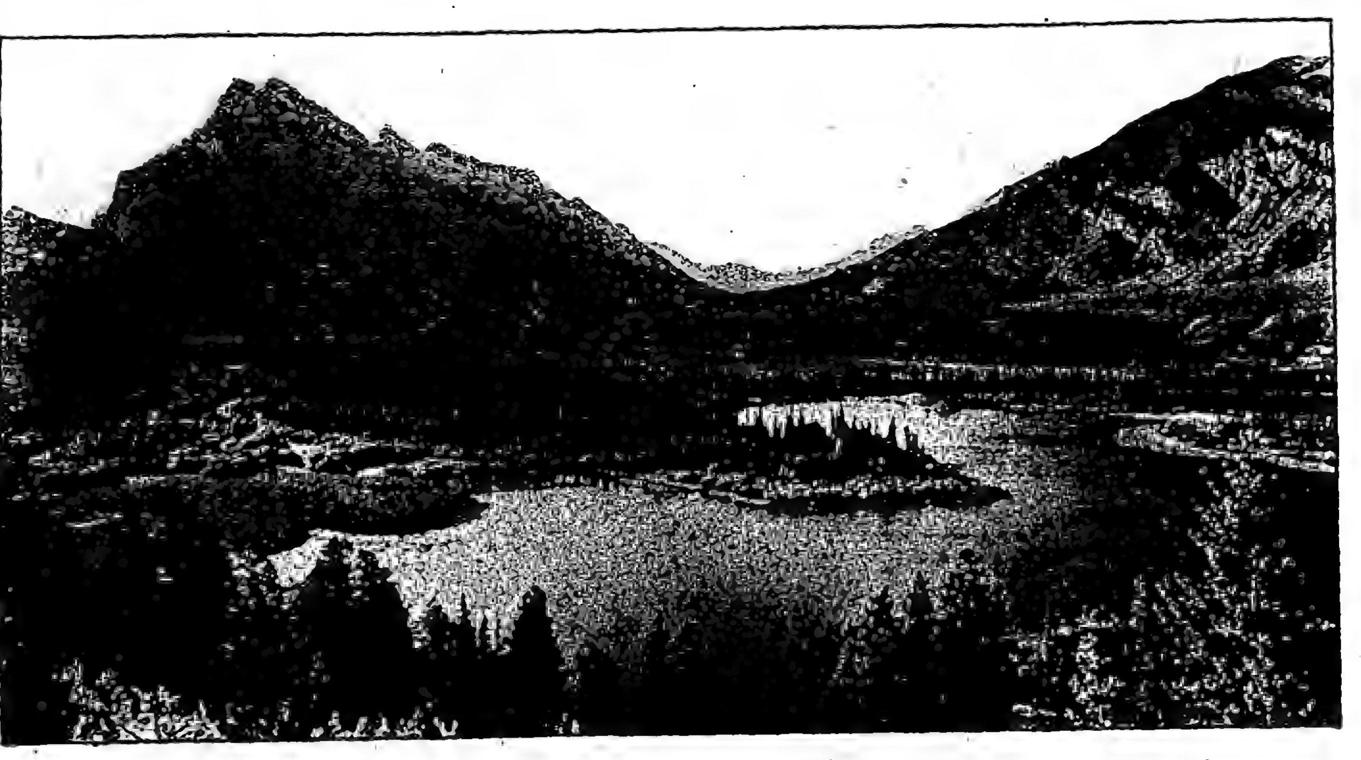
Les premiers entraînent à la ruine la vieille Europe, et surtout la pauvre France.

Mais la Foi ne meurt pas. Méconnue, elle s'exile et va planter sa tente sous d'autres cieux. Qui sait si, plus tard, quelque rejeton des Peaux-rouges, débarquant sur les bords de la Seine, de la Tamise, de l'Elbe ou du Danube, n'y ramassera pas la croix qu'on laisse abattre là-bas !

Le clergé catholique, séculier et régulier, continuera son œuvre de dévouement et d'apostolat.

Les missionnaires ne veulent pas laisser tomber leurs bras, car l'homme ennemi veille toujours. L'or des sociétés bibliques leur dispute ces âmes qu'au prix de tant de douleurs ils ont engendrées à la lumière. La civilisation a ses exigences et ses dangers. Sous une autre forme, c'est toujours la lutte.

Diverses sociétés religieuses sont venues au secours des Pères Oblats. Les Pères Jésuites dirigent, à Saint-Boniface, depuis 1887, un collège florissant. Le niveau des études y atteint un étiage que les autres établissements ne dépassent pas. Les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, les Trappistes, les Rédemptoristes, dans le Manitoba, les Pères Basiliens, dans



Vue des Montagnes-Rocheuses (Alberta)

l'Alberta, donnent un concours bien apprécié, prêchent, convertissent, sauvent les âmes.

Que Dieu garde la paix dans les races diverses qui peuplent le pays !

Nous n'avons d'espérance et de salut que dans le Cœur de Celui qui est la *résurrection et la vie;* " qui multiplie les nations et qui les extermine, mais aussi qui les relève et les restaure dans leur première intégrité." *Qui multiplicat gentes et perdit eas, et subversas in integrum restituit.* (Job. XII. 23).





INTRODUCTION

CHAPITRE I

1[illegible]9-1851

La naissance — La famille — Initiation à l'épreuve — La première communion — Le petit berger — Premières études — M. l'abbé Sébaux — Mort de madame Grandin — Petit séminaire — Etudes interrompues — Maladies — Le malade infirmier — Etrange examen — Désir des missions étrangères — Grand séminaire du Mans — Premières allusions à sa vocation — Conseil peu apostolique d'un curé — Sacrifice généreux de monsieur Grandin.

CHAPITRE II

1851-1854

Séminaire des missions étrangères — Congrégation des Oblats de Marie Immaculée — Notre-Dame-de-l'Osier — Noviciat — Mgr Taché — Oblation perpétuelle — Scolasticat de Marseille — Ordination — Obédience pour l'Amérique du Nord — Adieux à sa famille — Départ — Lettre touchante — Consultation du médecin.

CHAPITRE III

Le Canada — Politique étrange de la France — Acte de Confédération de 1867 — Le grand Nord-Ouest — De la Vérendrye — Compagnie de la Baie d'Hudson — Compagnie du Nord-Ouest — Les Métis — Les Sauvages — Mgr Provencher — Les Pères Oblats — Mgr Taché.

CHAPITRE IV

1854-1857

CHAPITRE V

1857-1861

CHAPITRE VI

JUIN 1861 — MARS 1862



CHAPITRE VII

MARS 1862 — AOUT 1864

Il apprend la mort de Mgr de Mazenod — Lettre au nouveau supérieur général — "Je l'ai appelé Jésus-Christ" — Que d'évêques ! — Un festin — L'Evêque Aède — Deux beaux discours — Perdu la nuit sur le lac glacé — Rénovation des vœux peu commune — Le divin compagnon — Témoignages d'admiration — Division du diocèse de Saint-Boniface — Le Père Faraud nommé vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

CHAPITRE VIII

AOUT 1864 — AVRIL 1868

Mission de l'Ile à la Crosse — Maladie de l'Evêque de Satala — Voyage au lac Caribou — Incendie de l'établissement de l'Ile à la Crosse — Voyage en Europe — Projet de division du diocèse de Saint-Boniface — Chapitre général de la Congrégation des Oblats — Louis Veuillot et l'Evêque Pouilleux — Visite à Pie IX.

CHAPITRE IX

1868

Concile de Québec — Le nouveau vicariat — La Prairie — Les Cris et les Pieds-Noirs — Fête du Soleil, rites, cérémonies — Climat — Le Buffalo ; comment il a été exterminé.

CHAPITRE X

1868-1870

Le nouveau vicariat — Accident de la Saskatchewan — Les missionnaires — Saint-Albert — Les hivernements — La picotte — Son amour des âmes — Annexion du Nord-Ouest au Canada — Concile du Vatican — Adresse à Pie IX — Désastre de 1870 — Quel était son patriotisme.

CHAPITRE XI

1870-1871

Evangélisation des Cris et des Pieds-Noirs — Le Père Lacombe — Combat sanglant — Espérances de Mgr Grandin — L'Herbe odoriférante — Pie IX — Pied de Corbeau — "Si je l'avais connu plus tôt !" — Visite de l'Evêque aux Pieds-Noirs, aux Montagnais.

CHAPITRE XII

1872-1874

Erection du diocèse de Saint-Albert — La cathédrale — Il apprend la mort de son père — Œuvre des écoles du Nord-Ouest — Lettre au Père Lacombe — Déception — Il se rend en France — Ses nombreuses prédications — Ses succès — Visite à Pie IX.

CHAPITRE XIII

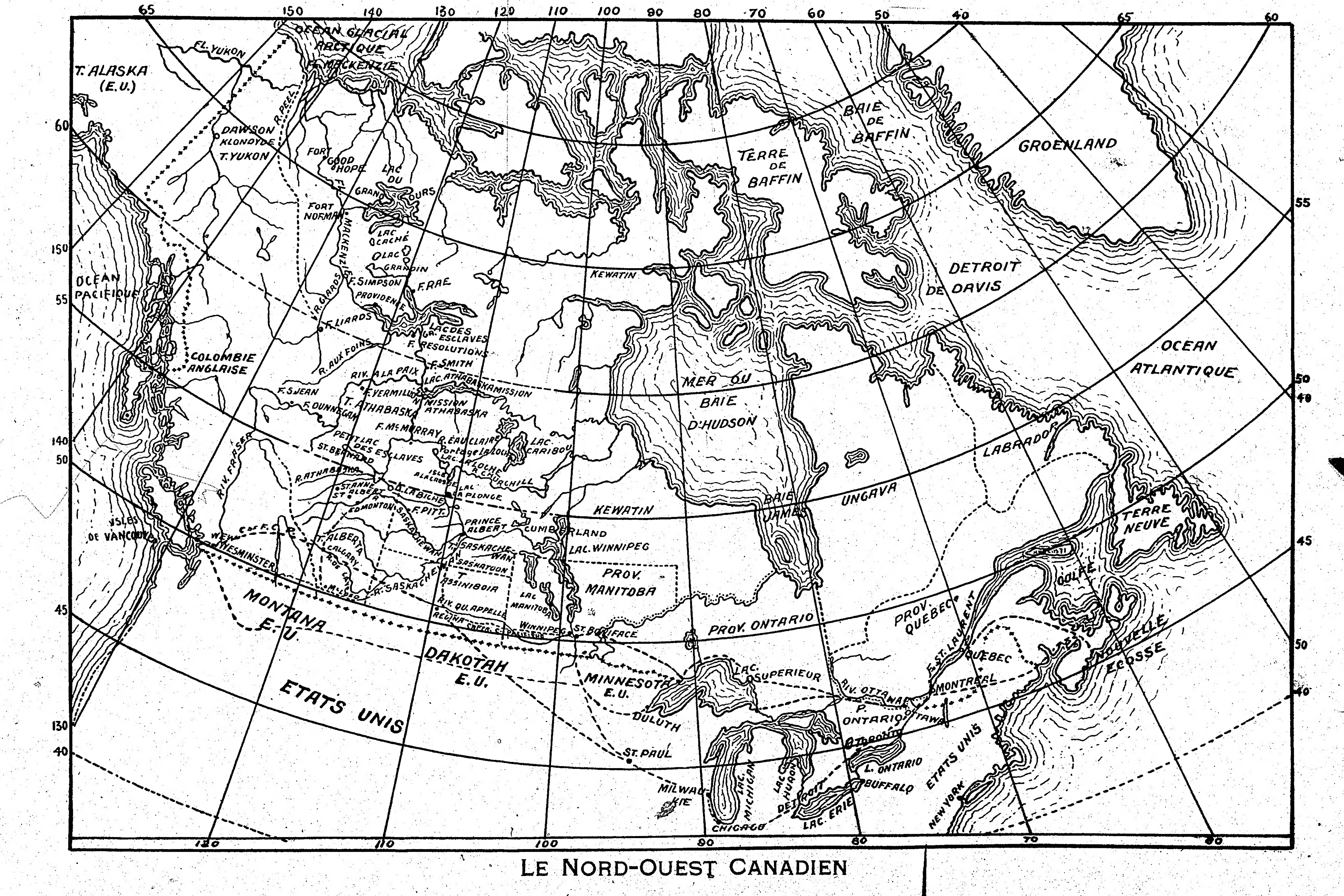
1874-1876

Son palais épiscopal — Louis Dazé mort de faim et de froid — Le supplice de la charrette — Difficultés des voyages — Les moustiques — Visites diverses — Chiens intelligents — Admiration des protestants — Mort effroyable du frère Alexis — Embryon de séminaire — Une femme abandonnée.

CHAPITRE XIV

1876-1877

Sourde agitation des Sauvages — Traités — Réserves — Chassés d'Edmonton — Protestation de l'Evêque — Manœuvres de la Compagnie — Lac la Biche — Toujours souffrant — Départ pour l'Europe.



LE NORD-OUEST CANADIEN